This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

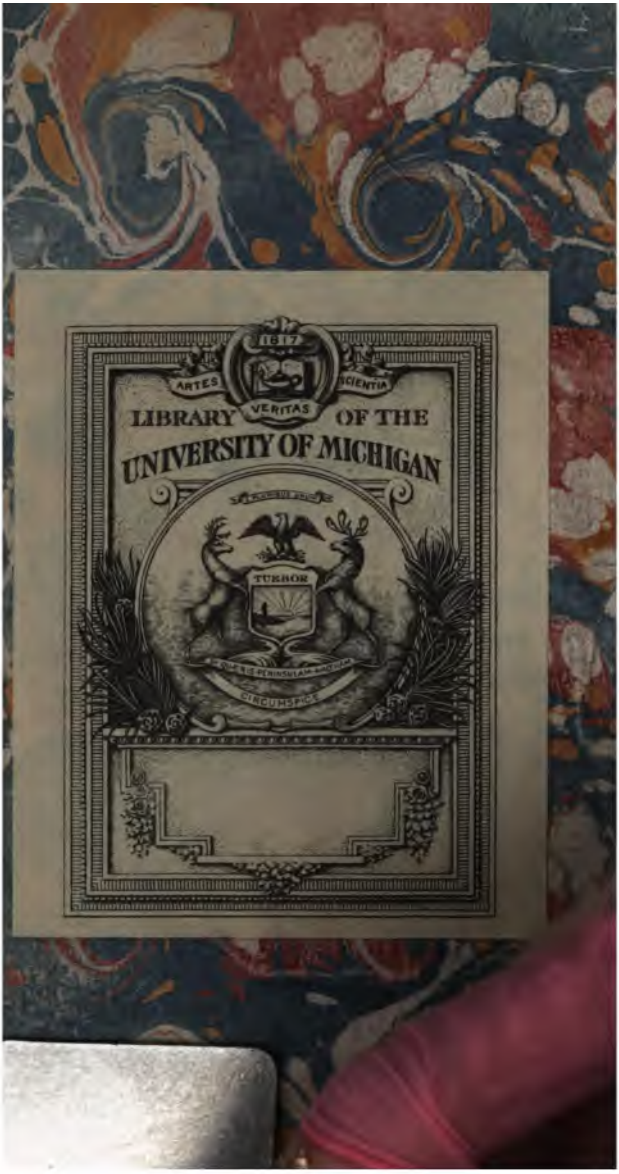
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TURBOR
CIRCUMSPICE

TRAITÉ DE L'OPINION.

TOME SECOND.

LOGIQUE, ET METAPHYSIQUE.

TRAITÉ HISTORIQUE ET CRITIQUE DE L'OPINION,

Par M. GILBERT-CHARLES LE GENDRE, *Marquis de S. Aubin-sur-Loire, ci-devant Maître des Requêtes.*

Troisiéme Edition, revûë, corrigée & augmentée.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez BRIASSON, ruë S. Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien.

MDCCXLI.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

TABLE DES CHAPITRES

DU SECOND TOME.

LIVRE SECOND. PARTIE PREMIERE.

De la Logique. P. 1

PARTIE SECONDE.

De la Métaphyſique.

CHAPITRE I. *De la Divinité.* pag. 78
CHAP. II. *Des Démons & faux miracles.* 170
CHAP. III. *Du Monde.* 241
CHAP. IV. *De la Fortune & du Deſtin.* 332
CHAP. V. *Des Ames.* 376
CHAP. VI. *Des Sens & de l'Imagination.* 484
CHAP. VII. *Des Bêtes.* 571

AVERTISSEMENT.

P. 77. lign. 20. Clément XII. *liſez*, Benoit XIV. P. 124. lign. 8. Pélagiens, *liſez*, Pélaſgiens.

ERRATA.

P. 19. lign. 20. attachées, *liſez*, attachés. P. 35. not. lign. 8. amaverunt, *liſez*, amaveruns. P. 56. not. 1 ἄνθρωποι, *liſez*, ἄνθρωποι. P. 70. not. 2. Euclide, *liſez*, d'Euclide. P. 87. not. lign. 10. aucune, *liſez*, aucun. P. 130. not. 1. lign. 5. ſurpius, *liſez*, turpius. P. 133. lign. 24. qu'eſtant, *liſez*, queſtant. P. 154. not. 3. νομιζων, liſez, νομίζων. & v. 467. *liſez*, v. 497. P. 166. not. lign. 24. mortem, *liſez*, morem. P. 174. not. lign. 11. crecendum, *liſez*, credendum. P. 177. not. 3. metuendam agis, *liſez*, metuenda magis. P. 239. lign. 6. Métellus, *liſez*, Metellus. P. 266. not. lign. dern. *lb.* liſez, *Newt. Princip. Math.* P. 337. lign. 8. toutes, *liſez*, touts; & lign. 12. étrangers, *liſez*, étrangéres. P. 408. lign. 16. relatif, *liſez*, relatifs.

TRAITE'

116020-1-1

TRAITÉ HISTORIQUE ET CRITIQUE DE L'OPINION

LIVRE SECOND.

PARTIE PREMIE'RE.

DE LA LOGIQUE.

Opérations de l'entendement.

LA logique eſt non-ſeulement une introduction à la philoſophie ; mais à toutes les connoiſſances que l'entendement humain peut acquérir. Il doit ſçavoir conduire & régler ſes propres opérations, avant que de les diriger vers les objets extérieurs. La juriſprudence, la médecine, l'hiſtoire, l'éloquence, la poëſie même, en un mot, toutes les ſciences & touts les arts ſont fondés ſur la dialecti-

que. Mon deſſein n'eſt pas de donner ici une logique complète, mais d'en traiter (1) conformément au plan général de cet ouvrage. Ariſtote a diſtingué trois opérations de l'eſprit ; la premiére de concevoir, la ſeconde de juger, la troiſiéme de raiſonner. L'opération de concevoir eſt la ſimple idée, comme lorſque je me repréſente l'idée de Dieu. Juger, c'eſt affirmer ou nier quelque choſe, de l'objet que l'on a conçu, comme loſque je penſe *que Dieu eſt bon.* Raiſonner, c'eſt tirer une conſéquence d'un ou de pluſieurs jugements, comme lorſque je dis, *Dieu eſt bon, donc il faut l'aimer.* Quelques Dialecticiens ont réduit les trois opérations de l'entendement à deux, ſoutenant que le raiſonnement n'eſt qu'un jugement compoſé. Mais ne pourroit-on pas dire de même, que juger n'eſt que joindre deux idées par la convenance qu'on remarque entr'elles ? Et puiſqu'on regarde, avec raiſon, un jugement comme diſtinct d'une idée, devra-t-on confondre avec un jugement, l'opération de l'eſprit, qui tire une conſéquence d'un ou de pluſieurs principes ? Ces deux opérations de juger & de raiſonner, ne ſont-elles pas même plus diſtinctes entr'elles que l'idée & le

(1) *Cet avertiſſement ſervira pour touts les traités particuliers compris dans cet ouvrage.*

jugement ? D'autres en ont ajouté une quatriéme qui eſt la méthode ; & ils paroiſſent le mieux fondés, puiſque l'arrangement & l'ordre demandent une opération de l'entendement, différente de la ſimple perception ou de l'idée, du jugement, & du raiſonnement. En effet, le jugement renferme deux ou pluſieurs idées ; le raiſonnement contient pluſieurs jugements ; la méthode embraſſe pluſieurs raiſonnements : mais il ne s'enſuit pas que les opérations de l'entendement ſe puiſſent réduire à deux, à la ſimple perception, & à un aſſemblage de pluſieurs idées ; puiſque par le jugement, le raiſonnement, & la méthode, l'eſprit exerce ſur les aſſemblages d'idées trois opérations hétérogénes, & qui ont même des objets entiérement ſéparés.

Logique d'Ariſtote.

Ariſtote, pour régler la premiére des trois opérations de l'entendement qu'il a établies, a compoſé le traité *des Catégories*, qui enſeigne dans quel ordre doivent être rangées toutes les choſes que nous pouvons concevoir. Pour conduire la ſeconde, il a donné le traité *de l'interprétation*, dans lequel il explique la force des expreſſions. Et pour diriger la troiſiéme, il a fait les livres *des Analytiques*, *des Topiques*, & *des Sophiſmes*, où il montre les diverſes eſpéces de pro-

TRAITÉ
DE L'OPINION.

TOME SECOND.

LOGIQUE,
ET METAPHYSIQUE.

péces, l'eſſentiel de leurs différences, la nature de leurs propriétés, les variations de leurs accidents; ils accoutument l'eſprit à diſtinguer différents égards, plus importants que les modalités des Catégories. Ainſi une même idée peut être, par exemple, genre & accident; comme le bleu, qui eſt une modalité accidentelle d'un corps, & qui eſt un genre par rapport aux différentes eſpéces de bleux, foncé, céleſte, &c. Les univerſaux peuvent donc être emploïés utilement, ſoit pour le diſcernément du vrai & du faux, ſoit pour l'arrangement des idées, ſoit pour l'énergie des définitions.

Régles des ſyllogiſmes. Quelque mépris que le vulgaire des modernes ait aujourd'hui pour les régles des ſyllogiſmes, il faut avoüer qu'elles enſeignent des moïens infaillibles de réſiſter à l'erreur des concluſions, & que leur forme, barbare ſeulement en apparence, eſt dans le fond très-ingénieuſe. Un ſyllogiſme eſt la liaiſon de deux idées par une troiſiéme appellée moïenne; en ſorte que de la vérité des deux premiéres (1) propoſitions ou des prémiſſes, il

prême ou du premier des genres : car l'être a ſous ſoi les ſubſtances & les modalités ; celles-ci étant des êtres au moins par abſtraction : au lieu que l'être ne peut ſe conſidérer comme l'eſpéce d'aucun genre.

(1) *Toute propoſition a trois termes, le ſujet,*

s'enſuive néceſſairement que la concluſion ſoit vraie. La forme ſyllogiſtique démontre que ſi l'idée moïenne convient avec les deux idées, auxquelles elle eſt appliquée des deux côtés, les deux idées éloignées ou les extrêmes conviennent enſemble. Ainſi, quand je n'apperçois pas clairement le rapport du ſujet & de l'attribut, j'amplifie l'idée de ce ſujet; c'eſt-à-dire, que je joins à ſon idée & à celle de l'attribut une ou pluſieurs autres idées, qui ſervant de termes moïens entr'eux, diſſipent l'obſcurité de ce rapport que je cherchois, & éclairciſſent la convenance ou diſconvenance des deux premiéres idées. Pour m'aſſûrer, par exemple, ſi la ſcience eſt deſirable, j'amplifie l'idée de la ſcience, j'y joins l'idée d'une choſe capable de conduire à la vertu, que je ſçais d'ailleurs lui convenir certainement: & comme je ne puis douter que ce qui eſt capable de conduire à la vertu, ne ſoit deſirable; je forme ainſi mon ſyllogiſme: *Tout ce qui eſt capable de conduire à la vertu eſt deſirable: or la*

l'attribut & le verbe, qui exprime l'union ou la répugnance que notre entendement conçoit entre les deux idées. A l'égard des ſyllogiſmes, les trois termes ſont, les deux idées dont je cherche le rapport, & l'idée moïenne, par laquelle je le découvre.

ſcience par elle-même eſt capable de conduire à la vertu; donc la ſcience eſt déſirable. Des deux termes de la concluſion & du terme moïen, dont chacun eſt répété deux fois, il ſe fait trois propoſitions; la majeure où entre le terme moïen & l'attribut de la concluſion appellé le grand terme; la mineure, où entre auſſi le terme moïen & le ſujet de la concluſion appellé le petit terme; & la concluſion, dont le petit terme eſt le ſujet, & le grand terme l'attribut.

Lorſqu'une ſeule prémiſſe eſt ſuffiſante pour faire concevoir la liaiſon de deux idées par une troiſiéme, l'argument s'appelle enthymême. Comme lorſque je dis: *Pierre eſt fidéle à touts ſes devoirs; donc Pierre eſt heurenx.* C'eſt que la propoſition générale affirmative, *Touts les hommes fidéles à leurs devoirs ſont heureux*, eſt ſous-entenduë, comme ſuffiſamment connuë, ou comme ſuffiſamment préſente à l'eſprit.

Les Syllogiſmes ſont ſimples ou conjonctifs. Les ſimples ſont ceux, où le moïen n'eſt joint à la fois qu'à un des termes de la concluſion: les conjonctifs ſont ceux, où il eſt joint à touts les deux dans une même propoſition. Ainſi cet argument eſt ſimple: *La véritable politique eſt néceſſaire à tout bon gouvernement:*

or la bonne foi & la droiture ſont la véritable politique : donc la bonne foi & la droiture ſont néceſſaires à tout bon gouvernement. Mais celui-ci eſt conjonctif par la raiſon contraire : *Si une autorité mixte eſt ſujéte aux diviſions, elle n'eſt pas de longue durée ; or une autorité mixte eſt ſujéte aux diviſions : donc une autorité mixte n'eſt pas de longue durée.* Cet argument eſt conjonctif, puiſque le ſujet de la concluſion, qui eſt *autorité mixte*, & l'attribut de la même concluſion, qui eſt, *de longue durée*, entrent dans la majeure. Ces deux eſpéces de ſyllogiſmes ont leurs régles ſéparées, dont le détail n'eſt ſujet à aucune diverſité d'opinions.

Toutes les formes de ſyllogiſmes ſont renfermées dans (1) quatre vers, dont

(1) Barbara, Celarent, Darii, Ferio, Baralipton,
Celantes, Dabitis, Fapeſmo, Friſeſomoron,
Ceſare, Cameſtres, Feſtino, Baroco, Darapti,
Felapton, Diſamis, Datiſi, Bocardo, Ferison.

Ces 19. mots repréſent 19. modes de ſyllogiſmes, dont pluſieurs ſont répétés, comme Celarent, Celantes, & Ceſare ; Darii, Dabitis, & Datiſi ; Ferio, Feſtino, & Ferison ; Baralip & Darapti. *Les deux premiérs vers contiennent les neuf modes de la premiére figure : les deux derniers vers contiennent les dix modes des deux autres figures. On appelle modes des ſyllogiſmes, la diſpoſition*

l'artifice eſt mépriſé des uns, & eſtimé des autres comme un ouvrage parfait. Ces vers, qui paroiſſent barbares à ceux qui n'en conſidérent que l'écorce, renferment une eſpéce d'algébre des raiſonnements. De ſimples lettres, figures des modalités des ſyllogiſmes, rappellent à l'eſprit l'effet qui réſulte de la combinaiſon de leurs trois termes : & en ſuppoſant la vérité des prémiſſes, les combinaiſons repréſentées par la figure du ſyllogiſme conduiſent à une certitude métaphyſique.

Les modes des ſyllogiſmes, pour être plus facilement retenus, ont été réduits à des mots artificiels dont les trois ſyllabes repréſentent les trois propoſitions, & la voïelle de chaque ſyllabe marque quelle doit être cette propoſition ; chaque mot exprimant une eſpéce de ſyllogiſme.

Toute propoſition (1) eſt affirmative

des trois propoſitions, ſelon leurs quatre différences, A, E, I, O. La diſpoſition des trois termes, c'eſt-à-dire, du moïen avec les deux termes de la concluſion, s'appelle figure. L'art de penſer, ou la logique de port-roïal, part. 3. ch. 4.

(1) Les quatres ſortes de propoſitions s'expriment par ces quatre voïelles, A, univerſelle affirmative, E univerſelle négative, I particuliére affirmative, O particuliére négative.

ou négative ; univerſelle, particuliére, ou ſinguliére. Elle eſt univerſelle, lorſque le ſujet de la propoſition eſt un terme univerſel pris dans toute ſon étenduë, comme *touts les hommes* ou *nul homme.* Elle eſt particuliére, quand le terme univerſel eſt reſtreint à une partie de ſon étenduë, ſoit que cette partie ſoit déterminée, comme *la moitié des Juges*, ou *les hommes qui vivoient dans le dernier ſiécle* ; ſoit que cette partie ſoit indéter-

Aſſerit A ; negat E ; verùm generaliter ambæ :

Aſſerit I ; negat O ; ſed particulariter ambæ.

Quatre termes, comme ſont A, E, I, O, *étant pris trois à trois peuvent être arrangés en 64. manieres : mais il y en a 54. de rejettés par différentes régles des ſyllogiſmes. Il ne reſte donc que dix combinaiſons, ou dix modes concluants : mais quelques-uns étant répétés dans différentes figures, on compte 19. modes. Le moïen ſe pourroit arranger dans les deux prémiſſes, en quatre maniéres différentes ; étant ſujet en la majeure & attribut en la mineure, ce qui fait la premiere figure ; ou étant attribut en la majeure & en la mineure, ce qui fait la ſeconde figure ; ou étant ſujet en l'une & en l'autre, ce qui fait la troiſiéme figure ; ou étant attribut dans la majeure & ſujet dans la mineure, ce qui feroit la quatriéme figure ; étant certain qu'on peut conclure quelquefois en cette maniére : mais comme cette quatriéme diſpoſition n'eſt pas naturelle, & que l'eſprit ne s'y porte jamais, Ariſtote a rejetté cette quatriéme figure. L'art de penſer, part. 3. ch. 4.*

minée, comme *quelques ſçavants, une partie des nouvelles.* Elle eſt ſinguliére, lorſque le ſujet de la propoſition eſt un individu de l'eſpéce, comme *Alexandre a vaincu des nations peu aguerries.* Ces propoſitions ſinguliéres tiennent lieu d'univerſelles dans les régles des ſyllogiſmes, parce que le ſujet y eſt pris dans toute ſon étenduë.

Lock. Eſſ. ſur l'entend. liv. 4. ch. 17.

Locke regarde comme une mépriſe dans les régles des ſyllogiſmes, que nul ne peut être juſte & concluant, s'il ne contient au moins une propoſition générale : *comme ſi nous ne pouvions point raiſonner*, ajoute-t-il, *& avoir des connoiſſances juſtes ſur des choſes particuliéres.* Mais ce n'eſt point une mépriſe dans les régles des ſyllogiſmes ; c'eſt l'eſſence même de toute idée moïenne, de ne pouvoir ſervir à la connexion de deux extrêmes, ſi elle ne tient au moins à l'une des deux d'une maniére générale. Nous pouvons bien avoir des connoiſſances juſtes ſur des choſes particuliéres, mais non par le moïen des idées moïennes, ou par aucune ſuite d'idées, ſans quelque généralité de leur part. A moins qu'une des propoſitions ne ſoit priſe dans le ſens général, nous ne formons que des doutes, nous ne parvenons qu'à des conjectures. Il faut donc que le moïen ſoit pris

au moins une fois universellement : car les prémisses doivent contenir la conclusion.

Sans consulter le mode, ni la figure, ni toutes les régles des syllogismes, l'art de penser, ou la logique de Port-Roïal, donne une régle fort claire & fort simple : *Que l'une des deux prémisses doit contenir la conclusion ; & que l'autre doit le faire connoître.* Je doute si ce raisonnement est bon : *Le devoir d'un Chrétien ne lui permet pas de loüer ceux qui commettent des actions criminelles : or ceux qui se vengent, commettent une action criminelle : donc le devoir d'un Chrétien ne lui permet pas de loüer ceux qui se vengent.* Je ne me mets pas en peine de sçavoir à quelle figure ni à quel mode on peut réduire ce syllogisme. Mais il me suffit de considérer si la conclusion est contenuë dans l'une des deux prémisses, & si l'autre le fait connoître. Je trouve d'abord que la prémiere proposition n'aïant rien de différent de la conclusion, sinon qu'il y a en l'une, *ceux qui commettent des actions criminelles*, & en l'autre, *ceux qui se vengent*, celle où il y a, *commettre des actions criminelles*, contiendra celle où il y a, *se venger*, pourvû que *commettre des actions criminelles* contienne *se venger*. Or le terme de *ceux qui commettent des actions*

L'art de penser, pa 3. ch. 11

criminelles eſt pris univerſellement, & cela s'entend de tous ceux qui en commettent quelles quelles ſoient: & ainſi la mineure, *ceux qui ſe vengent, commettent une action criminelle*, faiſant voir que *ſe venger* eſt contenu ſous ce terme de *commettre des actions criminelles*, elle fait voir auſſi que la premiére propoſition contient la concluſion.

Toute cette partie de la logique, qui traite des régles des ſyllogiſmes, & qui établit, pour ainſi-dire, une méchanique des raiſonnements, ne remédie pas à la cauſe la plus générale de nos erreurs, qui viennent bien plus ſouvent de ce que les hommes raiſonnent ſur de faux principes, que de ce qu'ils raiſonnent mal ſuivant leurs principes. Cette forme des ſyllogiſmes eſt cependant très-avantageuſe, ſoit pour aller par une voie ſûre à des conſéquences juſtes, ſoit pour découvrir en quoi conſiſte la défectuoſité d'une concluſion, ſoit pour contenir ceux qui diſputent, dans les bornes de la queſtion. Toutes les conteſtations ſeroient bientôt terminées, ſi l'on commençoit par bien établir l'état de la queſtion, & qu'on ſuivît la régle de ne s'en écarter jamais pendant le cours de la diſpute. La voie ſyllogiſtique ſert à circonſcrire exactement les limites de la difficulté, à en

fixer l'objet pour y ramener un adverſaire qui cherche à l'éluder par des difficultés étrangéres. Mais tout ce détail de régles ne contribuë guéres plus à découvrir la vérité, que les loix du mouvement à marcher. Ces ſpéculations ont tout l'ordre & toute la juſteſſe poſſibles : mais l'eſprit ne les conſulte jamais intérieurement, pour découvrir l'union ou la diſconvenance de ſes idées. Les deux termes extrêmes ſe trouvent réünis par le terme moïen, d'une façon naturelle, ſans que l'entendement ſe propoſe de ſuivre les régles d'Ariſtote.

Nos erreurs viennent rarement de la défectuoſité des conſéquences ; elles ſont bien plutôt cauſées par la fauſſe convenance de l'idée moïenne avec un des termes extrêmes, ou même avec les deux. Ainſi lorſque je dis : *Touts les animaux ſont blancs ; or tout homme eſt animal ; donc tout homme eſt blanc.* Mon erreur vient de ce que j'attache fauſſement une convenance générale aux idées *d'animal* & *de blancheur* ; & je tire une concluſion fauſſe d'un fort bon ſyllogiſme, dans la forme nommée *Barbara*, c'eſt-à-dire, compoſé de trois propoſitions affirmatives & univerſelles. Je puis donc raiſonner très-mal quoique je raiſonne conſéquemment ; je puis m'égarer bien loin de la route qui

conduit à la vérité, en faiſant de bons ſyllogiſmes. La concluſion eſt toute trouvée, lorſque la double connexion de l'idée moïenne avec les deux termes extrêmes eſt connuë. La forme ſyllogiſtique vient alors trop tard : on n'en a plus que fort peu ou point du tout de beſoin : elle ne ſert de rien, par elle-même, à la découverte de la vérité & au progrès de nos connoiſſances. Mais ſi le ſyllogiſme eſt inefficace pour trouver la vérité, il eſt très-utile pour la démontrer aux autres, après qu'elle a été conçuë ; & c'eſt la meilleure méthode ou plutôt la ſeule qui puiſſe être emploïée dans la diſpute. Au reſte, tout ce méchaniſme de raiſonnements n'eſt, pour ainſi-dire, que l'extérieur de la logique. Quelle eſt donc la logique intérieure ? Quelle eſt la logique la plus néceſſaire ? c'eſt celle qui attaque les principes-mêmes de nos erreurs ; celle qui nous fait connoître les diverſes défectuoſités de raiſonnements qu'on appelle ſophiſmes : 1. de prouver autre choſe que ce qui eſt en queſtion : 2. d'apporter un cercle vicieux pour preuve, comme lorſqu'on prétend prouver deux propoſitions incertaines l'une par l'autre : 3. de ſuppoſer pour vrai ce qui eſt en queſtion ; ce qu'on appelle pétition de principe : 4. de prendre pour cauſe

Quelle eſt la vraie logique.

ce qui n'eſt point cauſe : 5. l'énumération inſuffiſante des parties, ou un dénombrement imparfait : 6. juger d'une choſe par ce qui ne lui convient que par accident : 7. paſſer du ſens compoſé au ſens diviſé, ou du ſens diviſé au ſens compoſé ; comme ceux qui ſe promettroient le ciel, en demeurant dans le crime, parce que J. C. a dit qu'il eſt venu pour ſauver les pécheurs, ce qui doit s'entendre dans le ſens diviſé, de ceux qui ceſſeront d'être pécheurs : & quand S. Paul a dit, que les médiſants, les fornicateurs, les avares n'entreront point dans le Roïaume des cieux, cela doit s'entendre dans le ſens compoſé, de ceux, non qui auroient été médiſants, fornicateurs, avares, mais qui demeureront coupables de ces péchés ſans en faire pénitence : 8. paſſer de ce qui eſt vrai à quelque égard, à ce qui eſt vrai ſimplement : 9. abuſer de l'ambiguité des mots : 10. tirer une concluſion générale d'une propoſition particuliere. *L'art de penſer, part 3. ch. 18.*

La logique la plus néceſſaire eſt de déraciner les préjugés introduits ou par l'éducation, ou par les paſſions ; de nous tenir en garde contre les ſéductions de l'amour propre ; de nous affranchir de l'aumité des opinions vulgaires ; de nous accoutumer à éviter la précipitation de nos jugements ; à diſcerner les objec-

tions préſentes & à prévoir les futures, de maniére que nous enviſagions d'une ſeule vûë touts les avantages & touts les inconvénients que nous pouvons trouver dans l'opinion préférée ; à meſurer les degrés de conviction par les degrés de certitude : car quoique toutes ſortes de propoſitions ne puiſſent pas être en ſoi plus vraies l'une que l'autre, la force plus ou moins grande des preuves ou des préſomptions, doit nous engager a y donner plus ou moins de croïance. Soit qu'il s'agiſſe de déterminer notre entendement ou notre volonté, remontons toujours à un principe qui mérite notre conſentement. C'eſt de toutes les régles la plus eſſentielle, ou pour la tranquillité de notre conſcience, ou pour la ſatisfaction de notre eſprit.

La logique la plus néceſſaire eſt de nous précautionner contre les occaſions fréquentes des faux jugements, telles que l'air impoſant, l'autorité, l'extérieur de ceux qui nous parlent. *Le Riche* (1) *a parlé*, dit l'Eccléſiaſtique, *& touts ſe ſont tus en ſa préſence, ou n'ont ouvert la bouche*,

(1) Dives loquutus eſt, & omnes tacuerunt, & verbum illius uſque ad nubes perducent. Pauper loquutus eſt ; & dicunt : Quis eſt hic ? Et ſi offenderit, ſubvertunt illum. *Eccleſiaſtic. c.* 13. *v.* 28. *&* 29.

que pour élever ſon diſcours juſqu'aux nuës. Le pauvre a parlé ; & l'on a demandé, qui eſt cet homme ? Et s'il fait un faux pas, on le fait tomber tout-à-fait.

La logique la plus néceſſaire eſt celle qui ſçait remédier à tant de maladies de nos eſprits ſi différentes entr'elles & ſouvent contraires les unes aux autres ; ſimplicité rampante, préſomption, curioſité outrée, excès d'indifférence, précipitation, lenteur, crédulité puérile, pyrrhoniſme extravagant.

La véritable logique doit bannir l'opiniâtreté, & nous faire éviter la reſſemblance de ces pédants pointilleux, que Cicéron (1) appelle des hommes livrés à l'opinion, & qui, ſelon Quintilien, croiroient commettre un crime s'ils changeoient de ſentiment, comme s'ils y (2) étoient attachées par les liens d'un ſerment, ou par les entraves de la ſuperſtition.

Les eſprits ſyſtématiques ſont ceux qui ont le plus d'étenduë & d'ordre. Ils ſont les plus propres aux découvertes

(1) Opinioſiſſimi homines. *Cic. Acad. queſt. lib.* 4.

(2) Quique velut ſacramento rogati, vel etiàm ſuperſtitione conſtricti, nefas ducunt à ſuſceptâ ſemel perſuaſione diſcedere. *Quintil. lib.* 12. *inſtit. c.* 11.

nouvelles, & les plus capables d'inventer & de perfectionner. Mais ils doivent prendre garde de ſe prévenir trop de l'enchaînement de leurs principes, & de juger peu équitablement de ce qui ne s'y rapporte pas. La force & la juſteſſe de l'eſprit ſont d'autant plus néceſſaires, qu'il a plus d'étenduë. Ces qualités ſont ſouvent diviſées, l'eſprit pouvant être fort & étroit, & pouvant auſſi être étendu & foible. Une ſaine logique l'étend & le fortifie. Quoique le brillant de l'eſprit ait beaucoup d'avantages pour parler ou pour écrire, la juſteſſe eſt, ſans comparaiſon, ſa premiére qualité. Toutes les autres mêmes ſont ſubordonnées à celle-ci. La pénétration, le feu, le brillant, ne ſont des talents eſtimables, qu'autant qu'ils ſont dirigés par la juſteſſe de l'eſprit, & emploiés par elle, ſoit à diſcerner la vérité, ſoit à la perſuader aux autres.

Des définitions & diviſions.

La partie de la logique, qui roule ſur la quatriéme opération de l'entendement, ou la méthode, ſe diviſe en ancienne & moderne. L'ancienne méthode ne conſiſtoit guéres qu'en définitions & diviſions.

Il faut qu'une définition ſoit univerſelle, c'eſt-à-dire, qu'elle comprenne toute la choſe définie. 2. Qu'elle ſoit propre,

c'eſt-à-dire, qu'elle ne convienne qu'au défini. 3. Qu'elle ſoit claire, donnant une idée diſtincte de la choſe définie. Les plus exactes ſont celles qui expliquent la nature du défini, par ſon genre immédiat & ſa différence eſſentielle: comme celle-ci, *l'homme eſt un animal raiſonnable.* Animal eſt le genre prochain, ſans remonter à la ſubſtance ou à l'être: la raiſon ou la penſée eſt ſa différence eſſentielle avec les bêtes. 4. Il faut qu'une définition ſoit préciſe: une deſcription étenduë appartenant davantage à l'orateur ou au poëte qu'au philoſophe; & en tout cas, ſortant des bornes de la définition.

Il y a des choſes, qui ne peuvent être que difficilement expliquées, parce qu'elles ſont obſcures: mais il y en a d'autres qu'il eſt impoſſible d'expliquer, parce qu'elles ſont claires & évidentes. Car le ſeul moïen d'expliquer une choſe étant de l'expoſer par une autre plus claire, on ne peut repréſenter avec plus de netteté les choſes tout-à-fait évidentes, qui ont par elles-mêmes plus de clarté que les explications que nous tâcherions d'en donner. C'eſt par le même principe, qu'on ne peut définir les idées ſimples, ni expliquer les notions primitives, ſans leur faire perdre (1) beaucoup de leur

(1) *On peut appliquer aux notions primitives*

clarté. On prétend me faire connoître la choſe définie par ſon genre & par ſes différences : ſi je connois le genre & les différences d'une choſe, je connois encore mieux la choſe même ; au lieu qu'il arrive ſouvent que je connois une choſe, ſans connoître ſon genre & ſes différences. Définir, c'eſt ſouvent multiplier les difficultés. Car ſi vous définiſſez l'homme *un animal raiſonnable*, je demande ce que c'eſt qu'animal & que raiſon. Si vous définiſſez l'animal, *une ſubſtance qui a du mouvement & du ſentiment*, je demande ce que c'eſt que ſubſtance, que mouvement, & que ſentiment. Chaque définition aïant un genre & une ou pluſieurs différences, le genre & les différences auront toujours beſoin de définitions nouvelles ; & ainſi le progrès de la difficulté ira à l'infini. C'eſt une généalogie qui n'a que deux quartiers au premier degré, & qui eſt chargée de cent vingt-huit quartiers dès le ſeptiéme degré.

Pour juger de l'obſcurité & de la confuſion qui réſultent des définitions trop

cette réponſe célébre : je comprends ce que c'eſt, ſi vous ne me le demandez pas. Si non rogas, intelligo. *En effet, le mouvement, la penſée, la ſanté, ſont de ces termes ſimples que les définitions ne font qu'affoiblir & qu'obſcurcir : & tout homme, qui auroit beſoin qu'on les lui définît, entendroit beaucoup moins encore les définitions.*

fréquentes, il n'y auroit qu'à ſubſtituer les termes des définitions aux choſes définies, en exprimant les penſées les plus ſimples. Par exemple, pour demander à un paſſant s'il a rencontré un homme monté ſur un cheval, ſi je m'expliquois ainſi : *O animal raiſonnable, as tu rencontré un animal doüé de la faculté de rire, aïant les ongles larges, capable de ſcience & de politique, dont la ſubſtance conſiſtant en longueur, largeur & profondeur, & qui a du mouvement & du ſentiment, fût portée par un animal à quatre pieds, aïant la faculté de hennir ?* Ne ſeroit-il pas ridicule de réduire le paſſant, par ce galimathias, à ne ſçavoir que répondre à une queſtion ſi claire en elle-même ? Le goût de ces ſubtilités a inſpiré beaucoup de vanité aux Dialecticiens de profeſſion, comme ſi la (1) faculté de raiſonner, qui diſtingue l'homme de la bête, excel-

(1) *On attribuë à S. Bruno deux vers, par leſquels il ſemble mettre au rang des grenoüilles & des corbeaux, touts ceux qui ſont ignorants en logique.*

Linquo coach ranis, cras corvis, vanaque vanis :
Ad logicam pergo, quæ mortis non timet ergò.

Ces deux vers léonins ſont marqués au coin des ſiécles les plus barbares.

loit en eux & les diſtinguoit des autres hommes.

Il faut convenir que les définitions ſont très-utiles en pluſieurs rencontres. C'eſt faute de définir les mots, qu'il s'eſt élevé des diſputes ſur cette queſtion, ſi l'unité eſt un nombre : les uns ſoutenant l'affirmative, parce qu'ils entendoient, par le nombre, *toute expreſſion de la quantité* ; les autres prenant le parti de la négative ; ſuivant le principe d'Euclide, *que le nombre eſt une multitude d'unités aſſemblées.* Il y a des définitions de noms & des définitions de choſes. Ces deux ſortes de définitions ne doivent pas être confonduës. Les définitions de mots ſont arbitraires : car on peut, en avertiſſant, donner aux mots telle ſignification qu'on le juge à propos. On doit cependant éviter & les ſingularités inutiles, & les occaſions de mépriſes & de mal-entendus, en attachant aux mots des idées contraires à celles qui ſont communément reçuës. L'uſage a établi pluſieurs de ces bizarreries d'expreſſions ; comme des termes équivoques de deux ſortes ; ou purement équivoques, le même ſon aïant été lié à des idées entiérement différentes ; ainſi le mot *Canon* ſignifie une machine de guerre & le decret d'un concile ;

L'art de penſer, part. 1. ch. 11.

le ; ou équivoques avec analogie ; comme lorſqu'un mot étant joint principalement à une idée, on ne le joint à une autre idée, que parce qu'elle a quelque rapport avec la premiére ; rapport de cauſe, d'effet, de ſigne, ou de reſſemblance ; comme quand le mot *ſain* s'attribuë à l'animal, à l'air, & aux viandes. On trouve même des expreſſions jointes avec des idées contradictoires de celles qui leur ſont ordinairement attachées. Ainſi il eſt reçu que par une amende honorable, qui eſt une peine infligée par la juſtice, nous entendons une amende infamante ; & que par un être de raiſon, auquel la raiſon ſeule ou la penſée donne l'exiſtence, nous entendons un être déraiſonnable.

Les définitions des choſes doivent en expliquer la nature, en faiſant connoître leur eſſence ou leurs principales propriétés. Ces définitions peuvent être conteſtées. L'avantage des définitions de noms eſt de faire comprendre nettement de quoi il s'agit, afin de ne pas diſputer inutilement ſur les mots : l'avantage des définitions de choſes eſt d'en donner une idée diſtincte. Les unes & les autres tendent à la clarté, à laquelle tout homme, qui parle ou qui écrit, ne peut trop s'attacher, ſans marquer cependant aucune défiance de la capacité ou de la pénétra-

tion de ceux dont il ſe propoſe d'être entendu.

L'art de penſer, part. 2. ch. 12.

L'auteur de la logique du Port-Roïal obſerve fort bien qu'une définition doit être univerſelle, c'eſt-à-dire, comprendre tout le défini. *C'eſt pourquoi*, ajoute-t-il, *la définition commune du tems, que c'eſt la meſure du mouvement, n'eſt peut-être pas bonne, parce qu'il y a grande apparence que le tems ne meſure pas moins le repos que le mouvement, puiſqu'on dit auſſi bien qu'une choſe a été tant de temps en repos, comme on dit qu'elle s'eſt remuée pendant tant de temps: de ſorte qu'il ſemble que le tems ne ſoit autre choſe que la durée de la créature en quelque état qu'elle ſoit.* Cette critique n'eſt pas juſte; & la définition du tems eſt fort bonne, au lieu que celle, qui eſt propoſée ici, eſt imparfaite, en ce qu'elle ſubſtituë au terme défini un terme ſynonime qui n'explique rien, *la durée* étant la même choſe que le tems. Lorſque le tems eſt défini, *la meſure du mouvement*, on n'entend pas le mouvement de ces créatures qui ſont alternativement dans un état de mouvement ou de repos; mais le mouvement des aſtres, qui régle, en effet, les diviſions du tems, & qui n'eſt point ſujet à des alternatives de repos. Le tems n'eſt pas la meſure du repos: Si l'on dit qu'une cho-

ſe a été tant de tems en repos, c'eſt par rapport au mouvement non interrompu de ces corps céleſtes, qui conſtituë la quantité du tems écoulé. La définition du tems n'a donc pas le défaut de n'être pas univerſelle, & de ne pas comprendre tout le défini, puiſqu'il n'y a aucune ſorte de tems, qui ne ſoit meſurée par le mouvement des corps céleſtes.

La principale régle des diviſions eſt de faire des dénombrements exacts qui comprennent toute l'étenduë de la choſe diviſée, & où, d'un autre côté, il ne ſe trouve rien de ſurnuméraire, ou qui ſoit déja compris dans d'autres membres de la diviſion: comme ſi les opinions étoient diviſées en vraies, fauſſes, & probables; car toute opinion probable eſt vraie ou fauſſe; & l'on doit les diviſer ſeulement en vraies ou fauſſes, ou ſous un autre aſpect, en certaines & probables. Un écueil fréquent des diviſions, eſt qu'il y a ſouvent des termes, qui paroiſſent tellement oppoſés, qu'ils ſemblent ne point ſouffrir de milieu, & qui ne laiſſent pas d'en avoir. Ainſi la ſituation ordinaire des hommes eſt entre les extrémités de la gloire & de l'infamie, de la pauvreté & des richeſſes, &c. Ramus & ſes ſucceſſeurs ſe ſont efforcés de montrer que toutes les diviſions ne doivent

avoir que deux branches : ce qui les jette dans un trop grand nombre de ſoudiviſions, qui ne font qu'embarraſſer l'eſprit, au lieu de le ſoulager.

Quelquefois la ſubtilité des diviſions fait perdre de vûë l'objet du raiſonnement ; & il arrive que l'attention du lecteur eſt épuiſée par de longs préliminaires de définitions & de diviſions, & par des explications ſuperfluës, avant que d'entrer en matiére. *Ce qu'il y a de vif & de moüelle*, dit Montagne, *eſt étoufé par ces longueries d'apprêts. J'entends aſſez que c'eſt que mort & que volupté. Qu'on ne s'amuſe pas à les anatomiſer. Je cherche des raiſons bonnes & fermes d'arrivée, qui m'inſtruiſent à en ſoutenir l'effort. Je veux des diſcours qui donnent la premiére charge dans le plus fort du doute.*

Montag. liv. 2. ch. 12.

De l'Analyſe & de la Synthéſe.

La méthode moderne a deux branches, l'une pour découvrir la vérité ; cette premiére branche s'appelle *analyſe* ou méthode de réſolution, & peut auſſi s'appeller méthode d'invention ; & l'autre pour enſeigner la vérité, quand on l'a trouvée, qu'on appelle *ſynthéſe* ou méthode de compoſition, & qu'on peut auſſi appeller méthode de doctrine. On ne traite pas d'ordinaire, par analyſe, le corps entier d'une ſcience ; on s'en ſert ſeulement pour réſoudre quelque queſ-

L'art de penſer, part. 4. ch. 11.

tion. Dans l'analyſe, auſſi bien que dans la ſynthéſe, on doit paſſer toujours de ce qui eſt plus connu à ce qui l'eſt moins: car il n'y a point de vraie méthode qui ſe diſpenſe de cette régle. L'analyſe différe de la ſynthéſe, en ce que la premiére cherche la vérité dans l'examen particulier de la choſe propoſée, & non dans des principes généraux comme la ſynthéſe. Dans l'analyſe on ne propoſe les maximes & les axiomes qu'à meſure qu'on en a beſoin; dans la ſynthéſe, on les établit d'abord. L'analyſe décompoſe ce qu'elle deſire connoître; & elle conſiſte plus dans l'adreſſe de l'eſprit & dans une heureuſe ſagacité, que dans des régles certaines: la ſynthéſe raméne toutes ſes idées à un plan ſyſtématique, & avance par degrés dans une route déja connuë. Ces deux méthodes ne différent que comme le chemin qu'on fait en montant au ſommet d'une montagne, de celui qui deſcend dans une vallée; ou comme les deux voies qu'on peut prendre, pour montrer qu'un tel Prince deſcend de S. Loüis; dont l'une eſt de faire voir que ce Prince a un tel pour pére, qui étoit fils d'un tel, & celui-là d'un autre, & ainſi juſqu'à S. Loüis: & l'autre de commencer par S. Loüis, en deſcendant juſqu'à la perſonne dont il s'agit. Et cet exemple

eſt d'autant plus propre, en cette rencontre, qu'il eſt certain que pour découvrir une généalogie inconnuë, il faut remonter du fils au pére; au lieu que pour l'expliquer après l'avoir trouvée, la maniére la plus ordinaire eſt de commencer par la tige, pour en faire voir les deſcendants : ce qui d'ordinaire ſe pratique auſſi dans les ſciences, où après s'être ſervi de l'analyſe pour découvrir quelque vérité, on emploie la ſynthéſe pour exprimer ce qu'on a trouvé.

Méthode des Géométres.

On peut comprendre par là ce que c'eſt que l'analyſe des Géométres. Une queſtion leur aïant été propoſée, ils ſuppoſent que le problême ou le théorême eſt réſolu, & que ce qu'ils cherchent eſt démontré. Ils examinent enſuite toutes les conſéquences qui peuvent être déduites de leur ſuppoſition; & s'ils arrivent, par cet examen, à quelque vérité claire, dont ce qui leur a été propoſé s'enſuive néceſſairement, la ſuppoſition ſe tourne en démonſtration; & ils ſe ſervent de la ſynthéſe pour redeſcendre du principe, dont ils ont découvert la liaiſon, à la démonſtration du théorême ou du problême. Mais ſi, par une ſuite néceſſaire de ce qui leur a été propoſé, ils arrivent à quelque abſurdité ou impoſſibilité, ils en concluent que ce qu'ils cherchoient,

eſt faux ou impoſſible. Ainſi leur méthode particuliére, pour la réſolution d'un théorême ou d'un problême, eſt l'analyſe; mais leur méthode générale pour la démonſtration des vérités connues eſt la ſynthéſe : dans laquelle ils obſervent principalement trois choſes; la 1. de ne laiſſer aucune ambiguité des termes; à quoi ils ont pourvû par les définitions : la 2. de n'établir leurs raiſonnements que ſur des principes clairs, évidents, & qui ne puiſſent être conteſtés; dans cette vûë, ils commencent par poſer les axiomes, qu'ils demandent qu'on leur accorde, comme étant ſi clairs qu'on les obſcurciroit, ſi l'on entreprenoit de les prouver. 3. Ils démontrent toutes les concluſions qu'ils avancent, en ne ſe ſervant que des définitions admiſes, des principes accordés, & des propoſitions déja démontrées, qui deviennent pour eux autant de principes.

Les deux principes de la logique de des Cartes ſont le (1) doute & l'analyſe : & il propoſe quatre régles générales : 1. Logique de des Cartes.

(1) *Ariſtote avoit connu l'utilité de douter. Le premier chapitre de ſon troiſiéme livre de la métaphyſique roule ſur l'avantage du doute. C'étoit plus anciennement le principe de Socrate, de commencer la recherche de la vérité par douter. Plat. in Menon. & paſſim.*

de ne recevoir jamais aucune choſe pour vraie, qu'on ne la connoiſſe évidemment être telle, c'eſt-à-dire, d'éviter ſoigneuſement la précipitation & la prévention; & de ne comprendre rien de plus en ſes jugements que ce qui ſe préſente ſi clairement à l'eſprit qu'on n'ait aucune occaſion de le mettre en doute: 2. de diviſer chacune des difficultés en autant de parcelles qu'il ſe peut pour les réſoudre: 3. de conduire par ordre ſes penſées, en commençant par les objets les plus ſimples & les plus aiſés à connoître, pour monter peu à peu, comme par degrés, juſqu'à la connoiſſance des plus compoſés; en ſuppoſant même de l'ordre entre ceux qui ne ſe précédent point naturellement les uns les autres: 4. de faire partout des dénombrements ſi entiers & des revûës ſi générales, qu'on ſe puiſſe aſſûrer de ne rien omettre. Des Cartes, dans ſa phyſique, a porté ſi loin l'analyſe, qu'il a diviſé le monde viſible en trois éléments imperceptibles.

Régles de Newton. Newton a auſſi donné ſes régles, touchant la maniére de bien raiſonner ſur les phénoménes. Elles ſont (1) au nom-

(1) Regulæ philoſophandi. 1. Cauſas rerum naturalium non plures admitti debere quàm quæ & veræ ſint, & earum phænomenis explicandis ſufficiant. 2. Ideoque effectuum naturalium ejuſdem generis eædem ſunt cauſæ. 3.

bre de trois. 1. *On ne doit recevoir pour cauſes des phénoménes que celles qu'on ſçait être les véritables, & par leſquelles on peut en rendre raiſon.* 2. *Les effets de la même nature ſont produits par les mêmes cauſes.* 3. *Les qualités des corps ſur leſquels nous pouvons faire des expériences, ſi elles ſont toujours les mêmes, ſans etre ni plus fortes, ni plus foibles, en quelque tems que ce ſoit, peuvent être miſes au rang des propriétés communes de touts les corps.* La premiére de ces régles, au lieu d'être une introduction à la philoſophie, ſeroit plûtôt le corollaire de l'entiére perfection des ſciences, dont l'eſprit humain ſera toujours très-éloigné; & par conſéquent la régle ne ſera jamais d'aucun uſage; puiſqu'on ne pourra jamais s'aſſûrer quelles ſont les véritables cauſes des phénoménes, & qu'au moins il faut les avoir trouvées, avant que de les emploïer dans les raiſonnements, à l'excluſion de toutes hypothéſes & probabilités. L'application de la ſeconde régle peut ſe trouver fauſſe; car dans le phyſique, comme dans le moral, les mêmes cauſes produiſent

Qualitates corporum, quæ intendi & remitti nequeunt, quæque corporibus omnibus competunt, in quibus experimenta inſtituere licet, pro qualitatibus corporum univerſorum habendæ ſunt. *Newt. princip. mathem.*

quelquefois différents effets. Qui ne ſçait que la même paſſion dans les hommes leur fait prendre quelquefois des partis oppoſés ? & ne voïons-nous pas touts les jours que les rhumes, la fiévre, les indigeſtions ſont cauſés par le chaud & le froid ? A l'égard de la troiſiéme régle, comment pourroit-on s'en ſervir ? Où trouver des corps, dont les qualités ſoient toujours les mêmes, ſans être ni plus fortes, ni plus foibles ? Il n'y a que les corps céleſtes qui nous paroiſſent tels : (ce qui n'eſt pas même ſans exception) mais en conclurons-nous que les corps terreſtres, ceux mêmes qui ſont profondément cachés dans les entrailles de la terre, aïent les mêmes propriétés que les corps céleſtes ? Ne feroit-ce pas jetter la confuſion & l'erreur dans les connoiſſances que nous avons acquiſes en phyſique ? Nous éviterons donc les trois régles de philoſopher, preſcrites par Newton, comme inutiles, & capables même de nous jetter dans l'erreur.

Genre d'écrire ſuperficiel.

Rien n'eſt plus commun aujourd'hui qu'un genre d'écrire ſuperficiel, qui conſiſte à épuiſer les lieux communs & les amplifications ; à faire de longues diſſertations ſur des vérités connuës de tout le monde ; à redire en cent façons différentes, ce qui n'a beſoin que d'une légére

& courte réflexion ; enfin à composer des ouvrages entiers, dont il ne reste rien dans l'esprit, & qui tendent seulement à montrer que l'auteur sçait tourner une phrase & qu'il a quelque logique.

Des Logiciens scholastiques.

Les inventions de Chrysippe & de la logique Stoïcienne, ne pourroient pas sans doute entrer en comparaison des subtilités d'une logique beaucoup plus moderne. Les Scholastiques ont bien amené d'autres monstres ; des termes (1) barbares, des distinctions incompréhensibles, des propositions réduplicatives, des heccéïtés, des ampliations, des restrictions, des différences de concret & d'abstrait, d'universel existant ou intelligible : inventions plus propres à disputer qu'à découvrir la vérité ; le charactére de ces sophistes étant bien plus de nourrir une guerre perpétuelle entr'eux, que

(1) *Caramuel, dans son ouvrage intitulé* λεπτότατος *c'est-à-dire, le très-subtil, ou* nova dialectico-metaphysica, *prétend expliquer clairement, & rendre distinctes les conceptions obscures des Métaphysiciens & des Scholastiques : & il invente, à ce sujet, un grand nombre de mots barbares dont il veut qu'on se serve, comme sont* amaverunt, untis ; amaveratus, ti ; amavissens, entis ; amavissetus, ti ; *& autres participes de pareille fabrique, dérivés* d'amavi, d'amaveram, &c. *Baill. Jugem. des sçav. t. 2. p. 579.*

de chercher de bonne-foy à s'inſtruire.

La philoſophie ſcholaſtique ne s'eſt occupée que de concepts, d'abſtractions ſans réalités. La ſubtilité des raiſonnements y a été épuiſée ſur les queſtions les plus frivoles. Le bel eſprit d'Abélard (1) étoit fort infecté de cette contagion dialectique. C'eſt lui qui a introduit les petits logicaux. Vivès a heureuſement terraſſé toutes ces ſubtilités pédanteſques & ſcholaſtiques.

Logiq. de Raimond Lulle.

Quant à la dialectique de Raimond Lulle, on a dit, après lui-même, qu'elle ſeroit (2) bonne du tems de l'Antechriſt,

(1) *L'épitaphe d'Abélard a été faite par Pierre le Vénérable abbé de Cluny : elle finit par ces deux vers :*

Eſt ſatis in titulo : Petrus hîc jacet. Abælardus,
Cui ſoli patuit ſcibile quidquid erat.

Ses opinions en théologie furent condamnées dans le concile de Sens, auquel Louis le jeune aſſiſta en 1140. *Il mourut à l'âge de* 63. *ans, le* 21. *d'Avril* 1142.

(2) *Pierre Montuus prétend que cette logique peu ſenſée, a été copiée ſur les écrits d'un philoſophe Arabe nommé Abézébron, qui la propoſoit comme un moïen propre à embarraſſer l'Antechriſt, quand il viendrait au monde. Petr. Montuus, de unius legis veritate, c.* 55. *Raimond Lulle prétendoit expliquer le myſtère de la trinité par ces mots :* potentificans, potentificatum, & potenbile ; bonificans, bonificatum, & bonifi- ſapientificans, ſapientificatum, & ſa-

pour répondre, en termes amphibologiques, aux queſtions qui ſeroient faites par cet impoſteur ou de ſa part. Comme ſi l'on demandoit : *Quelle eſt votre croïance ? en Dieu. Pourquoi ? parce que j'en juge ainſi. Pourquoi en portez-vous ce jugement ? parce qu'il eſt Dieu. Qu'eſt-ce que Dieu ? c'eſt ce qui eſt déifié. Pourquoi eſt-il déifié ? parce que c'eſt ſon eſſence.* La logique de Raimond Lulle n'eſt qu'un jargon, un arrangement de mots dans un ordre arbitraire, & ſans aucune méthode réelle. Un auteur de ce tems a dit : *que les régles de la logique d'Ariſtote ſervoient ſeulement à prouver à un autre ce qu'on ſçavoit déja, & que l'art de Lulle n'étoit propre qu'à faire diſcourir ſans jugement de ce qu'on ne ſçavoit pas.*

Naudé A pol. c. 14.

L'art de penſer, par 1. ch. 3.

Quoique la logique tende à la certitude métaphyſique des raiſonnements, elle n'eſt pas exemte de quelques queſtions problématiques. Les Dialecticiens diſputent entr'eux s'il peut y avoir de fauſſes idées. Les uns penſent qu'il peut y avoir de la fauſſeté dans les idées ſimples ; comme lorſque la rencontre d'un chien

Queſtions problématiques.

pientificabile. Sapientificans, *diſoit-il, c'eſt le pere ;* ſapientificatum, *c'eſt le fils ;* ſapientificabile, *c'eſt le ſaint eſprit. Comment un auteur, qui ſe ſervoit d'un auſſi impertinent jargon, eſt-il devenu célébre ?*

excite en moi la perception d'un loup : d'autres croïent qu'il ne peut y avoir de fauſſeté que dans les idées compoſées, comme ſi j'ai l'idée d'une montagne d'or; les autres ſont mieux fondés à ſoutenir qu'il ne peut y avoir de fauſſeté que dans les jugements. En effet, la diverſité des opinions, dans cette diſpute, comme dans la plupart des autres, ne vient que de ne pas s'entendre. Les idées ſimples, ni même les plus compoſées ne ſont pas ſuſceptibles de fauſſeté. Si à la rencontre d'un chien, j'ai l'idée d'un loup, la fauſſeté n'eſt que dans ce jugement : *Un loup eſt en un tel lieu* ; ou *l'animal que j'apperçois eſt un loup*. L'idée d'une montagne d'or, ni toutes les idées le plus mal aſſorties, ne peuvent pas non-plus avoir, par elles-mêmes, aucune fauſſeté, à moins que je n'y joigne l'attribut de l'exiſtence ou de la poſſibilité. Si j'ai l'idée du Phénix accompagnée de toutes les merveilles, que pluſieurs auteurs très-dignes de foi en ont écrites, voilà une idée très-complexe, & qui n'aura rien que de vrai, pourvû que le jugement que j'en porte, ſoit que tout cela eſt fabuleux. Il faut donc s'en tenir à ce principe, qu'il ne peut y avoir de fauſſeté dans les idées ſimples, ni dans les idées compoſées ou complexes ; & que les ſeuls jugements

ſont ſuſceptibles de fauſſeté, parce qu'ils ſont ſeuls ſuſceptibles d'affirmative ou de négative.

On diſtingue les deux termes, de *compoſé* & de *complexe*, dans les idées & dans les propoſitions. Une idée compoſée eſt une idée que je forme de l'aſſemblage de pluſieurs idées; comme lorſque j'imagine Pégaſe, qui eſt à la fois un cheval & un grand oiſeau. Une idée complexe eſt l'idée à laquelle je joins incidemment un ou pluſieurs jugements, ſoit contenus ſous la forme de propoſitions, comme, *la terre qui eſt au nombre des planètes, & qui tourne comme elles autour du ſoleil*; ſoit énoncés par des adjectifs ou par des participes, comme, *la lune éclairée de la lumiere du ſoleil*. Les propoſitions compoſées ſont celles qui ſont formées de pluſieurs membres, tant dans le ſujet que dans l'attribut: comme, *l'ambition & l'avarice ſont les tyrans du genre humain, & les ſources les plus fécondes de ſes déſordres*. Les propoſitions complexes ſont celles qui ont d'autres propoſitions adjointes incidemment: comme, *les hommes, qui ſe livrent aux déſirs des faux biens, ne peuvent éprouver que l'agitation & le trouble.*

Les idées complexes peuvent, à la vérité, être fauſſes, non en tant qu'idées, mais lorſqu'elles renferment un jugement

abſolu. Ainſi il ne peut y avoir de fauſſeté dans cette idée complexe : *les hommes qui ne ſont occupés que des biens véritables.* Mais l'idée complexe, qui ſuit, eſt fauſſe, parce qu'elle renferme incidemment un jugement faux, & indépendant de tout attribut qui peut être joint au ſujet : *les hommes, qui ſont capables de traverſer les airs, avec autant de facilité qu'ils traverſent l'Océan.*

Il y a un manque de juſteſſe dans cette obſervation de la logique du Port-Roïal : *Il faut remarquer que toutes les propoſitions énoncées par des verbes actifs & leur régime, peuvent être appellées complexes. Si je dis, par exemple, Brutus a tué un tyran ; cela veut dire que Brutus a tué quelqu'un, & que celui qu'il a tué, étoit un tyran : ce qui peut être contredit en deux maniéres.* Le verbe actif, avec ſon régime ne rend pas une propoſition complexe. Si le régime ne renferme pas en ſoi un jugement indirect, la propoſition eſt ſimple ; comme ſi je dis : *Les François aiment leur Roi.* Le régime pourroit même être ſuſceptible de contradiction en deux manieres, ſans qu'il rendit pour cela la propoſition complexe ; comme ſi je dis : *Les François aiment la magnificence.* Car cette propoſition eſt ſimple, quoiqu'elle puiſſe être contredite en deux maniéres,

L'art de penſer, part. 4. ch. 3.

ou en ſoutenant *que les François n'aiment pas la magnificence* ; ou en ſoutenant *que ce que les François aiment, mérite plus le nom de luxe que celui de magnificence.* Il faut donc, pour que les propoſitions énoncées par des verbes actifs & leur régime puiſſent être appellées complexes, que le régime enferme un jugement indirect, comme dans l'exemple propoſé : *Brutus a tué un tyran* ; où l'on voit que le régime du verbe actif emporte avec ſoi ce jugement, *que celui qui fut tué par Brutus, c'eſt-à-dire, Jule Céſar, étoit un tyran.*

Quelques-uns ont ſoutenu que les propoſitions, qui regardent le futur contingent, n'étoient ni vraies, ni fauſſes : mais elles ſont ſeulement incertaines par rapport à nous, juſqu'à ce que l'événement nous ait fait connoître leur vérité ou leur fauſſeté. Toute propoſition eſt, en elle-même, vraie ou fauſſe ; & la vérité, par tout égale, n'eſt pas ſujéte à différents degrés : cependant il arrive, par l'inſuffiſance de nos lumiéres, que pluſieurs propoſitions, ou véritables, ou fauſſes, nous paroiſſent probables : & cette probabilité, de même que la certitude, eſt ſuſceptible de différents degrés.

Bayle a ſoutenu » que l'incompréhen- *Bayl. Entret. poſth.*
» ſibilité d'un dogme, & l'inſolubilité des
» objections qui le combattent, ne ſont

» pas des raiſons légitimes de le rejetter.

Leibn. Diſc. ſur la conform. de la foy avec la raiſ.

» Paſſe pour l'incompréhenſibilité, a dit » Leibnits ; mais il n'en eſt pas de même » de l'inſolubilité ; & c'eſt tout autant, » en effet, que ſi l'on diſoit qu'une rai» ſon invincible contre une théſe, n'eſt » pas une raiſon invincible de la rejetter. » Car quelle autre raiſon légitime, pour » rejetter un ſentiment, peut-on trouver, » ſi un argument contraire invincible ne » l'eſt pas ? Et quel moïen aura-t-on après » cela, de démontrer la fauſſeté & mê» me l'abſurdité de quelque opinion ? ..... » Je ne puis être du ſentiment de ceux » qui ſoutiennent qu'une vérité peut ſouf» frir des objections invincibles. Car une » objection eſt-elle autre choſe, qu'un » argument, dont la concluſion contre» dit notre théſe, & un argument invin» cible n'eſt-il pas une démonſtration ? » Or s'il y a une telle objection contre » notre théſe, il faut dire que la fauſſeté » de cette théſe eſt démontrée, & qu'il » eſt impoſſible que nous puiſſions avoir » des raiſons ſuffiſantes pour la prouver : » autrement deux contradictoires ſe» roient véritables tout à la fois. «

Il paroît que Bayle ni Leibnits ne ſe ſont entendus au ſujet de cette difficulté ; & que l'un & l'autre ont fait des ſuppoſitions différentes. Bayle ſuppoſe un dog-

me établi ; & il fait aſſez entendre qu'il le regarde comme démontré, lorſqu'il ſoutient que l'incompréhenſibilité de ce dogme, ni l'inſolubilité des objections ne ſont pas des raiſons légitimes de le rejetter. Bayle a raiſon : lorſqu'une démonſtration eſt établie, les objections ne méritent plus aucun égard, & ne doivent plus arrêter ni ſuſpendre notre entiére conviction ; parce que la démonſtration eſt fondée ſur des connoiſſances certaines, & que les objections, s'il s'en trouve, viennent de notre ignorance, & de ce que nous n'avons pas une idée compléte de la choſe démontrée. D'un autre côté, Leibnits ſuppoſe l'objection telle, qu'il en réſulte invinciblement une concluſion contradictoire avec la théſe attaquée : auquel cas, la démonſtration eſt du côté de la négative ; & il eſt impoſſible que l'affirmative ait été démontrée. En quoi il a auſſi raiſon ; & l'on ne peut lui imputer que d'avoir changé la théſe de Bayle, en prétendant néanmoins le réfuter. Les deux théſes ſont donc véritables ; & l'hypothéſe mitoïenne, de raiſons très-fortes pour l'affirmative, combattuës par de très-fortes objections, conſtituë ces queſtions douteuſes, où le probable ſe rencontre de part & d'autre.

Leibnits a penſé que les Dialecticiens Logique d probables

Leibn. Théod. avoient trop négligé cette partie de la logique qui nous apprendroit à juger du conjectural & du probable, & à apprétier, ſuivant leur juſte valeur, les apparences du vrai & du faux. Mais comment aſſûrer au vraiſemblable ſa vraie meſure? Et puiſque les cas probables tiennent à une infinité de circonſtances dont ils dépendent & qui en dépendent réciproquement, puiſqu'ils ſont liés, pour ainſi dire, à des chaines, dont l'étenduë ſurpaſſe de bien loin la portée de nos regards, comment, au milieu d'une infinité de chainons imperceptibles, démêler le réſultat des probabilités? Ce projet ne peut s'exécuter qu'en deux maniéres; ou par des préceptes généraux, ou par un calcul qui embraſſant touts les événements favorables ou contraires, marque de quel côté eſt le plus grand nombre. Les préceptes généraux, dans des matiéres qui ſont problématiques de leur nature, ſont encore plus inutiles qu'ils ne le ſont communément partout ailleurs, puiſque lorſqu'on veut en faire uſage, & les appliquer aux cas particuliers qui ſe préſentent, ils ſont combattus par des circonſtances eſſentiellement problématiques. Ces préceptes généraux ne nous apprennent d'ordinaire que ce qui étoit déja parfaitement connu: c'eſt la vraie réminiſcence de Pla-

tion, qui ne fait qu'exciter dans les esprits les idées qui s'y trouvoient auparavant; ce qui peut être fort avantageux en bien des occaſions, mais qui ne peut ſervir, en aucune maniére, à déterminer la préférence des probabilités: puiſque leur difficulté conſiſte à être tirées hors de l'application des maximes générales, par la rencontre des maximes & des circonſtances contraires. Le calcul peut encore moins y être emploïé. On a bien ſupputé, dans certains jeux, touts les coups que le hazard peut amener en faveur ou au déſavantage d'un des joüeurs, mais les régles des jeux, quoique plus ou moins étenduës, ſont circonſcrites dans des bornes certaines: au lieu que les probabilités, en tout genre, ſont ſi vagues, que le calcul n'y peut trouver de priſe; & qu'il eſt également impoſſible ſoit de prévoir les occurrences mêmes des probabilités, que le hazard, c'eſt-à-dire, des cauſes à nous inconnuës aménent à touts les inſtants, ſoit de calculer touts les événements compris dans la ſphére de chaque probabilité. Touts les événements deviendroient même autant de probabilités, qui exigeant un pareil calcul, conduiroient à un progrès infini, & jetteroient le Dialecticien dans un travail interminable. Cette logique, qui manquoit

au jugement de Leibnits, a été entrepriſe par M. Kehl qui a fait imprimer en 1735. les éléments de la logique des probables, traitée ſelon la méthode mathématique. Mais cette logique eſſentiellement réfractaire aux loix mathématiques, eſt répanduë imperceptiblement dans la ſcience du monde, dans l'expérience, dans toutes les bonnes lectures capables de former l'eſprit & le cœur. L'hiſtoire des opinions peut être appellée une logique expérimentale : elle renferme en ſoi la logique des probables ; rien n'étant plus capable de nous accoutumer à penſer juſte & à nous déterminer avec ſageſſe, que de connoître la diverſité des opinions en tout genre, & d'arriver par une route, qui eſt en elle-même ſi digne de notre curioſité, au diſcernement du vrai ou au moins du probable. La plupart des opinions, & même la conduite ordinaire de la vie ne demandent qu'une probabilité fondée ſur des motifs propres à déterminer un homme ſage. La ſcience ni la prudence ne peuvent guéres atteindre plus haut ; & elles doivent le plus ſouvent s'en contenter.

Elementa logicæ probabilium.

Pluſieurs philoſophes, en dernier lieu, ont dirigé vers le Souverain être toutes les connoiſſances phyſiques & aſtronomiques. La métaphyſique, en elle même,

Preuves naturelles de la religion.

regarde la divinité, comme le principal objet de ſes ſpéculations. Ne privons pas la logique de l'objet ſans comparaiſon le plus ſublime, & auquel notre eſprit doit rapporter toutes ſes vûës. Rien ne peut être ſi glorieux à la logique que d'être (1) un inſtrument dont la grace ſe ſerve pour porter la foy dans notre entendement. Les vérités révélées n'y peuvent être introduites que par la lumiére naturelle; & la logique eſt dans une parfaite intelligence avec la religion, quoiqu'elle lui ſoit infiniment ſubordonnée. *Nous voïageons* (2) *dans ce paſſage*, dit S. Paul, *guidés par la foy & non par la ſcience.* Et il enſeigne ailleurs: *que* (3) *l'entendement doit être rendu captif par la ſoumiſſion à Jeſus-Chriſt.* Mais notre religion eſt, en même tems, une foy de ſoumiſſion & d'évidence; & l'Apôtre n'exclud pas l'accord de la foy & de la raiſon; en ce que celle-ci a des motifs évidents de croire, & qu'elle connoît l'eſſence des myſtéres d'être incompréhenſibles. L'évidence eſt la clarté de la

(1) Rationabile obſequium veſtrum. *Rom.* 12. 1.

(1) Per fidem enim ambulamus & non per ſpeciem. 2. *Corinth.* 5. 7.

(2) Et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obſequium Chriſti. 2. *Corinth.* 10. 5.

convenance ou du rapport de deux idées: l'évidence fait donc ſentir elle-même à la raiſon, que les myſtéres ne peuvent pas être à ſa portée. Mais quoique les myſtéres de la révélation ſurpaſſent notre intelligence, la raiſon, toute foible qu'elle eſt, conduit les hommes au diſcernement de la véritable religion: je dis, au diſcernement; car pour la foy, elle ne peut être qu'un don de Dieu.

Preuves de l'exiſtence de Dieu.

Il eſt aiſé de juger combien Dieu, malgré l'infinité de ſon eſſence & de ſes attributs, s'eſt mis à portée de nos entendements. Pluſieurs philoſophes, guidés par la ſeule raiſon, ont reconnu qu'aucun être, ne pouvant ſe donner le mouvement à lui-même, c'étoit une néceſſité qu'il y eût un premier moteur.

Platon, dans le dixiéme livre des loix, rapporte ces deux preuves de la divinité, la contemplation de la nature, & le conſentement général des hommes. *La nature*, dit Cicéron, *conduit* (1) *touts les hommes à connoître qu'il y a des Dieux.*

Il eſt auſſi abſurde qu'impie d'avancer que la (2) crainte des foudres a fait ima-

(1) Omnes duce naturâ eò vehimur, ut deos eſſe dicamus. *Cic. de nat. deor. lib.* 1.

(2) Primus in orbe deos fecit timor; ardua cælo
Fulmina cùm caderent. *Petron.*

giner

giner les dieux ; puiſqu'au contraire c'eſt la connoiſſance innée de Dieu, qui a fait redouter les foudres, comme des menaces de la colere Divine, quoique ces météores ne ſoient que l'effet des loix générales, & de l'ordre univerſel de la nature.

On ne peut regarder ce vers, qu'un poëte moderne a mis dans la bouche d'un impie :

La crainte a fait les dieux, l'audace a fait les rois,

que comme un renverſement de l'ordre naturel. C'eſt l'abus du ſentiment de la divinité, ſentiment commun à tous les hommes, qui a fait la crainte des dieux & du tonnerre : c'eſt la nature elle-même qui a fait les rois, par l'exemple de l'empire paternel ; & l'audace qui peut être devenuë depuis légitime, a ſecoué leur joug, lorſque les peuples ont paſſé ſous des formes de gouvernement moins anciennes & moins naturelles.

La preuve d'une vérité, ſuivant Sénéque & Cicéron, à laquelle il eſt impoſſible de réſiſter, c'eſt le conſentement (1)

(1) Veritatis argumentum eſt aliquid omnibus videri, tanquam deos eſſe, quod omnibus de diis opinio inſita ſit ; nec ulla gens uſquàm eſt adeò leges extra moreſque poſita, ut non aliquos deos credat. *Sen. epiſt.* 117.

unanime de toute la nature, comme ſur l'exiſtence de la Divinité. Cette connoiſſance n'a point été enſeignée, elle eſt innée, & il n'y a aucune nation aſſez féroce & aſſez barbare, pour être dépourvûë de ce ſentiment.

Cette preuve qui réſulte du conſentement général des hommes, & qui conſiſte en faits, a été conteſtée. Cicéron fait dire à Cotta, qu'il croit que (1) pluſieurs nations n'ont aucune idée de la Divinité. *Strab. lib. 2. & 17.* Strabon écrit des peuples de Galice & des Ethiopiens, qu'on ne voit aucune divinité adorée parmi eux. Jean Leon rapporte qu'au Roïaume de Borneo, il n'y a ni loix, ni veſtige de religion. Acoſta obſerve que les Indiens Occidentaux ſe ſervent du mot eſpagnol, *dios*, n'aïant en leur langue aucun terme pour exprimer la divinité. Champlain aſſûre que les peuples de la nouvelle France n'adoroient

Cùm enim non inſtituto aliquo, aut more, aut lege ſit opinio conſtituta, maneatque ad unum omnium firma conſenſio; intelligi neceſſe eſt eſſe deos, quoniàm inſitas eorum, vel potiùs innatas cognitiones habemus. De quo autem omnium natura conſentit, id verum eſſe neceſſe eſt; eſſe igitur deos confitendum eſt. *Cic. de nat. deor. lib.* 1.

(1) Equidem arbitror multas eſſe gentes ſic immanitate efferatas, ut apud eas nulla deorum ſuſpicio ſit. *Cic. de nat. deor. lib.* 1.

aucun dieu ; & tous ceux qui ont parlé du Bréſil, ont fait la même remarque. Acoſta nous repréſente les Mandarins qui gouvernent la Chine ſous l'autorité de leur Roi, & qui contiennent les peuples dans l'obſervation de la religion du païs, comme n'aïant eux-mêmes point de religion, ne croïant point d'autres dieux que la nature, point d'autre vie que celle-ci, point d'autre enfer que la priſon, ni d'autre paradis qu'un office de Mandarin. Huet (1) dit qu'il eſt bien rare de trouver des nations qui n'ayent pas quelque connoiſſance de la Divinité : *cela eſt bien rare*, ajoûte-t-il ; *mais ceux là ſe trompent, qui diſent qu'il ne s'en trouve aucune.*

On peut bien aſſûrer au contraire que ceux-là ſe trompent, qui croient que ce ſentiment n'eſt pas général, & ſans exception ; je ne dis pas d'aucun peuple, mais même d'un ſeul homme. Lorſque Cotta dans Cicéron, & Strabon diſent qu'il y a des peuples qui n'adorent au-

(1) Sed quid ſingula perſequor ? cùm perpaucæ reperiri poſſint gentes, quarum animos non aliqua imbuerit Dei notitia. Perpaucas dixi, nam falluntur qui nullas dicunt. *Huet. Alnet. quæſt. p.* 101. *Le P. le Gobien, dans l'hiſtoire des îles Marianes, & Rochefort dans l'hiſtoire des Antilles, liv. 2. ch. 13. citent pluſieurs peuples, chez leſquels on ne trouve aucune idée de religion.*

cune Divinité, cela doit s'entendre, au ſens de ces deux auteurs, qu'il ſe trouve des nations, parmi leſquelles on ne voit aucunes ſtatuës. Toutes les relations modernes ne prouvent autre choſe, ſinon qu'en pluſieurs païs, on ne trouve aucun culte public de la Divinité. Il n'y a rien d'étonnant qu'on ne trouve pas un culte & une Religion établie, où l'on ne trouve pas des ſociétés formées. Ce ſont des hommes barbares, vivant ſans loix, & qui ne ſe communiquent pas leurs ſentimens. Ils ne peuvent avoir de culte & de Religion en commun, puiſqu'ils vivent ſéparément & épars dans les forêts. Il ſe pourroit faire même, que des peuples qui vivroient en commun, n'auroient aucun culte public & général de la Divinité; car l'idée innée de Dieu entraine bien avec ſoi l'obligation de l'adorer & d'élever ſon cœur vers lui; mais la néceſſité d'un culte public & général demande des réflexions que les barbares plongés dans l'extrême ſtupidité, peuvent n'avoir jamais faites.

Que l'on s'informe de ces voïageurs, ſi dans leurs relations ils ont eux-mêmes prétendu que le témoignage intérieur de la Divinité, évident à tout entendement humain capable de réflexion, ait été refuſé à quelque eſpéce de ſauvages. Ils

répondront touts que non, & il ne restera aucune relation de voïage à opposer à la preuve qui résulte du consentement général des hommes sur cette vérité.

Mais supposé que quelqu'un d'eux ait parlé en ce sens de l'Athéïsme des sauvages, croirons-nous qu'il ait assez pénétré dans leurs pensées ? Ces barbares lui ont-ils dit qu'ils n'avoient aucune idée de Dieu ? Ne seroit-ce pas une contradiction manifeste de nier ce dont on n'a aucune idée ? Car il faut concevoir une chose, avant que de pouvoir l'affirmer ou la nier. Ces voïageurs disent-ils qu'ils ont fait les perquisitions nécessaires ? ont-ils interrogé ces sauvages ? leur ont-ils parlé les premiers de l'idée de Dieu, pour découvrir s'ils ne la trouveroient point dans leurs esprits ? Les peuples du Brésil n'avoient, dans leur langue, aucun terme qui signifiât Dieu ; mais ils exprimoient cette idée par la souveraine excellence. Si Joseph Acosta fait la même remarque, en général, sur les nations Américaines, il en paroît d'autant plus surpris, *qu'elles avoient*, dit-il, *un culte de plusieurs dieux établi parmi elles.* Quelques relations marquent simplement que chez certains peuples, on n'a trouvé aucune religion établie. Cela ne signifie, en aucune façon, l'athéïsme de ces peuples.

Joan. de Laet, de orig. gent. Americ. & in descr. Ind. Occid. Jos. Acosti. lib. 5. c. 3.

Mais quand elles s'en expliqueroient nettement, croirons-nous ſi légérement, ſur un article de cette importance, des relations auſquelles ſouvent on ajoute ſi peu de foi en ce qui concerne les choſes les plus indifférentes ? Un récit incertain & ſuperficiel, fondé ſur de ſimples apparences, dénué des perquiſitions néceſſaires, balancera-t-il le témoignage qui eſt au-dedans de nous ?

Ces relations d'ailleurs n'ont aucune application ici. Pour qu'une vérité ſoit univerſelle, il n'eſt pas même néceſſaire que touts les hommes en ſoient convaincus actuellement. Il ſuffit qu'il n'y ait aucun païs de l'univers, où il ſe trouve une créature telle que l'homme, & doüée des mêmes facultés, qui ne reconnoiſſe cette vérité, lorſque cette créature viendra à la conſidérer attentivement, & à faire uſage de ſa penſée, pour l'appliquer à cette vérité. Or il n'y a aucun auteur de relations, qui ait dit en ce ſens, que l'idée de Dieu n'eſt pas générale : & ſi quelqu'un l'avoit dit, il ne pourroit être regardé que comme un inſenſé.

Cette vérité, *un triangle ne peut être un quarré*, eſt telle, qu'aucun homme, faiſant uſage de ſa raiſon, ne peut y refuſer ſon conſentement. Elle eſt générale & néceſſaire, quoique pluſieurs ſauvages

ne ſçachent ce que c'eſt que triangle ni quarré, & qu'ils n'aient peut-être aucuns mots en leur langue pour exprimer ces figures, parce qu'ils n'en parlent jamais entr'eux. Mais une extrême différence entre ces idées & l'idée de Dieu, c'eſt que les occaſions, qui nous rappellent les premiéres, ſont très-rares en comparaiſon de tous les objets qui nous avertiſſent inceſſamment de la puiſſance & de la bonté infinie de Dieu.

La preuve de l'exiſtence de Dieu, tirée de (1) l'idée innée & du conſentement général des hommes, n'eſt point du tout néceſſaire pour convaincre l'eſprit de cette grande & importante vérité, de cette vérité éternelle & primordiale, à laquelle l'eſprit humain ne peut ſe refuſer; & il n'y a ni aveuglement de paſſions, ni prévention d'erreur, ni ténébres de ſtupidité, qui puiſſent reſiſter à la force de toutes les autres preuves & à la voix de toute la nature. Mais quoiqu'elle ne ſoit pas néceſſaire, on ne doit pas abandonner

(1) *Il faut entendre ici par idée innée, une idée gravée néceſſairement dans l'eſprit, ſoit que l'homme l'apporte en naiſſant, ſoit que des réflexions communes à touts les hommes la produiſent infailliblement, quoique toutes les idées paſſent par les ſens, dans l'entendement; & celle de Dieu comme toutes les autres.*

aiſément une preuve ſi évidente, & qui a été emploïée par les plus grands génies.

Ariſtote (1) avance comme un axiome indubitable, que touts les hommes ont un ſentiment de la Divinité. *Il n'eſt pas* (2) *difficile*, dit Lactance, *de convaincre l'Athéiſme par le témoignage général des hommes, qui ne ſont d'accord entr'eux que ſur le ſentiment de la Divinité.*

Max. Tyr. Orat. 1. Maxime de Tyr, philoſophe Platonicien, s'explique éloquemment ſur ce conſentement général à reconnoître une Divinité. » Convoquez l'aſſemblée du peu» ple, dit-il, prenez les ſuffrages des plus » groſſiers; ordonnez à toutes les com» munautés de s'y trouver; interrogez» les touchant la Divinité. Penſez-vous » que la réponſe des ſtatuaires ſera dif» férente de celle des peintres, ou que » les poëtes répondront autrement que » les philoſophes? Les ſentimens du Scy» the, du Grec, du Perſe, de l'Hyper» boréen ſe réuniront en ceci. Les hom» mes ſont partagés ſur les autres ſujets » en différentes opinions. Ce qui paroît

(1) Πάντες ἄνθρωποι περὶ θεῶν ἔχουσιν ὑπόληψιν. *Ariſtot. de cœl. lib. 1.*

(2) Nec difficile ſanè fuit paucorum hominum pravè ſentientium redarguere mendacia, teſtimonio populorum atque gentium in hâc unâ re non diſſidentium. *Lactant. lib. 1. inſtit. c. 2.*

» Bon ou mauvais, honnête ou malhon-
» nête aux uns, ne le paroît pas de même
» aux autres. A l'égard de la juſtice & des
» loix, non-ſeulement un peuple ne s'ac-
» corde pas avec un autre peuple, mais
» il y a même de la contrariété entre une
» ville & une ville, entre une famille &
» une famille, entre un particulier & un
» particulier. Enfin l'homme ne s'accorde
» pas avec lui-même, & il change ſou-
» vent du ſoir au matin. Dans cette guer-
» re, dans cette ſédition, dans cette diſ-
» cordance d'opinions, vous ne trouve-
» rez qu'un ſentiment répandu dans tout
» l'univers, qu'il y a un Dieu, roi & pé-
» re de toutes choſes, & pluſieurs (1) au-
» tres dieux, qui ſont ſes enfants & ſes
» collégues dans l'empire. En cela le Grec
» s'accorde avec le Barbare, l'habitant
» de terre-ferme avec l'inſulaire, le phi-
» loſophe avec l'ignorant. Parcourez les
» rivages les plus éloignés de l'Océan,
» vous y trouverez des dieux dont l'em-
» pire commence, & finit à certaines li-
» mites peu éloignées les unes des au-
» tres. «

Je reviens à Cicéron (2) pour rapporter

(1) *Maxime ajoute ce qui regarde la pluralité des dieux, en philoſophe payen prévenu de l'erreur, qui de ſon tems étoit fort commune.*

(2) Ut porrò firmiſſimum hoc afferri videa-

porter ici ces belles paroles. » Une des » plus fortes preuves de l'exiſtence des » dieux, eſt qu'il n'y a aucune nation aſ- » ſez barbare & aſſez dépourvûë de tout » ſentiment d'humanité, pour que cette » opinion de la Divinité ne s'y trouve » pas gravée par la nature. Pluſieurs peu- » ples, ont des idées peu juſtes de la Di- » vinité, ce qui n'eſt que trop commun, » mais touts ſont perſuadés qu'il exiſte » une nature & une puiſſance divine. «

Arnobe (1) parle ainſi de l'idée innée de Dieu : » Y a-t-il un homme qui ſoit venu

tur, cur deos eſſe credamus, quod nulla gens tàm fera, nemo omnium tàm immanis, cujus mentem non imbuerit deorum opinio. Multi de diis prava ſentiunt; id enim vitioſo more effici ſolet; omnes tamen eſſe vim & naturam divinam arbitrantur. *Cic. Tuſcul. quæſt. lib.* 1.

(1) Quiſquam-ne eſt hominum, qui non cùm iſtius principii notione diem primæ nativitatis intraverit, cui non ſit ingenitum, non affixum, immò ipſi penè in genitalibus matris non impreſſum, non inſitum, eſſe regem ac dominum, cunctorum quæcumque ſunt moderatorem? ipſa denique hiſcere ſi animalia mutapotis eſſent, ſi in linguarum noſtrarum facilitatem ſolvi; immò ſi arbores, glebæ, ſaxa ſenſu animata vitali, vocis ſonum quirent, & verborum articulos integrare, ità non duce naturâ & magiſtrâ, non incorruptâ ſimplicitatis fide, & intelligerent eſſe deum, & cunctorum dominum ſolum eſſe clamarent? *Arnob.*

» au monde ſans la notion de ce premier » principe, dans lequel cette idée ne ſoit » pas innée, gravée, empreinte, pour » ainſi-dire, dès le ſein de la mere, de » reconnoître un roi, un maître ſouve- » rain arbitre de tout l'univers ? Si les bê- » tes pouvoient articuler des paroles, ſi » les arbres, la terre, les rochers pou- » voient être animés & exprimer leurs » penſées, touts ces êtres différents ne » ſeroient-ils pas guidés par la nature, & » conduits par elle à concevoir & à pu- » blier une Divinité ? «

Des Cartes, dans ſes méditations, donne le raiſonnement qui ſuit, pour une démonſtration de la Divinité. *C'eſt le premier de touts les axiomes, & le fondement de toutes les connoiſſances claires & évidentes, que l'on peut aſſûrer d'une choſe, ce que l'on conçoit clairement être enfermé dans l'idée qui la repréſente : or l'exiſtence néceſſaire eſt renfermée dans l'idée qui repréſente un être infiniment parfait ; & par conſéquent, il eſt démontré que l'être infiniment parfait exiſte.* Ou bien : *Un attribut que l'on voit diſtinctement être contenu dans l'idée d'une choſe, peut-être affirmé avec vérité de cette choſe : or je vois évidemment que l'exiſtence néceſſaire eſt contenuë dans l'idée de Dieu, c'eſt-à-dire, de l'être ſouverainement parfait, (puiſque l'exiſtence*

Preuve de l'exiſtence de Dieu par Des Cartes qui eſt dans le fond un paralogiſme.

néceſſaire eſt une perfection :) donc je puis affirmer l'exiſtence de l'être ſouverainement parfait.

Le pere Mallebranche paroît auſſi convaincu que des Cartes, de la force de cette démonſtration. Pour moi, j'avouë que cet argument me paroît un paralogiſme. Premiérement, il eſt fondé ſur l'évidence, & l'évidence ne s'y trouve point ; c'eſt une fauſſe lueur qui ébloüit au lieu d'éclairer. En ſecond lieu, la premiére propoſition n'eſt vraïe qu'en ſuppoſant que l'idée ſoit réelle, & que l'eſprit, qui ſe forme cette idée, connoiſſe évidemment qu'elle eſt réelle. Troiſiémement l'Athée, que l'on ſuppoſe, diſtinguera la ſeconde propoſition de cet argument, & dira que l'idée de l'être infiniment parfait, renfermeroit l'exiſtence néceſſaire, ſi cette idée étoit véritable ; mais il ſoutiendra que l'homme n'a point une pareille idée, comme l'idée d'une vérité. L'idée de Dieu ne nous eſt point évidemment réelle avant les démonſtrations ordinaires : & un homme qui n'auroit fait nulle réflexion ſur les choſes qui prouvent l'exiſtence de Dieu, ne ſeroit point ſurpris qu'on en fit un probléme. Si l'idée de Dieu nous eſt devenuë réelle par notre examen, & par le témoignage de tout ce qui nous environne, la démonſtration de des Cartes eſt

Voïage du monde de des Cartes part. 2. pag. 229.

(1) inefficace par elle-même. Quatriéme-ment, c'eſt apporter pour preuve ce qui eſt en queſtion. On pourroit de la même maniére prouver l'exiſtence d'une créature infiniment parfaite. On doit attribuer à une choſe ce que l'on conçoit clairement être renfermé dans l'idée qui la repréſente : or l'exiſtence eſt néceſſairement renfermée dans l'idée d'une créature infiniment parfaite : car il eſt inconteſtable que le fondement de toute perfection, eſt d'exiſter ; donc une créature infiniment parfaite exiſte. N'auroit-on pas raiſon de répondre à cet argument, qu'à la vérité, en ſuppoſant une créature infiniment parfaite, elle exiſteroit néceſſairement ; mais que l'homme n'a cette idée d'une créature infiniment parfaite, que comme une idée impoſſible.

Des Cartes a prétendu donner une ſeconde démonſtration de la Divinité : mais c'eſt un ſecond paralogiſme. *L'idée de Dieu*, dit-il, *que je trouve dans mon eſprit, a une réalité objective infinie, puiſqu'elle repréſente un être infini. Donc elle a pour cauſe un être infini ; donc l'être infini exiſte.* Il faut d'abord obſerver que l'idée de l'infini, de la maniére dont je puis le conce-

(1) *Huet réfute cette même prétenduë démonſtration de des Cartes. Huet. cenſur. Philoſ. Carteſian. c. 3. §. 9.*

voir, n'a pas plus d'étendue que le fini : car l'infini, dans mon entendement, n'eſt autre choſe, que le retranchement des bornes du fini. Quant à l'idée de Dieu, l'athée ne pourroit diſconvenir, qu'elle n'ait une réalité objective ; mais il ſoutiendroit que cette réalité objective ne ſubſiſte que dans mon entendement, qui formant cette idée, en eſt la cauſe. Cette idée a-t-elle une réalité objective hors de mon entendement ? C'eſt ce qui eſt en queſtion, & que des Cartes ſuppoſe par le raiſonnement défectueux, qu'on appelle, *pétition de principe.*

De la penſée de Paſcal, du riſque de ne point croire.

La fameuſe penſée de Paſcal, du peu de riſque qu'il y a à croire, & du danger affreux qu'il y a à ne point croire, eſt un motif, & de tous les motifs ſans comparaiſon le plus preſſant ; mais ce n'eſt pas une preuve. Cette penſée eſt tirée du Phédon de Platon ; elle eſt dans le ſecond livre d'Arnobe ; on la trouve dans les caractéres de ce ſiécle, & dans l'eſſai philoſophique de Locke.

Une logique purement naturelle ſuffit pour démontrer cette grande vérité la plus importante de toutes. Je penſe, & j'ai commencé ; donc Dieu exiſte : Il y a ſoixante ans que je n'étois pas ; c'eſt donc un principe, une cauſe qui eſt hors de moi, qui m'a donné l'être. La cauſe du

premier homme n'a pû être matérielle, & dépourvûë d'intelligence. Car ce qui eſt ſans intelligence, ne peut être le principe de la penſée que je trouve, & que je forme en moi. La matiére ne peut m'avoir fourni de ſon propre fonds, l'idée immatérielle de l'eſprit ; la matiére ne peut avoir mis dans l'homme qui penſe, une conviction que la penſée n'eſt point une production de la matiére.

Si l'homme a eu une cauſe immatérielle & intelligente, cette cauſe ne peut avoir eu de commencement : car ſi l'homme, ſi une ſubſtance qui penſe, ne peut être une production de la matiére, à plus forte raiſon, la cauſe de cette ſubſtance penſante n'a pû elle-même être produite par la matiére. Cette cauſe eſt donc en même temps ſpirituelle & éternelle ; & cette cauſe ſpirituelle & éternelle, c'eſt Dieu.

Je ne puis ouvrir les yeux, & conſidérer aucune partie de ce vaſte univers, que tous les objets qui m'environnent, ne me rendent un témoignage unanime de la ſageſſe infinie & de la toute-puiſſance de ce principe. Tout ce qui ſe paſſe au-dedans de moi, & tout ce que j'apperçois au-dehors, concourt donc également à me découvrir l'Etre infiniment parfait, & à porter dans mon eſprit cette lumiére, *qui éclaire tout homme qui vient au monde.*

Si je passe de la nature à la révélation, je trouve un Dieu qui ne peut me tromper ; je trouve une suite invariable de doctrine, suivant sa promesse ; une force invincible de preuves, la voix des prophétes, le témoignage des martyrs, l'éclat des (1) miracles, le charactére divin de la religion & de (2) son établissement aussi contraire à touts les moiens humains, que ses maximes sont opposées aux passions, un enchainement inconteſtable de vérités. Un seul article de foi est la démonstration de touts les autres. L'incrédulité la plus opiniâtre, pourvû qu'elle se rende sérieusement attentive, ne peut résister. *S'il étoit possible*, dit Origéne, *que touts les hommes s'appliquassent à la méditation, il ne faudroit point d'au-*

Orig. liv. 1. contre Celse, ch. 2.

(1) *Ces miracles ont été reconnus par les ennemis de la religion ; par les Pharisiens, par l'Empereur Julien, par Celse. Cyrill. contr. Julian. lib. 6. Origen. contr. Celſ. lib. 2.*

(2) Et ipse modus, quo mundus credidit, si consideretur, incredibilior invenitur. Jàm ergò tria sunt incredibilia, quæ tamen facta sunt. Incredibile est Christum resurrexisse in carne, & in cælum ascendisse cùm carne ; incredibile est mundum rem tàm incredibilem credidisse ; incredibile est homines ignobiles, infimos, pauciſſimos, imperitos, rem tàm incredibilem tàm efficaciter mundo, & in illo etiàm doctis persuadere potuisse. *S. Aug. lib 22. de civ. dei, c. 5.*

tre voie pour rendre la religion Chrétienne universelle.

Quelle certitude dans les saintes écritures ! La nation Juive, suivant la remarque de Saint Augustin, est errante (1) par toute la terre, & porte dans toutes les parties du monde les livres de la sainte écriture, & les prophéties qui ont annoncé le Messie & l'Eglise, afin que les ennemis de la vérité lui rendent le témoignage le plus fort, en persistant dans leur incrédulité qui a été prédite.

Les anciens docteurs Juifs ont poussé l'exactitude scrupuleuse, jusqu'à compter les versets, les mots & les lettres de la sainte écriture, dans le dessein de préserver ce texte de toute altération & de tout changement. Cet ouvrage, connu

(1) Gens Judæorum reproba per infidelitatem, à sedibus extirpata per mundum usquequaque dispergitur, ut ubique portet codices sanctos ; ac sic prophetiæ testimonium, quâ Christus & Ecclesia prænuntiata est, ne ad tempus à nobis fictum existimaretur, ab ipsis adversariis proferatur, ubi etiàm prædictum est ipsos non fuisse credituros. *S. Aug. epist. ad Volusian.* 137. *edit. Benedict.*

Verum tamen conterens non conteram domum Jacob, dicit Dominus. *Amos, c. 9. v. 8.*

Dabo eos in vexationem universis regnis terræ, & in maledictionem, & in stuporem, & in sibilum, & in opprobrium cunctis gentibus, ad quas ejeci eos. *Jerem. c. 29. v. 18.*

ſous le nom de la Maſſore, eſt qualifié par les Juifs, *la haie de la foi.* Les héréſies, formées dès le commencement de l'Egliſe, ont rendu les livres Canoniques de la nouvelle loi également inconteſtables. Dieu s'eſt ſervi des ennemis de la Religion, pour donner aux livres ſaints une authenticité ſinguliére, qui ne ſe trouve dans aucun autre livre, & qui ne permet pas d'y ſoupçonner l'altération d'un ſeul mot.

Diſtinction de ce qui eſt au-deſſus de la raiſon, & de ce qui eſt contre la raiſon.

Bayl. Rep. aux queſt. d'un prov. ch. 159.

Rien n'eſt mieux établi, que la diſtinction, qu'on a coutume de faire, de ce qui eſt au-deſſus de la raiſon, & de ce qui eſt contre la raiſon. Bayle a prétendu la rejetter cette diſtinction, ſur le fondement que tout ce qui n'eſt pas conforme à la raiſon, nous paroît y être contraire. Mais cette propoſition n'eſt véritable, que lorſque nous n'avons aucun motif ſupérieur, & auquel la raiſon reconnoiſſe elle-même qu'elle doit ſe ſoumettre, pour adhérer à ce qui n'eſt pas compris dans la ſphére de la raiſon. La profondeur des myſtéres, qui lui paroiſſent incompréhenſibles, eſt un motif de plus pour elle : c'eſt un charactére de divinité qui achéve ſa conviction.

C'eſt un principe connu de la raiſon avec évidence, qu'elle doit ſe ſoumettre aux vérités d'un ordre ſurnaturel. Nous

trouvons toujours une explication ſuffiſante pour croire, quoiqu'inſuffiſante pour comprendre. L'eſſence de la religion, eſt d'être compoſée de myſtéres incompréhenſibles, mais liés avec des preuves certaines & proportionnées à notre entendement. S'il faut le captiver, & faire le ſacrifice de ſa raiſon, c'eſt un ſacrifice qui eſt exigé par la raiſon même.

Bayle oppoſe en vain une objection tirée de l'exemple de la ſenſation viſuelle. *Quand une tour quarrée*, dit-il, *nous paroît ronde de loin, non-ſeulement nos yeux dépoſent très clairement qu'ils n'apperçoivent rien de quarré dans cette tour, mais auſſi qu'ils y découvrent une figure ronde, incompatible avec la figure quarrée. On peut donc dire que la vérité, qui eſt la figure quarrée, eſt non-ſeulement au-deſſus, mais encore contre le témoignage de notre foible vûë.* Il n'y a aucune parité des ſens & de la raiſon. La repréſentation des ſens eſt ſouvent différente des formes des objets, par les loix mêmes de l'impreſſion de l'objet ſur l'organe : mais il n'en eſt pas de même, de la faculté de raiſonner, lorſqu'elle fait ſon devoir. Dieu ne peut pas nous avoir donné une lumiére naturelle qui nous trompe, lorſque nous en faiſons un bon uſage, & que nos jugements répondent à l'évidence. Les vérités

naturelles ne viennent pas moins de Dieu, que les vérités révélées.

Comme la raiſon eſt un don de Dieu auſſi bien que la foy, leur oppoſition eſt impoſſible : mais leur ſéparation quant à leurs objets, & la ſupériorité de l'une à l'autre, n'offrent rien à l'entendement qui ne ſoit facile à croire, qui ne ſoit même le plus convenable à ces deux eſpéces de vérités.

Leibn. de la conform. de la foy avec la raiſ.

La révélation ne peut être contraire aux principes, dont la néceſſité eſt appellée par les Philoſophes logique ou métaphyſique, c'eſt-à-dire, dont l'oppoſé implique contradiction ; mais elle peut combattre des maximes, dont la néceſſité eſt appellée phyſique, qui n'eſt fondée que ſur les loix que Dieu a preſcrites à la nature. Les Théologiens de touts les partis (les ſeuls fanatiques exceptés) conviennent qu'aucun article de foy ne peut impliquer contradiction : & S. Athanaſe s'eſt mocqué, avec raiſon, de quelques auteurs de ſon tems, qui au ſujet de la paſſion de Jeſus-Chriſt, emploïoient des termes contradictoires.

Il eſt certain que les vérités évidentes & néceſſaires ne doivent jamais être abandonnées. C'eſt par elles, que la vraie religion peut être perſuadée à ceux qui ſont nés dans les ténébres de l'erreur.

Mais ce ſeroit une préſomption inſenſée & téméraire de prétendre que notre raiſon, trop foible pour connoître les ſeules vérités naturelles, pût les concilier avec la foy, d'une maniére qui fût à portée de notre entendement. La raiſon eſt une faculté bornée à l'enchainement des vérités d'un ordre purement naturel. Les myſtéres ſurpaſſent notre raiſon; ils contiennent des vérités qui ne ſont pas compriſes dans cet enchainement; mais *ils* ne ſont point contraires (1) à la raiſon, ni à aucune des vérités, où cet enchainement nous peut mener.

Il faut bien ſe garder de prendre pour des contradictions, les choſes dont nous ne pouvons avoir une idée claire & complette. Il y a une diſtance infinie entre ce qui eſt incompréhenſible & ce qui eſt contradictoire.

La certitude & l'évidence, dans les choſes naturelles, dépendent de ce principe. *Tout ce qui eſt contenu dans l'idée claire & diſtincte d'une choſe, ſe peut affirmer de cette choſe avec vérité.* Par rapport

(1) *Le célébre paſſage de Tertulien:* Mortuus eſt Dei filius; credibile eſt, quiâ ineptum eſt: & ſepultus revixit; certum eſt, quiâ impoſſibile eſt, *eſt une ſaillie qui ne peut être entenduë que d'une impoſſibilité phyſique ou morale. Tertull. de carne Chriſti.*

aux myſtéres, l'évidence n'eſt pas dans l'objet de la foy ; mais elle eſt dans le témoignage qui en démontre la certitude. *C'eſt là* (1) *lampe qui luit dans le lieu obſcur.*

L'art de penſer, part. 4. ch. 11.

Lorſque les hérétiques pour détruire les myſtéres de la foy, comme la Trinité, l'Incarnation, l'Euchariſtie, oppoſent de prétenduës impoſſibilités qu'ils tirent de la raiſon, ils s'éloignent en cela même viſiblement de la raiſon, en prétendant comprendre l'étenduë infinie de la puiſſance de Dieu. Quelques-uns ont même objecté des contradictions formelles dans ces myſtéres : examinons ſommairement ſi elles s'y rencontrent.

Du myſtére de la Trinité.

Il s'eſt trouvé des eſprits forts, ou plûtôt des eſprits foibles, qui ont oppoſé au myſtére de la Trinité cet axiome de Géométrie : *que deux choſes, qui ſont* (2) *les mêmes avec une troiſiéme, ſont les mêmes entr'elles.* Mais comment un ſi grand nombre de Philoſophes & de Géométres, qui ont admis ou même emploïé ce prétendu axiome, n'ont-ils pas remarqué qu'il eſt impoſſible & inconcevable ? Deux choſes ne peuvent avoir

(1) Lucernæ lucenti in caliginoſo loco. *Petr. epiſt. 2. c. 1. v. 19.*

(2) Quæ ſunt eadem uni tertio, ſunt eadem inter ſe. L'axiome Euclide eſt : Quæ eidem ſunt æqualia, & inter ſe ſunt æqualia. *Euclid. axiom. lib. 1.*

d'identité avec une troiſiéme, ni entr'elles : il ne reſulte jamais de cette ſuppoſition d'identités qu'une choſe unique. Deux choſes peuvent bien être ſemblables ou égales à une troiſiéme, & par-conſéquent ſemblables ou égales entr'elles : & en ce ſens, il n'y a aucune contradiction entre le myſtére & l'axiome, lequel demeure toujours infiniment au-deſſous du myſtére, & fort inſuffiſant pour l'expliquer ; mais il n'y a pas apparence de contradiction.

Dans l'ordre commun & naturel, la multiplication des perſonnes emporte celle des ſubſtances ou des natures ; mais il ne s'enſuit pas que dans l'ordre ſurnaturel ce ſoit la même choſe, ni que l'être infini exiſte à la maniére des êtres finis. Si un ſeul & unique Dieu eſt engendré & non engendré, c'eſt relativement à des perſonnes différentes. La contradiction ne peut être où il y a diverſité de rapports. Quand un principe eſt éternel, & qu'il agit néceſſairement, ſon effet lui eſt coëternel, quoique produit. Si le ſoleil étoit éternel, la lumiére le ſeroit auſſi, quoique produite, parce que le ſoleil produit néceſſairement la lumiére. *Tr. de la vérité.re log. part. 4 diſſert. 7. ch. 4.*

Hypatie, célébre Platonicienne, trouvoit de la contradiction dans le myſtére de l'Incarnation, & elle ne put ſe réſou- *Du myſtére de l'Incarnation.*

dre à croire un Dieu immortel & mortel. C'eſt qu'elle ne diſtinguoit pas les deux natures de Jeſus-Chriſt. L'homme, ſans comparaiſon, n'eſt-il pas ſpirituel & matériel, caduque & immortel, à raiſon des deux ſubſtances qui le compoſent?

Du myſtére de l'Euchariſtie.

C'eſt avec auſſi peu de fondement, qu'on a prétendu que la préſence réelle de Jeſus-Chriſt, dans le myſtére de l'Euchariſtie, emporte une contradiction, & que quelques auteurs Calviniſtes ont dit qu'il étoit contradictoire *qu'un corps fut un & multiple.* Il eſt fort véritable que cette propoſition eſt contradictoire; mais la foy des Catholiques Romains n'eſt pas telle. Au contraire, ils font profeſſion de croire que le corps de Jeſus-Chriſt, préſent dans le Très-Saint Sacrement de l'Autel eſt un, le même qui a ſouffert ſur la Croix, quoiqu'il ſoit en même tems en pluſieurs lieux. C'eſt une contradiction qu'un corps ſoit dans un lieu, & qu'il n'y ſoit pas; c'eſt une autre contradiction qu'un corps ſoit ſimple & multiple; mais il n'y a pas de contradiction qu'un corps unique ſoit en pluſieurs lieux. Deux propoſitions ne ſont contradictoires, que lorſque les termes de l'une ruiſent les termes de l'autre. A la vé-, il eſt contraire au cours ordinaire nature, qu'un corps ſoit à la fois en pluſieurs

Sentim. ſur l'hiſt. crit. du P. Simon, p. 220.

pluſieurs lieux : cette propoſition ne peut être compriſe dans l'enchainement de celles, où le raiſonnement humain eſt capable de nous conduire ; mais elle n'eſt point contradictoire, & par conſéquent elle eſt poſſible à une puiſſance infinie. Les Phyſiciens ne peuvent même s'accorder ſur l'eſſence du lieu, dans le cours naturel & ordinaire : mais ſoit qu'ils le conſidérent comme une ſimple relation, ſoit qu'ils en faſſent une ſubſtance diſtincte du corps qui le remplit, on ne trouvera aucune contradiction qu'un corps ſoit préſent à la fois en pluſieurs lieux.

Il ſera parlé bientôt des prétenduës contradictions, qui ont été imputées à la preſcience de Dieu : elles n'ont pas plus de fondement, que celles qui viennent d'être réfutées. Nous pouvons donc nous convaincre que les Payens, les Sociniens, les Calviniſtes, &c. n'ont fait que de vains efforts pour trouver des contradictions dans les myſtéres de notre foy. *Liv. 2 part. 2. c. 4.*

Je trouve plus de difficulté, en ce que des Phyſiciens de la communion Romaine abandonnent trop aiſément les propriétés matérielles, dans le Sacrement de l'Euchariſtie. Il n'en réſulteroit qu'un médiocre inconvénient, ſi la ſeule con- De l'impénétrabilité de la matre.

ſéquence, qui s'en enſuivroit, étoit que nous ignorons entiérement les propriétés des corps ; mais ces explications phyſiques ne peuvent ſe concilier avec l'eſſentiel de la foy ſur le myſtére. On lit dans les entretiens phyſiques d'Ariſte & d'Eudoxe : *Je ſçais qu'une main divine peut ſuſpendre & ſuſpend ſur nos Autels, l'impénétrabilité de la matiére..... les choſes, qui n'ont point d'étenduë, n'en font point par leur union. Se touchent-elles ? elles ſe (1) pénétrent parfaitement ; l'une admet l'autre en elle même ; l'une n'a rien hors de l'autre, puiſqu'elles ſe touchent par touts les endroits imaginables : autrement chacune renfermeroit des particules plus minces encore, les unes hors des autres ; & dès-là ſeroit étenduë ſans l'être en effet ; & la raiſon ne connoît point de pareilles contradictions dans la nature..... Tout conſpire à me perſuader que la matiére eſt une ſubſtance naturellement impénétrable, étenduë naturellement.* C'eſt une diſpoſition très-loüable de n'avoir aucun

Entret. phyſ. t. 1. p. 8. 9. 17.

(1) *On ne peut pas dire proprement des choſes, qui n'ont pas d'étenduë, qu'elles ſe touchent, ni qu'elles ſe pénétrent : car elles n'occupent pas l'eſpace à la maniére des corps. Comment ſe pénétreroient-elles, ne pouvant être admiſes les unes au dedans des autres, & pouvant encore moins ſe toucher ?*

égard aux lumiéres naturelles, dès qu'il s'agit d'un myſtére : mais en abandonnant ici les vérités phyſiques, il en réſulte des conſéquences très-dangereuſes.

En effet, il s'enſuit bien poſitivement des paſſages cités, que l'auteur paroît exclure ſeulement la contradiction des choſes naturelles ; & que le corps de Jéſus-Chriſt, étant dans un état de pénétrabilité ſur nos Autels, il y ſeroit étendu ſans l'être en effet. Ce qui entraineroit deux conſéquences bien éloignées des intentions du pieux & ſçavant auteur ; la 1. qu'il pourroit y avoir de la contradiction dans nos myſtéres : ce qui étant admis, rien n'empêcheroit que je ne puſſe être libre ſans l'être en effet, ou que Dieu, qui eſt la vérité même, ne pût tromper ſes créatures. La 2. conſéquence ſeroit, que le corps de N. S. n'exiſteroit pas ſur nos Autels avec la réalité des autres corps, & qu'il ne ſeroit pas le même qui a ſouffert pour nous ſur la croix. Nous ne pouvons donc éviter toute contradiction, & croire le myſtére dans toute ſon étenduë, qu'en nous attachant fermement à ce principe, que le corps de Jeſus-Chriſt, dans l'Euchariſtie, eſt impénétrable, qu'il eſt étendu, que c'eſt un corps réel, qui conſerve toutes les propriétés de la matiére ; &

qui n'eſt dépoüillé que de la qualité accidentelle de frapper les organes de mes ſens d'une maniére conforme à ſon état préſent. Inutilement objecteroit-on que le corps de N. S. eſt tout entier dans chaque parcelle de l'hoſtie. Cela ne prouve en aucune maniére, qu'il n'y ſoit pas doüé de toutes les propriétés qui conſtituënt la ſubſtance corporelle. Mais comment un corps impénétrable, un corps étendu, eſt-il dans chaque parcelle de l'hoſtie ? Comment eſt-il en pluſieurs lieux à la fois ? Comment eſt-il contenu dans un eſpace qui paroît ſi petit à mes ſens ? Je réponds premiérement que l'eſpace, qui contient le corps de N. S. n'eſt pas tel pour l'étenduë, qu'il paroît à mes ſens : & en ſecond lieu, que le *comment* du myſtére n'eſt pas du reſſort de ma foible raiſon ; & qu'il me ſuffit qu'il n'y ait point de contradiction, tout étant poſſible à une puiſſance infinie, hors le contradictoire, qui ne fait pas une exception, puiſqu'il n'exiſte ni dans la nature, ni métaphyſiquement, ni par abſtraction.

Je ſoumets le tout aux déciſions de ceux que Jeſus-Chriſt a établis juges de la foy ; & je ne veux jamais avoir d'autre croïance, que celle de l'égliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine. Elle

éſt fondée ſur la parole de Dieu-même ; & ſur les lumiéres naturelles.

L'erreur empruntant le maſque de la vérité, a pû quelquefois ſéduire les hommes ; mais les ſéductions ſont vaines & paſſagéres. Toutes les fauſſes religions ont été des inventions humaines : les moins clairvoïants en découvrent la ſource : on ſçait l'époque de leur commencement, on pénétre même les motifs de leur origine. Quel ſujet d'aſſurance pour celui qui profeſſe la véritable Religion, de voir qu'elle n'a d'autre commencement que le monde, & qu'elle ne peut avoir d'autre auteur que Dieu-même ! Quelle conviction de la vérité, ſuivant la penſée d'un grand Evêque, quand on conſidére la Religion en poſſeſſion de tous les ſiécles ; quand on penſe que de Clement XII. aſſis ſur la chaire de ſaint Pierre, on remonte ſans interruption juſqu'à ce prince des Apôtres, établi par Jeſus-Chriſt ; d'où, en prenant la ſuite des Pontifes qui ont ſervi ſous la loi, on va juſqu'à Aaron & juſqu'à Moïſe, de là juſqu'aux Patriarches & juſqu'à l'origine du monde, où l'on trouve notre ſainte Religion émanée de Dieu-même ! L'évidence de ces preuves fait la condamnation de tous ceux, dont l'eſprit refuſe de s'y ſoumettre. *Jacq. Benig. Boſſ.*

LIVRE SECOND.

PARTIE SECONDE.

DE LA MÉTAPHYSIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Divinité.

Objet de la Métaphyſique.

L'Objet de la Métaphyſique, eſt la connoiſſance des choſes purement intellectuelles, & qui ne tombent pas ſous les ſens. C'eſt une théologie fondée ſur la raiſon ſeule, qui conſidére la divinité & les ſubſtances ſpirituelles créées. Les plus célébres Philoſophes en ont fait leur principale étude. Le ſentiment de Pline (1) a été au contraire, que l'homme n'eſt ni intéreſſé dans ces recherches, ni capable de ces découvertes.

Cette partie de la Philoſophie eſt, malgré le ſentiment de Pline, la plus intéreſſante de toutes, puiſqu'elle ſe propoſe de connoître la Divinité dont nous

(1) Mundi extera indagare, nec intereſt hominis, nec capit humanæ conjectura mentis. *Plin. lib. 2. c. 1.*

dépendons, & l'ame qui eſt la portion la plus noble de nous-mêmes.

Les ouvrages de Dieu, qui nous élévent à la connoiſſance de l'Etre ſuprême, Créateur de l'Univers, ſont repréſentés par cette chaîne myſtérieuſe, qui partant du ciel, ſuivant Homére, & s'étendant juſqu'à la terre exprime la correſpondance entre Dieu & les hommes; mais les défauts de l'eſprit humain le rendent inſenſible à tant d'avantages. Il eſt rarement d'accord avec lui-même: il eſt rempli naturellement de l'ardeur la plus inquiéte pour la vérité, & il ferme les yeux le plus ſouvent à ſes rayons, comme à ceux d'un Soleil, que la foibleſſe de ſes regards ne peut ſoutenir: ou s'il entreprend (1) de ſonder la Majeſté Divine, ſon éclat l'accable.

Alors, dans les ténébres où il s'eſt plongé lui-même, ſéduit par des inclinations perverſes, il ne conçoit & ne produit que des erreurs proportionnées à une ſource auſſi corrompuë. Il ſe rend auſſi-tôt l'eſclave de ces erreurs, & vérifie cette réflexion très-ſenſée, que la nature entiére ne renferme rien de ſi foible & de ſi miſérable que l'homme, qui s'aſſervit aux chiméres que lui-même a produites.

(1) Qui ſcrutator eſt majeſtatis, opprimetur à gloriâ. *Prov. c. 25. v. 27.*

Les hommes ont adoré tout ce qu'il y a de plus vil ou de plus déteſtable.

L'eſprit & le cœur ont eu part à la naiſſance de l'Idolatrie ; de ces deux ſources empoiſonnées l'une par l'autre, eſt ſorti ce torrent d'impiétés, qui a inondé la terre. Il eſt très-utile d'en rappeller le ſouvenir à l'eſprit humain, pour l'humilier & le faire rentrer en lui-même. C'eſt dans cette vûë que les premiers Chrétiens conſervoient les monuments honteux de l'Idolatrie. Théophile évêque d'Alexandrie, produiſit au grand jour tout ce qui ſe trouva dans l'intérieur d'un temple, pour faire connoître les ridicules myſtéres du Paganiſme. Ce détail d'opinions monſtrueuſes n'eſt plus néceſſaire pour détruire le Paganiſme : mais c'eſt une des preuves qui établiſſent invinciblement la néceſſité d'une religion révélée, puiſque l'eſprit humain livré à lui-même eſt capable de ſi affreux deſordres.

Socr. lib. 5. c. 16. Theodor. lib. 5. c. 22.

Les Nations les plus polies n'ont pas été exemtes des égaremens les plus outrés. Les Lacédémoniens ont élevé des autels à la mort & à la crainte ; les Athéniens ont conſacré des temples à l'impudence, aux tempêtes, à la proſtitution ; les Romains à la terreur, à la (1) fiévre, à la mauvaiſe fortune.

Clem. Alex. in admonit. ad Gent.

Appian. de bell. Punic. Ælian. lib. 12. Variar. c. 11.

(1) Febris fanum in Palatio dicatum eſt ; Orbonæ ad ædem Larium, & ara malæ fortunæ

Les Egyptiens cette nation ſi diſtinguée par la ſageſſe, les ſciences & les arts, prenoient (1) pour objet de leur culte, les choux & les oignons de leurs Jardins. On a vû cette nation adorer les (2) Crocodiles, les Ibis, les Singes. Tandis que le Crocodile étoit adoré dans une province de l'Egypte, le culte de l'Ichneu- *Strab. l.* 17.

Exquiliis. *Plin. lib.* 2. *c.* 7. *Val. Max. lib.* 2. *c.* 5.

(1) Porrum & cæpe nefas violare & frangere morſu :
O ſanctas gentes, quibus hæc naſcuntur in hortis Numina ! *Juven. ſat.* 15. *Plin. lib.* 19. *c.* 6.

(2) Crocodilon adorat
Pars hæc, illa pavet ſaturam ſerpentibus ibim ;
Effigies ſacri hîc nitet aurea cercopitheci. *Juven. loc. cit.*

On a dit, pour excuſer les Egyptiens, qu'ils n'avoient conſacré aucun animal, dont ils ne tiraſſent quelque utilité : Cic. de nat. deor. lib. 1. *Mais outre que les utilités, qu'on peut retirer du crocodile, ne ſont pas bien connuës, y a-t-il rien de plus ridicule, que de rendre un culte divin à tout ce qui apporte quelque utilité, de quelque nature qu'il ſoit ? Ce que dit Porphyre, n'eſt guéres moins frivole, que ces animaux & ces plantes n'étoient pas les objets du culte des Egyptiens, mais qu'ils y conſidéroient la puiſſance divine qui ſe manifeſte inteſſamment aux hommes. S. Clément d'Alexandrie fait cette réflexion, qu'au moins les dieux des Egyptiens n'étoient pas chargés des mêmes crimes, que ceux des Grecs. Clem. Alex. admonit. ad Gent.*

mon ennemi du Crocodile étoit établi dans une autre. Quand le feu prenoit à leurs maiſons, ils s'appliquoient moins à l'éteindre qu'à ſauver leurs Chats. N'oſant toucher aux animaux ſacrés dans une famine, ils mangeoient de la chair humaine, & en nourriſſoient même ces animaux. Cambyſe attaquant la ville de Péluſe, mit des chiens & des chats devant les premiers rangs de ſes troupes : les Egyptiens n'oſérent ſe défendre, de peur de bleſſer quelqu'un des animaux ſacrés. La nourriture & les funérailles de ces divinités ridicules coutoient des ſommes immenſes.

Juſt. Lipſ. monit. & exempl. polit. lib. 1. c. 3.

Polyæn. Stratag. lib. 7.

Diod. Sic. lib. 1. part. 2.

Un Soldat Romain ayant tué un Chat par hazard & ſans deſſein, dans une fête ſolemnelle célébrée à l'occaſion du titre de Roi & d'allié de la République donné à Ptolémée Aulétés par le Sénat & le peuple Romain, ce Soldat fut mis en piéces, ſans que la crainte du nom Romain, ni les priéres du Roi puſſent le ſauver. Les fauſſes religions ont été les ſources (1) des diviſions les plus funeſtes.

Les Mouches (2) ont été adorées, & il

(1) ..... Summus utrinque
Inde furor vulgo, quòd numina vicinorum
Odit uterque locus, dùm ſolos credit habendos
Eſſe Deos, quos ipſe colit. *Juven. Sat.* 15.

(2) *Beelzebuth eſt dérivé de Baal-Zebub, Sei-*

y avoit un Dieu (1) Pet. Ceſar, & Pline décrivent avec quelle religion nos anciens Druides alloient cueillir le gland nouveau. Les Paleſtins Amorrhéens adoroient les Moutons, qu'ils appelloient Eſthérot, & qu'ils mangeoient pourtant. En quoi s'eſt abuſé Cicéron, qui a écrit qu'aucun homme (2) n'avoit pouſſé la ſtupidité juſqu'à ériger en Divinité ce qui lui ſervoit de nourriture. Les Syriens alloient chercher leurs Dieux parmi les poiſſons, en l'honneur de Dercéto, mere de Sémiramis, parce que Dercéto, ſelon eux, avoit été moitié femme, & moitié poiſſon. *Diod. Si lib. 2.*

Les Druſſes, qui habitent (3) les mon-

gneur des mouches. Les Septante, ſuivis par Joſeph, l'ont ainſi traduit. 4. Reg. c. 1. Joſeph, liv. 9. des antiq. c. 1. Baal-Zebub étoit le dieu des Accaronites.

(1) Nec Serapidem magis, quàm ſtrepitus per pudenda corporis expreſſos, contremiſcunt. *Minut. Fel. C'étoit, ſuivant S. Jérôme, le culte des habitants de Péluſe.* Ut taceam de formidoloſo & horribili cepe & crepitu ventris inflati, quæ Peluſiaca religio eſt. *S. Hieronym. in Iſai. lib. 13. c. 46.* Crepitus ventris pro numinibus habendos eſſe docuere. *S. Clem. Rom. Recognit. lib. 5.*

(2) Ecquem tàm amentem eſſe putas, qui illud quo veſcatur Deum credat eſſe? *Cic. de nat. Deor. lib. 3.*

(3) *Les Druſſes prétendent être François ori-*

Mémoir. du Chev. d'Arvieux, tom. 1. tagnes du Liban, croient qu'il y eut autrefois un Dieu, qui créa le ciel & la terre ; mais qu'il s'eſt laiſſé ſurprendre par les vents, qui l'ont emporté ſi loin, que, depuis ce tems-là, on n'en a eu aucune nouvelle.

Charr. de la Sag. Leibnitz Théod. Charron remarque, qu'il n'y a rien dans la nature, qui n'ait été déifié. Xaca, Philoſophe célébre parmi les Orientaux, a attribué la Divinité au néant même. Sous l'Empire du grand Mogol, la Vache eſt l'objet de l'adoration publique. Les Samogitiens ont une Vache d'or, qui leur eſt ce qu'étoit le Veau d'or aux Iſraëlites Idolatres, & le Veau d'or lui-même étoit une imitation du Dieu Apis des Egyptiens.

A Bengale, l'Eléphant blanc eſt en poſſeſſion des honneurs de la Divinité ; & certains Tartares adreſſent leur culte à la premiére bête qu'ils rencontrent dans la journée. Pluſieurs Idolatres de Bengale & de la côte de Coromandel adorent, tout le reſte du jour, la premiére choſe qui s'eſt offerte à leur vûë le matin. Marc Paul, Pigafetta, & autres voïageurs té-

Voïag. de Schouten, t. 2.

ginaires, & iſſus d'une troupe, qui du tems de la premiére croiſade, ſous les ordres d'un Prince de la maiſon de France, de la branche de Dreux, s'empara du pays que ce peuple occupe encore aujourd'hui. Le P. Margat, hiſt. de Tamerlan, liv. 8.

moignent la même abſurdité des peuples de Java, de pluſieurs Indiens Orientaux, & des noirs de la côte de Guinée.

Un Temple de Malabar, dédié à un Singe, eſt orné (1) de ſept cents piliers de marbre. Rien n'eſt plus célébre dans les Relations des Indes Orientales, qu'une dent de Singe, dont les Idolatres offrirent une prodigieuſe quantité d'or, pour la racheter des Portugais; ce que l'Archevêque de Goa ne voulut pas permettre. *Dict. de Th. Corn. art. Malab.*

Quelques peuples d'Afrique adorent encore aujourd'hui les raves, & les oignons. Dans le Pégu, on croit que celui qui devient la proye d'un Crocodile, eſt ſanctifié. Dans le Congo, on adore les Serpens, les Chévres, les Tigres, les Oiſeaux, & pluſieurs Plantes. Les habitants de l'Iſle Formoſa obſervent le culte du Diable bien plus religieuſement que celui de Dieu; *car Dieu*, diſent-ils, *qui eſt bon de ſa nature, ne peut nous faire aucun mal, au lieu qu'il eſt de la derniére importance d'appaiſer par des Sacrifices, le Diable qui eſt porté à mal faire.* Dans le Calicut, on croit que Dieu s'eſt déchargé ſur le Diable du gouvernement du monde; & s'ils regardent le premier *Atl. Hiſtoriq. t. 6. Diſſert. ſur l'Afriq. Cérem. & Couſt. Relig. des Peupl. idolátr. t. 4. Dict. de M. de la Mart. art. Calicut.*

(1) Templa felibus, Scarabeis, & buculis, ſublimibus ſunt elata faſtigiis. *Arnob. adverſ. gent. lib.* 1.

tendre que le Sénat fut contraire à cette propoſition, par flatterie pour Tibére, qui avoit refuſé lui-même d'être mis au nombre des dieux; comme ſi, après le refus de cet Empereur, les honneurs divins ne devoient plus être accordés. Si cette hiſtoire eſt (1) véritable, Dieu ne voulut pas permettre que ſon culte fût mêlé avec toutes les abominations de l'idolatrie.

Dieu empêcha auſſi que le deſſein inſenſé d'Héliogabale ne fût exécuté. Il avoit réſolu de (2) réunir dans un ſeul temple touts les cultes, du Paganiſme, des Juifs, des Samaritains, des Chrétiens,

Tertull. apologet. c. 5. Mais on ne doit pas entendre que le Sénat ait rejetté la propoſition, parce qu'elle venoit de l'Empereur; & le véritable ſens eſt que le Sénat rejetta la propoſition, parce que l'Empereur n'avoit pas lui-même accepté le titre de dieu.

(1) Du Pin a traité la lettre de Pilate d'apocryphe; & il a regardé comme une fable la propoſition que Tibére fit, dans le Sénat, au ſujet de cette lettre, de mettre Jeſus-Chriſt au nombre des dieux.

(2) Dicebat prætereà Judæorum & Samaritanorum religiones & Chriſtianam illuc transferendam; ut omnium culturarum ſecretum Heliogabali ſacerdotium teneret. *Lamprid. in Heliog. Le dieu, nommé Héliogabale, dont cet Empereur portoit le nom, parce qu'il avoit été le pontife de ſon temple, a été pris par les uns pour le ſoleil, par les autres pour Jupiter.*

afin de rendre la prêtriſe de ſa divinité univerſelle.

Il y avoit des Divinités ſupérieures, moïennes & inférieures. Les douze divinités appellées (1) majeures, étoient Jupiter, Junon, Minerve, Neptune, Apollon, Mars, Mercure, Vulcain, Cérés, Diane, Vénus & Veſta. D'autres Dieux étoient les Conſeillers d'Etat (2) de Jupiter. L'Evénement étoit (3) un de ces Dieux : on ne pouvoit aſſurément choiſir un meilleur Conſeiller, & plus néceſſaire à toutes les délibérations. Tout l'Olympe fut tellement effraïé de la révolte des Géants, que toutes les Divinités ſe (4) métamorphoſérent, Jupiter en bélier, Apollon en corbeau, Bacchus en chevreau, Diane en chatte, Junon en va-

(1) *Ennius a renfermé dans ces deux vers les noms des douze grandes Divinités :*

Juno, Veſta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi', Neptunus, Vulcanus, Apollo.

(2) Dii conſentes.

(3) *Sous le titre de* bonus eventus.

(4) Dux que gregis, dixit, fit Juppiter, unde recurvis
Nunc quoque formatur Libycus cùm cornibus Ammon,
Delius in corvo, proles Semeleïa capro,
Fele ſoror Phœbi, niveâ Saturnia vaccâ,
Piſce Venus latuit, Cyllenius ibidis alis. *Ovid. Metam. lib. 5.*

che, Venus en poiſſon ; Mercure en ibis.

Montagn. liv. 2. ch. 13. » Il en eſt, dit Montagne, de ces Dieux » ſi chétifs & populaires, qu'il en faut en- » taſſer bien cinq ou ſix, à produire un » épi de blé, & en prennent leurs noms » divers : trois à une porte, celui de l'ais, » celui du gond, celui du ſeuil ; quatre à » un enfant, Protecteurs de ſon maillot, » de ſon boire, de ſon manger, de ſon » teter. «

S. Aug. lib. 4. de civ. dei, c. 8. La Déeſſe Segetia n'eût-elle pas dû ſuffire à la protection des grains, depuis qu'ils ſont hors de terre, juſqu'à ce qu'ils ſont en épi ? cependant on leur a donné pluſieurs autres Divinités Tutelaires à chaque changement qui leur arrive par le progrès de la maturité.

Si une mere donnoit deux (1) Gouvernantes à ſon enfant, dont l'une ſeroit chargée uniquement de le faire manger, & l'autre de le faire boire, comme les Payens ont établi deux Divinités différentes pour ces deux emplois, la Déeſſe Educa & la Déeſſe Potina, ne traiteroit-on pas de folie une pareille affectation ?

(1) Si duas quiſpiàm nutrices adhiberet infanti, quarum una nihil niſi eſcam, altera nihil niſi potum daret, ſicut iſti ad hoc duas adhibuerunt Deas, Educam & Potinam, nempe deſipere, & aliquid mimo ſimile in ſua domo agere videretur. *S. Aug. de civit. Dei, lib. 6. c. 9.*

S. Auguſtin s'éléve enſuite contre les infamies de la religion Payenne. *S. Aug. lib. 6. de civit. Dei c. 9.*

On célébroit la fête de la Déeſſe Fornicaria, qui préſidoit aux fours, afin que le pain fût bien cuit. Il y avoit un Dieu, dont le département ne s'étendoit qu'au (1) fumier dont on engraiſſoit les terres.

Les Romains avoient une vénération particuliére pour les Dieux Pénates ou Domeſtiques, autrement appellés Lares. On voit dans une Comédie de Plaute une de ces Divinités, qui ſe louë beaucoup (2) de la piété de la Fille de la maiſon. De-là ces exhortations de combattre juſqu'à la mort pour les autels & les foyers. Il y avoit quatre ſortes de pénates, les uns ſubordonnés à Jupiter, les autres à Saturne; le troiſiéme ordre étoit compoſé des divinités infernales, le quatriéme d'hommes mortels. Les chemins, comme les maiſons, avoient leurs divinités. Les Dieux tutelaires du parti de Marius ou de Céſar pouvoient-ils être les mêmes que ceux du parti de Sylla & de Pompée? Non-ſeulement on croioit que ces Dieux étoient favorables à des intérêts contraires, mais qu'ils combattoient même les uns contre les autres, à l'occaſion des *Arnob. li* 3.

(1) *Ce Dieu ſe nommoit* Sterquilinus.
(2) Huic filia eſt, ea mihi quotidie

querelles & des guerres des hommes.

Chaſſe des Cauniens pour ſe délivrer des Dieux. *Herod. Clio.*

Les Cauniens, peuple de Carie dans l'Aſie mineure, ſurchargés du nombre exceſſif de Divinités, dont le culte les fatiguoit, firent une célébre chaſſe, où ils battirent l'air de leurs Javelots, pourſuivant ces dieux importuns juſques ſur les frontiéres, pour les obliger de ſortir de leur païs.

Les Ethiopiens repréſentoient les Dieux noirs & camus, les Thraces les peignoient roux & les yeux bleus, chacun donnant à la divinité ſa propre reſſemblance, ſuivant la remarque de Xénophane, qui diſoit, *que ſi les bœufs ou les lions ſçavoient peindre, ils repréſenteroient les dieux ſous une figure ſemblable à la leur.* Le peintre Aurelius faiſoit de (1) ſes maîtreſſes les déeſſes de Rome.

Xénoph. ap. Clem. Alex. Strom. lib. 7.

Montagn. liv. 1. ch. 14.

Le Roi de Thrace avoit une Religion particuliere : le culte de Mercure étoit

Herodot Terpſych.

Aut thure, aut vino, aut aliquî ſemper ſupplicat,
Dat mihi coronam. *Plaut. in Aulular.*

(1) Fuit & Aurelius Romæ celebris, paulo ante Divum Auguſtum, niſi flagitio inſigni corrupiſſet artem, ſemper alicujus amore fœminæ flagrans, & ob id deas pingens, ſed dilectarum imagine, atque in picturâ ejus ſcortâ numerabantur. *Plin. lib. 35. c. 10.*

réſervé à lui ſeul ; il dédaignoit les Dieux de ſes ſujets, Mars, Diane, & Bacchus. A Rome, les femmes Plébéïennes n'étoient point admiſes dans le temple de la pudicité Patricienne. Elles avoient leur temple ſéparé. *L'antiq. expl. par fig. t. 1. part. 2. pag. 358.*

L'idolatrie tendoit uniquement à flatter les paſſions. Tout manifeſtoit en elle l'impureté de ſa ſource. Des dieux vindicatifs, & débauchés (1) étoient au gré d'une nature corrompuë. *Vos dieux*, dit S. Auguſtin, *au lieu de* (2) *punir les crimes, enſeignent par leurs exemples à les commettre. Comment donnez vous pour* (3) *des dieux*, dit Arnobe, *ceux avec leſquels aucun de vous ne voudroit que ſes proches, ou ſes amis, euſſent la moindre reſſemblance?*

Il y a encore des ſectes, en différentes parties du monde, où l'on regarde comme ſaintes des abominations, qui ne

(1) Deum eſſe amorem, turpiter vitio favens
Finxit libido ; quoque liberior foret,
Titulum furori numinis falſi addidit. *Sen. in Hippol. v.* 194.

(2) Autores enim doctoreſque peccatorum eſſe adſolent, non ultores. *S. Aug. de civit. Dei, lib.* 3. *c.* 3.

(3) Hoſcine nobis Deos importatis, infligitis, quorum ſimiles vos eſſe, nec alium velitis quemquàm ſanguinis vobis gradu vel jure familiaritatis adjunctum ? *Arnob. adverſ. Gent. lib.* 5.

doivent jamais être exprimées, ſuivant le conſeil de S. Paul, & dont la nature a trop d'horreur pour qu'elles fuſſent ſuffiſamment voilées par les langues ſçavantes, dans leſquelles on eſt accoutumé à ne prendre que trop de licence.

Lucien, dial. de la Nécrom.

Les Payens ont ſenti eux-mêmes l'abomination d'un pareil culte. Ménippe ne ſçait quel parti prendre entre les Loix & les exemples des dieux. Ovide n'emploïe rien de plus ſéduiſant pour bannir la pudeur, que l'exemple de Jupiter, qui a (1) rendu pieux tout ce qui eſt agréable, tout étant devenu permis ſous un Dieu époux de ſa ſœur. Quelle invention plus propre à allumer le feu des paſſions, ſuivant la penſée de Sénéque, que de les (2) autoriſer des exemples des Dieux? Si ces fauſſes religions euſſent été inventées par la politique, comme quelques-uns (3) l'ont prétendu, il faut avoüer que rien n'étoit

Ariſtot. lib. 14. Metaph. c. 8.

(1) Juppiter eſſe pium ſtatuit quodcunque juvaret:
Et fas omne facit fratre marita ſoror.

(2) Quid eſt aliud vitia noſtra incendere, quam autores illis adſcribere Deos. *Senec. de brevit. vitæ c. 16.*

(3) Totam de Deo immortali opinionem fictam eſſe ab hominibus ſapientibus reipublicæ cauſâ, ut quos ratio non poſſet, eos ad officium religio duceret. *Cic. de nat. deor. lib. 1. Sext. Empir. adverſ. Mathem.*

plus éloigné du but qu'elles s'étoient proposé.

Pline (1) traite comme la plus mépri-sable de toutes les puérilités, une Reli-gion qui adore les bêtes, & tout ce qu'il y a de plus vil dans la nature; qui enſei-gne que les Dieux ſe marient, que les uns ſont tout blancs de vieilleſſe, les au-tres toûjours jeunes, que d'autres reſtent perpétuellement dans l'enfance, qu'il y en a d'aîlés, de boiteux, que certains meurent & renaiſſent alternativement. *Mais n'eſt-ce pas le comble de l'impudence*, ajoute-t-il, *de leur attribuer des adultéres, des querelles, des haines, des larcins, & toutes ſortes de crimes?* Socrate ſe moc-quoit des inimitiés & des guerres des dieux; de Saturne enchainé par Jupiter ſon fils pour le punir de ce qu'il dévoroit ſes enfans, &c. *Plat. in Eutyphr.*

(1) Gentes verò quædàm animalia & aliqua etiàm obſcœna pro Diis habent, ac multa dictu magis pudenda, per fœtidos cibos & alia ſimilia jurantes. Matrimonia quidem inter Deos credi, tantoque ævo ex his neminem naſci & alios eſſe grandævos, ſemperque canos, alios juvenes atque pueros, atri coloris, aligeros, claudos, ovo editos, & alternis diebus viventes morienteſque, puerilium prope deliramento-rum eſt: Sed ſuper omnem impudentiam adul-teria inter ipſos fingi, mox jurgia & odia, at-que etiàm furtorum eſſe & ſcelerum numina. *Plin. lib. 2, c. 7.*

Divinités qui préſidoient aux crimes.

Mercure étoit le Dieu (1) des voleurs, & ſe piquoit lui-même de beaucoup d'adreſſe dans le vol. La Déeſſe Laverne préſidoit aux larcins, Horace (2) rapporte la priére que les voleurs lui adreſſoient: *Belle Déeſſe accordez-moi la grace de voler impunément, en paroiſſant homme de bien; & couvrez d'une nuée épaiſſe mes larcins & mes fraudes.* Plaute (3) marque auſſi qu'on l'invoquoit de cette maniére: *Déeſſe, augmentez la ſubtilité, & la viteſſe de mes mains dans les vols.*

Il y avoit pluſieurs autres Divinités qui préſidoient aux crimes, & entr'autres les Euménides. O *Céſar*, s'écrie Lucain, *Quelles* (4) *Divinités favorables aux crimes as-tu invoquées? quelles Euménides as-tu engagées dans ton parti?*

Les perſécutions d'Enée ont leur cauſe dans la rancune que Junon conſerve du

(1) Te boves olim niſi reddidiſſes
Per dolum amotas, puerum minaci
Voce dum terret, vacuus pharetrâ
Riſit Apollo. *Hor.*

(2) Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da juſto ſanctoque videri,
Nubem peccatis & fraudibus objice noctem.
Hor. lib. 1. epiſt. 16.

(3) Mihi, Laverna, in furtis ſceleraſſis manus. *Plaut. in frag.*

(4) At tu quos ſcelerum ſuperos, quas ritè vocaſti
Eumenidas, Cæſar? *Lucan. lib. 8.*

Jugement

Jugement de Paris, (1) qui avoit préféré la beauté de Venus à la ſienne. C'eſt la jalouſie implacable de la même Déeſſe, qui expoſe Hercule, fils d'une Rivale, à des dangers continuels, dont il ne peut ſe délivrer que par ſes douze travaux. Toute la Jeuneſſe Romaine eſt paſſée au fil de l'épée à la bataille de Cannes, parce que Junon eſt animée d'une furieuſe colére, de ce que le Conſul Terentius Varron avoit eu l'imprudence de mettre un beau garçon en ſentinelle dans le temple de Jupiter. Sans les reſſources de fermeté qui ſauvérent les Romains, c'étoit fait d'une République d'ailleurs ſi favoriſée des dieux. *Val. Max. lib. 1. c. 2.*

Arnobe fait l'énumération de touts les crimes de Jupiter, & des autres Divinités. S. Juſtin s'engage à prouver que les opinions des Philoſophes ſur la nature de Dieu, ſont encore plus ridicules que les fictions des Poëtes. *Arnob. adv. Gent.* *S. Juſtin. Cohortat. ad Græc.*

Les uns ont fait les Dieux mâles ou femelles : les autres, comme Mercure Triſmégiſte & Orphée, ont enſeigné que les Dieux étoient Androgynes, c'eſt-à-dire, participants des deux ſexes. Zénon & Xé-

(1) Manet altâ mente repoſtum
Judicium Paridis, ſpretæque injuria formæ.
Virg.

nophane ont fait Dieu de (1) figure ronde ; Platon, de figure triangulaire ; Epicure a donné à Dieu une forme humaine ; opinion renouvellée par les Hérétiques, appellés *Anthropomorphites.*

Les Pythagoriciens enſeignoient que Dieu eſt un nombre & une harmonie. Thalès & les Platoniciens rempliſſoient l'air de Démons, l'eau de Tritons, de Néréïdes & de Naïades. Il n'y avoit ſi petit ruiſſeau, qui n'eût ſa Divinité particuliére.

Anaximandre & Pline ne diſtinguoient (2) point Dieu de la nature. Anaximéne (3) enſeignoit que l'air étoit Dieu. Cicéron a recueilli pluſieurs penſées abſurdes des anciens philoſophes ſur la Divinité.

Cic. de nat. Deor. lib. 1.

Spinoſa, dans le dernier ſiécle, a renouvellé une hypothéſe (4) monſtrueuſe, ſuivant laquelle tout l'univers n'eſt qu'une ſeule ſubſtance, & cette ſubſtance eſt Dieu, en ſorte que toutes les parcel-

(1) Stoïci rotundam Deo dederunt formam. *Sen. epiſt.* 94.

(2) Is infinitatem naturæ dixit eſſe, è quâ omnia gignerentur. *Cic. Acad. quæſt. lib.* 4.

Per quæ haud dubiè declaratur naturæ potentiam id quoque eſſe quod Deum vocamus. *Plin.*

(3) Poſt. Anaximenes aëra Deum ſtatuit. *Cic. de nat. Deor. lib.* 1.

(4) Juppiter eſt quodcunque vides, quocunque moveris. *Lucan. lib.* 9. *Strab. lib.* 16. &c.

les de la matiére ſont des portions de la Divinité. C'eſt le dernier effort de la folie. S'il n'y a qu'une ſubſtance, & que cette ſubſtance ſoit Dieu, elle eſt à la fois penſante & matérielle; libre & contrainte; agiſſante & paſſive; heureuſe & livrée à la douleur: le ſujet enfin des modalités les plus diverſes & les plus contradictoires. Elle réünit en ſoi les perfections & les défauts; le bien & le mal; les vices & les vertus; les connoiſſances & l'ignorance; la reſtriction & l'infinité; la puiſſance & la ſervitude; toutes les incompatibilités, toutes les répugnances les plus formelles. Si le Paganiſme faiſoit combattre les dieux contre les dieux, ou contre les Titans, ou contre les hommes, c'étoient au moins des êtres divers; ici c'eſt le même Etre, qui contient dans ſa ſubſtance les oppoſitions, les contrariétés, les diſcordes.

On a peine à concilier la tolérance des Athéniens à l'égard des Poëtes, en matiére de religion, avec leur extrême ſévérité envers les Philoſophes. Ariſtophane rempliſſoit ſes Comédies des traits les plus ſatyriques (1) ſur les Dieux, ſans être in-

(1) *La Comédie Grecque parloit des Dieux avec une telle licence, qu'elle a donné lieu au Proverbe*, tamquàm de plauſtro loqui, *pour exprimer l'impiété.*

quiété à ce ſujet, en même tems que Socrate, & pluſieurs Philoſophes étoient condamnés à mort, ſur quelques ſoupçons de déſaprouver les ſuperſtitions du peuple.

Diog. Laërt. in Protag. *Diod. Sic. lib. 13.* Protagoras d'Abdére fut banni à perpétuité, & ſes livres condamnés au feu, parce qu'il avoit écrit que l'entendement humain eſt trop foible pour connoître l'exiſtence des dieux. Diagore Mélien, pour avoir combattu plus ouvertement la religion d'Athénes, fut condamné à mort.

Diog. Laërt. in Stilp. Stilpon aïant dit que la Minerve de Phidias étoit fille de Phidias le Sculpteur & non de Jupiter, & que ce n'étoit point une Divinité, il fut accuſé devant l'Aréopage. Sa défenſe fut, qu'il avoit dit à la vérité que Minerve n'étoit pas un dieu, croïant avec les Athéniens qu'elle étoit une déeſſe. Cette défaite n'empêcha pas l'Aréopage de le bannir. Sur quoi Théodore dit que l'Arrêt étoit juſte, & que l'habillement de Minerve étant de marbre, on ne pouvoit juſtifier la témérité de Stilpon, qui n'avoit pas pû connoître le ſexe de Minerve.

S. Auguſtin (1) reproche aux Payens,

(1) Nec alii dii rideantur in theatris quàm qui adorantur in templis; nec aliis ludos exhibeatis, quàm quibus victimas immolatis. *S. Aug. de civit. Dei, lib. 6, c. 6.*

que les dieux qu'on joue ſur les théâtres, ſont les mêmes qu'on adore dans les temples. Qu'y a-t-il de plus inſenſé que cette confuſion de culte & de railleries? quelle abſurdité dans des contradictions ſi honteuſes à la raiſon! Horace fait dire (1) à une Statue de Priape : *J'étois autrefois un tronc de figuier, inutile à toutes ſortes d'uſages ; lorſqu'un Charpentier ne ſçachant d'abord s'il feroit de moi un banc ou un dieu, ſe détermina à m'ériger en divinité. Vos dieux*, diſoit Tertullien aux Payens, *ont plus à ſouffrir des vers, que les Chrétiens, de vos bourreaux :* & Arnobe repréſentoit à ces mêmes idolâtres, que ce qu'ils adoroient, n'étoit (2) autre choſe que la retraite des chauveſouris, des rats, des mittes, & autres bêtes immondes qui fuient la lumiére.

Denys le tyran (3) ajoûtoit les raille-

(1) Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum :
Cùm faber incertus ſcamnum, faceret ne Priapum,
Maluit eſſe Deum. *Horat.*

(2) Ità, inquam, non videtis, ſub iſtorum ſimulachrorum cavis, ſtelliones, ſorices, mures, blattaſque lucifugas nidamenta ponere atque habitare ? *Arnob.*

(3) Cùm Dionyſius ad Peloponneſum claſſem appuliſſet, & in fanum veniſſet Jovis Olympii, aureum ei detraxit amiculum grandi pondere,

ries qu'il faiſoit des dieux, aux pillages de leurs temples. Il fit ôter une robe d'or maſſif à Jupiter, comme trop peſante pour l'été, & trop froide pour l'hyver, & il le fit couvrir d'une robe de laine. Il enleva une barbe d'or d'Eſculape, ſous prétexte qu'il n'étoit pas de la bienſéance, que le fils portât une barbe, tandis qu'Apollon ſon pére n'en avoit point. S'il étoit parlé ſur quelque offrande de la bonté des dieux, ou ſi quelque ſtatuë avançoit la main, alors il ſe diſoit autoriſé à tout emporter, parce qu'il y auroit de la bêtiſe à faire des demandes aux dieux, & à ne pas accepter ce qu'ils nous offrent d'eux-mêmes.

quo Jovem ornarat ex manubiis Chartaginenſium tyrannus Gelo: atque in eo etiàm cavillatus eſt æſtate grave eſſe aureum amiculum, hyeme frigidum: eique laneum pallium injecit, cùm id eſſe aptum ad omne anni tempus diceret. Idemque Eſculapii Epidauri barbam auream demi juſſit: neque enim convenire barbatum eſſe filium, cùm in omnibus fanis pater imberbis eſſet. Jam menſas argenteas de omnibus delubris juſſit auferri: in quibus quod more Græciæ inſcriptum eſſet, Bonorum deorum, uti ſe eorum bonitate velle dicebat. Idem victoriolas aureas, & patenas coronaſque, quæ ſimulachrorum porrectis manibus ſuſtinebantur, ſine dubitatione tollebat, eaque ſe accipere non auferre dicebat; eſſe enim ſtultitiam, à quibus bona precaremur, ab iis porrigentibus & *dantibus* nolle ſumere. *Cic. de nat. Deor. lib. 3.*

L'opinion Payenne étoit, en général, que les divinités venoient habiter dans les statuës, qui les représentoient. Pythagore, & Cicéron estimoient que la vûë des temples & des statuës contribuoit à la piété; les Perses, les Indiens, & les Gétes regardoient, au contraire, comme une impiété, de (1) renfermer dans des temples la divinité, dont l'univers entier est le temple, & le domicile.

Senti par tag les te & les st *Cic. de gib. lib Hero Clio, S lib. 15*

Les Mages avoient beaucoup d'aversion pour les temples, & pour les représentations des dieux. Touts les temples, qui se trouvérent sur le chemin de Xerxès pendant son expédition en Gréce, furent détruits, suivant la décision, & par le commandement d'Ostanès, chef des Mages, qui étoit à la suite de ce Monarque.

Clem. in prot. Diog. L in proo Æsch Pers. I dot. Cl Uran.

(1) Nec sequor magos Persarum, quibus auctoribus, Xerxes inflammasse templa Græciæ dicitur, quòd parietibus includerent deos, quibus omnia deberent esse patentia ac libera, quorumque hic mundus omnis templum esset & domus. *Cic. de legib. lib. 2.*

Cæterùm nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris speciem assimilare, ex magnitudine cælestium arbitrantur. *Tac. de morib. Germanor. Quelques Chrétiens de la primitive église n'étoient pas éloignés de ce sentiment.* Quod templum ei extruam, cùm totus hic mundus eum capere non possit? Et cùm homo latiùs maneam, intrà unam ædiculam, vim tantæ majestatis includam? *Minut. Fel.*

L'odeur des victimes paſſoit (1) pour une nourriture très-agréable aux dieux. *Iliad. a.* Jupiter eſt repréſenté dans Homére, comme allant faire un bon repas en Ethiopie. C'eſt dans cette opinion, que l'Empereur Julien (2) prodiguoit ſi fort le ſang des beſtiaux dans les ſacrifices, qu'on croïoit qu'il en eût détruit l'eſpéce, s'il fût revenu de ſon expédition contre les Parthes.

Porphyr. de abſtinent. lib. 2. Porphyre donne dans une autre extrémité. Il dit que tout ce qui eſt matériel, eſt impur, & ne doit être offert qu'à des divinités ſubalternes; qu'on ne doit pas même emploïer la parole au culte de Dieu, parce que la voix eſt matérielle; qu'il ne faut adorer l'être ſuprême, que par la ſeule penſée, tout autre culte étant indigne d'une majeſté ſi haute. Ovide a cru que les (3) ſacrifices des animaux:

(1) Is odos demiſſis pedibus in cœlum volat; Eum in odorem cœnat Jupiter quotidiè. *Plaut. Pſeudom. act.* 3.

(2) Julianus ſuperſtitioſus magis quàm ſacrorum legitimus obſervator, innumeras ſine parcimoniâ pecudes mactans, ut æſtimaretur, ſi revertiſſet de Parthis, boves jàm defuturos. *Amm. Marcell. lib.* 25.

(3) Prima Ceres avidæ gaviſa eſt ſanguine porcæ:
Ulta ſuas meritæ cæde nocentis opes. *Ovid. faſtor. lib.* 1.
. . . . . prima putatur.

avoient commencé, à l'occaſion du dégât qu'ils cauſoient aux biens de la terre; & Porphyre ajoute que les anciens légiſlateurs d'Athénes Triptolême & Dracon ordonnérent de n'offrir aux dieux que des fruits: mais on a la preuve par la ſainte Ecriture, que les offrandes des victimes des troupeaux (1) ſont preſqu'auſſi anciennes que le monde. *Porphyr. abſtin. li. 2. & 4.*

Les ſçavants ne conviennent ni du premier objet de l'idolatrie, ni des tems où elle a commencé. Salomon en rapporte une des premiéres cauſes à l'amour d'un pére, qui, affligé de la mort précipitée de ſon fils, lui éleva une (2) ſtatuë, & adora comme un dieu, celui qui étoit mort peu de tems auparavant, lui établiſſant, parmi ſes ſerviteurs, un culte & des ſacri-

Hoſtia ſus meruiſſe mori, quià ſemina pando
Eruerit roſtro, ſpemque interceperit anni.
Vite caper morſâ, Bacchi mactandus ad aras
Ducitur ultoris: nocuit ſua culpa duobus.
Quid meruiſtis, oves placidum pecus? . . . . .
. . . . . nec frugum eſt munere dignus,
Qui potuit curvi dempto modò pondere aratri,
Ruricolam mactare ſuum. *Ovid. metam. lib.* 15.

(1) Abel quoque obtulit de primogenitis gregis ſui, & de adipibus eorum. *Gen. c.* 4. *v.* 4.

(2) Acerbo enim luctu dolens pater, citò ſibi rapti filii fecit imaginem; & illum, qui tunc quaſi homo mortuus fuerat, nunc tamquàm deum colere cœpit, & conſtituit inter ſervos ſuos ſacra & ſacrificia. *Sapient. c.* 14. *v.* 15.

fices. Mais l'auteur ſacré avoit marqué auparavant pluſieurs autres (1) ſources d'idolatrie, dans le culte des éléments & des aſtres.

Maimonide & preſque tous les Rabbins ont été d'avis que l'idolatrie a commencé par le culte des aſtres. Il ſemble que ce fut l'eſpéce d'idolatrie, dont Moyſe prit (2) le plus de ſoin de préſerver les Iſraëlites. Job, qui eſt d'une antiquité très-reculée, & qui vivoit quelque tems avant Moyſe, déclare ſon innocence, au milieu de ſes malheurs, & il proteſte qu'il n'eſt point coupable du culte des aſtres : il ne parle d'aucune autre ſorte d'idolatrie.

Job, c. 31. v. 26. & Seq.

Diod. Sic. lib. 1. Diodore de Sicile obſerve que les premiers hommes, frappés de l'éclat des aſtres, adorérent le ſoleil & la lune, ſous les noms d'Oſiris & d'Iſis. Platon dit que les aſtres furent les premiéres divinités.

Plat: in Cratyl. & in Epinom.

(1) Neque operibus attendentes, agnoverunt quis eſſet artifex : ſed aut ignem, aut ſpiritum, aut citatum aërem, aut gyrum ſtellarum, aut nimiam aquam, aut ſolem & lunam, rectores orbis terrarum deos putaverunt. *Sapient. c. 13. v. 2.*

(2) Ne fortè eleves oculos tuos in cœlos, & videas ſolem & lunam, & omnia aſtra cœli ; & errore deceptus, adores ea & colas, quæ creavit Dominus Deus tuus in miniſterium cunctis gentibus quæ ſub cœlo ſunt. *Deuter. c. 4, v. 18.*

des Grecs ; & que de ſon tems, le culte du plus grand nombre des Barbares avoit les mêmes objets. Hérodote & Strabon rapportent de pluſieurs peuples, que le ſoleil étoit leur unique divinité.

Il ſemble que le cours régulier des aſtres, leur éclat, & les utilités innombrables que les hommes en retiroient, aïent été les motifs les plus ſéduiſants pour porter des hommes groſſiers à cette idolatrie ; & qu'ainſi les conjectures les plus vrai-ſemblables s'accordent avec les autorités qui viennent d'être rapportées, pour nous perſuader que l'idolatrie a commencé par le culte des aſtres. C'eſt auſſi le ſentiment d'Euſèbe, de S. Thomas, & du plus grand nombre des modernes. *Euseb. l. pr. æp. & lib. 3 2. S. Tho Opuſc. 6 ſymbol. poſt.*

Une autre ſource d'idolatrie fut (1) une reconnoiſſance exceſſive & mal-entenduë, envers les premiers hommes, qui enſeignérent les connoiſſances les plus utiles ; & qui en formant les ſociétés, répandirent les bienfaits dont les hommes avoient le plus de beſoin.

(1) Hic eſt vetuſtiſſimus referendi benè merentibus gratiam mos, ut tales numinibus adſcribant. *Plin. lib. 2. c. 7.*

Non ſolùm hæc ætas, ſed & tota poſteritas, reperti alimenti gratiâ, repertores ut deos omnium clariſſimos honoravit. *Cic. de nat. deor. lib. 1.*

Cleric. Ind. philolog. ad hiſt. philoſ. Orient. in voc. Angelus & aſtra.

Le Clerc a prétendu que la plus ancienne eſpéce d'idolatrie étoit celle qui rendoit aux Anges un culte religieux ; que du culte des Anges, on paſſa à celui des ames des hommes illuſtres, & qu'enſuite on s'aviſa de croire que ces ames alloient dans certains aſtres, & qu'elles les animoient ; ce qui fit qu'on en vint enfin à adorer ces aſtres mêmes.

Voſſ. lib. de idolol. c. 1.

Voſſius croit que la premiére des idolatries a été la diſtinction des deux principes, l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal. Mais il y a peu de vrai-ſemblance que le commencement de l'idolatrie ſoit venu de faux raiſonnements & de ſubtilités ; & il eſt bien plus probable, qu'elle a été, dans ſon origine, l'ouvrage groſſier des ſens.

M. Pluche, Hiſt. du Ciel.

M. Pluche a expoſé un ſyſtême ſçavant & ingénieux, ſuivant lequel, l'idolatrie a été formée de l'abus que les hommes ont fait des noms & des ſignes innocents en eux-mêmes, qui avoient été établis & appliqués à différentes parties du Ciel, ſoit pour indiquer les ſaiſons propres aux travaux de la campagne ; ſoit pour donner aux hommes les principales leçons de l'agriculture & des autres arts les plus néceſſaires, ſoit pour conſerver le ſouvenir de quelques cérémonies & de quelques coutumes. Il eſt

impoſſible de concilier ce ſyſtême, non-ſeulement avec l'ancienneté de l'idolatrie préſumée par pluſieurs ſçavants, mais encore avec cette ancienneté telle que nous en trouvons la preuve dans la ſainte écriture.

Maimonide, dont le ſentiment a été fort ſuivi, a penſé que l'idolatrie avoit commencé avant le déluge. Cette conjecture très-forte eſt fondée ſur le dernier verſet du quatriéme chapitre de la Geneſe, qui reçoit deux interprétations; l'une, *qu'il nacquit à Seth un fils nommé Enos, qui commença à invoquer le nom du Seigneur*; l'autre, *qu'il nacquit à Seth un fils nommé Enos, pendant la vie duquel, le nom du Seigneur fut prophané.* Cette différence de traductions vient du mot Hébreu, qui ſignifie également *prophaner* & *commencer*. Le ſecond ſens, que du tems d'Enos, commença la prophanation du nom du Seigneur, par l'invocation des faux dieux eſt bien plus vraiſemblable: car quelle apparence qu'Enos ait commencé à invoquer le nom du Seigneur? Peut-on penſer qu'Adam, qu'Abel dont les ſacrifices ſont marqués, que Seth, & les autres Patriarches témoins des merveilles du monde, pour ainſi dire, naiſſant, n'euſſent point encore adreſſé de priéres au Seigneur, & qu'ils n'euſ-

Maimonid. de idolol. c 1.

S. Hiero quæſt. Heb in Gen.

ſent point invoqué ſon divin nom juſqu'à Enos. Pour éviter cette difficulté péremptoire, on explique ce commencement de l'invocation du nom du Seigneur, par les cérémonies d'un culte ſolemnel, qui ne commença, dit-on, que du tems d'Enos. Mais cette défaite paroîtra-t-elle admiſſible, ſi l'on fait réflexion que la famille des Patriarches n'a pû être ſans un culte ſolemnel juſqu'au tems d'Enos; & ſurtout ſi l'on ſe rappelle que la ſolemnité d'un culte fut preſqu'auſſi ancienne que le monde, ſuivant qu'il eſt prouvé par les ſacrifices de Caïn & d'Abel? Il faut d'ailleurs convenir que la ſuite de l'hiſtoire favoriſe entiérement la ſeconde explication, puiſqu'on voit clairement que l'auteur ſacré nous prévient par le commencement de la prophanation du nom du Seigneur du tems d'Enos, pour nous apprendre, dans la ſuite, les méchancetés d'une race d'hommes abominable, qui attira ſur elle la colére de Dieu, & le châtiment d'un déluge univerſel. Auſſi touts les Rabbins & la plûpart des Hébraïſants adhérent ſans difficulté à la ſeconde interprétation; & ſi elle a la préférence, la queſtion du commencement de l'idolatrie eſt décidée; & l'invocation des faux-dieux eſt plus ancienne que le déluge. Indépendamment de ces raiſons

ſi fortes, ſe perſuaderoit-on que cette race coupable, qui fut noïée dans les eaux du déluge, eût perſévéré conſtamment dans les voies de la religion véritable, & qu'elle eût été toujours exemte des égaremens de l'idolatrie ?

Mais je ſuppoſe qu'on ne ſe rende pas à l'évidence de ces motifs, & qu'on perſiſte à ſoutenir qu'Enos a le premier invoqué le nom du Seigneur, (en ſupléant à la lettre, *par la ſolemnité d'un culte nouveau*,) & qu'il ne ſe trouve aucune mention expreſſe de l'idolatrie avant le déluge, la ſainte écriture fait connoître que Nachor aïeul d'Abraham, que Tharé, pére d'Abraham, & Abraham lui-même, ont été engagés dans le culte des idoles ; ce qui montre que du tems de l'aïeul d'Abraham l'idolatrie étoit déja répanduë, & répanduë hors de l'Egypte. La famille de Nachor, cette partie de ſes deſcendans, qui demeura au-delà de l'Euphrate, continua dans l'ancienne ſuperſtition, comme il eſt prouvé, par le vol que fit Rachel des Téraphins de Laban ſon pére. L'idolatrie a donc été, dans la Chaldée, plus ancienne que Nachor aïeul d'Abraham. Pluſieurs ont regardé Nemrod comme l'auteur de l'idolatrie : mais la ſainte écriture, en lui imputant le deſſein ſéditieux & la premiére penſée de la tour de

Joſue, c. 24. v. 2. & 14.

Gen. c. 31

Babel, ne l'accuſe point d'avoir inſpiré aux hommes le culte des faux dieux.

D. Calm. Diſſert. ſur l'idolatr.

Quelques Péres ont cru que Saruch, aïeul de Tharé, & le ſeptiéme depuis Noé, avoit inventé l'idolatrie ; mais il y a plus d'apparence d'en chercher l'origine dans la famille de Cham. C'eſt le ſentiment de (1) Lactance & de Caſſien. Les enfans d'un pére maudit, oubliérent les premiers les ſaintes inſtructions de Noé. Comme les deux fils de Cham, Chanaan & Meſraïm, s'établirent le premier dans la Phénicie & le ſecond en Egypte, c'eſt dans ces deux régions que l'idolatrie commença. Et il ne faut pas croire que l'idolatrie ne ſoit née qu'avec la ſculpture. Car quelqu'ancien que ſoit cet art, puiſque Prométhée paſſe pour le premier ſtatuaire, les premiers ſimulachres des fauſſes divinités furent les objets les plus informes, avant que la ſculpture fût connuë : une pierre, un fleuve, une ſouche, une branche, un puits, étoient (2) pris pour

Lactant. lib. 1. inſtit. c. 11.

(1) Hæc fuit prima gens, quæ deum ignoravit, quoniàm princeps ejus & conditor cultum Dei à patre non accepit, maledictus ab eo ; atque ignorantiam divinitatis minoribus ſuis reliquit *Lactant. lib. 2. inſtit. c. 14. Caſſian. collat. 8. c. 21.*

(2) Videtis, temporibus priſcis, Perſas fluvios coluiſſe, memorabilia ut indicant ſcripta ; informem Arabas lapidem, acinacem Scythiæ

des représentations de divinités, & pour des objets de culte : ce qui a duré, chez plusieurs nations, jusqu'à des tems bien plus récents.

Il résulte de cette discussion, suivant le sentiment de Selden, que l'idolatrie a commencé avant le déluge, dans la race de Caïn, & qu'après le déluge, elle se renouvella dans celle de Cham, & se répandit dans la Chaldée longtems avant la naissance d'Abraham ; & par conséquent longtems avant que les Egyptiens aïent inventé des signes pour donner aux laboureurs des leçons d'agriculture, pour marquer les degrés de hauteur des inondations du Nil, ou pour conserver le souvenir des cérémonies & des coutumes. *Selden. de diis Syriis.*

La première apothéose, que l'on connoisse, est celle d'Osiris, suivie peu après de celle de Belus. Toutes les divinités des Grecs, Saturne, Jupiter, tous les autres Princes de la famille des Titans sont beaucoup plus modernes. Exemples des apothéoses. *Explication hist. des fables.*

Dans les Temples (1) d'Isis & de Serapis, une statue mettoit le doigt sur les

nationes, ramum pro Cynthiâ Thespios ; lignum Cariis pro Dianâ colebatur ; Pessinuntios silicem pro deûm matre, pro Marte Romanos hastam, puteum Samios pro Junone. *Arnob. lib. 6. adv. gent.*

(1) Quoniàm verò in omnibus templis, ubi colebatur Isis, & Serapis, erat etiàm simulachrum, quod, digito labiis impresso, admonere

lévres pour recommander le ſilence ; ſuivant Varron, & ordonner, qu'on eût à ſe taire ſur l'origine mortelle, & purement humaine de ces divinités. Calliſthéne dit à Alexandre, dans Arrien, que Cyrus a été le premier des hommes, qui ait été adoré de ſon vivant, comme un dieu : ce qui eſt atteſté par Xénophon.

Arrian. lib. 4. *Xenoph. Cyrop. lib. 8.*

Il y a eu des apothéoſes, qui ont peu coûté à acquérir. Anna Perenna (1) étoit une bonne femme, qui fournit quelques vivres au peuple Romain, pendant ſa retraite ſur le mont Aventin, lorſque la république Romaine étoit agitée des diſcordes civiles. Ce bienfait lui valut une place de déeſſe. On célébroit ſa fête au mois de Mars, & on lui faiſoit des ſacrifices.

Voſ. lib. 1. de idolol. c. 1.

Cicéron fait mention des apothéoſes d'Erechtée, & de ſes filles ; Plutarque & Diodore, de celle de Theſée ; Tite-Live, de celle de Romulus ; S. Auguſtin, de celle de Codrus ; Origéne, de celle d'Hercule Thébain, fils d'Alcméne, & de celle d'Amphiaraüs. Les Carthaginois anciennement érigerent en divinitez deux fréres, appellez Philénes, qui avoient été immolez à la patrie. Cyréne & Carthage

Cic. de nat. deor. lib 3. *Plutarch. in Theſ.* *Deod. Sic. lib. 4.* *S. Aug. de civ. Dei lib. 18. c. 19.* *Orig. cont. Cel. lib. 3.*

videbatur, ut ſilentia fierent ; hoc ſignificare idem Varro exiſtimat, ut homines eos fuiſſe taceretur. *S. Aug. de civit. Dei, lib. 18. c. 5.*

(1) *Ovide croit qu'Anna Perenna étoit la ſœur de Didon.* Ovid. faſt. lib. 3.

étant en diſpute ſur des limites, on convint de part & d'autre, que deux jeunes hommes partiroient en même temps, de chacune des deux villes, & que l'endroit, où ils ſe rencontreroient, ſerviroit de limites. Les Carthaginois firent plus de diligence, & avancérent fort avant dans ſes terres de cet état voiſin : ceux de Cyréne ſoutinrent, que les Carthaginois avoient uſé de ſupercherie, & étoient partis plus matin, qu'ils ne devoient. La diſpute s'échauffa, on parla de nouvelles conventions. Les Cyrénéens propoſérent de reconnoître le droit des Carthaginois, ſi ces derniers conſentoient d'être enterrez vifs ſur la place, offrant de ſubir le même ſort, ſi les frontiéres étoient reculées juſqu'où ils le prétendoient. Les Philénes acceptérent ces conditions, & furent enterrez vifs ſur le champ. Les honneurs divins leur furent décernés, & on leur éleva des autels, qui furent appellés *les autels des Philénes.* *Salluſt. de bell. jugurth. Val. Max. lib. 5. c. 6.*

La fête d'Ariſtote étoit célébrée comme celle d'une divinité à Stagyre, ville de ſa naiſſance, qu'Alexandre avoit fait rebâtir en ſon honneur. Ce même conquérant fit Hephæſtion dieu, & (1) jouit *Ammon. in vit. Ariſt.* *Plutarch in Alex. Quint. Curt. & Arian.*

(1) Omnes, inquit Alexander, jurant me Jovis eſſe filium : ſed vulnus hoc hominem me eſſe clamat. *Sen. epiſt. 59. Plutarque fait dire*

lui-même pendant sa vie, des honneurs de la divinité.

Plin. lib. 7. c. 47. Euthyme de Locres, excellent athlète pour le pugilat, reçut aussi de son vivant les honneurs de la divinité. On remarqua, comme un prodige extraordinaire que deux statues érigées en son honneur, l'une à Olympie, l'autre à Locres, furent frappées du tonnerre le même jour.

Cœl. Rhodig. lib. 3. c. 5. Erasm. adag. Psaphon (1) se déifia lui-même par son perroquet : il l'instruisit à prononcer, *Psaphon est un dieu.* Il le lâcha ensuite dans une forêt remplie de ces oiseaux, qui tous aïant appris à répéter ces mêmes paroles, persuadèrent aux peuples la divinité de Psaphon.

Le Temple de Tullia, (2) consacré par-

à Alexandre, que le sommeil & les plaisirs de l'amour lui faisoient sentir qu'il étoit homme. Plutarq. de la differ. de l'ami & du flatteur.

(1) *Elien le nomme Annon. Ælian. lib. 14. Variar. c. 30.*

(2) *Lactance nous a conservé ce passage de Cicéron sur l'apothéose de Tullie :* Quòd si ullum unquàm animal consecrandum fuit, illud profectò fuit. Si Cadmi, aut Amphionis progenies, aut Tyndari in cœlum tollenda famâ fuit, huic idem honos certè dicandus est : quod equidem faciam ; teque omnium optimam doctissimamque, approbantibus diis immortalibus ipsis, in eorum cœtu locatam, ad opinionem omnium mortalium consecrabo. *Lactant. lib. 1. instit. c. 15.*

Cicéron à ſa fille, prépara la voie aux apothéoſes, qui peu après ſuivirent à Rome en grand nombre. La divinité des Empereurs fut une inſtitution d'Auguſte. C'eſt à ce ſujet que l'empereur Julien; dans la ſatyre des Céſars, appelle Auguſte *faiſeur de poupées*; parce que, comme les enfans font des poupées, Auguſte avoit introduit l'uſage des poupées céleſtes, ou des nouveaux ſimulachres de la divinité.

Dion Caſſius décrit la pompe des funérailles d'Auguſte, ſon lit de parade, ſon effigie de cire, ſon oraiſon funébre récitée par Tibére: de quelle façon ſon corps fut brûlé, comment Livie recueillit, & mit ſes os à part, & avec quelle adreſſe on fit partir l'aigle du haut du bucher, d'où il ſembloit, que cet oiſeau de Jupiter portoit au ciel l'ame de l'empereur. *Dio, lib. 56.*

Hérodien rapporte touts les honneurs funébres, rendus aux cendres de l'empereur Sévére, tranſportées d'Angleterre à Rome. L'effigie de cire étoit placée ſur un lit d'yvoire, élevé fort haut. Durant ſept jours, les ſénateurs vétus de noir, & les dames vétues de blanc, prenoient ſéance à la droite, & à la gauche de ce lit. Les médecins viſitoient réguliérement cette figure, expoſée ſur le lit de para- *Herodian. lib. 4.*

de, & déclaroient tout haut que le mal empiroit. Divers chœurs de jeunes hommes, & de jeunes filles chantoient des hymnes. Enſuite le lit & l'effigie étoient poſés au champ de Mars, dans un tabernacle de face quarrée : les chevaliers Romains faiſoient caracoller leurs chevaux par des mouvemens réglés, qu'on appelloit Pyrrhiques ; un certain nombre de chariots, chargés de perſonnes qui repréſentoient les Grands de l'état, tournoient autour de l'édifice, juſqu'à ce que le ſucceſſeur à l'Empire allumoit lui-même le bucher ; & on voïoit en même tems partir de ſon plus haut étage, l'aigle que la ſuperſtition faiſoit ſervir de véhicule à l'ame de l'empereur.

Suet. in Claud. Dio Caſſ. lib. 60.

Le même honneur de l'apothéoſe fut déféré aux impératrices. Suétone & Dion Caſſius le rapportent de Livie. Druſille, ſœur & concubine de Caligula, qui fut mariée en premieres nôces à Caſſius Longinus, & en ſecondes à Æmylius Lepidus, reçut touts les honneurs divins. Le ſénateur Livius Geminus jura qu'il l'avoit vûë monter au ciel, en la même forme que Proculus l'avoit autrefois affirmé de Romulus ; & Numerius Atticus, d'Auguſte. Quelquefois on ſe ſervoit du paon, au lieu de l'aigle, pour les apothéoſes des impératrices.

Ces apothéoſes devinrent un ſujet de railleries. Sénéque fit une ſatyre ſur celle de Claude. Néron appelloit les champignons les morceaux des dieux, à cauſe de l'empoiſonnement de cet empereur, que ſa ſtupidité avoit fait fort mépriſer, pendant ſa vie, & qui ne fut pas plus révéré après ſa mort, malgré ſon titre de dieu.

Veſpaſien tombant en défaillance, dit: *Je penſe, que je deviens dieu, ou peu s'en faut.* Pline parle ainſi de ces apothéoſes dans ſon panégyrique de Trajan: » Tibére conſacra (1) Auguſte, pour augmenter la majeſté de l'Empire; Néron » fit rendre le même honneur à Claude » par dériſion; Tite plaça dans le nombre des dieux Veſpaſien ſon pére, & » Domitien déifia ſon frére Tite, l'un & » l'autre pour s'honorer eux-mêmes dans » les apothéoſes d'un pére, & d'un frére: » pour vous, Trajan, vous avez élevé » votre pére Nerva au rang des immortels, par le pur motif d'exalter la » vertu. «

(1) Dicavit cœlo Tiberius Auguſtum, ſed ut majeſtati numen induceret; Claudium Nero, ſed ut irrideret; Veſpaſianum Titus, Titum Domitianus, ſed ille ut dei filius, hic ut frater haberetur, tu ſideribus patrem intuliſti Nervam, &c. *Plin. in panegyr. Trajan.*

Eutrop. lib. 10. Conſtantin fut mis au nombre des dieux par les Payens, & d'un autre côté, les Chrétiens le mettoient au nombre des Saints. Jamais la mémoire d'un défunt ne fut ſi fêtée que la ſienne.

Les apothéoſes diminuérent le reſpect des peuples pour les faux dieux. Ces nouvelles divinités qui avoient paru peu auparavant ſur la terre, & qui avoient été ſouvent des perſonnes infames par toute ſorte de vices, comme un Antinoüs déïfié par Adrien, n'inſpiroient aux peuples que du mépris.

Dieux punis par les hommes.

On trouve des dieux menacés, maltraités, punis. *Eſt ce à moi de* (1) *craindre les dieux*, diſoit Néron, *puiſque j'ai le pouvoir de les faire* ? Caligula appelloit Jupiter en duel, & jettant des pierres vers les nuës, il s'écrioit : *Otes-moi du monde, ou je t'en ôterai.*

Suet. in Calig.

Arrian. lib. 7. Alexandre à la mort d'Hephæſtion fit brûler le temple d'Eſculape. Auguſte aïant perdu ſa flotte par une tempête, défendit de porter en proceſſion l'image du dieu Neptune, avec celle des autres dieux. A la mort de Germanicus, les ſtatuës des dieux furent lapidées, les autels renverſés, les dieux Pénates jettés par les fenêtres.

(1) Stultè verebor, ipſe cùm faciam deos? *Sen. in Octav.*

Le

Le P. le Comte, dans ſes mémoires de la Chine, décrit plaiſamment le courroux des Chinois contre leurs idoles.

» Comment chien d'eſprit, lui diſent-ils » quelquefois, nous te logeons dans un » temple magnifique ; tu es bien doré, » bien nourri, bien encenſé ; & après » tous ces ſoins que nous prenons de » toi, tu es aſſez ingrat pour nous refu- » ſer ce qui nous eſt néceſſaire ? Enſuite » on le lie avec des cordes & on le traine » par les ruës, chargé de bouë & de » toute ſorte d'immondices, pour lui fai- » re païer les paſtilles dont on l'avoit au- » paravant parfumé. Que ſi durant ce » tems là, ils obtiennent par hazard ce » qu'ils ſouhaitent, alors, ils rapportent » l'idole en cérémonie dans ſa niche, » après l'avoir bien lavée & bien eſſuïée ; » ils ſe proſternent même en ſa préſence » & lui font diverſes excuſes. A la véri- » té, lui diſent-ils, nous nous ſommes » un peu trop preſſés ; mais au fond, » n'avez-vous pas tort d'être ſi difficile ? » Pourquoi vous faire battre à plaiſir ? » Vous en couteroit-il davantage d'ac- » corder les choſes de bonne grace ? ce- » pendant ce qui eſt fait eſt fait ; n'y » ſongeons plus, on vous redorera, » pourvû que vous oublïiez tout le paſ- » ſé. Un Chinois aïant perdu ſa fille uni-

Le P. le Comte, lettre 10.

» que, malgré les priéres & les offran-
» des qu'il avoit faites à une idole, dont
» les Bonzes lui avoient vanté le pou-
» voir, forma sa plainte devant le juge
» du lieu, & conclut : Vû la foiblesse ou
» la malice de cette idole, à ce que son
» temple fût rasé, ses Ministres honteu-
» sement chassés, & elle-même punie en
» sa propre & privée personne. L'affaire
» parut au juge de conséquence, il la
» renvoia au gouverneur, lequel ne vou-
» lant rien avoir à démêler avec les gens
» de l'autre monde, pria le viceroi de
» l'examiner. Celui-ci, après avoir écou-
» té les Bonzes, qui paroissoient fort al-
» larmés, appella leur partie, & lui con-
» seilla de se désister de ses poursuites.
» Vous n'êtes pas sage, lui dit-il, de
» vous broüiller avec ces sortes d'esprits ;
» ils sont naturellement malins, & je
» crains qu'ils ne vous jouent un mau-
» vais tour. Cet homme protesta toû-
» jours qu'il périroit plûtôt que de rien
» relâcher de ses droits. Le Viceroi ne
» pouvant plus reculer, fit instruire le
» procès, & en donna cependant avis au
» conseil souverain de Pekin, qui évo-
» qua l'affaire à lui, & cita incessamment
» les parties. Elles comparurent peu de
» tems après. Après plusieurs instances
» l'accusateur gagna hautement son pro-

» cès ; l'idole fut condamnée, comme » inutile dans le Roïaume, à un exil » perpétuel, ſon temple raſé, & les » Bonzes qui repréſentoient ſa perſonne » furent rigoureuſement chatiés, ſauf à » ſe pourvoir contre les autres eſprits de » la province, pour ſe faire dédomma- » ger du châtiment qu'ils avoient reçu » pour l'amour de celui-ci.

Culte cruel des fauſſes divinités.

Rien n'eſt plus honteux à la nature humaine que le culte cruel des fauſſes divinités. Porphyre, dans le ſecond livre de l'abſtinence, a fait un long dénombrement des lieux, où l'on immoloit autrefois des hommes, à Rhodes, en Chypre, en Egypte, en Phénicie, en Arabie, en Thrace, à Athénes, à Mégalopolis, &c. Il ajoute, ſur le témoignage de l'hiſtorien Pallas, que l'Empereur Adrien abolit, preſque dans tout l'Empire, ces ſacrifices abominables. La ſtatue (1) de Moloch avoit ſept retranchements, pour ſignifier les ſept planétes. Dans le premier on ſacrifioit les fruits ; dans le ſecond, les tourterelles ; dans le troiſiéme, les brebis ; dans le quatriéme, les boucs ; dans le cinquiéme, les veaux ; dans le ſixiéme, les bœufs ; dans le ſep-

Voſſ. de Idol. lib. 2. c. 5.

(1) *On trouve, dans l'Œdipe de Kircher, la figure de cette horrible ſtatuë.*

tiéme, les (1) enfants. Ce dernier retranchement étoit consacré au Soleil, & ils croïoient qu'au plus grand des dieux il falloit offrir la plus noble des victimes.

Herodot. Polymn. Amestris, femme de Xerxés, sacrifia aux divinités infernales, treize jeunes garçons des meilleures maisons de Perse; les Pélagiens aïant voüé la dixme de leurs fruits, se crurent obligés de sacrifier la dixme de leurs enfants.

Herodot. Melpom. Les Thraces, de cinq ans en cinq ans dépêchoient quelqu'un d'entr'eux vers leur dieu Zamolxis. Ce député étoit choisi au sort. Après lui avoir donné ses instructions, ils le jettoient en l'air, en sorte qu'il retombât sur des javelines, qu'ils tenoient droites, & la pointe en haut. S'il s'enferroit bien à plomb, & qu'il mourût promptement, c'étoit pour eux une preuve de la faveur divine: sinon ils en envoïoient un autre de la même maniére. Touts les ans, en Leucadie, on précipitoit un homme, du haut d'un rocher, après lui avoir attaché quantité de plumes & d'oiseaux vivants, pour le

Strab. lib. 10.

(1) Mos fuit in populis, quos condidit advena Dido,
Poscere cæde deos veniam, & flagrantibus aris,
(Infandum dictu!) parvos imponere natos.
Sil. Ital. lib. 4.

ſoutenir en l'air : on le recevoit au fond du précipice le plus doucement qu'on pouvoit, dans des batteaux rangés en rond ; enſuite cette victime publique étoit chaſſée du païs.

Céſar & Strabon rapportent que les Gaulois faiſoient un coloſſe d'oſier d'une grandeur énorme, qu'ils le rempliſſoient d'hommes vivants criminels ou priſonniers, qui étoient brulés en l'honneur des dieux. Lucain atteſte auſſi que les Gaulois (1) ſacrifioient des victimes humaines à Mercure & à Mars. Les Germains, dans certaines fêtes, immoloient (2) des hommes à Mercure. Ces horribles ſacrifices n'ont ceſſé dans le Nord, que par l'établiſſement de la religion Chrétienne ; Ditmare a écrit que les Danois & autres peuples Septentrionaux ſacrifioient à leurs dieux, dans le mois de Janvier, quatre-vingt-dix-neuf hommes, avec un pareil nombre de chevaux, de chiens, & de coqs ; & que ce ne fut que dans le dixiéme ſiécle qu'Henri l'Oiſeleur fit ceſſer un uſage ſi déteſtable.

Cæſ. de b Gall. lib. Strab.

Ditmar. 1.

(1) Et quibus immitis placatur ſanguine diro Theutates, horrenſque feris altaribus Heſus : Et Taranis Scythicæ non mitior ara Dianæ. *Lucan. lib.* 1.

(2) Deorum maximè Mercurium colunt, cui certis diebus, humanis quoque hoſtiis, litare fas habent. *Tac. de morib. Germanor.*

Plutarq. de la superst. *Diod. Sic. lib. 20.*

Les Carthaginois immoloient (1) leurs enfants à Saturne. Lorsqu'ils furent assiégés par Agathoclés, ils imputerent leurs malheurs au changement de la coutume d'immoler à Saturne leurs propres enfants tirés au sort, en celle d'immoler des enfants achetés ou nourris secrétement pour cet horrible usage : & dans le dessein d'appaiser leurs dieux, ils immolérent à la fois deux cents jeunes garçons des plus nobles, tirés au sort. Amilcar, général des Carthaginois, fit jetter toute sorte d'animaux (ce qui comprend aussi les hommes) dans un grand brasier allumé en l'honneur de Saturne, pendant tout le tems que dura la bataille qu'il perdit en Sicile : & l'on croit qu'il s'y précipita ensuite lui-même ; car il disparut, & fut honoré depuis par les Carthaginois comme un dieu.

Herodot. Polyæn.

Lorsqu'Hannibal faisoit trembler l'Italie, le sort destina son fils à cette barbare immolation. Le sénat de Carthage, partagé entre la crainte des dieux & celle d'Hannibal, dépêcha vers ce Général pour apprendre sa volonté. Hannibal ne

(1) Pœnei sunt solitei sos immolare puellos Diveis. *Enn. annal. lib. 7. Darius défendit aux Carthaginois, par ses ambassadeurs, les Sacrifices abominables de victimes humaines. Justin. lib. 19. c. 1.*

voulut pas que ſon fils mourût, & dit *qu'il valoit mieux le conſerver pour le ſervice de la patrie : que pour lui, il valoit faire (1) périr tant de Romains, que les dieux n'auroient pas ſujet de ſe plaindre qu'on leur eût ſouſtrait une victime.*

Cette abominable coutume fut pratiquée, juſqu'à ce que Tibére (2) Proconſul d'Afrique, pour l'abolir, ſe ſervit du remède le plus efficace, qui fut de faire pendre aux arbres de leurs temples, les prêtres, qui immoloient ces innocentes victimes.

On lit dans la ſainte Ecriture que le Roi de Moab ſacrifia ſon fils aîné. 4. *Reg. c.* 3. *v.* 27.

(1) Vos quoque di patrii, quorum delubra piantur
Cædibus, atque coli gaudent formidine mâtum,
Huc lætos vultus, totaſque advertite mentes; &c. *Sil. Italic. lib.* 4.

(2) Infantes penès Africam Saturno immolabantur palàm uſque ad Proconſulatum Tiberii, qui ipſos ſacerdotes in eiſdem arboribus templi ſui obumbratricibus ſcelerum votivis crucibus expoſuit, teſte militiâ patris noſtri, quæ ſidipſum munus illi Proconſuli functa eſt. *Tertull. Apologet. c.* 8. *On peut connoître, par ce paſſage, quel eſt le mécompte de ceux qui ont attribué ce qui y eſt dit de Tibére Proconſul d'Afrique, à l'Empereur Tibére, qui ne fut jamais Proconſul d'Afrique, & qui étoit mort plus de* 170. *ans, avant la naiſſance du pére de Tertullien.*

Euſeb. lib. 1. præp. c. 10. Suivant un fragment de Sanchoniaton, Saturne appellé par les Phéniciens Iſraël, & Roi de Phénicie, immola ſon fils ſur un autel qu'il avoit dreſſé lui-même.

Clem. Alex. in protrept. S. Clement d'Alexandrie, Euſébe, & autres, ont avancé qu'Ariſtoméne Meſſénien égorgea trois cents Lacédémoniens & leur Roi Théopompe, en l'honneur de Jupiter Ithométe. Mais une exacte chronologie fait connoître que Théopompe étoit mort, avant qu'Ariſtoméne fût né.

M. Rowa dans la vie d'Ariſtoméne.

Dict. de Th. Corn. art. Angole. La Reyne d'Angole en Afrique, nommée Anna Xinga, n'entreprenoit aucune guerre, qu'elle n'eût ſacrifié à ſon idole un grand nombre d'hommes; & tranchant elle-même, d'un coup de hache, la tête d'une de ces victimes, elle bûvoit une raſade de ſon ſang.

On peut mettre au nombre des ſacrifices humains, les dévouëmens volontaires de Codrus, de Curtius, & des Décies. A chaque journée de triomphe lorſque la marche étoit arrivée au Capitole, les Romains immoloient ſolemnellement les priſonniers à Jupiter. Tite-Live rapporte, qu'après la bataille de Cannes, on enterra à Rome quelques victimes humaines vivantes. Les Romains, dans de grands périls, voüoient

aux dieux un (1) printems ſacré ; c'eſt-à-dire, tout ce qui naiſſoit dans les mois de Mars & d'Avril. Mais comme il paroiſſoit (2) cruel de tuer les enfans de l'un & de l'autre ſexe ; lorſqu'ils étoient parvenus à l'âge de l'adoleſcence, ils les voiloient, & en cet état, ils les mettoient hors du païs.

En l'année 657. de la fondation de Rome, le ſénat rendit (3) un arrêt pour défendre l'immolation des victimes humaines, qui juſque-là, avoit été pratiquée publiquement. Cet arrêt n'empêcha

(1) Cùm de toto Samnio gravis incidiſſet peſtilentia, Schenius Mettius ejus gentis princeps, convocatâ civium ſuorum concione, expoſuit ſe vidiſſe in quiete præcipientem Apollinem ut, ſi vellent eo malo liberari, ver ſacrum voverent, id eſt, quæcumque vere proximo nata eſſent, immolaturos ſibi. *Feſtus in voc. Mamertini.*

Ver ſacrum videri pecus quod natum eſſet inter Kalendas Martias & pridie Kalendas Maias. *T. Liv. lib.* 34. *Plutarch. in Fabio.*

(2) Ver ſacrum vovendi mos fuit Italis : magnis enim periculis adducti vovebant, quæcunque proximo vere nata eſſent apud ſe animalia, immolaturos. Sed cùm crudele videretur pueros ac puellas innocentes interficere, perductos in adultam ætatem velabant, atque ità extrà fines ſuos exigebant. *Feſtus, in voc. ver.*

(3) 657. demùm anno urbis, Senatus conſultum factum eſt ne homo immolaretur. *Plin. lib.* 30. *c.* 1.

Dio, lib. 43. pas que deux hommes ne fussent sacrifiés dans le champ de Mars par les ordres de César, au rapport de Dion. Les pontifes & un prêtre Salien y furent emploïés ; ainsi ce fut une véritable immolation & non un supplice. Tertullien & Lactance ont reproché (1) aux Romains, que ces abominables sacrifices étoient encore en usage de leur tems : ce que le P. Thomassin a entendu du sang des criminels & des gladiateurs, qui étoit versé dans les jeux qu'on célébroit à Rome en l'honneur de Jupiter. *C'est un sang criminel*, ajoute Tertullien, *ce sont des scélérats condamnés à être exposés aux bêtes. L'offrande est moins criante que celle d'un*

Le P. Thomassin de la lecture des poët. part. 3. liv. 1. ch. 20.

(1) Ecce in illâ religiosissimâ Æneadarum urbe piorum, est Jupiter quidàm quem ludis suis humano proluunt sanguine. Sed bestiarii, inquitis ; hoc opinor minùs quàm hominis : an hoc turpius quod mali hominis. *Tertull. Apol.*

Sed enim Scytharum Dianam, aut Gallorum Mercurium, aut Afrorum Saturnum, hominum victimâ placari apud sæculum licuit. Et Latio ad hodiernum Jovi mediâ in urbe humanus sanguis inguftatur. *Tertull. Scorpiac.*

Galli Hæsum atque Teutatem humano cruore placabant : nec Latini quidem hujus immanitatis expertes fuerunt ; siquidem Latialis Jupiter etiam nunc sanguine colitur humano. *Lactant. lib. 1. instit. c. 21.*

Hodieque ab ipsis Latiaris Jupiter homicidio colitur. *Minut. Fel.*

homme innocent ; mais n'eſt-elle pas honteuſe pour vos dieux ? S. Juſtin, dans le ſecond ſiécle de l'ére Chrétienne, adreſſant la parole aux Romains, fait mention du ſang humain qu'ils répandoient encore, pour le culte de leurs idoles ; & Porphyre témoigne que les victimes humaines ont été immolées, juſqu'à ſon tems à Carthage, en Arcadie, & à Rome. Ce qui eſt confirmé par Pline, qui atteſte que ſon ſiécle a vû la déteſtable cérémonie (1) d'enterrer vivants un Grec & une Grecque, & autres priſonniers des nations avec leſquelles les Romains étoient en guerre. Plutarque, dans les queſtions Romaines, demande pourquoi les Romains avoient défendu les ſacrifices d'hommes, puiſqu'ils avoient eux-mêmes depuis peu enterré tout vivants un Gaulois & une Gauloiſe, un Grec & une Grecque ; & il répond, qu'on ne devoit ſacrifier aux dieux aucune victime humaine ; mais qu'il falloit quelquefois offrir de ces ſacrifices aux génies ou aux démons, pour détourner les effets de leur méchanceté.

S. Juſtin. *apolog.* 1. Porphyr. *lib.* 2. *de abſtinent.*

Les Locriens (2) à l'occaſion d'une

(1) Boario verò in foro, Græcum Græcamve defoſſos, aut aliarum gentium, cùm quibus tùm res eſſet, etiàm noſtra ætas vidit. *Plin. lib.* 28. *c.* 1.

(2) Cùm Rheginorum tiranni Leophronis

guerre dangereuſe, firent vœu de proſtituer toutes leurs filles dans une fête de Venus.

Lamprid. Heliogab. Héliogabale ſacrifioit à ſes dieux les plus beaux enfants qu'il pouvoit trouver, & pendant que ſes magiciens immoloient ces jeunes victimes, il examinoit lui-même leurs entrailles. Les démons demandoient le ſang le plus illuſtre, comme on peut en juger par les exemples (1) d'Iphigénie, de Polyxéne, & de pluſieurs autres. Si l'on en croit Homére, douze (2) Troïens furent brulés avec le corps de Patrocle : ce que Virgile a imité, en faiſant (3) arroſer

bello premerentur Locrenſes, voverunt, ſi victores forent, ut die feſto Veneris, virgines ſuas proſtituerent. *Juſtin. lib. 22.*

(1) . . . . . quin contrà ſæpiùs olim
Religio peperit ſceleroſa atque impia facta :
Aulide quo pacto Triviai virginis aram
Iphianaſſeo turparunt ſanguine fœdè
Ductores Danaûm . . . . . .
Tantum Religio potuit ſuadere malorum!
Lucret lib. 1.

Sanguine placaſtis ventos & virgine cœſâ,
Cùm primùm Iliacas, Danai, veniſtis ad oras:
Sanguine quærendi reditus, animâque litandum
Argolicâ.
Virgil. Æneid. 2.

(2) Δώδεκα μὲν τρῶων μεγαθύμων υἱέας ἐσθλοὺς
Τοὺς ἅμα οἱ πάντας πῦρ ἐσθέει. *Iliad. ψ.*

(3) . . . . . Sulmone creatos

le bucher de Pallas du ſang de huit priſonniers.

Euſébe montre combien ces déteſtables ſacrifices avoient été répandus, & qu'ils avoient été introduits par les oracles. Il obſerve en même tems que la publication de l'Evangile a fait ceſſer cette horrible coutume.. *Euſeb. Præparat. evan. lib. 4. c. 1.* *Id. lib. 5 c. 17.*

On en trouve cependant encore quelques exemples récents chez les Nations les plus féroces. » Amurath en la priſe » de l'Iſthme, immola ſix cents jeunes » hommes Grecs à l'ame de ſon pere, afin » que ce ſang ſervît de propitiation à » l'expiation des pechés du trépaſſé. Et en » ces nouvelles terres découvertes en » notre âge, pures encore & vierges au » prix des nôtres, l'uſage en eſt aucunement reçu partout. Toutes leurs idoles s'abbreuvent de ſang humain, non » ſans divers exemples d'horribles cruautés..... Ces pauvres gens ſacrifiables, » vieillards, femmes, & enfants vont » quelques jours avant, qu'eſtant eux-mêmes les aumônes pour l'offrande de » leurs ſacrifices, & ſe préſentent à la *Montag liv. 1. ch. 2.*

Quattuor hic juvenes, totidem quos educat Ufens,
Viventes rapit, inferias quos immolet umbris,
Captivoque rogi perfundat ſanguine flammas.
Virgil. Æneid. 11.

» boucherie, chantant & danſant avec
» les aſſiſtants. Les Ambaſſadeurs du roi
» de Mexico, faiſant entendre à Fernand
» Cortez la grandeur de leur maître,
» après lui avoir dit qu'il avoit trente
» vaſſaux, deſquels chacun pouvoit aſ-
» ſembler cent mille combattants, &
» qu'il ſe tenoit en la plus belle & forte
» ville, qui fût ſous le Ciel, lui ajoûté-
» rent qu'il avoit à ſacrifier aux dieux
» cinquante mille hommes par an. Ils
» dirent qu'il nourriſſoit la guerre avec
» certain grand peuple voiſin, non feu-
» lement pour l'exercice de la jeuneſſe du
» païs, mais principalement pour avoir
» dequoi fournir à ſes ſacrifices par des
» priſonniers de guerre. Ailleurs en cer-
» tain bourg, pour la bien-venuë dudit
» Cortez, ils ſacrifiérent cinquante hom-
» mes tout à la fois. Je dirai encore ce
» conte: Aucuns de ces peuples aïant été
» battus par lui, envoïérent le reconnoî-
» tre & rechercher d'amitié. Les meſſa-
» gers lui préſentérent trois ſortes de
» préſens en cette maniére: *Seigneur,*
» *voilà cinq eſclaves; ſi tu es un dieu fier,*
» *qui te paiſſes de chair & de ſang, man-*
» *ge-les, & nous t'en amènerons davan-*
» *tage: ſi tu es un dieu débonnaire, voilà*
» *de l'encens & des plumes: ſi tu es hom-*
» *me, prends les oiſeaux & les fruits que*

voici. « Ces affreuſes ſuperſtitions ſe pratiquent encore en pluſieurs païs : ce qui eſt très-aſſuré par pluſieurs hiſtoires, voïages, & relations modernes. *Vivès, hiſt. Indic. Kirch. t. 1. Œdip. Syntagm. 4. c. 15.*

Au Japon, celui qui veut ſe noïer religieuſement en l'honneur d'Amida, qui eſt une divinité des plus puiſſantes, ſe met dans un batteau doré & orné de pavillons de ſoie ; il ſe fait ſuivre d'un nombreux cortége d'amis, de parens, & de Bonzes ; & après avoir ſauté & danſé au ſon des inſtruments de muſique, il s'attache des pierres aux jambes, au milieu du corps, & au col, & ſe jette la tête en bas dans la riviere. Rien n'eſt plus commun que de voir le long des côtes de la mer, des barques remplies de fanatiques qui ſe précipitent dans l'eau chargés de pierres, ou qui percent leurs barques, & ſe laiſſent ſubmerger peu à peu en chantant les loüanges de leur dieu, dont le paradis eſt, diſent-ils, au fond de l'Océan. Un peuple infini les ſuit des yeux, éléve juſqu'au ciel leur courage, & veut recevoir leur bénédiction, avant qu'ils diſparoiſſent. Les ſectateurs d'Amida ſe font enfermer & murer dans des cavernes, où ils ſe laiſſent tranquillement mourir de faim. Il y en a, qui ſe font écraſer ſous les roues des chariots, ſur leſquels on porte les idoles en proceſſion. *Cerem. & cout. relig. des peupl. idolatr. tom. 4.*

Le P. Charlev. hiſt. du Jap. liv. prélim. c. 13.

Dict. de Th. Corn. art. de Naugracut. Dans le Royaume de Naugracut, les dévots en ſont quittes, pour ſe couper un petit morceau de la langue à l'honneur de leur idole.

Montagn. liv. 2. c. 12. » A quel uſage, dit Montagne, les » déchirements & démembrements des » Corybantes, des Ménades, & en notre » tems des Mahometans, qui ſe balafrent le viſage, l'eſtomach, les membres, pour gratifier leur Prophéte ? «

L'antiq. expliq. par fig. t. 2. part. 1. pag. 17. Selon les commentateurs de S. Grégoire de Nazianze, les myſtéres de Mithras, divinité des Perſes, étoient horribles. Perſonne n'y étoit initié, qu'après s'être montré d'une patience à toute épreuve. On aſſûre qu'il y avoit quatre-vingts ſortes de ſupplices, par où il falloit paſſer pour mériter l'initiation.

Chevreau, Hiſt. du monde t. 7. p. 255 Les religieux pénitens dans le Mogol ſont obligés de demeurer toute leur vie dans la poſture qu'ils ont choiſie. Quelques Bramins portent des poids énormes, ou reſtent enchainez au pié d'un arbre, ou marchent ſur des ſabots hériſſez de pointes. Parmi les Faquirs Indiens, les uns par mortification tiennent leurs mains toujours jointes ſur la tête, ou derriére le dos ; les autres ont une main toujours étenduë en l'air : d'autres, la tête toujours panchée en devant, ou ſur l'épaule ; d'autres gardent continuelle-

Tavern. voïag. des Indes, liv. 3. ch. 6.

Géogr. de Robbe. t. 2. liv. 3. ch. 4.

aient mille autres poſtures extravagantes. Ils tuent ou bleſſent tous les Chrétiens qu'ils rencontrent : on les tuë auſſi comme des chiens enragés, & les gouverneurs en ſçavent très-bon gré. Leurs compagnons les enterrent alors comme martyrs. On lit dans les mémoires du P. le Comte, qu'un Bonze de la Chine ſe faiſoit porter dans les maiſons, debout dans une chaiſe hériſſée de pointes de cloux ; & qu'il crioit : *Je me ſuis renfermé dans cette chaiſe, pour le bien de vos ames, réſolu de n'en point ſortir, juſqu'à ce que les perſonnes charitables aient racheté tous ces cloux, dont il n'y en a aucun qui ne ſoit une ſource de bénédictions dans vos maiſons.* *Le P. Comte, let. 15.*

Les faux Prophétes de Baal (1) ſe faiſoient de profondes inciſions avec des couteaux & des lancettes, & ſe couvroient de leur propre ſang. Les prêtres de Cybéle devoient ſe rendre eunuques eux-mêmes pour imiter Atys : ils ſe ſervoient pour cette opération du (2) mor- *Lucian. de Syr. deâ*

(1) Et incidebant ſe juxtà ritum ſuum cultris & lanceolis, donec perfunderentur ſanguine. *Reg. lib.* 3. *c.* 18. *v.* 28.

(2) Samiâ teſtâ, matris deûm ſacerdotes, qui Galli vocantur, virilitatem amputant, non aliter citrà perniciem, ſi M. Cœlio credâmus. *Plin. lib.* 35, *c.* 12.

. . . . . ruptâ ſecuit genitalia teſtâ. *Juvenal. Sat.* 6. *Martial. lib.* 3. *epigr.* 81.

ceau d'un pot cassé de terre de l'isle de Samos ; persuadés qu'autrement leur vie seroit en danger. Catulle, Ovide, Tertullien, Arnobe, Prudence, &c. ont parlé de cette fureur des prêtres de Cybéle. L'Empereur Heliogabale imita cette ridicule cérémonie.

Lamprid. in Heliog.

Ricault rapporte que les Dervis de la secte, que l'on nomme Mévélévi, tournent avec beaucoup d'adresse & de rapidité au son de la flute, & qu'ils font de cet exercice très-pénible un acte d'une grande dévotion, à l'exemple de leur patron, nommé Mévéléva, qui tournoit continuellement, disent-ils, & sans prendre aucune nourriture pendant quinze jours, pendant lesquels son ami Haraze jouoit aussi de la flute sans discontinuer, & au bout de ce tems-là Mévéléva entroit en extase.

Tant d'affreux sacrifices & de rigoureux tourments prouvent combien l'empire des Démons est cruel. La différence, qui est entre le joug des fausses religions & de la véritable, ne peut être mieux représentée que par celle qui se trouve entre le trouble des passions & la paix d'une bonne conscience.

La réalité des sacrifices de victimes humaines a fait l'objet d'une dispute fort intéressante entre deux sçavants. M. l'abbé de Boissi, qui a soutenu l'affirmative,

Hist. de l'Acad. des bell. lettr. t. 1.

n'a pas eu de peine à produire ſes témoins. Ils ſe préſentoient en foule : ce ſont Manethon, Sanchoniaton, Hérodote, Pauſanias, Joſeph, Philon, Diodore de Sicile, Juſtin, Denys d'Halicarnaſſe, Strabon, Mela, Cicéron, Tite-Live, Céſar, Macrobe, Pline, Plutarque, Athénée, Porphyre, la plûpart des poëtes Grecs & Latins, & une partie des Péres de l'égliſe. De toutes ces dépoſitions jointes enſemble, il réſulte que les Phéniciens, les Egyptiens, les Arabes, les Chananéens, les habitants de Tyr & de Carthage, ceux d'Athénes & de Lacédémone, les Joniens, touts les Grecs du continent & des iſles, les Romains, les Scythes, les Albanois, les Allemands, les Anglois, les Eſpagnols & les Gaulois étoient plongés dans cette cruelle ſuperſtition.

M. Morin rejette ou affoiblit ce grand nombre de témoignages : il voudroit des témoins oculaires, dignes de foy, & en quelque ſorte, la confeſſion même des accuſés. Aucun ne dit avoir vû de ces ſacrifices : ces auteurs ne font que ſe copier les uns les autres ; les plus anciens n'alléguent que des traditions éloignées. Les Egyptiens ſont diſculpés de cette abomination par Horus, qui aſſûre que loin de ſacrifier des hommes, à peine

osoient-ils dans les premiers tems sacrifier des animaux, & que ce ne fut que sous la domination des Ptolémées qu'ils commencérent à en égorger à l'honneur de Sérapis. Les histoires des sacrifices de victimes humaines finissent ordinairement par des substitutions qui montrent la clémence des dieux; tantôt une genisse blanche, tantôt une biche, dans une autre occasion, une cavalle rousse prennent la place des vierges prêtes à être immolées. En Egypte, des représentations d'hommes sont emploïées, dans les sacrifices, au lieu d'hommes véritables. En Italie, Hercule explique l'oracle d'Apollon, dont l'ambiguité avoit induit les peuples en erreur; & il leur fait entendre que (1) les termes équivoques, qui avoient été appliqués à des hommes & à des têtes d'hommes, devoient s'entendre de têtes de cire & de flambeaux. A l'égard des fameux sacrifices de Baal & de Moloch, dans lesquels la prévention commune veut que les péres offrissent eux-mêmes leurs enfans en holocauste, les Rabbins Jarki, Kemchi, & Maimonide, suivant la tradition du Talmud, les expliquent d'un simple passage au travers du feu. Que si

(1) Καὶ κεφαλὰς Αἴδῃ καὶ τῷ πατρὶ πέμπετε φῶτα.

dans certaines rencontres, les Payens faiſoient quelque choſe de plus, & qu'il leur arrivât quelquefois d'enſanglanter effectivement leurs autels de ſang humain, ce n'étoit, ſelon M. Morin, que par aſperſion, & ſans qu'il en coutât la vie à perſonne. Enfin, s'il faut trancher le mot, & avoüer qu'il leur arrivât auſſi quelquefois d'immoler des hommes à leurs dieux; en approfondiſſant les faits, on trouvera, dit M. Morin, que c'étoient des (1) priſonniers de guerre qu'ils immoloient par vengeance, par repréſailles, ou pour appaiſer les manes de ceux qui avoient été tués : encore ne les égorgeoient-ils pas touts. Si ce n'étoient pas des ennemis qu'on ſacrifioit, c'étoit ſouvent des criminels condamnés par la juſtice. *C'eſt ainſi*, conclut M. Morin, *qu'en examinant de près les faits qui paroiſſent le mieux prouvés, on trouve que la malignité, la prévention, ou l'ignorance, ont répandu, & en quelque ſorte établi,*

(1) *Les étymologies des mots d'hoſtie & de victimes, expliquées par Ovide, fortifient la conjecture que l'uſage barbare des victimes humaines a commencé par des priſonniers de guerre, ces noms donnant à entendre que les hoſtilités & la victoire avoient précédé.*

Victima, quæ dextrâ cecidit victrice, vocatur:
Hoſtibus amotis, hoſtia nomen habet.
Ovid. faſtor. lib. 1.

dans la plûpart des hiſtoriens, des idées peu exactes, & que la ſeule horreur devoit faire rejetter.

On ne trouve que trop d'exemples de cette maxime, que la malignité, la prévention, ou l'ignorance ſont très-ſujétes à corrompre l'hiſtoire: mais il n'y a pas lieu d'en faire ici l'application. M. Morin ne peut oppoſer aux témoignages les plus ſolides, que des conjectures vagues, & des faits ſinguliers, qui ne ſont pas capables d'ébranler l'authenticité ni l'univerſalité de ces témoignages. Je ne parle pas des traits mythologiques ou fabuleux: mais par rapport aux faits hiſtoriques dont il s'agit, n'avons-nous pas les témoins les plus graves, témoins oculaires, qui dépoſent de ce qui ſe paſſe d'une maniére publique & ſolemnelle, de leur tems, & dans les païs qu'ils habitent? Peut-on demander rien de plus pour une démonſtration hiſtorique? Après cela, que ſert-il d'alléguer le témoignage ſolitaire & peu authentique d'un auteur peu ancien tel qu'Orus? Que ſert-il de rappeller quelques faits mêlés de fable & d'hiſtoire, où l'on voit des animaux ſubſtitués à des victimes humaines, qui avoient été en premier lieu deſtinées à des ſacrifices? Hercule a deſabuſé, pendant quelque tems, une partie

des Italiens : mais le récit très-circonſtancié de Pline en eſt-il affoibli, lorſqu'il nous apprend que juſqu'à l'arrêt du Sénat intervenu en 657. de la fondation de Rome, on y pratiquoit publiquement la cruelle immolation des victimes humaines ? Trois Rabbins, ſur une tradition du Talmud, le livre du monde le plus rempli de fauſſetés & de chimères, croient qu'on ne faiſoit que paſſer par le feu les enfans offerts à Baal ou à Moloch : une opinion ſi peu fondée eſt-elle capable de balancer les témoignages les plus anciens, les plus généraux, les plus continuels, les plus conformes ? Et ce ne ſont pas, ſuivant le ſoupçon propoſé, des auteurs qui ſe copient les uns les autres ; ce ſont des hiſtoriens contemporains, témoins oculaires, qui dépoſent de circonſtances toutes en particulier différentes, & qui néanmoins ſe rapportent à une même vérité hiſtorique. Il eſt certain que ſouvent on a immolé aux faux dieux des priſonniers de guerre & des criminels : mais toutes les victimes humaines n'ont pas été de cette eſpéce. Céſar léve la difficulté, en obſervant lui-même, que les Gaulois, s'ils (1) manquoient de

(1) Supplicia eorum, qui in furto, aut latrocinio, aut in aliquâ noxâ ſunt comprehenſi, gratiora diis immortalibus eſſe arbitrantur : ſed cùm ejus generis copia deficit, etiàm ad inno-

criminels pour leurs ſacrifices, y faiſoient paſſer les innocents. Tacite, après avoir décrit une fête formidable qui ſe ſolemniſoit dans la Germanie, rapporte que (1) touts les miniſtres & ſerviteurs de l'idole étoient mis à mort. Touts ces enfants ſacrifiés par leurs péres n'étoient ni des priſonniers de guerre, ni des criminels. Darius Roi des Perſes, le Sénat Romain, l'Empereur Adrien, Henri l'Oiſeleur, n'ont pas combattu un vain phantôme, lorſqu'ils ont emploïé leur autorité, pour déraciner un uſage ſi déteſtable. Enfin les preuves de ce fait, fournies par (2) la ſainte écriture, ſont infiniment ſupérieures à tout autre genre de certitude hiſtorique. Il faut donc a-

centium ſupplicia deſcendunt. *Cæſ. de bell. Gall. lib. 6.*

(1) Statо tempore, in ſylvam anguriis patrum & priſcâ formidine ſacram, omnes ejuſdem ſanguinis populi (Suevi) legationibus coëunt; cæſoque publicè homine, celebrant barbari ritûs horrenda primordia..... Mox vehiculum, & veſtis, & (ſi credere velis) numen ipſum ſecreto lacu abluitur. Servi miniſtrant, quos ſtatim idem lacus haurit. Arcanus hinc terror, ſanctaque ignorantia quid ſit illud, quod tantùm perituri vident. *Tac. de moribus Germanor.*

(2) Filiorum ſuorum necatores ſine miſericordiâ, & comeſtores viſcerum hominum. *Sapient. c. 12. v. 5.*

voüer

voüer que, quelque honteux que ce fait ſoit en lui-même, on ne peut l'effacer de l'hiſtoire, où il ſe trouve, pratiqué dès les tems fort reculés, continué juſqu'à des ſiécles aſſez récents, & ſubſiſtant encore de nos jours en différentes régions.

Comparaiſon de la ſuperſtition & de l'Athéïſme.

Plutarque eſtime la ſuperſtition plus injurieuſe à Dieu que l'Athéïſme. *Tiréſias*, dit-il, *étoit véritablement malheureux de ne voir ni ſes amis, ni ſes enfans, à cauſe de ſon aveuglement; mais il faut avoüer qu'Athamas & Agavé étoient plus miſérables de prendre les leurs pour des tigres & pour des lions, & Hercule encore plus, de déchirer les ſiens, que ſon imagination bleſſée lui repréſentoit comme ſes ennemis.* *Plutarq. de la ſuperſtit.*

C'eſt une (1) *égale impiété*, ſuivant Sénéque, *de nier les dieux, ou d'en avoir des opinions infames.* Bâcon, chancelier d'Angleterre, croit que l'Athéïſme peut laiſſer à l'homme la philoſophie, la juſtice naturelle, les loix, le ſoin de la réputation, pluſieurs autres bons motifs; au lieu que la ſuperſtition détruit toutes ces choſes, & s'érige en une tyrannie abſoluë. C'étoit auſſi la penſée d'Epicure, lorſqu'il ſoutenoit que ce n'eſt pas une impiété de nier les dieux de la multitude; *Diog. Laërt. in Epicur.*

(1) Quid enim intereſt utrùm deos neges àn infames? *Sen. Epiſt.* 123.

mais d'appliquer les opinions de la multitude aux dieux. Lucréce décrit les maux causés dans le monde par la superstition. Bayle s'est fort étendu sur cette comparaison de la superstition & de l'Athéïsme. Il croit que ce dernier monstre ne troubla jamais les Etats, au lieu que la superstition a été une source de troubles & de désordres. Une société d'Athées, selon le même auteur, ne seroit pas incapable de se prescrire des loix de bienséance & d'honneur.

Pens. sur la Com. & continuat.

Pens. sur la Comét. Sect. 172.

Cicéron (1) est d'un avis opposé. Il est persuadé qu'il ne peut se trouver ni bonne foi, ni société, ni justice où la piété envers les dieux ne se trouve pas. Un passage de Plutarque est plus fort. *Une ville* (2) *se soutiendroit plûtôt en l'air*, dit-il, *qu'une société ne pourroit subsister sans religion.*

Il faut avouer que bien loin que la religion Payenne pût servir de frein à la corruption des mœurs, il falloit que la pudeur, l'éducation, la raison, les idées

(1) Atque haud scio àn pietate adversùs deos sublatâ, fides etiàm & societas humani generis, atque unà excellentissima virtus justitia tollatur. *Cic. de nat. deor. lib.* 1.

(2) Ἀλλὰ πόλις ἄν μοι δοκεῖ μᾶλλον ἐλάφους χωρὶς, ἢ πολιτεία, τῆς περὶ θεῶν δόξης ἀναιρεθείσης, παντάπασι σύστασιν λαβεῖν, ἢ λαβοῦσα τηρῆσαι.
Plutarch. advers. Colot.

naturelles de l'honnêteté & de la juſtice, le ſoin de la réputation, les maximes de l'honneur, la force des exemples, la ſatisfaction d'une bonne conſcience, la crainte de l'infamie & de la juſtice humaine, pluſieurs intérêts de l'amour propre, & les obſtacles dont les paſſions ſe traverſent réciproquement, ſerviſſent de frein à la Religion même. Cicéron marque cependant tant de reſpect pour cette religion corrompuë, qu'il croit que les Romains (1) lui étoient redevables de toutes leurs victoires. Peut-on concevoir que des ſociétés, qui ont obſervé une Religion, où touts les crimes étoient conſacrés par quelque divinité, non-ſeulement ont ſubſiſté, mais que toutes les vertus morales y ont été plus généralement & plus auſtérement pratiquées, que dans aucune ſociété Chrétienne? Il ſeroit moins étrange de voir un Athée vivant moralement bien, qu'il n'eſt con-

(1) Quàm volumus, licet ipſi nos amemus, tamen nec numero Hiſpanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, nec denique hoc ipſo hujus gentis ac terræ domeſticò nativoque ſenſu, Italos ipſos ac Latinos, ſed pietate ac religione, atque hâc unâ ſapientiâ quòd deorum immortalium numine omnia regi gubernarique perſpeximus, omnes gentes nationeſque ſuperavimus. *Cic. Orat. de haruſp. reſp.*

traire à toutes ſortes de raiſonnements & de principes, de voir (ce qui néanmoins eſt ſi commun) un Chrétien vivant mal.

C'eſt une preuve très-ſenſible que les perſuaſions générales de l'eſprit ſont bien éloignées d'être les reſſorts, qui font agir les hommes. La volonté dominée par les ſens, ſe détermine preſque toujours ſuivant les impreſſions particuliéres des objets. Il y a une diſproportion énorme entre ce que l'on croit & ce que l'on fait.

Saint Louis voyant un Roi Tartare nouvellement converti, dans le deſſein d'aller ſe proſterner aux pieds du Pape, qui étoit alors à Lyon, le ſaint monarque l'en détourna, de peur que la diſſolution des mœurs des Chrétiens ne diminuât dans ſon eſprit l'idée de la ſainteté de notre Religion.

Le contraire arriva à un voïageur, qui voïant à Rome la corruption du peuple, en fortifia beaucoup ſa foi, conſidérant qu'il n'y avoit qu'une Religion émanée de Dieu & ſoutenuë de ſa toute-puiſſance, qui pût ſubſiſter au milieu de tant de déſordres, ſi contraires à ſa pureté.

Il ne peut avoir d'Athéïſmes de fiction.

Comparer la ſuperſtition avec l'Athéïſme, c'eſt faire la comparaiſon du plus abominable de tous les monſtres

avec un être de raiſon : car bien loin que ce ſoit un hypothéſe poſſible qu'une ſociété d'Athées, il ne peut y avoir un ſeul Athée de conviction. Un véritable Athée ſeroit un homme, qui faiſant uſage de ſa raiſon, jugeroit & ſe perſuaderoit qu'il n'y a point de Dieu. Or cette ſuppoſition, renfermant les deux contradictoires, eſt impoſſible. *Le P. Tournem. Refut. Ath.*

Platon diſtingue trois ſortes d'Athées : ceux qui nient la divinité ; ceux qui admettant les dieux, nient leur providence ; & ceux qui enſeignent que les dieux ſont ſi bons & ſi faciles, qu'on les appaiſe ſans peine, par quelque priére ou quelque ſacrifice. Il condamne à mort ceux qui oſeront ſoutenir une de ces trois impiétés. Voſſius diſtigue quatre ſortes d'Athées : ceux qui nient l'exiſtence de Dieu : ceux qui nient ſa providence : ceux qui enſeignent que les divinités ſupérieures ont chargé les inférieures de l'adminiſtration & du détail ; enfin, ceux qui croient que les récompenſes & les peines ne s'étendent pas au-delà de cette vie. *Plat. de Legib. lib.* *Voſſ. de Idol. lib.* 1. 3.

C'eſt la premiére eſpéce (2) d'Athées

(1) *Il faudroit, dans le ſens de Platon & de Voſſius, donner le nom d'athées, à tous ceux qui ont des idées oppoſées aux lumiéres naturelles ſur la divinité. C'eſt auſſi le ſentiment de Cudvvorth, que touts les anciens philoſophes étoient des athées.*

qui eſt impoſſible. On peut citer dans l'antiquité quelques hommes impies qui ont porté le ſurnom d'Athées, & qui ſe ſont déclarés publiquement pour l'Athéïſme, comme Diagoras, Evémére, Théodore, & Denys le tyran. Ils nioient les dieux adorés dans leurs patries & inventés par les Poëtes. Leur Athéïſme ne tomboit pas ſur l'exiſtence d'un Dieu. Diagoras Mélien compoſa des livres au rapport d'Heſychius, dans leſquels il entreprenoit de renverſer la ſuperſtition, & qu'il avoit (1) intitulés, *la deſtruction des tours*. Il y rendoit raiſon de ce qu'il avoit quitté l'opinion des dieux, pour avoir

Cudvv. ſyſt. intellect. ch. 1. 2. & 3. Car des dieux ſans providence, des dieux qui n'ont point point créé le monde, qui ont commencé d'exiſter, ne ſont pas des dieux. Mais, ſuivant ce principe, touts les idolatres ſeroient des athées; & hors la véritable religion, tout ſeroit athéïſme, puiſqu'il n'y a aucune ſecte ſéparée de l'égliſe, dont quelque dogme ne ſoit oppoſé à la nature divine. On ſent aſſez que ce n'eſt pas l'idée jointe au terme d'athée, reſtreint à celui qui nie l'exiſtence de la divinité.

(1) Λόγους ἀποκυρίζοντας.

Diagoras fut condamné à mort pour Athéïſme par jugement de l'Aréopage, la XVII. *année de la guerre du Péloponneſe, ou la II. année de la XCI. Olympiade, & ſa tête fut miſe à prix. Diod. Sic. lib.* 13. *Val. Max. lib.* 1. *c.* 1. *Il s'enfuit par mer, & évitant le ſupplice, il périt par le naufrage.*

conſidéré l'impunité d'un homme qui l'avoit trompé en ſe parjurant. On voit par cet exemple que ces Athées attaquoient la ſuperſtition de leur païs ; mais il ne ſe trouve point parmi eux d'Athée de conviction.

Quelques furieux, comme Vanini, qui fut brûlé à Toulouſe l'an 1619. ont porté leur opiniâtreté juſqu'au milieu des flammes : la folie & le déſeſpoir, & non la perſuaſion de leur eſprit, les y a précipités.

S'il ne peut y avoir d'Athées de conviction, les Athées de cœur ſont en grand nombre. L'impie a dit en ſon cœur : *Il n'y a point* (1) *de Dieu* ; mais le cœur ne réüſſit pas toujours à convaincre l'eſprit : ainſi l'impie, qui dit dans ſon cœur qu'il n'y a point de Dieu, ne peut le dire dans ſon entendement. Le grand pontife Cotta au contraire, qui avoit grand interêt à ſe perſuader la vérité de ſa Religion, avoüoit qu'il ne pouvoit s'en convaincre. Il faut convenir qu'un idolâtre de raiſonnement eſt un monſtre auſſi impoſſible qu'un Athée de conviction ; & qu'un homme, qui ſe ſert de la lumiére naturelle, n'eſt pas plus capable d'adorer un crocodile, ou un Jupiter chargé de

Cic. de deor. li.

(1) Dixit inſipens in corde ſuo : Non eſt Deus. *Pſalm.* 13.

crimes, que de nier l'exiſtence d'un Dieu. L'éducation, les préjugés, les exemples, les paſſions retenoient l'idolâtre dans l'erreur générale, & le détournoient de ces raiſonnements, auſquels il eſt ſi rare que les hommes, diſtraits par touts les objets qui ſe préſentent aux ſens, donnent l'attention néceſſaire. Les mêmes défauts de l'eſprit humain fomentent l'athéïſme cauſé par les paſſions: mais malgré leur tumulte, l'entendement eſt toujours prêt à ſecoüer le joug d'une abſurdité ſi monſtrueuſe. Ses fonctions ſont ſuſpenduës & troublées; mais il n'eſt point perſuadé. Les efforts de ces Athées de cœur ſont ſemblables à ceux de la Sibylle de Cumes: elle ne peut (1) ſoutenir la force du Dieu qui s'empare d'elle; ſes efforts pour le chaſſer de ſon ſein, ſont inutiles: plus elle réſiſte, plus le dieu dompte cette rebelle.

Combien de ſortes d'athéïſmes, dira-t-on, revêtus d'une forme philoſophique? les ſyſtêmes, ou plûtôt les hypothéſes inſenſées de Démocrite, de Stra-

(1) At Phœbi nondùm patiens immanis in antro
Bacchatur vates, magnum ſi pectore poſſit
Excuſſiſſe Deum; tanto magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans, fingitque premendo.
Virg. Æneid. lib. 6.

ton, d'Epicure, de Spinoſa, & de tant d'autres prétendus philoſophes, n'étoient-elles pas autant d'athéïſmes raiſonnés ? Cette objection, qui paroît d'abord très-ſpécieuſe, eſt réfutée par le même principe : que ces prétendus philoſophes ont été de véritables athées de cœur. Quelques-uns d'eux n'ont pas embraſſé cet athéïſme par la dépravation des mœurs ; mais ils ont été ſéduits par une paſſion encore plus dangereuſe, & qui a perdu des créatures plus relevées, la paſſion de l'orgueil. Ils ont voulu ſoumettre la nature à la pénétration de leur génie ; & ils en ont été punis par un ſurcroît d'aveuglement. Peut-être avoient-ils deſſein d'en impoſer aux hommes par la lueur d'une fauſſe ſcience, & par de vains diſcours, dont il eſt difficile qu'ils ne ſentiſſent pas eux-mêmes l'abſurdité.

L'athéïſme de conviction n'eſt pas plus croïable, que ce qui a été rapporté par Jurieu, dans ſon traité des droits des deux ſouverains. *Les Cannibales*, dit-il, *ne commettent rien contre la conſcience ; car ils croient que tout eſt permis.* Un ſentiment ſi monſtrueux n'eſt jamais entré dans l'eſprit d'un ſeul homme ; à plus forte raiſon on ne peut l'attribuer à tout un peuple, comme Jurieu l'attribuë à toute la Nation des Cannibales. Quel-

ques Sophiſtes, pour exercer leur ſubtilité, ont pû ſoutenir ces maximes, comme nous le liſons dans Platon & dans Cicéron ; mais il eſt impoſſible qu'aucun homme ait été perſuadé de la vérité de cette propoſition, contraire à toutes les idées naturelles.

Il s'eſt trouvé des hommes (1) qui ont avancé qu'ils doutoient de leur propre exiſtence. Cette opinion eſt auſſi abſurde que celle de douter de l'exiſtence de Dieu. Quelqu'un ſe perſuadera-t-il qu'une opinion ſi oppoſée au ſentiment intérieur ait été un ſentiment de conviction ? Cependant comme l'athéïſme cauſé par la corruption du cœur n'eſt que trop répandu, il eſt très-utile de le combattre.

Ces Athées de cœur ſont remplis de foibleſſe à la moindre apparence de péril. Le proverbe latin (2) dit d'eux que *la morſure d'une puce les fait recourir aux dieux*. Eſchyle (3) repréſente un homme, qui étant ſans Religion lorſqu'il

(1) *Touts les Sectateurs d'Arcéſilas & de Pyrrhon diſoient qu'ils ne ſçavoient s'ils exiſtoient.*

(2) In pulicis morſu deos invocat. *Eraſm. adag. chil. centur. 4. proverb. 4.*

(3) . . . . θεὸς δέ τις
Τὸ πρὶν ὁμίζον ἔδαμᾶ, τότ' ἠύχετο
Δισταῖσι, γαῖαν ὄρατόν τι προσκυνῶν.
Æſchyl. in Perſ. v. 467.

étoit ſans crainte, invoquoit le ciel & la terre dans le danger. Tullus Hoſtilius, Roi de Rome, qui avoit (1) toujours négligé le culte des dieux, ſe ſentant frappé d'une maladie dangereuſe, devint ſuperſtitieux à l'excès.

Celui qui eſt ſurpris de quelque danger imprévu, éprouve que ſon premier mouvement eſt d'avoir recours à l'aide du Seigneur. Les égarements de l'eſprit ne peuvent effacer les ſentiments naturels.

Au milieu de tant d'opinions inſenſées de l'Idolatrie, on trouve des idées ſublimes de la Divinité, produites par la nature ſeule : & on lit chez les Payens pluſieurs traits qui ſont, ſuivant l'expreſſion de Tertullien, le témoignage d'une ame (2) naturellement Chrétienne. Rapportons ici une partie de ces traits ſublimes, pour diſſiper les idées des égarements où l'eſprit humain eſt tombé : comme on voit, après l'orage, le ciel paroître plus beau & plus ſerein.

Sentu ſublim Payens la divi

(1) Ipſe quoque longinquo morbo eſt implicitus. Tunc adeò fracti ſunt ſimul cum corpore ſpiritus illi feroces, ut qui nihil ante ratus eſſet minus regium, quàm ſacris dedere animum, repentè omnibus magnis parviſque ſuperſtitionibus obnoxius degeret, religionibuſque etiàm populum impleret. *Tit. liv. lib.* 1.

(2) Teſtimonium animæ naturaliter Chriſtianæ. *Tertull. de teſt. anim.*

Cette inſcription étoit gravée dans le temple d Iſis, bâti à Saïs ville de la haute Egypte : *Je ſuis* (1) *tout ce qui a été, ce qui eſt, & ce qui ſera ; il n'y a point encore eu d'homme mortel qui ait levé le voile qui me cache.* Sur un autel conſacré à la même déeſſe, il étoit écrit : *Nous vous* (2) *offrons à vous-même, Divinité unique & univerſelle.*

Un mot gravé ſur le frontiſpice du temple d'Apollon à Delphe, étoit un (3) aveu que tous ceux qui entroient dans le temple venoient faire, que la Divinité eſt le ſeul être vrai, éternel, & immuable. Plutarque cherche, dans un traité compoſé exprès, quel eſt le ſens de la ſyllabe gravée ſur le frontiſpice du temple de Delphes : & après avoir examiné & rejetté les différentes opinions des philoſophes, dont les uns l'interprétoient par la vertu des nombres, les autres regardoient cette ſyllabe comme la

(1) Ego ſum quidquid fuit, eſt, & erit. Nec meum peplum mortalium ullus detexit. *Athan. Kircher. in Obeliſc. Pamphil. lib. 5. c. 3. p. 405. Cette inſcription ſe rapporte au verſet du pſeaume 17. où le Roi Prophète dit de Dieu :* poſuit tenebras latibulum ſuum.

(2) Te tibi, una quæ es omnia, dea Iſis. *Athan. Kircher. in Œdip. Ægyptiac, t. 1. p. 188.*

(3) *Ce mot étoit la ſyllabe* Ει *qui ſignifie, tu es. Plutarq. de la ſyllabe* Ει.

premiére prononcée par ceux qui venoient interroger l'oracle ; d'autres en faiſoient des applications peu vraiſemblables, ou avoüoient qu'elle contenoit des myſtéres à eux inconnus, il ſe fixa à une ſignification fort conforme aux expreſſions de l'écriture ſainte : ſçavoir que cette invocation, *tu es*, éléve nos penſées à la majeſté de Dieu, en le faiſant nommer par ſon véritable nom *d'être*, dire qui n'apartient qu'à Dieu. *Car*, ajoûte-t-il, *ce qui commence & qui finit, & qui change actuellement, n'eſt pas un être à être. L'exiſtence n'appartient eſſentiellement qu'à ce qui eſt éternel & permanent, toujours un & toujours le même ; de qui on ne peut dire, ni il fut, ni il ſera.*

Platon (1) appelle Dieu : *Celui qui eſt, ce qui exiſte* ; faiſant entendre que Dieu ſeul exiſte véritablement, & merite le nom d'Etre.

Plutarque atteſte que les habitants de la Thébaïde, rejettant toutes les divinités mortelles, adoroient un Dieu éternel qu'ils nommoient *Cneph*.

[illegible] d'une divinité ſuprême [illegible] les ouvrages de [illegible]

Plat. in Epinom. que tout eſt plein de la Divinité. Il la fait ainſi parler : *Nul ne peut me connoître, s'il ne veut me reſſembler ..... Les dieux ſe font ſentir au cœur, & ſe cachent à ceux qui ne les cherchent que de l'eſprit ſeul.* Il repréſente la terre entiére comme le temple de la Divinité, & il enſeigne que la juſtice accompagne Dieu éternellement : qu'elle eſt la vengereſſe de ceux qui abandonnent ſa loi. Il dit dans le Timée, *qu'il eſt difficile de trouver l'auteur de l'univers, & que, quand on l'a trouvé, il n'eſt pas permis de le découvrir au peuple, ni de divulguer ce qu'on en penſe.* La crainte d'une deſtinée ſemblable à celle de ſon maître Socrate, fait qu'il mêle dans tous ſes ouvrages les fables des faux dieux.

Id. de legib. lib 10.

Id. de legib. lib. 4.

Ariſtote, dans le ſeptiéme livre de ſa Métaphyſique, s'éleve à la connoiſſance d'un premier être. Dans le douziéme livre, il en parle comme de la premiére cauſe, de la cauſe univerſelle, & il ne laiſſe aucun lieu de douter qu'il ne ſoit perſuadé de ſon unité. Dans le livre quatorziéme, il poſe pour principe qu'il n'y a qu'un ſeul premier moteur, & pluſieurs dieux ſubalternes ; qu'il faut réduire tout à une ſeule ſubſtance primitive, & à pluſieurs ſubſtances ſubordonnées qui gouvernent ſous elle : que Dieu eſt une intelligence ſouveraine, qui agit avec

ordre, proportion & deſſein ; & qu'il eſt la ſource du bon, du beau & du juſte.

Ariſtote écrivit à Alexandre : *Ce que le capitaine eſt dans le vaiſſeau, la loi dans la Ville, dans le char celui qui le conduit, le monarque dans l'état, le général dans l'armée, Dieu l'eſt dans l'univers.* *Ap. St. eclog. phy.*

Pythagore (1) enſeignoit que Dieu a pour corps la lumiére, & pour ame la vérité.

Euripide diſoit que Dieu (2) voit tout, & eſt inviſible. Thalés interrogé, ſi les hommes pouvoient cacher leurs actions à Dieu, répondit *que Dieu connoiſſoit juſqu'à leurs penſées.* *Diog. Laë. in Thal. V. Max. lib. c. 2.*

Que ſert-il, dit Séneque, *de* (3) *tromper les hommes ? on ne peut tromper Dieu : il pénetre dans nos cœurs, & découvre nos plus ſecrétes penſées.*

Les Mages Perſans définiſſoient le grand dieu Oromaſe, le principe de lu- *Plutarq. d'Iſ. & d'Oſir.*

(1) *Cette penſée de Pythagore a quelque conformité avec ces expreſſions des Pſeaumes.* Amictus lumine, ſicut veſtimento. *Pſalm.* 103. Emitte lucem tuam & veritatem tuam *Pſalm.* 42.

(2) Τὸν πάντ' ὁρῶντα, κἀνυτὸν οὐχ ὁρώμενον.

(3) Quid enim prodeſt aliquid ab homine eſſe ſecretum ? nihil Deo clauſum eſt ; intereſt animis noſtris & cogitationibus mediis intervenit. *Sen. epiſt.* 83.

Præclarus, eximius, omnia intuens, omnia etiàm exaudiens. *Plin. lib.* 2. *c.* 6.

Nous voyons clairement, dit S. Cyrille, *que Pythagore soutenoit qu'il n'y a qu'un Dieu, principe & cause de tout, qui éclaire tout, qui anime tout, de qui tout émane, qui a donné l'être à tout, & qui est l'origine du mouvement.* Antisthéne(1) étoit dans les mêmes principes. *S. Cyril contra. Julian. lib. 1*

Zénon a enseigné qu'il n'y a qu'un seul Dieu éternel, & qui a construit l'univers. *Dioz. Laër in Zen.*

Grotius a conservé un fragment de Sophocle qui est admirable sur l'Idolâtrie. *Dans la vérité, il n'y a (2) qu'un Dieu seul, Seigneur du Ciel & de la terre. La splendeur des astres, la fertilité de*

nia sentientem & moventem, ipsamque præditam motu sempiterno. *Cic. Tuscul. quæst. lib.* 1.

(1) Antisthenes dixit multos esse quidem deos populares, unum tamen naturalem summæ totius artificem. *Polyd. Virgil. de invent. rer. lib.* 1. *c.* 1.

(2) *Je vais rapporter ces vers, dont l'édition est rare :*

Εἷς ταῖς ἀληθείαισιν εἷς ἐστὶν θεὸς,
Ὃς οὐρανὸν τ' ἔτευξε καὶ γαῖαν μακρὰν,
Πόντου τε χαροπὸν οἶδμα, κ' ἀνέμων βίας,
Θνητοὶ δὲ πολλοὶ καρδίαν πλανώμενοι
Ἱδρυσάμεσθα πημάτων παραψυχὰς
Θεῶν ἀγάλματ' ἐκ λίθων ἢ χαλκέων,
Ἢ χρυσοτεύκτων ἠλεφαντίνων τύπους.
Θυσίας τε τούτοις καὶ καλὰς πανηγύρες
Τεύχοντες, οὕτως εὐσεβεῖν νομίζομεν.

Sophocl. in excerptis Grotii.

miére, qui a tout opéré & tout produit.

Lactant. inſt. lib. 1. c. 7. Mercure Triſmégiſte a enſeigné que Dieu n'a point eu de commencement, & qu'aïant produit toutes choſes, il n'a pû être produit.

Euſeb. præp. evang. lib. 1. c. ult. Euſébe nous a conſervé cette belle définition de la Divinité par Zoroaſtre. *Dieu eſt le premier des incorruptibles, éternel, non engendré: il n'eſt point compoſé de parties; il n'y a rien de ſemblable ni d'égal à lui. Il eſt auteur de tous biens, le plus excellent des êtres, & la plus ſage des intelligences; le pére de la juſtice & des bonnes loix, inſtruit par lui ſeul, ſuffiſant à lui même, & premier producteur de la nature.* Mais comme la raiſon n'a par elle-même qu'une clarté mêlée de beaucoup de ténébres, Zoroaſtre commence ce paſſage par dire que Dieu a la (1) tête d'un épervier.

Varr. Ap. S. Aug. de civit. Dei. l. 4. c. 31. Varron a fort approché d'une véritable connoiſſance de la Divinité, lorſqu'il a reconnu que Dieu eſt une ame univerſelle, qui gouverne l'univers.

Cicéron (2) donne une définition ſemblable de la Divinité.

(1) *La tête d'épervier étoit un hiéroglyphe, par lequel les prêtres & les philoſophes entendoient la vigilance; ou ils regardoient la force de cet oiſeau, comme propre à repréſenter la divinité.*

(2) Mentem ſolutam quamdàm ac liberam, ſegregatam ab omni concretione mortali, om-

Nous voyons clairement, dit S. Cyrille, *que Pythagore ſoutenoit qu'il n'y a qu'un Dieu, principe & cauſe de tout, qui éclaire tout, qui anime tout, de qui tout émane, qui a donné l'être à tout, & qui eſt l'origine du mouvement.* Antiſthéne(1)étoit dans les mêmes principes. S. Cyr contra. Julian. lib.

Zénon a enſeigné qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu éternel, & qui a conſtruit l'univers. Diog. La in Zen.

Grotius a conſervé un fragment de Sophocle qui eſt admirable ſur l'Idolâtrie. *Dans la vérité, il n'y a* (2) *qu'un Dieu ſeul, Seigneur du Ciel & de la terre. La ſplendeur des aſtres, la fertilité de*

nia ſentientem & moventem, ipſamque præditam motu ſempiterno. *Cic. Tuſcul. quæſt. lib.* I.

(1) Antiſthenes dixit multos eſſe quidem deos populares, unum tamen naturalem ſummæ totius artificem. *Polyd. Virgil. de invent. rer. lib.* I. *c.* I.

(2) *Je vais rapporter ces vers, dont l'édition eſt rare :*

Εἷς τᾶις ἀληθείαισιν εἷς ἔστιν θεὸς,
Ὃς οὐρανὸν τ' ἔτευξε καὶ γαῖαν μακράν,
Πόντου τε χαροπὸν οἶδμα, κ' ἀνέμων βίας,
Θνητοὶ δὲ πολλοὶ καρδίαν πλανώμενοι
Ἱδρυσάμεσθα πημάτων παραψυχάς
Θεῶν ἀγάλματ' ἐκ λίθων ἢ χαλκέων,
Ἢ χρυσοτεύκτων ἢ λιθαντίνων τύπους.
Θυσίας τε τούτοις καὶ καλὰς πανηγύρεις
Τεύχοντες, οὕτως εὐσεβεῖν νομίζομεν.

Sophocl. in excerptis Grotii.

la terre, les vaſtes ſeins des mers, le ſouffle impétueux des vents ſont ſes ouvrages. Les foibles mortels, ſuivant les égarements de leurs cœurs, ont cherché des conſolations dans leurs mains, en ſe faiſant des dieux d'airain, de pierre, d'or ou d'yvoire; & leur ſuperſtition leur a perſuadé qu'ils trouveroient du ſoulagement dans les ſacrifices qu'ils adreſſoient à ces fauſſes divinités.

Hier. aur. Carm.

Les dieux habitent avec moins de plaiſir dans le Ciel, ſuivant Hiérocles, *que dans l'ame des juſtes, qui eſt leur vrai temple.*

S. Clem. Alex. Strom. lib. 1.

S. Paul inſinuë dans ſa prédication à Athénes, dit S. Clément Alexandrin, *que les Grecs connoiſſoient le vrai Dieu. Il ſuppoſe que ces peuples adorent le même Dieu que nous, quoique ce ne ſoit pas de la même maniere. Il ne nous défend pas d'adorer le même Dieu que les Grecs; mais il nous défend de l'adorer de la même façon. Il nous ordonne de changer la maniére de notre culte, & nullement l'objet.*

Procl. in Tim.

Proclus cite ce paſſage de la théologie d'Orphée; *L'univers a été produit par Jupiter: l'empirée, le profond tartare, la terre & l'océan, les dieux immortels & les déeſſes, tout ce qui eſt, tout ce qui a été, tout ce qui ſera, étoit contenu originairement dans le ſein fécond de Jupiter & en eſt ſorti. Jupiter eſt le premier & le dernier, le commencement & la fin; touts les*

êtres émanent de lui : il eſt le père primitif, & la Vierge immortelle : il eſt la vie, la cauſe & la force de toutes choſes : il n'y a qu'une ſeule puiſſance, un ſeul Dieu & un ſeul roi univerſel de tout. S. Juſtin, S. Clément & Euſébe, ont cité des vers attribués à Orphée par Ariſtobule Peripatéticien, qui vivoit avant Jeſus-Chriſt, dont voici la traduction. *Ne fixe ta penſée que ſur le ſouverain maître de l'Univers. Il eſt éternel, & tout a été engendré par lui. Son immenſité remplit tout ; aucun mortel ne le voit, & rien n'échape à ſes regards. Il diſpoſe des biens & des maux, des guerres qui répandent le ſang, & des douleurs qui font couler les larmes. C'eſt le ſeul Roi & le ſeul Monarque. Un nuage éclatant le cache à nos yeux trop foibles pour contempler ſa divine providence.*

S. Paul a cité lui-même (1) un Poëte prophane. C'eſt Aratus qui dit dans ſes phénoménes : *Tout eſt rempli de l'eſprit de Dieu ; la mer en eſt pleine, auſſi bien que la terre ferme. Nous avons un beſoin continuel de ſon ſecours, car nous ſommes ſes enfans.*

Nous liſons dans Origéne qu'en Egypte les Philoſophes avoient des notions ſu- *Orig. con Celſ. lib. 1*

(1) Sicut & quidàm veſtrorum poëtarum dixerunt. Ipſius enim & genus ſumus. *Act. Apoſt. c. 17. v. 28.*

blimes ſur la divinité, & qu'ils ne les communiquoient au peuple que ſous l'enveloppe des fables & des allégories. *Toutes les nations Orientales*, ajoute-t-il, *cachent le ſens énigmatique de leur Religion ſous les fables myſtérieuſes qu'ils débitent.*

Arnob. adverſ. gent. lib. 1.

Arnobe introduit les Payens ſe plaignant de l'injuſtice des Chrétiens. *C'eſt une calomnie*, diſent-ils, *de nous imputer le crime de nier un Dieu ſuprême, nous l'appellons Jupiter, le très grand & le très-bon; nous lui dédions nos plus ſuperbes édifices & nos capitoles, pour marquer que nous l'exaltons au-deſſus de toutes les autres divinités.* Les Payens, dit Lactance, *qui admettent pluſieurs dieux, croient cependant que ces divinités ſubalternes préſident tellement à toutes les parties de l'univers, qu'il n'y a qu'un ſeul recteur & gouverneur ſuprême: de là il ſuit que toutes les autres puiſſances inviſibles ne ſont pas des dieux, mais des miniſtres, ou des députés de ce Dieu unique, très-grand & tout-puiſſant, qui les a conſtitués pour exécuteurs de ſes volontés.* Euſébe ajoute, *que les Payens reconnoiſſoient un ſeul Dieu qui remplit tout, qui préſide à tout, qui pénétre tout; & ils croïoient* (1) *qu'étant*

Lactant. inſt. lib. 1. 5.

Euſeb. præpar. Evangel. lib. 3. c. 3.

(1) Nam & ſic plerique diſponunt divinitatem, ut imperium ſummæ dominationis eſſe

présent d'une maniere invisible, c'est avec raison qu'on l'adore dans ses ouvrages visibles & corporels.

S. Augustin (1) réduit aussi le Polythéïsme des Payens à l'unité d'un seul principe. *Jupiter*, dit-il, *est, selon les philosophes, l'ame du monde, qui prend des noms différents suivant les effets qu'il produit. Dans les espaces éthérées, on l'appelle Jupiter; dans l'air, Junon; dans la mer, Neptune; dans la terre; Pluton; dans les enfers, Proserpine; dans l'élément du feu, Vulcain; dans le soleil, Phébus; dans les devins, Apollon; dans la guerre, Mars; dans la vigne, Bacchus; dans les moissons, Cérés; dans les bois, Diane; dans les sciences, Minerve. Toute cette foule de dieux & de déesses ne sont que le même Jupiter, dont on exprime les différentes vertus par des noms différents.*

Aristote (2) enseigne qu'il n'y a qu'un

penès unum, officia ejus penès multos velint. *Tertull. apologet.*

(1) *S. Aug. de civit. Dei, lib. 4. c. 11. Le sentiment des Payens, de ne reconnoître qu'une seule divinité suprême, est encore expliqué dans une lettre de Maxime à S. Augustin, & dans la réponse de S. Augustin. Epist. Maxim. Madaur. ad Aug. & Aug. ad Maxim. Madaur. epist. 16. & 17. edit. Benedict.*

(2) Εἷς δὲ ὢν, πολυώνυμος ἐστὶ κατανομαζόμενος τοῖς πάλεσι πᾶσιν. *Aristot. de mundo, c. 7.*

blimes ſur la divinité, & qu'ils ne les communiquoient au peuple que ſous l'enveloppe des fables & des allégories. *Toutes les nations Orientales*, ajoute-t-il, *cachent le ſens énigmatique de leur Religion ſous les fables myſtérieuſes qu'ils débitent.*

Arnob. adverſ. gent. lib. 1.

Arnobe introduit les Payens ſe plaignant de l'injuſtice des Chrétiens. *C'eſt une calomnie*, diſent-ils, *de nous imputer le crime de nier un Dieu ſuprême, nous l'appellons Jupiter, le très grand & le très-bon; nous lui dédions nos plus ſuperbes édifices & nos capitoles, pour marquer que nous l'exaltons au-deſſus de toutes les autres divinités. Les Payens*, dit Lactance, *qui admettent pluſieurs dieux, croient cependant que ces divinités ſubalternes préſident tellement à toutes les parties de l'univers, qu'il n'y a qu'un ſeul recteur & gouverneur ſuprême: de là il ſuit que toutes les autres puiſſances inviſibles ne ſont pas des dieux, mais des miniſtres, ou des députés de ce Dieu unique, très-grand & tout-puiſſant, qui les a conſtitués pour exécuteurs de ſes volontés.* Euſébe ajoute, *que les Payens reconnoiſſoient un ſeul Dieu qui remplit tout, qui préſide à tout, qui pénétre tout; & ils croïoient* (1) *qu'étant*

Lactant. inſt. lib. 1. 5.

Euſeb. præpar. Evangel. lib. 3. c. 3.

(1) Nam & ſic plerique diſponunt divinitatem, ut imperium ſummæ dominationis eſſe

préſent d'une maniere inviſible, c'eſt avec raiſon qu'on l'adore dans ſes ouvrages viſibles & corporels.

S. Auguſtin (1) réduit auſſi le Polythéïſme des Payens à l'unité d'un ſeul principe. *Jupiter*, dit-il, *eſt, ſelon les philoſophes, l'ame du monde, qui prend des noms différents ſuivant les effets qu'il produit. Dans les eſpaces éthérées, on l'appelle Jupiter; dans l'air, Junon; dans la mer, Neptune; dans la terre, Pluton; dans les enfers, Proſerpine; dans l'élément du feu, Vulcain; dans le ſoleil, Phébus; dans les devins, Apollon; dans la guerre, Mars; dans la vigne, Bacchus; dans les moiſſons, Cérés; dans les bois, Diane; dans les ſciences, Minerve. Toute cette foule de dieux & de déeſſes ne ſont que le même Jupiter, dont on exprime les différentes vertus par des noms différents.*

Ariſtote (2) enſeigne qu'il n'y a qu'un

penès unum, officia ejus penès multos velint. *Tertull. apologet.*

(1) *S. Aug. de civit. Dei, lib. 4. c. 11. Le ſentiment des Payens, de ne reconnoître qu'une ſeule divinité ſupréme, eſt encore expliqué dans une lettre de Maxime à S. Auguſtin, & dans la réponſe de S. Auguſtin. Epiſt. Maxim. Madaur. ad Aug. & Aug. ad Maxim. Madaur. epiſt. 16. & 17. edit. Benedict.*

(2) Εἷς δὲ ὢν, πολυώνυμος ἐστὶ καταγομαζόμενος τοῖς παθεσι πᾶσιν. *Ariſtot. de mundo, c. 7.*

Cette inſcription étoit gravée dans le temple d Iſis, bâti à Saïs ville de la haute Egypte : *Je ſuis* (1) *tout ce qui a été, ce qui eſt, & ce qui ſera ; il n'y a point encore eu d'homme mortel qui ait levé le voile qui me cache.* Sur un autel conſacré à la même déeſſe, il étoit écrit : *Nous vous* (2) *offrons à vous-même, Divinité unique & univerſelle.*

Plutarq. If. & Oſir.

Un mot gravé ſur le frontiſpice du temple d'Apollon à Delphe, étoit un (3) aveu que tous ceux qui entroient dans le temple venoient faire, que la Divinité eſt le ſeul être vrai, éternel, & immuable. Plutarque cherche, dans un traité compoſé exprès, quel eſt le ſens de la ſyllabe gravée ſur le frontiſpice du temple de Delphes : & après avoir examiné & rejetté les différentes opinions des philoſophes, dont les uns l'interprétoient par la vertu des nombres, les autres regardoient cette ſyllabe comme la

(1) Ego ſum quidquid fuit, eſt, & erit. Nec meum peplum mortalium ullus detexit. *Athan. Kircher. in Obeliſc. Pamphil. lib. 5. c. 3. p. 405. Cette inſcription ſe rapporte au verſet du pſeaume 17. où le Roi Prophète dit de Dieu :* poſuit tenebras latibulum ſuum.

(2) Te tibi, una quæ es omnia, dea Iſis. *Athan. Kircher. in Œdip. Ægyptiac, t. 1. p. 188.*

(3) *Ce mot étoit la ſyllabe ει qui ſignifie, tu es. Plutarq. de la ſyllabe ει.*

connu & incompréhenſible? Il avouë donc la foibleſſe de la raiſon, & la vanité du principe ſur lequel il s'appuie. Il ſe refuſe à la lumiére, pour ſe jetter dans les ténébres; il eſt rebelle à cette même raiſon, du nom de laquelle il abuſe. Je ne demande au déïſte, que de refléchir ſur ſon ſyſtême, pour en être détrompé.

L'état d'une nature corrompuë ne peut être concilié avec la bonté & la juſtice de Dieu, que par la révélation: & Dieu, qui ne peut nous tromper, n'a pas permis que les caractéres de la Divinité fuſſent attachés à une religion fauſſe. Que pourroit oppoſer le déïſte? Qu'il trouve, dans la religion Chrétienne, des myſtéres qui ſurpaſſent la portée de ſon intelligence? Mais rien n'eſt plus frivole que ce prétexte de douter; puiſque, d'un côté, la raiſon elle-même juge qu'il eſt de l'eſſence du myſtére d'être au-deſſus d'elle; & que d'un autre côté, cette raiſon, par l'exercice continuel de ſes facultés, eſt convaincuë de ſon inſuffiſance, dans les choſes mêmes naturelles, & qui ſont les plus familiéres, S'il y a un Dieu, & une religion révélée, que le déïſte examine, compare, choiſiſſe; où trouvera-t-il les caractéres de la Divinité?

La religion triomphe par le témoigna-

ge de ſes adverſaires, d'un Celſe, d'un Porphyre, d'un Hiéroclès, d'un Julien l'apoſtat; par le dépoſt des ſaintes écritures conſervées chez les Juifs & chez les hérétiques des différents ſiécles : elle triomphe par la morale la plus oppoſée à touts les penchants de la nature, par l'humble conviction des plus grands génies, par les travaux de quelques pauvres peſcheurs ſans lettres & ſans crédit. Ces vérités ont-elles quelque reſſemblance avec des inventions humaines? Les dieux des autres nations, décrits dans ce chapitre, ſont-ils tels que le Dieu que nous adorons? Et la ſource de toute lumiére a-t-elle laiſſé quelque ſujet d'incertitude à celui qui examine avec un déſir ſincére de ſe convaincre?

CHAPITRE SECOND.

Des Démons, & faux Miracles.

IL y a peu de queſtions dans la métaphyſique, qui aïent été débattuës par les philoſophes, avec autant de contrariétés d'opinions, que celles qui concernent les démons. Ce nom étoit honorable (1) chez les anciens : ils exprimoient

(1) Dæmonas autem grammatici dictos

par le terme de démoniaque, tout ce qui est surnaturel & divin. Platon dans tous ses ouvrages, & sur tout dans le Timée, donne aux dieux le nom de démons. *Cæl. Rhod. lib. 2. c. 2.*

Les péres de l'Eglise, la plûpart des philosophes, & principalement Pythagore & les Platoniciens se sont accordés en ce point, que chaque homme est sous la conduite d'un démon ou d'un ange. Plusieurs même d'entr'eux ont mis en la compagnie de chaque homme un bon & un mauvais génie. Les hommes sous la conduite des génies.

Platon enseigne que comme la garde des troupeaux n'est pas donnée aux bêtes, mais aux hommes; aussi la garde des hommes a été donnée aux démons. *Après les dieux célestes*, dit le même auteur, *l'homme sage sacrifiera aux démons, & après les démons aux héros.* *Plat. de legib. lib. 4.* *Plat. loc. cit.*

Le sentiment de Platon, suivant Apulée, est qu'un démon (1) a été adjoint à

aïunt, quasi peritos ac rerum scios. Hos autem putant deos esse. *Lactant. lib. 2. c. 15.* Δαίμονες, scientiâ præstantes. *Plat. in Cratyl.*

(1) Plato autumat singulis hominibus testem & custodem additum, qui nemini conspicuus semper adsit, testis etiam cogitationum. Ac ubi, vitâ editâ, remeandum est, eumdem illum raptare illicò & trahere veluti custodiam suam ad judicium, atque illi in causâ dicendâ assistere, prorsùs illius testimonio ferri sententiam. *Apul. de Deo Socrat.*

chaque homme, pour être le témoin inviſible de toutes ſes actions, & même de ſes penſées les plus ſecrétes ; qu'auſſi-tôt après la mort de l'homme, le démon entraine l'ame devant ſon juge ; qu'il eſt ſon accuſateur ou ſon défenſeur, & que le juge prononce ſuivant le témoignage du démon. Héſiode & les Platoniciens, outre le prémier être, admettoient quatre ſortes de (1) ſubſtances ſpirituelles ; les dieux céleſtes, les démons qui leur ſont inférieurs, les héros, & les ames des hommes.

Jamblic. de myſt. Ægypt.

Thalés, Pythagore, Héraclite, Platon, & avant eux les prêtres Egyptiens, & Héſiode ont enſeigné que l'air eſt plein (2) de ſubſtances ſpirituelles & imperceptibles à nos ſens : & ſuivant la doctrine Platonicienne, c'étoit par le miniſtére de ces démons, que les hommes & les autres animaux avoient été créés.

L'air eſt plein de démons, ſuivant pluſieurs philoſophes.

(1) *S. Auguſtin ne fait mention que de trois diſtinctions des ſubſtances ſpirituelles par les Platoniciens.* Tripartita diviſio eſt in deos, homines, dæmones. Dii excellentiſſimum locum tenent, homines infimum, dæmones medium. Nam deorum ſedes in cœlo eſt, hominum in terrâ ; in aëre dæmonum. *Platonici, ap. S. Aug. lib. 8. de civit. Dei, c. 14.*

(2) Quodque patet terras inter cœlique meatus,
Semidei manes habitant. *Lucan. lib. 9.*

Le ſentiment de Varron étoit, que toute l'athmoſphére au-deſſous de la lune, eſt remplie de ſubſtances animées aëriennes, & que toutes les autres parties de l'univers contiennent des ſubſtances animées de différentes eſpéces. Philon aſſûre que toutes les parties du monde doivent avoir des habitants animés, & que l'air, qui eſt inviſible, a ſes habitants inviſibles. Dans l'ouvrage apocryphe, attribué à Mercure Triſmégiſte, & intitulé *Aſclepius*, il eſt dit que les démons & les héros ſont les habitants de l'air. S. Jérôme regarde cette opinion, que l'air eſt habité par des ſubſtances animées, comme (1) celle de touts les philoſophes; & elle eſt ſuivie par S. Athanaſe, dans la vie de S. Antoine. Les anciens péres de l'Egliſe, preſque touts Platoniciens, tenoient aſſez généralement cette doctrine. Marcel Palingenius (2) eſtime que, puiſque les parties les

Varr. S. Aug. l. 7. de ci. Dei, c. 6

Phil. J: de gigant

Merc. Triſmeg. Aſcl. c. 12.

(1) Hæc autem doctorum omnium opinio eſt, quòd aër iſte, qui cœlum & terram medius dividens, inane appellatur, plenus ſit contrariis fortitudinibus. *S. Hieronym. in epiſt. Paul. ad Galatas.*

(2) Quid tellus, pontuſque ſimul? punctum propè dicas,
Si mundi ſpatium immenſum ac mirabile acuto
Perpendas animo: quin ipſis quodlibet aſtrum

plus groſſiéres du monde ; les airs, la terre & les mers ont des habitants visibles, à plus forte raiſon les cieux, &

Eſt majus, veluti perhibent qui talia norunt.
Ergò tàm exiguus locus, & tàm vilis habebit
Tot piſces, homines, pecudes, volucreſque feraſque,
Cætera erunt vacua, & proprio cultore carebunt,
Atque aër deſertus erit, deſertus Olympus?
Delirat quiſquis putat hoc, hebetiſque cerebri eſt:
Immò illîc longè plura & longè meliora
Vivere crecendum eſt, longeque beatiùs atque hîc.
Denique ſi verum volumus ſine fraude fateri,
Eſt hominum ſedes brutorumque infima tellus:
Aſt aër ultrà nubes, cœlumque beatum,
Pax ubi perpetua, & nitidi lux clara diei
Aſſiduè regnant, domus eſt & regia divûm;
Quos licet haud poſſit mortalis cernere viſus;
(Eſt etenim tenuis nimiùm natura deorum)
Sunt tamen innumeri, bibulæ quot corpora arenæ
Littoribus cunctis, cunctis quot gramina campis: . . . . . .
Nempe ſuos aër, cœlumque, ac ſidera cives
Indigenaſque tenent; quod qui negat, ille beatis
Invidet, atque Dei majeſtatem inſipienter
Blaſphemat. Nunquid non eſt blaſphemia, cœlum
Dicere deſertum, & nullis gaudere colonis,
Atque Deum nobis tantùm, brutiſque præeſſe,
Tàm pauçis, & tàm miſeris animalibus, & tàm

les autres regions plus pures & plus étenduës, ne doivent pas être déſertes; & que penſer autrement, c'eſt avoir des idées peu dignes de la magnificence du Créateur.

Les Démons habitants de l'air (1) faiſoient, ſuivant Apulée, toutes les fonctions, qui n'euſſent pas été bienſéantes à la majeſté des grands dieux. Il n'eût pas été digne de la grandeur d'un Jupiter, de tracer lui-même les figures d'un ſonge dans l'imagination d'Hannibal, ou de tourner en vers, les penſées des Sibylles, ou d'allumer une flamme viſible autour de la tête de Servius. C'eût été trop s'abaiſſer pour des divinités du premier ordre. Ces fonctions ſont exercées par les dieux mitoïens ou démons, dont le do-

Ridiculis? certè ſcivit, potuit, voluitque
Omnipotens genitor nobis meliora creare,
Quæ vivant meliore loco: ut ſua gloria major,
Majus & imperium foret, & perfectior orbis:
Nam quo plura facit, quo nobiliora, relucet
Hoc magis & mundi decus, & divina poteſtas.
Marcell. Paling. Zodiac. in libr. cantu 7.

(1) Neque enim pro majeſtate Deûm cæleſtium fuerit, ut eorum quiſquàm vel Hannibali ſomnium pingat, vel Sibyllæ fatiloquia verſificet, vel Servio inflammet verticem.... Mediorum divorum iſta ſortitio eſt, qui in aëris plagis conterminis, nec minùs confinibus cælo perindè verſantur. *Apul. de deo Socr.*

micile eſt placé entre les dieux & les hommes.

Apulée (1) ne ſçait à quoi ſe déterminer au ſujet de la magie, quoiqu'il ſoit plus porté à croire, ſuivant l'opinion Platonicienne, qu'il y a des ſubſtances mitoïennes par leur nature & par leur ſéjour, entre les dieux & les hommes; & qu'elles gouvernent les oracles & toutes les autres eſpéces de divinations.

Orig. contr. Cel. lib. 8. Suivant l'ancienne doctrine des Egyptiens, il y a trente-ſix démons dans l'air, qui ont partagé entr'eux la domination du corps de l'homme, diviſé en autant de parties.

Jean Wier, dans ſon livre des preſtiges, fait monter le nombre des mauvais génies à ſept millions quatre cents cinq mille neuf cents vingt-ſix, aïant à leur tête 72. Princes, dont il marque les noms & ſurnoms, & explique les qualités & propriétés. La licence des auteurs peut-elle être portée à un excès plus inſupportable?

Le P. Calmet, diſſ. ſur les bons & les mauvais anges. Quelques Rabbins (2) ont cru que

(1) Sed dubius ſententiæ ſum, dicam ne fieri poſſe, aut negem. Quamquàm Platoni credam, inter deos atque homines naturâ & loco medias quaſdàm divorum poteſtates interſitas, eaſque divinationes cunctas & magorum oracula gubernare. *Apul. apolog. lib.* 1.

(2) *On peut voir les rêveries des Rabbins ſur*

parmi les anges il y avoit de la différence de ſexe, les uns étant mâles, & les autres femelles.

Les philoſophes donnoient (1) l'air pour demeure aux démons, ne croïant pas qu'ils euſſent le mérite néceſſaire pour être dieux du ciel; mais les regardant auſſi comme des ſubſtances d'une condition trop relevée, pour n'être que de ſimples habitants de la terre.

La philoſophie Platonicienne (2) avoit ſi fort multiplié les génies, qu'elle en aſſignoit aux maiſons, aux portes, aux bains, à chaque meuble en particulier, à touts les quartiers de la ville; en ſorte qu'il n'y avoit pas un coin qui ne fût ſous la protection d'un démon tutélaire.

Les Saducéens & les Epicuriens nioient au contraire (3) qu'il y eût aucune ſubſ-

les Démons, dans la bibliothéque Rabbinique, t. 1. p. 287. & ſuiv.

(1) Semones dici voluerunt deos, quos neque cœlo dignos adſcriberent, ob meriti paupertatem; neque terrenos deputarent, pro gratiæ veneratione. *S. Fulgent. de priſc. ſerm.*

(2) Cum portis domibus, thermis, tabulis ſoleatis
Aſſignare ſuos genios, perque omnia membra
Urbis, perque locos, geniorum millia multa
Fingere, nec propriâ vacet angulus ullus ab umbrâ.
S. Prudent. contra Symmach. lib. 2.

(3) ... nihilo quæ ſunt metuendam agis quàm

tance ſpirituelle, & ils n'admettoient rien que de corporel dans la nature; de même qu'Alexandre d'Aphrodiſée, Averroës, & pluſieurs autres Péripatéticiens.

Ariſtot. lib. 14. Metaph. c. 8. Ariſtote à la place des eſprits aëriens, avoit introduit des divinités inférieures, à qui il donnoit l'emploi de préſider chacune en particulier, au mouvement & à la conduite des planétes, & de commander dans les poſtes les plus importants de l'univers. Démocrite traitoit les démons de fable & de chimére. Lucréce dit (1) que les remords & le témoignage de la conſcience, ſont les génies qui accompagnent les hommes. Que doit-on penſer, ſuivant Cardan, de ces (2) génies

Quæ pueri in tenebris fugitant, finguntque futura.
Lucret. lib. 5.

(1) . . . at mens ſibi conſcia facti
Præmetuens adhibet ſtimulos, terretque flagellis. *Lucret. lib. 3.*

Nolite enim putare, ut in ſcenâ videtis, homines conſceleratos impulſu deorum terreri tædis ardentibus. Sua quemque fraus, ſuum facinus, ſuum ſcelus, ſua audacia de ſanitate ac mente deturbat. Hæ ſunt impiorum furiæ, hæ flammæ, hæ faces. *Cic. orat. in Piſon.*

(2) Quid illa terribilis geniorum facies ante oculos Caſſii, Bruti, Ciceroniſque, tum Syllæ, ante mortem obſervata? niſi ſcelerum graviſſimorum & impietatis imago? *Cardan. de utilit. ex adverſ. capiend. lib. 1.*

qui ont apparu à Sylla, à Brutus, à Cicéron, à Caſſius, ſinon que c'étoient les reproches de leurs conſciences ?

Les anciens philoſophes, & preſque tous les péres de l'Egliſe tenoient les anges & les démons (1) corporels, mais compoſés d'une matiére incomparablement plus légére que les raïons du ſoleil, & ſi déliée qu'elle ne peut tomber ſous les ſens. S. Gregoire dit qu'en comparaiſon de nos corps, les anges ſont des eſprits, mais qu'en comparaiſon de l'Etre ſuprême, ils ſont des corps. Tertullien donne auſſi une ſubſtance matérielle aux anges : c'eſt l'opinion d'Origéne, de Lactance, & de S. Auguſtin. S. Bernard dit qu'il n'y a que Dieu d'incorporel. Ce ſentiment a été ſuivi parmi les modernes, par Auguſtinus Niphus. Le cardinal Cajétan a auſſi renouvellé l'opinion de la matérialité des anges, quoique le con-

S. Gre Bedam elem. lib. 1.

Tertu carne C ti. c. 6.

S. Ber cantic.

Aug. Tract. dæmoni

(1) Cœlicolis etiàm tenuiſſima corpora cunctis
Ille autor mundi dedit, atque leviſſima ; quarè
Ipſis non opus eſt foribus, patuliſve fenestris ;
Per medios intrant muros, & marmora tranant,
Uſque adeò eſt illis tenuis natura, potenſque.
Marcell. Paling. Zodiac. in aquario. lib. 11. v. 537.

cile de Latran, tenu ſous Innocent III. ait décidé leur nature ſpirituelle. Platon (1) avoit défini les démons *une ſubſtance mitoïenne entre Dieu & les hommes.*

Suivant quelques auteurs, les démons ſe plaiſent à prendre la nourriture qui leur eſt offerte. Origéne a prétendu que leur dépit contre la Religion Chrétienne venoit de ce qu'elle a fait ceſſer les ſacrifices, dont la fumée leur ſervoit de nourriture. Ce n'étoient pas ces démons, mais leurs prêtres, qui étoient avides des viandes offertes. Daniel découvrit l'impoſture des prêtres de Bel, en faiſant voir qu'ils rentroient dans le temple, pour conſumer les viandes qu'on ſervoit devant l'idole.

Orig. contr. elſ. lib. 3. n. 8.

Dan. c. 14.

C'étoit une opinion des Platoniciens, que les démons ſont ſujets à la douleur, & craignent les épées. Virgile qui étoit de cette ſecte, fait dire (2) à Enée par la Sibylle de Cumes : *Entrez hardiment dans ces chemins obſcurs, & tirez votre épée du fourreau.*

Les démons n'ont qu'une connoiſſance conjecturale de l'avenir : les anges mêmes ne connoiſſent pas l'avenir ni la vo-

Pſell. de operat. dæmon.

(1) Πᾶν τὸ δαιμόνιον μεταξύ ἐστι θεοῦ τε καὶ θνητοῦ. *Plat. in ſympoſ.*

(2) Tuque invade viam, vaginâque eripe ferrum. *Virgil. Æneid. lib. 6.*

lonté de Dieu. L'ange protecteur des Perſes réſiſta pendant vingt & un jours (1) à l'ange Gabriel, qui travailloit à délivrer les Juifs de la captivité de Babylone, & l'ange Michel vint au ſecours de Gabriel. L'épître de S. Jude fait mention de la diſpute que l'archange Michel eut avec le diable, au ſujet du corps de Moyſe.

Les démons, ſuivant S. Thomas, ont quelque connoiſſance de l'avenir de trois manières, ou par la ſubtilité de leur nature, ou par la révélation, ou par leur longue expérience. Tertullien (2) dit, que les anges & les démons parcourent en un moment toute la terre, & qu'étant inſtruits, de tout ce qui ſe paſſe, par une ſi prodigieuſe légéreté, ils paroiſſent pénétrer dans l'avenir, à ceux qui ignorent quelle eſt la nature de leur ſubſtance. *S. Thom. ſumm. 1. quæſt. 64. ſumm. 2. quæſt. 17.*

Lactance (3) attribuë aux démons des

(1) Princeps autem regni Perſarum reſtitit mihi viginti & uno diebus: & ecce Michaël unus de principibus primis venit in adjutorium meum. *Daniel. c. 10. v. 13.*

(2) Omnis ſpiritus ales; hoc & angeli, & dæmones. Igitur momento ubique ſunt, totus orbis illis locus unus eſt, ubi quid geratur, tam facilè ſciunt, quàm enuntiant. Velocitas, divinitas creditur, quià ſubſtantia ignoratur. *Tertull. apologet.*

(3) Sciunt illi quidem futura multa, ſed non omnia; quippe quibus penitùs conſilium Dei ſcire non licet; & ideò ſolent reſponſa in

connoiſſances fort étenduës, mais non pas univerſelles : ce qui fait que ne pouvant découvrir les deſſeins de Dieu, ils trompent les hommes par des (1) réponſes ambiguës. Le ſentiment de S. Auguſtin eſt que Dieu (2) laiſſe quelquefois entrevoir l'avenir aux démons, pour punir la curioſité de ceux qui les invoquent.

Des démons familiers. *Card. de rer. Variet. lib. 16. & de vitâ propriâ, c. 47.*

On trouve beaucoup d'exemples de démons familiers. Cardan raconte pluſieurs traits ſurprenants du démon de ſon pére & du ſien propre : mais c'eſt le cas d'appliquer ce que de Thou (3) a dit de cet auteur : *que quelquefois il paroît être*

ambiguos eventus temperare. *Lactant. inſtit. lib. 2. c. 14.*

(1) *L'ambiguité des oracles avoit fait donner à Apollon le ſurnom de* Λοξίας.

(2) Facile eſt & non incongruum ut omnipotens & juſtus, ad eorum pœnam quibus iſta prædicuntur, ut malum quod eis impendet, antequàm veniat, prænoſcendo patiantur occulto apparatu miniſteriorum ſuorum, etiàm ſpiritibus talibus aliquid divinationis impertiat. *S. Aug. de diverſ. quæſt. ad Simpl. lib. 2. quæſt. 3.*

Quorumdàm ſignorum nobis occultorum majore experientiâ, multo plura quàm homines futura proſpiciunt. *S. Aug. lib. 5. de civit. Dei, c. 22.*

(3) Cardanus in quibuſdàm plus homine, in pluribus minùs pueris intelligere viſus. *Thuan. lib. 62.*

au deſſus de l'homme, & quelquefois au-deſſous d'un enfant.

Ammien Marcellin fait mention de la ſeconde apparition du génie de l'empereur Julien, peu de temps avant que cet empereur fût tué dans la guerre contre les Perſes ; & l'hiſtorien ajoute que c'étoit le même génie que Julien avoit vû lorſqu'il fut élevé à l'empire. *Amm. Marcell. lib. 25.*

Dion vit ſon mauvais génie ſous la figure hideuſe d'une furie de très-grande taille, qui balaiyoit ſa maiſon. Peu de jours après ſon fils tomba d'une fenêtre & ſe tua ; & Dion fut aſſaſſiné par des conjurés. Brutus recevant la premiére viſite de ſon mauvais génie, eut l'aſſurance de lui demander : *Qui es-tu, & que veux-tu?* Le génie lui répondit : *Nous nous reverrons dans les plaines de Philippes.* La nuit qui précéda cette bataille, le génie tint parole, & reparut. Cette apparition n'empêcha pas Brutus de combattre avec beaucoup de courage : il défit entiérement l'aile où étoient les troupes de Céſar Octavien, qui fut depuis Auguſte ; & ſi Caſſius qui avoit affaire à Antoine, eût été auſſi heureux de ſon côté, le parti des républicains eût été victorieux. *Plutarch. in Dion.* *Juſt. Lipſ. monit. & exempl. polit. lib. 1. c. 5.*

Un autre Caſſius, ſurnommé Parmenſis, qui étoit reſté le dernier des meurtriers de Jules Céſar, vit à Athénes un *Plutarch. in Brut. & in Cæſ.*

ſpectre ſemblable à celui que Brutus avoit vû à Philippes. Peu après les ſoldats détachés par Auguſte s'en ſaiſirent, & il fut tué. Des ſoixante aſſaſſins de Céſar, aucun ne mourut d'une mort naturelle; touts firent une fin violente & funeſte.

Plutarch. in Cæſ. Suet. in Jul. c. 80.

Jul. Capitol. in Pertin.

L'empereur Pertinax, deux jours avant que d'être maſſacré, apperçut un ſpectre qui le menaçoit l'épée au poing.

Q. Curtius Rufus (qui avoit été gladiateur, & que quelques-uns prétendent mal à propos être l'hiſtorien qui a écrit la vie d'Alexandre) vit une (1) grande femme, qui lui dit *qu'elle étoit l'Afrique, qu'il recevroit beaucoup d'honneurs à Rome, & qu'il reverroit l'Afrique, non en ſimple particulier, mais en qualité de gouverneur.* Le même ſpectre revint l'avertir de ſa mort. Plotin, ſi l'on en croit Porphyre, étoit ſous la protection d'un génie ſupérieur à ceux des autres hommes, & qui étoit de l'ordre des dieux.

Plin. lib. 7. epiſt. ad Suram.

Porphyr. de divin. & dæmonib.

Jean Bodin, auteur célébre, prétendit avoir un génie qui le détournoit ſeulement, comme celui de Socrate, ſans jamais l'exciter à rien. Le Préſident Fauchet propoſant un jour à Bodin d'aller en

(1) Oblata ei ſpecies muliebris ultrà modum humanum, & audita eſt vox : Tu es, Rufe, qui in hanc provinciam pro Conſule venies. *Tac. annal. lib.* 11.

quelque endroit, une escabelle se remua, & Bodin dit : *C'est mon génie qui m'avertit de n'y pas aller.*

Cardan croïoit que son esprit familier étoit mêlé de Saturne & de Mercure, & qu'il ne se communiquoit à lui que par les songes. Campanella a assuré de lui-même, que lorsqu'il étoit menacé de quelque accident, il entendoit une voix qui l'appelloit par son nom, & qui ajoutoit quelquefois des paroles très-distinctes.

Card. in dial. Tetim.

Camp. lib. 3. de sensu rer. c. 10.

De touts les esprits familiers, aucun n'a été si célébre que celui de Socrate. Ses avertissements n'excitoient jamais ce philosophe à aucune entreprise, ils consistoient seulement (1) à le détourner. C'étoit un esprit purement négatif. Apulée a prétendu que c'étoit un dieu ; Lactance, & Tertullien, que c'étoit un mauvais ange, Apulée a crû qu'il étoit visible ; Platon témoigne qu'il étoit invisible. Plutarque est d'avis que c'étoit un préſage par l'éternuement ; Maxime de Tyr, que c'étoit le remords de sa conscience, qui s'opposoit à la promptitude de son tempérament ; Pomponace, que

Clem. Alex. strom. lib. 1.

Apul. de deo Socr. Lactant. inst. lib. 2. c. 14. Tertull. apologet. Plat. in Theag. Plutarq. du dém. de Socr. Max. Tyr. serm. 26. & 27. Pomponat. de incant. c. 11. & 12.

(1) Divinum quoddàm, quod Socrates dæmonium appellat, cui semper ipse paruerit, nunquàm impellenti, sæpè revocanti. *Cic. de divinat. lib. 2. Plat. in apol. Socr.*

c'étoit l'aſtre qui dominoit en ſa nativité ;
Eſſ. de Mont. v. 1. ch. 11. Montagne, que c'étoit une certaine impulſion de volonté, qui ſe préſentoit à
Naud. apol. p. 13. lui ; Naudé, que c'étoit la ſageſſe formée par l'expérience qu'il avoit des choſes, & par l'aſſemblage de ſes vertus ; Timarque deſcendit dans l'antre de Trophonius, pour conſulter cet oracle ſur la nature & la puiſſance de ce démon célébre.

Socrate, après la défaite (1) de l'armée commandée par le préteur Lachés, fuiant avec ce général Athénien, & étant arrivé dans un lieu où aboutiſſoient pluſieurs chemins différents, il ne voulut pas ſuivre la même route que les autres ; & lorſqu'on lui en demanda la raiſon, il répondit *que ſon démon l'en détournoit.* L'avis fut bientôt juſtifié ; touts ceux qui prirent un autre chemin que Socrate, furent tués ou faits priſonniers par la cavalerie des ennemis.

Damaſcius, philoſophe payen, qui vivoit ſous l'empire de Juſtinien, a com-

(1) Socrates, cùm apud Delium malè pugnatum eſſet, Lachete prætore, fugeretque cùm ipſo Lachete, ut ventum eſt in trivium, eâdem, quâ cœteri, fugere noluit. Quærentibus cur non eâdem viâ pergeret, deterreri ſe à deo dixit. Tùm quidem ii, qui aliâ viâ fugerant, in hoſtium equitatum inciderunt. *Cic. de divinat. lib.* 1.

poſé des livres pleins d'apparitions de ſpectres & de génies. C'étoit une opinion répanduë parmi les Grecs & les Romains, que dans les lieux où il avoit été commis quelque meurtre, il revenoit des eſprits & des ſpectres.

Suétone a écrit, qu'après la mort de Caligula, les concierges du palais où il avoit été maſſacré, furent épouvantés toutes les nuits par des ſpectres, & ſaiſis de terreur, juſqu'à ce que ſes ſœurs revenuës d'exil, lui euſſent fait faire une pompe funébre. Pline le jeune raconte une hiſtoire fort ſinguliére. Le philoſophe Athénodore de Tarſe, attiré par la modicité du prix, acheta une maiſon d'Athénes, décriée pour les apparitions d'eſprits. Etant venu s'y établir, & étant occupé à l'étude, pendant la nuit, il entendit un grand bruit de chaînes, & vit un vieillard affreux, chargé de fers, qui lui fit ſigne de le ſuivre. Le philoſophe le ſuivit juſque dans la cour, où le phantôme diſparut. Il remarqua le lieu, & avertit les magiſtrats, qui firent foüir la terre en cet endroit; on y trouva un cadavre enchaîné. On fit à cette ombre plaintive des funérailles ſolemnelles, après quoi la maiſon fut tranquille, & Athénodore profita du bon marché.

Suet. in Calig.

Plin. lib. epiſt. ad Sur.

Ovide rapporte que les guerres con-

Ovid. Faſ. lib. 2.

tinuelles aïant fait négliger la fête (1) qu'on avoit coutume de célébrer pour les mânes des défunts, Rome fut désolée par la peste : les morts sortirent des tombeaux, & se promenérent par la ville, en faisant des hurlements affreux. On ne trouva point d'autre reméde à un mal si effraïant, que de rétablir les cérémonies qui avoient été interrompuës. Cette fête, dont Ovide rapporte l'origine à Enée, & l'institution à Numa, revenoit touts les ans sur la fin de Février, & étoit différente des Lémurales, qui se célébroient dans le mois de Mai, & qui furent d'abord établies pour appaiser les mânes de Remus. Il y avoit aussi à Athénes, & dans plusieurs autres villes de la Gréce, des fêtes solemnelles des morts, qui se célébroient (2) pendant le mois Antestérion, qui répond en partie au mois de Février.

Alex. lib. 5. genial. dier. c. 23. Alexandre, jurisconsulte Napolitain du seiziéme siécle, auteur de beaucoup d'érudition, & qui ne manque pas de jugement, assûre qu'il a vû lui-même des spectres, dont il fait une description épouvantable, qui rendoient plusieurs maisons de Rome désertes.

On trouve dans les antiquités de Paris,

(1) *Cette fête étoit appellée* feralia.

(2) *Ces fêtes se nommoient* νεκυσία *ou* θανατουσία.

que la Chartreuſe de Paris étoit un palais, appellé *le palais de Vauvert*; qu'il étoit inhabitable par les apparitions des ſpectres, & qu'il fut donné par S. Louis aux Chartreux, qui en chaſſérent les démons; c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe, *du diable de Vauvert.*

Les uns ont regardé les apparitions des eſprits, comme des réalités; les autres les ont rapportées aux illuſions de l'imagination.

Apparition d'eſprits, incontestable ſuivant la ſainte écriture.

Un témoignage, qui ne peut être révoqué en doute, eſt celui de la ſainte Ecriture, qui fait mention du ſerpent, ſous la forme duquel le diable ſéduiſit Eve; de l'ange qui frappa les premiers nés d'Egypte; de celui qui fut le conducteur du peuple d'Iſraël au travers de la mer Rouge, & dans le déſert; des anges qui apparurent à Loth; de l'ange qui montra une fontaine à Agar; de l'ange qui s'oppoſa à Balaam; de celui qui frappa de peſte ſoixante & dix mille hommes en trois jours; de celui qui fit mourir cent quatre-vingt-cinq mille hommes dans le camp des Aſſyriens; de l'ange qui délivra les trois jeunes hommes de la fournaiſe; de celui qui roula la pierre qui étoit ſur le ſépulchre du Seigneur; de ceux qui délivrérent S. Pierre & S. Jean de leurs priſons; de celui qui frappa Hérode

Agrippa, enſorte que ce roi mourut ; de pluſieurs démons qui tourmentoient viſiblement les hommes, & qui furent chaſſés par les miracles de J. C. & de ſes Apôtres ; du démon qui affligea le ſaint homme Job en ſa perſonne, & par la perte de ſes biens ; de l'eſprit malin qui s'empara de Saül ; de la tentation de N. S. dans le déſert, & de pluſieurs autres apparitions des bons & des mauvais eſprits.

Source des prétendus miracles du Paganiſme.

Parmi touts les faits merveilleux racontés par l'hiſtoire profane, & qui y ſont traités de miracles, il eſt aiſé de connoître que le plus grand nombre doit ſon origine à la politique des hommes d'état, à la flatterie des courtiſans, aux artifices des prêtres des faux dieux, à la crédulité des hiſtoriens, à la ſuperſtition des peuples ; mais il eſt auſſi très vraiſemblable que les eſprits de ténébres, occupés ſans ceſſe à tromper les hommes, & à leur tendre des piéges, ont ſuſcité de temps en temps quelques illuſions. S. Thomas obſerve que les démons ne peuvent opérer de vrais miracles, par leſquels on ne doit entendre que ceux qui ſurpaſſent la puiſſance de tout être créé, étant des exceptions des loix générales de la nature : mais qu'en prenant le terme de miracles dans un ſens plus étendu,

S. *Thom. ſumm. part. 1. quæſt. 114. art. 4.*

comme des opérations qui ſurpaſſent la force & l'intelligence humaine, les démons peuvent faire des miracles. Tout ce que les anciens auteurs ont débité en ce genre, peut être rapporté à ces différentes cauſes. Je me contenterai d'aſſembler ici les plus célébres de ces faits, laiſſant au lecteur le choix des conjectures.

Dans une fête de Bacchus, appellée Thyia, on mettoit les ſcellés ſur des cruches vuides, qui ſe trouvoient pleines de vin lorſqu'on levoit les ſcellés. Mucianus, perſonnage de poids, & qui avoit été trois fois Conſul, aſſûroit que, dans l'iſle d'Andros, une fontaine(1) du temple de Bacchus ſe convertiſſoit en vin, aux Nones de Janvier pendant ſept jours que duroit la fête de ce dieu, mais que ſi ce vin étoit tranſporté hors de la vuë du temple, il redevenoit eau. En Elide, on conſacroit à Bacchus trois cruches vuides, & après avoir bien fermé l'endroit où elles étoient dépoſées, on les trouvoit pleines de vin.

Ariſtot. de mirabilib. Pauſan. Eliac. lib. 2. Huet. Alnet quæſt. lib. 2. c. 18.

(1) In Andro inſulâ, templo Liberi patris, fontem Nonis Januariis ſemper vini ſapore fluere Mucianus ter Conſul credit. *Plin. lib. 2. c.* 103. Mucianus Andri è fonte liberi patris, ſtatis diebus ſeptenis ejus dei vinum fluere; ſi auferatur è conſpectu templi, ſapore in aquam tranſeunte. *Id. lib.* 31. *c.* 2.

La lune ſe plaiſoit à être adorée ſous un nom maſculin. Ceux qui lui adreſſoient leur culte comme à une déeſſe, étoient aſſujétis à leurs femmes; mais ceux qui l'honoroient comme un dieu, étoient les maîtres dans leurs maiſons, & leurs femmes leur étoient ſoumiſes.

Spartian. in Carac.

S. Auguſtin dit qu'il y a de la témérité à nier les démons incubes. Le livre attribué à Hénoc eſt plein du commerce des anges rebelles avec les filles des hommes. La jalouſie d'Aſmodée amoureux de Sara, fut, ſuivant l'opinion vulgaire, la cauſe de la mort de ſes ſept maris. La naiſſance de pluſieurs grands hommes a été attribuée à des démons. Frédegaire rapporte que Mérovée eut pour mére la femme de Clodion, & pour pére un monſtre marin.

S. Aug. de civit. Dei. lib. 15. c. 23.

D. Calm. Comm. ſur le ch. 6. de Tob.

Fredeg. epitom. c. 9.

Théſée, Romulus, Servius Tullius, Alexandre, Platon, Scipion, & pluſieurs autres ont paſſé pour avoir été engendrés par des divinités. Un ſpectre apparut à la mére d'Apollonius de Thyane pendant ſa groſſeſſe: elle lui demanda, ſans s'effraïer, *de quoi elle accoucheroit: De moi, qui ſuis Protée*, lui répondit le ſpectre. Suivant Tite-Live, la renommée publioit qu'on avoit vû ſouvent un ſerpent dans le lit de la mére de Scipion l'Africain, comme autrefois dans le lit d'Olympias,

Philoſtr. in Apoll. lib. 1. c. 6.

T. Liv. lib. 26.

d'Olympias mére d'Alexandre. Des opinions ſemblables de naiſſances miraculeuſes ont eu cours parmi les Chrétiens, & on croioit dans les derniers ſiécles, qu'une dame nommée Melluſine, qui étoit entrée dans la maiſon de Luſignan, & dont cette maiſon étoit deſcendue & pluſieurs autres par alliances, étoit une Nymphe, moitié femme & moitié poiſſon; & que la maiſon de Cléves tiroit ſon origine d'un démon incube.

L'hiſtoire a publié que le roi Habis avoit été nourri miraculeuſement par une biche; Cyrus par une chienne; Semiramis par des colombes; Romulus & Remus par une louve; Midas par des fourmis; Hiéron & Platon par des abeilles; Pythagore par le ſuc diſtillant d'un peuplier; Pelias par une jument; Atalante par une ourſe; Eſculape par une chévre, & que le chien du berger quitta le troupeau pour veiller à la garde de ce divin enfant. On peut appliquer à ces faits (1) les paroles de Tite-Live, qui dit, que de pareilles hiſtoires ne méritent, ni d'être affirmées, ni d'être réfutées; mais qu'il eſt à propos de ne pas ignorer ce qui en a été publié par la renommée.

(1) Hæc neque affirmare, neque refellere operæ pretium eſt; famâ rerum ſtandum eſt. *Tit. Liv.*

Autres exemples de recits merveilleux.

Le temple de Delphes étant menacé du pillage par l'armée des Gaulois, la prêtresse fit dire aux Grecs : *que le dieu n'abandonneroit point la défense de son temple, & qu'il se chargeroit de ce soin* (1) *avec les vierges blanches*: par où Apollon entendoit les neiges qu'il avoit résolu de faire tomber sur les Gaulois. Le terrain qu'ils occupoient fut agité de violents tremblements de terre : ils furent effraïés par un tonnerre & des éclairs continuels ; plusieurs furent frappés de la foudre ; on vit paroître en l'air des héros de l'ancien tems qui animoient les Grecs, & combattoient eux-mêmes contre les Barbares. Les Gaulois furent saisis d'un froid mortel, qui devint encore plus cuisant par la quantité de neiges qui tomba ; & au lever du soleil les Grecs en tuérent un grand nombre à coups de fléches, sans qu'ils pussent seulement se défendre.

Justin. lib. 24. Pausan. in Attic. & in Phoc.

Herodot. Uran.

De semblables prodiges garantirent ce temple, lorsqu'il fut en danger d'être détruit par les troupes de Xerxés.

Sous Constantin, le temple de Delphes fut pillé par les Chrétiens. Son dieu tutélaire avoit alors perdu son pouvoir ; Julien l'apostat l'aïant rétabli, il a été détruit peu après par le tonnerre, & il n'est resté aucun vestige, ni de la statuë d'A-

Peucer. de orac.

(1) Ἐμοὶ μελήσει ταῦτα ἠ λευκαῖς κόραις.

pollon, ni de l'entrée de la caverne.

Les Amazones aïant voulu piller le temple d'Achille, leurs chevaux les renverſérent par terre, les dévorérent, & ſe précipitérent enſuite dans la mer. *Philoſt. Her. l. 4. in Neopt.*

Les commentateurs de l'Alcoran racontent que pour préſerver le temple de la Mecque du pillage, Dieu envoia contre les Ethiopiens de grandes armées d'oiſeaux qui portoient chacun trois pierres, une au bec & une a chaque pié, & que ſur chacune de ces pierres étoit écrit le nom de celui qui devoit en avoir la tête caſſée. *Prideaux vie de Mahomet.*

Le bâton augural de Romulus fut conſervé miraculeuſement (1) au milieu d'un incendie. Tarquin l'ancien, roi de Rome, voulant éprouver l'augure Nævius, lui demanda *s'il étoit poſſible d'exécuter ce qu'il avoit dans la penſée, au moment qu'il lui faiſoit cette queſtion.* Nævius répondit au roi, *que la volonté des dieux étoit de le rendre poſſible. Il s'agit*, dit Tarquin, *de couper cette roche avec un* *Val. Max. lib. 1. c. 4.*

(1) Quid lituus iſte veſter, quod eſt clariſſimum inſigne auguratûs, unde vobis traditus eſt? nempe eo Romulus regiones direxit, tùm cùm urbem condidit. Qui quidem Romuli lituus, cùm ſitus eſſet in curiâ, quæ eſt in palatio, eaque deflagraſſet, inventus eſt integer. *Cic. de invent. lib. 1. Plutarch. in Romul. & in Camill. Val. Max. lib. 5. c. 5.*

raſoir. Nævius prenant un raſoir, ſépara la roche en deux en préſence du roi. Cicéron fort incrédule ſur ces miracles, traite (1) celui-ci de fable, & il met au même rang la préſence de Caſtor & de Pollux au combat du lac Rhégille; les entretiens de Numa avec la nymphe Egérie; la durée du figuier ſous lequel Romulus avoit été alaité, & les avertiſſemens de la marche des Gaulois par des voix aériennes.

Cic. de divinat. lib. 2.

Ælian. Variar. lib. 10. c. 31. Elien parle d'un aſpic ſacré, qui n'attaquoit que les méchants, & ne faiſoit aucun mal aux gens de bien.

S. Iſidor. Orig. lib. 13. c. 13. S. Iſidore avance que les fontaines minérales de Sardaigne guériſſent les maux d'yeux, mais qu'elles rendent les voleurs aveugles, & découvrent ainſi leurs crimes.

Orig. contr. Celſ. lib. 3. Abaris par la vertu de ſa fléche, traverſoit les plus larges riviéres, & les montagnes les plus inacceſſibles, calmoit les tempêtes, & commandoit à toute la nature.

Plutarch. in Pericl. Périclés, pour encourager ſes troupes au moment du combat, fit ſortir d'un bois ſombre un homme d'une grandeur

(1) Omitte igitur lituum Romuli quem in maximo incendio negas potuiſſe comburi; omitte cotem Attii Nævii. Nihil debet eſſe in philoſophiâ commentitiis fabellis loci. *Cic. de divinat. lib. 2.*

extraordinaire, élevé ſur un char attelé de chevaux blancs, aïant un manteau de pourpre, de riches brodequins, & une chevelure éclatante, qui appella à haute voix Périclés, & lui promit la victoire.

Marius menoit avec lui une femme Scythe, & feignoit qu'il apprenoit d'elle quel devoit être le ſuccès de toutes ſes entrepriſes. Sertorius avoit une biche, dreſſée à s'approcher de ſon oreille. Néron portoit une petite ſtatuë, voulant perſuader qu'elle lui prédiſoit l'avenir: & le dictateur Sylla avoit toujours ſur lui un petit Apollon, à qui il adreſſoit des priéres en public, comme ſi cette divinité ne pouvoit lui manquer au beſoin. *Val. lib.* *Su. Ner.* *Pl. in Sy.*

Epaminondas aïant fait enlever toutes les armes ſuſpenduës dans un temple, perſuada aux Thébains que les divinités de Thébes s'y étoient armées pour combattre avec eux contre leurs ennemis. *Stra. tin. c.* 11

Henri II. s'étant informé du duc d'Albe, *ſur quel fondement on avoit publié que le ſoleil s'étoit arrêté, & avoit retardé ſon cours, pour favoriſer la victoire de Charles-Quint au paſſage de l'Elbe*; ce Seigneur répondit au Roi, *qu'à la vérité c'étoit un bruit généralement répandu; que pour lui, il étoit alors ſi occupé des choſes qui ſe paſſoient ſur la terre, qu'il n'avoit*

pas eu le loisir d'observer ce qui arrivoit dans le ciel.

Plutarch. in Pyrth. Pyrrhus guérissoit les maux de rate, en sacrifiant un coq blanc, & en pressant doucement de son pié droit ce viscére des malades couchés sur le dos.

Xiphil. lib. 66. Tac. hist. lib. 4. Suet. in Vesp. c. 7. Vespasien étant à Alexandrie, guérit un aveugle en lui mettant de sa salive sur les yeux; & il rendit la vigueur à la main d'un paralytique, en marchant dessus, après que l'aveugle & le paralytique eurent été avertis en songe que l'empereur opéreroit en eux ces merveilles. *Ceux qui ont vû l'un & l'autre de ces événements*, ajoute Tacite, *les racontent* (1) *encore aujourd'hui, quoique le mensonge ne puisse plus leur être d'aucune utilité.* Mais ne connoît-on pas le plaisir que quelques personnes trouvent à débiter le merveilleux comme vrai? Plusieurs autres soutiennent par opiniâtreté, ce qu'ils ont avancé par d'autres motifs. Enfin, quoique Vespasien fût mort, on pouvoit s'imaginer de faire sa cour à ses successeurs par ce récit.

Spartian. in Adrian. Une femme vint dire à l'empereur Adrien, *qu'elle avoit été avertie en songe*

(1) Statim conversa ad usum manus ac cæco reluxit dies. Utrumque, qui interfuere, nunc quoque memorant, postquàm nullum mendacio præmium. *Tac. Hist. lib. 4. in fine.*

de lui représenter que puiſqu'il devoit guérir, il ſe gardât bien de s'ôter la vie : qu'elle étoit devenuë aveugle pour n'avoir pas exécuté aſſez promptement ce qui lui avoit été ordonné en ſonge ; qu'elle avoit reçu un ſecond ordre de lui venir dire les mêmes choſes, avec promeſſe qu'elle recouvreroit la vûë ſi elle lui baiſoit les genoux. Cette femme aïant exécuté ſa commiſſion, baiſe les genoux de l'empereur, & lavé ſes yeux avec de l'eau d'un temple, elle vit comme auparavant.

Un homme né aveugle vint du fond de la Pannonie, & toucha Adrien qui avoit la fiévre : cela fait, cet homme ne fut plus aveugle, & Adrien n'eut plus la fiévre. Spartien a eu la prudence d'ajouter *que, ſelon le témoignage de Marius Maximus, il n'y avoit eu que feinte dans tout cela.* Nous le devinerions bien, quand même nous ne ſçaurions pas ce que Marius Maximus en a dit ; il eſt aiſé de connoître qu'Antonin, fils adoptif d'Adrien, ſe ſervit de cette ruſe pour lui donner quelque eſpérance, & pour chaſſer la mélancholie qui l'opprimoit.

Spart. Adr. Bay. Dict. crit. art. Hadrien.

Numa aïant reçu les principaux citoïens de Rome dans une maiſon pauvrement meublée, il les pria à ſouper pour le ſoir. Lorſqu'ils y revinrent, ils furent fort ſurpris de trouver les meubles les plus ma-

Dionyſ. H. lic. lib. 2. Plutarch. in Num.

gnifiques, la plus riche vaiſſelle, & le plus ſomptueux repas. Ils reconnurent à ces marques le commerce de Numa avec la nymphe Egérie.

La huitiéme année du régne de Numa, une maladie contagieuſe aïant ravagé l'Italie, & dépeuplé Rome, un bouclier d'airain tomba du ciel, fit ceſſer la peſte, & fut regardé comme un gage aſſuré de la protection des dieux à l'avenir. De peur qu'il ne fût volé, Numa en fit faire onze autres entiérement ſemblables, & ces douze boucliers, appellés les anciles, furent donnés en garde aux prêtres Saliens, que Numa inſtitua à cette occaſion.

Herodot. Clio. Le bucher ſur lequel Crœſus devoit être livré aux flammes, fut éteint par une pluie miraculeuſe, qui tomba dans un temps fort ſerein.

Aurelius Victor rapporte qu'une peſte étant ſurvenue à Rome l'an 350. de ſa fondation, les Romains, par le conſeil de l'oracle, envoiérent à Epidaure dix députés, dont le principal étoit Q. Ogulnius, pour amener le dieu Eſculape à Rome. Ces députés étant arrivés à Epidaure, on vit ſortir de ſon gîte un ſerpent qui imprimoit plus de vénération que de terreur, & qui paſſant au travers de la foule, ſe rendit au vaiſſeau des Romains, &

Val. Max. lib. 1. c. 8.

s'alla placer dans la chambre d'Ogulnius. S. Auguſtin attribuë à l'illuſion des démons ce prétendu miracle d'Eſculape; mais toute cette hiſtoire paroît s'expliquer plus naturellement par les ſerpents privés qu'on nourriſſoit à Epidaure, & par la fraude des prêtres. *S. Aug. lib. 10. de civit. Dei, lib. 16.*

Pauſanias remarque que les ſerpents d'Epidaure, qui ſont d'une eſpéce particuliére, & d'une couleur brune, ſont fort aiſés à apprivoiſer, & qu'ils ſont conſacrés à Eſculape. C'eſt d'un ſerpent du territoire d'Epidaure, que l'impoſteur Alexandre ſe ſert dans Lucien, pour faire croire au peuple qu'il a des entretiens avec Eſculape. *Pauſan. in Corinth.* *Lucian. in Pſeudoproph.*

Simonide aïant célébré la victoire remportée par Scopas, à l'exercice du pugilat, dans les jeux Panathenaïques, il y mêla des louanges de Caſtor & de Pollux: ce qui ſervit de prétexte à Scopas pour retenir injuſtement la moitié de la récompenſe qu'il avoit promiſe à Simonide, diſant *que c'étoit à ces dieux à lui payer le reſte de la ſomme.* Quelques jours après, ce poëte étant à ſouper chez Scopas, un valet vint l'avertir que deux jeunes hommes couverts de pouſſiére, & fort échauffés, demandoient à lui parler. Dès que Simonide ſe fut levé de table, & eut mis le pié hors de la ſalle, le platfond tomba *Cic. de orat. lib. 2. Phædr. l. 5. fab. lib. 4. Val. Max. lib. 1. c. 8.*

ſur Scopas, & ſur les conviés ; & les écraſa touts de ſes ruines. Leurs parents, cherchant leurs corps pour leur faire des funérailles, Simonide indiquoit la place où on les trouveroit, en rappellant dans ſa mémoire dans quel ordre chaque convié avoit été aſſis à table ; ce fut l'origine de la mêmoire (1) locale, ou artificielle.

Journ. des ſçav. Acût. 1731.

Darma fils d'un roi Indien, vint à la Chine environ l'an 519. de l'ére Chrétienne pour y prêcher ſa religion, ce qu'il fit en menant une vie des plus auſtéres, ne ſe nourriſſant que d'herbes, & paſſant les jours & les nuits dans la contemplation de l'Etre divin, conformément au vœu qu'il avoit fait de ne point dormir. Après ces veilles continuées pendant pluſieurs années, le ſommeil l'accabla de telle ſorte, qu'il y ſuccomba ; mais le lendemain matin à ſon réveil, plein de

(1) *La mémoire artificielle conſiſte à attacher à certains lieux & à certaines images les choſes & les mots qu'on veut retenir. Cic. de Orator. lib.* 2. Locis pro cerâ, ſimulachris pro litteris utamur..... Locis eſt utendum multis, illuſtribus, explicatis ; modicis intervallis ; imaginibus autem agentibus, acribus, inſignitis, quæ occurrere celeriterque percutere animum poſſint. *Quintil. lib.* 11. *inſtit. c.* 2.

M. Rollin trouve cette méthode plus propre à troubler la mémoire, qu'à l'aider & à la ſoulager. M. Rollin, de la man. d'enſeign. &c. tom. 1.

repentir d'avoir rompu son vœu, & dans la vûe de prévenir un pareil inconvenient, il se coupa les paupiéres comme les instruments de son crime, & les jetta à terre. Il les trouva le jour suivant métamorphosées en deux de ces arbrisseaux, connus aujourd'hui sous le nom de thé. Darma en aiant mangé des feuilles, se sentit beaucoup plus gai qu'à l'ordinaire, & plus en état de continuer ses méditations, par la vigueur nouvelle que ces feuilles avoient communiquées à son esprit; il eut soin d'en apprendre les excellentes vertus à ses disciples, & l'usage s'en répandit dans tout le païs.

Le vaisseau qui apportoit de Pessinunte à Rome la statue de Cibéle, étant engravé, & touts les efforts des matelots ne pouvant le dégager, Claudia le (1) tira à

Lactant. lib. 2. c. 8 Minut. Fel Tertull. apol.

(1) Gentis ejusdem Claudia fuit, quæ navem cùm sacris matris deûm Ideæ cohærentem Tiberino vado extraxit: precata propalàm ut ità demùm sequeretur, si sibi pudicitia constaret. *Suet. in Tib. c. 2. Mais suivant les recits de Tite-Live, d'Ovide & de Cicéron, il n'y eut aucun miracle. La réputation suspecte de Claudia fut seulement réparée par la commission honorable qui lui fut donnée de recevoir Cybéle.* Matronæ primores civitatis, inter quas unius Claudiæ Quintiæ insigne est nomen, accepere: cui dubia, ut traditur, antè fama clariorem apud posteros, tàm religioso ministerio, pudicitiam fecit. *T. Liv. lib. 29.*

bord avec ſa ceinture ; Æmylia veſtale (1) aïant laiſſé éteindre le feu ſacré par ſa négligence, elle le ralluma miraculeuſement après une fervente priére, en jettant ſon voile ſur les charbons éteints. La veſtale Tuccia pour prouver ſa chaſteté

Claudia præcedit læto celeberrima cultu,
Credita vix tandem teſte pudica deâ.
Ovid. faſt. lib. 4.

Sacra iſta majores noſtri aſcita ex Phrygiâ Romæ collocarunt : quæ vir is accepit, qui eſt optimus populi Romani judicatus, P. Scipio : fœmina autem, quæ matronarum caſtiſſima habebatur, Quintia Claudia. *Cic. de haruſp. reſp.*

L'hiſtoire de Claudia, telle que je la raconte ici après Suétone, eſt miſe par S. Auguſtin au nombre des prétendus miracles du Paganiſme :

Ut eſt quòd effigies deorum Penatium, quos de Trojâ Æneas fugiens advexit, de loco in locum migraſſe referantur ; quòd cotem Tarquinius novaculâ ſecuit ; quòd Epidaurius ſerpens, Æſculapio naviganti Romam comes adhæſit ; quòd navem, quâ ſimulachrum matris Phrygiæ vehebatur, tantis hominum boumque conatibus immobilem redditam una muliercula Zonâ alligatam ad ſuæ pudicitiæ teſtimonium movit & traxit ; quòd virgo Veſtalis, de cujus corruptione quæſtio vertebatur, aquâ impleto cribro de Tiberi neque profluente, abſtulit controverſiam. *S. Aug. lib.* 10. *de civit. Dei, c.* 16.

(1) *Les Veſtales étoient au nombre de ſix : leurs engagements duroient trente ans. Elles paſſoient dix ans dans le noviciat, dix ans dans l'exercice de leurs fonctions, & dix ans à enſeigner les novices.*

té, porta (1) de l'eau dans un crible : Toutes fables inventées par des prêtres corrompus, & reçûës par une multitude ſuperſtitieuſe, mais dont pluſieurs auteurs très-graves ont fait mention. Continuons le récit des prétendus miracles du Paganiſme.

Le ſucceſſeur de Séſoſtris, nommé Phéron par Hérodote, Séſoſtris II. par Diodore, & Nuncoréüs par Pline, lança une fléche dans les flots du Nil, pour punir ce fleuve d'avoir trop inondé l'Egypte, ſes flots s'étant débordés plus qu'à l'ordinaire. Le dieu ne ſe trouva pas d'humeur à ſouffrir la correction ; le roi d'Egypte devint auſſitôt aveugle, & demeura dix ans en cet état. Il lui vint enfin un oracle de la ville de Butis, qui lui marqua qu'il recouvreroit la vûë en ſe lavant les yeux avec l'urine d'une femme, qui n'eût jamais connu d'autre homme que ſon mari. D'abord il fit l'eſſai ſur l'urine de la reine ſa femme ; mais cela ne lui réüſſit pas : enſuite il uſa de celle de pluſieurs autres femmes avec auſſi peu de ſuccès. Enfin en aïant trouvé une qui le guérit, (c'étoit la femme d'un jardinier,)

Herodot. lib. 2. Diod. Sic. lib. 1. Plin. lib. 3 c. 1.

(1) Extat Tuccíæ Veſtalis inceſtæ precatio, quâ uſa aquam in cribro tulit, anno urbis 609. *Plin. lib. 28. c. 2. Dionyſ. Halic. lib. 2. Val. Max. lib. 8. c. 1.*

il fit enfermer toutes les autres dans une ville, & y fit mettre le feu qui les brula.

Les Crocodiles par reſpect pour la déeſſe Iſis qui s'étoit ſervie autrefois d'une barque faite de l'écorce de la plante appellée Papyrus, ne faiſoient aucun mal à ceux qui navigeoient ſur le Nil, dans des barques faites de cette plante. Les Crocodiles ne faiſoient non plus (1) aucun mal pendant les ſept jours que duroit la fête du dieu Apis.

Ce dieu ou le bœuf (2) Apis devoit être noir par tout le corps, & avoir une marque blanche ſur le front. Il devoit avoir ſur le dos la figure d'une aigle, & ſur la langue celle d'un eſcarbot. La geniſſe qui l'avoit porté, devoit l'avoir (3)

(1) Et ſævientes ſemper eædem feræ, quaſi pacto fœdere quodàm caſtrenſi, per ſeptem cærimonioſos dies miteſcunt, ab omni ſævitiâ deſciſcentes, quibus ſacerdotes Memphi natales celebrant Apis. *Amm. Marcell. lib.* 22. *c.* 15.

Mirumque neminem per eos (ſeptem dies) à crocodilis attingi; octavo, poſt horam diei ſextam, redire belluæ feritatem. *Plin. lib.* 8. *c.* 46. *Solin. c.* 32.

(2) *Le Bœuf Apis étoit adoré à Memphis; & le bœuf ſacré, qui étoit nourri & qui avoit ſon culte à Héliopolis, ſe nommoit Mnévis. Strab. lib.* 17. *Marsham. Saculo* 4.

(3) Apis cœleſti igne conceptus. *Pomp. Mel. lib.* 1. *c.* 9. *Ælian. lib.* 11. *de animalib. c.* 10.

conçu d'un coup de tonnerre. Saint Auguſtin a penſé que les démons préſentant aux vâches, dans le temps de leur conception, les marques expliquées ci-deſſus, elles s'imprimoient ſur les veaux. M. l'abbé Banier eſt plus porté à croire que les prêtres imprimoient ces marques à quelques jeunes veaux qu'ils faiſoient élever ſecrétement. Le jour de la fête d'Oſiris, les prêtres conduiſoient le bœuf Apis ſur le bord du Nil, où ils le noïoient avec cérémonie. Alors le deuil d'Oſiris repréſenté par le bœuf Apis, duroit juſqu'à ce qu'on eût fait paroître un autre bœuf ſemblable : ce que les prêtres faiſoient quelquefois attendre long-temps, pour mieux cacher leur ſupercherie. Xénophane ſe mocquoit du deüil des Egyptiens pendant la fête d'Oſiris. *Si vous regardez Oſiris comme un dieu*, leur diſoit-il, *vous ne devez pas le pleurer ; ſi vous le regardez* (1) *comme un homme, pourquoi l'adorez-vous ?* Cet Oſiris n'avoit été guéres fin pour un dieu. A ſon retour de l'expédition des Indes, ſon frére Typhon, après un repas, propoſa de ſe meſurer dans un coffre, qu'il avoit préparé. Le ſimple Oſiris ſe coucha dans

Explic. hiſt. des fabl. t. 1. entret. 6.

Plutarch. in Amator.

Plutarq. d'Iſ. & d'Oſir.

(1) Et quem tu plangens hominem teſtaris Oſirin. *Lucan. lib.* 8.

le coffre ; & Typhon l'y aïant enfermé, le jetta dans la riviére.

Herodot. Thal. Cambyſe perça la cuiſſe du dieu Apis d'un coup d'épée & le tua, s'étant imaginé que la joie que les peuples d'Egypte témoignoient, de ce que ce dieu étoit retrouvé, étoit cauſée par quelque échec que ſes troupes avoient reçu. Lorſque Cambyſe monta à cheval pour retourner en Perſe, ſon épée étant tombée du fourreau, lui fit à la cuiſſe une bleſſure dont il mourut. Les Egyptiens regardérent cet accident ſi marqué, comme une vengeance de Dieu ; en quoi ils ne ſe trompérent peut-être pas : car comme il arrive rarement, dit Prideaux, que dans les injures qui ſont faites à une maniére de culte, quelque erroné qu'il puiſſe être, la religion en général n'en reçoive quelque atteinte ; il y a auſſi dans l'hiſtoire un grand nombre d'exemples de punitions ſignalées, que Dieu a faites de la profanation de la religion, dans les temps les plus corrompus, & ſous l'idolatrie la plus groſſiére des Gentils.

Prid. hiſt. les Juifs, part. 1. liv. 1.

Un dieu d'Egypte remporta la victoire ſur celui de Chaldée : voici de quelle maniére le fait eſt raconté dans l'hiſtoire ecclésiaſtique de Rufin. Les Chaldéens, qui adoroient le feu, portérent leur dieu

Rufin. lib. 1. hiſt. eccl. 26.

dans pluſieurs païs, pour éprouver ſa puiſſance ſur les autres divinités. Toutes diſparoiſſoient devant la redoutable idole : les Simulachres de bois, ceux mêmes d'or & d'argent cédoient à la force du dieu de Chaldée, dont le culte s'établiſſoit partout. Mais le prêtre de Canope s'aviſa d'un ſtratagême, qui rendit le dieu qu'il ſervoit, ſupérieur à celui des Chaldéens. Comme les cruches, dans leſquelles les Egyptiens faiſoient purifier l'eau du Nil, étoient percées, de toutes parts, de petits trous imperceptibles, il en prit une, & boucha avec de la cire touts ces petits trous, la peignit de différentes couleurs, & l'aïant remplie d'eau, il ajuſta à l'ouverture la tête d'une idole. Les Chaldéens, aïant à leur ordinaire défié les dieux d'Egypte, allumérent du feu autour de ce vaſe, dont la cire aïant été fonduë, l'eau en ſortit, & aïant éteint le feu, Canope fut vainqueur du dieu de Chaldée.

Xerxés ouvrit le tombeau de Belus ; il y trouva les reſtes d'un cadavre nageant dans de l'huile : il s'en falloit de la hauteur d'une palme, que l'huile ne remplît l'urne ; il étoit écrit ſur une colomne à côté, que celui qui ouvriroit le tombeau, & qui ne rempliroit pas l'urne d'huile, s'en trouveroit mal. Xerxés y fit verſer

Ælian. l. 3. Var. c. 3.

de l'huile à pluſieurs repriſes ; mais il ne put jamais venir à bout de la remplir. Ce ſigne de la colére des dieux lui cauſa beaucoup de fraieur & de triſteſſe, & peu après il eſſuïa de grandes calamités.

L'envoïé des Latins, qui avoit parlé avec mépris de Jupiter Capitolin, mourut ſubitement ; ſur quoi Tite-Live dit (1), que ces choſes peuvent être ou véritables ou inventées pour inſpirer la crainte des dieux.

S. Hieronym. apol. 2. contr. Ruf. Flor. lib. 3. c. 19.

Le faux meſſie Barcochébas jettoit des flammes par la bouche. Eunus eſclave d'un Sicilien, avoit pratiqué la même ruſe pour exciter à la révolte les eſclaves, à la tête deſquels il fit la guerre à la république Romaine. Il ſe donnoit les apparences d'un homme inſpiré des dieux par les agitations du corps, & les contorſions du viſage ; il ſe mettoit dans la bouche une noix qu'il avoit vuidée & percée aux deux extrémités, & où il avoit mis du ſoufre & des étoupes enflammées ; ainſi à chacune de ſes paroles, on voïoit ſortir du feu d'entre ſes lévres.

Lucian. in Toxar. seu Jon. Lyd. v. 313.

Les pyramides d'Egypte ne rendoient aucune ombre. Cette opinion cependant ne devoit pas être bien etablie, puiſque

(1) Nam & vera eſſe, & aptè ad repræſentandam iram deûm fiâa poſſunt. *Tit. Liv. lib. 8.*

Thalés étoit célébre pour avoir meſuré la hauteur des pyramides par leur ombre. La vérité eſt que les pyramides ne rendoit que peu d'ombre à Midi, pendant que le ſoleil étoit preſque au Zénith, dans le tropique du cancer : & ce qui n'étoit vrai que de quelques heures, & ſeulement dans quelques ſaiſons, a fait regarder comme un phénoméne miraculeux l'excluſion de toute ombre. *Plin.* 36. *c.* 12. *Plut. in convi. ſapient.*

Théopompe a écrit que ceux qui entroient malgré les défenſes dans le temple de Jupiter en Arcadie, étoient punis d'un châtiment ſingulier ; ſçavoir que leurs corps ne rendoient plus d'ombre. *Theop. ap. Pol. lib.* 16.

Sur le Lycée, montagne d'Arcadie, il y avoit une place conſacrée à Jupiter, laquelle devoit être inacceſſible aux hommes ; celui qui entroit dans cette enceinte, mouroit dans l'année. Les corps expoſés aux raïons du ſoleil, n'y faiſoient point d'ombre. Pline fait mention d'un autel de Venus à Paphos, & d'un lieu de la Troade conſacré à Minerve, touts deux découverts, & ſur leſquels il ne pleuvoit jamais. Tacite confirme le premier de ces prodiges. *Paſſa. Arcad.* *Plin. li. c.* 96. *Tac. hiſt. lib.*

Polybe atteſte que le bruit commun étoit qu'il ne tomboit jamais de pluie ni de neige ſur la ſtatuë de Diane, ni ſur celle de Veſta, dans la ville de Jaſſe en *Polyb.* 16.

Aſie, quoique ces ſtatuës fuſſent expoſées à l'air. Il témoigne, au même endroit, beaucoup de mépris pour ces impoſtures.

Sur l'Autel de Junon Lacinia, la (1) cendre reſtoit immobile, malgré le ſouffle des vents.

Les mouches ni les chiens (2) n'entroient point dans le Temple d'Hercule à Rome. Solin dit fort ſérieuſement que ce témoignage authentique de la majeſté d'Hercule, & qui ſe manifeſtoit encore de ſon temps, étoit l'effet à l'égard des mouches d'une priére qu'Hercule avoit faite anciennement au dieu Myiagre (qui

Pauſan. in Eliac. 1.

(1) In Lacìniæ Junonis arâ, ſub dio ſitâ, cinerem immobilem eſſe, perflantibus undique procellis. *Plin. lib. 2. c. 107. Ce prodige eſt pareillement atteſté par Valére Maxime, liv. 1. c. 8. & par Denys Périégéte, qui place cet autel en la ville de Crotone. v. 371.*

(2) Romæ in ædem Herculis in foro boario, nec muſcæ, nec canes intrant. *Plin. lib. 10. c. 29. Varr. ap. Plutarch. quaſt. Rom. Pauſan. in Arcad. Gyrald. Syntag. 1. Scalig. adversùs Cardan. de ſubtilit. exercit. 246. §. 3.*

Hoc ſacellum Herculi in foro boario eſt, in quo argumenta & convivii, & majeſtatis ejus remanent. Nam divinitùs illò neque canibus, neque muſcis ingreſſus eſt. Etenim cùm viſcerationem ſacricolis daret, Myiagrum deum dicitur imprecatus; clavam verò in aditu reliquiſſe cujus olfactu refugerunt canes. Id uſque nunc durat, *Solin. c. 1.*

ſignifie en grec, chaſſe-mouches), & à l'égard des chiens, qu'ils étoient éloignés par l'odeur de la maſſue d'Hercule.

Les Cyréniens faiſoient des ſacrifices (1) au dieu Achor pour être délivrés des mouches, & elles mouroient auſſitôt après ces ſacrifices. Elien & Pline atteſtent auſſi que toutes les mouches paſſoient au-delà du fleuve Alphée, & s'éloignoient pendant les jeux Olympiques, quoiqu'alors le ſang répandu dans les ſacrifices, & l'odeur des viandes qui étoient conſumées par le grand nombre de peuples aſſemblés, fuſſent fort propres à les attirer. *Ælian. lib. 5 de anim. lib. c. 14. Plin. lib. 29. c. 1.*

Les oiſeaux n'entroient point dans le temple d'Achille, près du Boryſthéne. Il y avoit une place dans l'Arcadie, qui étoit un aſyle aux bêtes pourſuivies par d'autres animaux. Le loup, l'épervier, ou les chiens pourſuivant leurs proies, étoient obligés de s'y arrêter. Ce lieu étoit autrefois un temple du dieu Pan : un bois conſacré à Apollon avoit la même vertu. *Alex. genial. dier. lib. 2. c. 14. Cœl. Rhod. lib. 23. c. 30. Ælian. lib. 11. de anim. lib. c. 6. & 7.*

L'interprète de Lycophron rapporte que les corneilles n'oſoient approcher du temple de Minerve ; & ſi l'on ajoute foi à Cœlius Rhodiginus, on ne voïoit au- *Cœl. Rhodig. lib. 23. c. 30.*

(1) Quæ protinùs intereunt, poſtquàm litatum eſt illi deo. *Plin. lib. 10. c. 29.*

cune mouche dans le lieu où l'on célébroit les jeux Olympiques.

Les Perdrix de l'Attique (1) ne passoient point les limites qui séparoient ce païs de la Bœotie, & aucun oiseau ne voloit au-dessus du temple d'Achille qui étoit dans l'isle de Pont, où ce Héros avoit sa sépulture.

Pausan. in Lacon. La prêtresse de Diane qui portoit cette divinité en procession dans Lacédémone, assuroit qu'elle la sentoit s'appesantir extraordinairement, si l'on épargnoit les jeunes garçons qui devoient être fouettés en son honneur.

L'isle de Délos parut tout d'un coup sur la mer pour favoriser les couches de Latone, & elle cessa de flotter après qu'Apollon & Diane y furent nés; les Egyptiens publioient au contraire, que l'isle de Chemmis étoit devenue flottante après que Latone y eut caché Apollon & Diane. *Herodot. Euterp.*

Diod. Sic. lib. 1. Pausan. in Phoc. Les Amphictyons aïant condamné les peuples de la Phocide à une grosse amende, pour avoir ravagé la campagne de Cirrha, qui étoit consacrée à Apollon;

(1) Perdices non transvolant Bœotiæ fines in Atticâ, nec ulla avis in Ponto insulâ, quâ sepultus est Achilles, sacratam ei ædem. *Plin. lib.* 10. *c.* 29.

& ces peuples ne pouvant la paier, tout leur pais alloit être adjugé à ce dieu. Un des principaux habitans de la Phocide, nommé Philoméle, ſe mit à la tête des Phocéens, s'empara du tréſor de Delphes, & commença une guerre appellée *la guerre ſacrée*, qui dura dix ans, depuis la derniére année de la 105. olympiade, juſqu'à la premiére de la 108. De tous ces ſacriléges, il n'y en eut preſque point qui ne mourût d'une mort violente. Les généraux des Phocéens périrent d'une maniére funeſte. Leurs femmes qui avoient mis ſur elles les ornements que leurs maris avoient pillés dans le temple, moururent malheureuſement.

A la priſe de Milet par Alexandre, les ſoldats qui entrérent dans le temple de Cérés, furent aveuglés par une flamme qui garentit le temple du pillage. *Val. Max. lib. 1, c. 1.*

Les troupes d'Auguſte aiant pillé le temple de Diane Anaitide, on diſoit que celui qui avoit mis le premier la main ſur la ſtatue de la déeſſe, avoit perdu la vûe ſubitement, & étoit devenu paralytique. Un vieil officier recevant (1) l'Em-

(1) Scitumque narrant dictum unius veteranorum Bononiæ, hoſpitali Divi Auguſti cœnâ, cùm interrogaretur eſſet ne verum, eum qui primus violaſſet hoc numen, oculis membriſque captum expiraſſe? Reſpondit enim tùm

pereur chez lui à Boulogne, avoüa qu'il avoit fait le coup ; & que non-seulement il s'étoit bien porté depuis ; mais que c'étoit une des cuisses de la déesse, qui défraïoit ce jour là Auguste & sa suite, & que ce butin l'avoit mis à son aise pour le reste de ses jours. Lorsque Corbulon fit brûler la ville d'Artaxata, elle fut couverte tout d'un coup d'un nuage épais, d'où partoit un grand nombre d'éclairs, au lieu que le soleil luisoit, & que le temps étoit fort serein jusqu'à l'enceinte des murailles.

Tac. annal. lib. 13.

S. Aug. lib. 18. de civit. Dei, c. 16.

Les compagnons de Diomède aïant été changés en oiseaux semblables à des poules d'eau, on les voïoit (1) effraïer les barbares de leurs cris, & caresser les Grecs.

Ælian. lib. 11. de animalib. c. 5.

Elien parle aussi de chiens, qui caressoient les Grecs & menaçoient les barbares : ce qui venoit peut-être de la différence des habillements. Ne voïons-nous pas, touts les jours, que nos chiens caressent ceux qui sont bien vêtus, & mordent

maximè Augustum de crure ejus cœnare, seque illum esse, totumque censum ex eâ rapinâ. *Plin. lib. 33. c. 4.*

(1) Advenas barbaros clangore infestant, Græcis tantùm adulantur miro discrimine, velut generi Diomedis hoc tribuentes. *Plin. lib. 10. c. 44. Aristot. de mirabil. auscult. S. Isidor. lib. 12. Orig. c. 7. Solin. c. 2. Ovid. Metam. lib. 14.*

ceux

ceux qui ont des habits déchirés ?

Les dieux de Lavinium aïant été transportés à Albe, ils retournérent d'eux-mêmes, juſqu'à deux fois, dans leur ancien temple, où ils furent retrouvés au grand étonnement des deux peuples : car les portes des temples avoient été fermées, & l'on n'apperçut aucune ouverture à leurs murailles ni à leurs toits. Le Jupiter Terminalis ne put être remué de ſa place lors de la conſtruction du Capitole. Au contraire, la ſtatuë de Junon étant ſur le point d'être tranſportée de Veïes à Rome, & quelqu'un lui aïant demandé *ou* (1) *par raillerie*, dit Tite-Live, *ou par inſpiration*, ſi ce voïage lui étoit agréable ? Elle fit ſigne qu'oüi. On ajoute même à cette fable (car c'eſt ainſi que Tite-Live l'appelle) que la déeſſe avoit donné ſon conſentement de vive voix. Il paſſa au moins pour conſtant que cette ſtatuë devint très-légére, & très-facile à tranſporter. Les ſorts de Préneſte ne ſe trouvérent point dans le coffre où

Dionyſ. Halic. lib. 1. Val. Max. lib. 5. c. 7.

Mem. de l'Acad. des bell. Lett. t. 4. p. 411.

(1) Cùm quidàm, ſeu ſpiritu divino tactus, ſeu juvenili joco ; Viſne Romam ire, Juno ? annuiſſe cæteri deam conclamaverunt. Inde fabulæ adjectum eſt vocem quoque dicentis veſle auditam. Motam certè ſede ſuâ parvi molimenti adminiculis, ſequentis modo, accepimus levem ac facilem tranſlatu fuiſſe. *T. Liv. lib. 5.*

Tibére les avoit fait enfermer pour les tranſporter à Rome, & ils ſe trouvérent dans ce même coffre rapporté à Préneſte.

Suet. in Tib. c. 63. Macrob. Saturn. lib. 1. c. 2.

Les fortunes d'Antium ſe remuoient d'elles-mêmes pour répondre à ceux qui les conſultoient.

Il paroît que ces hiſtoires ne doivent pas être entiérement rejettées, & qu'elles ne ſont pas deſtituées de toute vraiſemblance, puiſque ſuivant la doctrine des premiers Chrétiens, les (1) démons habitoient ſouvent dans les ſtatuës des fauſſes divinités, & dans les autres objets de ce culte idolâtre.

Philoſtr. in Apoll. lib. 4. c. 16. Fleuri, hiſt. eccleſ. t. 1. p. 215.

Apollonius rencontra le convoi d'une jeune fille: elle étoit de famille conſulaire; on la portoit au bucher ſur un lit, le viſage découvert ſuivant la coutume. Cette fille avoit été à la veille de ſe marier. Son fiancé ſuivoit en ſe lamentant. *Arrêtez*, dit Apollonius, *je ferai ceſſer vos*

(1) Iſti impuri ſpiritus, ſub ſtatuis & imaginibus conſecratis deliteſcunt. *Minut. Felic. Octav.*

Hi ergo ſpiritus ſub ſtatuis, & imaginibus conſecratis deliteſcunt. Hi afflatu ſuo vatum pectora inſpirant, extorum fibras animant, avium volatus gubernant, ſortes regunt, oracula efficiunt, falſa veris ſemper involvunt. *S. Cyprian. de idolor. vanit.*

In ſimulachris præſtò ſunt, atque habitant dii ſui. *Arnob. lib. 6.*

larmes. Il demanda le nom de la fille, & dit tout bas quelques paroles : enſuite il toucha cette fille. Alors elle s'éveilla, & retourna à la maiſon de ſon pére. Les parents offrirent à Apollonius une groſſe ſomme d'argent ; mais il dit *qu'il la donnoit en dot à la fille.* Ceux-mêmes qui étoient préſents n'oſoient aſſurer qu'elle fût morte ; il ſortoit encore quelque vapeur de ſon viſage, & il tomba de la roſée qui put bien la faire revenir de ſa pâmoiſon. C'eſt ainſi que les propres admirateurs d'Apollonius contoient ce prétendu miracle.

S. Juſtin dit qu'Apollonius connoiſſant les forces de la nature, & l'union où la contrariété des choſes naturelles, a fait des prodiges ſurprenants par le moïen de cette ſcience, & non par aucune vertu divine : que c'eſt pourquoi il avoit beſoin d'emploïer quelque matiére convenable pour opérer ſes preſtiges. *S. Juſtin quæſt. 24.*

Philoſtrate a raconté pluſieurs autres miracles d'Apollonius ; comme d'avoir rendu à un borgne l'œil qu'il avoit perdu, & à un paralytique l'uſage de ſa main ; d'avoir montré aux Ephéſiens un démon, qui cauſoit la peſte dans leur ville ſous la figure d'un gueux qu'il fit pourſuivre à coups de pierre ; d'avoir été ſalué par un arbre ; d'avoir diſparu de l'endroit où il *Philoſtr. Apoll. lib. c. 12.* *Lib. 4. c.* *Lib. 6. c.* *Lib. 8. c.*

Lib. 4. c. 14. n. 15. étoit accuſé, & où ſon procès s'inſtruiſoit.

Apollonius vint à Rome pendant que Néron faiſoit la guerre à la philoſophie. *Fleuri. hiſt. eccleſ. t. 1.* Cet Empereur avoit fait mettre Muſonius aux fers. La plûpart des diſciples d'Apollonius l'abandonnérent : pour lui, il ne changea point de deſſein, *pour montrer*, diſoit-il, *qu'un vrai philoſophe ne craint rien.* Tigellin l'accuſa d'avoir manqué de reſpect à l'empereur ; mais quand il voulut lire le libelle d'accuſation, le papier ſe trouva tout blanc. Tigellin entretint en ſecret Apollonius, qui nia qu'il fût devin, & il parla du reſte avec tant de fermeté qu'il fut renvoïé libre.

Lactance témoigne l'opinion qui étoit *Inſtit. lib. 5.* répanduë de ſon temps, que Domitien aïant fait amener Apollonius en ſa préſence pour le faire punir, ce magicien diſparut tout d'un coup.

Apollonius vit un jour un oiſeau, qui *Fleuri. hiſt. eccleſ. t. 1. n. 120.* voloit vers une troupe d'autres oiſeaux perchés dans un bois, & qui crioit comme s'il eût apporté quelque nouvelle. Alors ils commencérent tous enſemble à crier, & s'envolérent avec lui. Apollonius s'arrêta & dit : *Un garçon qui portoit du blé a fait un faux pas, & en a répandu une partie dans une telle ruë. Cet oiſeau s'y eſt trouvé, & eſt venu avertir les autres de cette bonne fortune.* On crut ainſi,

qu'il entendoit le langage des oiſeaux; mais il eſt aiſé de juger qu'il avoit remarqué en paſſant ce blé répandu, & qu'il avoit inventé tout le reſte. Le cardinal Bennon & du Pleſſis Mornai ont renouvellé cette hiſtoire pour l'attribuer au Pape Grégoire VII.

Apollonius étant à Ephéſe & parlant au peuple, il s'écria tout d'un coup, *Frappe le tyran, frappe:* & dit enſuite que Domitien venoit d'être aſſaſſiné à Rome, ce qui ſe trouva véritable. Apollonius aïant les fers aux piés, tira ſes jambes des chaînes en préſence de Damis, & les y remit enſuite. *Suet. in. c. Philoſt. Apoll. 8. c. 1 Philo Appoll 7. c. 1*

S. Juſtin paroît perſuadé de la magie d'Apollonius, lorſqu'il dit que les ouvrages de cet impoſteur ont réſiſté à la violence de la mer, à la force des vents, & aux aſſauts des rats & des bêtes ſauvages. *S. Ju quæſt.*

Jean-François Pic, Comte de la Mirandole, rapporte auſſi les miracles d'Apollonius à la magie; Euſébe prend un meilleur parti, de les nier totalement. Philoſtrate les a écrits pour faire ſa cour à l'impératrice Julie, femme de Septime Sévére, comme on écrit les romans pour l'amuſement des princes & des princeſſes. Il ſe ſervit des mémoires de Damis, compagnon d'Apollonius, & ce Damis mentoit avec tant d'effronterie, qu'il diſoit

qu'il avoit vû les chaines avec leſquelles Prométhée fut lié ſur le mont Caucaſe, & qu'elles y étoient encore cramponnées dans les pierres quand il y paſſa.

aux miracles oppoſés aux veritables.

Philoſtrate eut un autre deſſein en écrivant la vie d'Apollonius de Thyane, & ce deſſein étoit d'oppoſer cette vie fabuleuſe (1) à la vie miraculeuſe de Jeſus-Chriſt. On voit dans S. Jerôme, que Porphyre (2) objectoit aux Chrétiens les miracles d'Apollonius, & d'Apulée. Eunapius ſous l'empire de Théodoſe forgea pluſieurs miracles à ſa fantaiſie, qu'il attribua à Plotin, à Soſipatre, à Maxime, à Porphyre, à Jamblique, & autres Platoniciens, pour les comparer à ceux que les païens voïoient opérer très-frequemment par les Martyrs & par les autres Chrétiens de la primitive Egliſe. Vopiſcus entreprit la même choſe à l'imitation d'Eunapius; & un ſemblable ouvrage

(1) Apollonium ſuum nobis & Apuleïum alioſque magicæ artis homines in medium proferunt, quorum majora contendunt extitiſſe miracula *S. Aug. epiſt. 6. Edit. Bened.*

Quis riſu non dignum putet, quòd Apollonium, Apuleïum, cæteroſque magicarum artium periſſimos conferre Chriſto conantur. *S. Aug. epiſt.* 138.

(2) Non eſt grande facere ſigna; nam facere ſigna in Ægypto magi contra Moſem; fecit Apollonius, fecit & Apuleïus. *Porphyr. ap. S. Hieronym. in pſalm.* 81.

d'Hiéroclés eſt fort connu, par les réfutations que Lactance & Euſébe en ont faites.

De tout temps la malice des démons (1) s'eſt efforcée pour ſéduire les hommes, de contrefaire les merveilles du Tout-puiſſant. Servius témoigne, que parmi (2) les anciens on n'allumoit pas le feu des ſacrifices; mais que la victime étant ſur l'autel, les aſſiſtants faiſoient deſcendre le feu du ciel par leurs priéres. Plutarque rapporte que Paul Emyle ſacrifiant dans la ville d'Amphipolis, le bois & la victime furent embraſés par un feu céleſte. *Pluta. in Paul. Æmyl.*

Pauſanias & Appien ont parlé de ces mêmes ſacrifices, dans leſquels le feu s'allumoit de lui-même. Pauſanias aſſure qu'il en a été témoin. Tacite (3) atteſte *Pauſan. Attic. & Eliac. 1. Appian. in Syriac.*

(1) A diabolo, cujus ſunt partes invertendi veritatem, qui ipſas quoque res ſacramentorum, idolorum myſteriis æmulatur. *Tertull. de præſcript. hæreticor. c.* 40.

Præſunt Deus Dominus, & diabolus æmulus. *Tertull. de animâ, c.* 20.

Hîc quoque ſtudium diaboli recognoſcimus res Dei æmulantis. *Tertull. de bapt. Id. de coron. milit. S. Juſtin. apolog.* 2. *& alibi.*

(2) Apud Majores, aræ non incendebantur, ſed ignem divinum precibus eliciebant, qui incendebat altaria. *Serv. in lib.* 12. *Æneid. v.* 197.

(3) Igne puro altaria adolentur, nec ullis

un pareil prodige de l'iſle de Paphos.

Les prêtres de Vulcain à Agrigente en Sicile, ne mettoient ſur l'autel, ſuivant le récit de Solin, que du bois verd & humide & faiſoient leurs priéres. Si le ſacrifice étoit agréable à la divinité, le feu s'allumoit de lui-même.

lin, c. 5

Horace (1) dans la ſatyre où il décrit le voïage de Brindes, raille les prêtres d'Egnatia, qui vouloient perſuader que dans leur temple l'encens bruloit ſur l'autel, ſans qu'on y mît le feu.

Le grand autel de Venus Eryeine étoit couvert d'une flamme perpétuelle, qui s'y entretenoit d'elle-même ſans alimens, ſi l'on en croit Elien, qui ajoute que cet autel, en même-tems, étoit humecté d'une herbe toujours fraiche & verte ; que les victimes ſe détachoient des troupeaux, & approchoient de cet autel pour y être ſacrifiées.

lian. lib. de animal. lib. 6. 50.

imbribus, quamquam in aperto, madeſcunt. *Tac. hiſt. lib. 2.*

(1) ... dehinc Gnatia, Nymphis
Iratis extructa, dedit riſuſque, jocoſque;
Dum flammâ ſine, thura liqueſcere limine ſacro,
Perſuadere cupit.
Hor. lib. 1. ſat. 5.

Aſpice, corripuit tremulis altaria flammis
Sponte ſuâ, dùm ferre moror, cinis ipſe.
Virg. Eclog. 8.

On lit dans Ctéſias que Crœſus renfermé dans un temple par ordre de Cyrus, fut mis en liberté par une puiſſance inconnuë, quoique les portes du temple reſtaſſent fermées. *Cteſ. in Perſic. ap. Phot. bibl. cod. 72*

Dans l'hiſtoire rapportée par Hérodote, d'une multitude prodigieuſe de rats qui rongérent les cordes des arcs, & les courroïes des boucliers, dans le camp de Sennachérib, en ſorte que les Aſſyriens s'enfuirent en deſordre, & levérent le ſiége de Péluſe : on découvre aiſément que c'eſt une altération du miracle rapporté dans la ſainte écriture, où il eſt dit qu'en une nuit l'ange exterminateur tua par le fer & le feu cent quatre-vingt-cinq mille hommes dans le camp du même Sennachérib, qui aſſiégeoit Jéruſalem. Hérodote ajoute que, pour monument de cette délivrance miraculeuſe, on voïoit dans le temple de Vulcain une ſtatuë de Séthon, roi d'Egypte, & prêtre de Vulcain, & que ce roi étoit repréſenté tenant un rat à la main, avec cette inſcription : *Qui que tu ſois, qui me regardes, apprends à craindre les dieux.* *Herodot. Euterp.* *Reg. lib. c. 17.*

Suivant le même auteur, les Scythes aïant pillé le temple de Venus à Aſcalon, furent punis par les mêmes maux, que l'Arche porta chez les Philiſtins. *Herodot. Clio.* *Reg. lib. c. 5.*

Alexandre profita du reflux de la mer *Strab. l.*

de Pamphylie, pour faire paſſer ſon armée. Il n'y eut rien dans cette action que de fort naturel, ainſi qu'il le reconnut lui-même dans une lettre citée par Plutarque; cependant les poëtes, & même les hiſtoriens ont parlé de ce paſſage, comme d'une faveur particuliére de Jupiter. Le premier des Scipions, qui porta le ſurnom d'Africain, profitant auſſi du temps du reflux, pendant le ſiége de la nouvelle Carthage, dit à ſes ſoldats: *Voilà le dieu Neptune lui-même, qui vous ouvre ſon ſein, & qui vous trace un chemin pour vous conduire à la victoire.*

Plutarch. in Alex. Joſeph. antiq. lib. 2. in fin. Arrian. lib. 1. Appian. de bell. civil. lib. 2. Plutarch. in Scip. T. Liv. lib. 26.

Les Payens ont donné pour des événements miraculeux, les éclipſes naturelles qui ſont arrivées à la mort d'Auguſte, & à celle de Nerva.

Dio, lib. 56. Euſeb. chron. Aurel. Vict. in Nerv.

Plutarque raconte que le voile, où l'on voïoit en broderie les images d'Antigonus & de Demetrius, avec celles de Jupiter & de Minerve, ſe déchira de lui-même, comme ſi les dieux euſſent été indignés de cette flatterie des Athéniens.

Plutarch. in Demetr. Grot. in Matth. c. 27.

On trouve dans les auteurs prophanes les récits de pluſieurs réſurrections. L'antiquité crédule a publié qu'Eſculape & Ariſtée furent vûs de pluſieurs perſonnes après leur mort: Hérodote rapporte, qu'en conſéquence des apparitions d'Ariſtée, Apollon ordonna aux Métapontins

Orig. contr. Celſ. lib. 3. Herodot. Melpom. Val. Max. 1. c. 8.

de le mettre au nombre des dieux.

Platon & S. Clément d'Alexandrie ont écrit qu'Er Arminius paſſoit pour être reſſuſcité douze jours après que ſon corps avoit été porté au bûcher. On a attribué à Eſculape pluſieurs miracles, entr'autres d'avoir rendu la vie à Hippolyte, fils de Théſée; à Capanée tué à l'aſſaut de Thébes; à Glaucus fils de Minos; & à Admète, roi de Phére en Theſſalie. Elien atteſte qu'Eſculape rejoignit la tête d'une femme à ſon cadavre, & qu'il lui rendit la vie & la ſanté. *Ælian. animal. lib. 9. c.*

Pline (1) a rapporté la réſurrection de Gabienus. S. Clément & Hégéſippe font mention de pluſieurs réſurrections opérées par Simon le magicien. Quelques auteurs ont écrit qu'une fille nommée Philinion, revint pluſieurs fois après ſa *Phleg. mirab. c. le Loyer. Spectres.*

(1) Objiciuntur multæ Gentilium narrationes, non poëtarum modò de ſuſcitatis ope Æſculapii Tyndareo, Glauco, Admeto, & ſimilibus, ſed & graviorum ſcriptorum. De Ere Arminio. *Plato. lib.* 10. *de republic.* De Gabieno & aliis, *Plin. lib.* 7. *c.* 52. De Zaclâ Ægyptio. *Apuleius in Mileſiâ (ſeu de aſino aureo) lib.* 2. De ſuſcitatis ab Appollonio. *Philoſtratus de vitâ Appollonii, lib.* 6. De ſuſcitatis à Simone mago. *Clemens in itinerario, & Hegeſippus, lib.* 3. *de excidio Hieroſol. c.* 2. De Enarcho. *Plutarch. lib.* 1. *de animâ. Huet. quæſt. Alnet. lib.* 2. *c.* 12. *&* 19. *Vide & Delrium, lib.* 1. *diſquiſit. magicar. quæſt.* 29. *ſect.* 2.

mort trouver ſon amant, juſqu'à ce qu'elle fût ſurpriſe avec lui ; qu'un ſoldat Syrien de l'armée d'Antiochus, après avoir été tué aux Thermopyles, parut en plein jour dans le camp des Romains, où il parla à pluſieurs perſonnes ; que Theſpeſius tombé d'un toit, reſſuſcita le troiſiéme jour après qu'il fut mort de ſa chute.

Phleg. de mirab. c. 3.

Plutarch. de ſerâ numinis vindictâ.

Plutarch. ap. Euſeb. lib. 11. præp. c. 18. & ap. Huet. lib. 2. quæſt. Alnet. c. 19.

Plutarque fait un autre conte fort extraordinaire, qu'Enarque étant mort reſſuſcita peu après ; qu'il aſſura depuis, qu'il étoit véritablement mort, que les démons qui emmenoient ſon ame reçurent une réprimande fort ſéche de leur commandant, qui leur dit qu'ils s'étoient mal acquittés de leur commiſſion, & qu'ils allaſſent chercher Nicandas, lequel effectivement fut ſaiſi de la fiévre, & mourut dans la journée ; qu'Enarque, pour confirmer ce qu'il diſoit, prédit à Plutarque qu'une maladie, dont Plutarque étoit attaqué aſſez dangereuſement, ſeroit bientôt guérie ; ce qui arriva.

Apul. Florid. lib. 2.

Diog. Laërt. in Emped.

Si l'on en croit Apulée, Aſclépiade rencontrant un convoi, rendit la vie au corps que l'on portoit au bucher. Héraclide rapporte qu'Empédocle reſſuſcita une femme.

Diſquiſ. mag. lib. 2. quæſt. 29. Sect. 2.

Le pére Delrio obſerve que ces prétenduës réſurrections ſont des illuſions

des démons, qui ſubſtituent des corps aëriens à la place des défunts, ou qui ſe ſervent des cadavres-mêmes, qu'ils font paroître animés pendant quelque tems. Ces ennemis du genre humain, ſuivant Lactance, s'inſinuënt dans les corps vivants, pour troubler les eſprits, cauſer des maladies, exciter des ſonges. De là viennent les poſſeſſions, dont les évangiles contiennent pluſieurs exemples. Il y a ſouvent beaucoup d'impoſtures dans ces prétendues poſſeſſions. *Lactant. lib. 2. inſtit. c. 14.*

Celle de Marthe Broſſier, fille d'un tiſſerand de Romorantin, fit grand bruit. Charles Miron, évêque d'Orléans, découvrit la fraude, en lui faiſant boire de l'eau benite comme de l'eau commune; en lui faiſant préſenter une clef envelopée d'un taffetas rouge, à la vûë de laquelle Marthe Broſſier fit la forcenée, comme ſi c'eût été un morceau de la vraie croix; & en récitant des vers de Virgile, que le démon de Marthe Broſſier prit pour les mots deſtinés aux exorciſmes. Henri de Gondi cardinal, évêque de Paris, la fit examiner par cinq médecins de la faculté. Trois furent d'avis qu'il y avoit beaucoup d'impoſture, & un peu de maladie; un quatriéme dit qu'il étoit à propos d'attendre trois mois pour ſe déterminer; un cinquiéme trouva en elle

Impoſtures de pluſieurs feintes poſſeſſions. *Invent. de Serres, ann. 1599. Thuan. lib. 123. Mézer. ſur Henri IV.*

les véritables marques de la poſſeſſion. Le Parlement prit connoiſſance de l'affaire, & nomma onze médecins, qui rapportérent unanimement qu'il n'y avoit rien de démoniaque en cette affaire. Cette fille fut renvoiée à Romorantin, d'où on la tira enſuite pour la conduire à Rome; elle y attira peu d'attention, & on ceſſa bientôt d'en parler.

Environ trente ans après, la prétenduë poſſeſſion des Religieuſes de Loudun eut une fin bien plus tragique; & le ſupplice de Grandier a été attribué à la plus horrible vengeance. Quelque décrié que ſoit l'enthouſiaſme, il réüſſit encore touts les jours à tromper la multitude. Les contorſions des Quakres, & les étranges ſpectacles donnés par les Convulſionnaires, doivent bien diminuer notre étonnement de trouver l'antiquité ſi crédule.

Strab. lib. 5. Strabon témoigne que Serapis guériſſoit les malades qui l'invoquoient; & que dans le temple de ce dieu, on tenoit des regiſtres des guériſons & des miracles qu'il avoit opérés. On lit dans Gruterus *Gruter. inſcript. p. 71.* une inſcription Grecque, gravée ſur une table de marbre, qui eſt conſervée dans le palais Maffée. En voici la traduction.

» L'oracle d'Eſculape dit à un aveugle » appellé Caïus, de s'approcher de l'au» tel, de s'y mettre à genoux, de paſſer

» du côté droit au côté gauche, de met-
» tre ſa main ſur l'autel, & de la porter
» enſuite ſur ſes yeux ; & la vûe lui fut
» renduë en préſence du peuple, qui té-
» moigna ſa joie de ce qu'il ſe faiſoit de
» ſi grands prodiges ſous notre empereur
» Antonin. A Lucius attaqué d'une pleu-
» réſie, & déſeſpéré de tous les méde-
» cins, l'oracle dit de s'approcher, de
» prendre des cendres ſur l'autel, de les
» mêler avec du vin, & de les appliquer
» ſur ſon côté ; après quoi il fut guéri.
» Il rendit publiquement graces au dieu
» du rétabliſſement de ſa ſanté, & le
» peuple s'en réjouit avec lui. «

Tertullien (1) reconnoît qu'Eſculape a rendu la ſanté à trois perſonnes qu'il nomme, & il ajoute qu'un Chrétien eſt en état de faire avoüer à ce prétendu Eſculape, & autres faiſeurs de prodiges, qu'ils ne ſont que des démons. S. Prudence (2) a décrit dans ſes vers la puiſſance

(1) Iſta ipſa virgo cœleſtis pluviarum pollicitatrix, iſte ipſe Æſculapius medicinarum demonſtrator, aliâ die morituris Socordio, & Thanatio, & Aſclepiodoto vitæ ſubminiſtrator, niſi ſe dæmones confeſſi fuerint, Chriſtiano mentiri non audentes, ibidem illius Chriſtiani procaciſſimi ſanguinem fundite. *Tertull. Apologet.*

(2) . . . torquetur Apollo
Nomine percuſſus Chriſti, nec fulmina verbi

des exorciſmes ſur les malins eſprits.

Le penchant à débiter du merveilleux, & à raconter des miracles, eſt ſi grand, que quoique Mahomet diſe en pluſieurs endroits de l'alcoran, qu'il ne fait aucun miracle, les écrivains fabuleux Mahométans lui en attribuënt pluſieurs, en quoi ils ſont déſavoués par les plus ſçavants docteurs de leur loi. Ces miracles ſont, que Mahomet fendit la lune en deux, que les arbres allérent ſouvent à ſa rencontre, qu'il jailliſſoit des fontaines de ſes doigts, que les pierres le ſaluoient, qu'il raſſaſia une multitude nombreuſe avec peu de vivres, qu'un chameau lui parla, qu'une épaule de mouton l'avertit qu'elle étoit empoiſonnée.

Alcor. ſoar. 17. & alibi.

rideaux, e de Mahomet.

A la naiſſance de cet impoſteur, il y

Ferre poteſt : agitant miſerum tot verbera linguæ,
Quot laudata Dei reſonant miracula Chriſti.
Intonat antiſtes Domini, Fuge callide ſerpens,
Exue te membris, & ſpiras ſolve latentes :
Mancipium Chriſti, fur corruptiſſime, vexas ?
Deſine, Chriſtus adeſt humani corporis ultor ;
Non licet ut ſpolium rapias, cui Chriſtus inhæſit ;
Pulſus abi, ventoſe liquor, Chriſtus jubet, exi.
Has inter voces medias Cyllenius ardens
Exulat ; & notos ſuſpirat Juppiter ignes.
Prudent. apotheoſ. adverſus Judæos.

teur, ſelon les Muſulmans, une aſſemblée des oiſeaux, des vents, des nuées, & des anges. Les oiſeaux dirent : *C'eſt à nous à lui préſenter le tribut des fruits de toute la terre* : les vents s'attribuoient la fonction de lui apporter de toutes parts les plus précieuſes odeurs : les nuées prétendoient ſe rendre les plus néceſſaires, comme étant les plus propres à lui adminiſtrer la douceur des eaux. Les anges ambitionnoient de commander aux élémens pour ſon ſervice. Mais une voix miraculeuſe finit le débat, en déclarant que l'éducation de l'ami fidéle de Dieu ſeroit confiée aux hommes. Une ânesſe, languiſſante de faim, s'agenoüilla devant lui, & l'aïant mis ſur ſon dos, elle leva fiérement la tête, en criant : *Ah ! ſi vous connoiſſiez le bien aimé du tout-puiſſant !* Trois hommes le portérent ſur une montagne, où ils lui ouvrirent le ventre ſans douleur. Le premier le fendit de la poitrine au nombril, & lava ſes entrailles avec de la neige. Le ſecond lui partagea le cœur en deux, & en tira un grain noir, diſant *que c'étoit la portion du diable.* Le troiſiéme, nettoïant tout ſon corps, remit chaque partie en entier. Il ne donna jamais aucun chagrin à ceux qui le nourriſſoient. Séraphin le garda trois ans, Gabriel vingt-neuf ; & lui donna la loi

Regius, 2 la viciſſit. des choſes liv. 8.

au quarantiéme de ſon âge. Cadigha veuve d'un riche commerçant, avoit commencé la fortune de Mahomet. Etant âgée de 40. ans, elle l'épouſa, lorſqu'il n'en avoit que 28. Il mourut du mal caduc à 63. ans. Il avoit prédit que le troiſiéme jour après ſa mort, il ſeroit porté au ciel. Ses gens, dans cette eſpérance, le gardérent juſqu'à ce qu'une infection affreuſe les obligea de l'enterrer à Médine.

Des ſept cieux de Mahomet.

Le raviſſement de Mahomet dans les cieux, de la maniére dont (1) cet impoſteur l'a raconté, tient lieu d'un grand miracle parmi ſes ſectateurs, & il ſert de fondement à toute la religion Mahométane.

Mahomet dit que l'ange Gabriel lui amena à la Mecque l'Alborak, monture des prophétes, tenant du cheval & du chameau, qui étoit d'une blancheur éclatante, & d'une vîteſſe incroïable; qu'étant monté deſſus, l'ange Gabriel le conduiſit par la bride à Jéruſalem; qu'il y trouva au ſortir du temple, une échelle de lumiére, par laquelle ils montérent au premier ciel. Il y rencontra Adam avec pluſieurs anges, & ce premier ciel étoit d'argent. Il y vit un coq auſſi blanc

(1) *Le récit de ce voiage n'eſt pas dans le texte même de l'alcoran, mais dans les commentateurs.*

que la neige, & ſi grand, que ſes piés étant ſur le premier ciel, il touchoit de la tête au ſecond ciel, quoique tous les cieux ſoient éloignés l'un de l'autre d'une journée de 500. ans, à proportion du chemin que nous avons coûtume de faire en voïageant ſur la terre. D'autres interprétes donnent à ce coq une bien plus grande étenduë, l'élevant juſqu'au ſeptiéme ciel, qui eſt le trône de Dieu. Tous les matins, Dieu chantant un hymne, ce coq y joint (1) ſa voix; ce qui fait que toutes les coqs de la terre chantent auſſi à la même heure. Mahomet paſſa au ſecond des cieux, qui eſt de pur or; il y rencontra Noé, & deux fois autant d'anges que dans le premier.

(1) *Le conte du coq eſt emprunté du Talmud Babylonien; on peut voir ce que les Talmudiſtes en ont dit dans la Synagogue Judaïque de Buxtorf, ch. 90.*

Le Paganiſme donnoit une autre raiſon de ce que les coqs chantent le matin. Lucien, dans le dialogue du coq, raconte que lorſque Mars paſſoit la nuit avec Venus, il mettoit Alectryon ſon écuïer en ſentinelle, pour l'avertir du retour du ſoleil. Un jour, Alectryon s'endormit, & le ſoleil ſurprit Mars, qui pour punir Alectryon, le changea en coq. Cet oiſeau, devenu vigilant, ne manque plus de chanter, avant que le ſoleil ſe léve.

. . . . . ter clarè inſtantis Eoi
Signa canit, ſerus deprenſo Marte ſatelles.
Auſon.

Dans le troiſiéme ciel, qui eſt de pierres précieuſes, il trouva Abraham avec un plus grand nombre d'anges encore. Un de ces anges entr'autres, étoit ſi grand, que la diſtance de ſes deux yeux, ſuivant la proportion de nos voïages d'ici bas, ſeroit un voïage de ſoixante & dix mille journées. (L'eſpace qui eſt entre les deux yeux étant à proportion de la hauteur d'un homme, comme un à ſoixante & douze, la hauteur de cet ange devoit être l'eſpace d'un voïage de quatorze mille ans; ce qui eſt quatre fois autant d'étenduë que Mahomet en donne aux ſept cieux enſemble: ainſi par une abſurdité évidente, il fait cet ange trop grand pour y être contenu.) C'étoit l'ange de la mort, qui écrit les noms de touts ceux qui naiſſent, calcule leurs jours; & lorſqu'il trouve ces jours remplis, il efface les noms de ceux qui meurent. Mahomet fut enſuite tranſporté au quatriéme ciel, qui eſt d'émeraudes; il y trouva Joſeph fils de Jacob, avec une quantité d'anges innombrable, & un entr'autres qui pleure continuellement les péchés des hommes. Mahomet élevé au cinquiéme ciel, qui eſt de diamant, y rencontra Moyſe, & un nombre d'anges encore augmenté. Dans le ſixiéme ciel, qui eſt d'eſcarboucle, Mahomet trouva Jean-

Baptiſte, & le nombre d'anges plus grand que dans aucun des cieux précédents. Le ſeptiéme ciel eſt tout de lumiére divine. Mahomet (1) y vit Jeſus-Chriſt. Là Gabriel l'attendit, ne lui étant pas permis de l'accompagner plus loin. Mais le prophéte monta juſqu'au trône de Dieu, dont il approcha à deux portées de fléches; & après qu'il eut reçu ſes inſtructions de Dieu-même, l'ange Gabriel le ramena par le même chemin. Tout cela ſe paſſa dans la dixiéme partie d'une nuit.

Nouvelle apportées avec une promptitude merveilleuſe.

Doit-on attribuer à la prodigieuſe légéreté des démons, ou aux ſtratagêmes de la politique, ce qui a été atteſté par tant d'auteurs, de la promptitude avec laquelle les nouvelles de certains grands événements ont été appriſes?

Herodot. Calliop. Juſtin. lib. 2 Diod. Sic. lib. 11.

L'armée navale des Grecs, commandée par Léotychide un des rois de Lacédémone, remporta une mémorable victoire ſur les Perſes à Mycale, le même jour que Mardonius général de l'armée de terre des Perſes, fut défait à Platées, par Pauſanias général des Lacédémoniens, & par Ariſtide chef des Athéniens.

(1) *L'arrangement des cieux eſt rapporté différemment. in Prodrom. ad refut. alcor. part. 2. c. 4. Dans le ſecond ciel, Mahomet trouve Jeſus & Jean, dans le troiſiéme Joſeph, dans le quatriéme Edris ou Hénoc, dans le cinquiéme Aaron, dans le ſixiéme Moyſe.*

La bataille de Platées fut donnée le matin, & celle de Mycale l'après midi ; & on ſçut à Mycale, avant le commencement de la bataille, que les Grecs avoient remporté le matin une victoire complète à Platées, quoiqu'il y eût entre deux toute la mer Egée, qu'on ne pouvoit traverſer qu'en pluſieurs jours de navigation. Diodore de Sicile explique ce myſtére, en nous apprenant que les Grecs qui étoient à Mycale en Aſie, étant fort inquiets du ſort de leurs camarades qui avoient à ſoutenir en Europe toutes les forces de Mardonius, Léorychide pour relever leur courage, fit répandre que Mardonius avoit été défait, quoiqu'il n'en eût aucune connoiſſance. C'eſt peut-être par quelque fiction politique, & à peu près ſemblable, que la victoire de Paul Emyle ſur Perſée roi de Macédoine, fut appriſe à Rome, avant que la nouvelle pût en être apportée. Quatre jours après que Perſée eut été défait, comme le peuple Romain étoit aſſemblé dans le cirque, à voir les courſes des chevaux, tout d'un coup il ſe répandit un bruit dans les premiers degrés du théâtre, que Paul Emyle avoit vaincu Perſée, & ſubjugué toute la Macédoine. Ce bruit devint public dans un moment, & auſſi-tôt il fut accompagné de grands cris de victoire,

Tit. Liv. lib. 45. Cic. de nat. deor. lib. 3. Minut. Fel. Plin. lib. 7. c. 22. Val. Max. lib. 1. c. 8. Flor. lib. 2.

& de battements de mains. Cependant les couriers envoïés par Paul Emyle, ne purent arriver à Rome que le vingtiéme jour après la bataille. Ces couriers furent Fabius Maximus (1) fils du général, L. Lentulus, & Q. Métellus.

La nouvelle du grand combat où les Locriens & ceux de Rhéges, n'étant qu'au nombre de dix mille, défirent cent trente mille Crotoniates, fut ſçue le même jour dans tout le Péloponnéſe. La victoire remportée à Pharſale par Céſar, fut annoncée le même jour à Padouë par l'augure Cornelius. *Juſtin. 17. 20. Str. 8. lib. 6.* *Aul. Ge. lib. 15. c. 11*

D'abord après la bataille du lac Rhégille, que les Romains gagnérent contre les Tarquins & tous les peuples du Latium, on vit à Rome deux jeunes hommes fort beaux, & d'une taille très-avantageuſe. On ne douta point qu'ils ne fuſſent Caſtor & Pollux, qui arrivoient de l'armée, & qui détailloient toutes les circonſtances de la bataille. Le premier qui les rencontra près d'une fontaine, où ils faiſoient rafraichir leurs chevaux couverts d'écume, & tout fumants de ſueur, leur aïant témoigné la ſurpriſe où il étoit, huſſa entrevoir que cette diligence ex-

(1) *Le fils aîné de Paul Emyle s'appelloit Fabius Maximus, parce qu'il avoit paſſé par adoption dans la famille des Fabiens.*

traordinaire lui rendoit la nouvelle ſuſpecte. Alors ces deux jeunes hommes en riant, lui empoignérent (1) doucement la barbe, qui ſur l'heure-même devenuë dorée, de noire qu'elle étoit, confirma leur relation par ce miracle.

Plutarch. in Paul Æmyl. Plutarque rapporte encore que c'étoit un fait de notoriété publique de ſon temps, que lorſque L. Antonius ſe révolta contre Domitien, & que Rome allarmée s'attendoit à voir toute la Germanie en armes exciter une furieuſe guerre; le peuple tout à coup, & de ſon propre mouvement, ſe mit à publier qu'Antoine avoit été tué, & ſon armée entiérement défaite. Cette nouvelle paſſa pour ſi conſtante & ſi vraie, que la plûpart des magiſtrats firent publiquement des ſacrifices pour remercier les dieux. Quelque temps après, Domitien reçut des lettres qui lui apprenoient cette victoire, & on trouva qu'elle avoit été remportée le jour même que le bruit en avoit couru, quoique le champ de bataille fût éloigné de Rome (2) de plus de vingt mille ſtades,

(1) *Ce fut L. Domitius, qui en eut le ſurnom d'Ænobarbus. Il fut un des ancêtres de l'Empereur Néron, dont le nom de famille étoit Domitius.*

(2) *Cette diſtance eſt fort exagérée: car il n'y a aucun pais de l'Allemagne, qui ſoit éloigné de*

ou

de mille lieuës communes de France. oilà parmi quelques vérités, bien des les accumulées dans ce chapitre. Elles s conduiſent à cette réflexion, que d'opinions ſuperſtitieuſes, dont les ions ont inondé la terre, ſont autant funeſtes preuves que ces eſprits tenurs (1) ſont continuellement occuà ſéduire les hommes. Mais comme pouvoir des malins eſprits eſt fort né, l'opinion va beaucoup plus loin leurs preſtiges, ainſi que nous aurons ore occaſion de le faire connoître dans hapitre de la magie, dans celui des cles, & dans quelques autres.

e de plus de vingt-mille ſtades, ou de mille is de 2500. pas.

(1) Vigilate: quià adverſarius veſter diabotamquàm leo rugiens, circuit quærens quem oret. *S. Petri epiſt. 1. c. 5. v. 8.*

CHAPITRE TROISIE'ME.

Du Monde.

Mondes imaginaires des Philoſophes.

A métaphyſique conſidére le monde par rapport à ſa création, à ſa duée, à la providence qui le gouverne, & tres objets immatériels.

Plutarque attribuë à Homére, & à *Plutarq. de la ceſſat. des orac.*

Platon d'avoir diviſé l'univers en cinq mondes. Il décrit l'opinion myſtérieuſe d'un philoſophe qui enſeignoit qu'il y a cent quatre-vingt trois mondes rangés en forme de triangle équilatéral; que chaque côté contient ſoixante mondes, outre leſquels il y en a un en dehors à chaque angle; que la plaine qui eſt au-dedans & dans l'aire du triangle, eſt l'autel commun de touts les mondes, que c'eſt le champ ou la plaine de la vérité; que là ſont les idées, les exemplaires & les modèles de toutes les choſes qui furent, qui ſont & qui ſeront; qu'alentour de ces idées eſt l'éternité, d'où le temps ſort comme un ruiſſeau pour couler dans les mondes.

Explication des idées de Platon.

Rien n'eſt plus embrouillé que toute la doctrine de Platon des idées. Ce qu'on en peut démêler, c'eſt que Dieu aïant conçu les idées des choſes avant qu'elles fuſſent créées, ces idées (1) ſont quelque choſe de réel & d'éternel en Dieu, & néanmoins diſtinct de la nature divine, & qu'elles ont été les premières cauſes de tout ce qui a été fait. Ainſi le cheval, dont l'eſpéce eſt diviſée en autant d'individus qu'il y a de chevaux, a ſon idée

Plat. in Parm. & in Tim.

(1) *Ariſtote a fort combattu toute cette doctrine des idées. Ariſtot. ap. Cic. Acad. quaſt. lib. 1.*

univerſelle, unique & réelle en Dieu; cette idée eſt la cauſe premiére du cheval, parce que les individus de cette eſpéce n'auroient point exiſté, ſi Dieu n'en avoit conçu l'idée. Rien ne s'eſt fait par hazard; touts les êtres ont une exiſtence conforme aux idées qui ſont en Dieu. Ces idées ſont quelque choſe de réel, puiſqu'elles ſubſiſtent indépendamment des choſes dont elles ſont les modéles; elles ſont diſtinctes de la nature divine, puiſque Dieu n'a pas été dans la néceſſité de les avoir, & qu'il lui a été libre de les admettre dans ſes decrets. Elles ont une nature immortelle; ce ſont des exemplaires éternels où ont été puiſées les formes de toutes choſes; c'eſt par la vertu de ces idées, comme par une cauſe efficace, que les formes ont été produites; & ſont fixées à un état permanent. L'idée, ſuivant cette philoſophie, eſt donc le modéle, l'exemplaire éternel de ce qui eſt créé. Outre cet exemplaire en Dieu, Platon admettoit encore la réalité des univerſaux, comme exiſtants dans la nature ſéparément de l'exemplaire, qui eſt en Dieu, & de l'individu matériel. Voici ce que cette doctrine des idées avoit de très-obſcur. Parménide & Platon enſeignoient qu'outre la premiére idée ou le modéle primitif qui étoit en Dieu, il avoit créé des idées,

des modéles, ou des exemplaires, qui étoient les genres & les causes secondes de tout ce que l'univers produit : qu'ainsi les individus d'une même espéce, quoique passagers & caduques, conservoient toujours une forme constante & inaltérable, parce qu'il y avoit dans la nature un modéle invariable & fixe, qui demeuroit toujours le même au milieu de la vicissitude des individus, & qui étoit leur cause seconde subordonnée à cette premiére cause & à cet exemplaire éternel qui avoit existé en Dieu avant tous les siécles : que les chevaux, par exemple, n'existoient que parce qu'il y avoit dans la nature un modéle fixe & constant des chevaux, relatif à leur modéle primitif qui avoit été dans les decrets de Dieu ; mais que l'un étoit la cause premiére, l'autre une cause seconde ; que l'un avoit été éternel, que l'autre avoit commencé avec le monde. Tel est le précis le plus intelligible des éclaircissements, qu'on peut tirer des dialogues de Parménide & du Timée, & des explications de Diogéne de Laërce, de Serranus, & de Stanley.

Orl. furios. ant. 34. L'Arioste a aussi sa doctrine des idées, lorsque se livrant à l'enthousiasme poëtique, il décrit une vallée dans la lune qui contient les idées & les images de toutes les choses qui sont sur la terre. Il racon-

te comment Roland aïant perdu l'eſprit par l'amour d'Angélique, fut conduit miraculeuſement dans cette vallée, où il trouva ſon eſprit enfermé dans une phiole, d'où il le fit rentrer dans ſon cerveau par la reſpiration. Et le poëte prenant de là occaſion d'apoſtropher ſa maîtreſſe : *Qui montera*, dit-il, *ô ma belle déeſſe, dans la lune, pour me rapporter l'eſprit que vos charmes m'ont fait perdre ?* *Id. cant.*

Un autre poëte décrit fort ſérieuſement le monde Archétype ou exemplaire. C'eſt Marcel Palingenius dans ſon zodiaque. Ses vers (1) que je rapporte ici,

(1) Illic eſt verus mundus, vera entia, veræ
Divitiæ, veri mores, & gaudia vera.
Aſt hîc ſunt umbræ tantùm, ſimulachraque rerum
Frivola, quæ parvo momento, ut cera, liqueſcunt.
Illius mundi quædàm eſt hic noſter imago ;
Quantùm pictus ab hoc, tantùm hic quoque diſtat ab illo.
Extrà ipſum verò cœlum, & ſuprà omnia corpora,
Eſſe alium mundum meliorem incorporeumque,
Qui non percipitur ſenſu, ſed mente videtur,
Nonnulli credunt ; nec res eſt diſſona vero.
Nam ſi nobilior ſenſu, & præſtantior eſt mens,
Cur habeat proprium mundum, propria entia ſenſus,
Quæ vera exiſtant, quæ percipiantur ab ipſo ?

contiennent toute la philoſophie Platonicienne des idées.

'At mens ſola manens, proprio non gaudeat orbe,
Nilque habeat per ſe exiſtens ? ſed ſomnia tantùm
Apprendat tenueſque umbras, & inania ſpectra,
Quæ non exiſtant per ſe, vera entia non ſint ?
Aut igitur mens eſt nihil ; aut natura creavit
Menti conſimilem mundum, qui continet in ſe
Res veras, ſtabiles, puras, immateriales,
Quæ per ſe exiſtunt meliùs quàm ſenſibiles res.
Hinc ille archetypus mundus perfectior iſto
Senſibili, quantùm ſenſu perfectior eſt mens ;
In quo ſol Deus eſt ſummus, dique aſtra minores.
Ergò plura etiàm, cùm ſit perfectior, in ſe
Continet, ac diverſâ magis quàm materialis
Corporeuſque orbis ; ſed nil corrumpitur illîc,
Nil motum, nil tempus habet : ſunt omnia fixa,
Æterna abſque loco, & nullis obnoxia damnis.
Illîc ſunt cauſæ, & cunctarum ſemina rerum :
Senſibilis mundus mundo defluxit ab illo
Mentali archetypo, & quædàm eſt illius imago.
Omnia ſed perfecta illîc, atque undique tota :
Hîc ſunt particulæ rerum, quæ multiplicantur
Naturæ vitio : ſic plures efficiuntur
Cervi : namque illîc virtus eſt una creatrix
Cervorum : vulpes facit hæc, facit illa leones.
Sic de aliis dico, quæ noſter continet orbis,
Quæ numero plura, at ſpecie clauduntur in unâ ;
Omnia proveniunt, ſuntque à virtutibus illis.

Marcell. Paling. Zodiac. cant. 7. de libra.

Le ſyſtême des idées de Platon a été renouvellé depuis peu par l'auteur de la prémotion phyſique, qui prétend que nous ne voïons les objets matériels, que dans leur archétype ou dans leur modéle éternel, qui eſt en Dieu. Que l'objet immédiat de notre eſprit, lorſqu'il connoît une créature, c'eſt l'idée archétype de cette créature; que quand nous aimons la créature, ſon idée archétype eſt auſſi (1) l'objet de notre amour; & qu'on ne peut aimer les créatures, que par le bien infini, qui eſt le principe, l'exemplaire éternel, & la raiſon archétype de touts les biens. Mais combien d'hommes s'attachent aux biens particuliers, ou aux

Prém. Phyſ. ſe part. 1.

Sect. 4.

2.

(1) *L'Auteur de la prémotion phyſique fonde ce ſentiment ſur ces paſſages de S. Thomas.* Quòd Deus, ſecundùm quod eſt univerſale bonum, à quo dependet omne bonum naturale, diligitur naturali dilectione ab uno quoque... In quantum eſt bonum commune, naturaliter diligitur ab omnibus. *Summ. part. 1. queſt. 60. S. Thomas dans ces paſſages dit que notre amour naturellement ſe porte à Dieu, mais il ne dit pas que celui qui aime la créature, l'aime toujours en Dieu. Cette opinion reſſemble beaucoup à celle du P. Mallebranche, que notre ame n'apperçoit rien qu'en Dieu, & que toutes nos idées ſont des portions de la ſubſtance infinie de Dieu. Il ſera traité de ce ſyſtême du P. Mallebranche ſur les idées, dans le ch. 7. de cette 2. part.*

objets qui leur ſemblent tels, ſans élever jamais leurs penſées juſqu'au bien infini!

Kirch. Œdip. t. 2. part. 1. claſſ. 10. c. 2. Mercure Triſmégiſte a diſtingué quatre mondes, l'archétype, le ſpirituel, l'aſtral, & l'élémentaire.

Agrippa dans la philoſophie occulte, en diſtingue ſix; l'archétype qui contient les modéles de touts les êtres & leurs idées qui ſont en Dieu; l'intellectuel ou l'ame du monde; le céleſte qui contient les aſtres; le monde élémentaire que nous habitons; le petit monde qui eſt l'homme; & le monde infernal. L'imagination des Métaphyſiciens a été plus féconde que celle des Poëtes, pour multiplier les mondes chimériques.

Nous avons vû que la doctrine Platonicienne des idées & des exemplaires éternels étoit obſcure, & qu'elle tendoit à introduire beaucoup d'entités ſuperfluës. Des Cartes a ſuivi une opinion bien moins ſoutenable encore, ſur les eſſences des choſes. Il a prétendu que les eſſences & les vérités, qu'on nomme éternelles & néceſſaires, dependoient de la détermination arbitraire de Dieu; qu'elles ne ſont immuables & éternelles que parce que Dieu l'a voulu; que Dieu eſt la cauſe totale & efficiente de la vérité des propoſitions. Qu'un decret arbitraire

Des Cartes t. 1. lettr. 10.

& libre a conſtitué les vérités, les eſſences, & la nature du bien & du mal. Il ajoute que ces eſſences aïant été une fois établies par le decret de Dieu, elles deviennent immuables. Au fond, il en réſulte la même immutabilité de l'eſſence des choſes : mais le principe Cartéſien entraine après ſoi des conſéquences abſurdes & qui font horreur. Si ne faire tort à perſonne, étoit une bonne action, non pas en ſoi-même, mais par une diſpoſition arbitraire de la volonté de Dieu, il s'enſuivroit que Dieu auroit pu donner à l'homme une loi directement oppoſée aux commandements du Décalogue. Il y a, dans la nature & dans les eſſences de certaines choſes, un bien ou un mal moral, un vrai ou un faux métaphyſique, indépendamment du decret divin. Peut-on penſer que deux contradictoires ne ſe trouvent jamais enſemble, que parce que Dieu le leur a défendu, & qu'il auroit pu leur donner un ordre oppoſé, qui les auroit fait aller de compagnie ? Ce paradoxe ſeroit le triomphe du plus outré Pyrrhoniſme. Des Cartes, le grand défenſeur de l'évidence, & qui a nié qu'il pût y avoir aucun Pyrrhonien de bonne foy, a plus fait pour cette ſecte, que Pyrrhon, Arcéſilas, & Sextus.

Biblioth choiſie, a 1705. art.

Bayl. Re au Provin h. 89.

Leibn. Théod. par 2.

C'eſt une choſe certaine que l'exiſtence

de Dieu n'eſt pas un effet de ſa volonté. — Il n'exiſte pas, parce qu'il veut exiſter ; — mais par la néceſſité de ſa nature infinie. — Touts ſes attributs exiſtent par la même néceſſité. L'empire de ſa volonté ne regarde que l'exercice de ſa puiſſance. Cet empire ne s'étend que ſur l'exiſtence des créatures & non ſur leurs eſſences. Dieu a pu créer la matiére, un homme, un cercle, ou les laiſſer dans le néant ; mais il n'a pas pu les produire, ſans leur donner leurs propriétés eſſentielles. Autrement, ce ne ſeroit plus de la matiére, un homme, ni un cercle. Touts les philoſophes Chrétiens ont toujours avoüé que les eſſences des choſes ſont éternelles, qu'il y a des propoſitions d'une éternelle vérité, & que les eſſences des choſes & la vérité des premiers principes n'émanent point d'une volonté libre ou d'un decret arbitraire du ſouverain être.

Bayl. contin. des penſ. ſur la comét. ch. 152.

Le P. Daniel, voiag. du mond. de des Cart. part. 2.

La vérité, ou le rapport de conformité de deux idées n'a proprement aucune cauſe efficiente ; ou ſi elle en a une, c'eſt l'eſprit de celui qui la découvre, & qui y donne ſon conſentement. Cette opinion de des Cartes ne nous en impoſe d'abord, que parce qu'elle paroît ſoutenuë de l'idée que nous devons avoir de la toute-puiſſance infinie de Dieu : mais cette toute-puiſſance infinie n'a aucune liaiſon

véritable avec l'opinion de des Cartes. On ne peut la réfuter d'une maniére plus forte, que par ce raiſonnement que le P. Daniel met dans la bouche d'Ariſtote, en faiſant parler l'ancien philoſophe avec une juſteſſe d'idées, qu'il eſt bien rare d'y trouver : *Des Cartes parle-t-il en général de toutes les vérités néceſſaires ou de quelques-unes ? Il n'eſt pas poſſible qu'il parle de toutes : car il ne croit ſûrement pas que Dieu eût pu faire que ces propoſitions fuſſent fauſſes : il y a un Dieu. L'être tout-puiſſant eſt la cauſe libre de touts les êtres. Dieu eſt un être néceſſaire. Il faut donc que des Cartes ne parle que des propoſitions qui concernent les créatures ; parce que ſelon qu'il l'exprime, dans une de ſes lettres, Dieu eſt l'auteur de l'eſſence, auſſi-bien que de l'exiſtence des créatures. Mais que des Cartes faſſe réflexion que les vérités, qui regardent l'eſſence des créatures, ont une liaiſon néceſſaire avec celles qui appartiennent à l'eſſence de Dieu ; & que ſi les unes ont pû être fauſſes, les autres l'ont pu être auſſi : par exemple, celle-ci : La créature eſt eſſentiellement dépendante de Dieu, eſt une propoſition qui appartient à l'eſſence de la créature. Si elle a pu être fauſſe, cette autre a pu l'être auſſi ; Dieu eſt le maître & la cauſe libre de touts les êtres. Car l'une ne peut être vraie, ſans que l'autre le ſoit auſſi ;*

Des C
t. 1. le
110.

& l'une ne peut être fauſſe, ſans que l'autre ſoit pareillement fauſſe. Sur quoi Ariſtote conſeilloit à des Cartes de prendre garde que ce profond reſpect, qu'il affectoit de faire paroître pour la toute-puiſſance de Dieu, non-ſeulement ne dégénérât en ſuperſtition, mais qu'il n'allât même juſqu'à lui faire conclure des blaſphêmes.

verſes ons ſur rée du le. *. de le- lib.* 7.

Pythagore, Archytas, Xénophane, Ariſtote, Théophraſte & pluſieurs autres ont cru le monde éternel. Platon, dans le livre ſeptiéme des loix, dit, que le monde a ſubſiſté éternellement & qu'il n'aura point de fin; il dit au contraire dans le Timée, que le monde eſt l'ouvrage de Dieu. On trouve auſſi la même contradiction dans Ariſtote. Il ſoutient, dans le douziéme chapitre du premier livre de la phyſique, & dans le neuviéme chapitre du premier livre du ciel, que le monde a exiſté de toute ancienneté, & il reconnoît dans le premier de ſes livres métaphyſiques, chapitres deux & trois, qu'une ſubſtance ſpirituelle eſt la cauſe du monde.

Empédocle, Héraclite, Platon & un grand nombre d'autres Philoſophes ont enſeigné que le monde a eu un commencement, & qu'il aura une fin. Le ſentiment d'Anaximandre, de Leucippe, de Diogéne, de Zénon & de touts les Stoï-

ciens (1) étoit que le monde finiroit par un embraſement. Il falloit qu'Héraclite en fût bien vivement touché, puiſque les larmes, qui couloient continuellement de ſes yeux, étoient, dit-on, cauſées par la douleur qu'il reſſentoit de prévoir l'embraſement général du monde. Platon a penſé que le monde étoit ravagé alternativement par l'eau & le feu. *Plat. in Tim.*

Les épicuriens croïoient que les mondes mouroient (2) & renaiſſoient de tems en tems comme des plantes ou des animaux. Cette opinion, comme preſque toute la philoſophie Epicurienne, étoit empruntée de Démocrite, qui avoit imaginé une infinité de mondes ſujets à génération & à corruption dans un vuide infini. D'autres ſoutenoient que de tems en tems des races d'hommes différentes étoient renouvellées dans le même uni- *Lucret. l. 2. Diog. Laërt. in Epicur. Cic. Acad. quæſt. lib.*

(1) *Diog. Laërt. in Zen. Citt. Euſeb. Dem. evang. lib. 3. c. 3. Stob. ecl. phyſ. c. 24. Plutarch. de oraculor. defectu.*

Eſſe quoque in fatis reminiſcitur affore tempus,
Quo mare, quo tellus, corruptaque regia cœli
Ardeat, & mundi moles operoſa laboret.
Ovid. Metam. lib. 1.

(2) Tùm innumerabiles mundi, qui & oriantur, & intereant quotidie. *Cic. de Finib. lib. 1.*

Plutarch. in Syll. vers. Plutarque rapporte qu'un jour, que le Ciel étoit clair & ſerein, & ſans le moindre nuage, on entendit une trompette qui rendoit un ſon ſi fort, ſi aigu, & ſi lugubre, que tout le monde fut ſaiſi de fraïeur. Les devins de la Toſcane les plus ſages & les plus ſçavants, conſultés ſur ce prodige, répondirent qu'il annonçoit une nouvelle race d'hommes, & un renouvellement du monde. Car ils diſent qu'il doit y avoir en tout huit races d'hommes differentes entr'elles & dans leurs vies & dans leurs mœurs : que Dieu a marqué à chacune le tems de ſa durée, qui n'eſt terminé que par le période qu'on appelle de la grande année ; & que quand l'une de ces races prend fin & que l'autre eſt prête à paroître, le Ciel ou la terre en donnent le ſignal par quelque prodige merveilleux.

Diog. Laërt. in Xenoph. Xénophane enſeignoit qu'il y a une infinité de mondes, mais qu'ils ſont immuables. Je ne penſe pas que la fin du monde puiſſe être prouvée par aucune raiſon naturelle ; & nous n'en ſommes aſſûrés que par la révélation. Car la matiére aïant été une fois créée & produite par Dieu, ne peut être détruite par aucune cauſe naturelle, & elle ne peut ceſſer d'être que par la volonté de ſon créateur.

Nous devons croire trois choſes : la premiére que le monde finira, la ſeconde qu'il finira par (1) le feu ; la troiſiéme que le monde ne ſera pas anéanti, mais changé en mieux & perfectionné. S. Jean dans l'apocalipſe, dit : *Je vis un nouveau ciel & une nouvelle terre, parce que le premier ciel & la premiére terre ont diſparu, & que la mer n'eſt plus.* Il eſt auſſi marqué dans Iſaïe, *que le Seigneur fera de nouveaux cieux & de nouvelles terres.* Sur quoi S. Jerôme fait cette remarque, *qu'il s'enſuit que les cieux* (2) *ne ſeront pas détruits, mais changés en mieux.* S. Auguſtin ne s'en explique pas moins clairement : *Le monde*, dit ce Pére de l'égliſe, *renouvellé en mieux ſera* (3) *rendu convenable à une race d'hommes d'une conſtitution plus avantageuſe.* Les théologiens & les phyſiciens ont fait naître un grand nombre de queſtions, ſur leſquelles on ne peut former que de ſimples conjectures, en quoi ces change-

Tillem. l'état du mond. après la réſurr.

Apocal. 21. v. 1.

Iſai. c. 6 v. 17. & 66. v. 22

(1) Cœli magno impetu tranſient ; elementa verò calore ſolventur ; terra autem & quæ in ipſâ ſunt opera exurentur. 2. *Petr. c.* 3. *v.* 10.

(2) Ex quo oſtenditur perditionem cœlorum non interitum ſonare, ſed mutationem in melius. *S. Hieronym. in Iſai. c.* 51.

(3) Ut ſcilicet mundus in melius innovatus aptè accommodetur hominibus etiàm carne in melius innovatis. *S. Aug. lib.* 20. *de civit Dei, c.* 16.

ments en mieux conſiſteront, ſur les élémens, ſur le ſoleil, &c. Mais ſans nous embarraſſer inutilement de l'état d'un monde terreſtre futur, continuons d'examiner des opinions métaphyſiques plus proportionnées à l'étendue de nos connoiſſances.

Macrob. 2. in n. Scip. c. Macrobe prouve la nouveauté du monde, par celle des arts : ce qu'il entend d'un monde éternel, mais qui ſe renouvelle de tems en tems par de grandes viciſſitudes, qui le font périr & renaître. Les Druides

ab. lib. 4. croïoient auſſi le monde éternel, & ſujet à des révolutions alternatives de déluges & d'embraſements.

ret. lib. 5 Les preuves que Lucréce apporte pour prouver que le monde (1) a commencé, ſont premiérement le changement remarquable arrivé à pluſieurs parties du monde : or ce qui eſt ſujet au changement doit avoir un commencement & une fin ; ſecondement (2) l'hiſtoire ; troi-

(1) *Abadie a réfuté, d'une maniére ſolide, l'éternité du monde, par les caractéres de nouveauté qu'on y découvre. Tr. de la relig. t. 1. ch. 9.*

(2) Cur ſuprà bellum Thebanum & funera Trojæ
Non alias quoque res alii cecinere poëtæ ?
Quò tot facta virûm totiès cecidere ? neque uſquàm
Æternis famæ monumentis inſita florent ?
Lucret. lib. 5.

ſiément (1) la nouveauté des arts.

Ariſtote répondoit à ces raiſons beaucoup plus anciennes que Lucréce, que les révolutions générales arrivées au-dedans du monde, mais ſans le détruire, ou que les révolutions particuliéres arrivées en certains païs, avoient produit les changements qu'on remarquoit, & avoient cauſé la perte & le renouvellement des arts. Il fondoit ſon opinion de l'éternité du monde, ſur ce que de mémoire d'hommes, la mer a toujours été également ſalée. Les Péripatéticiens en donnoient cette autre raiſon ridicule, qu'il étoit (2) impoſſible de connoître leſquels avoient précédé dans l'ordre des tems, ou des œufs ou des oiſeaux, puiſque l'oiſeau ne pouvoit qu'être ſorti de l'œuf, & l'œuf de l'oiſeau. *Ariſtot. ap. Cardan. de ſubtil. lib.*

Ocellus Lucanus fameux Pythagoricien, prouve l'éternité du monde, parce- *Ocell. Lucan. de univerſi nat.*

(1) Quarè etiàm quædàm nunc artes expoliuntur,
Nunc etiàm augeſcunt; nunc addita navigiis ſunt
Multa, modò organici melicos pepere ſonores, &c. *Lucret. loc. cit.*

(2) Peripatetici idem ſcripſerunt, quòd negant omninò poſſe reperiri aveſne ante, àn ova generata ſint; cùm & ovum ſine ave & avis ſine ovo gigni non poſſit. *Cenſorin. de die natali, c. 4. Macrob. lib. 7. Saturnal. c. 16. Plutarch. conviv. ſerm. lib. 2. quæſt. 3.*

que ſa figure & ſon mouvement ſont circulaires, & que le cercle n'a ni commencement ni fin.

Joignons ici trois erreurs métaphyſiques, qui ont quelque relation l'une à l'autre. Il ne s'enſuit pas que le monde ſoit éternel, parce que rien ne l'a précédé : il ne s'enſuit pas qu'il ſoit infini, parce que rien ne le termine : il ne s'enſuit pas que deux corps ne puiſſent, ſans contradiction, être ſéparés par un eſpace vuide de toute matiére, parce que le néant ne peut produire aucun effet. Quoique rien de matériel n'ait précédé le monde, la toute-puiſſance infinie qui l'a créé, exiſtoit avant ſon commencement. Quoique rien de matériel ne ſoit au-delà du monde, la toute-puiſſance infinie qui le conſerve, eſt au-delà de ſes limites. Quoique rien de matériel ne ſépare deux corps, une puiſſance infinie peut les tenir éloignés l'un de l'autre, ſans l'interpoſition d'aucune matiére, & par une étenduë métaphyſique, dont il n'eſt pas néceſſaire que j'aie l'idée.

Touts les philoſophes Payens s'accordoient aſſez ſur l'éternité de la matiére, ſe fondant (1) ſur cet axiome, que rien

(1) Nullam rem ex nihilo gigni divinitùs unquàm. *Lucret. lib.* 1. *v.* 151.
Nil igitur fieri de nilo poſſe fatendum eſt,

ne peut être fait de rien. Ils faiſoient encore trop d'honneur à leurs eſpéces de dieux, de les croire capables d'agir ſuivant les régles d'une méchanique ordinaire. Quelques-uns cependant, comme les prêtres Egyptiens, (au rapport de Jamblique) Héſiode, Thalès, Philolaüs, Proclus, ont connu cette vérité, que la matiére a été créée. Platon ne paroît attribuer à Dieu que l'arrangement de la matiére, & la formation, non la création de l'univers, regardant Dieu comme un architecte, & admettant trois principes, Dieu, la matiére, & l'idée ou la forme. Serranus, qui a le mieux entendu Platon, lui attribuë des notions plus ſublimes. Il ne nie pas que Platon n'appelle Dieu un architecte, mais il eſt d'avis que Platon a conſidéré Dieu comme un architecte divin, qui a tiré de lui-même la matiére auſſi bien que l'idée ou la forme: & cet interpréte fait honneur à Platon d'avoir connu la création de la matiére, ſoutenant que lorſque Platon appelle la matiére éternelle, cette éternité doit toujours s'entendre du decret de Dieu. Il paroît auſſi qu'Héſiode étoit perſuadé de

Serran. in Tim. Plat.

Semine quandò opus eſt rebus. *Lucret. lib.* 1. *v.* 207.

De nihilo nihil, in nihilum nil poſſe reverti. *Perſ. ſat.* 3.

la création de la matière, lorſqu'il a dit *que le* (1) *chaos en premier lieu fut fait.*

Pour montrer juſqu'où ſe porte la témérité de l'eſprit humain, examinons les raiſonnements par leſquels Palingenius prétend établir qu'à ne conſulter que la raiſon, le monde doit être éternel.

» Si la raiſon, dit-il, ne trouvoit pas » un (2) obſtacle dans la religion Chré-

(1) Ἤτοι μὲν πρώτιστα χάος γένετ.
Heſiod. Theog.

(2) Ipſe quidem, niſi relligio prohiberet, & omnes
Chriſtologi obſtarent tutantes dogmata Moſis,
Credere non aliud poſſem, quàm ſemper ab ævo,
Ut nunc eſt, mundum mundique elementa fuiſſe,
Principiique expertem eſſe, ac ſine fine futurum.
Nam cur non ſemper mundus fuit? àn quià ſemper
Non potuit Deus, aut neſcivit condere? ſed poſt
Doctior evadens didicit, demumque peregit?
An ſemper ſcivit, potuitque at noluit? unde hoc?
Cur potiùs voluit poſt, quàm priùs? aut ratio quæ
Mutavit mentem illius? ſi non erat æquum
Utileque hunc mundum fieri, cur conditus unquàm eſt?
At ſi conveniens erat illum atque utile condi,
Quarè tam ſerò fecit Deus? aut quarè ætas

» tienne & dans les livres de Moyſe, que
» pourroit-elle nous perſuader autre cho-
» ſe, ſi non que le monde eſt éternel ?
» Car pourquoi auroit-il commencé ? ou

Tàm brevis eſt mundi ? nam ſi fas credere cuncta
Chriſtologis, nondùm annorum bis quattuor implet
Millia, ab antiquo bene ſi numerentur Adamo.
Præterea quæ cauſa fuit, quâ condere vellet
Hunc mundum Deus ? an quià mundi ipſe hujus egebat ?
Si ſic, debebat priùs ipſum condere, ne ſe
Torqueret talis tàm longo tempore egeſtas.
Si non, cur fecit ? fruſtrane ? at non decet ipſum
Fruſtrà aliquid facere ; hic etenim inſipientibus eſt mos.
Cauſa aliqua ergò fuit. Sed quæ ? nempe illius ingens
Haud dubiè bonitas, nec non immenſa poteſtas,
Ne fruſtrà intrà ſe ſemper concluſa maneret
Utraque, ſed potiùs cunctis effuſa pateret.
Fruſtrà etenim bonus atque potens is dicitur, à quo
Nil unquàm fieri magnum egregiumque videtur.
Si Deus ergò fuit ſemper bonus atque potens, cur
Non voluit ſemper tàm pulchrum condere mundum ?
Cur in tàm ſeros tantam rem diſtulit annos ?
Nulla quidem ratio eſſe poteſt, niſi fingere quiſquàm

» ne dira pas que Dieu n'a pas pû le
» créer plûtôt. C'eſt donc une néceſſité
» de dire que Dieu ne l'a pas voulu. Mais
» pourquoi l'a-t'il voulu dans un tems
» plûtôt que dans un autre ? Comment
» ſuppoſer des changements de volonté
» en Dieu ? S'il n'étoit ni juſte ni utile
» que le monde exiſtât, pourquoi en
» tout a-t'il été créé ? mais s'il étoit utile
» qu'il fût créé, pourquoi Dieu a-t'il at-
» tendu ſi tard ? Pourquoi la durée de ce
» monde eſt-elle ſi courte, puiſqu'on ne
» compte pas huit mille ans depuis Adam ?
» D'ailleurs quelle raiſon a déterminé
» Dieu à la création ? Avoit-il beſoin du
» monde ? il ne devoit donc pas reſter ſi
» long-temps dans l'indigence. On ne
» peut pas dire que Dieu ait créé le mon-
» de en vain ; car la ſageſſe divine ne fait
» rien en vain. Dieu a donc eu un motif
» de créer le monde, & ce motif a été
» ſans doute de manifeſter ſa bonté & ſa
» puiſſance infinie ; & puiſque la bonté
» & la puiſſance de Dieu ſont éternelles,

Aſtutus velit, & nugas poſtponere vero.
Quarè ſi humanæ rationi credere par eſt,
Æternus certè mundus dicetur, & omni
Principio prorsùs, prorsùs quoque fine carere.
Marcell. Paling. Zodiac. cant. 11. *in Aquario.*
Tout ce raiſonnement eſt le même que celui de Velleius ſur l'éternité du Monde. Cic. de nat. deor. lib. 1.

» la raiſon nous dicte que le monde doit » être éternel comme ces attributs de » Dieu. «

C'eſt demander compte à Dieu, & de ſes ouvrages, & des motifs qu'il a eus en les produiſant, & des temps que ſes décrets ont fixés. Mais à n'écouter que cette même raiſon, dont Palingenius abuſe ſi évidemment, il eſt impoſſible qu'un monde créé ſoit éternel, puiſque l'effet ne peut être égal en ancienneté à ſon principe.

Palingenius prétend éluder cette preuve invincible, en diſant que Dieu (1) étant éternel, ſa bonté & ſa puiſſance » le ſont auſſi, & que la raiſon demande » que la volonté divine de créer le mon- » de ait été pareillement éternelle. Com- » me ſi l'on accordoit que le ſoleil fût » éternel, ce ſeroit, ajoute-t-il, une con-

(1) Quo circà haud dubiè mundum hunc Deus ipſe creavit
Ex nihilo æternum. Sed quomodò? ſi lubet, audi.....
Eſt bonitas æterna Dei, eſt æterna poteſtas:
Nonne ejus potuit ſimul eſſe æterna voluntas
Gignendi mundum? quæ ſi fuit, ut ratio vult,
Nil obſtat quin æterno ſit conditus ævo
Mundus ab artifice immenſo, compagine mirâ.
Ut ſi quis ſolem æternum conceſſerit, idem
Æternam ſolis lucem concedere debet:
Lux tamen effectus ſolis, ſol cauſa vocatur.
Paling. loc. cit.

» ſéquence néceſſaire que la lumiére le » fût auſſi. « Sophiſme abſurde ! la lumiére du ſoleil eſt le ſoleil même ; au lieu que la création du monde n'eſt pas l'eſſence divine. Au contraire, l'eſſence divine conſiſte en partie dans la liberté. La bonté & la puiſſance de Dieu ſont donc coëternelles, mais ſa volonté de créer le monde, ne peut l'avoir été, puiſqu'elle a été néceſſairement précédée de la liberté, qui eſt un des attributs de l'être infiniment parfait. A l'égard des objections frivoles de ce Poëte, ſur ce que Dieu a différé ſi long-tems la création du monde, Palingenius ne devoit pas ignorer qu'il n'y a en Dieu aucune diſtinction (1) de temps paſſé, préſent, ou avenir, & que le (2) tems a commencé avec le monde.

S. Aug. de Geneſ. contr. Manich. lib. 1. c. 2.

(1) *Sur ce verſet du pſeaume* 7. Dominus dixit ad me, filius meus es tu, ego hodiè genui te : *Janſenius dit*, Intelligentes quòd dicitur, hodiè genui te, de generatione æternâ filii, ut per hodiè ſignificetur æternitatis duratio, quæ præteritum non habet nec futurum, ſed ſtabile præſens. *Cette expreſſion, que l'éternité divine eſt un temps préſent ſtable & continuel, ſignifie plutôt que toutes ſortes de tems, le préſent auſſi-bien que le paſſé & le futur en ſont également exclus. Car il n'y a pas, à proprement parler, de tems préſent, où le paſſé & le futur ne ſe rencontrent pas.*

(2) In principio creavit Deus cœlum & terram. *Gen. c. 1. v. 1.*

Le

Le tems a été une ſource de diſputes métaphyſiques. Les uns l'ont fait conſiſter dans les révolutions des planétes ; les autres, comme Platon & Ariſtote, ont entendu par le temps, les nombres qui expriment le progrès du mouvement ; Epicure & Demetrius de Lacédémone l'ont défini un accident qui ſuit les jours, les nuits, les affections, le mouvement & le repos. Car ſuivant les ſituations de l'eſprit & du corps, le tems paſſe plus ou moins vîte. Zénon, Chryſippe & Poſſidonius expliquoient le tems par la meſure de la viteſſe & de la lenteur ; Eratoſthéne par l'eſpace que le ſoleil parcourt ; Straton l'a appellé la meſure du mouvement & du repos ; Enéſidéme & Héraclide regardoient le tems comme une ſubſtance corporelle ; Pythagore le repréſentoit comme la ſphére du ciel qui embraſſe tout l'univers.

Diſputes métaphyſiques ſur le tems.

Plutarch. lib. 1. de placit. philoſoph. c. 22. & 22.

Les uns ont ſoutenu qu'il n'y avoit que le tems préſent, puiſque le paſſé n'exiſte plus & que le futur n'exiſte pas encore ; d'autres ont ſupprimé le tems préſent, & ont prétendu que cet inſtant qu'on appelle préſent, appartient au paſſé pour une partie, & que l'autre eſt confonduë dans l'avenir. Sur ce fondement ils n'ont diviſé le tems qu'en paſſé & en futur. Il s'en eſt trouvé qui ont nié que le tems

exiſtât, à cauſe de la difficulté de connoître ſa nature. Gaſſendi ſe mocque de ceux qui diſent que le temps n'eſt rien, parce que le paſſé n'eſt plus, que le futur n'eſt pas encore, & que le préſent eſt dans un flux perpétuel qui l'empêche d'exiſter. C'eſt de même que ſi l'on diſoit que le feu n'eſt rien, parce que ce qui eſt conſumé n'eſt plus; que ce qui ſe conſumera n'eſt pas encore du feu, & que ce qui eſt feu, ſe conſume actuellement. Newton n'a pas connu la nature du tems, lorſqu'il a diſtingué (1) un tems abſolu & mathématique, du tems relatif & apparent; & lorſqu'il a ſoutenu *que le temps abſolu n'a aucune relation à un objet quelconque.* Il eſt vrai, comme Newton l'a penſé, que le temps a une durée fixe par elle-même, & qui n'eſt pas ſujette à des variations, comme l'humeur de l'homme & la diſpoſition de ſon eſprit, qui trouve quelquefois la même ſucceſſion de tems beaucoup plus longue, & quelquefois beaucoup plus courte qu'elle n'eſt réel-

(1) Tempus abſolutum, verum, & Mathematicum, in ſe & ex naturâ ſuâ abſque relatione ad externum quodvis, æquabiliter fluit, alioque nomine dicitur duratio. Relativum, apparens, vulgare eſt ſenſibilis & externa quævis durationis per motum menſura (ſeu accurata, ſeu inæquabilis), quâ vulgus vice veri temporis utitur, ut hora, dies, menſis, annus. *Ib. definit.* 8. *Schol. p.* 5.

lement. Mais le tems n'exiſte, qu'autant qu'il eſt relatif à quelque être dont la durée eſt meſurable. Le temps eſt une meſure métaphyſique, mais qui ſe rapporte néceſſairement à un mouvement phyſique. La meſure ne peut exiſter, en tant que meſure, ſi aucun objet n'eſt meſurable. La forme n'eſt point ſans un ſujet, ni l'accident ſans une ſubſtance. Il n'y a plus de durée, s'il n'exiſte aucun être auquel cette durée s'applique.

Le mouvement eſt notre régle pour connoître le temps. Nous y emploïons le cours du ſoleil & de la lune, quoiqu'il n'ait pas la préciſion la plus juſte, puiſqu'on eſt parvenu à régler le tems d'une maniére plus égale & plus exacte que par le cours du ſoleil, mais toujours relativement à un cours du ſoleil ſuppoſé plus régulier & plus uniforme, en le comparant à lui-même.

Bayle, en croïant relever une abſurdité, eſt tombé dans une abſurdité lui-même, lorſqu'il a avancé cette propoſition, *que quand touts les eſprits créés périroient, quand touts les corps ceſſeroient de ſe mouvoir, il y auroit néanmoins une durée ſucceſſive.* Il eſt certain, au contraire, que ſi touts les êtres créés étoient anéantis, le temps ſeroit détruit. Il finiroit avec touts les êtres créés, de même

Bayl. Dict. not. ſur Zabarella.

qu'il a commencé avec eux. Il réſulteroit de l'opinion de Newton & de Bayle, que le tems, de ſa nature, eſt éternel : mais ſon commencement ne peut être conteſté des philoſophes Chrétiens, & il a (1) été connu de Macrobe & de Platon, qui dans le Timée dit (2) *que Dieu voïant l'univers qu'il avoit formé ſe mouvoir & être très-beau, il en fut fort ſatisfait & voulut le rendre encore plus conforme à ſon idée éternelle : mais comme il étoit impoſſible que l'éternité fût communiquée à un être fini, Dieu produiſit une image mouvante de l'éternité, c'eſt-à-dire, le tems qui ne ſubſiſtoit pas avant le monde.*

Il ne peut y avoir de tems abſolu, ni ſéparé de toute relation. Le tems, à la vérité, eſt indépendant de l'intelligence qui le calcule, mais non pas du mouvement, qui conſtituë ſa véritable durée. Objectera-t-on *que, ſi Dieu eût créé des*

(1) Ex quo intelligi volunt, cùm chaos eſſet, tempora non fuiſſe. Si quidem tempus eſt certa dimenſio, quæ ex cœli converſione colligitur. Tempus cœpit inde. *Macrob. lib. 1. Saturnal. c. 8.*

(2) *Cette réflexion de Dieu ſur la bonté de ſon ouvrage, ſemble empruntée par Platon du commencement de la Genéſe, où il eſt dit que Dieu conſidéra ſes ouvrages, & qu'il trouva qu'ils étoient très-bons.* Viditque Deus cuncta quæ fecerat : & erant valdè bona. *Gen. c. 1. v. ult.*

ſubſtances dans un parfait repos, le temps eût également meſuré leur durée. Je réponds que nous n'avons aucune idée d'un temps pareil, qui ne pourroit être diſcerné par aucune marque ſenſible ; qu'il s'agit du temps qui exiſte dans le monde créé, non des autres eſpéces de temps qui euſſent été poſſibles à une puiſſance infinie. Le temps ne meſure les repos particuliers, que par comparaiſon de leur durée avec celle des grands mouvements des aſtres, qui ſe continuënt pendant ces repos. Car le repos n'a, en lui-même, aucune qualité conſtitutive du temps, ni qui puiſſe en régler le cours : un repos abſolu n'a, par lui-même, aucune différence du néant qui précédoit la création du monde & la naiſſance du temps.

De même que l'eſpace eſt une étenduë fixe & permanente, le temps eſt une étenduë ſucceſſive, que pluſieurs Philoſophes ont ſoutenuë diviſible à l'infini, auſſi bien que l'étenduë matérielle. Ariſtote & Chryſippe ont été de ce ſentiment ; des Cartes n'a pas douté de la diviſibilité du temps à l'infini ; *le temps*, dit M. de Fontenelle, *n'eſt pas moins diviſible que l'eſpace.* Locke n'y trouve aucune difficulté : le P. Reyneau, & les géométres modernes ont ſuppoſé cette diviſibilité du temps à l'infini comme un principe.

Ariſt. Phyſic. lib. 6. c. 9. Chryſipp. ap. Stob. ecl. phyſ. c. 11.

Des Cart. Médit. 3.

M. de Fontenelle. Elém. de Géométr. de l'inf. part. 2. Sect. 8. p. 123. & 127. Lock. liv. 2. de l'eſſ. ſur

✱ *Entend. ch. 15. Le P. Reyn. Anal. démontr. t. 2. p. 894.*

Zénon, au contraire, & le plus g
nombre ont penſé que le temps
compoſé de moments indiviſibles, &
rejetté ſa diviſibilité à l'infini; en
ils ſont très-bien fondés. En effet
ne des démonſtrations de la diviſibi
l'infini de la matiére, ne s'applique
diviſibilité à l'infini du tems. Au co
re, ſi le tems étoit diviſible à l'infi
s'enſuivroit que tout inſtant renfe
roit toujours des inſtants plus co
l'infini, que le préſent contiendr
paſſé & le futur, & qu'aucun inſta
pourroit jamais avoir de fin; puiſ
développement ſucceſſif de l'infi
inépuiſable, & que l'écoulement d
te portion de tems conſiſte dans l
veloppement ſucceſſif de toutes ſe
ties, ſans que deux inſtants puiſſe
mais coëxiſter ni couler enſemble:
tems eſt une étenduë ſucceſſive.
donc évident que le tems, qui eſ
difficulté prolongeable à l'infini, n
être diviſible à l'infini. A l'égard
maniére dont la durée du temps
réglée, il en ſera traité dans les cha

ont débité à ce sujet les opinions les plus pitoïables, nous y trouverons une preuve que la raison abandonnée à elle-même, & destituée de la véritable lumiére, est plongée dans de profondes ténébres.

Les uns, au rapport de (1) Juvénal, faisoient sortir les premiers hommes du limon de la terre, les autres du creux des chênes de Dodone : D'autres ont dit que les premiers hommes furent engendrés dans les ventres des poissons.

D'autres avoient imaginé qu'il étoit éclos (2) de la terre une infinité de mau-

(1) . . . qui rupto robore nati,
Compositive luto, nullos habuere parentes.
Juven. sat. 6.
. . . . . ἄλλο γένος μερόπων ἀνθρώπων
Ἐκ μελίων δεινόντε καὶ ὕβριες.
Hesiod. Theogon.
Gensque virûm truncis & rupto robore nata.
Virg. Æneid. lib. 8.

(2) Multus enim calor atque humor superabat in arvis.
Ecce ubi quæque loci regio opportuna dabatur,
Crescebant uteri terræ radicibus apti :
Quos ubi tempore maturo patefecerat ætas
Infantum, fugiens humorem aurasque petescens,
Convertebat ibi natura foramina terræ,
Et succum venis cogebat fundere apertis
Consimilem lactis, sicut nunc fœmina quæque
Cùm peperit, dulci repletur lacte, quòd omnis

la chaleur, avoit formé & renfermé les premiers animaux, & que ces écorces après s'être deſſéchées de plus en plus, s'étant entr'ouvertes, les animaux couvés au-dedans d'elles par les raïons du Soleil, en étoient ſortis comme un oiſeau ſort d'un œuf.

Sanchoniaton avoit écrit, après Thot ou le premier Mercure, que les animaux, c'eſt-à-dire, leurs modèles matériels, avoient d'abord été dénués de vie, de mouvement, & de ſenſation; mais que l'eſprit étant devenu (1) amoureux des principes matériels, cet amour produiſit un mêlange de l'intelligence & du chaos: que la matiére fut miſe en mouvement; & que les éclairs & le tonnerre, qui s'en-

(1) *La deſcription poëtique du commencement du monde par Ariſtophane eſt aſſez ſemblable:* Au commencement, il n'y avoit que le chaos & la nuit, l'Erébe & le Tartare: la terre, l'air, ni le Ciel n'exiſtoient pas encore. Or la premiére production fut celle qui ſortit de la nuit. Elle dépoſa dans le vaſte ſein de l'Erébe un œuf, dont ſortit l'amour aux ailes dorées; & bientôt celui-ci, par ſon union avec le chaos, peupla le Tartare de la race des mortels: car l'amour eſt le plus ancien des dieux: aucun d'eux n'exiſtoit, avant que l'amour eût rempli l'univers des couples qu'il a aſſortis. C'eſt alors qu'on vit naître le Ciel, l'Océan, & la terre, & l'eſpéce immortelle des dieux. *Ariſtoph. in avib.*

ſuivirent, réveillérent les animaux qui furent animés par la chaleur du ſoleil. Le même auteur Phénicien donne aux premiers hommes pour pére & mére le vent & la nuit. Les Chaldéens étendoient l'opinion du réveil des animaux, juſqu'à l'homme lui-même ; & ils appelloient le premier homme d'un nom qui ſignifie : *Dieu l'a éveillé.*

Réflex. critiq. ſur les hiſt. des anc. peupl. t. 2. p. 465.

Diod. Sic. lib. 1. part. 1.

Diodore de Sicile explique plus au long la naiſſance des premiers animaux. » Dans » le débroüillement du chaos, dit-il, » chaque élément a occupé la place qui » convenoit à ſa peſanteur ou à ſa légé- » reté ; & toutes les parties de l'univers, » rangées ſuivant leur ordre, ont été » compriſes dans un vaſte tourbillon. » Alors, par la fermentation de la ſu- » perficie de la terre échauffée des raïons » du ſoleil, il ſe forma, en divers en- » droits des tumeurs qui ont été nourries » par la roſée de la nuit, & vivifiées par » la chaleur du jour, juſqu'à ce que les » germes y contenus, étant mûris & » fortifiés, ont rompu leurs enveloppes. » C'eſt ainſi que les différentes formes » d'animaux ont été expoſées à la lumié- » re. Ils ont cherché auſſitôt les éléments » qui leur convenoient le mieux ; les uns » aïant volé dans les airs, les autres » aïant nagé dans les eaux, d'autres aïant

» fixé leur demeure ſur la terre. Ils ſe » ſont depuis perpétués par l'union des » mêmes eſpéces ; la terre étant devenuë » trop ſéche pour produire déſormais de » grands animaux. « Diodore donne pour preuve de ce qui eſt arrivé au commencement, ce qu'on voit touts les jours encore, que la terre d'Egypte étant humectée par les inondations du Nil, & auſſitôt après échauffée par le ſoleil, il s'y engendre une grande quantité de rats. Il cite quelques vers de *la Ménalippe* d'Euripide, qui contiennent à peu près une même doctrine tranſmiſe au poëte par ſon maître Anaxagore. *Le Ciel & la terre*, dit Euripide, *étoient d'abord confondus. Leur ſéparation a produit tout ce qui exiſte, les arbres, les oiſeaux, les animaux terreſtres, les poiſſons & les hommes.*

C'eſt une penſée extrêmement abſurde, que les raïons du ſoleil, en échauffant la ſuperficie de la terre, aïent produit, ſans la volonté du créateur, ces organes merveilleux qui compoſent les organes des animaux ; que des ouvrages ſi admirables, qu'ils ſurpaſſent les forces de toute intelligence finie, aïent été l'effet d'un ſimple arrangement & mouvement de la matiére ; que ce qui n'avoit ni la vie, ni la ſenſation, ni la penſée, ait

communiqué touts ces dons à de la
tiére agitée ; qu'un mouvement aveu
ait rempli les fonctions de l'intellige
infiniment parfaite. Mais à remor
plus haut, pourquoi le chaos a-t-il
débroüillé ? Quelle cauſe a donné lie
la ſéparation du ciel & de la terre ? Ce
ment de cette ſéparation a pu ſorti
cours réglé des aſtres ? Ou plûtôt ce
ment les merveilles du tout - puiſ
n'ont-elles pas diſſipé les ténébres
offuſquoient l'eſprit de ces Philoſopl

Stanl. in Anaximandr.

Anaximandre, ſuivant Plutarque
Euſebe, étoit d'avis que l'enfance
l'homme (1) aïant beſoin de toute ſ
de ſecours, il n'avoit pu être formé
médiatement du limon de la terre
être conſervé ſans que perſonne en
ſoin, mais qu'il avoit été produit pai
accouplements des animaux, qui ſe
gnant à des bêtes de différentes eſpé
avoient peu à peu formé des (2) eſp

(1) Anaximander, referente Plutarch
Euſebio, hominem ex animalibus diverſa
ſpecierum ortum affirmavit. *Joan. Fran
Picus Mirandula, in exam. vanitat. d
gent. lib. 1. c. 13.*

(2) *Cette opinion eſt aſſez ſemblable à
qui eſt expliquée par Horace ; que Prome
compoſa l'homme des particules empruntée
différents animaux :*

Fertur Prometheus addere prin.ipi

plus parfaites que les leurs, leſquelles ſe raffinant toujours au moïen de ce que ce mélange y mettoit de plus délié & de meilleur, avoient enfin produit l'homme qu'il faiſoit, pour ainſi dire, *l'extrait des animaux*; & que de cette maniére les premiers enfants avoient eu des méres pour les allaiter & pour les élever. Cette hypothéſe qui ne fait pas deſcendre tous les hommes d'une même origine, a quelque choſe de bien riant pour l'orgueil de la nobleſſe, qui eſt apparemment iſſuë de l'union de quelque oiſeau de proie avec la lionne, tandis que le peuple deſcend de l'accouplement des plus vils animaux, par exemple, de quelque bête de charge avec la brebis.

On peut conjecturer, dit Ariſtote, que ſi les hommes & les autres animaux ont été formés du limon, ils en ſont ſortis d'abord ſous la figure de vermiſſeaux; ou qu'ils y ont été couvés dans des tumeurs ſemblables à des œufs. *Ariſtot. lib. 3. de generat. animal. c. ult.*

Platon repréſente les premiers hommes ſous une (1) figure *Androgyne*, c'eſt-à- *Plat. in con viv.*

Limo coactus particulam undique
Deſectam; & inſani Leonis
Vim ſtomacho appoſuiſſe noſtro.
Hor. lib. 1. Od. 16.

(1) *Quelques hérétiques ont ſoutenu cette même erreur, abuſant de ces paroles de la Genéſe:* Maſculum & fœminam creavit eos. *Gen. c. 1.*

» une cauſe éternelle, ou par une cauſe » qui eût elle-même été produite. Elle » ne peut avoir été produite par une » cauſe éternelle, puiſqu'il vient d'être » prouvé que ce qui exiſte ne peut être » éternel ; elle ne peut pas non plus » avoir été produite par une cauſe qui » eût elle-même été produite, parce qu'il » ſeroit impoſſible de trouver une pre- » miére cauſe, & qu'il faudroit remonter » à l'infini. « Cet argument de Gorgias, par lequel il prétendoit détruire l'exiſtence de touts les êtres, & notre propre exiſtence dont nous ne pouvons pas douter, fournit une excellente preuve de la divinité, puiſqu'il en réſulte cette vérité évidente, qu'il eſt impoſſible qu'aucun être exiſte, à moins qu'il n'y ait un être infini & éternel, qui rempliſſe touts les lieux de ſon immenſité, & qui ſoit la cauſe univerſelle de touts les êtres.

Opinion des Préadamites.

L'opinion hérétique (1) d'Iſâc de la Péreyre, auteur du ſyſtême des Préadamites, a été, que la création du monde dont il eſt parlé dans le ſecond chapitre de la genéſe eſt différente de celle dont il

(1) *La Péreyre publia en 1655. ſon livre intitulé*, Præadamitæ, *& il l'accompagna d'un autre intitulé :* Syſtema theologicum ex Præadamitarum hypotheſi. *Ces deux livres contenoient toutes ſes erreurs qu'il a rétractées.*

eſt parlé dans le premier. Que Moyſe dans le premier chapitre a parlé de la création des hommes en général dans toutes les parties du monde, & que dans le ſecond il n'a parlé que de la création particuliére d'Adam & d'Eve. Il ſuppoſe qu'entre ces deux créations, il y a peut-être un grand nombre de ſiécles ; que Moyſe a diſtingué Adam des autres hommes, pour cette raiſon ſeulement qu'il a été la tige de la nation Juive ; que le déluge ne fut pas univerſel ; mais particulier à la Judée, & que tous les hommes ne deſcendent pas de Noé : que les Gentils créés dans les différentes contrées de la terre habitable, long-temps avant Adam, mouroient, non pour avoir péché, mais parce qu'ils étoient compoſés d'une matiére ſujette à corruption.

Biblioth. Orient. art. Adam.

Les Orientaux ont auſſi leurs viſions ſur la création du monde. Thémédi rapporte que Dieu prit pluſieurs ſortes de terres pour former le corps d'Adam, qu'elles étoient différentes en couleurs & en qualités ; que c'eſt la cauſe pour laquelle il y a des hommes blancs & noirs, jaunes ou rouges ; & que c'eſt auſſi par cette raiſon que les humeurs & les complexions des hommes ſont ſi différentes.

Ebn Abbas dit que lors de la création, il fut paſſé un contrat entre Dieu & les

hommes, par lequel tout le genre humain s'obligea de reconnoître Dieu pour ſon ſouverain Seigneur ; que c'eſt le pacte dont il eſt parlé dans l'Alcoran au chapitre intitulé Aaraf. Voici de quelle maniére cet aveu fut rendu : Dieu tira des reins d'Adam toute ſa poſtérité ſous des figures moindres que celles des fourmis. Il adreſſa la parole à touts les hommes, leur diſant : *Ne ſuis-je pas votre Seigneur?* les petits hommes doués d'une intelligence momentanée pour faire leur hommage, répondirent, *Oüi*, & reconnurent Dieu pour Seigneur. Les uns ont écrit que ces états généraux du genre humain furent tenus dans la vallée de Nooman près du Mont Arafat ; mais les autres ſoutiennent que ce fut dans la plaine de Dahia aux Indes. Dieu renvoïa enſuite les hommes dans les reins de leur premier pére pour germer ſucceſſivement, & dans les temps qui leur étoient marqués juſqu'à la fin du monde.

Bernier rapporte une opinion de quelques philoſophes Perſans, qui prétendent que Dieu a tiré de ſa propre ſubſtance toutes les ames, & même tout ce qu'il y a de matériel dans l'univers, de la même maniére qu'une araignée produit une toile qu'elle tire de ſon nombril, & qu'el- *Voïag. de Bern. t. 2.*

le reprend quelquefois. La création, ſuivant cette extravagante hypothéſe, n'eſt autre choſe qu'une extraction & une extenſion que Dieu fait de ſa propre ſubſtance & de ces rets qu'il tire comme de ſes entrailles : de même que la deſtruction n'eſt autre choſe qu'une repriſe que Dieu fait de ſa ſubſtance, de ces divins rets qu'il fait rentrer : de ſorte que dans le dernier jour du monde lorſque tout ſera détruit, cette deſtruction ſera une repriſe générale que Dieu fera de touts les rets qu'il avoit tirés hors de lui-même. Des penſées ſi abſurdes ſont préciſément les mêmes que celles d'un philoſophe des plus célébres de l'antiquité ; & Diogéne de Laërce (1) explique ce ſentiment ridicule comme aïant été celui de Zénon chef des Stoïciens. Toute la ſecte Stoïque croïoit auſſi que Dieu eſt l'ame du monde, & que le monde eſt le corps de Dieu ; qu'ainſi le monde eſt animé, & qu'il n'y a qu'une ame univerſelle.

Plat. in Tim. Platon dit que Dieu en créant l'ame de l'univers a obſervé la proportion des nombres ; doublant les uns, triplant les autres, multipliant quelques-uns par ſept & d'autres par vingt-ſept : & il croit que

(1) Ἀναλίσκων εἰς ἑαυτὸν τὴν ἅπασαν θεὸν καὶ πάλιν ἐξ ἑαυτοῦ γεννῶν. *Diog. Laërt. in Zenon. Citt.*

le monde, auquel il attribuë la vie & l'intelligence, a été engendré par la providence divine.

Zénon ſe ſervoit de cet argument pour prouver que le monde eſt raiſonnable. » Ce qui eſt doué de raiſon eſt meilleur » que ce qui en eſt privé : le monde eſt ce » qu'il y a de meilleur ; donc le monde » eſt raiſonnable. Cicéron (1) ſe mocque de cet argument. » Il n'y a rien, dit-il, de meilleur dans la nature que le » monde ; auſſi n'y a-t-il rien de meilleur » dans le monde que la ville de Rome. » Dirons-nous pour cela qu'elle a en partage la raiſon & la penſée ? ou parce » qu'elle eſt privée de ſentiment, ſerons-

(1) Nihil eſt mundo melius in rerum naturâ : nè in terris quidem urbe noſtrâ. Nùm igitur idcircò in urbe eſſe rationem, cogitationem, mentem putas ? aut quoniàm non ſit, nùm idcircò exiſtimas formicam anteponendam eſſe hùic pulcherrimæ urbi, quòd in urbe ſenſus nullus ſit, in formicâ non modò ſenſus, ſed etiàm mens, ratio, memoria ? . . . jàm efficies ut mundus optimè legere librum videatur. Zenonis enim veſtigiis hoc modo poteris concludere. Quod litteratum eſt, id melius quàm quod non litteratum. Nihil autem mundo melius, litteratus ergò eſt mundus. Iſto modo etiàm diſertus, & quidem mathematicus, muſicus, omni denique doctrinâ eruditus, poſtremò philoſophus erit mundus. *Cic. de nat. deor. lib.* 3.

» nous obligés d'avouer qu'une fourmi
» lui eſt préférable ? Suivant le même ar-
» gument de Zénon, il faut conclure que
» le monde eſt lettré : car ce qui eſt orné
» des belles lettres, eſt préférable à ce
» qui n'en a aucune teinture : or il n'y a
» rien de meilleur que le monde, donc
» le monde eſt orné des belles lettres. Sur
» le même principe, nous attribuerons
» au monde l'éloquence, la connoiſſance
» des mathématiques, la muſique, toute
» ſorte de ſciences, & enfin la philoſo-
» phie. «

Quelques philoſophes Chrétiens, imitant ces ſubtilités Stoïciennes, ont agité cette queſtion, ſçavoir, ſi la perfection infinie du Créateur l'avoit néceſſité à créer le monde le plus parfait & le meilleur. Hugues de S. Victor fait évanoüir, juſqu'à l'ombre des difficultés, en diſtinguant ce qui eſt mieux par rapport à Dieu, & par rapport aux créatures. Certainement il eſt meilleur par rapport aux créatures d'être, que de n'être pas : il eſt auſſi meilleur, par rapport à elles, d'être créées plus parfaites ; mais par rapport à l'être ſuprême, l'un & l'autre eſt égal. Dieu ne peut produire rien que de bon en ſon genre ; mais il lui étoit indifférent de produire un monde plus ou moins parfait, comme de le produi-

» de, ou de ne le produire pas. » Ceux qui » veulent, dit S. Auguſtin, que nous leur » rendions raiſon de ce qu'il a plû (1) à » Dieu de créer le ciel & la terre, veu- » lent ſçavoir quelle a été la cauſe de la » volonté de Dieu, au lieu que c'eſt la » volonté de Dieu, qui eſt la cauſe de » toutes choſes. Lors donc que quelqu'un » nous demande, pourquoi Dieu a fait le » ciel & la terre? il faut répondre, parce » qu'il l'a voulu; & s'il demande de nou- » veau, pourquoi il l'a voulu? il lui faut » dire, qu'il cherche quelque choſe de » plus grand que la volonté de Dieu, & » que rien ne peut-être plus grand. Don- » nons donc des bornes à la témérité hu- » maine; ne cherchons pas ce qui n'eſt » pas, de peur qu'un effort également

(1) Cauſas enim voluntatis Dei ſcire quærunt, cùm voluntas Dei omnium quæ ſunt ipſa ſit cauſa. Si enim habet cauſam voluntas Dei, eſt aliquid quod antecedat voluntatem Dei, quod nefas eſt credere. Qui ergò dicit, quarè Deus fecit cœlum & terram? reſpondendum eſt ei, quià voluit. Voluntas enim Dei cauſa eſt & cœli & terræ, & ideò major eſt voluntas Dei, quàm cœlum & terra. Qui autem dicit, quarè voluit facere cœlum & terram? majus aliquid quærit, quàm eſt voluntas Dei: nihil autem majus inveniri poteſt. Compeſcat ergò ſe humana temeritas, & id quod non eſt non quærat, ne id quod eſt non inveniat. *S. Aug. de Geneſ. contr. Manich. lib.* 1. *c.* 2.

» vain & impie ne nous empêche de trou-
» ver ce qui eſt. «

D'ailleurs l'ouvrage le plus parfait eſt le plus conforme au deſſein qui a été pris. Si je demande à un Architecte une maiſon proportionnée à l'état de ma famille, & qu'il la faſſe trop grande, ce qui eſt une perfection à certains égards, eſt alors un défaut réel. La perfection du monde eſt donc relative au deſſein de ſon divin ouvrier ; & comme la ſainte Ecriture nous défend de lui demander, *Job. c. 9.* *pourquoi agiſſez vous ainſi* ? Ce n'eſt pas à nous (1) à pénétrer dans ſes deſſeins, ni à juger de la perfection de ſes ouvrages. Ils ſont parfaits, en ce qu'ils ſont proportionnés à ſes (2) divines volontés.

De la conſervation du monde.

De même que l'univers, & tout ce qu'il renferme, a été créé par la toute-puiſſance de Dieu, il eſt conſervé, pendant toute la continuation de ſa durée, par la providence du ſouverain être. Pluſieurs Métaphyſiciens ont expliqué cette conſervation continuelle par une réproduction, ou une création renouvellée à touts les inſtants. *Ainſi quand nous par-*

(1) Quis enim cognovit ſenſum Domini, aut quis conſiliarius ejus fuit ? *Paul. Rom. c. 11. v. 34.*

(2) Magna opera Domini, exquiſita in omnes voluntates ejus. *Pſalm. 110.*

lons, ou nous marchons, quand nous pensons ou voulons, Dieu nous fait tels que nous sommes : il nous crée marchants, parlants, pensants, voulants. Si un homme apperçoit & goute un objet, Dieu le crée appercevant & goutant cet objet ; & s'il consent au mouvement qui s'excite en lui : s'il se repose dans cet objet, Dieu le crée se reposant & s'arrêtant à cet objet. Dieu le fait tel qu'il est dans ce moment : il crée en lui son consentement, auquel il n'a pas plus de part, que les corps au mouvement qui les transporte .... Dieu nous crée donc, non précisément en tant que consentants ou suspendants notre consentement, mais pouvants le donner ou le suspendre. Le P. Mallebranche conclut au même endroit : *que Dieu ne peut pas donner à ses créatures de véritable puissance, ou les établir causes de quelque réalité Physique : car je crois*, ajoute-t-il, *qu'il est certain que la conservation n'est qu'une création continuée, puisque ce n'est que la même volonté de Dieu, qui continuë de vouloir ce qu'il a voulu.* Le P. Malebr. Eclairciss. 1.

Mais si la conservation est une création continuée, il semble que la créature n'existe jamais, qu'elle est toujours naissante, & toujours mourante, comme le tems, le mouvement & autres êtres successifs. C'est alléguer une mauvaise raison que de dire, que la conservation de la

créature n'eſt en Dieu que la même volonté toujours efficace. Vouloir produire un ouvrage, n'eſt pas vouloir le recommencer à chaque inſtant. Le monarque, qui a levé des troupes, les réforme-t-il à tout moment, pour les engager de nouveau à ſon ſervice? Le propriétaire, qui a élevé un bâtiment, le jette-t-il à bas pour le reconſtruire, parce qu'il perſévére dans la volonté de ſe loger toujours de même? Loin que ce fût en Dieu une même volonté toujours efficace, ce ſeroit, au contraire, une variation continuelle de volontés, ſi Dieu à chaque inſtant anéantiſſoit ce qu'il a créé, pour le tirer du néant par une création nouvelle.

Réalité des cauſes ſecondes.

L'induction, que ces Métaphyſiciens tirent d'un principe, qui eſt ſi peu d'accord avec les attributs de Dieu, ſuffit encore pour le renverſer. Ils rejettent les cauſes ſecondes pour opérer quoique ce ſoit, même avec le concours de Dieu: doctrine contraire aux expreſſions de la ſainte écriture, aux ſentiments des Péres, aux déciſions de l'égliſe, aux lumiéres naturelles. *C'eſt Dieu*, dit le P. Mallebranche, *qui opére tout en nous : il eſt la cauſe prochaine, unique & immédiate de tout : il eſt le ſeul être qui opére touts les effets.* Mais rien n'eſt plus naturel ni plus raiſonnable,

Le P. Mallebr. 15. éclairciſſ.

raiſonnable, que de juger de l'excellence d'une cauſe par la grandeur de ſes effets: & cette maxime eſt également vraie à l'égard des cauſes ſecondes & bornées, & à l'égard de la cauſe primitive & infinie. C'eſt donc plus d'avoir donné l'être à des intelligences qui ſe connoiſſent, qu'à des corps qui ne ſe connoiſſent point. La puiſſance & la ſageſſe de Dieu ſe découvrent à nous davantage, dans les plantes que dans les pierres, dans les animaux que dans les plantes: par la même raiſon, la création des êtres véritablement actifs ſurpaſſe, ſans contredit, celle des êtres privés de toute activité.

Iſaïe dit *que le Seigneur* (1) *fait tout:* ce que l'auteur ſacré explique auſſitôt, par la vaſte étendue des cieux, & par la ſolidité de la terre. Les actes des Apôtres nous enſeignent que *Dieu* (2) *nous donne la vie, les ſaintes inſpirations, & touts les biens.* Mais ils ne diſent pas que Dieu opére ſeul toutes les actions particuliéres. Quel avantage peut-on tirer de ces expreſſions de la ſainte écriture, pour

(1) Ego ſum Dominus faciens omnia, extendens cœlos ſolus, ſtabiliens terram, & nullus mecùm. *Iſai. c.* 44. *v.* 24.

(2) Cùm ipſe (Deus) det vitam, inſpirationem, & omnia. *Act. Apoſt. c.* 17. *v.* 25.

ſoutenir une opinion ſi peu vrai-ſemblable, en même tems, & ſi peu décente?

A quoi ſert, dans la nature, tout le circuit des cauſes ſecondes, ſi elles ne ſont qu'apparentes? Elles ont une proportion ſi exacte & ſi préciſe avec les effets, que je ne puis me perſuader qu'elles n'aïent qu'une ſimple apparence de cauſe. Des Cartes a ſoutenu que Dieu eſt l'auteur immédiat de tout mouvement: & pluſieurs Cartéſiens ſoutiennent encore que toute action émane de Dieu, non-ſeulement par une loi générale du concours, mais comme de ſon unique principe, & que toutes les créatures ne ſont que des organes purement paſſifs. Ce n'eſt donc pas un palefrenier qui panſe un cheval, ni un marmiton qui allume une chandelle: c'eſt Dieu qui fait tout cela. L'être ſouverain, par les loix qu'il a établies, ſe commande & s'obéït en même tems: quel jargon philoſophique! *Si à proprement parler, Dieu fait tout, & que nous ne ſoïons que les témoins de ce que nous comptons pour nos actions, que ſignifie la morale, & que ſignifient les mots de loi, de vertu, de vice, de récompenſe, & de châtiment? Que devient la religion?*

M. Crouzas, Logiq. part. 3. ſect. 2. ch. 6.

Dans ce ſyſtême d'une création renouvellée à chaque inſtant, & des créatures

dépoüillées de toute activité, il eſt impoſſible d'expliquer le commencement ni l'augmentation du mal moral ou du péché. Quelles affreuſes conſéquences réſultent donc de ces principes !

J'avouë, dit le P. Mallebranche, *que l'homme ſeul fait le péché : mais je nie qu'il faſſe en cela quelque choſe ; car le péché, l'erreur, & même la concupiſcence ne ſont rien : ce ne ſont que des défauts. ... L'homme n'a de lui même que l'erreur & le péché qui ne ſont rien.* Et il cite le (1) concile d'Orange, qui dit bien que *l'homme n'a de lui même que l'erreur & le péché :* mais qui n'ajoute pas *que l'erreur & le péché ne ſont rien.* Suivant le P. Mallebranche, ſi un homme en aſſaſſine un autre, c'eſt Dieu qui opére ſeul cette action. Le mal, qui eſt dans l'action, vient de l'homme ; mais ce mal n'eſt rien. Le P. Mallebr. 15. éclairciſſ. de édit. 1712.

Laiſſons aux diſciples de des Cartes & du P. Mallebranche le ſoin de parer les conſéquences, qui réſultent de ces opinions : *que la conſervation de tout être créé eſt ſa création renouvellée à chaque inſtant, & que les cauſes ſecondes ne ſont capables d'aucune réalité phyſique.* Nous ne trouverons pas d'inconvénients à ſuivre les opinions oppoſées : *que Dieu con-*

(1) Nemo habet de ſuo niſi mendacium & peccatum. *Concil. Arauſ.* 2. *Canon.* 22.

ſerve les créatures continuellement, ſans les créer de nouveau; & que les cauſes ſecondes agiſſent réellement avec le concours Divin, que Dieu, par un decret général, a uni à toutes les volontés particuliéres des hommes.

Ame générale du monde.

Thalés, les Stoïciens, Platon, & pluſieurs autres philoſophes, ont ſoutenu qu'une ame générale étoit répanduë dans l'univers. Ariſtote a oppoſé à ce ſentiment qu'il s'enſuivroit de là que toutes les parties de la matiére ſeroient animées, au lieu que nous ſommes environnés, de toutes parts, d'objets inanimés. L'ame générale & univerſelle du monde ſe trouve (1) chez les Poëtes,

Ariſtot. Lib. 1. de animâ, c. 5.

(1) Principio cœlum ac terras, campoſque liquentes,
Lucentemque globum Lunæ, Titaniaque aſtra
Spiritus intus alit: totamque infuſa per artus
Mens agitat molem, & magno ſe corpore miſcet.
Inde hominum pecudumque genus, vitæque volantum, &c.
Virg. Æneid. lib. 6.

. . . Deum namque ire per omnes
Terraſque, tractuſque maris, cœlumque profundum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque ſibi tenues naſcentem arceſſere vitas:
Scilicet huc reddi deindè ac reſoluta referri
Omnia. *Virg. Georg. lib. 4.*

aussi bien que chez (1) les philosophes ; mais nous aurions beau parcourir touts les païs, toutes les sectes, touts les auteurs, nous ne trouverions rien de plus insensé, que le Spinosisme dont l'opinion fondamentale est, que le monde existe par lui-même, & que le monde est Dieu, n'y aïant qu'une (2) seule & même substance, dont la pensée & l'étendue sont en même-tems les attributs, & que touts les êtres sont des modes & des portions de Dieu. *Plat. in Phæd. & in Tim.*

C'est l'assemblage de plusieurs absurdités des anciens. Xénophane, chef de la secte Eléate, avoit enseigné autrefois qu'il n'y a qu'une seule substance. Platon a poussé si loin l'éloge du monde, qu'il l'a *Plat. in Tim.*

(1) Dicit idem Varro Deum se arbitrari esse animam mundi. *S. Aug. lib. 7. de civit. Dei, c. 6.*

(2) *Quelle stupidité de conclure, dans le Spinosisme, que l'être étendu & l'être pensant sont une même substance, parce que l'un & l'autre est une substance ! Spinos. Ethic. init. C'est comme si je tirois cette conclusion, l'homme est un animal ; le bœuf est un animal ; donc l'homme & le bœuf sont le même animal. C'est confondre grossiérement le genre & l'espéce, contre les premiers principes de la logique. Spinosa n'a fait que renouveller les anciennes absurdités d'Empédocle & de Parménide, dont ces mêmes paralogismes sont rapportés par Aristote, lib. 3. metaphys. c. 4.*

[illegible] Dieu très-bon & très-grand. [illegible] Pline [illegible] ont aussi [illegible] que [illegible] Dieu.

[illegible] Augustin ont réfuté le [illegible] environ treize siècles avant [illegible] son nom. Il s'est trouvé des philosophes Materialistes (car de quelle absurdité l'esprit humain n'est-il point capable ?) qui, refusant l'intelligence au premier principe, accordoient à la matière une faculté, un je ne sçai quoi de méthodique & d'infaillible dans ses opérations, sans en avoir néanmoins aucune connoissance. C'étoit là le système de Straton de Lampsaque, Péripatéticien & disciple de Théophraste. Cette hypothèse de l'arrangement de l'univers [illegible] comme [illegible] est facile de le

[illegible] autem ipsum mundum Deum dicit esse. [illegible]

[illegible] mundum numen esse credi par est; æternum, immensum, neque genitum, neque interiturum unquam. [illegible]

[illegible] Nec audiendus [illegible] qui Physicus appellatur, qui omnem vim divinam in naturâ sitam esse censet, quæ causas gignendi, augendi, minuendive habeat, sed careat omni sensu. *Cic. lib. 1. de nat. deor.* Strato Lampsacenus negat opera se deorum uti ad fabricandum mundum; quæcunque sint, docet omnia esse effecta naturâ; nec ut ille, qui asperis & lævibus & hamatis uncinatisque corporibus concreta hæc esse dicit, interjecto inani. *Cic. lib. 2. Acad. quæst.*

voir, des accrochements d'atomes allegués par Démocrite & par Epicure.

D'autres Matérialiſtes, comme Heraclite & Zénon croïoient que la nature, ou une divinité répanduë dans tout l'univers, agiſſoit avec connoiſſance, & donnoit la vie à tout ce qui reſpire: & ſur ce principe, ils appelloient le monde un animal ou une ſubſtance animée, regardant la divinité comme l'ame du monde.

Spinoſa & les autres matérialiſtes modernes, ont ſoutenu qu'il n'y avoit qu'une ſeule ſubſtance qu'ils ont appellée dieu, & que tout étoit matériel. Il y a eu, dans l'extrémité oppoſée, des hommes aſſez amateurs des paradoxes pour avancer que rien n'eſt corporel & qu'il n'y a que des eſprits. Le P. Mallebranche n'a-t-il pas prétendu que l'exiſtence des corps n'eſt appuïée que ſur la révelation, & que la raiſon ſeule ne peut s'en aſſurer? C'eſt dans les méditations de des Cartes qui ſont remplies de ce doute, que le P. Mallebranche avoit pris cette opinion, que par les ſeules lumiéres de la raiſon, nous ne ſommes pas portés invinciblement à croire qu'il exiſte aucun corps. Des Cartes n'avoit propoſé ce doute, qu'en ſuppoſant les doutes ſucceſſifs d'un eſprit, qui n'eſt encore convaincu d'au-

6. Entretiens ſur la recherche de la verité.

cune vérité ; & il n'a jamais regardé cette queſtion comme l'objet ſérieux d'un doute réel : il l'a même réfuté, de la maniére la plus forte, dans ſa ſixiéme méditation. Le P. Mallebranche, au contraire, fait touts ſes efforts pour établir que nous pourrions douter, que nous aïons un corps & qu'il exiſte rien de corporel, ſi nous n'en étions pas aſſûrés par la révélation. Mais en même tems que le P. Mallebranche ſe jette, à ce ſujet, dans les raiſonnements les plus métaphyſiques, il ne prend pas garde à une difficulté qu'il eſt bien facile d'appercevoir, c'eſt que les lumiéres de la foy ſont fondées elles-mêmes ſur l'exiſtence de quelques corps. A-t-il jamais pû penſer qu'aucune démonſtration de la divinité de l'écriture ſainte, fût totalement ſéparée d'une exiſtence paſſée ou préſente de quelques corps ? Non-ſeulement la révélation nous aſſûre la réalité des ſubſtances corporelles, mais elle eſt elle-même appuïée ſur ce principe. M. Berkeley évêque de Cloyne en Irlande, dans ſon traité touchant les principes des connoiſſances humaines, va beaucoup plus loin que le P. Mallebranche. Celui-ci ne croïoit pas qu'on pût démontrer qu'il y a des corps ; *celui-là prétend démontrer qu'il n'y en a point, & qu'il ne peut y en*

voir, des accrochements d'atomes allégués par Démocrite & par Epicure.

D'autres Matérialiſtes, comme Héraclite & Zénon croïoient que la nature, ou une divinité répanduë dans tout l'univers, agiſſoit avec connoiſſance, & donnoit la vie à tout ce qui reſpire: & ſur ce principe, ils appelloient le monde un animal ou une ſubſtance animée, regardant la divinité comme l'ame du monde.

Spinoſa & les autres matérialiſtes modernes, ont ſoutenu qu'il n'y avoit qu'une ſeule ſubſtance qu'ils ont appellée dieu, & que tout étoit matériel. Il y a eu, dans l'extrémité oppoſée, des hommes aſſez amateurs des paradoxes pour avancer que rien n'eſt corporel & qu'il n'y a que des eſprits. Le P. Mallebranche n'a-t-il pas prétendu que l'exiſtence des corps n'eſt appuïée que ſur la révélation, & que la raiſon ſeule ne peut s'en aſſurer? C'eſt dans les méditations de des Cartes qui ſont remplies de ce doute, que le P. Mallebranche avoit pris cette opinion, que par les ſeules lumiéres de la raiſon, [illegible] invincible- [illegible] aucun corps. [illegible] poſé ce doute, [illegible] univerſels d'un [illegible] convaincu d'au-

6. Eclai... ſ. ſur l... recherch... la vérit...

hæreſib. 5. Hier. in Iſaï. c. ult. Baron. annal. ad ann. 264. & 373.

entre la réſurrection & le jugement nier ; que pendant cet eſpace de t les juſtes s'aſſembleroient à Jéruſa & jouiroient de toute ſorte de délic l'eſprit & du corps. Le miniſtre Ju dans ces derniers tems, a renou cette opinion, & il l'accompagne pluſieurs prophéties qu'il interp conformément à ſes vûes. Burnet a ſoutenu que le monde, après un er ſement général, durera mille ans re, juſqu'à la réſurrection & au juge dernier. Il y a eu une autre eſpé *Millénaires*, ainſi appellés, parce croïoient qu'il y avoit en enfer, un ſation de peines de mille ans en mill

Burn. Theor. tellur. lib. 4.

Prateol. de vitis & dogmat. hæreticor.

Les Chrétiens de la primitive l n'ont pas laiſſé de faire des conjec

la fin du monde ſont (1) *ignorés des anges mêmes, & ne ſont connus que de Dieu ſeul.* Pluſieurs anciens auteurs ont écrit que chaque jour de la création ſignifie un millier d'années, & que le jugement dernier ſera dans le ſeptiéme. Selon le calcul des Septante, le terme eſt paſſé ; car en ſuivant leur ſupputation, le monde eſt dans le huitiéme millier d'années.

Syſtême du monde.

Il parut, en l'année 1733. un ſyſtême ſur la durée du monde, fondé ſur ce que le tems qui s'écoulera depuis la vocation des Gentils juſqu'à la fin des ſiécles, ſera vrai-ſemblablement égal au tems qui s'eſt écoulé depuis l'alliance que Dieu fit avec Noé, juſqu'à la vocation des Gentils ; que ſuivant le calcul de l'auteur de ce ſyſtême, y aïant eu deux mille quatre cents & un ans depuis le tems où Dieu fit alliance avec Noë, juſqu'à la trente-huitiéme année de l'ére Chrétienne, où S. Pierre eut cette viſion myſtérieuſe, par laquelle il apprit que les Juifs & les Gentils étoient également appellés à la grace de l'Evangile, il s'écoulera de même deux mille quatre cents & un ans, depuis cette trente-huitiéme année de l'ére Chrétienne, régardée com-

Act. Apoſt. c. 10.

(1) De die autem illâ & horâ, nemo ſcit, neque angeli cœlorum, niſi ſolus Pater. *Matth. c. 24. v. 36.*

me l'époque de l'alliance des Gentils, juſqu'au ſecond avénement de J. C. ou à la conſommation des ſiécles. L'Auteur regarde les deux avénements de J. C. comme deux repos. Le premier avénement a été un repos procuré aux ames fidéles dans la loi de la grace : Le ſecond avénement ſera à la fin du monde, le grand repos dans lequel Dieu fera entrer les ſaints, après la réſurrection générale, & le jugement dernier. Ces repos, à ce qu'il prétend, ont été déſignés par les nombres ſepténaires des jours & des années Sabbathiques des Juifs. Il compte depuis le déluge, juſqu'au 1. avénement ou à l'année 38. de J. C. tems de la viſion de Pierre, trois cents quarante trois ſemaines d'années, dont chacune eſt compoſée de ſept autres ſemaines d'années de 49. ans : calcul qui lui donne 2401. ans : d'où il infére que le ſecond avénement de J. C. & le jugement dernier arriveront après un nombre égal de 2401. années. Il dit que la parole de J. C. ſur l'incertitude du tems de la fin du monde, exclut une connoiſſance certaine, mais non pas des conjectures fondées raiſonnablement ſur le texte ſacré. Suivant le ſyſtême & le calcul, le monde doit finir en la deux mille quatre cents trente-huitiéme année de l'ére Chrétienne, &

ſa fin eſt encore éloignée de 698. ans. S. Cyprien croïoit que le monde étoit prêt de finir de ſon tems ; la même opinion étoit répanduë, au commencement du cinquiéme ſiécle, du tems (1) de S. Jérôme ; & Lactance a conjecturé que la fin du monde arriveroit dans le ſeptiéme millier d'années. Il y a une prédiction énigmatique, ſur la fin du monde, compriſe dans ce quatrain :

S. Cypria ap. Cuſan. Concord. li 1. c. 12.

Lactant lib. 7. inſti c. 14.

Quand George Dieu crucifiera,
Quand Marc le reſſuſcitera,
Et lors que Jean le portera,
Alors le monde finira.

C'eſt-à-dire, que le monde finira, lorſque le Vendredi Saint ſe rencontrera le jour de S. George, Pâques le jour de S. Marc, & la Fête-Dieu le jour de S. Jean-Baptiſte. C'eſt ce qui s'eſt trouvé juſte en l'année 1734. comme il eſt arrivé bien d'autres fois dans les années 1666. 1546. 1451, & autres treize années en remontant juſqu'à J. C. dans leſquelles on ſuppoſe que les mêmes fêtes fuſſent déja établies ; & comme le même con-

(1) Quid ad nos in quos fines ſæculorum devenerunt ? *S. Hieronym. epiſt. ad Gerontiam. Cette croïance de la fin du monde prochaine a cauſé un grand nombre de fondations, dans les dixiéme & onziéme ſiécles.*

[illegible]
[illegible] sera ramené à l'avenir, après certaines révolutions d'années, dont l'intervalle ordinaire entre deux Paques du 2[illegible]. Avril, est de 5[illegible]. ans : mais après que cet intervalle a eu lieu trois fois, il en faut admettre un de 247. ans, après quoi suivent encore trois intervalles de 5[illegible]. ans, avant que celui de 247. ans revienne.

La prediction qui a été attribuée, avec peu de vrai-semblance, au cardinal Cusa, & qui a fait beaucoup de bruit dans ces dernieres années, est pleine de contradictions dans son propre calcul, & le systéme de cette prediction est fondé, sur ce que J. C. *est Fils de l'homme & du Sabbath*, en interpretant ainsi par une erreur grossiere le passage (1) de S. Matthieu qui porte *que le Fils de l'homme est maître du Sabbath.*

Mem. de Trev. Janv. 734.

Des espaces qui terminent le monde.

L'esprit humain ne s'est pas moins exercé sur les limites que sur la durée du monde. Epicure & des Cartes (qui n'ont peut-être été d'accord que dans cette opinion) ont soutenu que le monde matériel ne pouvoit avoir de bornes. Ce qui est tout-a-fait contraire aux principes de des Cartes: car ce grand philosophe aïant été persuadé de la création de la matiére,

(1) Dominus enim est Filius hominis etiàm Sabbati.

lès mêmes eſpaces métaphyſiques, qui l'ont précédée, doivent environner le monde matériel. Je ne penſe pas qu'aucun philoſophe Chrétien nie que Dieu puiſſe augmenter ou diminuer le monde matériel. Mais ce qui ſeroit néceſſairement infini, ne pourroit recevoir ni augmentation ni diminution ; & c'eſt une contradiction formelle, que ce qui eſt extenſible à l'infini, ſoit actuellement étendu à l'infini. Dans des eſpaces métaphyſiques infinis, Dieu a créé un monde matériel borné, également (1) pénétré, dans toutes ſes parties, de l'immenſité ou de la préſence divine. Aux extrémités de ce monde, ſont ces mêmes eſpaces métaphyſiques, qui exiſtoient avant la création : qui ſont infinis & éternels, n'étant point différents de la toute-puiſſance divine.

Du ſyſtême des atomes.

Perſonne n'ignore que beaucoup de Philoſophes ont attribué la formation de l'univers au concours fortuit des atomes. C'eſt ſur ce principe, traité par les Payens eux-mêmes d'inſenſé, que Démocrite & Epicure avoient fondé leurs ſyſtêmes. Poſſidonius attribuoit l'invention des atomes à Moſchus Phénicien, qui vivoit avant la guerre de Troie. Les plus anciens

Strab. l. 16.

(1) In ipſo enim vivimus, & movemur, & ſumus. *Act. Apoſt. c. 17. v. 28.*

Aristot. de Cœlo, lib. 3. 4. Cic. de Nat. lib. 1. Arist. Acad. Quæst. lib. 4. Eclog. Phys.

philosophes, qui ont rapporté la formation du monde au concours des atomes, ont soutenu que ces corpuscules se meuvent dans le vuide infini, & que leur mouvement est eternel. Epicure y a ajouté que leur mouvement étoit en partie direct, & en partie transversal. Cette différence de mouvements sans cause, achéve de montrer combien ce systême est absurde. Cicéron réfute (1) ainsi l'opinion de la formation du monde par l'accrochement des atomes : » Qui ne seroit » étonné de trouver quelqu'un qui puisse » se persuader que des corpuscules solides » indivisibles, en se choquant par leur » force & leur pesanteur, aïent pû pro- » duire ce magnifique arrangement de

(1) Hic ego non mirer esse quemquàm, qui sibi persuadeat corpora quædàm solida atque individua vi & gravitate ferri, mundumque effici ornatissimum & pulcherrimum, ex eorum corporum concursione fortuitâ? Hoc qui existimat fieri posse, non intelligo cur non idem putet, si innumerabiles unius & viginti formæ litterarum vel aureæ vel qualeslibet aliquò conjiciantur, posse ex his in terram excussis, annales Ennii, ut deinceps legi possent, effici: quod nescio, àn ne in uno quidem versu possit tantùm valere fortuna. *Cic. de nat. deor. lib. 2.*

Sus rostro si humi litteram A impresserit, nùm propterea suspicari poteris Andromacham Ennii ab eo posse describi? *Cic. de divinat. lib. 1.*

» l'univers, & que toutes les beautés » qu'il renferme, viennent d'un concours » fortuit de ces atomes ? Celui qui peut » trouver quelque vrai-ſemblance dans » un tel ſentiment, ne doit-il pas s'ima- » giner auſſi que les ouvrages des poëtes » n'ont aucun auteur, & que les annales » d'Ennius, par exemple, ont été pro- » duites par le concours fortuit des let- » tres de l'alphabet jettées au hazard : » quoiqu'à dire vrai, je ne puiſſe pas » comprendre que ce concours fortuit de » lettres pût jamais produire un ſeul » vers. «

Lucréce qui eſt entiérement Epicurien, rapporte tout au hazard, comme ſi le hazard étoit quelque choſe de réel par lui-même, & qui pût être une cauſe efficace. Ce poëte renverſe toutes les idées naturelles, & prétend que les parties du corps humain n'ont pas été diſpoſées (1)

(1) Lumina nè facias oculorum clara creata,
Proſpicere ut poſſimus ; & ut proferre viai
Proceros paſſus, ideò faſtigia poſſe
Surarum ac fœminum pedibus fundata plicari ;
Brachia tùm verò validis exapta lacertis
Eſſe, manuſque datas utrâque ex parte miniſtras,
Ut facere ad vitam poſſimus, quæ foret uſus.
Cœtera de genere hoc inter quæcunque prætantur,

de l'exiſt. de Dieu.

d'étenduë à cette comparaiſon de Galien. » Qui trouveroit, dit-il, dans une iſle » déſerte & inconnuë à touts les hom- » mes, une belle ſtatuë de marbre, diroit » auſſitôt, ſans doute il y a eu ici des » hommes. Je reconnois la main de quel- » que habile ſculpteur ; j'admire avec » quelle délicateſſe il a ſçu proportionner » les membres de ce corps, pour leur » donner tant de beauté, de grace, de » majeſté, de vie, de tendreſſe, de mou- » vement & d'action. Que répondroit un » homme, ſi quelqu'un s'aviſoit de lui » dire : Non, un ſculpteur ne fit jamais » cette ſtatuë : elle eſt faite, il eſt vrai, » ſelon le goût le plus exquis, & dans les » régles de la perfection, mais c'eſt le » hazard tout ſeul qui l'a faite. Parmi tant » de morceaux de marbre, il y en a un » qui s'eſt formé ainſi de lui-même : les » pluïes & les vents l'ont détaché de la » montagne ; un orage très-violent l'a » jetté tout droit ſur ce pié-d'eſtal, qui » s'étoit prépa[illegible]même dans cette pla- » ce. C'eſt un Apo[illegible]on parfait, comme » celui du Belvédére ; c'eſt une Venus qui » égale celle de Médicis ; c'eſt un Hercule » qui reſſemble à celui de Farnéſe : vous » croiriez, il eſt vrai, que cette figure » marche, qu'elle vit, qu'elle va parler ;

» mais elle ne doit rien à l'art, & c'eſt » un coup aveugle du hazard, qui l'a ſi » bien finie & placée. «

Toutes ces comparaiſons ne peuvent exprimer entiérement l'abſurdité du ſyſtême des atomes. Car quelque impoſſibilité que nous concevions à attribuer cette ſtatuë à la pluïe, aux vents, & à un bloc de marbre informe, au moins ces cauſes exiſtent dans la nature. Mais un mouvement des atomes en partie direct, & en partie tranſverſal ſans cauſe, & l'accrochement qui en réſulte, ſont des choſes plus ridicules encore, s'il ſe peut, que l'effet qui leur eſt attribué par les Epicuriens, d'avoir produit fortuitement ces planétes dont le cours eſt ſi régulier, & ces organes du corps humain, dont la ſtructure paroît ſi admirable. La philoſophie eſt flottante entre la grandeur & la miſére de l'homme, ſans ſçavoir à quoi ſe fixer. Cicéron ne doute point que notre ame ne tire ſon origine de Dieu. Il ajoute que notre ame ne peut-être (1) comparée, s'il eſt permis de parler ainſi, qu'à Dieu ſeul. Il remarque ailleurs *que*

Sentiments partagés ſur la queſtion, ſi le monde a été créé pour l'homme.

(1) Animus humanus, decerptus ex mente divinâ, cùm alio nullo, niſi cùm ipſo deo, ſi hoc fas eſt dictu, comparari poteſt. *Cic. Tuſc. quæſt. lib.* 5.

tout ce qui eſt dans l'univers a (1) *été deſtiné à l'uſage de l'homme. Tout ce que le monde contient*, dit-il, *a été fait* (2) *pour l'homme* ; mais il ſe trompe lorſqu'il penſe *que les hommes ont été faits les uns pour les autres.* Il n'y a que la religion qui donne à l'homme une connoiſſance ſublime de lui-même, en lui apprenant ſa véritable fin. Sénéque regarde toute la nature, comme (3) occupée de païer tribut à ſon Roi.

Le ſentiment de Pline (4) eſt que la

(1) Omnia, quæ ſunt in hoc mundo, quibus utuntur homines, hominum cauſâ facta ſunt & parata. *Cic. de nat. deor lib. 2.*

(2) Quæ in terrâ gignuntur, ad uſum hominum omnia creata ſunt ; homines autem hominum cauſâ ſunt generati, ut ipſi inter ſe aliis alii prodeſſe poſſint. In hoc naturam debemus ducem ſequi, communes utilitates in medium afferre, mutuatione officiorum, dando, accipiendo, tùm artibus, tùm operâ, tùm facultatibus devincire hominum inter homines ſocietatem. *Cic. de off. lib. 1.*

(3) Tot arbuſta non uno modo frugifera, tot herbæ ſalutares, tot varietates ciborum per totum annum digeſtæ, ut inerti quoque fortuita terræ alimenta præberent. Jàm animalia omnis generis, alia in ſicco ſolidoque, alia in humido naſcentia, alia per ſublime dimiſſa : ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret. *Sen. lib. 4. de benef. c. 5.*

(4) Cujus (hominis) cauſâ videtur cuncta

nature a produit tous ſes ouvrages, en conſidération de l'homme ſeul ; mais qu'elle lui a fait païer bien cher cette faveur, & qu'il y a lieu de douter ſi c'eſt une bonne mére, ou une marâtre cruelle.

Cette prérogative de l'homme, d'avoir été l'objet des productions de la nature, eſt niée par pluſieurs philoſophes. Sénéque dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages, ſoutient que le monde n'a pas été formé pour les hommes ; que les dieux ont eu une intention plus haute, & des objets plus relevés ; que cependant les avantages de l'homme ſont entrés pour beaucoup, dans la conſidération de leurs ouvrages. *Sen. de benef. lib. 6. c. 23. de irâ, lib. 2. c. 27. & nat. quæſt. lib. 6. c. 3.*

Suivant le raiſonnement de Velleïus dans Cicéron, les dieux n'ont fait le monde, ni pour eux-mêmes, ni pour les hommes. Ils ne l'ont pas fait pour eux-mêmes, puiſqu'ils s'en étoient bien paſſés pendant une infinité de ſiécles : ils ne l'ont pas fait pour les hommes, car ce ſeroit ou pour les ſages qu'ils auroient travaillé, ou pour les fols : les ſages ſont en ſi petit nombre, que ce n'étoit pas la peine d'entreprendre pour eux un tel *Cic. de nat. deor. lib. 1.*

alia genuiſſe natura, magnâ, ſævâ mercede contrà tanta ſua munera, non ſit ut ſatis æſtimare, parens melior homini, an triſtior noverca fuerit. *Plin. lib. 7. c. 1.*

édifice ; les fols ne méritoient pas une faveur, qui par leur folie ne ſert qu'à les rendre malheureux.

Lucréce fait touts ſes efforts pour prouver que le monde n'a pas été fait pour les hommes, en décrivant les peines dont ils ſont accablés, les accidents auſquels ils ſont expoſés, la foibleſſe du corps humain, en comparaiſon de ceux des bêtes. *Un enfant qui vient* (1) *de naître*, dit-il, *ſe trouve dans une indigence ſemblable a celle qui ſeroit cauſée par le plus affreux naufrage. Il fait retentir l'air de ſes gémiſſements, comme s'il pré-*

(1) Tùm porrò puer, ut ſævis projectus ab undis
Navita, nudus humi jacet infans, indigus omni
Vitaï auxilio, cùm primùm in luminis auras
Nixibus ex alvo matris natura profudit:
Vagituque locum lugubri complet, ut æquum eſt,
Cui tantum in vitâ reſtet tranſire malorum.
At variæ creſcunt pecudes, armenta, feræque;
Nec crepitacula eis opu' ſunt, nec cuiquàm adhibenda eſt
Almæ nutricis blanda atque infracta loquela:
Nec varias quærunt veſtes pro tempore cœli:
Denique non armis opus eſt, non mœnibus altis,
Queis ſua tutentur, quandò omnibus omnia largè
Tellus ipſa parit, naturaque dædala rerum.
Lucret. lib. 5.

voïeit

voïoit tous les maux auſquels il eſt deſtiné ; au lieu que les autres animaux croiſſent & ſe fortifient, ſans reſſentir un ſi grand nombre de beſoins, la nature paroiſſant en prendre un ſoin particulier.

Pline (1) fait une peinture auſſi triſte de cet enfant qui vient au monde, qui a les piés & les poings liés dans un maillot, & qui commence la vie par des pleurs & par des ſupplices qu'il endure pour le ſeul crime d'être né.

Eraſme (2) donne de grands éloges au coq de Lucien. Cet oiſeau aïant paſſé au moïen de la métempſychoſe, par toutes les conditions les plus relevées & les plus abjectes ; après avoir été philoſophe, femme, roi, poiſſon, cheval, grenouille, éponge-même, aïant à peine une ame ſenſitive, il jugea que le pire de tous les états eſt celui de l'homme, par- *Lucien dial. du coq.*

(1) Jacet manibus pedibuſque devinctis ; flens animal, cæteris imperaturum, & à ſuppliciis vitam auſpicatur, unam tantùm ob culpam, quià natum eſt. *Plin. præfat. lib. 7.*

(2) Proindè nunquàm ſatis laudarim gallum illum Pythagoreum, qui cùm unus omnia fuiſſet, philoſophus, mulier, rex, privatus, piſcis, equus, rana, ut opinor, etiam & ſpongia, tamen nullum animal judicavit calamitoſius homine, propterea quòd cætera omnia naturæ finibus eſſent contenta, ſolus homo ſortis ſuæ limites egredi conaretur. *Eraſm. in encom. Moriæ.*

ceque chaque eſpéce eſt contente des bornes que la nature lui a preſcrites, & que l'homme ſeul ſe tourmente pour les franchir.

Plutarch. Brut. anim. rat. uti. Gryllus, un des compagnons d'Ulyſſe, qui avoient été changés en pourceaux par Circé, ſoutient à Ulyſſe, que la condition des bêtes eſt préférable à celle des hommes.

Les bêtes manquent, à la vérité, de prévoïance; il ne leur arrive donc jamais que des maux imprévûs & inopinés. Quel avantage ſur les hommes, qui ſont plus tourmentés des maux qu'ils craignent, que de ceux qu'ils éprouvent! Les poëtes ont feint que Prométhée, dont le nom ſignifie *prévoïance*, avoit été livré par les dieux jaloux à des maux rigoureux, pour avoir procuré au genre humain de trop grands avantages; ils devoient plutôt mettre Prométhée à la tête des génies malfaiſants, comme aïant attiré aux hommes les calamités les plus funeſtes, par la prévoïance.

Sur quoi (dira-t-on) eſt fondée la vanité de l'homme? Chaque eſpéce de bête peut ſe croire la plus favoriſée de la nature. Pourquoi un oiſon ne dira-t-il pas, toutes les parties de l'univers ſont faites pour moi? La terre me ſert à marcher, le ſoleil à m'éclairer, les étoiles à m'en-

voient leurs influences. Les eaux ſont deſtinées à m'abreuver, à me baigner, à me rafraîchir. Il n'eſt rien que la voute du ciel regarde avec tant de complaiſance que moi. Je ſuis le mignon de la nature; l'homme, cet animal ſi fier me loge, me nourrit, me ſert. C'eſt pour moi qu'il travaille; les ſemailles & les moiſſons préparent mes aliments. Si l'homme me mange, ne mange-t-il pas auſſi ſon ſemblable? & je mange bien moi les vers, qui suent & mangent l'homme. Une grue ſeroit encore mieux fondée à vanter l'excellence de ſa condition, pour la liberté de ſon vol, & la poſſeſſion de la belle & haute région de l'air. La brebis ne doit-elle pas regarder en pitié un animal nud, & ſouffrant toutes les injures de l'air, privé des vêtemens qu'elle a reçus de la nature? Le lion ne doit-il pas mépriſer l'homme, animal foible, déſarmé, & expoſé à toute ſorte d'injures? C'eſt ainſi que la nature (1) flatteuſe eſt habile à inſpirer l'amour propre à tout ce qu'elle produit.

Mais nous pouvons nous aſſûrer que l'homme n'eſt point déraiſonnable, dans cette prétention, que l'univers a été créé pour lui, parce qu'il a été créé lui-même

(1) Tàm blanda conciliatrix & tamquàm ſui Iuna eſt ipſa natura, *Cic.*

pour Dieu. Toute cette accuſation
M. Derham. Theol. phyſiq. liv. 4. c. 12. la nature eſt d'une extrême injuſtice. Il a été plus utile à l'homme, pourvû d'induſtrie pour choiſir ſes vêtements, de ne les pas recevoir de la nature, à la manière des autres animaux. Si l'homme étoit
Galen. de uſu part. lib. 1. c. 4. né avec des armes naturelles, il n'auroit eu que celles-là en ſa diſpoſition : s'il avoit reçu un ſeul art de la nature, il auroit été privé de touts les autres ; mais comme il lui étoit plus avantageux de ſe ſervir de touts les arts, la nature ne l'a attaché à aucun en particulier.

L'abus qu'il fait de ſes lumiéres, n'en diminuë pas l'excellence ; & cette inquiétude qui l'agite, ſe change en une paix intérieure, lorſque ceſſant de ſe tourmenter pour des biens terreſtres & périſſables, il n'eſt occupé que de remplir d'une maniére vertueuſe les devoirs de ſon état, & qu'il travaille à mériter les biens céleſtes & éternels, pour leſquels ſeuls il a été créé.

Geneſ. c. 1. L'homme eſt appellé l'image & la reſſemblance de Dieu. Il eſt vrai qu'il eſt déchû de (1) ce premier état par le péché

(1) *S. Auguſtin dit que les philoſophes anciens ſemblent avoir eu quelque notion du péché originel, lorſqu'ils ont dit que nous naiſſons pour expier les crimes d'une vie précédente.* Ex quibus humanæ vitæ erroribus & ærumnis fit, ut

d'Adam ; mais la nouvelle alliance qui s'eſt (1) faite entre Dieu & l'homme, par la médiation du divin Sauveur, a réparé la perte que l'homme avoit faite ; il a été comblé de biens encore plus précieux, que ceux qui étoient attachés à ſa première condition : & ſuivant que S. Paul (2) nous l'apprend, *les anges-mêmes ſont créés pour le ſervice des élûs.*

Il eſt aiſé de répondre aux objections contre la providence, fondées ſur quelquefois. Réponſe aux objections contre la providence.

interdùm veteres illi.... qui nos ob aliquà ſcelera ſuſcepta in vitâ ſuperiore, pœnarum inendarum cauſâ natos eſſe dixerunt, aliquid vidiſſe videantur. *S. Aug. lib. 4. contr. Julian. c. 15. Cicéron a paru entrevoir, dans l'état foible & malheureux de l'homme, les traces de ſa première grandeur.* In libro 3. de Republ. Tullius hominem dicit, non ut à matre, ſed ut à novercâ naturâ editum in vitam, corpore nudo, fragili, & infirmo ; animo autem anxio ad moleſtias, humili ad terrores, molli ad labores, prono ad libidines : in quo tantùm ineſſet tamquàm obrutus quidàm divinus ignis ingenii & mentis. *Cic. ap. S. Aug. lib. 4. contr. Julian. c. 12.*

(1) Et ſicut in Adam omnes moriuntur, ità & in Chriſto omnes vivificabuntur. 1. *Corinth. c. 15. v. 22.* Qui dedit redemptionem ſe met ipſum pro omnibus. 1. *Timoth. c. 2. v. 6.*

(2) Nonne omnes ſunt adminiſtratorii ſpiritus, in miniſterium miſſi propter eos, qui hæreditatem capient ſalutis ? *S. Paul. epiſt. ad Hebr. c. 1. v. 14.*

ques prétenduës (1) défectuoſités de la nature, & ſur les ſouffrances (2) des gens de bien, & la proſpérité des méchants. Voici les principales de ces objections.

Diogéne diſoit *que les méchants qui proſpérent, portent* (3) *témoignage contre les dieux*; & Sénéque (4) a appellé le

(1) Quòd ſi jam ignorem rerum primordia quæ ſint,
Hoc tamen ex ipſis cœli rationibus auſim
Confirmare, aliiſque ex rebus reddere multis,
Nequaquàm nobis divinitùs eſſe paratam
Naturam rerum, tantâ quæ prædita culpâ.
Lucret. lib. 5.

(2) *Eurip. in Hecub. Propert. lib. 3. eleg. 5. Lucret. paſſim. Sen. de provident. Martial. lib. 4. epigr. 21. Lactant. inſtit. lib. 1. c. 9. & lib. 5. c. 17. Boëth. de conſol. lib. 1. Plutarch. in Niciâ. Salvian. de provident. Baſil. magn. in pſalm. 1. Cic. de nat. deor. lib. 3. Claudian. in Rufin. S. Ambroſ. in epiſt. Paul. ad Corinth. 1. Minut. Felic. Octav. &c.*

(3) Diogenes quidem Cynicus dicere ſolebat Harpalum, qui temporibus illis prædo felix habebatur, contrà deos teſtimonium dicere, quòd in illâ fortunâ tàm diù viveret. *Diog. ap. Cic. lib. 3. de nat. deor.*

(4) Crimen Deorum Sylla tàm felix. *Sen.*
Abſtulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Abſolvitque deos. *Claudian.*
Nullos eſſe deos, inane cœlum
Affirmat Celiùs, probatque, quòd ſe
Factum, dum negat hæc, videt beatum. *Mart.*

bonheur de Sylla le crime des dieux.

Epicure, Ennius (1), Lucréce & Pline, en reconnoiſſant l'exiſtence des dieux, nioient leur providence. Funeſte aveuglement ! Nier la providence, c'eſt dépouiller Dieu de ſon eſſence, c'eſt lui ôter les attributs de ſageſſe, de toute-puiſſance, de bonté, de juſtice, de miſéricorde, qui ſont Dieu-même. *Diog. L. in Epic. l. lib. 2. c.*

Il s'eſt élevé des opinions également abſurdes & impies ſur le mal. Qui ſuis-je, pour qu'il faille juſtifier devant moi les deſſeins du Créateur, ou les moïens emploïés par ſa ſageſſe ? Les uns comme les Manichéens, les Marcionites, les Albigeois, ont ſoutenu qu'il y avoit deux principes, indépendants l'un de l'autre & également éternels : les Perſes avoient auſſi leur Oromaſe & leur Arimanius ; d'autres, en détruiſant la liberté, comme les Calviniſtes, ont attribué par une conſéquence néceſſaire, la cauſe du mal à la ſource de tout bien. *Bayl. Dict. crit. art. Manés, Marcion.*

Cùm fanum Locris expilaſſet Dionyſius ; navigabat Syracuſas ; iſque cùm ſecundiſſimo vento curſum teneret, ridens, videtis, inquit, amici, quàm bona à diis immortalibus navigatio ſacrilegis detur ? *Cic. de nat. deor. lib.* 3.

(1) Ego deûm genus ſemper eſſe dixi & dicam cœlitum,
Sed eos non curare arbitror, quid agat humanum genus. *Ennius.*

La liberté de l'homme eſt un des biens des plus précieux & des plus eſſentiels qu'il tienne de ſon créateur ; mais lorſque l'homme en a abuſé, il a fait du principe du bien, la ſource (1) du mal même. La nature corrompuë s'eſt révoltée contre Dieu, dont l'eſſence eſt de n'être pas moins juſte que miſéricordieux. Les péchés de l'homme lui ont fait perdre la grace de ſon créateur ; & le mal ne peut non plus être attribué à Dieu, que (2)

(1) *C'eſt en ce ſens qu'on doit entendre tant d'expreſſions de la ſainte écriture, qui portent que les maux ſont envoïés par le Seigneur :* Congregabo ſuper eos mala, & complebo ſagittas meas in eis. *Deuter. c.* 32. *v.* 23. Si erit malum in civitate, quod Deus non fecerit. *Amos, c.* 3. *v.* 6. Quià deſcendit malum à Domino in portam Jeruſalem. *Mich. c.* 1. *v.* 12. Faciens pacem, & creans malum, ego Dominus. *Iſai. c.* 45. *v.* 7.

(2) Quare peſſimè agunt, qui verbis turpibus audent
Irritare Deum ſummum, qui cauſa bonorum
Cunctorum eſt, à quo per ſe proprièque mali nil
Eſſe poteſt uſquàm, niſi contingenter, uti ſol
Producit tenebras, quotiès deſcendit ad imos
Antipodas, friguſque abſente creatur ab igni.
Non tamen obſcurus ſol eſt, neque frigidus ignis.

Marcell. Paling. Zodiac. cant. 8. *in Scorp.*

Quidquid eſt in actu deficiente, ſcilicet peccato, de ratione ſtatûs & entis boni, totum hoc à primo agente, ſcilicet Deo, procedit

les ténébres au ſoleil, lorſqu'il va éclairer l'autre hémiſphére. Platon, plus raiſonnable que pluſieurs hérétiques, reconnoît Dieu pour la cauſe de tout bien, & nie que l'être parfait puiſſe être auteur du mal. C'eſt une belle réflexion dans un Payen, que ce que les hommes appellent des maux, eſt la (1) punition de leurs crimes. *Plat. lib. 2. de Repub.*

Le mal moral a ſa ſource dans l'homme-même; & le mal phyſique, comme la mort, les maladies, ſont les ſuites du mal moral. *Quelle inſolence*, s'écrie Jupiter dans (2) Homére, *les mortels accuſent les dieux! Ils diſent que les maux viennent de nous: mais ne ſont-ce pas les hommes téméraires & imprudents, qui ſe ſont attiré*

mediante voluntate; ſed ipſe defectus qui eſt in actu, hoc modò eſt à voluntate, quod à Deo non procedit.... Unde non poteſt dici abſolutè, quòd peccatum ſit à Deo, ut homicidium, aut aliquid horum, niſi cùm hâc additione, in quantum eſt actus, & in quantum eſt ens. *S. Th. in lib. Sententiar.*

(1) *C'eſt la même penſée qui eſt exprimée par Horace:*

Poſt igneſ æthereâ domo
Subductum, macies & nova febrium
Terris incubuit cohors. *Hor. lib. 1. Od. 3.*

(2) Ὦ πόποι, οἷον δή νυ θεοὺς βροτοὶ αἰτιόωνται.
Ἐξ ἡμέων γάρ φασι κακ' ἔμμεναι, οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ
Σφῇσιν ἀτασθαλίῃσιν ὑπὲρ μόρον ἄλγε' ἔχουσιν.
Odyſſ. a

les maux qu'ils ſouffrent? C'eſt le mauvais uſage du franc arbitre, de ce don excellent en lui-même, qui a introduit le mal dans le monde. *Ceſſez donc, ô homme*, dit S. Baſile, *de chercher hors de vous le commencement du mal, & reconnoiſſez qu'il n'a d'autre ſource que dans votre liberté.* La ſageſſe infinie de Dieu, l'aïant déterminé à former des créatures libres, cette puiſſante raiſon devoit l'emporter ſur les facheuſes ſuites que pourroit avoir cette liberté. Peut-on lire, après cela, ſans indignation, la comparaiſon que Bayle fait *de Dieu avec une mére, qui ſçachant certainement que ſes filles ſuccomberont dans le bal à la fleurette, & qu'elles y laiſſeront leur virginité, leur permet d'y aller?*

S. Baſil. Magn. in Hexaëmer. homil. 2.

Jacquel. de la conform. de la foy avec la raiſ.

Leibnits a eu une idée très-ſinguliére ſur le mal. Le ſyſtême de ſa Théodicée eſt que Dieu aïant comparé les mondes poſſibles, compara le bien & le mal contenus dans chacun, & la proportion de bien & de mal qui ſe trouve entre eux tous; que le monde actuellement exiſtant a été préféré, comme renfermant plus de bien & moins de mal: ce qui l'a fait paſſer de l'état de poſſibilité à l'état d'exiſtence. Cette idée métaphyſique ote à Dieu la toute-puiſſance & la liberté. Il s'enſuit de la Théodicée, que l'auteur de

la nature n'avoit pas le pouvoir de produire un monde exemt du mélange des maux, & que ſa puiſſance ne s'étendoit qu'au choix entre pluſieurs mondes défectueux. L'excès de ſubtilité, répandu aujourd'hui dans preſque toutes les ſciences, précipite quelquefois l'eſprit dans des écueils.

Burnet, dans ſa théorie de la terre, ne trouve ni art ni deſſein dans l'arrangement de la matiére, dont le globe terreſtre eſt formé. Il ne le regarde que comme un tas de ruines & de décombres; tout lui en ſemble irrégulier & difforme; & affectant d'être inſenſible aux beautés, que l'univers offre à nos regards, il conclut que la terre n'eſt qu'un vil monceau de bouë.

En vain la critique attaque-t-elle le grand ouvrage de l'univers; ce qui paroît défectueux à notre eſprit borné, eſt une portion du deſſein général que nous ne ſommes pas capables de conſidérer avec des vûës aſſez étenduës & aſſez ſimples, pour juger de la perfection du tout. Quand nous verrons en Dieu, à la fin des ſiécles, le total de ſes ouvrages dans leur vrai point de vûë, & leurs proportions par rapport aux deſſeins de la majeſté divine, nous connoîtrons avec bien plus d'étenduë la ſageſſe infinie de l'être ſuprê-

me : perſuadés maintenant de la foibleſſe & des bornes étroites de nos lumiéres, contentons-nous de dire : *Qui peut* (1) *ſçavoir les deſſeins de Dieu ? qui peut pénétrer dans ſes volontés ?*

Les choſes mêmes qui nous paroiſſent les plus défectueuſes, renferment pluſieurs utilités ſenſibles à ceux qui les examinent à fond. On tire d'excellents remédes des ſerpents ; les araignées purifient l'air ; les vers ſervent à humilier l'homme. D'ailleurs on peut bien conclure des caractéres de ſageſſe, que nous remarquons dans le monde, qu'il y a un Dieu, parce qu'alors nous raiſonnons ſur ce qui nous eſt connu ; mais nous ne pouvons pas inférer de l'ignorance, qui nous empêche de reconnoître ces mêmes caractéres de ſageſſe en d'autres parties de l'univers, qu'il n'y ait point de providence : parce que ce qui eſt inconnu, ne peut jamais ſervir de principe dans un raiſonnement.

Pref. de D. Calmet. ſur Job. Le livre de Job, ſuivant quelques commentateurs, eſt un poëme qui a pour objet de défendre la providence contre les objections des impies, qui prenoient occaſion de diſputer contre elle, de ce qu'il arrive touts les jours qu'un grand

(1) Quis enim hominum poteſt ſcire conſilium Dei ? aut quis poterit cogitare quid velit Deus ? *Sapient. c. 9. v.* 13.

nombre de méchants ſemble être fort heureux en cette vie, tandis que les hommes de bien traînent ſouvent leur vie dans la miſére & dans l'affliction.

La foible vûë des impies ne s'étend qu'à un petit cercle d'objets : ils oſent accuſer la providence, parce qu'ils ne peuvent la comprendre. Eh ! que comprennent-ils ? A quelles connoiſſances peuvent s'étendre les plus forts génies ? Otez les vérités morales dictées par les lumiéres de la conſcience ; exceptez les vérités éternelles de la religion, qui par les caractéres divins que Dieu y a attachés deviennent des vérités évidentes à quiconque les médite de bonne foy ; retranchez encore toutes les régles de conduite, qui réſultent de la conſcience & de la religion ; en un mot, faites abſtraction, pour un moment, *de cette lumiére véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde*, que reſte-t-il d'ailleurs que ténébres & qu'illuſions, ou au moins que doutes & incertitudes ? L'impie ne conçoit pas les deſſeins de la providence ? eh ! connoît-il la matiére qui l'environne de plus près, ou le principe ſpirituel qui eſt au-dedans de lui & qui l'anime ? L'impie ne conçoit pas les deſſeins de la Providence : eh ! trouve-t-il, dans la nature, quelque objet aſſez à ſa portée, pour

qu'il puiſſe ſe vanter raiſonnablement de le comprendre ? Mais revenons à l'objection des impies.

Quelques méchants proſpérent, la vertu eſt quelquefois opprimée, & le vice impuni. Pour en conclure que c'eſt une injuſtice, il faudroit prouver que les méchants goutent un véritable bonheur, que le crime n'eſt pas à ſoi-même un bourreau implacable, que la vertu s'eſtime malheureuſe, que non-ſeulement l'exemple eſt quelquefois différé, mais que le crime échappe entiérement à la vengeance ; il faudroit prouver que ce que nous appellons proſpérité & fortune, n'eſt pas une apparence fauſſe & une ombre vaine, qui s'évanoüit ; il faudroit prouver que cette terre, ce lieu d'exil, où la vertu & le crime ne rencontrent pas toujours ce qui leur eſt dû, eſt le ſeul endroit où ſe doivent recevoir les récompenſes & les punitions ; enfin il faudroit prouver que notre eſprit eſt capable de juger des vûës infinies & générales de la providence.

La foibleſſe des objections met la vérité dans un plus grand jour. La proſpérité des méchants, & les ſouffrances des gens de bien ſont des preuves très-convaincantes d'une autre vie deſtinée à remplir l'ordre troublé maintenant par

la malice des hommes. Nous trouvons donc dans les événements mêmes qui nous paroiſſent irréguliers, la preuve de la providence. Reconnoiſſons avec S. Auguſtin, qu'elle s'étend (1) non-ſeulement aux anges & aux hommes, mais aux animaux les plus petits & les plus mépriſables, & que rien dans la nature n'eſt abandonné par elle.

Sentimens ſublimes des Payens ſur la providence.

Il n'eſt pas étonnant d'entendre parler ainſi un grand docteur de l'Egliſe; mais cette même vérité a éclairé quelques eſprits dans les ténébres épaiſſes du Paganiſme. Cicéron (2) déclare que les dieux ſont les maîtres & les modérateurs de toutes choſes; que rien n'arrive que par leurs ordres; que la providence divine a ſoin non-ſeulement du genre humain, mais de chaque particulier. On ne peut lire ſans admiration ces deſcriptions

(1) Deus non ſolùm angelum & hominem, ſed nec exigui & contemptibilis animantis viſcera, nec avis pennulam, nec herbæ floſculum, nec arboris folium, ſine ſuarum partium convenientiâ dereliquit. *S. Aug. de civit. Dei, lib. 5. c.* 11.

(2) Dominos eſſe omnium rerum & moderatores deos, eaque quæ gerantur, eorum geri judicio & numine; neque univerſo generi hominum ſolùm, ſed etiàm ſingulis à diis immortalibus conſuli & provideri. *Cic. de nat. deor. lib.* 2.

Plat. in im. Cic. de at. deor. ib. 2.

éloquentes, que Platon & Cicéron (1) ont faites de la conſtruction de l'univers & du corps de l'homme, pour prouver la ſageſſe de l'ouvrier par la beauté & la régularité de l'ouvrage.

Xenoph. Memorabil. ocrat. lib.

Xénophon rapporte le diſcours ſuivant tenu par Socrate, qui d'abord fait obſerver à Ariſtodéme touts les caractéres de deſſein, d'art & de ſageſſe répandus dans l'univers, & ſur-tout dans la conſtruction du corps humain. » Croïez-vous, » ô Ariſtodéme, croïez-vous que vous » ſoïez le ſeul être intelligent ? Vous ſça- » vez que vous ne poſſedez qu'une petite » parcelle de cette matiére qui compoſe » le monde, une petite portion de l'eau » qui l'arroſe, une étincelle de cette flam- » me qui l'anime : L'intelligence vous ap- » partient-elle en propre ? l'avez-vous » tellement retirée & renfermée en vous- » même, qu'elle ne ſe trouve nulle part » ailleurs ? Le hazard fait-il tout, ſans

(1) *Mais Lactance blâme Cicéron d'avoir trahi la cauſe de la providence dans quelques ouvrages, après l'avoir ſi bien défenduë dans d'autres.* Is qui, in aliis diſputationibus & libris ferè omnibus, providentiæ fuerit aſſertor, & qui acerrimis argumentis impugnaverit eos, qui providentiam non eſſe dixerunt, idem nunc quaſi proditor aliquis aut transfuga, conatus eſt providentiam tollere. *Lactant. Inſtit. lib.* 1.

» qu'il y ait aucune ſageſſe hors de vous? « Ariſtodéme aïant répliqué qu'il ne voïoit point ce ſage architecte de l'univers, Socrate lui répond: » vous ne voïez pas » non plus l'ame qui gouverne votre » corps, & qui régle touts ſes mouve- » ments. Vous pourriez auſſi-bien conclu- » re que vous ne faites rien avec deſſein » & raiſon, que ſoûtenir que tout ſe fait » par hazard dans l'univers. « Ariſtodéme » aïant reconnu un être ſouverain, doute » cependant de la providence, parce qu'il ne comprend pas comment elle peut tout voir à la fois. Socrate lui réplique: » Si l'eſprit qui réſide dans votre » corps, le meut, & le diſpoſe ſelon ſa » volonté, pourquoi la ſageſſe ſouverai- » ne qui préſide à l'univers, ne peut-elle » pas auſſi régler tout comme il lui plaît? » Si votre œil peut voir les objets à la » diſtance de pluſieurs ſtades, pourquoi » l'œil de Dieu ne peut-il pas tout voir » à la fois? Si votre ame peut penſer en » même tems à ce qui eſt en Egypte, à » Athénes, & en Sicile, pourquoi la ſa- » geſſe divine ne peut-elle pas avoir ſoin » de tout, étant préſente par-tout à ſon » ouvrage? « Socrate ſentant enfin que l'incredulité d'Ariſtodéme venoit plutôt de ſon cœur que de ſon eſprit, conclut

par ces paroles : *ô Aristodème appliquez-vous sincérement à adorer Dieu, il vous éclairera, & tous vos doutes se dissiperont bien-tôt.*

Nous nous (1) *accoutumons*, dit Cicéron, *à regarder avec indifférence le magnifique spectacle de l'univers, comme si la nouveauté des objets, plûtôt que leur grandeur, devoit élever nos esprits à rechercher leur cause, & à méditer leur principe.*

Le même auteur fait cette hypothèse (2) après Aristote. » Supposons que quel-

(1) Sed assiduitate quotidianâ, & consuetudine oculorum assuescunt animi, neque admirantur, neque requirunt rationes earum rerum, quas semper vident; perindè quasi novitas nos magis, quàm magnitudo rerum debeat ad exquirendas causas excitare. *Cic. de nat. deor. lib.* 2.

(2) Præclarè ergò Aristoteles : Si essent, inquit, qui sub terrâ semper habitavissent, bonis & illustribus domiciliis, quæ essent ornata signis atque picturis, instructaque rebus iis omnibus, quibus abundant ii qui beati putantur, nec tamen exîssent unquàm suprà terram : accepissent autem famâ & auditione, esse quoddàm numen & vim deorum : unde aliquo tempore, patefactis terræ faucibus, ex illis abditis sedibus evadere in hæc loca quæ nos incolimus, atque exire potuissent : cùm repentè terram & maria, cœlumque vidissent, nubium magnitudinem, ventorumque vim cognovissent, aspexissentque solem, ejusque tùm magnitudinem, pulchritudinemque, tùm etiàm efficientiam co-

» que les hommes euſſent toûjours demeuré
» ſous terre, dans des maiſons ornées
» de ſtatuës & de peintures, embellies
» de tout ce que l'art peut fournir de plus
» fomptueux, mais privées ſeulement de
» la lumiére céleſte ; que là ils euſſent
» pû dire, que ſur la ſurface de la terre
» les preuves de la divinité s'offrent de
» toutes parts aux regards des hommes ;
» ſi après un long ſéjour dans ces de-
» meures ſoûterraines, la terre venoit à
» s'entrouvrir tout d'un coup, & qu'ils
» découvriſſent la beauté des campagnes,
» & l'étenduë des mers ; qu'élevant leurs
» regards ils contemplaſſent les cieux &
» le ſoleil ; & qu'une belle nuit venant
» à ſuccéder à l'éclat de la lumiére, ils
» conſidéraſſent auſſi pour la premiére
» fois la lune, & le firmament paré de
» ſes étoiles, avec quelle ferveur & quels
» tranſports s'écrieroient-ils : Ah ! ce
» magnifique & raviſſant ſpectacle ne

moviſſent, quod is diem efficeret, toto cœlo luce diffuſâ : cùm autem terras nox opacaſſet, tùm cœlum totum cernerent aſtris diſtinctum & ornatum, lunæque luminum varietatem tùm crescentis, tùm ſeneſcentis, eorumque omnium ortus & occaſus, atque in omni æternitate ratos immutabileſque curſus ; hæc cùm viderent, profectò & eſſe deos, & hæc tanta opera deorum eſſe arbitrarentur. *Cic. de nat. deor. lib.* 2.

» nous laiſſe aucun doute, que la te
» & les cieux ne ſoient les ouvrages d
» divinité. «

La providence divine, qui a cré monde, & qui le conſerve & le ré peut-elle être ſi ſouvent méconnuë ? C abuſivement qu'on lui a donné les n de deſtin & de fortune.

CHAPITRE QUATRIE'M

De la Fortune & du Deſtin.

Différentes opinions des philoſophes ſur la fortune.

IL eſt auſſi ordinaire de parler d fortune, & de la nommer à tout p pos, qu'il eſt rare d'avoir une juſte i de ce qu'on entend par cette expreſſi Dans toutes les parties (1) du mon

(1) Toto quippè mundo, & locis omnib omnibuſque horis, omnium vocibus fort ſola invocatur : una nominatur, una acc tur, una agitur rea, una cogitatur, ſola l datur, ſola arguitur, & cùm conviciis coli volubilis, à pleriſque verò & cæca etiàm ex mata, vaga, inconſtans, incerta, varia, dignorum fautrix. *Plin. lib. 2. c. 7. Tantôt néque appelle la fortune une maîtreſſe capric ſe, qui néglige ſes eſclaves, & qui ſe trompe lement dans la diſtribution des récompenſes des peines :* Ut varia & libidinoſa, mancip rumque ſuorum negligens domina, & pœni muneribus errabit. *Sen. de conſol ad Marci*

en tous lieux, & à toute heure, on réclame la fortune, on a recours à elle, on ne fait cas que d'elle; le culte qu'on lui rend eſt en même tems mêlé de mille outrages; on la blâme de tous les événements malheureux ou injuſtes, on l'accuſe de protéger ceux qui n'ont aucune vertu; on l'appelle aveugle, inconſtante, perfide; mais parmi ceux qui ne penſent qu'à elle, il y en a bien peu qui ſçachent ce que c'eſt que la fortune, ni qui comprennent le véritable ſens des paroles qu'ils répétent ſi ſouvent.

Les Péripatéticiens diſoient que la fortune n'eſt autre choſe que les loix de la nature & la volonté de l'homme; les Stoïciens entendoient par la fortune les decrets d'une néceſſité ſupérieure aux dieux mêmes; les Platoniciens croïoient que la fortune étoit quelque génie, dont Dieu ſe ſervoit pour opérer les choſes qui paroiſſoient fortuites aux hommes. Suivant cette opinion, la ſupériorité de la fortune d'Auguſte ſur celle d'Antoine a été exprimée par l'aſcendant du génie

Plutarch. in Anton.

Tantôt il l'excuſe, parce que ſes préſens ſont une compenſation avec ſes rigueurs, & qu'elle ne nous ote que ce qu'elle nous avoit donné: nam multa providit, quibus hanc emendaret injuriam; multa etiam nunc dabit quibus rediret: denique ipſum, quod abſtulit, dederat tibi. *Sen. de conſol. ad Polyb.*

S. Aug. de civit. Dei, lib. 5. c. 9.

d'Auguſte ſur celui d'Antoine. S. Auguſtin ne s'éloigne pas de ce ſentiment des Platoniciens, lorſqu'il dit que les effets attribués à la fortune ou au hazard ne manquent pas de cauſes, mais que ces cauſes nous ſont cachées, & qu'elles doivent être rapportées à Dieu, & aux bons ou aux mauvais Anges. Les Epicuriens (1) conſidéroient toutes choſes dans la nature comme fortuites, attribuant toute ſorte d'effets au mouvement & au concours des atomes, comme à la cauſe unique & générale. Epicure avoit ſuivi l'opinion de Démocrite, qui étendoit ſon ſyſtême de la rencontre fortuite des atomes à touts les événements de la vie, ſoutenant que comme l'univers avoit été formé au hazard par l'accrochement des atomes, auſſi touts les événements étoient produits par le concours fortuit d'une infinité de circonſtances imprévûës & inévitables, & par l'action de la matiére, qui après avoir affecté & ébranlé nos ſens au hazard & avec force, entrainoit malgré nous la détermination de notre volonté. Ces réflexions, dont il

(1) Sunt qui in fortunæ jam caſibus omnia ponunt,
Et nullo credunt mundum rectore moveri,
Naturâ volvente vices & lucis & anni,
Atque ideò intrepidi quæcumque altaria tangunt. *Juven. ſat.* 13.

voit l'eſprit rempli, le faiſoient rire continuellement des projets des hommes, & de leur vaine prudence.

Pauſanias paroît perſuadé de ce que dit Pindare, que la fortune eſt une des Parques, & celle de toutes qui a le plus de pouvoir. Gracian définit la fortune un aſſemblage de circonſtances bonnes ou mauvaiſes. » Une bonne action, dit S. » Evremond, engage ordinairement dans » une ſeconde, & une mauvaiſe précipite aſſez ſouvent dans beaucoup d'autres. Il en eſt de même dans la route » de la fortune: un heureux ſuccès conduit à un autre, & un facheux accident entraine vers un ſecond. Ainſi les » événements ont des liaiſons entr'eux: » voilà peut-être ce que les hommes appellent bonheur ou malheur. «

Pauſan. Achaïc.

Balth. Gra dans le héros, c. 18

Anaxagore, Chryſippe, Diodore, Poſſidonius ont avoué que la fortune étoit une cauſe inconnuë aux hommes.

Les uns ſoutiennent que la fortune eſt un vain nom; qu'on ne peut appeller un homme heureux ou malheureux, que par rapport aux événements paſſés; mais que la bonne ou mauvaiſe fortune paſſée ne décide de rien pour le préſent ou pour l'avenir: les autres croient que le malheur paſſé eſt une raiſon du bonheur futur; ainſi parmi les joueurs, l'un évite une carte parce qu'elle eſt, dit-il, eu

malheur, l'autre la préfére parce qu'elle a ſouvent perdu, & que, ſuivant ſon opinion, elle ne doit pas toujours perdre. D'autres ſont perſuadés que le bonheur ou le malheur eſt quelque choſe de réel & d'inhérent, pour ainſi dire, aux mêmes ſujets. Ils oppoſent aux raiſonnements l'expérience, qui fait voir ſi ſouvent & avec tant d'évidence, qu'il y a des perſonnes à qui tout ce qu'elles entreprennent réüſſit à leur gré, & qu'il y en a d'autres dont (1) touts les efforts ſont inutiles. Si je ſuis heurté, diſent-ils, une ſeule fois par un paſſant, il pourra me perſuader que c'eſt ſans deſſein; mais ſi la même perſonne affecte de me heurter toutes les fois que je la rencontrerai, je ne douterai pas que ce ne ſoit un effet de ſa volonté. Il y a donc une cauſe du bonheur & du malheur, quoique cette cauſe ne ſe préſente pas à nos yeux. Lucréce le plus zélé des Epicuriens eſt obligé d'avouer (2) qu'il y a une puiſſance

(1) Sic Turno quâcumque viam virtute petivit,
Succeſſum dea dira negat. *Virgil. Æneïd.* 12.

(2) Uſque adeò res humanas vis abdita quædàm
Obterit, & pulchros faſces, ſævaſque ſecures
Proculcare, & ludibrio ſibi habere videtur.
Lucret. lib. 5.

ſecréte

ſecrète qui diſpoſe des événements, & qui ordonne des grandeurs humaines.

Avicenne met la cauſe du bonheur dans (1) une forte & véhémente penſée, qui remplit l'imagination, & lui donne le pouvoir de réüſſir dans ce qu'elle déſire. Mais ſi le pouvoir de l'imagination eſt grand & ſurprenant dans toutes les effets qui ont quelque liaiſon avec elle, il eſt ſûr qu'elle ne peut agir ſur les choſes qui lui ſont entiérement étrangeres, comme la plupart des choſes fortuites.

A conſulter purement la phyſique, la fortune ou le hazard n'eſt autre choſe qu'un peu de matiére agitée, qui par une rencontre imprévûë produit, en conſéquence des loix générales du mouvement, un effet dont on eſt ſurpris. Les aſtrologues rapportent la fortune, comme toutes les choſes d'ici bas, aux influences céleſtes. S. Thomas eſtime que de la même maniére que pluſieurs choſes naturelles, comme des pierres, des métaux, des plantes, ont reçu vrai-ſemblablement des aſtres certaines propriétés, que les hommes ne connoiſſent que par leurs effets, auſſi les hommes peu-

S. Thom. lib. 3. contr. gentil. c. 92.

(1) *Cette opinion d'Avicenne eſt exprimée par cet adage de l'échole :* fortis imaginatio generat caſum.

veut avoir reçu des influences céleſtes certaines diſpoſitions générales plus favorables aux uns qu'aux autres, pour réüſſir dans ce qu'ils entreprennent. Mais ce ſentiment n'a rien de plus ſolide que les prédictions aſtrologiques : car de croire, par exemple, qu'un homme qui gagne toujours au jeu, rencontre à point nommé les diſpoſitions des cartes & des dez dont il a beſoin, parce qu'il a reçu lui-même certaines diſpoſitions favorables des aſtres, & que ce ſont les influences des aſtres qui cauſent l'arrangement des cartes & des dez, c'eſt un raiſonnement auſſi chimérique & auſſi vain, que de fonder ſur les influences des aſtres le nombre d'enfants qu'un homme doit avoir, ou le nombre d'années qu'il doit vivre. Comment cette influence des aſtres peut-elle porter ſur un coup de dez ? & ſi c'étoit cette influence qui eût déterminé l'homme dans le moment de ſa nativité à être heureux, comment cette même influence pourroit-elle, après ſoixante ans ou davantage, arranger les cartes ou tourner les dez d'une maniére avantageuſe pour le joueur ? d'ailleurs toute la terre n'étant à conſidérer que comme un point, par rapport à l'étenduë immenſe des cieux, comment les influences diſtinguent-elles deux joueurs qui

ſont ſi près l'un de l'autre ?

Boëce, Simplicius, & quelques autres philoſophes ont aſſigné le hazard, comme une cauſe prochaine des événements : ce qui eſt la même choſe que s'ils euſſent avoüé qu'ils ignoroient la cauſe des événements qui paroiſſent fortuits.

Tout ce qu'on met ſur le compte de la fortune, doit être attribué à la providence divine ; & la fortune elle-même n'eſt autre choſe, que les decrets de cette providence. Ce que nous nommons hazard, eſt l'effet de cette direction toute puiſſante : effet imprévû & dont nous ne pouvons appercevoir la liaiſon avec les cauſes ſecondes. La ſainte écriture nous apprend que la providence a été la ſource des adverſités de Job & des richeſſes de Laban.

Quelle eſt la véritable cauſe des choſes fortuites.

In lib. Job. & in Geneſ. c. 30.

S. Auguſtin (1) ſe repent de s'être ſervi abuſivement du mot de fortune, non pas en y attachant une idée d'idolatrie, mais en ſe laiſſant entrainer par

(1) Non mihi placet totiès me apellaſſe fortunam, quamvis non aliquam deam voluerim hoc nomine intelligi, ſed fortuitum rerum eventum, vel in corporis noſtri, vel in externis bonis aut malis. Unde & illa verba ſunt, quæ nulla religio prohibet, fortè, forsàn, forſitàn, fortaſsè, fortuitò. Quod tamen totum ad divinam revocandum eſt providentiam. *S. Aug. retract. lib.* 1. *c.* 1.

l'opinion commune, qui attribuë un pouvoir chimérique au hazard. Faiſons le même aveu, & reconnoiſſons que l'idée de la fortune, & du hazard eſt une idée que nous n'entendons pas nous-mêmes, & que nous ne pouvons pas expliquer; que la raiſon quoique dépourvûë de la lumiére des vérités révélées, ne peut être ſatisfaite de rapporter à des êtres imaginaires un pouvoir, qui ne dépend que de la volonté du Seigneur & de ſa providence. Je ne prétends pas néanmoins blamer l'expreſſion vulgaire, pourvû qu'on rejette cet abus dont S. Auguſtin a parlé. Les termes de l'inconſtance de la fortune peuvent ſervir à exprimer & à repréſenter l'inſtabilité des choſes d'ici bas, & la vanité de touts les biens périſſables.

Il paroît que le deſtin a été connu dans l'antiquité profane la plus reculée, avant qu'on ait eu aucune idée de la fortune; & Macrobe a obſervé que le mot de fortune ne ſe trouve nulle part (1) dans les deux poëmes d'Homére.

Macrob. Saturnal. lib. 5. c. 16.

(1) *Quoiqu'Homére n'ait pas parlé de la fortune, dans ſes deux poëmes de l'Iliade & de l'Odyſſée, Pauſanias croit que ce poëte eſt le premier qui ait nommé la fortune.* Homére, *dit-il*, eſt le premier poëte, que je ſçache, par lequel le nom de fortune ait été emploïé. Il en fait mention dans un hymne à l'honneur de Cerès, où

Un philosophe Chrétien ne peut (1) entendre par le destin, que cette disposition souveraine & impénétrable de l'être tout-puissant, qui laisse agir les causes secondes subordonnées à sa providence, conformément aux loix naturelles qu'elle a établies. Les philosophes ont eu, à leur maniére accoutumée, des opinions fort opposées sur le destin. Empédocle, Aristote, Apollonius de Thyane, établissoient dans l'univers une fatalité générale, à laquelle ils attribuoient toutes choses; Pythagore & Leucippe disoient que le destin est la puissance insurmontable de la nécessité. La plupart des poëtes ont suivi ce sentiment : Eschyle exhorte (2) les hommes à supporter patiem-

Opinion des Philosophes sur destin.

il met la fortune au nombre de plusieurs autres filles de l'Océan, qui joüoient avec Proserpine dans de belles prairies. Homére n'en dit rien davantage, bien loin d'en faire une déesse toute puissante, qui exerce son empire sur toutes les choses humaines, & qui les fait réussir à son gré. *Pausan. in Messen.*

(1) Quid aliud est fatum, quàm id quod de uno quoque nostrûm fatus est Deus? *Minut. Felic. Octav.*

Hanc igitur seriem causarum dicimus esse fatum: quod Deus ipse semel quasi fatus, ut ista omnia sic fierent, decrevit lege perenni. *Marcell. Paling. Zodiac. in Scorp. lib. 8. v. 37.*

(2) ... Τὴν πεπρωμένην δὲ χρὴ

ment leurs destinées, dont la force est invincible. Homére dit (1) qu'aucun homme bon ou méchant ne peut éviter sa destinée dès le moment de sa naissance. Horace dépeint (2) la nécessité, comme une déesse impitoïable, qui porte des coins & de gros cloux, dans sa main de fer. Pindare (3) exprime le pouvoir de la destinée, en disant que ni le feu, ni les murs d'airain ne peuvent l'arrêter. Homére introduit Jupiter se plaignant de ne pouvoir fléchir le destin, ni garantir de la mort son fils Sarpédon. Ovide a imité cette pensée d'Homére, en faisant dire à Jupiter (4) qu'il est soumis à

Αἶσαν φέρειν ὡς ῥᾷστα, γινώσκοντ' ὅτι
Τὸ τῆς ἀνάγχης ἐστ' ἀδήριτον σθένος. *Æschyl. in Prometh. vincto.*

(1) ... Μοίραν δ' οὔτινα φημὶ πεφυγμένον ἀνδρῶν
οὐ κακὸν, οὐδέ μεν ἐσθλὸν ἐπὴν τὰ πρῶτα γένηται. *Hom.*

(2) Quos semper anteit sæva necessitas
Clavos trabales, & cuneos manu
Gestans ahenâ. *Hor.*

(3) Τὸ πεπρωμένον οὐ πῦρ, οὐ σιδαροῦν σχήσει τεῖχος. *Pindar. ap. Plutarch. in Marcel.*

(4) Me quoque fata regunt, quæ si mutare valerem,
Nec nostrum seri curvarent Æacon anni;
Perpetuumque ævi florem Rhadamantus haberet,
Cum Minoë meo, qui propter amara senectæ
Pondera despicitur, nec quo priùs ordine regnat. *Ovid. metam. lib. 9.*

la loi du deſtin, & que s'il pouvoit la changer, Eaque, Rhadamante, & Minos ne ſeroient pas accablés ſous le poids de leur vieilleſſe.

Zénon, Panætius, & tous les Stoïciens ſoutenoient (1) que Dieu & le deſtin ſont une même choſe. *Sénéque* ajoute que (2) Dieu a fait les deſtinées, & que lui-même ne peut s'écarter des régles qu'il a preſcrites. Les Stoïciens avoient une opinion ſinguliére : Ils croïoient qu'après un certain nombre de ſiécles, on voïoit revenir les mêmes événements dans les mêmes circonſtances, en ſorte que non-ſeulement cette révolution uniforme ramenoit les faits les plus illuſtres, comme la priſe de Troye, la fondation de Rome, par des héros entiérement ſemblables ; mais même tout ce qui ſe paſſe dans le particulier, & entre les gens les plus obſcurs. *Diog. Laërt. lib. 7.*

Alexandre d'Aphrodiſée, dans le traité qu'il a compoſé ſur cette matiére, explique le deſtin par le cours ordinaire &

(1) Eumdem & fatum vocari, & Deum, & animum Jovis, & neceſſitatem omnium rerum. *Tertull. apologet. c.* 21.

Natura, providentia, fatum, fortuna, nomina ſunt unius & ejuſdem Dei, variè agentis in rebus humanis. *Sen.*

(2) Scripſit quidem fata, ſed ſequitur ; ſemper paret, ſemel juſſit. *Sen.*

immuable de la nature. Dans le ſyſtême abſurde de Spinoſa, tout eſt l'effet d'une néceſſité produite par l'arrangement de la matiére. Quinte-Curce (1) attribuë les événements à des decrets éternels, & à l'enchainement des cauſes cachées. Héraclite entendoit par le deſtin, la force de l'air qui s'inſinuë dans toute la nature. Poſſidonius a établi trois ſouveraines puiſſances, la premiére de Jupiter, la ſeconde de la nature, la troiſiéme de la deſtinée. Platon s'explique plus poëtiquement qu'en philoſophe, lorſque dans le Phédre, il appelle le deſtin *la loi d'Adraſtée*, & qu'il l'appelle dans le dixiéme livre de la république, *la raiſon de Lachéſis fille de la néceſſité*. Plutarque attribuë à Platon une autre explication du deſtin, ſçavoir, que c'eſt l'enchainement des événements joints à notre volonté. Tacite rapporte les opinions de pluſieurs philoſophes, dont les uns (2) rejettoient

Plutar. lib. 1. de placit. philoſ. c. 27.

(1) Et eludant licet, quibus fortè ac temerè humana negotia volvi agique perſuaſum eſt, equidem æternâ conſtitutione crediderim, nexuque cauſarum latentium & multo antè deſtinatarum, ſuum quæque ordinem immutabili lege percurrere. *Q. Curt. lib. 5.*

(2) Quippe ſapientiſſimos veterum, quique ſectam eorum æmulantur, diverſos reperies, ac multis inſitam opinionem, non initia noſtri, non finem, non denique homines diis curæ;

la providence, les autres admettoient une fatalité émanée des cauſes naturelles, laiſſant en même tems à l'homme le libre arbitre.

Boëce ſoumet le deſtin à la volonté de Dieu. Epicure & Anaxagore ſupprimoient totalement le deſtin : Carnéade & pluſieurs autres appercevant les conſéquences du pouvoir du deſtin, qui renverſe tous les fondements de la morale en nous ôtant la liberté, ont affranchi les hommes de cette dépendance. Ceux qui ôtent à l'homme la liberté, anéantiſſent, par une conſéquence néceſſaire, les vertus & les vices : Opinion qui, au jugement de Platon, ne doit point être tolérée dans la république, & que Grotius regarde comme la (2) plus pernicieuſe de toutes les erreurs, parce qu'il en réſulteroit que Dieu eſt auteur de tous les crimes. *Plat. lib. de republ.*

L'eſclave de Zénon prétendoit ſe pro-

ideò creberrimè triſtia apud bonos, læta apud deteriores eſſe. Contrà alii fatum quidem congruum rebus putant, ſed non è vagis ſtellis, verùm apud principia & nexus naturalium cauſarum; ac tamen electionem vitæ nobis reliquunt. *Tac. Annal. lib. 6.*

(2) Liberum arbitrium ſi qui planè tollunt, evadere vix poſſunt quin Deum omnium ſcelerum cauſam faciant; quod in republicâ minimè eſſe tolerandum dixit Plato. *Grot. de dogmat. reip. noxiis, in fine to. 4. oper. theol.*

curer l'impunité d'un vol par la doctrine de ſon maître, diſant que le deſtin l'avoit forcé d'être larron ; ſon maître lui répondit que ſa deſtinée étoit auſſi de recevoir le chatiment, dont on avoit coutume de punir les larcins des eſclaves. Suétone (1) repréſente Tibére comme un prince, qui avoit peu de religion, à cauſe de la prévention où il étoit, que tout dépend d'une deſtinée inévitable.

Le faux prophéte Mahomet perſuadoit à ſes ſoldats, qu'à quelques dangers qu'ils s'expoſaſſent, ou quelque précaution qu'ils priſſent pour les éviter, ils ne mourroient ni plutôt ni plus tard qu'il avoit été réglé par le deſtin. Joinville, dans la vie de S. Louis, parle ainſi de cette opinion : » Sont aucuns qui diſent » que nul ne peut mourir qu'à ung jour » déterminé ſans aucune faille, qui eſt » une choſe faulce : car autant je eſtime » telle créance, comme s'ils vouloient » dire que Dieu n'eût point de puiſſance » de nous mal faire, ou aider, & de » nous eſlonger ou abregier les vies. Qui » eſt une choſe hérétique. «

Plutarch. in Coriolan. Plutarque a eu une opinion ſubtile,

(1) Circà Deos ac religiones negligentior (Tiberius) quippè addictus mathematicæ, perſuaſioniſque plenus cuncta fato agi. *Suet. in Tiber. c. 69.*

que c'eſt Dieu qui nous détermine à toutes nos actions, & que nous ſommes réellement forcés d'agir, en ſorte néanmoins que nos actions nous (1) paroiſſent libres, & des effets de notre volonté. Bayle a fait une objection, qui revient, à peu près, au même. *Si une giroüette penſoit, & que le vent, qui la dirigeroit au Sud, en lui donnant cette direction, lui en rendît l'idée agréable, & lui en fît naître le déſir, elle ſentiroit cette idée & ce déſir; mais elle pourroit ignorer de quelle maniére ils naiſſent en elle, & quelle eſt la cauſe qui les fait naître.* Comparer cette giroüette à notre ame, c'eſt admettre deux contradictoires, que la giroüette eſt dirigée invinciblement au Sud, & qu'elle peut ſe donner à elle-même une direction contraire. C'eſt réduire, comme Plutarque, la liberté de l'homme à une imagination ſéduite par la divinité-même, quoique la plus aſſurée de toutes les maximes, & le principe de toute vérité, ſoit que Dieu ne peut nous tromper. *Bayl. aux queſt. d'un provinc. ch.* 140.

Bayle emploie encore un ſophiſme, pour réfuter la preuve Carteſienne de notre liberté, fondée ſur le ſentiment

(1) *Le concile de Trente, Seſſ. 6. Canon 5. anathématiſe cette propoſition :* Le libre arbitre eſt un vain nom ſans réalité.

tyl. à l'endroit cité.

intérieur. *De même*, dit-il, *que le ſentiment intérieur de notre exiſtence ne nous fait point connoître ſi nous exiſtons par nous-mêmes, ou ſi nous tenons d'un autre ce que nous ſommes ; auſſi le ſentiment clair & net, que nous avons des actes de notre volonté, ne nous peut faire diſcerner ſi nous nous les donnons nous-mêmes, ou ſi nous les recevons de la même cauſe qui nous donne l'exiſtence.* Il eſt aiſé de connoître la fauſſeté de ce raiſonnement. Le ſentiment de notre exiſtence ne renferme pas celui d'exiſter par nous-mêmes : La moindre réflexion ſuffit même pour nous prouver le contraire ; au lieu que le ſentiment intérieur de la détermination de notre volonté nous fait connoître évidemment que cette volonté eſt libre, & qu'elle ſe détermine par ſon propre choix. Eſt-il poſſible que des hommes doutent de leur liberté ? Il faudroit qu'ils n'euſſent jamais écouté le témoignage de leur conſcience.

La Forge eſprit, ch. 2.

Je voudrois leur demander s'ils ne ſe ſont jamais repentis ? Je ne penſe pas qu'ils l'oſent dire. Or s'ils ſe ſont repentis, c'eſt ſans doute de n'avoir pas fait ce qu'ils ont pû ou du faire, ou d'avoir fait le contraire de ce qu'ils devoient & pouvoient ; car on ne ſçauroit ſe repentir d'autre choſe : ils doivent donc reconnoître qu'ils ont eu le pouvoir de faire

autre choſe que ce qu'ils ont fait, & qu'ainſi ils ont le pouvoir de choiſir, qui eſt ce que nous appellons la liberté ou le libre arbitre.

L'expérience continuelle des actions des autres, & de nos propres actions, ſe joint encore au ſentiment intérieur : nous pouvons remarquer combien elles ſont différentes, malgré l'occurrence des mêmes motifs & des circonſtances ſemblables. La connoiſſance d'un bien n'en produit pas toujours le déſir ; le déſir n'eſt pas toujours ſuivi de la réſolution ; la réſolution eſt variable, tantôt exécutée, tantôt différée, tantôt entiérement rétractée.

Il eſt vrai que toutes les déterminations de la volonté ſont des effets de l'attrait qui nous porte au bien général. Car il n'y a point d'homme, qui forme réellement & ſincérement le deſſein prémédité de ſe rendre malheureux. Mais l'homme choiſit entre les voies différentes, qui lui paroiſſent capables de le conduire à ce terme. Entre les biens particuliers, il préfére les uns aux autres : il s'aveugle même volontairement ſur ce choix, ſe laiſſant quelquefois entrainer par un bien léger, en même tems qu'il apperçoit le danger preſſant d'un plus grand mal. Il ſent des combats en lui-même

vainqueur & vaincu tour à tour : tantôt il céde, & tantôt il réſiſte à la même force de l'impreſſion. Il éprouve, à toute heure, que cette impreſſion reçuë de l'objet, & ſon acquieſcement ſont deux choſes fort différentes, & qu'en conſéquence de l'impreſſion qu'il a reçuë, il eſt le maître d'agir ou de ne pas agir.

C'eſt le droit de la volonté humaine, & une de ſes fonctions les plus ordinaires, de choiſir entre deux partis, celui pour lequel elle a moins de penchant. Un homme affamé, qui voit une table bien ſervie, y eſt fortement attiré, & il renonce quelquefois à cet attrait par régime. Combien d'hommes ſurmontent continuellement leurs inclinations, pour régler leur conduite par le reſpect humain ! S. Auguſtin, dont l'autorité eſt ſi conſidérable dans les matiéres de la grace, dit *qu'il ſe commet des péchés ſans l'attrait* (1) *d'aucune délectation, par la crainte de quelque chagrin, de quelque douleur, ou de la mort.* Il déclare *qu'il s'eſt trouvé dans des occaſions, où il n'a pas* (2) *fait ce qui le délectoit le plus.* Il

(1) Etiàm illa peccata juſtè imputari, quæ non delectationis illecebrâ committuntur, ſed cauſâ devitandæ moleſtiæ alicujus, aut doloris, aut mortis. *S. Aug. lib. 2. de peccat. mérit. & remiſſ. c. 16.*

(2) Non faciebam quod incomparabili affec-

dit ailleurs *qu'il eſt néceſſaire que nous* (1) *opérions ſuivant ce qui nous délecte davantage* : mais il s'agit, en cet endroit, d'une délectation délibérée, ou du choix déja fait de notre volonté ; & la maxime de S. Auguſtin ſe réduit à cette vérité, qui en eſt la traduction littérale : Il eſt néceſſaire que nous opérions ſuivant la délectation délibérée, qui domine actuellement ſur notre volonté. *La plus petite grace*, dit S. Thomas, *peut* (2) *réſiſter à la plus forte concupiſcence.* La volonté humaine eſt repréſentée, en pluſieurs endroits (3) de la ſainte écriture, comme réſiſtante au S. Eſprit. Au contraire, Calvin & Janſenius admettent deux délectations, l'une de la grace, & l'autre de la concupiſcence, dont la plus forte détermine néceſſairement la volonté ; com-

tu ampliùs mihi placebat. *S. Aug. lib. 8. Confeſſ. c. 8.*

(1) Secundùm id operemur neceſſe eſt quod ampliùs delectat. *Id. in epiſt. ad Galat. c. 5.*

(2) Minima gratia poteſt reſiſtere cuilibet concupiſcentiæ. *S. Thom. ſumm. part. 3. quæſt. 62. art. 6. & quæſt. 70. art. 4.*

(3) Vocavi & renuiſtis : extendi manum meam, & non fuit qui aſpiceret. Deſpexiſtis omne conſilium meum, & increpationes meas neglexiſtis. *Prov. c. 1. v. 24.*

Duræ cervicis & incircumciſis cordibus, & auribus, vos ſemper ſpiritui ſancto reſiſtitis. *Act. Apoſtol. c. 7. v. 51.*

me de deux poids le plus fort dans une balance enléve le plus foible : opinion qui rend la volonté purement paſſive, & annulle ſa liberté, ne lui laiſſant aucune action pour ſe déterminer & pour choiſir.

Il eſt rare que l'homme ſe trouve dans un état d'indifférence ou d'équilibre, ne ſentant pas plus d'attrait pour ceci que pour cela : mais c'eſt en quoi conſiſte l'excellence de ſa liberté. Il compare les attraits ; il préfére celui qu'il juge à propos. Il peut même, par quelque motif, préférer le moindre, pour montrer qu'il eſt libre, ou par un effet de ſon humeur, comme le miſanthrope qui ſouhaite de perdre ſon procès. Les bêtes ſuivent toujours l'impreſſion des objets la plus forte: mais lorſque j'agis, je fais un retour, au moins implicite, ſur ma liberté. Je ſens que je puis prendre tel parti ou le parti contraire ; & que le pouvoir de ma volonté eſt un contrepoids très-capable de balancer les impreſſions les plus fortes. Nous ne pouvons rien par nos propres forces : nous dépendons entiérement d'un ſecours purement gratuit de la part de Dieu : mais telle eſt la bonté infinie de cet être tout-puiſſant, que les voïes du ſalut ne nous ſont jamais impoſſibles, & que dans l'état d'une nature corrompuë, nul en-

ſant d'Adam n'eſt condamné que par ſa faute perſonnelle.

L'auteur du traité du formulaire diſtingue *pluſieurs ſortes d'équilibres : 1. d'inclination & de penchant : 2. de facilité & de force : 3. de proximité & d'immédiation : 4. de pouvoir. Le 1. eſt celui, dans lequel on eſt également porté pour les objets, entre leſquels on peut choiſir. Le 2. eſt celui, dans lequel l'homme a toujours, en tout ſens, des forces égales pour faire avec une égale facilité ce qui eſt l'objet de ſa liberté. Le 3. eſt celui dans lequel on a actuellement & ſous ſa main touts les moïens de faire les choſes oppoſées. Ces trois équilibres n'ont rien d'eſſentiel à la liberté ; & c'eſt même dans les conjonctures où ils ſe rencontrent, que la liberté eſt le moins d'uſage. Le 4. équilibre, l'équilibre de pouvoir, eſt celui dans lequel l'homme n'eſt néceſſité à aucun des deux partis, & conſerve toujours un pouvoir relatif & proportionné de ne point conſentir aux mouvements, ſoit de la grace, ſoit de la cupidité auxquels il obéit. Cet équilibre eſt eſſentiel à la liberté.* Ces quatre équilibres n'en font qu'un ſeul, & ſe réduiſent à celui de facilité & de force, ou à celui de pouvoir. En effet, plus ou moins de facilité & de penchant, plus ou moins de proximité & d'immédiation ſe rapportent

Tr. du formul. t. 3. ch. 2.

à la liberté du pouvoir. Or cet équilibre unique, au lieu d'être nécessaire à la liberté, n'est presque point susceptible de son exercice. L'équilibre moral opère le même effet par rapport au libre arbitre, que l'équilibre physique par rapport aux forces mouvantes. La force d'un enfant est capable de remuer des poids énormes qui sont en équilibre: & dans l'équilibre moral, la volonté la plus indolente se détermine, presque sans s'en apercevoir, entre deux allées également agréables pour la promenade. Mais si la situation est fort éloignée de l'équilibre, s'il faut mortifier l'amour propre, vaincre des passions, surmonter les désirs les plus vifs, il y faut employer une grande force de volonté. Et qu'on ne dise point que le motif de vaincre ces désirs compense l'attrait qui se trouve dans les désirs eux-mêmes: car c'est ce qui cause un grand éloignement de l'équilibre, que la volonté ait besoin de suppléer & de trouver dans son propre fond, c'est-à-dire, dans une résolution ferme & vigoureuse, cette compensation ou d'une impression de l'objet présent qui agit puissamment sur les sens, ou de toute autre séduction de l'amour propre: de même qu'un souffle est suffisant pour faire mouvoir deux poids en équilibre, au lieu qu'il faut que le

corps fourniſſe une grande force & qu'il emploie des efforts pour lever un poids de cent livres. Qui eſt-ce qui n'a pas éprouvé en pluſieurs occaſions qu'il faut prendre beaucoup ſur ſoi pour ſe déterminer à certains partis ? Il me ſemble donc qu'un grand nombre de métaphyſiciens, qui ſoutiennent que la volonté ſe trouve toujours en équilibre entre les déterminations oppoſées, & qui regardent cet équilibre comme la baſe & comme une condition néceſſaire de la liberté, ſe ſervent d'une expreſſion ou fauſſe en elle-même, ou au moins tout-à-fait impropre, & qui donne une idée fort contraire à l'exercice du libre arbitre.

Touts les Métaphyſiciens avouënt que la volonté, agiſſant librement, ſe détermine ſuivant ſon gré, & qu'elle eſt exemte de contrainte ; mais ils ne conviennent pas touts qu'elle ſoit exemte de néceſſité. La queſtion n'eſt pas de ſçavoir ſi ce que je fais eſt volontaire, & ſi mon ame y donne ſon conſentement. Aucun homme, à ce que je penſe, ne le nie : mais la queſtion eſt de ſçavoir ſi je ſuis (1) libre

(1) *La troiſiéme des cinq propoſitions condamnées dans Janſenius, eſt :* Ad merendum & demerendum in ſtatu naturæ lapſæ, non requiriritur libertas à neceſſitate, ſed ſufficit libertas à coactione. *Le P. Mallebrancho réfute ceux*

ou non d'y donner ce conſentement : il eſt étonnant que quelqu'un puiſſe le nier. Car le ſentiment intérieur me fait connoître évidemment non-ſeulement que je conſens à telle action, mais que je ſuis libre de n'y pas conſentir : en ſorte que je n'ai que deux partis à prendre ſur cette queſtion, ou d'être convaincu clairement de ma liberté, ou de croire comme Plutarque, que mon ame eſt ſéduite par Dieu, qui lui perſuade qu'elle jouït de la liberté, dans le tems même qu'il la lui ôte : c'eſt-à-dire, que je ſuis libre, ou que Dieu eſt trompeur.

qui détruiſent en effet la liberté, en abuſant du mot de pouvoir. La volonté, diſent-ils, a le pouvoir de choiſir, mais elle ne choiſit jamais. Ne pouvez-vous pas, ſi vous le voulez, vous jetter par la fenêtre, vous couper le nez, vous arracher les yeux ? Il eſt certain que perſonne n'uſera de ces pouvoirs : il y a donc bien des pouvoirs qui n'auront jamais aucun effet. *Le P. Mallebranche répond qu'il n'y a qu'à éclaircir ce mot* pouvoir, *& en oter l'équivoque. Il eſt clair qu'on n'a le pouvoir de ſe jetter par la fenêtre, que ſuppoſé qu'on ait celui de le vouloir. Or on ne peut rien vouloir, ſans quelque motif, qui intéreſſe le déſir naturel & invincible que nous avons d'être heureux : car vouloir quelque choſe, n'eſt que conſentir au motif qui nous porte à vouloir, & il faut connoître ou ſentir, avant que de conſentir. Ainſi lorſqu'un homme dit qu'il a le pouvoir de ſe précipiter s'il le veut, ce mot de pouvoir ſignifie ſeulement qu'il a le pouvoir de remuer ſon corps ſelon ſes déſirs ; il n'a véritablement que ce*

Ma liberté ne peut pas non plus être détruite, ſans qu'une conſéquence néceſſaire anéantiſſe (1) les vertus & les vices. Ariſtote & Sénéque ont dit qu'il n'y a point de vertu, où il n'y a point de liberté. Corneille fait raiſonner ainſi Théſée, dans ſa tragédie d'Oedipe,

Ariſtot. l. 3. ethic. N. com. c. 7. Sen. epiſt. 6

Quoi! la néceſſité des vertus & des vices
D'un aſtre impérieux doit ſuivre les caprices;
D'Delphe malgré nous conduit nos actions
Au plus bizarre effet de ſes prédictions?
L'ame eſt donc toute eſclave? une loi ſouveraine.
Vers le bien ou le mal inceſſamment l'entraîne,
Et nous ne recevons ni crainte, ni déſir,
De cette liberté qui n'a rien à choiſir?
Attachés ſans relâche à cet ordre ſublime,
Vertueux ſans mérite, & vicieux ſans crime, &c.

Euriſthée dans les Héraclides d'Euripide, Héléne dans les Troïennes, & Phédre dans l'Hipolyte du même poëte rejettent tous leurs crimes ſur le deſtin ou ſur les dieux.

La ſeule objection, qui pût être oppo-

voir. Le P. Mallebranche, 12. *éclairciſſem.*

(1) *Les propoſitions contraires de Baïus ont été condamnées.* Ce qui ſe fait volontairement, quoiqu'il ſe faſſe par néceſſité, eſt cependant fait librement. 39. *prop.* La ſeule violence eſt contraire à la liberté naturelle de l'homme. 65. *prop.* L'homme péche & mérite la damnation, quoiqu'il agiſſe néceſſairement. 67. *prop.*

ſée à la vérité de la religion & à l'exiſtence de Dieu, ce ſeroit le défaut de liberté dans l'homme. Si cette objection n'étoit pas d'une fauſſeté évidemment reconnuë & par la raiſon & par le ſentiment intérieur; le mal moral & le mal phyſique ſeroient contradictoires avec la toute-puiſſance de Dieu; ſa miſéricorde infinie avec ſa ſouveraine juſtice.

La fatalité détruit également la religion, la ſociété & la morale. L'homme eſt libre, nous en ſommes convaincus par un ſentiment réel & intérieur. Toutes les fois que j'agis, j'éprouve que je pourrois agir autrement. Pourquoi ne puis-je pas douter que je n'exiſte? C'eſt que je penſe. Je ſens également que je ſuis libre, que c'eſt ma volonté qui ſe détermine. Le ſentiment de ma liberté eſt gravé au-dedans de moi; & s'il eſt permis de mêler les raïons de la vérité divine à tant d'opinions philoſophiques, appliquons ici ces paroles (1) de S. Paul, *Dieu eſt le Seigneur de tous, il répand ſes richeſſes ſur tous ceux qui l'invoquent.* Le même apôtre dit ailleurs: *Dieu eſt* (2)

(1) Idem Dominus omnium, dives in omnes qui invocant illum. *Rom. c.* 10. *v.* 12.

(2) Fidelis autem Deus eſt qui non patietur vos tentari ſuprà id quod poteſtis. 1. *Corinth. c.* 10. *v.* 13.

fidèle : & il ne permettra pas que vous soyez tenté au-dessus de vos forces, S. Paul

S. Augustin s'explique dans les termes les plus forts sur la liberté de l'homme : Usque adeò peccatum, voluntarium est malum ut nullo modo sit peccatum, si non sit voluntarium. Et hoc quidem ità manifestum est, ut nulla hinc doctorum paucitas, nulla indoctorum turba dissentiat. *S. Aug. de verâ relig. c.* 14.

Neminem vituperatione suppliciisve dignum, qui aut id velit quod justitia velle non prohibet, aut id non faciat quod facere non potuit. *Id. de duab. animab, c.* 11.

Vult autem Deus omnes homines salvos fieri & ad agnitionem veritatis venire, non sic tamen ut eis adimat liberum arbitrium, quo vel benè vel malè utentes, justissimè judicentur. *Id. de spiritu & litterâ, c.* 33.

Profectò ipsum velle credere Deus operatur in homine ; & in omnibus misericordia ejus prævenit nos. Consentire autem vocationi Dei, vel ab eâ dissentire, sicut dixi, propriæ voluntatis est. *Ibid. c.* 34.

S. Augustin dit en parlant de Pélage : Quod ait à memorato dictum esse presbytero (S. Hieronymo contrà Jovinianum lib. 2.) *Liberi arbitrii nos condidit Deus, nec ad virtutem, nec ad vitia necessitate trahimur ; alioquin sibi necessitas, nec corona est.* Quis non toto corde suscipiat ? Quis aliter conditam humanam neget esse naturam ? Sed in rectè faciendo, ideò nullum est vinculum necessitatis, quia libertas est charitatis. *S. Aug. de nat. & grat. c.* 65.

Le même Auteur adressant la parole aux Pélagiens, dit encore : Liberum itaque in hominibus esse arbitrium utrique dicimus ; non hinc

ajoute encore: *Où eſt l'eſprit* (1) *de Dieu, là eſt la liberté.* Il eſt vrai que S. Paul s'écrie, *ô profondeur !* mais profondeur de (2) richeſſes & lorſqu'il dit que Dieu a
Rom. c. 9. aimé Jacob, & qu'il a pris Eſaü en averſion; qu'il a pitié de qui il veut, & qu'il endurcit qui il veut : c'eſt toujours en conſéquence de la préviſion des mérites, & de l'uſage que l'homme fait de ſa liberté. La comparaiſon du potier exprime fortement l'indignité de la créature, qui oſeroit murmurer de la meſure inégale des graces du Seigneur : de même
Matth. c. 20. que ces vignerons de l'évangile, qui en recevant le ſalaire convenu, ſe plaignoient des libéralités que le pére de famille jugeoit à propos de faire. Y a-t-il un homme raiſonnable qui puiſſe imaginer que l'apôtre ait comparé la volonté libre de l'homme à un vaſe inanimé ? S. Paul laiſſe-t-il aucun doute ſur le ſens

eſtis Pelagiani. Liberum autem eſſe quemquàm ad agendum bonum ſine adjutorio Dei, ... hoc vos dicitis, hoc eſtis Pelagiani. *S. Aug. de nupt. & concupiſc. lib. 2. c. 3.*

(1) Ubi autem ſpiritus Domini, ibi libertas. *2. Corinth. c. 3.*

(2) O altitudo divitiarum ſapientiæ & ſcientiæ Dei! Quàm incomprehenſibilia ſunt judicia ejus, & inveſtigabiles viæ ejus ! *Rom. c. 11. v. 33.* An divitias bonitatis ejus, & patientiæ, & longanimitatis contemnis ? *Rom. c. 2. v. 4.*

de

de cette comparaiſon, lorſqu'il parle, en tant d'endroits, de la miſéricorde infinie, de la bonté de Dieu, de ſa patience envers les pécheurs?

Si l'on trouve quelquefois dans S. Auguſtin & dans quelques autres péres de l'égliſe, des expreſſions un peu dures ſur la liberté, il faut les interpréter conformément à leurs propres ſentiments, à la doctrine générale, aux déciſions intervenuës, à la diſtinction des volontés (1) abſoluës de Dieu & de ſes (2) volontés

(1) *Ainſi le paſſage de S. Auguſtin, dans la lettre à Vitalis, S. Aug. epiſt. 217. c. 6. s'applique à un decret abſolu de ſauver tous les hommes, qui n'eſt point en Dieu, & qui ne dépend que de ſa volonté à l'égard de ceux à qui il accorde des graces ſi puiſſantes, qu'elles entraînent invinciblement la volonté de l'homme : de même que parmi les enfans, qui n'ont point encore de volonté, les uns ſont régénérés par le baptême, les autres, malgré l'empreſſement de leurs parents, meurent ſans le recevoir. S. Auguſtin eſt ſi éloigné de penſer que les enfans, qui meurent ſans avoir été baptiſés, puiſſent être au nombre des réprouvés, qu'il dit ailleurs que Dieu eſt trop juſte pour ne leur pas accorder quelque compenſation des douleurs qu'ils ont ſouffertes en cette vie : mais que les biens que Dieu leur réſerve, ſont cachés, à notre égard, dans le ſecret de ſes jugements, S. Aug. lib. 3. de libero arbitrio, c. 23.*

(2) *Il eſt evident qu'il s'agit d'une volonté conditionnelle de Dieu, dans ce paſſage de S.*

conditionnelles, & à cet avertissement de Théodoret ; *que la dispute engage souvent à passer certaines limites, & qu'alors il arrive d'imiter les jardiniers, qui pour redresser une plante inclinée vers un côté, la plient & la contraignent de pancher vers le côté opposé.*

Theodoret. Dialog. 3.

Ce qui est même très-remarquable, c'est que je sens que toutes les facultés qui sont en moi, sont très-bornées & très-finies, à la réserve de la liberté ; car mon entendement, ma mémoire, mon imagination me semblent très-foibles, au lieu que j'éprouve une liberté telle que je n'en puis concevoir une plus ample & plus étendue.

Des Cart. Médit. 4.

Mais des Cartes a porté le libre arbitre au-delà de ses limites, lorsqu'il a prétendu l'étendre jusqu'à l'entendement : & il s'est contredit lui-même, puisqu'il soutient ailleurs comme une proposition fondamentale, qu'il nous est impossible de douter que nous n'existions. *Il nous*

Des Cart. p. 1. lettr. 112.

Pierre : Patienter agit (Dominus) propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti. *Epist. S. Petri 2. c. 3. v. 9. De même que dans ce passage de S. Paul :* Qui omnes homines vult salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire. Unus enim Deus ; unus & mediator Dei & hominum homo Jesus-Christus, qui dedit redemptionem se met ipsum pro omnibus 1. *Timoth. c. 2. v. 4. 5. & 6.*

eſt toujours libre, dit-il, *de nous empêcher de pourſuivre un bien qui nous eſt clairement connu, ou d'admettre une vérité qui paroît évidente, pourvû ſeulement que nous penſions que c'eſt un bien de témoigner par là la liberté de notre franc arbitre.* La ſeconde partie de cette propoſition eſt contradictoire; car c'eſt une contradiction formelle de refuſer ſon conſentement à une vérité, & de juger qu'elle eſt évidente. Le motif de témoigner la liberté de notre franc arbitre, n'a aucune application à un acte de notre entendement, où l'exercice de la liberté ne peut avoir lieu. On peut refuſer ce conſentement de bouche & par écrit, comme les Pyrrhoniens ont fait; mais il n'y eut jamais, ſuivant des Cartes lui-même, aucun Pyrrhonien de bonne foy; & ils ſe gardoient bien d'avoüer que les vérités, qu'ils refuſoient d'admettre, leur paruſſent évidentes. La ſource de cette erreur de des Cartes vient d'une autre mépriſe importante de ce philoſophe, d'avoir mis nos jugements au nombre des actes de notre volonté, quoiqu'ils appartiennent à notre entendement.

Les facultés de l'ame ſe diviſent en deux branches: l'une eſt la puiſſance de l'ame, conſidérée comme entendement; l'autre eſt la puiſſance de l'ame conſidérée

comme volonté. La premiére eſt la faculté de refléchir, de juger, de raiſonner : la ſeconde eſt la faculté de vouloir, de choiſir, de déſirer. Il n'y a que cette ſeconde faculté qui ſoit libre ; la liberté ne peut convenir à l'ame, en tant qu'intelligente. Car en premier lieu, l'entendement eſt purement paſſif à l'égard de la perception des objets, & des vérités évidentes par elles-mêmes : ſecondement, lorſqu'il s'agit des vérités qui demandent un examen approfondi & une diſcuſſion problématique des difficultés, l'ame en juge toujours néceſſairement, ſuivant ſon degré de lumiére. La volonté peut bien appliquer ou détourner l'entendement, fixer ſon attention ſur un ſujet ou ſur un côté de ce ſujet plûtôt que ſur un autre ; mais le jugement, qui réſulte de cet examen, n'eſt aucunement libre. En effet, la liberté ne peut avoir lieu que par rapport à ce qui eſt action : or juger, c'eſt-à-dire, admettre comme vrai ce qui paroît vrai, & rejetter comme faux ce qui paroît faux, ce n'eſt pas une action, à prendre ce mot dans le ſens philoſophique. Cela eſt purement paſſif ; c'eſt ſeulement voir ce qu'on voit, entendre ce qu'on entend. Il eſt vrai que donner préférablement ſon attention à telle ou telle choſe, à telle preuve ou à telle autre preuve, c'eſt

agir : mais cela n'appartient point à l'ame en tant qu'intelligente ; c'eſt un acte de la volonté. Revenons à cette puiſſance de l'ame, à la volonté qui ſeule eſt libre.

On objecte à notre liberté, qu'elle eſt néceſſairement déterminée vers le plus grand bien : mais cette difficulté n'eſt qu'apparente. Il eſt vrai que notre volonté ſe porte toujours vers quelque objet conſidéré comme un bien : mais il n'eſt pas moins certain que le plus petit bien préſent, la plus légére impreſſion ſur nos ſens ou ſur notre imagination, ſuffit pour nous détourner de la (1) recherche du plus grand bien, quoique prochain même & conſidéré avec réflexion. J'avouë qu'à raiſonner conſéquemment, cela ne devroit point être : mais notre conſcience & le ſentiment intérieur de notre foi-

(1) Omnes tendunt ad gaudium ; ſed unde ſtabile magnumque conſequantur, ignorant. Ille ex conviviis & luxuriâ, ille ex ambitione & circumfusâ clientium turbâ, ille ex amicâ, alius ex ſtudiorum liberalium vanâ oſtentatione, & nihil ſanantibus libris. Omnes iſtos oblectamenta fallacia & brevia decipiunt : ſicut ebrietas, quæ unius horæ hilarem inſaniam longi temporis tædio penſat. *Sen. epiſt.* 59. Nous ne ſommes ingénieux qu'à nous mal-mener : c'eſt le vrai gibier de la force de notre eſprit, dangereux outil en déréglement. *Eſſ. de Montagn. liv. 3. ch. 5.*

bleſſe ne nous permettent pas de douter que cela ne ſoit : ce qui eſt produit par deux cauſes ; la premiére, que les hommes raiſonnent peu ; la ſeconde, qu'ils agiſſent encore moins d'une maniére conforme à leurs raiſonnements. C'eſt par cette dépravation de la volonté, que les méchants choiſiſſent la plus mauvaiſe part, même en cette vie. Nous recherchons donc toujours le bien ; mais peu de perſonnes ſont capables de vouloir fortement le plus grand bien. Nos foibleſſes, nos paſſions, nos découragements, les ſenſations les plus légéres, nous égarent inceſſamment dans cette recherche. Si nous y prenons garde, l'exercice de toutes les vertus conſiſte à ſe déterminer au plus grand bien : mais c'eſt ce que les hommes font rarement.

Locke eſſ. de l'entend. liv 2. ch. 21.

Locke ſe trompe aſſûrément, lorſqu'il dit que ce qui détermine la volonté à un mauvais choix, c'eſt un faux jugement ſur la comparaiſon du bien & du mal. L'expérience y eſt contraire. Repréſentez à un voleur les châtiments de la juſtice divine & humaine : il eſt perſuadé, ſans être corrigé de ſon funeſte penchant. Si vous dites qu'il porte un faux jugement fondé ſur l'eſpérance de l'impunité, il avouera de bonne foy que cette eſpéran-

ce jointe au profit du vol ne peut balancer ce qu'il doit craindre. Un intempérant a éprouvé qu'il eſt toujours malade, quand il a mangé des ragouts, & bu des liqueurs : il ſçait auſſi, à n'en pouvoir douter, que les douleurs qui lui ſont cauſées par ces ragouts & par ces liqueurs, ſont beaucoup plus longues & plus ſenſibles que le plaiſir de ſon intempérance. Il ne porte donc pas un faux jugement : on lui repréſente dans l'inſtant même qu'il s'attire une douleur, à laquelle le plaiſir qu'il goute ne peut être comparé : il en conviendra, ſi vous voulez ; ſon raiſonnement eſt juſte, mais il ſe détermine au contraire, parce qu'il ne veut pas emploïer un petit degré de force néceſſaire pour ſurmonter une légére impreſſion de l'objet préſent. Nos actions dépendent ſi peu de nos raiſonnements, qu'il eſt aſſez rare, que ceux qui donnent de bons conſeils aux autres, ſoient capables de les pratiquer, & de ſe les appliquer à eux-mêmes. Lorſque la paſſion trouble nos ſens, qu'elle occupe preſqu'entiérement les facultés de notre ame, & qu'elle la met hors d'état de comparer, d'examiner, de refléchir, l'attrait vers un mauvais choix eſt encore bien plus indépendant d'un faux jugement.

Si la maxime adoptée par un grand

peu d'occaſions, où les faux juge
(1) déterminent les hommes au m

Une autre objection contre la l
de l'homme eſt la preſcience de
Cicéron embarraſſé (2) d'accorde
ſemble la preſcience de Dieu, & la
té de l'homme, a pris le parti de r
preſcience de Dieu : ſur quoi S. Au
dit que Cicéron pour faire les ho
libres, les a faits ſacriléges.

De la preſcience de Dieu.

S. Aug. de civit. Dei, lib. 5. c. 9.

(1) Sed trahit invitam nova vis ; que Cupido,
Mens aliud ſuadet : video meliora, pro
Deteriora ſequor.
Medea ap. Ovid. metam. lib. 7.
. . : Vadit animus in præceps ſciens,
Remeatque fruſtrà ſana conſilia appeter
Quid ratio poſſit ? vincit ac regnat furo
Potenſque totâ mente dominatur deu

Un philoſophe moderne (1) eſſaie de ſoutenir le ſentiment de Cicéron, ſans néanmoins le ſuivre. » Ce n'eſt pas un *Le Vayer, lettr. 99.*
» défaut de puiſſance en Dieu, dit-il, » de ne pas prévoir l'avenir contingent, » comme ce n'eſt pas un défaut de puiſ» ſance en Dieu, de ne pouvoir pas em» pêcher que le paſſé n'ait été. Toute » l'impuiſſance eſt dans le ſujet qui en» veloppe une répugnance de contradic» tion. Il n'y a pas plus d'impiété à ſou» tenir que Dieu ne ſçait pas détermi» nément quelles ſeront les actions d'un » homme conſidéré comme agent libre, » qu'à dire que Dieu ne peut pas les cho» ſes qui ſont contre ſa nature, comme » de pécher, de s'anéantir ſoi-même. La » preſcience de Dieu, ajoute-t-il, ren» ferme deux propoſitions contradictoi» res, l'une aſſûrant la néceſſité de l'opé» ration future, l'autre ſoutenant la fran» chiſe de la volonté. Il eſt impoſſible de » comprendre ce que c'eſt qu'une certi» tude contingente, & qu'une choſe ſoit » infaillible & non pas néceſſaire. La » comparaiſon de ceux qui prévoient le » malheur d'un homme courant vers un » précipice, contient ces conditions, au » cas qu'il ne s'arrête ou ne ſe détourne

(1) *La dernière des lettres Perſanes roule ſur le même ſujet.*

» pas. Cette ſimilitude n'attribuë à Dieu
» qu'une connoiſſance hypothétique que
» perſonne ne conteſte, & qui n'eſt pas
» même diſputée aux hommes. L'excep-
» tion des actions contingentes miſe à
» la ſcience divine, ne marque donc nul
» défaut en elle, puiſqu'elle demeure in-
» finie, & qu'elle embraſſe tout ce qui
» peut être connu. «

Ce raiſonnement (qui eſt celui des Sociniens) roule ſur un faux principe, que la preſcience de Dieu, & la liberté de l'homme ſont deux contradictoires. Nous devons nous ſoumettre au ſentiment de l'égliſe, que la preſcience de Dieu s'étend ſur toutes les choſes futures. Il n'eſt pas permis de douter que Dieu ne prévoie les choſes néceſſaires comme néceſſaires, & les choſes (1) contingentes comme contingentes. Il faut humilier ſon eſprit, en l'arrêtant ſur la concluſion de S. Juſtin, que la preſcience divine n'eſt pas la cauſe des choſes futures, mais que ce ſont elles qui font la preſcience en Dieu, ſans préjudicier à notre liberté.

S. *Juſtin. quæſt.* 58. *ad Orthodox.*

(1) Quæ Deus præſcivit, neceſſariò futura ſunt, neceſſitate conſequente & hypotheticâ, quæ ex liberâ hominis determinatione pendet: non autem neceſſitate antecedente & abſolutâ. *Tournel. de Deo, & divin. attrib. quæſt.* 16. *art.* 2.

Parmi les Juifs, les Eſſéens attribuoient toutes choſes à la deſtinée, les Saducéens au libre arbitre : les Phariſiens concilioient ces deux ſentiments oppoſés. *Joſeph, tiq. liv. ch. 9. liv ch. 2. & la guer contre le Rom. liv c. 12.*

Chryſippe, comme un gracieux entremetteur, prit la voie moïenne d'un arbitre, dit Cicéron (1), conſervant la liberté de l'homme, ſans ôter la preſcience de Dieu. Proclus avoit fait un livre pour accorder la preſcience de Dieu avec notre liberté. Ammonius a enſeigné que les événements n'arrivent pas, parce que Dieu les a prévûs ; mais que Dieu les a prévûs, parce qu'il eſt néceſſaire que ces événements arrivent d'une manière ou d'une autre ; ſentiment qui revient à celui que nous venons de rapporter de S. Juſtin : ce qui eſt très-clair, à ne conſulter que la raiſon ; car comme il eſt certain que l'homme ſe déterminera à l'une ou à l'autre de deux choſes contingentes, & que c'eſt en cela même que conſiſte la plénitude de ſa liberté, ſi Dieu connoît tout l'avenir, comme on n'en peut pas douter, ſa divine preſcience comprend donc la choſe contingente, à laquelle le libre arbitre ſe déterminera.

(1) Tamquàm arbiter honorarius. *Cic. de fato.* *Cicéron dit néanmoins, dans le même ouvrage, que Chryſippe admettoit la deſtinée & la néceſſité.*

Cicéron, dans un raiſonnement fort (1) embrouillé, rapporte que Chryſippe pour établir la deſtinée & la néceſſité ſoutenoit que toute propoſition eſt vraie ou fauſſe. Epicure voulant parer ces conſéquences, prétendoit qu'il y avoit des propoſitions, & entr'autres toutes celles qui concernent le futur contingent, qui n'étoient ni vraies ni fauſſes. Mais cette énonciation qu'il me plaît de faire, *le grand Mogol ira demain à la chaſſe*, lui impoſe-t-elle quelque néceſſité, pour être vraie ou fauſſe ? Ne ſeroit-il pas ridicule d'en inférer que s'il n'en réſulte pas de contrainte à l'égard du grand Mogol, il en émane au moins une néceſſité qu'il prenne le parti qu'il prendra ? Si, par impoſſible, il n'y avoit point de preſcience en Dieu, il ſeroit pourtant certain que tout ce que le plus grand fol prédiroit, arrivera ou n'arrivera pas. Cet-

(1) Contendit omnes nervos Chryſippus ut perſuadeat omne ἀξίωμα aut verum eſſe aut falſum. Ut enim Epicurus veretur ne, ſi hoc conceſſerit, concedendum ſit fato fieri quæcunque fiant; ſi enim alterum ex æternitate verum ſit, eſſe id etiàm certum; ſi certum, etiàm neceſſarium; ità & neceſſitatem & fatum confirmari putat : ſic Chryſippus metuit ne non, ſi non obtinuerit omne quod enuncietur verum eſſe aut falſum, omnia fato fieri poſſint ex cauſis æternis rerum abſurdarum. *Cic. de fato.*

te certitude hypothétique apporte-t-elle le moindre obſtacle au libre arbitre ?

La preſcience de Dieu quoiqu'infaillible, n'impoſe pas plus de néceſſité à nos actions, que nos prévoïances ordinaires aux choſes futures, ſur leſquelles nous faiſons des conjectures. La différence eſt, que ce qui eſt en nous une conjecture, eſt en Dieu une preſcience. De même que notre mémoire (1) n'a aucune part aux choſes paſſées qu'elle ſe repréſente, la preſcience de Dieu ne contribuë en rien aux choſes futures qu'elle prévoit. Nous ne voulons pas les choſes, parce que Dieu les a prévûës de toute éternité, mais Dieu les a prévûës, parce que nous devions avoir cette volonté.

La même choſe eſt certaine & contingente ſans contradiction, parce qu'elle eſt certaine & contingente à divers égards. Elle eſt certaine, c'eſt-à-dire, qu'elle ne peut arriver autrement que Dieu ne l'a prévûë: mais Dieu ne l'a prévûë que conſéquemment à la détermination de la volonté. Donc la liberté ne ſouffre aucune atteinte par la preſcience de Dieu, qui ne connoît de quelle maniére l'événement arrivera, que parce qu'il connoît de quelle

(1) Sicut tu memoriâ tuâ non cogis facta eſſe quæ præterierunt, ſic Deus præſcientiâ ſuâ non cogit facienda quæ futura ſunt. *S. Aug. lib. 3. de libero arbitrio, c. 4.*

maniére la volonté ſe déterminera par un (1) choix entiérement libre ; en ſorte que la preſcience de Dieu, dans toutes les choſes qui dépendent de la détermination libre de l'homme, n'eſt relative qu'à l'uſage même de cette liberté.

Le Cardinal Cajétan dit que cette queſtion eſt une de celles que nous devons examiner avec le plus de modeſtie & de retenuë. Les diſputes ſur le deſtin & ſur la liberté (2) ont été de touts les tems, de touts les païs & de toutes les ſectes. Telles ont été dans l'antiquité payenne, les diſputes des Stoïciens contre la plûpart des autres philoſophes; telles étoient, dans le dernier ſiécle, les diſputes des Gomariſtes contre les Arminiens, en Hollande. Ce ſont, ſous des termes différents, les mêmes difficultés qui ſe renouvellent & dans la théologie & dans la métaphyſique.

Bibliot. Orient. art. Aſchari.

(1) Deus ab initio conſtituit hominem, & reliquit illum in manu conſilii ſui ... Appoſuit tibi aquam & ignem ; ad quod volueris, porrige manum tuam. Ante hominem vita & mors, bonum & malum : quod placuerit ei, dabitur illi. *Eccleſiaſtic. c.* 15. *v.* 14. 17. & 18. *Les dix-ſeptiéme & dix-huitiéme verſets ne peuvent s'entendre de l'état d'innocence, avant le péché originel.*

(2) *On peut voir à ce ſujet les objections de Bayle dict. art. de Janſenius : & les réponſes de Leibnitz. Théodic. part.* 3.

Nous nous délivrerons de ces doutes, ſi nous remarquons que notre penſée eſt finie, & que la toute-puiſſance de Dieu eſt infinie. Ce qui fait que nous avons bien aſſez d'intelligence, pour connoître clairement & diſtinctement que cette puiſſance infinie eſt en Dieu, mais que nous n'en avons pas aſſez pour comprendre touts les moïens dont cette puiſſance infinie peut ſe ſervir; & que d'un autre côté, nous ſommes auſſi tellement aſſurés de notre liberté, qu'il n'y a rien que nous connoiſſions plus clairement. Nous aurions donc grand tort de douter de ce que nous appercevons intérieurement, & que nous ſçavons par expérience être en nous, parce que nous ne comprenons pas une autre choſe, que nous ſçavons être incompréhenſible de ſa nature. L'impoſſibilité que la foibleſſe de notre entendement nous feroit trouver à concilier deux vérités, eſt bien éloignée de la contradiction. Ce n'eſt point à nous à examiner comment une puiſſance infinie opére. L'eſprit humain, qui ne connoit pas les choſes naturelles, & qui ſont à la portée des ſens, prétend pénétrer dans la preſcience de Dieu, en expliquer les propriétés & l'étenduë, & dévoiler le myſtére dont Dieu a enveloppé l'union & l'accord de cette preſcience avec la liber-

Carteſ. cip. ph. part. 1

té de l'homme. Toute l'hiſtoire de l'eſprit humain (1) nous prouve que ſon plus grand écueil eſt ſa préſomption & ſa témérité.

(1) *C'eſt le cas d'appliquer ces beaux vers de Joſeph Scaliger.*
Ne curioſus quære cauſas omnium,
Quæcunque libris vis prophetarum indidit
Aſflata cœlo, plena veraci deo:
Nec operta ſacri ſupparo ſilentii
Irrumpere aude, ſed prudenter præteri.
Neſcire velle quæ magiſter optimus
Docere non vult, erudita inſcitia eſt.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Des Ames.

L'eſprit de l'homme ne peut ſe connoître.

LA diſtinction des eſprits & des corps eſt, non-ſeulement la vérité la plus importante de la métaphyſique ; mais c'eſt la vérité primitive, la ſource de toutes les vérités, métaphyſiques, morales, & phyſiques, qui peuvent le plus intéreſſer l'homme. C'eſt le commencement & la baſe de toutes lumiéres naturelles & révélées.

Rien n'eſt plus humiliant pour l'eſprit de l'homme, que de ne pouvoir ſe connoître lui-même, de ne pouvoir comprendre quelle eſt ſa propre nature,

comment il exerce ſes facultés, quelle peut être ſon union avec un corps, de quelle eſpéce ſont les liens qui l'attachent à une portion de matiére, de quelle façon une ſubſtance ſpirituelle peut agir ſur les objets ſenſibles & matériels, & recevoir des impreſſions de ces mêmes objets, qui n'ont avec elle aucune ſorte d'analogie ni de rapport.

Ces ames qui agiſſent ſur leur propre corps, & par les opérations de ce corps ſur toute ſorte d'objets corporels, n'ont au contraire aucune action ſur les autres ſubſtances ſpirituelles qui leur ſont ſemblables : car on ne trouve pas qu'aucune ame opére la moindre choſe ſur une autre ame, ſi non (1) par l'intervention de deux corps.

Preſque toutes les idées, que nous avons des eſprits, ſont empruntées des ſenſations corporelles : & nous ne pouvons guéres exprimer ce que nous penſons des eſprits, que par des termes relatifs aux corps : comme lorſque nous diſons qu'un eſprit eſt ferme, étendu, grand, profond ; qu'une penſée eſt claire, obſcure, brillante, lumineuſe ; qu'un entendement eſt lourd, délié, groſſier, fin, épais, &c. Je ne prétends pas exclu-

(1) Tangere enim & tangi, niſi corpus, Nulla poteſt res. *Lucret. lib.* 1.

re un petit nombre d'expreſſions, qui repréſentent des idées venuës par la réflexion; comme un eſprit ſage, appliqué, diſtrait: mais ces expreſſions ſont rares. Or ce qui eſt naturel & tiré du ſujet eſt ſans doute plus clair, que ce qui eſt emprunté d'ailleurs & métaphorique.

L'Ecriture ſainte nous fait entendre que les lumiéres purement naturelles ſont très-bornées ſur la connoiſſance de l'ame, qui a toujours été un écueil pour les plus grands génies guidés par la raiſon ſeule. C'eſt ainſi qu'il faut expliquer ces paroles de l'Eccléſiaſte: » Et j'ai dit (1) en » mon cœur: Dieu jugera le juſte & l'in» juſte, & alors ce ſera le tems de toutes

(1) Et dixi in corde meo: Juſtum & impium judicabit Deus, & tempus omnis rei tunc erit. Dixi in corde meo de filiis hominum, ut probaret eos Deus, & oſtenderet ſimiles eſſe beſtiis. Idcircò unus interitus eſt hominis & jumentorum, & æqua utriuſque conditio: ſicut moritur homo, ſic & illa moriuntur, ſimiliter ſpirant omnia, & nihil habet homo jumento amplius: cuncta ſubjacent vanitati, & omnia pergunt ad unum locum: de terrâ facta ſunt, & in terram pariter revertuntur. Quis novit ſi ſpiritus filiorum Adam aſcendat ſurſùm, & ſi ſpiritus jumentorum deſcendat deorsùm? Et deprehendi nihil eſſe melius quàm lætari hominem in opere ſuo, & hanc eſſe partem illius. Quis enim adducet, ut poſt ſe futura cognoſcat? *Eccleſ. c.* 3. *v.* 17. *& ſeqq.*

» choſes. J'ai dit en mon cœur, touchant » les enfants des hommes, que Dieu les » éprouve, & qu'ils ſont ſemblables aux » bêtes. C'eſt pourquoi les hommes meu- » rent comme les bêtes, & leur ſort eſt » égal. Comme l'homme meurt, les bê- » tes meurent auſſi. Les uns & les autres » reſpirent de même, & l'homme n'a » rien de plus que la bête; tout eſt ſou- » mis à la vanité, & tout tend en un » même lieu; ils ont touts été tirés de la » terre, & ils retournent touts dans la » terre. Qui connoît ſi l'ame des enfants » des hommes monte en haut, ou ſi l'a- » me des bêtes deſcend en bas? & j'ai » reconnu qu'il n'y a rien de meilleur à » l'homme, que de ſe réjouir dans ſes » œuvres, & que c'eſt là ſon partage; car » qui le pourra mettre en état de con- » noître ce qui doit arriver après lui? «.

Salomon fait entendre par là, que l'homme ne trouve dans ſa raiſon qu'égarement, & que Dieu l'éprouve par les incertitudes. On voit en effet que pluſieurs grands eſprits, parmi les Païens, ont douté de l'immortalité de l'ame: ce qui prouve bien davantage l'abus que l'eſprit humain fait des lumiéres naturelles, que l'inſuffiſance de ces lumiéres.

Salomon rapporte, en cet endroit, le faux raiſonnement & la concluſion de

[illegible], qui [illegible] se persuader que [illegible] est mortelle, comme celle des [illegible] & la réponse à cette objection est à la fin du même livre de l'Ecclésiaste, où Salomon fait connoître ses propres sentiments, en disant : *Que la poussière* (1) *retourne dans la terre d'où elle est tirée, & que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.*

A l'égard de l'union & de la correspondance établie entre les deux substances spirituelle & matérielle, touts nos raisonnements ne peuvent nous faire appercevoir en quoi elle consiste. *La liaison* (2) *des esprits & des corps*, dit S. Au-

(1) Et revertatur pulvis in terram suam, unde erat, & spiritus redeat ad Deum qui dedit illum. *Eccl.* [illegible]

Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, & inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, & factus est homo in animam viventem. *Gen. c.* 2. [illegible]

Horace, de même que Moyse, appelle l'ame un souffle divin :

. . . . . divinæ particulam auræ.

(2) Modus quo corporibus adhærent spiritus, omnino mirus est, nec comprehendi ab homine potest, & hoc ipse homo est. *S. Aug. de civit. Dei, lib.* 21. *c.* 10. *Lucrece, par un mauvais raisonnement, conclut de la diversité des substances spirituelle & matérielle, que nos corps sont sans ames.*

Quippe etenim mortale æterno jungere, &

guſtin, *eſt quelque choſe d'incompréhenſible à l'homme ; & c'eſt néanmoins dans cette liaiſon que tout l'homme conſiſte.* Nous portons au-dedans de nous un myſtére naturel, l'union des deux ſubſtances ſpirituelle & corporelle : & ce myſtére n'eſt pas moins incompréhenſible pour nous, que ceux d'un ordre ſurnaturel, qui ont fait dire à S. Bernard ; *Qu'en Dieu il y a trois perſonnes & une ſeule nature ; & qu'en J. C. il y a trois natures & une ſeule perſonne.*

S. Bern. ſerm. in Cantic.

Des Cartes eſt allé plus loin qu'aucun philoſophe dans l'explication de la maniére dont les objets corporels agiſſent ſur l'ame. Il établit ſans aucune preuve la glande pinéale, qui eſt une petite glande ſuſpenduë au milieu des cavités du cerveau, pour être le ſiége où l'ame réſide, & exerce immédiatement ſes fonctions.

Explication de des Cartes de la maniére dont les objets corporels agiſſent ſur l'ame.

Suivant la philoſophie Cartéſienne, l'objet ſenſible frappe l'extrémité du nerf, dans lequel réſide le ſens particulier ; les eſprits animaux qui coulent au travers de

Conſentire putare & fungi mutua poſſe,
Deſipere eſt ; quid enim diverſius eſſe putandum eſt
Aut magis inter ſe diverſum diſcrepitanſque,
Quàm mortale quod eſt, immortali atque perenni
Junctum in concilio ſævas tolerare procellas ?

ce nerf, font leur rapport au ſens commun, qui répond aux cinq ſenſations; c'eſt-à-dire, que les eſprits animaux émus par l'objet, vont frapper une partie intérieure du cerveau; d'autres eſprits plus déliés tracent dans le cerveau une image de l'objet ſenſible, & cette image touche un point de la glande pinéale, dans laquelle l'ame réſide.

Mais de quoi nous ſert d'imaginer tout ce qu'il y a de plus raffiné dans la matiére, de concevoir des eſprits animaux, la partie la plus déliée du ſang, qui agiſſent de la maniére la plus prompte & la plus imperceptible ſur la plus ſubtile & la plus délicate de toutes les ſubſtances corporelles, ſur une glande ſuſpenduë dans les cavités du cerveau? Après avoir établi tout cela ſans preuves, ou plutôt après avoir fait bien des raiſonnements que nous ne concevons pas parfaitement nous-mêmes, après être parvenus juſqu'aux extrémités de la ſubtilité de la matiére, nous y trouvons une barriére inſurmontable, qui eſt le paſſage de cette extrémité à la ſubſtance ſpirituelle, & la maniére dont le corps matériel, quelque délié qu'il ſoit, peut agir ſur l'eſprit. Si les organes du corps étoient ſuffiſants, pour exciter dans l'ame une impreſſion réelle, l'ame devroit donc à plus forte

raiſon, ſentir & diſcerner ces organes eux-mêmes. Elle devroit voir le nerf optique, appercevoir toutes les configurations, touts les ébranlements des fibres, découvrir les reſſorts, qui ſervent d'inſtruments à l'impreſſion qu'elle reçoit, enfin connoître mieux que tout le reſte le fond même du cerveau, & tout l'intérieur de cette machine matérielle, à laquelle elle ſe trouve unie. Ces notions ne devroient-elles pas lui être claires & préſentes: car ce qui agit immédiatement, a bien un autre pouvoir, que ce qui ne fait qu'une impreſſion médiate. Pourquoi au contraire l'ame n'a-t-elle pas de tout cela la moindre idée ni la moindre connoiſſance? C'eſt que l'ame, tant qu'elle eſt unie au corps, n'a point d'autres idées que celles qui lui ont été tranſmiſes par les ſens extérieurs, ou par les organes du corps; & que l'œil ne ſe voit pas ſoi-même, que le ſens ni l'organe n'agiſſent pas ſur eux-mêmes, pour opérer en eux cette impreſſion qui ne vient que de l'objet étranger.

Nous éprouvons une telle union entre l'ame & le corps, que les opérations de l'une dépendent des diſpoſitions de l'autre. Nous ne ſommes capables preſque d'aucune application après un long jeûne, ou dans le commencement d'une di-

geſtion. Les gens de lettres trouvent leurs idées plus claires à certaines heures du jour. Quelques-uns ont éprouvé que les ſaiſons étoient différentes par rapport à la facilité de leurs conceptions. Un neveu de Milton a raconté, comme une remarque de Milton lui-même, que ſon imagination étoit dans ſa plus grande vivacité, depuis le mois de Septembre jusqu'à l'equinoxe du printems. Henri III. pendant le froid, étoit mélancholique & ſévére. Quelle eſt donc cette liaiſon ſi intime entre l'ame & le corps, & en quoi conſiſte-t-elle ? Ces deux ſubſtances ne ſont pas unies, à la maniére des corps, par le contact : elles ne peuvent pas l'être davantage, à la maniére des eſprits, par le rapport des penſées.

Thuan. lib. 96.

La philoſophie moderne vous donne à choiſir de trois hypothéſes. La premiére attribuë à l'ame un pouvoir efficace, réel, immédiat, & une action phyſique pour remuer le corps, & à la matiére pour faire impreſſion ſur l'ame : faculté mutuelle, qu'on peut ſeulement ſuppoſer, ſans l'entendre, dans deux ſubſtances hétérogénes.

Suivant la ſeconde hypothéſe inventée par Leibnits, & qu'il appelle *harmonie préétablie*, il n'y a aucune influence des deux ſubſtances l'une ſur l'autre ; il n'y a qu'une

Leibn. Théod. part. 1.

qu'une rencontre momentanée de modifications. La correſpondance ne conſiſte que dans l'identité du tems ; Dieu aïant tellement combiné l'un avec l'autre, que lorſque l'ame eſt affectée d'une telle modification, le corps éprouve de ſon côté celle qui lui répond : de même que deux horloges, l'une à poids, l'autre à reſſort, qui n'aïant rien de commun ne laiſſeroient pas de ſe rencontrer avec beaucoup de juſteſſe, & de ſonner les heures en même tems. Ce ſyſtême qui retranche toute communication des deux ſubſtances, eſt une contradiction formelle du rapport que nous éprouvons continuellement entre les actes de notre volonté & les mouvements de notre corps. L'harmonie préétablie n'eſt pas moins oppoſée au ſentiment intérieur de notre liberté. Ainſi lorſque j'ai dit que la nouvelle philoſophie donnoit à choiſir entre trois hypothéſes, je n'ai pas prétendu que celle de Leibnits fût ſoutenable ni par le raiſonnement, ni en bonne morale.

Dans le troiſiéme ſyſtéme des cauſes occaſionnelles, qui eſt celui de des Cartes & du P. Mallebranche, Dieu eſt le lien & le médiateur de l'union de l'ame & du corps, union qui, par le decret de Dieu, n'eſt pas moins réelle & moins in-

time, que ſi elle étoit phyſique. Nous éprouvons très-diſtinctement que dans les impreſſions réciproques entre l'ame & le corps, il y a plus qu'une rencontre, qu'une correſpondance momentanée, & même qu'une ſimple cauſe occaſionnelle; mais que les deux ſubſtances ſont étroitement unies, & que la cauſe occaſionnelle devient par le decret de Dieu une cauſe efficiente. La liaiſon intime des deux ſubſtances établie par l'auteur de la nature, & le decret divin qui eſt le principe de leurs rapports réciproques, font que l'ame a des affections à l'occaſion de certains mouvements du corps, & que le corps exécute des mouvements, à l'occaſion de certaines affections de l'ame. Nous ne pouvons rien imaginer au-delà. L'étude la plus profonde de la nature, & la connoiſſance la plus parfaite de l'anatomie, peuvent bien faire quelque progrès dans la découverte des effets, que cette liaiſon mutuelle produit au-dedans de nous, & des reſſorts qui ſont remués par elle; mais l'eſprit humain ne concevra jamais comment ſe fait cette communication des impreſſions dans deux natures différentes, & en quoi conſiſte ſa propre union, l'union d'une ſubſtance ſpirituelle avec un corps.

Quoique j'aïe dit que des Cartes avance ſans preuves, que la glande pinéale eſt le ſiége principal de l'ame, il faut avouer qu'il en donne une raiſon vrai-ſemblable & ingénieuſe ; ſçavoir, que les autres parties de notre cerveau ſont doubles, de même que nous avons deux yeux, deux mains, deux oreilles ; & que comme nous n'avons qu'une ſeule penſée d'une même choſe en même tems, il faut qu'il y ait quelque lieu où les deux images tranſmiſes par les deux yeux, & les deux autres impreſſions qui viennent d'un ſeul objet, par les organes doubles des ſens extérieurs, ſe puiſſent aſſembler, & ne former qu'une eſpéce avant qu'elles parviennent à l'ame, afin que l'ame ne ſoit affectée que de l'idée d'un objet ſimple.

Raiſons de ſoutenir l'hypothéſe du ſiége de l'ame dans la glande pinéale.

C'eſt une hypothéſe très-ſoutenable, que les images & autres impreſſions reçuës par les organes extérieurs des ſens, ſe réüniſſent en cette glande par l'entremiſe des eſprits, qui rempliſſent les cavités du cerveau ; & il n'y a aucun autre endroit dans le corps où elles puiſſent être ainſi unies. Cette petite glande eſt tellement ſuſpenduë (1) entre les cavités

(1) *La glande pinéale ſe trouve entre les couches des nerfs optiques, & les deux éminences appellées les nattes.*

du cerveau qui contiennent les eſprits animaux, qu'elle peut être mûë par eux en pluſieurs différentes façons, & qu'elle peut auſſi obéïr facilement aux commandements qu'elle reçoit de l'ame. Si le nerf eſt ébranlé par un objet préſent & extérieur, il en réſulte une idée nouvelle : s'il eſt ébranlé ſeulement dans l'intérieur & par le cours des eſprits qui retournent dans des traces où ils ont déja paſſé, c'eſt une idée renouvellée pendant l'abſence de quelque objet qui avoit déja fait une premiére impreſſion. Les différents mouvements de la glande pinéale pouſſent les eſprits vers les fibres du cerveau, qui les conduiſent par les nerfs dans les muſcles, au moïen deſquels ils remuënt les membres. L'altération qui eſt produite dans le cœur par le mouvement des paſſions, occaſionne l'idée correſpondante par l'entremiſe d'un petit nerf qui deſcend du cerveau vers lui, ainſi que la douleur ſentie dans le pié excite l'idée qui lui eſt relative dans l'ame, par l'entremiſe des nerfs qui communiquent du pié au cerveau. L'idée de l'ame, qui ſe rapporte au cœur, ne prouve donc en aucune maniére qu'il ſoit le ſiége des paſſions.

Des Cart. tr. des paſſ. art. 33.

La glande pinéale (ſuivant les Carteſiens) a toutes les qualités convenables

au ſiége de l'ame. Il doit être une partie unique, afin que l'action du même objet ſur deux organes, comme deux yeux, deux oreilles, ne produiſent ſur l'ame qu'une ſeule impreſſion : ſecondement cette partie doit être fort proche de la ſource des eſprits animaux, pour pouvoir aiſément remuer les membres : troiſiémement il faut qu'elle ſoit mobile, afin que l'ame la remuant immédiatement, elle détermine le cours des eſprits animaux, d'une maniére conforme à la volonté. La glande pinéale réünit toutes ces propriétés.

On objecte à l'hypothéſe Cartéſienne ſur cette glande pinéale, que les anatomiſtes ne trouvent aucuns nerfs qui y aboutiſſent, & qu'elle eſt même ſouvent imperceptible. La réponſe eſt, que la communication des nerfs à la glande pinéale ſe fait par l'entremiſe des fibres du cerveau, qui ſont ſi déliées, qu'elles reſſemblent à une eſpéce de moëlle, au milieu de laquelle la glande eſt ſuſpenduë.

Sténon, célébre anatomiſte, ſoutient que la glande pinéale n'eſt point capable des mouvements que des Cartes lui attribuë ; que les vaiſſeaux dont elle eſt entourée, ſont des veines, & non des artéres qui puiſſent fournir des eſprits animaux. Ce qui eſt de certain, c'eſt que *Voïag. du mond. de des Cart. p. 75.*

la glande eſt environnée d'une ſubſtance ſi délicate, qu'il eſt bien difficile de déterminer au juſte ce que c'eſt; quelle eſt ſa qualité & ſi ce ſont des artéres ou des veines qui l'environnent. Le cerveau eſt une maſſe de matiére, épaiſſe & confuſe, aſſez ſemblable à un fromage maſſif & groſſier. Les Cartéſiens n'entendent, par le ſiége de l'ame, qu'un lieu particulier du corps, auquel ils attribuënt le privilége d'occaſionner, d'une maniére plus prochaine, par ſon ébranlement, les penſées de l'ame. Il ſeroit injuſte d'objecter à des Cartes, que ſe contrediſant lui-même, il aſſigne un eſpace local & étendu à l'ame.

Vieuſſ. Neurograph. univerſ. Vieuſſens regarde le centre ovale du cerveau, comme le principe des fonctions animales. Il prétend que les eſprits, contenus dans la région ſupérieure du centre, ſont deſtinés principalement aux mouvements volontaires; au lieu que ceux qui coulent de ſes régions moïenne & inférieure, ſont deſtinés aux mouvements involontaires & à ceux qu'il appelle mixtes: non qu'il les croïe de nature différente; mais il conſidére la région ſupérieure du centre, comme un réſervoir où les eſprits ſéjournent, & attendent la détermination de la volonté. Il n'en eſt pas de même, à ſon avis,

des deux autres régions du centre ovale : les eſprits, qui n'y font point de ſéjour, coulent inceſſamment, tantôt avec plus de lenteur, tantôt plus rapidement, & toujours ſans aucune détermination de la volonté.

A la vérité, ce ſont là des conjectures plûtôt que des faits anatomiques. Malpighi, qui avoit fort examiné le cerveau, ne conſidére le centre ovale que comme une glande qui ſépare une liqueur à laquelle on a donné le nom d'eſprits animaux ; & il n'oſe déterminer ſi cette liqueur ſpirituenſe ſert aux fonctions de l'ame. Sténon, dans ſon diſcours ſur l'anatomie du cerveau, avouë qu'elle n'eſt pas encore parvenuë à ce degré de perfection, d'en pouvoir faire une diſſection exacte ; & il ne prend aucun parti ſur les fonctions animales, ne croïant pas qu'il ſoit poſſible d'expliquer le mouvement d'une machine, pendant qu'on ignore la conſtruction de ſes parties. Borelli a eu la même retenuë ; & en traitant de touts les mouvements des animaux, il n'a pas dit un ſeul mot des fonctions de l'ame, quoiqu'il aït parlé de la diſtribution des eſprits animaux & du ſuc nerveux.

Républ. des lettr. Nov. 1685.

Hérophile a logé l'ame à peu près comme des Cartes & Vieuſſens, dans le centre du cerveau ; Hippocrate dans le

Diverſes opinions ſur le ſiége de l'ame.

ventricule gauche du cœur ; Démocrite & Ariſtote dans (1) tout le corps, de même que la bonne ſanté eſt répanduë dans toute la perſonne ; Epicure (2) dans l'eſtomac, car la peur & l'effroi treſſaillent en cette partie, & la joie nous flatte à l'entour d'elle. Les Stoiciens plaçoient la principale réſidence de l'ame dans le cœur ; Eraſiſtrate dans la membrane qui enveloppe le cerveau ; Empédocle dans le ſang ; ce qui eſt conforme au (3) ſentiment de Moyſe, qui défendit par cette raiſon de manger le ſang des bêtes. Straton lui aſſigne ſa place entre les deux ſourcils. Platon la diviſe en trois parties, plaçant la raiſon dans le cerveau, la colére dans la poitrine, & les déſirs qui tendent à la volupté dans les entrailles.

Plat. de repubi. lib. 4. & in Tim.

Quelques anatomiſtes croient que ces particules du ſang les plus déliées, que les métaphyſiciens appellent eſprits animaux, & qu'ils regardent comme les

(1) Ut bona ſæpè valetudo cum dicitur eſſe Corporis, & non eſt tamen hæc pars ulla valentis. *Lucret. lib.* 3.

(2) Hic exultat enim pavor ac metus ; hæc loca circùm
Lætitiæ mulcent. *Lucret. lib.* 3.

(3) Sanguinem univerſæ carnis non comedetis, quia anima carnis in ſanguine eſt : & quicunque comederit illum, interibit. *Levitic. c.* 17.

couriers de l'ame, ſe filtrent dans la ſubſtance corticale ou cendrée du cerveau. On ne peut cependant y diſtinguer aucune glande ; mais il ne ſeroit pas impoſſible que les couloirs propres à préparer un ſuc ſi ſubtil, échapaſſent à la vûë. On place le réſervoir des eſprits animaux dans l'emporium. Quelques-uns nient leur exiſtence ; quoiqu'on ne puiſſe diſconvenir que l'ame affectée de certaines paſſions n'ait la faculté de faire couler le ſang & le ſuc nerveux avec plus de rapidité & d'abondance vers différentes parties de ſon corps. Les uns veulent que le ſiége principal des ſenſations, ou la ſource occaſionnelle des idées de l'ame, occupe toute la ſubſtance du cerveau ; les autres l'établiſſent dans le corps calleux, ou dans quelqu'autre partie. D'autres ſont plus portés à croire que chaque ſenſation réſide à l'endroit où les nerfs de l'organe qui lui répond, viennent aboutir. Toutes ces opinions, non-ſeulement ſont hypothétiques ; mais elles ne ſont pas préférables les unes aux autres par différents degrés de vrai-ſemblances.

La principale queſtion, & la plus importante au ſujet de l'ame, eſt celle de ſon immortalité. Il y a deux ſortes d'im- Philoſophes partagés ſur l'immortalité de l'ame.

mortalités ; l'essentielle qui n'appartient qu'à Dieu ; & l'immortalité subordonnée à la volonté du créateur. Cette seconde espéce d'immortalité est celle de toutes les substances spirituelles créées. Il est clair que c'est la seule dont il s'agisse ici. Simonide, Homére (1), Hippocrate, Galien (2), Alexandre d'Aphrodisée,

(1) ... ἀμφὶ δὲ οἱ θάνατος χύτο θυμοραϊστής. Il. 1. *La mort qui détruit l'ame, répandit autour de lui ses épaisses ténébres. Il semble cependant qu'Homére doive plutôt être rangé parmi ceux qui ont cru l'ame immortelle, puisqu'il a décrit les enfers, les récompenses & les punitions d'une autre vie.*

(2) *Galien attribuë la pensée à la matiére.* σώματος νοῦντος. *Galen. de usu partium, lib. 8. c. 13. & de usu respirat. c. 5. Galien varie continuellement dans ses opinions sur l'ame ; il croit qu'elle est composée des 4. qualités primordiales, humidité, sécheresse, froid, & chaleur. Galen. quòd animi mores corporis temperaturas sequantur. c. 3. Il dit ailleurs, que chaque ame humaine est une portion de l'ame générale, qu'elle vient du ciel, & qu'elle tend à retourner à son origine céleste. Galen. àn animal sit id quod in utero est. c. 4. Il distingue expressément deux ames dans l'homme. Galen. de motib. manifestis & obscuris. Il admet trois ames dans l'homme, la nutritive, commune avec les végétaux, la sensitive qui réside dans le cœur, commune avec les animaux ; la raisonnable, propre à l'homme, qui réside dans le cerveau. Galen. method. medend. lib. 9. c. 10. Il aveuë, en der-*

Pline (1), les deux (2) Sénéques; les Epicuriens, les Saducéens ont cru l'ame mortelle. Pline appelle le ſentiment de l'immortalité de l'ame, les illuſions d'une

nier lieu, qu'il ne ſçait quel parti prendre ſur l'opinion de Platon, que l'ame raiſonnable eſt immortelle. Galen. quòd animi mores corporis temperaturas ſequantur. c. 3.

(1) Avidæ nunquàm deſinere mortalitatis commenta. *Plin. lib. 7. c. 55.*

(2) Juvabat de æternitate animarum quærere, imò mehercule credere. Credebam enim facilè opinionibus magnorum virorum rem gratiſſimam promittentium magis, quàm probantium. Dabam me ſpei tantæ cùm ſubitò experrectus ſum, & tàm bellum ſomnium perdidi. *Sen. epiſt.* 102. *Sénéque ailleurs reconnoît l'immortalité de l'ame, & l'exprime dans les termes les plus magnifiques :* Major ſum & ad majora genitus, quàm ut mancipium ſim mei corporis, quod equidem non aliter aſpicio quàm vinculum aliquod libertati meæ circumdatum. *Sen. epiſt. 65.*

Sénéque le tragique, pris par les uns pour le philoſophe lui-même, & par d'autres, pour ſon frére, dit nettement que l'ame s'éteint par la mort.

. . . . ut calidis fumus ab ignibus
Vaneſcit ſpatium per breve ſordidus;
Ut nubes gravidas, quas modò vidimus,
Arctoi Boreæ diſſipat impetus;
Sic hic, quo regimur, ſpiritus effluet.
Poſt mortem nihil eſt, ipſaque mors nihil,
Velocis ſpatii meta noviſſima.
Spem ponant avidi, ſolliciti metum;
Quæris quo jaceas poſt obitum loco?
Quo non nata jacent. *Sen. Troad. act. 2.*

nature qui déſire ardemment de ne jamais finir. Sénéque dit : *J'aurois ſouhaité de me perſuader l'immortalité de l'ame ; je me rangeois aiſément à l'opinion des plus grands hommes, qui donnent plûtôt l'eſpérance, que la certitude d'une doctrine ſi agréable ; & je me livrois à leurs ſublimes promeſſes, mais ces idées ſe ſont évanouies comme un beau ſonge.*

Les Stoïciens donnoient à l'ame une durée très-longue, & non éternelle. Cicéron les raille (1) à l'occaſion de ce ſentiment, de ce qu'ils parlent des ames comme des corneilles.

Gaſſendi, dans ſes inſtances contre les méditations de des Cartes, a emploïé tout ce qu'il avoit de ſubtilité à ſoutenir, qu'en ne conſultant que les lumiéres naturelles, on ne trouvoit aucunes preuves ſolides qui nous empéchaſſent de croire que l'ame n'eſt diſtinguée du corps, que comme un corps ſubtil d'un corps groſſier. Ses raiſonnements ne conſiſtent qu'à éluder, autant qu'il peut, les preuves de des Cartes.

Phérécyde (2), Thalés, Pythagore

(1) Stoïci autem uſuram nobis largiuntur tamquàm cornicibus : diù manſuros animos aïunt, ſemper negant. *Cic. Tuſcul. quæſt. lib. 1.*

(2) Pherecydes Syrus primus dixit animos hominum eſſe ſempiternos. *Cic. loc. citat.*

(1), Anaxagore, Diogéne, Platon (2), Cicéron, ont tenu que l'ame eſt immortelle. Xénocrate (3), & Speuſippus ont attribué l'immortalité aux ames ſenſitives; Orphée & Jean Scot, du tems de Loüis le Debonnaire, à celles (4) des

D. Albert de nat. & orig. anim. tract. 2. c. 12.

(1) *Pythagore eſt le premier qui ait enſeigné le dogme de l'immortalité de l'ame, ſuivant Maxime de Tyr, Diſſertat. 28.*

(2) *Platon, dans le dialog. de Gorgias, parle d'un Juge qui fera une deſtinée à chacun après cette vie, ſelon ſon mérite, & dans le dixiéme livre de la république, il traite fort amplement des récompenſes & des punitions des ames après la mort.*

(3) Plato animæ diſtinctionem commentus, partem ejus quæ rationalis dicitur, exemit à corruptione, & ſuperſtitem corpori fecit, reliquas interire ſivit. Proclus & Porphyrius ſolam partem animæ rationalem voluerunt eſſe immortalem, cæteras corruptibiles. Xenocrates verò, & Speuſippus ſenſitivam quoque immortalem eſſe contenderunt. Numenius autem & Plautinus vegetativam pariter immortalem aſſeveraverunt. Anaxagoras & Diogenes immortalem eſſe humanam animam ſimpliciter exiſtimarunt. Adverſam huic ſemitam, & ſenſibus corporis mancipati, & Democritus & Epicurus poſtea tenuit. *Joann. Franciſc. Picus Mirandula, in exam. vanit. doctr. gent. lib. 1. c. 14.*

(4) *Sennert & Sperling n'ont pas oſé admettre l'immortalité des ames des bêtes, quoiqu'ils les reconnuſſent pour immatérielles & indiviſibles. Il faudroit, ſuivant cette opinion, que la même puiſſance qui a créé ces ames, les anéantît, lors de la diſſolution de leurs corps.*

bêtes, Numenius & Plotin, même aux ames végétatives.

Tatien, & ſes diſciples appellés Encratites, ont cru que l'ame mouroit, & qu'elle reſſuſciteroit avec le corps. L'opinion des Stoïciens étoit qu'il n'y avoit qu'une ſeule ame générale pour tous les hommes.

D. Albert. de unit. intell. contr. Averr.

Albert le Grand réfute l'erreur d'Averroës, que l'ame après la ſéparation du corps, ſe rejoint à l'ame générale du monde.

Preuves de l'immortalité de l'ame.

Plat. in Phœdon. & in Menon.

Les preuves apportées par Platon, pour prouver l'immortalité de l'ame, ſont principalement fondées ſur ce que toutes choſes naiſſent de leurs contraires, & que par conſéquent la mort doit reproduire la vie, comme la vie produit la mort : doctrine qui n'a aucun fondement réel, & qui conduit à l'opinion de la métempſychoſe. Il allégue la réminiſcence qui eſt dans l'eſprit de (1) tous

(1) *Lorſqu'une vérité eſt enſeignée avec clarté, l'eſprit y acquieſce aiſément : mais elle n'en eſt pas moins nouvelle, étant connuë pour la premiére fois. Le progrès de nos idées n'eſt pas davantage une réminiſcence ; car lorſqu'une connoiſſance acquiſe en amène une autre, cette ſeconde connoiſſance eſt nouvelle pour l'entendement, qui ne la trouve pas dans les traces de la mémoire, où elle n'avoit jamais été. Platon donne pour exemple de la réminiſcence un enfant,*

les hommes, & qui fait qu'étant bien interrogés, ils trouvent d'eux-mêmes les réponſes convenables, parce qu'ils apportent en naiſſant la connoiſſance des relations qui ſont entre les objets : ainſi apprendre, ſelon lui, n'eſt autre choſe, que ſe ſouvenir de ce qu'on avoit ſçu avant que l'ame fût unie au corps : or ſi l'ame exiſtoit avant que d'être unie au corps, pourquoi ceſſeroit-elle (1) d'ê-

à qui Socrate fait découvrir, comme de lui-même, quelques démonſtrations mathématiques par la maniére dont il l'interroge. Plat. in Menon. Mais dans cet exemple, Socrate explique tout à l'enfant, qui ne fait que donner ſon conſentement à la vérité qui lui eſt expoſée : & l'enfant ne trouve que quelques petites ſuppputations, qu'il puiſe dans la ſcience des nombres, & non dans la réminiſcence. Cet exemple ne prouve autre choſe, ſinon qu'il y a des vérités aſſez clairement expliquées, pour qu'un enfant puiſſe les comprendre auſſitôt. Il peut même, par ſes réflexions ſur les idées qui lui ont été fournies par les ſens, acquérir des connoiſſances ſans qu'il ſoit beſoin de les lui expliquer, & ſans que la réminiſcence y entre pour rien. Car ce qu'il acquiert par un acte de l'entendement, ne s'eſt pas trouvé dans les traces de ſa mémoire.

(1) *Platon dit dans le Phédre, que l'ame eſt éternelle, parce qu'elle n'a pas été engendrée, & il dit dans le Timée, que l'ame a été créée avant le corps, & qu'elle a été engendrée par la meilleure des cauſes intellectuelles & éternelles. Dans le Phédre il a égard à l'idée de l'ame, comme éternelle en Dieu ; dans le Timée il parle*

tre après sa séparation de son corps ? Cette preuve très-frivole supposeroit faussement que l'ame a toujours existé.

Platon ajoute qu'une substance qui tire son mouvement d'elle-même, ne peut être sujéte à la mort ; que l'ame étant un être fort simple, sans composition & sans mélange, il est impossible qu'elle soit sujéte à la corruption & à la dissolution. (C'est la preuve que Cicéron (2) fait valoir.) Enfin Platon donne pour dernière preuve, que puisqu'on voit le plus souvent en ce monde les bons dans l'adversité, & les méchants dans la prospérité, il faut qu'il y ait une autre vie, où les bons soient récompensés, & les méchants punis. Il conclut que notre ame étant immortelle, la vie la plus longue comparée à l'éternité, n'est qu'un point, ou plûtôt n'est rien. Il fait dire à un mort ressuscité, qu'il s'est trouvé avec un grand

Plat. in Phæd.

Plat. de republ. lib. 10.

de l'existence de l'ame, dont il rapporte le principe à la création que Dieu en a faite.

(2) In animi autem cognitione dubitare non possumus, nisi in physicis planè plumbei sumus, quin nihil sit animis admixtum, nihil concretum, nihil copulatum, nihil coagmentatum, nihil duplex. Quod cùm ità sit, certè nec secerni, nec dividi, nec discerpi, nec distrahi potest, nec interire igitur. *Cic. Tuscul. quæst. lib. 1. Cicéron fait le même raisonnement dans le livre de la vieillesse, dans celui de la consolation, & dans le premier livre des offices.*

nombre de morts, dont la séparation fût faite, que les bons furent mis à la droite, les méchants à la gauche, en présence des juges divins, qui prononcérent un jugement, suivant lequel les bons furent élevés dans le ciel, & les méchants précipités dans l'abîme.

Cicéron joint aux preuves de Platon, le consentement général des nations à rendre aux (1) morts les derniers devoirs, & à observer avec beaucoup d'attention & de scrupule, les cérémonies qui se pratiquent au trépas; cette inquiétude qui est née avec nous pour l'avenir; l'ardeur d'immortaliser son nom, & l'origine de l'ame, qui ne peut être rapportée *Cic. Tuscu quæst. lib.* 1

(1) Quid procreatio liberorum, quid propagatio nominis, quid adoptiones filiorum, quid testamentorum diligentia, quid ipsa sepulchrorum monumenta, quid elogia significant, nisi nos etiàm futura cogitare? *Cic. Tusc. quæst. lib.* 1.

Certè, si nihil animus præsentiret in posterum, & si quibus regionibus vitæ spatium circumscriptum est, eisdem omnes cogitationes suas terminaret, nec tantis se laboribus frangeret, nec tot curis vigiliisque angeretur, nec totiès de vitâ ipsâ dimicaret. *Cic. pro Arch. poët.*

Quid illa vis quæ tandem est quæ investigat occulta, quæ inventio atque excogitatio dicitur? Ex hâc ne tibi terrenâ mortalique naturâ & caducâ, concreta ea videtur? *Cic. Tusc. quæst. lib.* 1.

qu'à Dieu, puiſqu'il n'y a rien dans aucune ſubſtance matérielle, dont l'ame puiſſe avoir été produite.

Xenoph. Cyropæd. lib. 8. Xénophon fait tenir ce diſcours à Cyrus mourant : *Je n'ai jamais pu me perſuader que l'ame, qui communique la vie au corps, en ſoit privée lorſqu'elle le quitte, ni qu'elle ceſſe de penſer, parce qu'elle eſt ſéparée de ce qui ne peut contribuer en rien à la penſée. La matiére, qui compoſe le corps, ſe diſſout dans ſes principes ; mais cette diſſolution ne peut convenir à l'eſprit. La mort eſt ſemblable au ſommeil : or le tems du ſommeil eſt celui, où l'ame* (1) *exerce le plus librement ſes facultés & porte le plus loin ſes connoiſſances.*

Ajoutons à ces preuves des anciens philoſophes, une réflexion qui paroît bien claire & bien convaincante. Si l'ame eſt mortelle, il faut qu'elle ſoit matérielle ; car la ſeule matiére compoſée de parties, eſt ſujéte à la diſſolution, qui fait la mort. Si notre ame eſt matérielle, il s'enſuit qu'elle n'eſt qu'un arrangement, un compoſé de pluſieurs (2) petites parties maté-

(1) *Ces derniéres paroles ſe rapportent aux prédictions par les ſonges, dont la plupart des anciens, & Xénophon en particulier, étoient perſuadés.*

(2) Nunc igitur quoniàm eſt animi natura reperta

nielles très-déliées, beaucoup plus subtiles, si l'on veut, que des étincelles, ou qu'une fumée : que ces corpuscules par leur mouvement, leur disposition, ou leur configuration produisent tout ce qu'il y a de noble & d'excellent dans la pensée. De cette supposition il suivroit nécessairement que la vérité des premiers principes ne subsiste que par l'arrangement de quelques parcelles de matiére ; que si ces parcelles se mouvoient dans un autre sens, ou si elles avoient un arrangement contraire à celui qu'elles ont, nous aurions des notions toutes contraires, que notre régle de juger seroit renversée, & qu'ainsi les premiers principes, ces vérités éternelles qui frappent l'esprit de leur évidence, & à la certitude desquelles nous ne pouvons pas refuser notre consentement, ne seroient pas des axiomes assurés. Quelle absurdité de conséquences naîtroit donc du doute de l'immortalité de l'ame ? Cette preuve a une certitude égale à celle de ces axiomes : Que deux & deux font quatre, que le tout est plus grand que sa partie, &c. Tout homme, qui fait usage des lumiéres naturelles, peut-il être persuadé intérieu-

Mobilis egregiè, perquàm constare necesse est
Corporibus parvis & lævibus atque rotundis.
Lucret. lib. 3.

rement que ce ſoit une choſe indifférente en ſoi, & qui ne dépende que du mouvement de quelques molécules matérielles vers un côté plûtôt que vers l'autre, que deux & deux faſſent quatre, & que le tout ſoit plus grand que ſa partie?

Il eſt inutile à l'incrédule de ſe retrancher dans une ignorance affectée. Les différents attributs de l'ame & du corps nous ſont très-connus. Les modifications de l'ame ſont vouloir, connoître, douter, affirmer, raiſonner, refléchir, aimer, déſirer, ſe repentir, & pluſieurs autres qui émanent de la penſée, comme de l'eſſence ou propriété primitive qui renferme toutes ces modifications de l'ame. Les attributs corporels, ſoit propriétés, ſoit accidents, ſont être long, large, profond, diviſible, figuré, impénétrable, mobile, poli, liquide, maſſif, peſant, denſe, & autres qui émanent de l'étenduë, comme du principe ou de l'eſſence qui les comprend touts. A-t-on jamais eu une preuve plus aſſûrée de la diſtinction réelle de deux choſes? Et quelle régle pourroit-on ſuivre, dans ſes notions, ſi une marque auſſi claire de la diſtinction de deux ſubſtances ne ſuffiſoit pas?

Eſt-ce une choſe bien difficile à connoître, que la différence qui eſt entre l'ame & le corps, entre ce qui penſe & ce qui

eſt étendu, ce qui eſt diviſible & ce qui eſt indiviſible ? lorſque l'on confond les propriétés de l'étenduë & de la penſée, ces contradictions, qui roulent ſur des idées peu familiéres, nous choquent moins : mais ſi elles étoient exprimées par des idées plus ſenſibles, & qu'un homme, par exemple, s'aviſât de dire, qu'il ne conçoit pas pourquoi un caillou ne ſeroit pas habile dans les mathématiques, nous ſerions frappés de cette abſurdité. Faut-il une grande pénétration d'eſprit, pour comprendre qu'une penſée n'eſt rien de rond ni de quarré ? que l'étenduë n'eſt capable que de différentes configurations & de différents mouvements, & non pas de penſée & de raiſonnement ? & qu'ainſi ce qui penſe & ce qui eſt étendu, ſont deux êtres tout-à-fait oppoſés ? Cependant cela ſeul ſuffit pour prouver indépendamment de la révélation, que l'ame ne peut périr à la maniére des corps. Car ſi l'eſprit n'eſt pas étendu, il n'eſt pas diviſible ; & s'il n'eſt pas diviſible, il n'eſt pas ſujet à la diſſolution.

Deux ſubſtances ſont différentes, lorſque les propriétés eſſentielles de l'une n'ont aucune liaiſon avec l'eſſence de l'autre. Or les propriétés eſſentielles de l'ame, de penſer, de vouloir, de raiſon-

ner, n'ont aucune liaiſon avec l'eſſence de la matiére d'être étenduë. Elles n'enferment ni ne ſuppoſent l'idée de l'étenduë : réciproquement les propriétés eſſentielles d'un corps, d'être étendu, long, large, diviſible, impénétrable, n'ont aucune conformité avec l'eſſence de l'eſprit, de penſer ; elles n'enferment ni ne ſuppoſent l'idée de la penſée. Les propriétés de l'ame n'ont donc aucune connexité avec l'eſſence du corps ; ni les propriétés du corps avec l'eſſence de l'ame. Donc ce ſont deux ſubſtances différentes.

L'expérience nous apprend auſſi que les propriétés inſéparables des corps ſont dans pluſieurs êtres, où ne ſe trouvent pas les propriétés inſéparables des eſprits. Un marbre eſt long, large, profond, diviſible, impénétrable : mais il ne penſe, ni ne veut, ni ne raiſonne.

Deux attributs eſſentiels étant différents, il ne peut y avoir de doute que les ſubſtances, où ils ſe rencontrent, ne ſoient diverſes ; car un même être ne peut avoir deux eſſences indépendantes l'une de l'autre, & qui n'aïent entr'elles aucune connexité. Il ne faut qu'un examen refléchi, pour connoître que l'étenduë & la penſée ſont l'une & l'autre un attribut eſſentiel, ou qui conſtituë chacun une ſubſtance différente. Il eſt de la

nature des modifications de ne pouvoir être conçuës, ſans le premier attribut auquel elles appartiennent : comme il eſt de la nature des propriétés de ne pouvoir être conçuës, ſans l'eſſence de laquelle elles émanent. Au contraire, c'eſt une marque infaillible qu'un attribut conſtituë l'eſſence de ſon ſujet, quand il peut être conçu ſans toutes les modifications du ſujet, & qu'il ne préſuppoſe aucune des autres propriétés, au lieu que les autres propriétés du ſujet le préſuppoſent, & que les modifications qui s'y peuvent rencontrer, ſont inconcevables ſans lui. Or l'étenduë renferme en ſoi toutes les propriétés de la matiére, comme la figure, la mobilité, la diviſibilité, l'impénétrabilité, & toutes les modifications qui s'y peuvent rencontrer, comme la rondeur, la blancheur, la dureté, &c. De même la penſée renferme en ſoi toutes les propriétés de l'eſprit, comme l'activité, la pénétration, l'indiſſolubilité, la liberté, & toutes ſes modifications, comme la conſtance, l'application, la docilité, &c. L'étenduë ni la penſée ne préſuppoſent chacune de leur côté aucun autre attribut auquel elles appartiennent, dont elles dépendent, ni qui puiſſent ſubſiſter ſans elles. Ce ſont donc deux attributs primitifs, ce ſont deux

eſſences. Ces deux eſſences n'ont entr'elles aucun rapport : nul attribut émané de la penſée ne ſe trouve dans la notion de l'étenduë ; & réciproquement aucune propriété, ni aucune modification appartenante à l'étenduë ne ſe trouve dans la notion de la penſée : ce ſont donc deux attributs bien ſûrement différents. Donc ces deux attributs primitifs & différents conſtituënt deux ſubſtances ; & par cette diverſité eſſentielle, ils ſont plus incompatibles que le froid & le chaud, qui peuvent ſe rencontrer l'un après l'autre dans un même ſujet, parce qu'ils ſont compris touts deux dans l'idée de la mobilité & relatif à l'attribut eſſentiel de l'étenduë, au lieu qu'il eſt métaphyſiquement impoſſible que deux attributs eſſentiels, deux eſſences qui conſtituënt deux ſubſtances différentes, ſe rencontrent en même-tems ni ſucceſſivement dans une même ſubſtance.

Il y a plus qu'un défaut de connexité entre les propriétés inſéparables des corps & les propriétés inſéparables des eſprits: elles ſont formellement contradictoires. Nous pouvons nier de la penſée, tout ce que nous concevons dans le corps, comme l'étenduë, la figure, la couleur. Ce qui eſt eſſentiellement étendu, compoſé de parties, & diviſible comme le corps,

corps, ne peut être ſimple, ſans figure, & indiviſible, comme l'eſprit. Si l'ame étoit matérielle & diviſible, ſes parties priſes ſéparément ou ne penſeroient point, & en ce cas, pluſieurs particules non penſantes ne pourroient produire la penſée: ou ſes parties priſes ſéparément penſeroient, & en ce cas-là, elle auroit à la fois un nombre inépuiſable de petites penſées: ce qui eſt contraire au ſentiment intérieur & à l'expérience. Comment pourroit-on s'imaginer que l'eſprit fût étendu & diviſible? On peut, par une ou pluſieurs lignes, couper toute ſorte de figures; mais par quelles lignes peut-on concevoir qu'une penſée, qu'un ſentiment de plaiſir, qu'une douleur, qu'un déſir, puiſſent être coupés? quelle figure réſulteroit de cette diviſion?

L'ame peut ſe repréſenter, par un aſſortiment bizarre de ſes idées, des objets qui n'exiſtent point, les multiplier, les comparer, concevoir des vérités générales & abſtraites, corriger les ſenſations, faire des actes refléchis, c'eſt-à-dire, examiner ſes propres opérations: or je conçois clairement que toutes ces fonctions de l'eſprit ſont impoſſibles au corps, & ne peuvent être des modifications de la matiére.

Emploïons encore une démonſtration:

La Forge, de l'esprit ch. 5.

, elle est tirée du traité de l'esprit de la Forge. La pensée ne pourroit être attribuée au corps, que comme son essence, ou une suite de son essence, ou un accident. Si la pensée étoit l'essence ou une suite de l'essence de la matiére, il faudroit attribuer la pensée à touts les corps, comme Campanelle dont l'opinion est tenuë pour insensée par touts les philosophes: car quelle absurdité d'être réduit à dire qu'un morceau de marbre pense, pour soutenir que la pensée de l'homme est corporelle. La pensée ne peut pas être davantage un accident du corps: car la nature de l'accident ou du mode est telle qu'il ne peut être conçu, sans son premier sujet, au lieu que le sujet peut bien être conçu sans cet accident ou ce mode. Ainsi parce que je puis imaginer la substance étenduë sans la figure ronde, & que je ne puis de même concevoir la figure ronde sans une substance étenduë, je suis assûré qu'elle est un accident du corps. Il n'en est pas de même de la pensée; car je la conçois fort bien sans l'étenduë, & celle-ci sans la pensée: ce ne peut donc pas être un accident du corps: la pensée ne peut donc appartenir au corps, ni comme essence, ni comme suite d'essence, ni comme accident: il faut donc qu'elle fasse une substance à part.

Ces preuves naturelles de l'immortalité de l'ame ne ſont qu'un objet de curioſité, puiſque la révélation nous fournit un autre genre de preuves ſupérieures, & qui ſont bien plus à portée de touts les eſprits, que des démonſtrations métaphyſiques, très-convaincantes, à la vérité; mais qui requiérent des méditations profondes & quelque habitude des ſpéculations les plus abſtraites.

Continuons d'examiner l'ame & ſes propriétés, ſuivant les vûes métaphyſiques, dont il s'agit uniquement ici. Ce que la forme eſt au corps, la penſée l'eſt à l'eſprit. Je n'eſtime pas comme des Cartes, que l'étenduë ſoit la matiére elle-même, ni que la penſée (1) ſoit l'ame;

(1) *Claudien Mamert avoit ſoutenu, douze cents ans avant des Cartes, que la ſubſtance de l'ame n'eſt pas différente de la penſée. Claudian. Mamert. lib. 3. de ſtatu animæ, c. 14. Les auteurs de l'hiſtoire littéraire de la France ſont, à ce ſujet, la réflexion ſuivante*: Du Pin, & quelques autres ont remarqué que les méditations de des Cartes ont un rapport entier avec le traité de Claudien Mamert de l'état de l'ame. Cela s'eſt fait, ou parce que l'un & l'autre, aïant l'eſprit juſte & géométre, & aïant ſuivi les mêmes routes, ils ſe ſont rencontrés; ou parce que des Cartes avoit lû l'ouvrage de Claudien Mamert, ce qui eſt plus vraiſemblable. *Hiſt. liter. de la Fr. t. 2. art. de Claudien Mamert.*

mais je trouve évident que la matiére ne peut être ſans étenduë, ni l'ame (1) ſans penſée ; un ſujet ne pouvant être ſéparé de ſon eſſence. Tant que je veille, je ſuis bien aſſuré que jamais mon ame n'eſt ſans quelque idée, ſans quelque perception ; & quoique je ne me ſouvienne pas des penſées que mon ame a eues pendant le ſommeil ou l'évanoüiſſement, je connois clairement qu'elle n'a pû ceſſer d'en avoir ; car puiſque la penſée eſt l'eſſence inſéparable de l'ame, & que pendant le ſommeil ou l'évanoüiſſement mon ame n'a pas été anéantie, il faut que pendant le ſommeil ou l'évanoüiſſement, elle ait eu quelque penſée. La vérité de cette propoſition eſt la même, que celle des propoſitions ſuivantes : *les eſſences des choſes ſont immuables* : *Rien de ce qui exiſte ne peut être conçu ſans ſon eſſence.* Or la vérité de ces propoſitions eſt d'une néceſſité métaphyſique. Il n'y a donc que trois partis à prendre. Ou il faut ſoutenir qu'aucune ame n'exiſte ; opinion, dont la fauſſeté vient d'être démontrée : ou il faut nier que l'exiſtence de l'ame ſoit continuelle & ſans interruption, ce

(1) Anima nempè variare cogitata poteſt, non cogitare non poteſt. *Claudian. Mamert. lib. 1. de ſtatu animæ, c. 24.*

qui eſt abſurde ; & peut-être aucun homme n'a jamais penſé, qu'à ſon réveil il eût une (1) ame différente de celle qu'il avoit en s'endormant : ou il faut avoüer que l'ame penſe toûjours.

L'eſprit ceſſeroit-il de penſer, parce qu'il ne pourroit ou ne voudroit pas penſer ? S'il ne pouvoit penſer, il ſeroit ſéparé de ſon eſſence ; il exiſteroit ſans la condition abſoluë & néceſſaire par laquelle il exiſte : ce qui eſt abſurde. S'il ne vouloit pas penſer, il penſeroit néceſſairement par cela même qu'il ne voudroit pas penſer : car toute *volition*, tout acte de volonté emporte néceſſairement une perception. On ne peut aſſigner aucune condition, dont l'ame dépende pour penſer, qui vienne à lui manquer tout-à-fait. L'ame penſe donc toujours.

Locke a avancé avec confiance, comme une vérité certaine, *qu'il y a un tems* *Lock. eſſ. d'entend. liv. 1. ch. 1.*

(1) *Ceux qui regardent la conſervation des eſprits & des corps par le créateur, comme une création continuelle, ne croient pas que les eſprits & les corps créés à chaque inſtant, ſoient des eſprits & des corps différents : mais que la même ame & le même corps continuënt de ſubſiſter par une création renouvellée & non interrompuë. L'ame, ſuivant cette opinion, ne peut donc non plus être ſans penſée, puiſqu'elle ne ceſſe point d'exiſter, & que la penſée eſt auſſi eſſentielle à l'exiſtence d'un eſprit, que l'étenduë à l'exiſtence d'un corps.*

auquel les enfants commencent à penſer ; que leurs diſcours & leurs actions nous en aſſûrent inconteſtablement. Cette propoſition eſt contraire aux principes les plus eſſentiels d'une métaphyſique approfondie. Je ſuis à cet égard, entiérement Cartéſien. Il n'y a aucun tems où l'ame de l'enfant, même dans le ſein de la mére, ne reçoive quelque impreſſion depuis qu'elle a été unie au fœtus. L'enfant a non-ſeulement ſes propres ſenſations, mais il participe à celles de la mére : & il eſt certain que, dès que le fœtus eſt animé, il a ſes penſées ou des réflexions ſur les ſenſations.

Une ſubſtance ne peut être ſans quelque modification. La penſée eſt la modification inſéparable de l'eſprit, comme la figure ou l'étenduë l'eſt du corps. La figure n'eſt pas la matiére, mais la matiére ne peut être ſans quelque figure. De même l'eſprit n'eſt pas la penſée ; mais il ne peut ſubſiſter ſans quelque modification ou ſans quelque penſée. Si le corps eſt capable d'un nombre inconcevable de configurations, l'eſprit eſt auſſi capable d'un nombre immenſe de différentes idées & de différentes modifications. Comme après notre mort, la ſubſtance de notre chair ſe réſoudra en d'autres configurations ſans s'anéantir, de

même notre ame, après ſa ſéparation du corps, aura des ſentiments bien différents de ceux qu'elle a pendant cette vie.

Locke objecte *qu'on ne peut pas prouver que l'ame penſe toujours.* Mais de ce qu'elle penſe quelquefois, il ſuit néceſſairement qu'elle penſe toujours. Car de ce que l'ame penſe quelquefois, il ſuit néceſſairement qu'elle n'eſt pas matérielle : elle a donc une modification propre & diſtinguée de l'étenduë, qui eſt la modification propre à la matiére : & cette modification, cette maniére d'exiſter inſéparable du ſujet, c'eſt à l'égard de l'eſprit la penſée. *Lock. eſſ. l'entend. l. 2. ch. 1.*

Si l'on demande pourquoi l'ame ne ſe ſouvient pas des penſées qu'elle a euës, lorſque le corps auquel elle eſt unie étoit dans l'état du fœtus, il eſt aiſé de répondre que c'eſt la même raiſon qui fait qu'un homme, après l'yvreſſe, oublie preſque tout ce qu'il a penſé dans le tems qu'il a été yvre, quoiqu'on s'apperçût néanmoins qu'il penſoit & même avec beaucoup de force & d'agitation ; que c'eſt la même raiſon qui fait que nous n'avons qu'un ſouvenir confus de certains ſonges, ou même que nous oublions ce que nous avons penſé la veille étant bien éveillés, & lorſque notre ame exerçoit pleinement ſes fonctions ; que

c'eſt la même raiſon qui fait qu'un vieillard oublie les choſes récentes, & ſe ſouvient des éloignées.

Or cette raiſon phyſique eſt que dans l'homme yvre, le ſang eſt entrainé avec trop de rapidité, par le mouvement étranger qu'y introduit une liqueur ſpiritueuſe, pour laiſſer des traces ſolides; que dans les ſonges, dans les évanoüiſſements, ou lorſque nous avons eu des penſées qui nous intéreſſoient bien peu, les impreſſions que les fibres du cerveau en ont reçuës, n'ont pu être que très-légéres, & devoient s'effacer aiſément; que dans les enfants, ces fibres ſont trop molles & ne ſont pas encore aſſez formées pour contracter des modifications durables; que dans les vieillards, elles ſont trop ſéches pour en prendre aiſément de nouvelles. Mais ſi l'on conclut que le fœtus n'a pas penſé, parce que l'homme ne ſe ſouvient pas des penſées qu'a eu le fœtus, il faudroit conclure, contre l'expérience, que l'homme yvre, que le vieillard, que l'homme diſtrait par des choſes indifférentes, n'ont point penſé.

Ce ſeroit une objection bien foible pour quiconque a ſçu ſe convaincre de la diviſibilité de la matiére à l'infini, ſi l'on venoit lui dire: *Par quel moïen con-*

noiſſez-vous qu'il y a de la matière, où vous ne pouvez plus en appercevoir ? Croiez-vous que ſi cette molécule, qui commence d'être imperceptible à votre œil, étoit diviſée en cent millions de parties, vous pourriez encore les diſcerner ? Ce n'eſt pas par mon œil, répondrois-je, que je me ſuis aſſûré de la diviſibilité à l'infini de la matiére : c'eſt par une preuve bien plus forte, tirée de l'eſſence même du corps, d'être toujours compoſé de parties, & de ne pouvoir exiſter ſans ſes trois dimenſions, longueur, largeur, & profondeur. Je réponds de même à Locke, au ſujet de la penſée continuelle de l'ame : je ne m'en rapporte pas à ma mémoire ; mais je m'en ſuis aſſûré par l'eſſence même de l'eſprit humain. Dans le fœtus, dans un homme qui dort, ou qui eſt évanoüi, il eſt évident que l'ame ne ceſſe jamais de penſer. Quand je dis qu'il eſt évident, j'entends une évidence métaphyſique, la plus forte de toutes, mais enveloppée de la difficulté de ſon objet ; notre ame, tant qu'elle eſt attachée par les liens du corps, ne pouvant s'appliquer qu'avec effort aux choſes ſpirituelles ; parce qu'elle n'eſt pas attirée à ces ſortes de ſpéculations par un intérêt auſſi vif que s'il s'agiſſoit d'objets matériels, dont elle eſt preſqu'uniquement occupée,

& que d'ailleurs nous n'avons pas d'idées directes des ſubſtances ſpirituelles, mais ſeulement des idées refléchies & empruntées de celles que nous avons acquiſes par nos ſenſations.

Quand nous diſons qu'un corps eſt capable de mouvement, ou qu'il a une tendance naturelle à ſe mouvoir, nous entendons que cette tendance peut agir en liberté, & il s'enſuit auſſi qu'elle peut être arrêtée par des obſtacles, & que le corps peut être ſans mouvement. Nous ne dirons pas de même que la matiére eſt capable d'étenduë; car il y a bien plus qu'une capacité: l'étenduë eſt une modification inſéparable de la matiére. Si je définiſſois l'eſprit, avec Locke, *une ſubſtance capable de penſer*, il s'enſuivroit que l'eſprit peut exiſter ſans penſer, & qu'il peut être ſéparé d'une modification, ſans laquelle il eſt évident qu'il ne peut exiſter.

Lock. eſſ. ſur l'entend. liv. 2. ch. 23.

Tout ce qui exiſte, doit être actuellement quelque choſe, & n'être pas ſeulement en puiſſance; car ce qui n'eſt qu'en puiſſance, n'exiſte point. Il eſt donc impoſſible de concevoir une choſe, dont l'eſſence eſt de penſer, ſi vous ne ſuppoſez que cette choſe actuellement a quelque penſée, qui ſoit le ſoutien de ſon exiſtence. Le corps ne ſeroit rien, s'il

La Forge de l'eſprit ch. 6.

n'étoit actuellement étendu, & qu'il fût seulement capable de l'être : il en est de même de l'esprit, lequel étant essentiellement une chose qui pense, cesseroit aussitôt d'être, s'il étoit un moment sans penser. Et comme la substance corporelle ne peut exister, sans être déterminée par quelque figure, de même la substance spirituelle finie ne peut exister, sans être déterminée par la modification de quelque pensée particuliére.

Vous ignorez, dites-vous, *la nature d'une substance spirituelle* : & moi je soutiens que, par réflexion, elle vous est connuë jusqu'à un certain degré. Vous savez, à n'en pouvoir douter, qu'il y a en vous un principe d'opérations qui ne peuvent convenir à une substance corporelle. Vous êtes donc un composé d'un corps & d'une autre substance différente de ce corps. Vous la reconnoissez cette substance différente à la pensée : vous devez être convaincu que la pensée en est la modification nécessaire. Vous apercevez clairement, par les idées de substance & de modification, qu'une substance ne peut exister sans quelque modification. Il vous est impossible de concevoir aucune autre modification qui puisse constituer l'existence de l'esprit que la pensée. C'est donc la pensée qui est la

modification néceſſaire de l'eſprit, & dont l'eſprit ne peut être ſéparé.

Inutilement objecteriez-vous *que je puis bien conclure des opérations de l'eſprit, que la penſée eſt une modification de la ſubſtance ſpirituelle ; mais que je ne connois pas aſſez l'eſprit, pour aſſûrer que cette modification en ſoit inſéparable, qu'elle conſtituë ſon exiſtence, & que l'eſprit ne puiſſe avoir quelqu'autre modification. De même que ſi j'avois toujours vû la matiére en mouvement, j'en conclurois mal que le mouvement eſt une modification eſſentielle à la matiére* Je réponds qu'il n'y a aucune parité ; que quoique je n'euſſe vû que du mouvement, je pourrois avoir une idée claire du repos par réflexion & par retranchement, comme j'ai une idée claire de l'infini par le retranchement abſtrait des bornes, quoique je n'aie jamais vû que des choſes finies : que d'ailleurs j'ai par ma propre expérience, une idée du repos comme d'une modification qui ſuccéde au mouvement. Qu'ainſi je ferois un mauvais raiſonnement, dont je ne pourrois imputer le défaut qu'à moi-même, ſi de ce que j'aurois toujours vû la matiére en mouvement, j'en concluois que le mouvement eſt inſéparable de la matiére : & ce qui rendroit la fauſſeté de ce raiſonnement tout-à-fait inex-

cuſable, c'eſt que j'apperçois, dans la matiére, une autre modification, ſçavoir, l'étenduë, qui en conſtituë réellement l'exiſtence. Mais à l'égard de l'eſprit, qui ne peut comme toute autre ſubſtance exiſter ſans aucune modification, & dans lequel je ne puis découvrir d'autre modification que la penſée, je ſuis conduit par la lumiére naturelle à conclure que l'eſprit ne peut être ſéparé de cette modification, & qu'il penſe toujours.

On a bientôt dit, comme Locke, *il m'eſt tombé en partage une de ces ames qui ne penſent pas toujours.* Ou bien: *il n'y a aucune preuve que l'ame penſe toujours.* Ces aſſertions ſuperficielles viennent d'être ſuffiſamment réfutées. Les vérités qui concernent l'ame, ſont principalement difficiles pour ceux qui n'y apportent pas l'attention requiſe par les ſpéculations métaphyſiques. C'eſt cette pareſſe de l'eſprit, jointe au tumulte des paſſions, qui l'empêche quelquefois d'apercevoir ſa propre immortalité.

La ſéparation des parties matérielles, quoiqu'elles ne ſoient pas anéanties, eſt la mort du corps; mais l'ame n'a point de parties qui puiſſent être diviſées. La matiére eſt néceſſairement étenduë, & compoſée de parties diviſibles: la penſée eſt eſſentiellement une, & n'a point

de parties, non-plus que l'eſprit ; la penſée eſt donc d'une nature différente de la matiére, & par conſéquent ne peut être la production de la matiére.

En refléchiſſant, avec quelque attention, ſur les actes de notre entendement, nous ſommes pleinement convaincus de ſa ſimplicité. Examinons-nous une idée complexe ? Nous ne pouvons la ſaiſir, que par quelque côté ſimple qu'elle nous préſente : nous n'avons de priſe que ſur un point de vuë unique : & ſi nous voulons nous la détailler à nous-mêmes par quelque analyſe, nous ſommes dans la néceſſité de ſuivre ſes parties l'une après l'autre. Si l'eſprit n'étoit pas une ſubſtance ſimple & ſans parties, il ſeroit capable d'avoir à la fois un nombre indéfini de petites penſées ; ce qui eſt faux par l'expérience & par le ſentiment intérieur : car nous ſçavons bien que nous ne pouvons avoir pluſieurs penſées, que ſucceſſivement, les unes après les autres. Et lorſqu'on a parlé de certains génies (1) privilégiés, qui paroiſſoient ſuffire à

(1) *Spartien a dit de l'Empereur Adrien :* Uno tempore, ſcripſit, dictavit, audivit, & cùm amicis fabulatus eſt. *Spartian in Adrian. Ce que Pline rapporte de Ceſar, eſt encore plus ſurprenant :* Scribere aut legere, ſimul dictare aut audire ſolitum accepimus. Epiſtolas verò tantarum rerum quaternas pariter librariis dictare,

pluſieurs opérations à la fois, cela ne peut s'entendre que de la force qu'ils avoient de paſſer rapidement (1) d'un objet à l'autre, & de ſe remettre ſur les traces des raiſonnements, qui avoient été interrompus par la diverſité des opérations. Mais il eſt très-certain que l'eſprit ne peut ſe partager entre deux penſées différentes. Nous avons donc dans le ſentiment intérieur une autre preuve très-forte de la ſimplicité & par conſéquent de la ſpiritualité de l'ame.

On a objecté que les ames peuvent être inégales ; que leurs actes, par exemple leurs déſirs, ſont inégaux ; que les choſes inégales entr'elles peuvent être tenduës égales par le retranchement, & que par conſéquent les ames ſont compoſées de parties. Cette objection n'a aucune ſolidité : les choſes, qui ſont inégales par l'étenduë, ont néceſſairement des parties : mais les choſes qui ont une inégalité de modifications convenables à leur nature, comme plus de perfection dans une ame, plus de vivacité dans un déſir, ne ſont pas pour cela compoſées de pluſieurs parties.

aut ſi nihil aliud ageret, ſeptenas. *Plin. lib. 7. c. 25.*

(2) Proprium vigorem, celeritatemque quodàm igne volucrem. *Plin. lib. 7. c. 25.*

C'eſt encore une objection frivole que de dire, *qu'il eſt poſſible au Créateur de donner à la matière la faculté de penſer.* Quoique nous ſoïons incapables de connoître l'étenduë infinie de la toute-puiſſance de Dieu, nous pouvons néanmoins aſſurer qu'une choſe eſt impoſſible, ſans borner la puiſſance infinie de Dieu, lorſque cette choſe eſt contraire à l'eſſence divine. Dieu ne peut pas davantage changer les eſſences des choſes. Autrement la même objection entraineroit un Pyrroniſme abſurde & univerſel. Ces réflexions raménent l'eſprit à ce principe de toute vérité, qui ſert de baſe aux méditations de des Cartes, *que Dieu ne peut nous tromper.*

Si je trouve, en pluſieurs corps différents, des accidents oppoſés, comme la dureté & la molleſſe, la blancheur & la noïrceur, je conçois cependant que ces corps ont un attribut principal commun; & que convenant dans leur eſſence, qui eſt d'être longs, larges, & profonds, ou d'être étendus, ils ne ſont pas des ſubſtances différentes. Mais ſi deux ſubſtances n'ont aucun attribut commun; que les qualités qui appartiennent à l'une & à l'autre n'émanent pas d'un même principe; que j'aie même une notion claire de la diverſité de leurs eſſences; diſons plus,

ſi ces eſſences ſont contradictoires, comme celles de l'ame & du corps, l'une étant néceſſairement ſimple & indiviſible, l'autre diviſible & compoſée de parties, il eſt métaphyſiquement impoſſible que ces deux ſubſtances deviennent une ſeule & même ſubſtance.

Dieu peut joindre une ſubſtance penſante à toute portion de matiére ; il dépend de ſa puiſſance infinie de ſubſtituer un être penſant à un être matériel ; mais Dieu ne peut pas donner la faculté de penſer à une ſubſtance matérielle. Dieu ne peut pas que le paſſé ne ſoit pas arrivé, ou que ce qui a été, n'ait pas été ; il ne peut pas faire qu'une montagne ſoit ſans vallée. Dieu peut changer un eau courante en rocher; mais une eau courante ne peut être un rocher. Il y auroit, s'il ſe peut, encore plus de contradiction, qu'une penſée fût un cube, un cylindre, &c.

Enfin s'il y a un Dieu, il y a, après cette vie, des récompenſes & des punitions, comme les Payens, en général, l'ont eux-mêmes (1) reconnu : & par les ſeules lumiéres naturelles, les deux vé-

(1) *Platon a parlé du jugement dernier & des peines des méchants après la mort. Plat. de republ. lib.* 10. *& de legib. lib.* 4.

rités de l'exiſtence de Dieu & d'une autre vie ſont inſéparables.

Pluſieurs preuves, dont chacune ſéparément eſt une démonſtration, concourent à établir l'immortalité de l'ame par les lumiéres naturelles ; & le ſeul obſtacle qui puiſſe nous empêcher d'en ſentir toute la force, c'eſt une prévention ſuperficielle des ſens, qui rapportent tout à eux, & qui ſentent leur caducité. Il eſt étonnant que touts les Philoſophes n'aient pas été unanimement convaincus d'une vérité ſi évidente, à ne conſulter que la raiſon.

Queſtion du ſentiment d'Ariſtote ſur

L'immortalité de l'ame n'a pas été débattuë avec plus de chaleur par les philoſophes, que le ſentiment (1) par-

(2) *On dit même qu'Hermolaüs Barbarus, Patriarche d'Aquilée, évoqua le démon pour apprendre la véritable ſignification du terme* ἐντελέχεια *dont Ariſtote ſe ſert ſouvent en parlant de l'ame. Le ſens de ce mot eſt proprement une perfection, une exiſtence complete. Cicéron l'entend différemment, & lui donne la ſignification d'un mouvement continuel*, quaſi continuatam motionem & perennem. *Cic. Tuſcul. queſt. lib. 1. En quoi Cicéron a mal pris le ſens d'Ariſtote, qui a ſoutenu que l'ame eſt immobile : quoiqu'à dire le vrai, Ariſtote n'eſt guéres d'accord avec lui-même ſur tout ce qui regarde l'ame. Ariſtote la définit la premiére* entéléchie *du corps naturel organique, aïant la vie en puiſ-*

ticulier d'Ariſtote ſur cette queſtion.

l'immortalité de l'ame débattuë avec beaucoup de chaleur.

Ariſtote dans les livres de l'ame, dit qu'il n'y a point de connoiſſance ſi difficile à acquérir que celle de l'ame ; il réfute les ſentiments des Philoſophes qui l'ont précédé, dont les principaux étoient, que l'ame eſt un feu ; qu'elle n'eſt qu'une harmonie qui réſulte de la bonne diſpoſition des parties & des organes du corps ; qu'elle eſt d'une matiére corporelle très-ſubtile. Il donne enſuite deux définitions de l'ame ; l'une, que l'ame eſt le premier acte du corps organiſé, aïant la vie en puiſſance, (c'eſt-à-dire, pouvant faire les fonctions vitales ;) l'autre, que l'ame eſt le premier principe, par lequel

ſance. Ariſtot. lib. 2. de animâ, c. 2. L'entélé-chie eſt l'acte ou la puiſſance complette & finale du corps organique, c'eſt-à-dire, la fin principale, ſoit en acte, ſoit en puiſſance, à laquelle tend l'aſſemblage des reſſorts du corps : c'eſt le réſultat de la bonne diſpoſition de la machine : ce qui eſt contradictoire avec ce qu'il a dit ailleurs, que ſi l'ame étoit un compoſé des éléments, elle ſeroit bornée à leurs propriétés. Ariſtot. lib. 1. de animâ, c. 5. Entelechiam ubique pro perfectione & actu ponit. Duo enim ſunt in rebus, actus, id eſt, entelechia, quæ etiàm interdùm ab eo energia appellatur, & dynamis, id eſt, potentia. Eſtque entelechia, non continuata motio, ſed perfecti corporis comprehenſio, id eſt, τὸ ἐντέλως συνάχθαι. Hoc enim etymon hujus verbi ſignificat. *Bud. lib. 1. de aſſe.*

nous voïons, nous ſentons, & nous raiſonnons. Ariſtote appelle l'ame des bêtes, une (1) ſubſtance corruptible; & il donne clairement à entendre par un contraſte néceſſaire, qu'il tient l'eſprit de l'homme, un eſprit incorruptible, & par conſéquent immortel. Il me paroît qu'il s'explique très-formellement, & qu'il ne laiſſe aucun doute de ſon ſentiment de l'immortalité de l'ame, lorſqu'il l'appelle (2) un être ſimple, & ſans aucun mélange; lorſqu'il dit que le ſentiment eſt quelque choſe (3) de corporel, au lieu que l'eſprit eſt entiérement diſtinct du corps, & que l'eſprit ſeul eſt éternel & affranchi des loix de la mort. Il diſtingue trois ames dans l'homme, conformément à la doctrine de Platon; la végétante, la ſenſitive & l'intellectuelle, ajoutant qu'il n'y a que cette derniére qui ſoit immatérielle & immortelle. Dans le ſecond livre de la génération des animaux, aïant conclu de la nature des autres ames, qu'elles ſont produites dans la matiére, lorſque le ſujet a reçu les diſpoſitions & les organes capables de

(1) Νοῦς φθαρτός.
(2) Ἁπλῆ καὶ ἀμιγῆ εἶναι.
(3) Τὸ μὲν αἰσθητικὸν οὐκ ἄνευ σώματος, ὁ δὲ νοῦς χωριστός.
Καὶ τοῦτο μόνον ἀίδιον, καὶ ἀθάνατον.

faire leurs opérations ; il dit que l'ame raiſonnable n'eſt point produite dans le ſujet, ni tirée de la puiſſance de la matiére, comme les autres ames ; mais qu'elle vient de dehors : ce qu'il confirme par cette raiſon, que ſon opération ne communique en rien avec le corps. Dans le douziéme livre de ſa métaphyſique, il ne s'explique pas moins formellement, ſi ce n'eſt que ce qu'il en dit, n'eſt qu'en forme de propoſition, & non de réſolution. Dans le quatorziéme livre de la métaphyſique, il ſoutient qu'il eſt inutile d'admettre, dans la nature, les idées diſtinctes des choſes mêmes : il n'en excepte que les formes qui ſubſiſtent, dit-il, après la diſſolution de la matiére ; dont il donne pour exemple ſeul, l'ame raiſonnable. La queſtion, qu'il fait dans le premier livre de ſa morale à Nicomachus, ſi les défunts ont quelque ſentiment de la bonne ou de la mauvaiſe fortune de leurs amis vivants, ſur laquelle il conclut qu'ils en ſont touchés ſi légérement, que cela ne peut altérer leur bonheur, ſuppoſe néceſſairement l'immortalité de l'ame. Poſtel croit même que cette vérité peut être démontrée, en n'emploïant que les expreſſions d'Ariſtote. *Poſtel. de cauſis ut inſque nat. c. 13.*

J'avoue qu'après des paſſages qui pa-

roiſſent ſi déciſifs, il eſt étonnant qu'Alexandre d'Aphrodiſée, qui eſt celui de touts les commentateurs d'Ariſtote qui l'a le mieux entendu, attribuë à Ariſtote le ſentiment que l'ame eſt mortelle. Alexandre d'Aphrodiſée a été ſuivi de pluſieurs Péripatéticiens, qui ont penſé que ce qu'Ariſtote a dit de l'immortalité de l'ame, doit s'entendre de l'ame générale du monde, ou qu'il ne s'en eſt expliqué ainſi que par politique & par la crainte de la cigue de Socrate, puiſque touts ſes principes phyſiques & métaphyſiques ſont incompatibles avec l'immortalité de l'ame. Sa définition de l'ame, qu'elle eſt *l'acte premier du corps organique aïant la vie en puiſſance*, ſeroit tout-à-fait défectueuſe, en ſuppoſant ſon immortalité. Ce qu'il dit, *que l'ame eſt* (1) *une cinquiéme eſſence, puiſqu'elle a des at-*

(1) Ariſtoteles longè omnibus (Platonem ſemper excipio) præſtans & ingenio & diligentiâ, cùm quatuor illa genera principiorum eſſet complexus, è quibus omnia orirentur, quintam quamdàm eſſentiam cenſet eſſe, è quâ ſit mens. Cogitare enim, & providere, & dicere, & docere, & invenire aliquid, & tàm multa alia, meminiſſe, amare, odiſſe, cupere, timere, angi, lætari, hæc & ſimilia eorum, in horum quatuor generum nullo ineſſe putat. Quintum genus adhibet vacans nomine, quaſi quamdàm continuatam motionem & perennem. *Cic. Tuſc. quæſt. lib.* 1.

tributs qui ne ſe trouvent dans aucun des quatre éléments, eſt équivoque, & ſemble plûtôt ſe rapporter à une eſpéce ſingulière de ſubſtance matérielle. Ariſtote compoſoit les (1) aſtres de même que les eſprits de cette quinteſſence. Selon les principes de ſa phyſique, rien ne peut être éternel dans ſa durée, qui ne le ſoit auſſi dans ſon origine. Il ſe mocque de Solon, qui a remis la félicité de l'homme après la mort; auquel tems Ariſtote aſſure qu'il n'y a plus ni bien ni mal à prendre. Quelques-uns lui ont attribué l'opinion de la métempſychoſe d'homme à homme: il a rejetté très-expreſſément celle de Pythagore & de Platon, qui faiſoient paſſer les ames des hommes dans les corps des bêtes.

Ariſtot. lib. 1. de cœlo, c. 12.

On connoît par un paſſage de la Cerda ſur Tertullien, que non-ſeulement les ſçavants ſe ſont mis fort en peine de ſçavoir ce qu'Ariſtote a cru de l'immortalité de l'ame, mais qu'ils ont même regardé comme une queſtion très-importante de ſçavoir ſi Tertullien, Plutarque, & les autres Auteurs également célébres, ont penſé ou non, que

In Tert. de reſurr. carn. c. 2.

(1) Quintum genus, ex quo eſſent aſtra mentesque, ſingulare, eorum quatuor quæ dixi diſſimile, Ariſtoteles quiddàm eſſe rebatur. *Cic. Acad. queſt. lib.* 1.

le ſentiment d'Ariſtote fût que l'ame étoit immortelle.

Pomponace, dans ſon traité de l'immortalité de l'ame, rapporte quantité de raiſonnements d'Ariſtote & d'Averroës, deſquels il réſulte que l'ame eſt immortelle ſimplement, & mortelle ſelon quelque choſe. Il en rapporte enſuite d'autres entiérement oppoſés, tirés auſſi d'Ariſtote, dont il réſulte au contraire que l'ame eſt mortelle ſimplement, & immortelle ſelon quelque choſe. Il conclut qu'Ariſtote a crû que l'ame étoit mortelle : il déclare ſon propre ſentiment, qu'on ne peut prouver l'immortalité de l'ame, par des raiſons tirées de la nature ; qu'il n'appartient qu'à Dieu d'apprendre aux hommes une vérité dont il n'y a point de preuve naturelle. Il finit ſon ouvrage, en diſant : *Je me ſoumets en cela, comme en toute autre choſe au ſaint ſiége Apoſtolique.*

Ce traité fit beaucoup de bruit ; toute l'échole dans laquelle Ariſtote régnoit abſolument, s'éleva contre Pomponace ; pluſieurs ſçavants s'offenſérent, non-ſeulement du tort qu'il faiſoit à la réputation d'Ariſtote, mais encore de ce que Pomponace nioit les preuves naturelles de l'immortalité de l'ame. Les prédicateurs déclamerent contre cet auteur ; le

le Patriarche de Veniſe défendit de lire ce traité, & le ſénat de le débiter.

Pomponace (1) compoſa trois livres d'apologie pour répondre à ſes adverſaires. Il y ſoutint de nouveau, qu'Ariſtote n'a pas cru l'immortalité de l'ame, & qu'on ne peut la prouver par des raiſons naturelles; que pour lui, il croïoit l'ame immortelle, & qu'il étoit prêt de mourir pour ſoutenir cette vérité, parce que Dieu l'a révélée aux hommes. Enſuite, la chaleur de la diſpute lui faiſant franchir les bornes de la raiſon, il s'efforce de prouver que l'immortalité eſt contraire aux principes naturels; que c'eſt profaner la foi, que de mêler les raiſons naturelles avec ce qu'elle nous enſeigne, & qu'il eſt indigne d'un Chrétien de ſe mettre en peine de prouver l'immortalité de l'ame, par des preuves tirées de la nature & par des raiſonnements humains.

L'opinion des Saducéens de la mortalité de l'ame, nouvelle parmi les Juifs.

Puiſque j'ai parlé de l'opinion des Saducéens, de la mortalité de l'ame, il eſt à propos d'obſerver que ce ſentiment n'étoit pas ancien parmi les Juifs. Il commença du tems d'Antigone, préſi-

(1) *Le traité intitulé* Tractatus contradictorius; *la réponſe à Auguſtinus Niphus, intitulée* Defenſorium, *& des propoſitions, intitulées* Solutiones rerum.

dent du Sanhédrin après Simon le Juſte. Antigone (1) aïant enſeigné qu'il ne falloit pas obéïr à Dieu, & pratiquer la loi en vûe des (2) récompenſes ou des peines, ſes diſciples prirent occaſion de dire qu'il n'y avoit après cette vie, ni peines ni récompenſes. On lit dans le Talmud que le nom de Saducéen fut tiré de Sadoc diſciple d'Antigone. Le ſentiment de cette ſecte ſur la mortalité de l'ame, étoit contraire aux livres de Moyſe, qui nous apprend *que Dieu forma l'homme du limon de la terre, & qu'il lui inſpira un ſouffle de vie*; par où il eſt clair que l'ame a une origine bien différente du corps. De plus, il eſt marqué *que Dieu a fait l'homme à ſon image.* Jacob dit: *Je dormirai avec mes peres*, expreſſion qui marque clairement l'attente d'un réveil & d'une réſurrection. Si les ames, ſuivant Moyſe, n'étoient pas immortelles, le Dieu des vivants ne ſe nommeroit pas *le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob.* Balaam ſouhaite de mourir de la mort des Juſtes: & leur mort aï-

Gen. c. 2. v. 7.

Gen. c. 1. v. 26.

Num. c. 23. v. 10.

(1) *Antigone mourut l'an 23. du régne de P... lémée Philadelphe, 262. ans avant J. C. F... deaux hiſt. des Juifs, t. 3. part. 2. liv. 2. p. 1...*

(2) Nolite eſſe ſicut ſervi, qui ſerviunt D... mino, cùm pacto mercedis accipiendæ. *Jo... Morin. Exercit. 1. in Pentateuch. Samar.*

été le plus ſouvent malheureuſe & violente, le ſouhait de Balaam ne peut ſe rapporter qu'au bonheur d'une autre vie. Ces paſſages ne ſont tirés que des livres de Moyſe, reconnus pour ſeuls canoniques par les Saducéens. Les livres (1) de Job, de (2) Salomon, de (3) Tobie, des (4) Prophétes & des (5) Macabées, s'expriment ſur l'immortalité de l'ame, & ſur la réſurrection des corps, dans les termes les plus formels & les plus clairs.

La plus grande partie des philoſophes a ſoutenu que Dieu a créé les ames égales, & que leurs opérations plus ou moins parfaites dépendent des organes des corps qu'elles animent. Cette opinion a été contredite en deux maniéres. Un métaphyſicien moderne eſt d'avis, non que les opérations des ames dépendent des organes des ſens, mais que la

Diverſes opinions ſur l'egalité ou inégalité des ames.

Eſſai philoſophiq. ſur l'ame de bêtes.

(1) Credo quod Redemptor meus vivit, & in noviſſimâ die reſurrecturus ſum, &c. *Job.*

(2) Juſtum & impium judicabit Deus, & tempus omnis rei tunc erit. *Eccleſ. c. 3.*

(3) Quoniàm filii ſanctorum ſumus, & vitam illam expectamus, quam Deus daturus eſt his qui fidem ſuam nunquàm mutant ab eo. *Tob. c. 2. v. 18.*

(4) Aſcendent gentes in vallem Joſaphat, quia ibi ſedebo, ut judicem omnes gentes. *Joel.*

(5) Pia & ſalubris cogitatio orare pro defunctis. *Macab. lib. 2. c. 12.*

ſtructure de chaque corps eſt réglée ſur le charactére de l'ame qui doit lui être unie, & que la diverſité des eſprits eſt la cauſe de celle qui ſe voit entre les différents cerveaux, parce qu'il eſt vraiſemblable que le Créateur a proportionné les organes à la différence des agents.

Des Cart. tr. des paſſ. art. 161. Platon & des Cartes ſont d'un ſentiment oppoſé au premier; en ce qu'ils ont penſé que Dieu en créant les ames met de la

Plat. de Rep. lib. 3. différence entr'elles; ce que Platon exprime par leur formation des différents métaux d'or, d'argent & de fer.

Homm. illuſtr. t. 1. art. de M. de Monpezat. Brantome ne peut ſe perſuader que l'ame d'un héros & d'une femme accomplie, ſoit de même nature que celle d'un faquin ou d'une femme mauſſade.

Plutarque dit qu'il ne trouve point ſi grande diſtance de bête à bête, que

Mont. liv. 1. ch. 43. d'homme à homme; Montagne ajoute: » A la vérité je trouve ſi loin d'Epami» nondas, comme je l'imagine, juſques » à tel que je connois, je dis capable » de ſens commun, que j'enchérirois » volontiers ſur Plutarque, & dirois qu'il » y a plus de diſtance de tel homme à » tel homme, qu'il n'y a de tel homme à » telle bête. « Charron a emprunté cette même réflexion de Montagne. Comme notre ame, qui ſe connoît ſi peu elle-même, entreprend-elle de juger s'il y

De la ſageſſe, lib. 1. c. 37. edit. de Bourdeaux & liv. 1. ch. 41. Edit. de Paris.

quelque différence entr'elle & une autre ame, & en quoi cette différence consiste ? Soit que les ames des hommes diffèrent entr'elles par l'inégalité des substances spirituelles ou des organes corporels qui servent à leurs fonctions, leur différence n'est pas comparable à celle qui se trouve essentiellement entre l'homme & la bête, sçavoir que l'homme, le plus enfoncé dans la matiére, a cependant au-dedans de lui un principe spirituel, & des facultés dont il ne fait qu'un usage très-borné ; au lieu que la bête est entiérement dépourvuë de ce principe spirituel, & réduite à un principe matériel & purement sensitif.

Différentes opinions sur la nature de l'ame.

Après avoir examiné les principales propriétés de l'ame, nous jugerons mieux combien les définitions, qui en ont été données par plusieurs philosophes, sont obscures & vaines. Thalès la définit, une nature se mouvant toujours & de soi-même : Pythagore, un nombre se mouvant soi-même : Platon une substance spirituelle se mouvant par son (1) essen-

Plutarch. lib. 4. de placit. philos. c. 2.

(1) *Cette opinion du mouvement de l'ame a été fort contestée parmi les anciens philosophes. Thalès, Pythagore & Platon appelloient l'ame un principe qui se meut de soi-même. Aristot. de animâ, lib. 1. c. 1. Porphyr. in Pythag. Plutarch. lib. 4. de placit. philos. c. 2. L'activité de l'ame est, suivant Cicéron, une preuve de son*

ce & par nombre harmonique : Ariſtote, l'acte premier d'un corps organiſé, aïant la vie en puiſſance : Dicéarque, l'harmonie & la concordance des quatre élements : Aſclepiade un exercice commun de touts les ſentiments enſemble. On trouve auſſi dans Macrobe (1) differentes

immortalité. Cic. de conſol. Galien regarde l'ame, comme le principe de ſon propre mouvement, & du mouvement du corps. Galen. lib. 12. method. medend. c. 5. Au contraire, Démocrite ſoutenoit qu'aucune choſe n'a la faculté de ſe mouvoir ſoi-même ; que l'ame eſt muë par les objets corporels ; que ſi elle ſe donnoit elle-même le mouvement, elle pourroit ſe rejoindre au corps dont elle a été ſéparée. Ariſtot. lib. 1. de animâ, c. 2. Le ſentiment d'Ariſtote eſt que l'ame eſt immobile ; & que touts les mouvements, que nous lui attribuons, ſont imprimés par elle au corps, & ne ſont que dans le corps. Ariſtot. lib. 1. de animâ, c. 4. & 5. Ces philoſophes n'ont pas bien pris l'état de la queſtion : il ſemble qu'ils entendent, par le mouvement de l'ame, un mouvement ſemblable à celui du corps, un mouvement local, qui ne peut convenir à une ſubſtance ſpirituelle. Le mouvement de l'ame eſt un changement de modifications ; & elle tire cette faculté, non de ſon eſſence, mais de ſon Créateur duquel elle l'a reçuë.

(1) Plato dixit animam, eſſentiam ſe moventem ; Xenocrates numerum ſe moventem ; Ariſtoteles ἐντελέχειαν ; Pythagoras & Philolaüs harmoniam : Poſſidonius ideam ; Aſclepiades quinque ſenſuum exercitium ſibi conſonum ; Hippocrates ſpiritum tenuem per corpus omne diſperſum ; Heraclides Ponticus lucem ;

définitions de l'ame, données par les philosophes anciens.

L'opinion d'une ame générale, soutenue autrefois par les Stoïciens, est très-répandue aujourd'hui, suivant le témoignage de Bernier, dans la Perse & dans le Mogol. Cette fausse doctrine enseigne qu'il n'y a (1) qu'une ame générale, substance unique, dont les ames individuelles ne sont que des modifications passagères & comme des gouttes détachées d'un Océan spirituel.

L'ame, suivant Anaxagore, Anaximène, Anaximandre, Archelaüs, est un composé (2) des parties les plus déliées de l'air; selon Empédocle, c'est un (3) sang. *Aristot. Li. 1. de anim. c. 2.*

Heraclitus Physicus scintillam stellaris essentiæ; Zeno concretum corpori spiritum; Democritus spiritum insertum atomis, hâc facilitate motûs, ut corpus illi omne sit pervium; Critolaüs Peripateticus constare eam de quinta essentiâ; Hipparchus ignem; Anaximenes aëra; Empedocles & Critias sanguinem; Parmenides ex terrâ & igne; Xenophanes ex terrâ & aquâ; Boëthos ex aëre & igne; Epicurus quatuor ex aëre & igne & spiritu mixtam. *Macrob. in somn. Scipion. lib. 1. c. 14.*

(1) *Voïez ce qui a été dit d'une ame générale du monde, dans le 3. chapitre de cette seconde partie.*

(2) Ἀπόσπασμα αἰθέρος. *Diog. Laërt. lib. 8.* τὰ ἐν τῷ ἀέρι ξύσματα. *Aristot. de animâ. lib. 1. c. 2.*

(3) Empedocles autem animum esse censet

répandu autour du cœur ; ſelon Démocrite, un compoſé (1) d'atomes légers & ronds ; ſuivant Protagoras d'Abdère, diſciple de Démocrite, l'ame n'eſt autre choſe que les cinq ſens ; ſelon Héraclite, c'eſt (2) une exhalaiſon des humeurs. Macrobe a attribué une autre opinion à Héraclite, & il lui fait dire que l'ame eſt une étincelle de l'eſſence des étoiles. Epicharme tiroit du ſoleil la ſubſtance des ames. Zénon (3) & les Stoïciens enſeignoient que l'ame eſt un feu : Hippon que c'eſt de l'eau. Epicure, dit Plutarque, croit que l'ame eſt un mélange de quatre choſes, de feu, d'air, de vent, & d'un quatriéme principe qui n'a point de nom, & qu'il explique par une force ſenſitive. Héraclide de Pont croïoit que l'ame étoit une portion de la lumiére ; Marc-Antonin, qu'elle étoit quelque choſe de ſemblable au vent (4) & une

g. *Laërt.* *rotag.*

cordi ſuffuſum ſanguinem. *Cic. Tuſcul. quæſt. lib.* 1. *Plutarch. lib.* 4. *de placit. philoſ. c.* 2.

(1) Democritum autem magnum illum quidem virum, ſed levibus & rotundis corpuſculis efficientem animum concurſu quodàm fortuito omittamus. *Cic. loc. citat.*

(2) Εἶναι τὴν ἀναθυμίασιν. *Ariſtot. de animâ. lib.* 1. *c.* 2.

(3) Zenoni ſtoïco animus ignis videtur. *Cic. loc. citat.*

(4) Anima, quaſi ἄνεμος, ventus.

cirkulaiſon du ſang. Il dit ailleurs que l'ame eſt une portion de la divinité qui habite au-dedans de nous : ce que Sénéque exprime (1) par ces paroles : *Dieu eſt près de toi, il eſt avec toi, il eſt au-dedans de toi-même.* L'ame, ſelon Hippocrate, eſt un eſprit délié, répandu par tout le corps ; ſelon Ariſtote & Critolaüs, c'eſt une cinquiéme eſſence, tirée du plus ſubtil des quatre éléments ; ſuivant Pythagore, & Philolaüs, c'eſt une (2) harmonie, une perfection des or-

(1) Propè eſt à te Deus, tecùm eſt, intùs eſt. *Sen epiſt.* 41.

(2) *Platon réfute l'opinion, que l'ame eſt une harmonie ; parce qu'une harmonie ne peut exiſter avant ce qui la produit ; & il prétend avoir démontré, par la réminiſcence, la préexiſtence des ames. Ses deux autres raiſons ſont très-ſolides. Une harmonie ne peut être d'une nature différente de ſon principe : or les organes corporels ne ſont ni juſtes, ni injuſtes, ni vertueux, ni vicieux ; il ne pourroit donc y avoir non-plus d'ames juſtes ni injuſtes, ni vertueuſes, ni vicieuſes ; ce qui eſt abſurde & contraire à l'expérience. Enfin une harmonie peut encore moins être contraire à ſon principe : or notre volonté eſt ſouvent contraire aux appétits des organes corporels, & nous éprouvons des combats entre l'ame & le corps. Plat. in Phœdon. Ariſtote, pour réfuter cette même opinion, ſe ſert d'une des raiſons de Platon, en diſant que ſi l'ame étoit une ſubſtance très-ſubtile compoſée des quatre éléments, elle ne pourroit avoir*

ganes du corps. Dicéarque ſoutenoit qu'il n'y avoit point d'ames ; (1) que cette faculté d'agir & de ſentir étoit également répanduë dans touts les corps vivants ; qu'elle en étoit inſéparable, & que ce n'étoit rien autre choſe, que le corps lui-même figuré & tempéré de maniére qu'il pût agir & avoir du ſentiment.

it. in Tim. crob. in in. Scip. . 2. c. 2.

Platon & Macrobe diſent que Dieu a compoſé l'ame de l'univers, de l'arrangement & de la vertu des nombres.

Les Chrétiens de la primitive égliſe

d'autres propriétés que celles des éléments dont elle ſeroit compoſée. Ariſtot. lib. 1. de animâ, c. 5. Il ajoute que ſi l'ame étoit une harmonie, il devroit y avoir dans un homme autant d'ames, qu'il y a de parties différemment tempérées. Ariſtot. lib. 1. de animâ. c. 4. Une harmonie eſt-elle propre à s'oppoſer, à contredire, à réſiſter, à commander ? Ne connoiſſons-nous pas toutes ces fonctions de notre ame, par une expérience continuelle ? Cependant cette idée d'harmonie eſt ce qu'on a pu emploïer de plus ſpécieux pour combattre la ſpiritualité de l'ame.

(1) Nihil eſſe omninò animum, & hoc nomen totum inane, fruſtràque & animalia & animantes appellari ; neque in homine eſſe animum vel animam, nec in beſtiâ ; vimque illam omnem quâ agamus aliquid, vel ſentiamus, in omnibus corporibus vivis æqualiter eſſe fuſam, nec ſeparabilem à corpore eſſe, quippe quæ nulla ſit, nec ſit quidquàm niſi corpus unum & ſimplex ità figuratum, ut temperatione naturæ vigeat & ſentiat. *Cic. Tuſcul. quæſt. lib. 1.*

ont eu des opinions fort différentes ſur la création des ames. Origéne & pluſieurs autres après lui, ſuivant la doctrine Platonicienne, ont ſoutenu la préexiſtence de l'ame, avant que d'animer le corps. Tertullien a cru que toutes les ames (1) avoient été créées en Adam & qu'elles venoient du premier homme. Pélage a ſoutenu (2) la même opinion, que S.

(1) Anima velut ſurculus quidàm ex matrice Adam..... igitur ex uno ſemine tota hæc animarum redundantia agitur. *Tertull. de animâ.*

(2) Nam Pelagii de hâc re argumentatio, quæ inter alia ejus damnabilia etiàm litteris Apoſtolicæ ſedis adjuncta eſt, ità ſe habet: Si anima, inquit, ex traduce non eſt, ſed ſola caro tantùm habet traducem peccati, ſola ergò pœnam meretur. Injuſtum eſt enim ut hodiè nata anima non ex maſſâ Adæ, tàm antiquum peccatum portet alienum; quià nullâ ratione conceditur ut Deus, qui propria peccata dimittit, unum imputet alienum. *S. Aug. Epiſt. ad Optat.* 190. *in edit. Bened. L'ame nouvellement créée eſt jointe à un corps qui fait partie d'une maſſe corrompuë. Elle devient criminelle, lorſqu'elle préfére l'attrait de la concupiſcence à ſes devoirs. Cette origine de l'ame, qui n'a en elle-même aucune part au péché originel, prouve le ſentiment le plus commun, que les enfans qui meurent avant que d'avoir l'uſage du libre arbitre, ſont ſeulement privés du bonheur des Saints.* Non enim metuendum eſt ne vita eſſe potuerit media quædàm inter rectè factum atque peccatum, & ſententia

Aug. lib. contr. Jul. c. 15. Auguſtin (1) condamne, quoiqu'il témoigne ailleurs qu'il n'oſe décider cette queſtion, & que, dans un autre endroit encore, après avoir rapporté ce ſentiment parmi (2) quelques autres ſur l'o-

judicis media eſſe non poſſit inter præmium atque ſupplicium. *S. Aug. lib* 3. *de lib. arbitrio, c.* 23.

(1) Nam & illi, qui animas ex illâ unâ propagari aſſerunt, quam Deus primo homini dedit, atque ità ex parentibus eas trahi dicunt, ſi Tertulliani opinionem ſequuntur, profectò eas non ſpiritus ſed corpora eſſe contendunt, & corpulentis ſeminibus exoriri; quo perverſius quid dici poteſt? Neque hoc Tertullianum ſomniaſſe mirandum eſt, qui etiàm ipſum creatorem Deum non eſſe niſi corpus opinatur. *S. Aug. Epiſt. ad Optat.* 190. *in edit. Bened. Tertull. contr. Praxeam, c.* 7.

(2) Quatuor opiniones de animæ incarnatione; utrùm ex illâ unâ quæ primo homini data eſt, cœteræ propagentur; an ſingulis quibuſque novæ etiàm modò fiant; àn alicubi jàm exiſtentes, vel mittantur divinitùs, vel ſponte labantur in corpora. *S. Aug. epiſt. ad Hieronym.* 166. *in edit. Bened. S. Jérôme détaille davantage la diverſité de ces opinions ſur l'origine des ames:* Utrùm lapſa de cœlo ſit, ut Pythagoras philoſophus, omneſque Platonici & Origenes putant; àn à propriâ Dei ſubſtantiâ, ut Stoïci, Manichæus, & Hiſpana Priſcilliani hæreſis ſuſpicantur; àn in theſauro habeantur Dei olim conditæ, ut quidàm eccleſiaſtici ſtultâ perſuaſione confidunt; an quotidiè à Deo fiant, & mittantur in corpora, ſecundùm illud quod in evangelio ſcriptum eſt; *Pater meus*

rigine des ames, il ne prenne aucun parti. Cette origine des ames eſt nommée celle *de la traduction* ; comme ſi l'ame des enfants étoit engendrée des (1) ames de ceux par qui le corps eſt engendré : ſentiment renouvellé, de nos jours, par le cardinal Noris. Les parents ne pourroient tranſmettre une ame à leur enfant, qu'en la produiſant de rien, ou par une génération matérielle, ou par une génération métaphyſique. Le premier moïen eſt impoſſible à la créature ; le ſecond eſt contradictoire avec une ſubſtance ſpirituelle ; le troiſiéme moïen, ou la génération métaphyſique ne nous eſt connué ni par l'idée naturelle, ni par la révélation ; & puiſque les ames de touts

uſque modò operatur, & ego operor. Joann. c. 5. v. 17. An certè ex traduce, ut Tertullianus, Apollinaris, & maxima pars Occidentalium autumant ; ut quomodò corpus ex corpore, ſic anima naſcatur ex animâ, & ſimili cùm brutis animantibus conditione ſubſiſtat. *S. Hieronym. epiſt. 79. ad Marcellin. & Anapſych. Edit. Martian. t. 4. part. 2. p. 642.*

(1) Cunctæ animæ quæ ingreſſæ ſunt cùm Jacob in Ægyptum, & egreſſæ ſunt de femore illius, abſque uxoribus filiorum ejus, ſexagintà ſex. *Gen. c. 46. v. 26. L'auteur ſacré entend ſeulement marquer le nombre des perſonnes de la poſtérité de Jacob, qui entrérent en Egypte, ſans avoir intention de nous apprendre, par ce récit, quelle eſt l'origine des ames.*

les hommes ſont d'une même nature & ſemblables à celle d'Adam, toutes doivent avoir la même origine, & venir immédiatement de Dieu. A ces deux opinions de la *traduction* & de la *préexiſtence*, les Métaphyſiciens en ajoutent une troiſiéme, que S. Jérôme avoit ſuivie comme la plus ancienne & la plus commune, & qui eſt la ſeule reçuë aujourd'hui, que chaque ame eſt créée, pour animer le *fœtus*, auquel elle eſt unie. Leibnitz eſt porté à réünir les deux ſentiments de la *préexiſtence* & de la *traduction*; il croit que les ames préexiſtent, mais ſeulement à la maniére des germes; & qu'un animé eſt tiré d'un animé, ſans recourir aux miracles fréquents d'une nouvelle création, qui feroient entrer une ame neuve & nette dans un corps qui la doit corrompre. Mais l'idée de *traduction* & de *germe* eſt incompatible avec la véritable eſſence d'un eſprit. Car cette eſſence conſiſtant dans la penſée, les germes ſpirituels, pour exiſter, devroient avoir des penſées différentes de la ſubſtance ſpirituelle, dans laquelle ils ſeroient contenus; & ce ſeroit attribuer des parties aux ſubſtances ſpirituelles, que de ſoutenir qu'elles contiennent les germes d'autres eſprits. Depuis la déciſion du cinquiéme concile de Latran, il

n'eſt plus permis de douter que chaque ame ne ſoit créée, à l'occaſion d'animer le fœtus auquel Dieu l'unit.

Les Platoniciens s'efforçoient de prouver que l'ame ne peut avoir eu de commencement, parce qu'elle ſe meut elle-même, & qu'elle eſt le principe du mouvement; Ariſtote ſoutenoit au contraire, que l'ame bien loin d'être le principe du mouvement, n'eſt capable d'aucune ſorte de mouvement. *Macrob. in ſomn. Scip. lib. 2. c. 13.* *Ariſtot. lib. 1. de animâ, c. 5.*

» On ignore, dit Lucrèce, quelle (1) » eſt la nature de notre ame; ſi elle eſt » née avec l'homme, ou ſi, étant for- » mée d'ailleurs, elle s'inſinuë dans les » corps tendres & récemment formés: ſi » elle périt avec le corps, étant diſſipée » par la mort: ou ſi elle va habiter les » eſpaces vaſtes & ténébreux des enfers: » ou ſi elle eſt envoïée par une divine » puiſſance dans les corps des autres ani- » maux.

» N'eſt-ce pas une choſe (2) ridicule,

(1) Ignoratur enim quæ ſit natura animaï;
Nata ſit, an contrà naſcentibus inſinuetur;
Et ſimul intereat nobiſcùm morte dirempta;
An tenebras Orci viſat, vaſtaſque lacunas;
An pecudes alias divinitùs inſinuet ſe. *Lucret. lib.* 1.

(2) Denique connubia ad Veneris partuſque ferarum
Eſſe animas præſtò, deridiculum eſſe videtur,

» ajoute ce poëte, que les ames ſe tien-
» nent toujours prêtes, pour ſe rendre
» obéiſſantes aux exploits de Venus? &
» qu'elles ſoient alertes, pour ſe diſpu-
» ter à qui s'inſinuëra la premiére dans
» un corps? «

Examinons les raiſonnements de Lucréce ſur la mortalité de l'ame. » Pour-
» quoi, dit-il, la férocité des lions, la
» fineſſe des renards, la viteſſe des cerfs
» eſt-elle (1) tranſmiſe par la généra-
» tion? ſi ce n'eſt que la ſemence con-
» tient les qualités de l'ame. Ne la voïons-
» nous pas (2) croître, & vieillir avec le
» corps; être affoiblie (3) par des mala-

Et ſpectare immortales mortalia membra
Innumero numero, certareque præproperanter
Inter ſe, quæ prima potiſſimaque inſinuetur.
Lucret. lib. 3.

(1) Denique cur acrûm violentia triſte leonum
Seminium ſequitur, dolu' vulpibus & fuga cervis
A patribus datur, & patrius pavor incitat artus?
Si non certa ſuo quià ſemine ſeminioque
Vis animi pariter creſcit cùm corpore toto.
Lucret. lib. 3.

(2) .... gigni pariter cùm corpore & unà
Creſcere ſentimus, pariterque ſeneſcere mentem. *Ib. lib.* 3.

(3) ... mentem ſanari, corpus ut ægrum
Cernimus, & flecti medicinâ poſſe videmus. *Ib.*

» dies, & rétablie par le ſecours de la » médecine? Or ſi elle eſt attaquée par » (1) des atteintes matérielles, elle ne » peut éviter les coups de la mort. «

Touts ces raiſonnements portent ſur un principe faux, en ce que ce poëte attribuë à l'ame, ce qui ſe paſſe uniquement dans les organes du corps. Si les qualités des péres ſe tranſmettent dans la génération, c'eſt par la reſſemblance des tempéraments matériels. Si l'ame paroît croître & vieillir avec le corps, c'eſt que les organes qui ſervent à toutes ſes facultés, ſe développent ou s'uſent: & il eſt évident de la même maniére, que la maladie n'affoiblit, & que la ſanté ne rétablit que le corps. L'affoibliſſement de la maladie ou de la vieilleſſe ne vient pas de ce que l'ame a ſouffert dans ſa propre ſubſtance, mais de l'altération des organes dont elle ſe ſert. C'eſt ce qu'Ariſtote a fort bien exprimé, en diſant que ſi l'on donnoit à un vieillard l'œil d'un jeune homme, il verroit auſſi clair qu'autrefois. La dépendance mutuelle, que nous éprouvons entre l'ame & le corps, ne nous conduit nullement à croire une identité de ſubſtance. Dieu

Ariſtot. lib. 1. de animâ, c. 5.

(4) .... corpoream naturam animi eſſe neceſſe eſt,
Corporeis quoniàm telis ictuque laborat. *Ib.*

[illegible] établir l'une d'elles, comme la cau- [illegible] casionnelle des modifications de l'autre, sans qu'elles aïent d'ailleurs aucune ressemblance. Nous observons même que la prudence accompagne ordinai[illegible]nent la vieillesse, preuve que l'ame ne [illegible]sent pas toujours des infirmités du corps, puisque celle-là gagne si souvent, ou ce [illegible]oup.

De la métempsychose.

Parmi [illegible] opinions qui concernent [illegible]omment un sentiment a[illegible]ue celui de la métempsycr[illegible]ì se répandre parmi tant [illegible]ntre lesquelles les tems & l[illegible] mis une si grande distance, & qui sont si différentes par les mœurs, par l'éducation, & par le génie? Dacier tâche de justifier Pythagore, de l'opinion de la métempsychose, & d'établir que ce philosophe n'en a jamais parlé comme d'un dogme, mais comme d'une parabole morale, pour inspirer à l'ame l'aversion de ses défauts; & qu'on doit entendre allégoriquement ce que Pythagore enseignoit, que les ames qui ont été violentes & farouches, sont envoïées (1) dans des corps d'ours;

Dacier, vie de Pythag.

(1) ... muta ferarum
Cogit vincla pati, truculentos ingerit ursis;
Prædonesque lupis, fallaces vulpibus addit.
Atque ubi per varios annos, per mille figuras

celles qui ſont coupables de rapines & de brigandages, dans des corps de loups ; les ames trompeuſes & de mauvaiſe foi, dans des corps de renards ; juſqu'à ce qu'après une longue ſuite d'années, & pluſieurs paſſages dans des corps d'animaux, elles boivent (1) de l'eau du fleuve d'oubli & ſont rétablies dans leur premiére condition d'ames humaines.

L'opinion de la métempſychoſe tirée des Egyptiens, a été enſeignée par Orphée, & autres Poëtes, beaucoup plus anciens que Pythagore. Hérodote dit que les Egyptiens croïoient la métempſychoſe, & que Pythagore puiſa chez eux cette opinion. L'Empereur Julien rapporte que Zamolxis l'enſeigna aux Gétes : Céſar attribuë la même opinion aux Druides Gaulois : Appien, aux Allemands : S. Auguſtin, aux Manichéens, & il s'eſt trouvé parmi les Chrétiens,

Herodot. Euterp.

Julian. in Cæſarib.

Cæſ. de bell. Gall. lib. 6.

Appian. in bell. S. Aug. de hæreſ. c. 46.

Ægit, Lethæo purgatos flumine tandem
Rursùs ad humanæ revocat primordia vitæ.
Claudian. in Rufin. lib. 2.

(1) Has omnes ubi mille rotam volvere per annos,
Lethæum ad fluvium Deus evocat agmine magno :
Scilicet immemores ſupera ut convexa reviſant
Rurſus, & incipiant in corpora velle reverti.
Virg. Æneid. lib. 6.

d'autres hérétiques qui enſeignoient la métempſychoſe : les Albigeois ont ſoutenu les tranſmigrations ſucceſſives des ames dans des corps humains, & même dans les animaux.

Le ſentiment de Jamblique & de Nemeſius étoit que Platon n'avoit admis la tranſmigration des ames humaines que dans des corps d'autres hommes ou femmes ; au lieu que Pythagore faiſoit paſſer les ames des corps humains dans ceux des bêtes. Mais Euſèbe fait voir, en citant les paroles mêmes de Platon, que ce philoſophe croïoit que les ames des méchants paſſoient dans les corps des animaux, chez leſquels on voit dominer les mêmes vices. Les Phariſiens, ſuivant Joſeph, ſoutenoient la métempſychoſe, & le tétrarque Hérode croïoit que l'ame de Jean-Baptiſte avoit paſſé dans le corps de Jeſus-Chriſt. Les Brachmanes des Indes s'eſtiment heureux de mourir, en tenant une queuë de vache, perſuadés que cette poſture peut beaucoup contribuer à faire recevoir leurs ames dans les corps des vaches, & que c'eſt l'état le plus tranquille, & la meilleure ſituation des ames, en attendant qu'elles retournent dans un corps humain.

Euſeb. lib. 13. Præp. c. 16.

Antiq. liv. 18. ch. 2. & de la guerr. contr. les Rom. liv. 2. ch. 12.

Matth. c. 14. v. 2.

Mœurs des ſauv. Amer. t. 1. p. 411. in-4.

Dans le neuviéme ſiécle, Ratramne réfuta par ordre d'Odon évêque de Beau-

vais, les erreurs d'un Moine de l'Abbaïe de Corbie, qui avoit écrit que touts les hommes n'avoient qu'une même ame, ou une portion de l'ame unique & universelle.

Matthieu Palmieri, poëte Florentin du quinziéme siécle, avance dans son poëme de la cité de la vie, que nos ames sont des anges, qui dans la révolte de Lucifer se tinrent neutres, & ne voulurent prendre aucun parti; que Dieu par punition relégua ces anges dans des corps, afin qu'ils pussent être sauvés ou damnés, suivant la conduite vertueuse ou criminelle, qu'ils auroient tenuë en ce monde: cette invention poëtique ressemble fort à l'opinion, qui avoit été enseignée par Pythagore, que nos ames sont des (1) démons déchus par le péché de leur état, & relégués par punition dans des corps: ce que Platon a imité dans le Cratyle, où il appelle le corps la prison de l'ame.

(1) Pythagoræ quoque circumfertur sententia, animam incorpoream esse dæmonem cœlo delapsum, & pœnæ causâ in corpora relegatum; quam opinionem, ut puto, imitatus in Cratylo Plato, quod nos corpus dicimus, σῶμα Græci, σῆμα nuncupavit, hoc est sepulchrum, in quo videlicet animus collocaretur. *Joann. Francis. Picus Mirandula, in examine vanitatis doctrina gentium, lib.* 1. *c.* 13.

Lettr. Edif. T. cur. t. 13. Le pére Bouchet Jeſuite, rapporte ainſi une converſation, qu'il eut avec un Brame Indien. » J'eus autrefois un long » entretien, avec un Brame Indien, qui » ſe ſervoit de cette comparaiſon: Re- » préſentez-vous pluſieurs milliers de » vaſes, grands, petits, médiocres, tous » remplis d'eau. Imaginez-vous que le » ſoleil donne à plomb ſur ces vaſes: » n'eſt-il pas vrai, que dans chacun d'eux » il grave ſon image? que l'on y voit » un petit ſoleil, ou plûtôt un amas de » raïons, qui ſortent immédiatement du » corps brillant de cet aſtre? C'eſt, me » diſoit-il, ce qui ſe paſſe dans le monde: » les vaſes ſont les différents corps; l'a- » me émane de Dieu, de même que les » raïons émanent du ſoleil. Je lui de- » mandai s'il penſoit, que dans la diſſo- » lution des corps, les ames étoient dé- » truites, de même que les images du » ſoleil ne ſubſiſtoient plus, dès que le » vaſe étoit briſé. Il me répondit que » comme ces mêmes raïons, qui avoient » formé ces images dans les vaſes bri- » ſés, ſervoient à former d'autres images » dans d'autres vaſes pleins d'eau, de » même les ames obligées de quitter les » corps qui périſſent, vont animer d'au- » tres corps, qui ſont frais & vigoureux. » Mais, pourſuivis-je, pourquoi cette

» portion de la divinité, qui anime les » hommes, commet-elle de ſi grands » crimes? N'eſt-il pas ridicule d'attribuer » à une partie de Dieu même, des pé- » chés auſſi honteux, que ceux que nous » voïons touts les jours commettre aux » hommes? Il m'avoua qu'il avoit de la » peine à comprendre, comment cette » partie de Dieu qui animoit pour la » premiére fois le corps de l'homme, » pouvoit donner dans de ſi grands ex- » cès; mais ſuppoſé qu'elle ſe fût renduë » coupable de quelque crime, il falloit » bien qu'elle ſe purifiât par diverſes » tranſmigrations, avant que de ſe réünir » à la divinité. «

Les Caraïbes ont embraſſé une opinion fort étrange touchant l'ame : chacun croit avoir autant d'ames qu'il a de battements de cœur; mais que cependant l'ame principale eſt le cœur lui-même. *Bekker. mond. enchant. liv. 1 ch. 10.*

Locke a penſé *que les eſprits créés, étant actifs & paſſifs, n'étoient pas totalement ſéparés de la matiére. Car l'eſprit pur, c'eſt-à-dire, Dieu étant ſeulement actif, & la pure matiére ſimplement paſſive, on peut croire que ces autres êtres, qui ſont actifs & paſſifs tout enſemble, participent de l'un & de l'autre.* Touts ces principes de Locke ſont défectueux. Dieu n'eſt point ſeulement actif : ſa preſ- *Lock. liv. 2. de l'eſſ. ſu l'entend. ch. 23.*

cience, par exemple, eſt paſſive par rapport à la connoiſſance du choix que fera notre liberté. Si Dieu étoit ſeulement actif, il opéreroit tout, puiſqu'il voit tout; il ſeroit auteur du mal. Les eſprits créés ne pourroient avoir aucune puiſſance active, qui ſeroit toute abſorbée en Dieu par une connoiſſance & une opération univerſelle, quoique, ſuivant Locke, les eſprits créés ſoient actifs & paſſifs tout enſemble. Locke n'eſt donc pas en cela d'accord avec lui-même. La matiére n'eſt pas non plus ſimplement paſſive. Le reſſort d'une montre, paſſif à l'égard de la matiére ſubtile qui cauſe ſon élaſticité, eſt actif à l'égard des roues qu'il fait tourner. Le vent, qui ſort, avec impétuoſité de l'Eolipyle, cent machines que nous avons devant les yeux nous montrent que la matiére, dans certaines diſpoſitions, agit ſans intelligence; & elle agit même dans les bêtes avec ſenſation. Pluſieurs Phyſiciens tiennent que Dieu a imprimé à la matiére une tendance générale au mouvement. Si cette opinion, qui ſemble être préférable, eſt vraie, toute particule de matiére a en ſoi un principe d'activité. L'aſſemblage de ces propoſitions vicieuſes ne pouvoit produire qu'une conſéquence fauſſe, telle qu'eſt celle-ci, qui

en

en a été tirée par Locke, ſçavoir que les eſprits créés participent de l'eſprit pur & de la matiére pure. L'eſprit peut bien être uni à la matiére, comme il eſt, en effet, pendant quelque tems uni au corps, mais une ſeule & même ſubſtance ne peut être compoſée de deux eſſences contradictoires.

Difficultés métaphyſiques ſur les ſubſtances ſpirituelles.

La Chambre, dans ſon ſyſtéme de l'ame, reléve pluſieurs difficultés, au ſujet des ſubſtances ſpirituelles. » Toute ſubſtance créée eſt bornée (dit cet auteur); » tout ce qui eſt borné, doit avoir une » extention; car qui dit une choſe bornée, » dit qu'elle a des extrémités; & on ne » peut concevoir une extrémité, qu'il n'y » ait une extention terminée par elles. » Son extention eſt d'une autre eſpéce, » que la corporelle; mais c'eſt toujours » une extention, de même que ſa ſubſtance, différente de celle des corps, eſt » une vraie & formelle ſubſtance. « Ces principes ſont contraires à l'axiome général de des Cartes, que matiére & étenduë ſont une même choſe, & que l'une ne peut être conçuë ſans l'autre. » L'extention de l'ame eſt ſpirituelle & indiviſible, comme l'ame elle-même: ſon » extention eſt une quantité qui meſure » la ſubſtance, & qui ſouffre la pénétration. Les ſubſtances ſpirituelles, telles

» que les anges & les ames, paſſent au » travers de toutes choſes. « Le nombre eſt un autre exemple d'une extention ſpirituelle.

Il eſt conſtant en métaphyſique, & en théologie, que les eſprits ſe meuvent, quand ils ſont (1) en certains lieux, & ne ſont pas dans d'autres : » Il faut donc » (continuë la Chambre) qu'ils aïent » quelque extention. Puiſque l'ame a une » véritable extention, il eſt néceſſaire » auſſi qu'elle ait des parties. Car tout de » même, qu'on ne peut concevoir une » choſe bornée, qu'elle n'ait quelque » extention, on ne peut concevoir une » extention, qu'elle n'ait des parties, » ſinon actuelles, du moins aſſignables » & virtuelles. En effet ſi l'ame a une ex- » tention, ſon extention a des extrémi- » tés, & ces extrémités ſont éloignées » l'une de l'autre, autrement il n'y auroit » point d'extention. Or ces extrémités » bornent la ſubſtance de l'ame ; il eſt » impoſſible que la ſubſtance, qui eſt » bornée par une de ces extrémités, ſoit » la même qui eſt bornée par l'autre ex- » trémité ; & cela ſuffit pour dire, que

(1) *C'eſt ſur les mêmes principes que Fauſte, évêque de Riez, dans le cinquiéme ſiécle, compoſa un écrit pour prouver que Dieu ſeul eſt incorporel.*

» l'ame a des parties différentes, puiſ-
» qu'il eſt vrai de dire que comme une
» extrémité n'eſt pas l'autre, la ſubſtance
» qui eſt terminée par celle-là, eſt diffé-
» rente de celle qui eſt terminée par cel-
» le-ci. S'il en étoit autrement, toutes les
» ſituations, que l'extention porte néceſ-
» ſairement avec ſoi, ſeroient confon-
» duës : ce qui eſt en haut ſeroit en bas ;
» ce qui eſt à droite ſeroit à gauche ; ce
» qui eſt vers l'Orient ſeroit vers l'Occi-
» dent. Car ſi une ame occupe un eſpace,
» il eſt certain qu'elle a des bornes, qui
» répondent à toutes ces différentes ſi-
» tuations ; & ſi elle n'a aucunes parties
» qui les déterminent, elles ſeront con-
» fonduës. Il y a donc des parties dans
» les ſubſtances ſpirituelles ; mais elles
» ne ſont qu'aſſignables, & virtuelles :
» c'eſt pourquoi, comme elles ne ſe peu-
» vent diviſer actuellement, l'ame toute
» étenduë qu'elle eſt, demeure indiviſi-
» ble, parce qu'il n'y a point de cauſe
» phyſique qui la puiſſe diviſer. «

Quelques philoſophes ont dit que les corps occupent l'eſpace, d'une maniére circonſcrite ; les eſprits d'une maniére définitive ; & Dieu, d'une maniére réplétive. Mais cette diſtinction (ainſi qu'il eſt ordinaire au langage de l'échole) répand

l'obſcurité ſur les choſes, qu'elle devroit éclaircir.

Je réponds à ces raiſonnements de la Chambre, ſur la métaphyſique la plus abſtraite, qu'il eſt impoſſible de concevoir ce que c'eſt qu'une étenduë virtuelle; toute étenduë conſiſtant dans pluſieurs parties, dont l'une eſt hors de l'autre; qu'aucune ſubſtance ſpirituelle n'occupe proprement d'eſpace. Elle n'eſt pas pour cela infinie. Ses bornes ſont, non pas celles du lieu où elle eſt, mais les bornes de ſon action: à la difference de Dieu qui eſt également préſent par-tout, non par l'étenduë de ſon être, (car ſi cela étoit, ce ſeroit corporellement); mais par une action, ou une opération univerſelle. L'ame (1) eſt où elle agit; & ſa puiſſance étant limitée, elle ne peut agir qu'en un lieu à la fois, mais elle change ce lieu avec la prodigieuſe viteſſe de la penſée, qui paſſe rapidement d'une

(1) Tota verò eſt ubi cogitat, quiâ tota cogitat. *Claudian. Mamert. lib. 1. de ſtatu animæ, c. 24. Claudien Mamert montre que l'ame ne peut occuper l'eſpace. lib. 2. c. 5. & ſeq. lib. 3. c. 3. & 14.*

Eſt etiàm illocalis (anima); omne enim, quod loco includitur, altitudine, latitudine, longitudine aëris circumſcribitur; igitur corpus eſt. *S. Aug. de cognit. vera vitæ, c. 5.*

extrémité de l'univers à l'autre. C'eſt ainſi que nous devons imaginer le lieu d'un ange, & de toutes les ſubſtances ſpirituelles. Si l'on pouvoit ſuppoſer que toutes les intelligences euſſent dans le même inſtant la même penſée, il ſeroit vrai de dire que les anges, & les démons, & toutes les ames des hommes, ſeroient dans cet inſtant, en un même lieu, & ce lieu pourroit être la portion de la matiére la plus déliée, ou quelque choſe qui ſeroit entiérement imperceptible, ou même une ſubſtance purement ſpirituelle, comme ſi toutes les intelligences penſoient à Dieu en même-tems. Les bornes du lieu, qu'occupe une ſubſtance ſpirituelle, ne ſont donc autres que les bornes de ſon action, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours à des contractions, des pénétrations, ou des extentions. Cette explication s'accommode aux deux propriétés eſſentielles, qui diſtinguent les deux ſubſtances ſpirituelle & corporelle, ſçavoir la penſée & l'étenduë. Le nombre, par lui-même, n'a pas non plus d'extention; & il n'a de réalité que celle qu'il emprunte de l'abſtraction de l'entendement.

La Chambre, en aſſignant une extention, & des parties au moins virtuelles aux intelligences, n'a pas bien entendu cette partie de la métaphyſique, qui eſt

d'une indifférence totale pour ce qui concerne la foi, puiſque nous ne ſommes pas obligés de ſçavoir, de quelle maniére les ſubſtances ſpirituelles occupent les lieux où elles ſont ; mais ſeulement, d'être bien perſuadés de tout ce que l'écriture contient au ſujet des eſprits, de leur exiſtence, de la chute où l'orgueil en a entraîné une partie, & de l'immortalité de nos ames.

On peut faire, à ce ſujet, cette objection qui eſt aſſez ſubtile. Lorſqu'il ſe fait un tranſport local de l'homme, le compoſé de l'ame & du corps eſt mû localement ; donc il ſe fait un tranſport local de l'ame. Cet argument eſt un ſophiſme. Le compoſé de l'ame & du corps ſe meut localement, à la vérité ; mais il n'y a, dans ce compoſé, que le corps qui ait un mouvement local. L'homme penſe ; ainſi le compoſé de l'ame & du corps penſe ; mais il n'y a, dans ce compoſé, que l'ame qui penſe. L'homme voit ; ainſi le compoſé de l'œil & du pied voit ; mais il n'y a, dans ce compoſé, que l'œil qui ſerve à la viſion.

Lock. liv. 2. ch. 23. Locke eſt de même ſentiment que la Chambre, & ſoutient auſſi le tranſport local de l'ame. Voici les termes de la traduction Françoiſe de l'eſſai ſur l'entendement : *Perſonne ne peut imaginer que*

tandis qu'il eſt à Londres, ſon ame puiſſe penſer, ou remuer un corps à Cambridge, & ne pas voir que ſon ame étant unie à ſon corps, elle change continuellement de place, durant tout le chemin qu'il fait de Cambridge à Londres, de même que le carroſſe ou le cheval qui le porte. D'où l'on peut ſûrement conclure, à mon avis, que ſon ame eſt en mouvement pendant tout ce tems là. Que ſi l'on fait quelque difficulté de reconnoître que cet exemple nous donne une idée aſſez claire du mouvement de l'ame, il ne faut que refléchir, à ce que je crois, ſur ſa ſéparation du corps par la mort, pour être convaincu de ce mouvement. Car conſidérer l'ame comme ſortant du corps, & abandonnant le corps, ſans avoir pourtant aucune idée de ſon mouvement, c'eſt, ce me ſemble, une choſe entiérement impoſſible.

Il eſt vrai qu'un eſprit ne peut pas être la cauſe du mouvement d'un corps à Cambridge ſans y être préſent: mais l'eſprit y eſt alors (comme partout où il ſe tranſporte ſans mouvement local) par ſon action. Il faut diſtinguer les mouvements des corps. Ou mon corps ſe remuë machinalement par un ſimple cours des parties du ſang les plus ſubtiles, ſans qu'il intervienne de la part de mon ame aucune réflexion ni aucun acte; & alors

fort bien ſe remuer à Cambridge ſ[illegible]ue mon ame y ſoit actuellement preſente : car l'union de mon ame avec mon corps n'eſt pas locale, & ne conſiſte pas à remplir un même eſpace. Ou je remuë mon propre corps ou un corps étranger à Cambridge, en conſéquence d'une réflexion de mon ame qui produit un acte de ma volonté ; & alors mon ame eſt à Cambr[illegible], parce que c'eſt le lieu de ſon action. Ces exemples ſont parfaitement d'accord avec la maniére dont j'explique le lieu des ſubſtances ſpirituelles par leur action. Ainſi celui qui eſt à Cambridge, peut fort bien avoir ſon eſprit à Londres ou à la Chine : & l'eſprit même peut n'occuper ſpirituellement aucun eſpace, s'il penſe à quelque autre ſubſtance ſpirituelle qui n'en remplit aucun.

Quant à ce qui eſt ajouté par Locke, au ſujet du mouvement de l'eſprit, qu'il ne peut ſortir du corps & l'abandonner ſans ſe mouvoir, il n'y a pas là plus de mouvement local que quand l'eſprit change de penſée. L'union de l'ame & du corps ceſſe ; l'eſprit commence à avoir des penſées & des modifications très-différentes de celles qu'il avoit en conſéquence de ſon union avec un corps : mais c'eſt une idée très-groſſiére & qui ne

s'accorde point avec la nature d'une ſubſtance ſpirituelle, de croire qu'elle ſorte du corps, comme un corps ſortiroit d'une chambre ou d'une priſon.

Une autre difficulté, qui a fort embarraſſé les Métaphyſiciens, c'eſt la grandeur des ſubſtances ſpirituelles. La Chambre & pluſieurs autres métaphyſiciens s'égarent de plus en plus à ce ſujet : » Qui peut dire l'eſpace, que l'ame occupe, lorſqu'elle eſt ſéparée du corps ? » quel philoſophe a tenté une ſi difficile » entrepriſe ? On ne peut pas dire qu'elle n'a d'autre extention, que celle du » corps qu'elle anime : car l'ame d'un enfant ou du fœtus a bien plus d'étenduë » que ſon corps. Si toutes les ames ſont » égales, ſe trouvant des hommes de plus » grande & de plus petite ſtature, il faut » qu'elle ſoit reſſerrée dans les petits, & » qu'elle n'y ait pas toute l'étenduë qu'elle » peut avoir. Il eſt vrai-ſemblable que l'ame humaine eſt plus grande que touts » les corps qui ſont animés ; mais il faut » pour meſurer la grandeur de l'ame, » prendre autre choſe que les corps ; il » faut la comparer aux ſubſtances angéliques, qui ſont de même nature. «

La Chambre, Syſt. de l'ame.

Occam, le chef des Nominaux, ne donne pas aux anges plus d'extention, pourroit avoir le plus grand corps,

qu'ils animeroient, s'ils étoient unis à des corps. Mais comme cette condition eſt impoſſible, étant contraire à la nature angelique, il confeſſe lui-même que cette meſure n'eſt pas juſte, & conclut enfin ſa recherche par l'aveu ingénu de ſon ignorance.

Il y en a qui ont été plus hardis, car ils ont ſoutenu que chaque ange eſt auſſi grand que le monde. Ils appuient cette opinion, ſur ce que cette grande extention eſt digne de la magnificence du Créateur; que par cette grande extention ils agiſſent en un moment ſur les choſes d'ici bas. Si l'on objecte que les anges ſe pénétreroient, ils répondent qu'il n'y a aucun inconvénient, & que la même choſe arrive à la clarté des aſtres.

Pour la Chambre, il ſe fonde ſur touts les rapports, que l'on découvre dans l'écriture ſainte, entre les anges & les aſtres; & il eſt d'avis que les anges ont une grandeur ſemblable à celle des aſtres. Les anges ont été créés par la même parole, qui créa la lumiére: l'Apocalypſe donne aux anges le nom d'étoiles, & dit que les ſept étoiles ſont les ſept anges. Comme ce qui eſt dans le monde ſenſible, eſt l'image de ce qui eſt dans le monde intelligible, de même que l'un & l'autre eſt l'image du monde Archétype, il

eſt vrai-ſemblable, que les anges ſont dans l'empyrée, ce que les aſtres ſont dans les cieux; & qu'étant ſemblables par tant de rapport, ils le doivent être auſſi en grandeur.

La Chambre continuë de s'expliquer ainſi ſur les ames: » La lumiére ſenſible » étant l'image de l'intellectuelle, & la » ſubſtance des ames étant moins parfai- » te, que celle des anges, il eſt vrai- » ſemblable que comme le rapport & » l'analogie des anges ſe trouve dans les » étoiles, la proportion de la grandeur » des ames ſe trouve dans les planétes, » qui ſont d'un ordre inférieur aux étoiles. » Cette extention des anges & des ames » ſera moins de peine ſi l'on conſidére » qu'un grain de poudre à canon, venant » à s'enflammer, occupe un eſpace deux » cents vingt cinq mille fois plus grand » qu'il n'avoit. Si l'odeur ſe répand ſi loin » & ſi long-tems, ſans diminuer le poids » & le volume du corps qui la produit, » juſqu'où ne pourra pas s'étendre un eſ- » prit, dont la ſubſtance eſt ſans com- » paraiſon plus ſubtile? Il eſt vrai-ſem- » blable que ni l'ame ſéparée du corps, » ni l'ange ne ſe tiennent pas toujours » étendus, juſqu'aux derniéres bornes où » ils peuvent porter leur extention, & » qu'ils demeurent dans une conſiſtance

» médiocre, qu'ils peuvent néanmoins » étendre ou reſſerrer, ſelon le deſſein » qu'ils ont. «

Mais on tranche toutes ces difficultés, en ſoutenant qu'en bonne métaphyſique, les anges, les ames des hommes, ni les démons n'ont point de figure; & par conſéquent ni extention ni grandeur, & que les ſubſtances ſpirituelles, comme il a été dit ci-deſſus, n'occupent une eſpace défini & borné, que par leur action.

Comment on doit entendre ce que les Péres ont dit de la matérialité des ames.

Ces difficultés tirées du ſyſtéme de l'ame de la Chambre, & qui roulent ſur la plus ſubtile métaphyſique, conduiſent à entendre, dans quel ſens pluſieurs Péres de l'Egliſe ont dit que les ames n'étoient pas des ſubſtances purement ſpirituelles, c'eſt-à-dire, ſpirituelles comme l'eſſence divine, réſervant la ſpiritualité à Dieu ſeul, à la ſeule ſubſtance infinie. Lorſqu'ils n'attribuoient pas la pure ſpiritualité aux anges ni aux ames, ils entendoient leur capacité de ſe mouvoir d'une place à une autre, & d'être contenus dans des bornes finies de l'eſpace. Toutes les expreſſions des Péres, ſur la matérialité des anges & des ames doivent toujours être rapportées à la différence qui eſt entre la ſpiritualité de l'être infini & celle des ſubſtances finies & créées.

D'ailleurs, les Platoniciens diſtin-

guoient trois sortes de substances ; les pures spirituelles, les matérielles, & une espéce mitoïenne, qui sans être corporelle étoit unie aux corps, & leur communiquoit le mouvement. C'est dans le sens de cette espéce mitoïenne, qui participoit à la corporalité, que plusieurs Péres, la plûpart Platoniciens, ont regardé les ames, comme n'étant pas des substances pures spirituelles. Tel est le sentiment de S. Irenée, (1) qui dit que l'ame est incorruptible, par comparaison aux corps mortels ; Tertullien, S. Hilaire (2), Cassien (3) n'attribuënt pas à l'ame une pure spiritualité ; Tatien (4) assigne à l'ame une multiplicité de parties ; S. Ambroise ne reconnoît de spiri-

Joann P. Mir. Dis. sert. Platonic.

Tertull. anim. c. 7

S. Ambro. de Abra-

(1) Sed incorruptibiles animæ, quantùm ad comparationem mortalium corporum. *S. Irenæus, lib. 5.*

(2) Animarum species sive obtinentium corpora, sive corporibus exulantium, corpoream tamen naturæ suæ substantiam sortiuntur. *S. Hilar. Pictav. in Matth.*

(3) Licèt enim pronuntiemus non nullas esse spirituales naturas, ut sunt angeli, archangeli, cœteræque virtutes, ipsa quoque anima nostra vel certè per se subtilis, tamen incorporeæ nullatenùs æstimandæ sunt : habent enim secundùm se corpus, quo subsistunt, licet multo tenuius quàm nos. *Cassian. collat. 7. c. 13.*

(1) Ψυχὴ μὲν ὖν ἡ τῶν ἀνθρώπων πολυμερής τε, καὶ οὐ μονομερής. *Tatian. orat. advers. Græc.*

tuel, que la ſainte Trinité. *Il n'y a que Dieu*, dit Origéne, *à qui il appartienne de ſubſiſter ſans aucune matiére & ſans aucun mélange de corps.* C'eſt auſſi le ſentiment de S. Hilaire, de S. Pierre Chryſologue, de Caſſien, de S. Fulgence, de Gennade, de l'Abbé Rupert, qui établiſſent pour principe, que Dieu eſt le ſeul être qui ſoit purement ſpirituel.

Sophronius, patriarche de Jéruſalem, dans ſa lettre approuvée par le ſixiéme concile (1) décide que l'ame eſt immortelle par la ſeule grace de Dieu, & non par ſa propre nature. On répond que cela doit s'entendre, dans le même ſens que S. Paul a dit de Dieu, *qu'il a ſeul l'immortalité*: c'eſt-à-dire, que Dieu ſeul a par ſon eſſence l'immortalité pleine, entiére, & parfaite, en ſorte que toute perfection vient de Dieu comme de ſa ſource. C'eſt ainſi que Dieu eſt reconnu pour l'être ſeul, à l'excluſion de tout autre: ce qui ne ſignifie pas, que rien n'exiſte, excepté Dieu; mais que rien n'exiſte à la maniére de Dieu.

(1) Intellectualia atque inviſibilia nullatenùs quidem moriuntur, neque corrumpuntur; non tamen ſunt immortalia per naturam; ſed gratiam eis largitus eſt (Deus) à corruptione ea & à morte coercentem. Sic hominum animæ permanent incorruptæ, ſic immortales perſeverant.

C'eſt inconteſtable, que tout être créé ne continuë d'exiſter, que par l'action du Créateur qui le conſerve, & que toutes les ſubſtances, tant ſpirituelles que corporelles, rentreroient dans le néant ſans le concours de Dieu. L'ame ne tire donc pas de ſa nature une immortalité abſoluë, mais une ſorte d'immortalité oppoſée à la caducité des corps, ne pouvant périr, comme eux, par la diſſolution de ſes parties, parce qu'elle eſt un être ſimple & indiviſible.

Outre la différence qui eſt entre la ſubſtance ſpirituelle infinie, & les ſubſtances ſpirituelles finies, il faut conſidérer dans quels excès tomboient les Stoïciens, & les Platoniciens, dont les ſectes étoient fort en vogue, dans les tems de la primitive Egliſe. Platon, de ce que l'ame eſt ſpirituelle, indiviſible, immortelle, concluoit qu'elle eſt ſemblable à la divinité. Les Stoïciens ſoutenoient que l'ame eſt une portion de la divinité-même. *Plat. in Phædon.*

C'eſt pour préſerver les Chrétiens de ces erreurs, que les Péres ont dit que les ſubſtances des anges & des ames étoient très-éloignées de la ſubſtance divine, & que cette ſubſtance des anges & des ames étoit matérielle en comparaiſon de la divinité, & ſpirituelle en comparaiſon de

nos corps. Mais Claudien Mamert prouve fort bien que cette contrariété de nature ne peut (1) ſubſiſter dans les ames, qui ne peuvent être, à l'égard de Dieu, différentes de ce qu'il les a faites, & de ce qu'elles ſont en elles-mêmes.

Il faut convenir que les Chrétiens des premiers ſiécles avoient des notions fort obſcures de l'état des ames après cette vie, en tout ce qui ne concerne point eſſentiellement les dogmes de la foi. Le concile d'Elvire a fait un canon, pour empêcher qu'on n'allumât des cierges dans les cimetiéres durant le jour, de peur que cela n'inquiétât les ames des ſaints.

orie
:on

Parmi les opinions débitées ſur l'ame,

(1) Deo inquiunt, animæ corporeæ ſunt; verùm ſibimet incorporeæ: .... Duo quidem & contraria uſquequaquè ſibi & utraque vera eſſe contendunt; cùm verum niſi falſo contrarium non ſit. .... Reſtat ut doceant quatenùs incorporalis ſubſtantia illa corporea ſit, qui eamdem incorpoream creavit.... Proindè animus, qui in ſe ipſo incorporeus eſt, nequaquàm poteſt extrà ſe eſſe corporeus: quià nec auctor ejus aliud illum novit eſſe quàm fecit, nec ille aliud ſe poteſt noſſe quàm factus eſt. *Claud. Mamert. lib. 3. de ſtatu animæ, c. 10. Claudien Mamert, qui réfute tout mélange de matérialité dans nos ames, croit que les anges & les démons ſont revêtus de corps fort ſubtils. lib. 1. de ſtatu animæ, c. 13. & lib. 3. c. 7.*

la célèbre allégorie de Platon ne doit pas être oubliée. Il repréſente l'ame dans un chariot, qui a deux aîles, deux chevaux, & un cocher. Quand elle eſt unie au corps, elle perd les deux aîles, ou elle n'en perd qu'une, ou elle les conſerve toutes deux. Les deux chevaux deviennent mauvais, ou l'un des deux ſeulement devient mauvais, ou les deux reſtent bons. Si l'ame a ſçu conſerver ſes aîles, elle vole librement & ſans obſtacle : ſelon que les chevaux ſont bons, le cocher conduit bien ou mal le chariot. Les interprétes de Platon, par le cocher entendent la raiſon ; par les aîles du chariot, les inclinations qui portent l'homme au bien ; par les chevaux, les facultés de l'ame.

du char de l'ame. *Plat. in Phœdr.*

Les Egyptiens, & les anciens Grecs diſtinguoient dans l'ame après la mort, l'entendement & l'ombre ou l'image, que Pythagore & Platon ont appellée le char de l'ame. Si l'ame avoit bien vécu, l'entendement ſe réuniſſoit au ſoleil, & l'ombre alloit aux champs Elyſées : ſi elle avoit mal vécu, les deux parties, c'eſt-à-dire, l'entendement & l'ombre, reſtoient dans le goufre appellé Hécaté, où elles étoient purifiées (1) par les châtiments

Théologie Payenne ſur les purifications des ames.

(1) Ergò exercentur pœnis, veterumque malorum

qu'elles avoient mérités. Homére a expliqué cette ancienne théologie, en faisant dire à Ulyſſe. *J'apperçus* (1) *dans les enfers le divin Hercule, c'eſt-à-dire, ſon image; car pour lui il eſt parmi les*

Supplicia expendunt. Aliæ panduntur inanes
Suſpenſæ ad ventos: aliis ſub gurgite vaſto
Infectum eluitur ſcelus, aut exuritur igni.
Quiſque ſuos patimur manes. Exindè per amplum
Mittimur Elyſium, & pauci læta arva tenemus;
Donec longa dies, perfecto temporis orbe,
Concretam exemit labem, purumque reliquit
Æthereum ſenſum, atque aurai ſimplicis ignem.

Virg. Æneid. lib. 6. v. 739. & ſeqq. Les anciens croioient auſſi que les ames étoient pendant long-tems errantes & vagabondes, ſi l'on avoit manqué d'inhumer les corps ou les cendres des défunts. L'ombre de Patrocle apparoît à Achille pour lui demander inſtamment une prompte ſépulture, parce qu'elle eſt vagabonde, privée de tout repos, excluſe du roiaume de Pluton & de la compagnie des autres ames, juſqu'à ce que les devoirs funébres lui aient été rendus.

Nec ripas datur horrendas & rauca fluenta
Tranſportare priùs, quàm ſedibus oſſa quierunt.
Centùm errant annos, volitantque hæc littora circùm:
Tùm demùm admiſſi ſtagna exoptata reviſunt.

Virgil. Æneid. lib. 6.

(1) Τὸν δὲ μετ' εἰσενόησα βίην Ἡρακληείην
Εἴδωλον. Αὐτὸς δὲ μετ' ἀθανάτοισι θεῆσι
Τέρπεται ἐν θαλίῃς. *Odyſſ. λ.*

dieux immortels, & il assiste à leurs festins: & Virgile fait dire à Didon: *Mon image* (1) *va descendre aux enfers, dans l'état de grandeur qui lui convient*

Les anciens philosophes, les plus persuadés de la spiritualité & de l'immortalité de l'ame, croioient qu'après la mort même, elle étoit jointe à quelque corps, mais beaucoup plus délié que celui auquel elle avoit été unie pendant cette vie. C'étoit là l'ombre & l'image, qui subsistoient toujours matériellement, suivant leur opinion. L'allégorie de Platon du char de l'ame roule sur ce fondement. Suivant Hiéroclès, les écholes de Pythagore & de Platon regardoient les substances spirituelles, comme toujours revêtuës de corps plus ou moins déliés; & ils mettoient cette différence entre les anges & les ames humaines, que les corps des anges étoient encore beaucoup plus subtils que le véhicule éthérien de l'ame humaine. Cette métaphysique, qui étoit fort répanduë dans les premiers siécles.

(1) Et nunc magna mei sub terras ibit imago. *Virg. Æneid. lib.* 4.

Lucrèce s'en explique encore plus clairement.

. . . esse Acherusia templa,
Quo neque permaneant animæ, neque corpora nostra,
Sed quædàm simulachra modis pallentia miris.
Lucret. lib. 1.

de l'égliſe, ſert beaucoup à entendre les expreſſions des Péres, qui paroiſſent admettre des parties matérielles dans la nature des ames, auſſi bien que le paſſage de S. Paul, qui diſtingue (1) le corps matériel du corps ſpirituel.

Explic. hiſt. des fabl. entr. 9. t. 2. Bayle, Dict. Not. ſur Manichéens.

Les Manichéens diſoient que les ames des juſtes alloient auſſi-tôt apres leur mort dans le globe de la lune; & que quand il y avoit une voiture ſuffiſante, ce qui paroiſſoit lorſque la lune étoit pleine, elle les alloit décharger dans le ſoleil, pour y jouir d'une éternelle félicité: enſuite de quoi la lune devenoit nouvelle, attribuant à ce manége le cours & décours de cette planéte. *Ce qui eſt, à mon avis*, dit Bayle, *quelque allégorie qu'on y attache, un des plus ridicules égarements où les hommes ſoient jamais tombés.*

De quelques ames dont on a dit qu'elles quittoient leurs corps.

Herodot. Melp. Max. Tyr. diſſert. 22. & 28. Val. Max. lib. 5. c. 5. Orig. contr. Celſ. lib. 3.

On a dit, de l'ame d'Ariſtée qu'elle quittoit ſon corps quand elle vouloit. Epiménide ſe vantoit que ſon ame avoit la même faculté de voïager. Pluſieurs auteurs ont rapporté que l'ame d'Hermotime de Clazoméne, quittoit ſon corps, & y revenoit auſſi quand elle jugeoit à propos. On raconte même qu'un jour, cette ame revenant d'un de ſes voïages,

(3) Si eſt corpus animale, eſt & ſpiritale, ſicut ſcriptum eſt. 1. *Corinth. c.* 15. *v.* 44.

trouva que ſon corps avoit été brulé, comme s'il fût mort. Diogéne de Laërce attribuë à Empédocle le même pouvoir, de ſéparer ſon ame de ſon corps, qui reſtoit quelquefois trente jours, ſans ſentiment & ſans nourriture. Et Suidas ajoûte qu'Empédocle enſeigna même à Pauſanias une compoſition, qui donnoit cette faculté. Mais ces témoignages n'approchent pas de celui de S. Auguſtin, qui raconte qu'un prêtre d'Afrique, nommé Reſtiturus, entroit en (1) extaſe quand il vouloit, & que toutes ſenſations étoient tellement ſuſpenduës en lui, que quoiqu'on le piquât ou qu'on grillât ſes chairs par un feu ardent, il ne s'en appercevoit qu'aux bleſſures qui lui en reſtoient par la ſuite.

Lucian. encom. muſc. Plin. lib. 7. c. 52. Plutarch. de deo Socr. Diog. Laërt. in Emped. Suid. in voc. Ἐμπ.

Parmi les anciens, pluſieurs établiſſoient deux (2) ſortes d'ames dans l'hom-

Diſtinction de pluſieurs ames dans

(1) Qui quandò ei placebat, ad imitatas quaſi lamentantis hominis voces ità ſe auferebat à ſenſibus & jacebat ſimillimus mortuo, ut non ſolùm vellicantes atque pungentes minimè ſentiret, ſed aliquandò etiàm ignè ureretur admoto, ſine ullo doloris ſenſu, niſi poſtmodùm ex vulnere. *S. Aug. lib. 14. de civit. dei, c. 24.*

(2) Principio indulſit communis conditor illis
Tantùm animas, nobis animum quoque. *Juven. Sat. 15.*
Et cùm non aliter poſſent mortalia fingi,
Adjunxit geminas: illæ cum corpore lapſæ

l'homme, ſuivant quelques philoſophes.

me, l'une ſenſitive, périſſable & commune avec les bêtes; l'autre ſpirituelle & immortelle. Platon pouſſoit la diſtinction plus loin, admettant dans l'homme trois ames, la végétante, la ſenſitive, & l'intellectuelle.

Plat. lib. 4. de republ. & in Tim.

Au commencement de ce ſiécle, quelques ſçavants, comme Cudworth & Hartſoëker ont embraſſé le ſyſtéme des *ames plaſtiques*, par leſquelles ils entendoient une eſpéce de principes actifs, qui avoient la faculté de remuer la matiére, & de lui donner une figure convenable. *Ces ames plaſtiques*, ont-ils dit, *ſont des ſubſtances ſpirituelles uniquement deſtinées à l'organiſation des animaux & des plantes. C'eſt leur ſeul emploi : elles ne ſentent; ni ne refléchiſſent, ni ne raiſonnent. Elles n'ont point d'autre modification, que le travail qui leur a été impoſé.* L'hypothéſe de ces entités ſuperflues n'a ni vrai-ſemblance ni utilité. Cudworth & Hartſoëker leur aſſignoient des natures différentes, le premier prétendant que ces ames plaſtiques agiſſoient ſans connoiſſance, & le ſecond qu'elles étoient intelligentes. Cudworth s'efforce de prouver qu'Ariſtote, Platon, les Stoïciens,

Cudvv. ſyſt. intellect. c. 3.

Intereunt; hæc ſola manet, buſtoque ſuperſtes
Evolat. *Claudian. de 4. Conſul. Honor.*

Empédocle, Héraclite, Hippocrate, les Péripatéticiens modernes, les Paracelſiſtes ont reconnu les ames plaſtiques.

» Hartſoëker fut pendant quelque tems » perſuadé de ce ſyſtéme, par la repro- » duction merveilleuſe des jambes d'é- » crevilſes. Ne pouvant concevoir que » cette reproduction de parties perduës » ou retranchées, qui eſt ſans exemple » dans touts les animaux connus, s'exé- » cutât par le ſeul méchaniſme, il ima- » gina qu'il y avoit dans les écrevilſes une » ame *plaſtique* ou *formatrice*, qui ſçavoit » leur refaire de nouvelles jambes; qu'il » doit y en avoir de pareilles dans les au- » tres animaux & dans l'homme-même; » & parce que la fonction de ces ames » plaſtiques n'eſt pas en eux de refaire des » membres perdus, il leur donna celle de » former les petits animaux qui perpé- » tuent les eſpéces. Il ne diſſimula pas les » objections, qui ſe préſentent contre les » ames plaſtiques, & pouſſé par lui-mê- » me aux derniéres extrémités, il avoüa » de bonne foy, qu'il n'y ſçavoit pas de » réponſe. Il ſemble qu'il vaudroit autant » n'avoir point fait de ſyſtéme, que d'ê- » tre ſi promptement réduit à en venir » là. « Grew, dans ſon traité du monde vital, établit des êtres vitaux dans les animaux & dans les plantes, qui agiſſent

Hiſt. de l'Acad. des ſci. ann. 1725. éloge de Hartſoëk.

Biblioth. choiſ. ann. 1705. art.

ſur les organes des corps, & en ſont entiérement diſtincts. C'eſt, en d'autres termes, la même choſe que les natures plaſtiques de Cudword : l'une & l'autre hypothéſe différe des formes ſubſtantielles, que les Péripatéticiens établiſſoient comme une partie de l'eſſence des corps. Toutes ces entités ſuperfluës, qu'on s'eſt efforcé, dans touts les tems, d'introduire dans la nature ne peuvent ſervir qu'à élever au plus haut la gloire du Cartéſianiſme, qui les a toutes rejettées.

Le méchaniſme eſt ſuffiſant pour expliquer la reproduction des jambes des écreviſſes. Il ne faut qu'une circulation du ſang & des humeurs dans la partie eſtropiée, pour y continuer peu à peu la formation d'une jambe, comme celle d'un calus dans les autres animaux. Les molécules s'appliquent ſucceſſivement aux extrémités rompuës ; & en ſuivant le même contour, par l'égalité de la force impulſive qui les fait circuler vers les extrémités, elles reproduiſent une figure ſemblable, ſans l'intervention d'aucune ame plaſtique. Il eſt vrai-ſemblable que ce qui empêche la reproduction du membre d'un homme, c'eſt que touts les vaiſſeaux qui charrient le ſang & les humeurs, ne peuvent s'y rétablir, & que

ce membre n'eſt pas compoſé uniquement de l'os & des chairs, comme la jambe de l'écreviſſe n'eſt formée que de la moëlle & d'une écaille. Le méchaniſme général, ſous la direction d'une cauſe infiniment ſage & puiſſante, ſupplée à tout; & nulle autre philoſophie ne peut aujourd'hui ſatisfaire l'eſprit: elle a concilié la foy & la raiſon.

L'Empereur Antonin partage l'homme en trois principes. Il diſtingue l'eſprit de l'ame. » Tout ce que je ſuis, dit-» il, c'eſt un peu de chair, un peu d'eſ-» prit, & une ame. Quitte donc les li-» vres, ne te travaille plus tant, tu n'en » as pas le loiſir. Mais reconnoiſſant que » tu commences déja à mourir, n'aïe » que du mépris pour cette chair, qui » n'eſt qu'un peu de ſang mêlé avec de la » pouſſiére, des os, une peau, & un tiſſu » de veines & d'artéres. Conſidére en-» ſuite ce que c'eſt que tes eſprits; un » vent qui n'eſt pas toujours le même, » & que tu attires & rejettes inceſſam-» ment par la reſpiration. Il ne reſte que » la troiſiéme partie, qui eſt l'ame. Fais » donc ces réflexions; tu es vieux, ne » ſouffre plus qu'elle ſoit eſclave, ne » ſouffre plus qu'elle ſoit emportée par » des mouvements contraires à ſa nature, *Réfl. liv. 2. art. 2. trad. de Dac.*

» comme une marionnette eſt remuée
» par des reſſorts étrangers. Ne ſouffre
» plus qu'elle ſe fâche de ce que les deſ-
» nées lui ont envoïé, ni qu'elle veuille
» éviter ce qu'elles lui préparent.

Liv. 12. art. 3. » Il y a trois choſes dont tu es com-
» poſé, le corps, l'eſprit, & l'ame. Les
» deux premiéres ne t'appartiennent que
» juſqu'à un certain point, & en tant
» que tu dois en avoir ſoin; mais la troi-
» ſiéme eſt la ſeule qui ſoit proprement
» à toi, c'eſt toi-même. «

Affinage des ames par trois changements.

Nous avons obſervé dans le chapitre des démons, que les Platoniciens, & Héſiode avoient diſtingué quatre ſortes de ſubſtances ſpirituelles; les ames qui animent les corps humains; les héros, les démons ou génies, & les dieux. De-là *Plat. in Tim.* quelques philoſophes ont imaginé une gradation, & pour ainſi dire un affinage des ames. Suivant ces philoſophes, après la mort elles deviennent héros; de héros, après certaines révolutions, elles deviennent (1) démons ou génies; & ſi

(1) Dicit quidem Plotinus, qui Platonem cæteris excellentiùs intellexiſſe laudatur, & animas hominum dæmones eſſe, & ex hominibus fieri Lares, ſi boni meriti ſunt; Lemures, ſi mali, ſeu Larvas: Manes autem eos dici, ſi incertum eſt bonorum eos ſeu malorum eſſe meritorum. *S. Aug. lib. 9. de civit. Dei, c. 11.*

elles ont vécu très-ſaintement pendant qu'elles ont habité leurs corps, elles deviennent de véritables dieux, après qu'elles ont achevé de ſe purifier. C'eſt la doctrine que Plutarque explique à la fin de la vie de Romulus.

Addiſſon, dans le ſpectateur, a une idée fort noble & fort magnifique d'un progrès à l'infini de nos ames vers la perfection, pendant toute l'éternité; les intelligences créées s'approchant toujours, dans le ciel, de plus en plus de l'intelligence infinie ſans jamais l'atteindre: de même que les aſymptotes approchent toujours des lignes hyperboliques, ſans jamais les rencontrer, & ſans qu'un prolongement à l'infini puiſſe jamais les confondre. Il eſt à remarquer cependant que ces matiéres ne ſont point de la compétence des philoſophes; & que la métaphyſique, en ce qui concerne le bonheur d'une autre vie, doit s'attacher, avec un ſcrupule reſpectueux, à la révélation, dont il ne lui eſt pas permis de paſſer les limites.

Le ſpectat. t. 2. diſc. 18. dans la trad. Franç.

CHAPITRE SIXIE'ME.

Des Sens & de l'Imagination.

L'Imagination & les ſens ont des liaiſons trop étroites, pour en traiter ſéparément. Ce ſont les ſources de toute opinion. Les philoſophes ne peuvent convenir entr'eux, ſi les ſens & l'imagination doivent être regardés, comme deux principes de nos opinions diſtincts & ſéparés, ou comme un ſeul & même principe : c'eſt-à-dire, ſi l'entendement peut produire par lui-même quelque idée, ou s'il n'en a aucune, qui ne lui ait été tranſmiſe par les ſens. Cette queſtion ſe rapporte doublement au traité de l'Opinion, ſoit parce qu'elle eſt elle-même un exemple de la variété & de la bizarrerie de quelques opinions philoſophiques, ſoit parce qu'elle tend à démêler l'origine des opinions, par celle des idées, autant que la foibleſſe de l'eſprit humain le peut permettre.

Pythagore, Platon, & autres ont ſoutenu les idées innées.

Pythagore, Timée, Socrate, Platon, & toute l'Académie ont ſoutenu que nous apportions en naiſſant nos idées, & qu'elles étoient nées avec nous, & au-dedans de nous. Platon dans pluſieurs de

ſes dialogues fonde cette doctrine, ſur ce que l'entendement humain ne pourroit ramaſſer & concevoir cette variété immenſe de notions, qu'il eſt capable de ſe repréſenter, pendant un tems auſſi borné, & auſſi court, que celui pendant lequel il a l'uſage des ſens matériels, ſurtout étant enveloppé & appeſanti par la maſſe de notre corps; qu'il faut donc qu'il ait apporté ces notions déja produites & formées en lui; ce que Platon confirme par l'expérience, *qui fait connoître*, dit-il, *que nous n'apprenons pas ce qu'on nous enſeigne, & que nous ne faiſons que le rappeller dans notre mémoire.*

Proclus plus ſubtil ſoutient la même opinion par quelques raiſonnements ſpécieux; que l'homme a des idées éternelles & immuables, comme les idées Géométriques, celles des propriétés numéraires, & les axiomes, dont la vérité eſt reconnuë par touts les hommes, & dans touts les ſiécles; que des idées ſi fixes & ſi conſtantes ne peuvent tirer leur origine des ſens, qui ſont foibles & ſujets à l'erreur; que c'eſt renverſer l'ordre des choſes naturelles & élever la matiére au-deſſus des ſubſtances ſpirituelles, que de prétendre que l'entendement reçoive toutes ſes idées des choſes ſenſibles.

Les philoſophes, qui tiennent un ſentiment oppoſé, réfutent ces arguments de Platon & de Proclus, en diſant, qu'au lieu de ſurcharger l'entendement humain d'un travail auquel la vie ne puiſſe pas ſuffire, c'eſt faciliter ſes opérations, que de lui fournir dans les choſes ſenſibles & matérielles l'origine de toutes ſes idées; que la prétenduë réminiſcence alléguée par Platon, eſt une chimére; que les idées éternelles & immuables, non plus que celle de l'infini, ne ſont point incompatibles avec la foibleſſe des ſens, comme on l'expliquera bientôt; que ſi nos ſens ſont foibles, nos idées ſont informes & confuſes; qu'il n'y a aucun renverſement de l'ordre naturel dans l'hypothéſe qui attribuë aux ſens l'origine de toutes les idées; que c'eſt au contraire par l'exemple des choſes ſenſibles & matérielles, que l'entendement eſt inſtruit à maintenir & à conſerver chaque ſubſtance, dans la prérogative de dignité & de prééminence qui lui appartient.

Ces philoſophes, après avoir répondu aux arguments de Platon & de Proclus, les attaquent à leur tour par ces objections, que c'eſt véritablement accabler les facultés de l'entendement, que de les ſurcharger de ce nombre infini d'idées créées en même tems que lui, qu'il ap-

porte en venant au monde, & qui lui ſont continuellement inhérentes ; que cette hypothéſe eſt deſtituée de toute vraiſemblance ; car quel uſage l'ame peut-elle faire de ce magaſin infini d'idées ? y puiſera-t-elle au hazard ? elle ne rencontrera pas l'idée qui ſe rapporte aux impreſſions, que les ſens font en même-tems ſur elle ; & lorſqu'un loup ſera préſent, elle imaginera un moulin, ou toute autre choſe. L'ame choiſira-t-elle dans ce magaſin infini, l'idée qui ſe rapporte à la ſenſation qui ſe fait en même-tems en elle ; mais comment reconnoîtra-t-elle entre tant d'objets, celui dont elle n'a encore aucune idée ? C'eſt un cercle d'erreurs, qui raméne à la même difficulté.

Seconde opinion que nos ames produiſent par elles-mêmes les idées.

Le même vice de raiſonnement eſt objecté à la ſeconde opinion, qui conſiſte à dire que nos ames ont la puiſſance de produire par elles-mêmes, & de créer, pour ainſi-dire, leurs idées. Car il n'arriveroit preſque jamais, que les idées produites par un entendement, ſe rapportaſſent ni à la ſenſation préſente, ni aux idées d'un autre entendement : & comme un peintre, quelque habile qu'il ſoit dans ſon art, ne peut repréſenter un objet qu'il n'aura jamais vû, & dont il n'a aucune idée, en ſorte que le portrait qu'il voudroit en faire ne peut être ſemblable

à cet objet inconnu ; ainſi l'ame ne peut pas former l'idée d'un objet qui ſe préſente à ſes ſens, à moins qu'elle ne le connût auparavant, c'eſt-à-dire, qu'elle n'en eût déja l'idée. Que ſi elle en a déja l'idée, il lui eſt inutile d'en produire une nouvelle, & il reſte la même difficulté de ſçavoir quelle a été l'origine de cette premiére idée.

Troiſiéme opinion que l'eſprit conſidére en lui-même ce qu'il eſt capable d'imaginer.

Une troiſiéme opinion eſt que l'eſprit conſidére en lui-même tout ce qu'il eſt capable de concevoir & d'imaginer. Cette explication paroît à la plûpart des philoſophes, encore plus frivole, s'il ſe peut, que les précédentes. Il faudroit, pour qu'elle eût lieu, que l'entendement contînt touts les êtres, & que ſa capacité renfermât tout ce qui eſt intelligible. Le ſentiment intérieur de l'entendement, qui connoît ſa foibleſſe & ſes bornes, ne lui permet pas de s'attribuer une étenduë ſi vaſte, ni rien qui en approche.

Opinions d'Abélard, & du P. Bouhours.

Abélard ſe fondant ſur les paroles de S. Paul, qui portent *que nous* (1) *voïons par un miroir en cette vie*, a fait de cette expreſſion de l'Apôtre une hypothéſe ſinguliére, diſant *que touts les hommes ont un miroir dans la tête, que les eſprits ſub-*

(1) Videmus nunc per ſpeculum in ænigmate, tunc autem facie ad faciem. 1. *Corinth. c.* 13. *v.* 8.

tils ont un miroir fort éclatant & fort net, qui leur repréſente diſtinctement les objets; au lieu que les eſprits groſſiers ont un miroir tout terni, où les idées ne ſont tracées que confuſément. Le P. Bouhours tâche de donner quelque air de vraiſemblance à cette opinion, en ajoutant *qu'Abélard a voulu dire, que la bile mêlée avec le ſang, forme dans le cerveau une eſpéce de glace polie & luiſante, à laquelle la mélancholie ſert comme de fond.* Il ſeroit difficile de décider, lequel eſt le plus bizarre du texte, ou du commentaire. *Entr. d'Ariſte & d'Eugéne, du bel eſprit.*

Opinion de Démocrite.

Démocrite (1) a penſé que l'univers eſt rempli d'images, qui ſont des émanations de la nature divine; qu'elles ſont divines elles-mêmes, & que les idées actuelles de nos ames ſont des divinités; qu'on ne peut refuſer à ces images répandues dans l'univers, la qualité de ſubſtances réelles & animées, puiſqu'elles nous font éprouver leurs effets utiles ou nuiſi-

(1) Tùm cenſet (Democritus) imagines divinitate præditas ineſſe univerſitati rerum: tùm principia, menteſque quæ ſunt in eodem univerſo, deos eſſe dicit: tùm animantes imagines, quæ vel prodeſſe nobis ſolent vel nocere: tùm ingentes quaſdam imagines tantaſque, ut univerſum mundum complectantur extrinſecùs. Quæ quidem omnia ſunt patriæ Democriti, quàm Democrito digniora. *Cic. de nat. deor. Lib.* I.

bles ; que quelques-unes ſont ſi étenduës, & ſi vaſtes, qu'elles renferment le monde entier. C'eſt ce que Cicéron appelle un galimathias plus digne (1) de la patrie, que de l'eſprit de Démocrite.

Dict. not. O ſur Démocrite.

Bayle dit *que le ſentiment du P. Mallebranche, n'eſt qu'un développement, & une réparation du dogme de Démocrite.* Il déſigne le P. Mallebranche par l'un des plus ſublimes eſprits du ſiécle, qualité qui lui appartient à très-juſte titre.

Syſtême du P. Mallebranche.

Recherch. de la vérit. liv. 3. part. 2. ch. 7.

Le ſyſtême du P. Mallebranche, eſt que notre ame n'apperçoit rien (2) qu'en Dieu, d'où il ſuit, que les idées de nos ames ſont des portions de la ſubſtance infinie de Dieu, en tant qu'elle eſt intelligible : que la ſubſtance divine eſt le lieu des eſprits, comme l'eſpace eſt le lieu des corps. Le P. Mallebranche ajoute, que nous ne voïons pas notre ame en Dieu, ce qui fait, que nous n'en avons (3) point d'idée, & que nous ne la connoiſſons, que par la conſcience ; que nous ne pouvons pas voir tout ce qui eſt en Dieu : qu'il eſt impoſſible, par exemple, à un aveugle né,

(1) *La patrie de Démocrite étoit Abdére fort décriée pour la ſtupidité de ſes habitants.*

(2) *Ce ſyſtême eſt propoſé ſommairement par des Cartes, dans ſa 6. méditation.*

(3) Nobiſcùm ſemper eſt ipſa quam quærimus, adeſt, tractat, loquitur ; & ſi fas eſt, inter iſta naſcitur. *Caſſiod. de animâ.*

de voir en Dieu les couleurs ; que ſi nous pouvions tout voir en Dieu, nos connoiſſances ſeroient générales & infinies ; que nous ne voïons donc en Dieu, que les objets, qui font impreſſion ſur nos ſens. Mais ſi l'ame voïoit les corps en Dieu, elle devroit, par la même raiſon, y voir les autres ames & s'y voir elle-même ; l'eſſence de Dieu, ſource des idées, ſelon le P. Mallebranche, n'étant pas moins propre à repréſenter les eſprits que les corps.

La plus forte preuve du P. Mallebranche eſt, que l'infini ne peut être une modalité d'une ſubſtance finie ; que cependant notre ame, qui eſt bornée, conçoit l'idée de l'infini qui ne peut être qu'en Dieu. Premiérement le P. Mallebranche ſe contredit, en ce qu'il a avancé que nous ne voïons en Dieu que les objets qui font impreſſion ſur nos ſens, & en ce qu'il ſe fonde ſur ce que nous voïons en Dieu l'infini, qui ne peut faire aucune impreſſion ſur nos ſens. En ſecond lieu, il eſt aiſé de répondre que l'infini ne peut être une modalité d'une ſubſtance finie, pour être compris & embraſſé par elle ; mais qu'il ne faut pas le moindre effort à l'entendement pour l'appercevoir ſimplement. Il n'y a pas un grand myſtére à penſer qu'une choſe a des bornes, ou

n'en a point. Non-ſeulement l'eſprit a très-naturellement l'idée de l'infini ; il l'a même avant celle du fini, puiſque dans l'ordre des perceptions les plus ſimples, l'entendement imagine le tems ou l'étenduë, avant que de penſer à ſes bornes. L'idée de l'infini eſt celle qui ſe préſente le plus naturellement à l'eſprit, quoiqu'il ne puiſſe pas la comprendre.

Le ſyſtême du P. Mallebranche a été attaqué par beaucoup d'objections, dont voici les principales. L'union étroite de nos ames avec Dieu, tandis qu'elles ſont engagées dans les liens du corps, répugne à la raiſon & au ſentiment intérieur. Il eſt inſoutenable que ne pouvant appercevoir (1) la ſubſtance divine, nous puiſſions cependant pénétrer à touts moments dans ce que cette ſubſtance enferme & contient en elle. Si nous ſommes trompés par nos ſens, pourvû que ce ſoit en multipliant ou en groſſiſſant les objets, ce ſeroit un ſujet à l'amour propre de s'applaudir ; ce ſeroit une preuve que nous appercevons une portion de cette ſubſtance intelligible qui eſt en Dieu, plus grande & plus étenduë que les autres ne la voïent.

(1) Poſuit tenebras latibulum ſuum. *Pſalm.* 17. *v.* 12.

Nubes & caligo in circuitu ejus. *Pſalm.* 96. *v.* 2.

Le P. Mallebranche ſemble tirer lui-même cette conſéquence de ſes principes, lorſqu'il obſerve que la préſence intime de l'être général, & l'union immédiate de l'entendement avec la ſouveraine raiſon, aïant quelque choſe de trop vague & de trop vaſte pour notre portée, elle eſt la cauſe de toutes les abſtractions déréglées de l'eſprit, & de la plûpart des chiméres de la philoſophie; & qu'entr'autres erreurs qu'elle a produites, les Péripatéticiens en ont tiré ces termes généraux d'acte, de puiſſance, de formes ſubſtantielles, de qualités occultes, de ſympathies; que touts ces mots, qui ne ſont capables que de réveiller l'idée de l'être & de la cauſe en général, montrent aſſez l'origine d'où ils ſont ſortis. Ainſi la philoſophie Péripatéticienne, ſuivant le P. Mallebranche, ſeroit plus défectueuſe que la Cartéſienne, en ce que la premiére tiendroit davantage de la ſource divine, d'où toutes nos idées émanent. Enfin eſt-il concevable que l'entendement humain puiſe dans la ſubſtance de l'être infiniment parfait, les idées de touts les crimes?

Recher de la véri liv. 3. pa 2. ch. 8.

On ne peut pas dire que raiſonner ainſi, c'eſt ne pas entendre le P. Mallebranche; & que lorſqu'il ſoutient que toutes les idées ſont des portions de la ſubſtan-

ce divine, & que nous voïons toutes choſes en Dieu, ſon ſentiment eſt que nous voïons en Dieu ce qui a rapport à ces choſes. Cette explication renverſeroit tout le ſyſtême; car nous ſentons bien que l'idée du péché n'eſt pas moins directe, moins immédiate & moins ſimple dans notre entendement, que l'idée de la vertu: ainſi lorſque notre ame verroit le péché en Dieu, elle ne verroit pas la juſtice ou la miſéricorde de Dieu par rapport au péché; ou ſi l'ame ne trouvoit en Dieu qu'une idée de juſtice ou de miſéricorde, toutes les idées ne ſont donc pas puiſées dans la ſubſtance divine, & le ſyſtême eſt inſuffiſant pour expliquer comment ſe forme l'idée du péché. Rien n'eſt plus frivole en tout que le fondement de ce ſyſtême. Les idées ne ſont point des objets que l'ame puiſſe voir dans un milieu: ne ſembleroit-il pas qu'il s'agit d'un corps apperçu dans un milieu matériel par l'organe de la vûë? Les idées ne ſont point un objet extérieur ni étranger à l'ame; elles en ſont les modifications. *Je ſuis ſûr*, dit-on, *que j'ai l'idée d'un triangle, que je le vois ce triangle: mais où le vois-je?* Si cette queſtion ſe rapporte au matériel du triangle, je le vois dans les traces du cerveau; l'on entend la penſée, la réflexion de

l'ame ſur le triangle, cette penſée n'eſt autre qu'une modification de l'ame, ou l'ame penſante à un triangle. On peut appliquer au P. Mallebranche ce qu'il dit lui-même de Tertullien : que les imaginations fortes ont beaucoup de pouvoir pour agiter & pour convaincre. Le P. Mallebranche eſt plus éloquent qu'heureux dans la recherche de la vérité. Son imagination paroît plus brillante, que ſon jugement n'eſt ſolide, dans le choix de ſes opinions, & dans l'invention de ſes ſyſtêmes.

Le P. Mallebranche Eclairciſſ. Edit. de 1712.

L'auteur de la prémotion phyſique ſoutient, que toutes les idées de notre eſprit, & toutes les déterminations de notre volonté s'opérent en notre ame par la prémotion phyſique, qui eſt l'action & l'opération même de Dieu au dedans de nous. Car il y a cette différence entre la prémotion phyſique & la prémotion morale, que la prémotion morale ne conſiſte qu'en attraits, qui portent la volonté à ſe déterminer ; au lieu que la prémotion phyſique eſt l'action même de Dieu, qui opére toutes les actions des créatures, & qui fait que leurs volontés ſe déterminent. Or S. Auguſtin dit formellement que c'eſt l'homme qui agit. Ce pére de l'égliſe s'énonce en ces termes : *La couronne* (1) *eſt une récompenſe ; la*

Premot. phyſiq. Sect. c. 1.

(1) Mercès eſt ; in mercede tu nihil agis,

récompenſe ne vient pas de vous ; & les bonnes œuvres ne viennent pas de vous ſeul. La couronne vient de Dieu ; mais la bonne œuvre vient de vous, non toutefois ſans le ſecours de Dieu. Il enſeigne ailleurs, *que Dieu nous accorde* (1) *ſon ſecours, afin de nous mettre en état d'exécuter ſes commandements.*

Nous ne faiſons ici mention de ce ſyſtême, que par rapport à ſon objet métaphyſique, étant bien éloignés du deſſein d'entrer dans la profondeur du myſtére de la grace. L'auteur de la prémotion phyſique prétend démontrer la néceſſité de cette prémotion par ces raiſonnements. » Lorſqu'on paſſe d'une idée » à une autre, comme d'une moindre » connoiſſance à une connoiſſance plus » étenduë, d'une ſenſation à une autre » comme de la douleur au plaiſir, d'un » acte de la volonté à une autre com- » me de l'indifférence à l'amour, cer- » tainement on ne demeure pas dans le » même état, on ne paſſe point du néant » au néant, & le changement qui ſe fait

in opere non ſolus agis ; tibi corona ab ipſo Deo eſt, opus autem abs te, ſed non niſi Deo juvante. *S. Aug. ſerm.* 33. *c.* 2. *Edit. Bened.*

(1) Sed audiamus Dominum & præcipientem, & opitulantem, & jubentem quid facere debeamus, & adjuvantem ut implere poſſimus. *S. Aug. in Joann. c.* 12. *tract.* 53.

» alors, eſt auſſi réel qu'il eſt intérieur. Si donc l'ame n'eſt point immuable, & ſi au contraire la raiſon & l'expérience nous apprennent que l'ame eſt ſuſceptible de changements réels, il faut convenir que ce changement ſe fait par quelque nouvel être ou par quelque degré d'être, qui eſt ajouté à l'ame ou dont elle eſt privée : & la différence qu'il y a ſur ce point entre l'eſprit & la matiére, c'eſt que la matiére aïant pluſieurs parties, eſt ſuſceptible d'arrangements réellement différents, & par conſéquent de changements réels qui tombent ſur ces différents arrangements, & qui ne touchent pas le fond de ſon être ; au lieu que l'eſprit étant un, le changement réel, qui ſe peut faire en lui, tombe ſur ſon être même, & que ſon être ne peut changer que par quelque addition, ſouſtraction, ou ſubſtitution de degrés d'être. Une maſſe de cire ne peut acquerir une modalité, qu'en perdant une autre modalité égale. On ne la fera devenir ronde, qu'en lui ôtant la figure cubique. Notre ame n'eſt pas comme ce morceau de cire. L'ame augmente en modalités réelles ; elle a plus de connoiſſance, plus de plaiſir, plus d'amour dans un tems que dans un autre. Elle augmente en réalité, elle augmente donc en de-

Prémot. phyſ. ſect. ch. 2.

» grés d'être. Si l'ame d'elle-même paſ-
» ſoit de la faculté d'agir à quelque uſage
Prémot. phyſ. ſect. 1. h. 4. » que ce ſoit de cette faculté, elle pro-
» duiroit de nouveaux degrés d'être : car
» la puiſſance d'agir eſt un être, mais
» cette puiſſance, & de plus l'action, eſt
» un être & un plus être. Ce ſeroit donc
» une cauſe qui produiroit plus qu'elle ne
» contient, elle augmenteroit ſeule ſon
» être, elle tireroit des êtres du néant,
» elle donneroit plus qu'elle n'a, ce qui
» eſt impoſſible. Cet être ſuppoſé pro-
» duit par l'ame, ſeroit un être indépen-
» dant du créateur, & il pourroit ſe
» procurer à lui-même l'infinité par ſon
» indépendance, ce qui eſt abſurde. L'en-
Prémot. phyſ. ſect. 1. h. 6. » tendement ni la volonté ne peuvent
» donc former réellement & phyſique-
» ment leurs opérations. Il n'y a que
» l'action prédéterminante de Dieu qui
» puiſſe former ces opérations dans l'a-
» me. L'entendement ni la volonté ne
» peuvent faire le moindre mouvement,
» la moindre réalité d'action & de déter-
» mination, car la plus petite pointe
» de la réalité d'action eſt toujours une
» action.

Prémot. phyſ. ſect. 3. h. 4. Il eſt très-certain, comme l'avance l'auteur de la prémotion phyſique, que la connoiſſance A n'eſt pas ſuffiſante pour connoître A plus B, & que la connoiſſance B eſt une réalité de plus, que l'eſ-

prit acquiert, ſans perdre la connoiſſance A, à la différence d'un morceau de cire, qui ne peut acquerir la figure ronde, ſans perdre la figure cubique, ou telle autre qu'il avoit auparavant. Mais l'eſprit en acquérant la connoiſſance B, n'a pas pour cela un être ni un degré d'être nouveau, parce qu'avant ſon acquiſition, l'eſprit l'avoit équivalemment dans la faculté de l'acquérir ou dans la capacité de ſon premier être. Car l'auteur de la prémotion phyſique reconnoît que la volonté a une faculté libre de ſe déterminer vers le bien ou vers le mal. Cette faculté ne peut être illuſoire ; & le même auteur reconnoît pareillement, que la faculté libre d'agir a été miſe dans la volonté par l'être tout-puiſſant & ſouverainement vrai, qui n'a pu nous rien donner d'illuſoire & de trompeur. De la faculté à l'action il y a une liaiſon & une correſpondance néceſſaire. Dans les ſubſtances ſpirituelles non plus que dans les matérielles, les modifications différentes ne ſont point des êtres nouveaux, ni des degrés d'être : c'eſt, à la vérité, par des principes différents ; dans la matière, parce que les modifications différentes ne ſont qu'un arrangement différent de parties ; dans les eſprits, parce qu'elles ne ſont que la ſubſtitution

de l'acte à la faculté. Ariſtote a fort bien défini une détermination libre, celle dont le principe eſt dans celui qui agit. Si Dieu a mis la faculté dans l'ame, il y a mis l'uſage de cette faculté, car autrement l'ame auroit & n'auroit pas la faculté, ce qui eſt une contradiction inſoutenable. La prémotion phyſique, au lieu d'être démontrée par le raiſonnement, ne peut ſe concilier avec le raiſonnement, en ſuppoſant le principe que l'auteur du ſyſtéme admet comme indubitable, que Dieu a mis dans l'ame la faculté d'agir.

La prémotion phyſique ne peut pas davantage ſe concilier avec le ſentiment intérieur; ni avec la juſtice de Dieu; ni avec les expreſſions (1) de la ſainte écriture; ni avec les déciſions (2) de l'égliſe; ni avec cette vérité, qui doit être reconnuë de touts les Chrétiens, que celui qui a fait l'homme ſans ſa participation,

(1) Non ego, ſed gratia Dei mecùm. 1. *Corinth. c.* 15. *v.* 10.

(2) *La prémotion phyſique eſt condamnée formellement par ce canon du concile de Trente:* Si quelqu'un dit que le libre arbitre de l'homme, mû & excité de Dieu, ne coopére en rien, en ſe ſoumettant à Dieu qui l'excite & qui l'appelle, afin qu'il ſe prépare à obtenir la grace de la juſtification; & qu'il ne peut pas reſiſter s'il veut; mais que comme une choſe inanimée, il ne fait rien du tout, & n'eſt qu'un ſujet paſſif, qu'il ſoit anathéme.

ne le ſauvera pas ſans que de ſa part il y coopére.

De ce que les ames ont la faculté de ſe déterminer, il ne s'enſuit pas qu'elles ſoient dans une moindre dépendance de Dieu; les ſubſtances ſpirituelles, auſſi bien que les corporelles, ne ſubſiſtent que par l'action de Dieu, ſoit que cette action ſoit une reproduction continuelle, ſuivant le ſentiment de quelques Métaphyſiciens, ſoit qu'elle ſoit une conſervation actuelle. Tout exercice des facultés, que l'ame a reçuës de Dieu, eſt donc une modification de cet être créé par le Tout-puiſſant, mais ce n'eſt ni un être, ni un degré d'être (1) nouveau. Ce n'eſt point non plus un être indépendant, ni qui puiſſe ſe procurer l'infinité, puiſque l'exercice de toute faculté eſt néceſſairement proportionné à l'étenduë de cette faculté, que l'ame ne peut tenir que de Dieu. Mais ſi touts les actes de l'ame, ſi toutes ſes déterminations, toutes ſes volontés, ſont des opérations de Dieu en elle, il n'y a, dans l'homme, aucune liberté. Le P. Mallebranche ſe ſert d'une comparaiſon qui ſuffit pour

(1) *Les Juriſconſultes ſont d'accord en cela avec les Métaphyſiciens:* Quandò illud, quod erat in potentiâ, deducitur ad actum, non dicitur eſſe quid novum. *Molinæus.*

idées parce que nous le voulons, elles ſe forment en nous ; elles ſe forment par notre entendement, ſelon les rapports des ſens & ſes propres réflexions.

Achevons de rapporter les opinions philoſophiques ſur cette queſtion.

Des Cartes diſtingue trois ſortes d'idées ; la premiére purement extérieure, comme celle d'un cheval ou d'un oiſeau, que l'on a vû ; la ſeconde formée en nous-mêmes, & compoſée des idées extérieures, comme celle de Pégaſe, compoſée d'un cheval & d'un grand oiſeau ; la troiſiéme née avec nous comme l'idée de Dieu, & les axiomes d'une vérité immuable & éternelle.

Il s'en faut beaucoup que touts les philoſophes modernes ne conviennent avec des Cartes de ces idées innées. Pluſieurs prétendent que puiſque les hommes ne ſont pas généralement convaincus qu'il y a des idées innées, c'eſt une preuve qu'ils n'apportent point en naiſſant de pareilles idées. Ils avouënt qu'il y a des vérités éternelles & immuables, perſuadés qu'il n'y eut jamais de Pyrrhonien de bonne foi ; mais ils ſoutiennent que ces vérités ſont ſi peu nées avec nous, que nous ne les apprenons que par des enſeignements ou par des réflexions ; & que ces vérités primordiales & éternelles entrent

ntrent dans l'entendement par la voie les ſens, comme toutes les autres idées. Nous avons bien un penchant inné & nvincible vers le bonheur en général : nais l'idée ne s'en forme en nous, que par les réflexions ſur les idées tranſmiſes par les ſens, & par l'expérience.

Ariſtote n'admet rien dans l'entendement, qui n'y ſoit (1) entré par la voie des ſens ; & les rapports des cinq ſens ſe réünifſent ſuivant Avicenne, au ſens commun, qui a la faculté de les comparer. Parmi les Péripatéticiens, ou ceux qui ſuivent ce ſentiment d'Ariſtote, les uns mettent l'origine de toutes les idées dans les ſens, & ſoutiennent que la connoiſſance imparfaite, que nous avons de la penſée & des autres opérations de l'entendement, vient auſſi des ſens ; que ce ſont des retours de l'eſprit ſur lui-même, & des réflexions par leſquelles il ſe retrace les impreſſions agréables ou triſtes qu'il a reçuës des ſens ; dans leſquels ils font conſiſter uniquement le principe de toutes les idées : les autres aſſignent

Sentiment d'Ariſtote. *Ariſtot. metaph. lib. 7. c. 4. Avic. ap. Albert. Magn. Iſagog. in libr. de animâ, c. 14.*

(1) *Suivant l'axiome reçu preſque généralement dans l'échole*, Nihil eſt in intellectu, quod non priùs fuerit in ſenſu. *Averroës, in Ariſtot. poſterior. Analytic. lib. 1. c. 13. Huet. cenſur. philoſoph. Carteſian. c. 3. §. 2. C'eſt le ſentiment de S. Thomas.* Noſtra cognitio dependet à rebus ibilibus. *S. Thom. 2. 2. quæſt. 24. art. 2.*

deux origines aux idées, l'une dans les ſens, l'autre dans les réflexions de l'entendement ſur ſes propres opérations. Ces deux opinions ſont peu éloignées l'une de l'autre, & ſe rapportent à celle d'Ariſtote. Car c'eſt conſidérer une même choſe ſous deux aſpects différents. Les uns regardent les réflexions de l'eſprit comme l'une des deux ſources de nos idées; parce qu'il trouve, diſent-ils, dans ces réflexions, quelques idées nouvelles ſur ſa propre ſubſtance, ſur l'infini, ſur les attributs du ſouverain être, & qu'il tire enfin de cette ſource toutes ſes conceptions métaphyſiques. Les autres nient que ces idées, quoiqu'entiérement diſtinctes des idées phyſiques, ſoient des idées nouvelles, puiſqu'elles ont, dans les ſens, une origine commune avec les idées phyſiques, & qu'elles ne peuvent exiſter que par comparaiſon avec des idées que les ſens ont introduites, ou par des retours de l'entendement ſur les opérations que les idées matérielles ont occaſionnées. Il n'y a donc de différence entre ces deux ſentiments, qu'en ce qu'ils expliquent la même choſe de deux maniéres.

En effet, les premiéres idées, qui occupent les eſprits des enfants, ſont celles qui leur viennent par les impreſſions

des objets extérieurs. Toutes les notions de notre eſprit ſont acquiſes : aucune, ſans exception, n'eſt innée à la rigueur, c'eſt-à-dire, imprimée dans l'ame indépendamment de toute ſenſation, ou de maniére que l'ame ne ſoit pas obligée de s'en convaincre par réflexion. Il eſt certain que les idées générales & abſtraites n'entrent dans l'eſprit, que long-tems après qu'il s'eſt exercé ſur les idées ſenſibles & particuliéres ; & qu'un enfant connoît que le lait eſt doux, que ſa raiſon même ſe développe en mille maniéres, avant qu'il ſoit capable de connoître avec certitude que ce qui eſt doux, ne peut être, en même tems, amer ; & que les contradictoires ne peuvent ſubſiſter enſemble.

S'il y avoit des idées innées, chacun les diſtingueroit évidemment des idées acquiſes. Nous apprenons au contraire, très-clairement par l'expérience, que toutes nos idées nous ſont tranſmiſes par les ſens, ou produites par des réflexions & des retours de l'entendement ſur ſes propres opérations ; que la ſenſation & la réflexion forment, dans l'eſprit, cet amas d'idées, qui compoſent toutes les connoiſſances, dont il eſt capable ; que c'eſt ſur l'examen de la convenance ou diſconvenance de ces idées, ſur leur com-

paraiſon, ſur l'exactitude de leur analyſe, ſur la ſagacité de leur aſſortiment, ſur la netteté de leur ordre, ſur l'œconomie de leur étenduë, ſur le diſcernement de leur utilité, ſur la recherche de leurs relations, que roulent touts les progrès poſſibles à l'entendement.

Mais ces mêmes Philoſophes qui nient que nous apportions en naiſſant aucune idée, ne laiſſent pas de donner le nom d'idées innées au ſentiment intérieur qui ſe trouve par la réflexion dans tout homme capable de raiſonnement; à une induction qui ſe tire de touts les objets qui nous environnent: à un acquieſcement qui ne peut être refuſé par aucun homme faiſant uſage des facultés qu'il a reçuës; à une conviction qui réſulte de tout ce qui eſt au-dedans & au-dehors de nous; à une lumiére dont nous ſommes éclairés malgré nous-mêmes; à une voix qui ſe fait entendre au milieu du tumulte des paſſions; à un témoignage ſecret, plus fort que le torrent des inclinations & des habitudes: en ce cas-là, on ne peut pas nier que nous n'aïons dans notre entendement, les idées innées de Dieu & d'une juſtice naturelle. Ces philoſophes croient ſeulement que les idées innées, même celle de Dieu & d'une juſtice naturelle, ne ſont pas nées avec nous,

ſuivant le ſens étroit & littéral de ces paroles, mais que quoiqu'elles ſoient communes à touts les hommes, elles ſont entrées dans l'entendement comme les autres, par la voie des ſens. L'idée d'une juſtice naturelle eſt une idée très-complexe, qui renferme des préceptes & des défenſes, & des réflexions ſur les bonnes & les mauvaiſes actions. Tout homme qui parlera de bonne foi, après avoir écouté le témoignage de ſa conſcience, avouera qu'il eſt convaincu intérieurement qu'il y a une juſtice naturelle; mais cette idée eſt entrée dans ſon entendement, par les ſens & par les réflexions, qui ſont en même tems les ſources du témoignage intérieur de la conſcience.

Quoique j'admette avec des Cartes cette propoſition, *je penſe*, comme antérieure à toute autre, je n'accorderai pas qu'elle renferme une idée innée. Cette propoſition eſt antérieure à toute autre propoſition, pour un eſprit qui cherche à connoître les vérités certaines, en commençant par un doute général; car dans le moment qu'il entreprend cette recherche, il ne peut douter qu'il ne penſe; mais il s'en faut bien que cette idée ne ſoit antérieure à toute autre idée. Pour qu'une idée fût innée, il faudroit que l'eſprit fût capable de l'appercevoir en

lui-même, dès qu'il commence de penſer ; or l'idée de l'acte que fait un entendement lorſqu'il penſe, demande un eſprit déja formé & capable de méditation.

Puiſque des Cartes a fort bien prouvé cette vérité que l'eſprit penſe toujours, & que l'enfant penſe dans le ſein de ſa mére, je voudrois lui demander s'il croit que le fœtus ſoit capable d'affirmer qu'il penſe ? Le fœtus, à la vérité, penſe ; il reflechit : mais il ne peut pas encore ſe rendre ce témoignage à ſoi-même qu'il penſe ou qu'il refléchiſſe. Toutes ſes réflexions ſe bornent à penſer que l'aliment fourni par ſa mére eſt bon, qu'il ſe trouve à ſon aiſe, ou dans une ſituation incommode. Il déſire d'être bien nourri, de faire de petits mouvements, & quelquefois de changer de place. Voilà les penſées du fœtus : les ſens ne lui en ont point encore fourni d'autres ; il ne s'eſt pas encore apperçu qu'il ſe faſſe en lui, à l'occaſion des objets corporels, une ſorte d'opération qui ne peut appartenir au corps. Cette différence a beau être évidente & claire ; il s'en faut bien qu'il ne ſoit capable de la connoître. Pourquoi ſon eſprit en eſt-il incapable ? Les philoſophes n'en donnent qu'une raiſon, & ils omettent la meilleure. L'ame d'un enfant, diſent-ils, n'a qu'une puiſſance très-

foible d'exercer ſes facultés, parce que les organes auſquels elle eſt unie, ſont alors très-foibles. A cette raiſon, qui eſt très-véritable, il faudroit ajouter que les facultés de l'ame d'un enfant ſont très-bornées, parce qu'elle n'a encore acquis (1) qu'un très-petit nombre d'idées par les ſenſations. L'enfant à la mammelle, à qui cependant des ſenſations plus étenduës commencent à fournir un plus grand nombre d'idées, ne peut ſçavoir ce que c'eſt que penſer, parce que ſes tendres organes n'aïant encore reçu que des ſenſations relatives à la conſervation & à la ſanté de ſon corps, ſon ame n'a pu ſe porter au-dehors, pour ainſi dire, conſidérer qu'il y a des choſes extérieures, & faiſant un retour ſur elle-même, connoître que lorſqu'elle penſe, elle fait ſûrement une choſe différente de ce que ſon corps fait, lorſqu'il marche ou qu'il téte. Com-

(1) *Galien ſe trompe groſſiérement, lorſqu'il croit que la ſubſtance de l'ame d'un enfant eſt différente de la ſubſtance de l'ame d'un homme formé. Galen. quòd animi mores corporis temperaturas ſequantur, c. 2. C'eſt dans l'enfant & dans l'homme une même ſubſtance & une même ame, qui exerce différemment ſes facultés, à raiſon de la diverſité des organes du corps auquel elle [illegible] unie, & de l'abondance ou de la diſette des idées qu'elle a acquiſes.*

bien faut-il donc qu'un entendement ait acquis d'idées, avant qu'il ſoit capable de s'appercevoir qu'il penſe ? Et comment des Cartes a-t-il pu ſoutenir, en même tems, que le fœtus penſe dans le ſein de ſa mére, & qu'il y a des idées innées ?

Exemples s idées ſtraites, i viennent s ſens.

Si l'on demande aux philoſophes, qui ſoutiennent que toutes les idées tirent leur origine des ſenſations, par quel ſens peut entrer l'idée de l'ame & de la penſée ? Ils répondent que nous avons une certitude & une conviction entiére, auſſi bien qu'une expérience preſque continuelle de choſes dont nous n'avons qu'une idée refléchie ; qu'ainſi nous n'avons pas l'idée repréſentative de notre ame ni de notre penſée, que nous connoiſſons par la conſcience (1) ni des autres ſubſtances ſpirituelles, que nous (2)

(1) *Il faut entendre ici ce mot de conſcience métaphyſiquement, comme une expérience intérieure, & non pas moralement, comme une ſatisfaction, ou un repentir des bonnes ou mauvaiſes actions.*

(2) *Autre choſe eſt de ſoutenir que l'on ne conçoit rien que ce qui frappe les ſens, ou de ſoutenir que toute idée parvient à l'entendement par les ſens. Cudworth & le Clerc imputent avec beaucoup d'injuſtice à ceux qui eſtiment que toute idée tire ſon origine des ſens, de dire que ce que les ſens n'apperçoivent pas, n'eſt rien. Cudworth, ſyſt. intell. c. 5. Le Clerc, biblioth. choiſ. ann.*

connoiſſons par la comparaiſon. Si on leur demande d'où leur eſt venuë l'idée de la vérité ? Ils répondent qu'elle leur eſt venuë de la conſidération des choſes dans leſquelles ils la contemplent : car la vériré eſt la convenance de l'idée que nous avons, avec la réalité de ſon objet. Si on leur demande d'où leur eſt venuë l'idée d'un nombre, comme de quatre ? Ils répondent qu'elle leur eſt venuë de pluſieurs choſes qu'ils ont vuës, qui étoient au nombre de quatre, ou même que leur entendement a pu ſe la former, ajoutant aiſément à deux choſes qu'ils avoient vûës ſouvent, deux autres

1705. *art.* 2. *C'eſt, au contraire, en conſéquence du rapport des ſens, que je ſuis convaincu de l'exiſtence & des attributs de la nature divine. C'eſt auſſi par la comparaiſon des actes de l'entendement avec les choſes ſenſibles, que ſans avoir une idée diſtincte de la penſée, je connois évidemment qu'il eſt impoſſible qu'une choſe corporelle penſe. La vie, la penſée, l'intelligence, la raiſon, la volonté, les déſirs, toutes les modifications de l'ame ſont connuës par la conſcience & par le témoignage intérieur, c'eſt-à-dire, par les réflexions de l'eſprit ſur lui-même ; & toutes les idées que je puis en former, ne conſiſtent que dans leur comparaiſon ou dans un rapport ſuppoſé avec les corps ; comme lorſque je dis qu'un eſprit eſt grand, fort, étendu. Que ceux qui ſont dans une opinion contraire, nous produiſent donc des idées différentes : qu'ils nous expliquent autrement les propriétés des ſubſtances ſpirituelles.*

choſes ; ou ajoutant à trois objets qu'ils avoient vûs , un quatriéme objet ; & qu'en conſéquence des choſes ſenſibles nombrées , leur entendement en a détaché le nombre , pour le conſidérer à part , & d'une maniére abſtraite. Si on leur demande d'où leur eſt venuë l'idée du mouvement ? Ils répondent qu'elle leur eſt venuë de pluſieurs corps qu'ils ont vû ſe mouvoir , d'où il eſt arrivé que leur entendement ſéparant le mouvement & la choſe mobile , s'eſt formé une certaine idée (1) abſtraite du mouvement , non pas une idée claire & expreſſe , mais informe & confuſe. Si on leur demande d'où leur eſt venuë cette notion , que deux choſes égales à une troiſiéme , ſont égales entr'elles ? Ils ré-

(1) *Le Clerc fait une objection des plus frivoles :* Une perſonne , *dit-il* , qui s'étoit engagée témérairement dans cette opinion que toutes les idées viennent des ſens , fut à l'inſtant convaincuë de ſon erreur , en commençant à lire les offices de Cicéron ; car elle fut obligée d'avoüer que le premier mot , *quoique* , étoit très-clair , bien que l'imagination ne nous en préſente rien , que le ſeul ſon de ces deux ſyllabes. *Le Clerc , Biblioth. choiſ. ann.* 1705. *art.* 2. *Le mot* quoique , *n'eſt point une idée : c'eſt une partie de l'expreſſion , qui repréſente la convenance ou la diſconvenance de deux ou de pluſieurs idées ; & nos jugements ne roulent que ſur des notions introduites par les rapports des ſens.*

pondent qu'elle leur eſt venuë de pluſieurs obſervations qu'ils ont faites, de choſes qui aïant été meſurées à la même meſure, ſe ſont trouvées égales ; & même que l'entendement par ſa force naturelle a bien pu ſe la former, en ſe figurant quelque meſure imaginaire ſur le modéle des meſures qui lui ſont préſentées par les ſens, & à laquelle il applique deux choſes mentalement ; & les trouvant égales à cette meſure imaginaire, il en conclud qu'elles ſont égales entr'elles ; que de là s'eſt formée cette notion générale & vague, détachée de toute ſorte d'objets extérieurs ; & dont l'entendement reconnoît que la vérité eſt immuable & éternelle ; que deux choſes qui ſont égales à une troiſiéme, ſont égales entr'elles. Si on leur demande d'où leur eſt venuë l'idée de Dieu ? Ils répondent, ſuivant le ſentiment de S. Denys & de S. Thomas, que nous connoiſſons Dieu comme la cauſe ſuprême & générale de touts les objets ſenſibles, & comme l'auteur de notre exiſtence ; que nous connoiſſons touts ſes divins attributs, pour parler le langage de l'échole, *par excès & retranchement.* S. Paul nous apprend que l'idée de Dieu ſe forme dans notre entendement, au moïen des (1) idées

S. Thom. ſum. 1. quæſt. 8.

(1) Inviſibilia enim ipſius à creaturâ mun-

des créatures viſibles, qui y entrent par la voie des ſens. Toute idée de l'infini nous vient auſſi par les ſens, quoiqu'ils ne puiſſent appercevoir rien d'infini. Cette idée conſiſte dans un excès de grandeur & dans un retranchement de bornes. Ainſi lorſque je penſe à une choſe finie, ma premiére perception tient en quelque ſorte de l'infini, avant que j'aie conſidéré les bornes de cette choſe.

Il a déja été remarqué que je ne puis exprimer les qualités que j'attribuë aux opérations des ſubſtances ſpirituelles, que par des idées relatives aux objets des ſens, & que mes ſens m'ont fournies. Ainſi je ſuis obligé de dire qu'une conception eſt étenduë, qu'un raiſonnement a de la force, qu'un entendement a de la pénétration, qu'une penſée eſt une pointe; quoique je ſçache bien que ces expreſſions ne ſont pas juſtes à la rigueur; qu'une conception ne s'étend pas de droit à gauche, & qu'une penſée ne pique point.

Pourquoi l'ame ne pénétre-t-elle pas dans touts les replis de ſon entendement & de ſa volonté? Qui l'empêche de ſe rendre à elle-même un témoignage clair de ſes opérations? C'eſt que les ſens n'ont

di, per ea quæ facta ſunt, intellecta conſpiciuntur. *Rom.* c. 1. v. 20.

aucune priſe ſur une ſubſtance ſpirituelle & que les organes ne peuvent s'appercevoir eux-mêmes. Notre eſprit ne perçoit que ce qui lui eſt étranger ; il ne peut ſe contempler, ſe replier, ſe refléchir ſur ſa propre ſubſtance que par le ſecours qu'il tire des idées extérieures, arrivées juſqu'à lui par la voie des ſens, comme lorſqu'il juge de ſa ſimplicité, de ſa viteſſe, de ſon immortalité. Ainſi l'ame ſe dit à elle-même : Je ne puis être compoſée de parties, comme ce morceau de matiére qui m'eſt repréſenté par les organes de mon corps ; j'ai en partage une rapidité incomparablement plus grande que celle de cette aigle que je vois fendre les airs, ou même que celle de l'éclair qui perce les nuës ; & lorſque les ſens de mon corps me rapportent que quelque être matériel tombe dans la mort ou dans la diſſolution, je ſens bien que la même choſe ne peut pas m'arriver.

Si un homme eſt privé d'un ſens, il ne peut avoir, que par le ſouvenir de ſon uſage antérieur, les notions qui s'introduiſent par cet organe. S'il ne l'a jamais eu, il ne pourra former aucune des penſées qui s'y rapportent. Enfin tant que nous ſommes attachés à ce corps mortel, nous ne pouvons avoir aucune ſorte d'idée, qui n'entre dans l'entendement par

la voïe des ſens. Mais ſi l'eſprit eſt purement paſſif dans la réception des idées ſimples, il exerce une puiſſance très-active dans l'uſage qu'il en fait; pouvant les aſſembler, les varier, les généraliſer, les aſſortir, les disjoindre, les multiplier, les combiner, les étendre plus ou moins, ſuivant ſa force & ſon travail.

Il s'en faut cependant beaucoup, que tout ce qui eſt du reſſort des ſens, ne ſoit à la portée de notre entendement. La plus petite parcelle de matiére eſt un abyſme où l'imagination ſe perd. Nos ſenſations ſont pour nous un myſtére impénétrable, & nous ne pouvons concevoir de quelle maniére une puiſſance ſpirituelle peut être affectée par un objet corporel. Nous ne connoiſſons ni la forme, ni le mélange des éléments, ni les propriétés de la lumiére dont nous ſommes environnés, & dont nos ſens font un continuel uſage. Preſque toutes les opérations de la nature, celles-mêmes qui ſe paſſent au-dedans de nous, par leſquelles nous vivons & nous agiſſons, échapent encore à nos recherches; & malgré ce deſir de ſçavoir, qui nous dévore, nous ne ſçavons rien.

Nous parlerons, dans la ſuite, de quelques races d'hommes en Italie, qui marchoient ſur des charbons ardents ſans

ſe bruler ; de la faculté attribuée à certaines perſonnes de découvrir les ſources, les métaux, & même de ſuivre la trace des criminels, en tenant une baguette ; & de pluſieurs autres exemples, qui nous obligent d'avouer que la plûpart des choſes qui tombent ſous nos ſens, même les actions extérieures des autres hommes, ſont incompréhenſibles, & ſurpaſſent les forces de notre entendement.

Tout ce que nous concevons clairement, ou comme une vérité qui après avoir été approfondie n'eſt ſuſceptible d'aucune difficulté, eſt évident. Il y a donc des évidences inégales ; ſoit par leur clarté, comme ces deux propoſitions, *Deux & deux ſont quatre ; & un corps ne peut penſer ;* ſoit par leur certitude, comme ces deux propoſitions, *Dieu exiſte, & il y a eu un homme appellé Céſar* ; il y a des évidences reſtreintes comme toutes les vérités compriſes dans les loix générales de la nature, & qui ſont différentes des propoſitions, dont l'évidence eſt d'une néceſſité abſoluë & fondée ſur l'impoſſibilité que les contradictoires ſubſiſtent enſemble.

L'évidence eſt encore diſtinguée en trois eſpéces ; la morale : *Ciceron a été exilé :* La phyſique : *le ſoleil nous éclaire :* (celle-ci ſubſiſte toujours la même, quoi-

que Dieu y déroge quelquefois par des exceptions ſupérieures) la métaphyſique, celle qui conſidére la nature des choſes, & les contemple dans leurs eſſences : *la matiére eſt impénétrable :* car une ſubſtance, qui ne ſeroit pas impénétrable, ne ſeroit pas un vrai corps. La religion n'a apporté aucun changement à toutes ces différentes eſpéces d'évidences. Que les Pyrrhoniens ceſſent donc de dire *que depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, on ne peut conter ſur la certitude d'aucun raiſonnement.*

Dict. de Bayl. not. ſur Pyrrhon.

L'ame ne reçoit de vives impreſſions des objets, qu'à proportion qu'ils agiſſent ſur les ſens.

Ce que l'ame apperçoit immédiatement par les ſens, la touche & l'applique fort vivement ; ce qu'elle connoît par l'imagination, l'émeut beaucoup moins ; ce que l'entendement lui repréſente, ce qu'elle apperçoit par un retour ſur ſes propres opérations, ne la reveille preſque pas. C'eſt que les ſens repréſentent les objets comme préſents, l'imagination ne les repréſente que comme abſents, & l'entendement ne repréſente que des choſes qui n'ont aucun rapport, ou un rapport fort éloigné avec cette union intime de l'ame au corps, dont elle eſt preſque entiérement occupée. Nous ne devons donc pas juger de la grandeur ou de l'importance de nos idées, par les modifications qu'elles produiſent en nous. Quand

je me pique, par exemple, ou que je me brule, j'ai une perception très-vive & très-grande d'une idée, pour ainſi dire, fort petite; & quand j'imagine les cieux, ou que je penſe à l'immenſité des eſpaces, j'ai une perception très-petite & très-foible d'une très-vaſte idée.

Les connoiſſances, qui attirent & flattent l'ame, ſont celles qui s'acquiérent ſans peine, ou l'imagination opére preſque ſeule ſur des objets qui affectent nos ſens, & qui n'étant pas étrangers à nos paſſions, intéreſſent en nous les mobiles puiſſants & continuels de nos ſentiments. Mais ſi je veux m'appliquer à des ſpéculations, dont le ſujet n'eſt pas préſent à mes ſens, & où l'imagination a moins de part que l'entendement, j'ai peine à contenir mon attention; mon ame devient diſtraite, & ſe rebute aiſément de ce travail. Si j'entreprends une ſimple combinaiſon de choſes corporelles, je commence à ſentir quelque fatigue. Si je raiſonne ſur les opérations de l'entendement, d'appercevoir, de juger, de comparer, de tirer des conſéquences; ſi j'examine les ſources des erreurs, ou ſi j'apprends les régles de la méthode, preſcrites par la dialectique & par la rhétorique, je trouve mon eſprit encore moins diſpoſé à s'y appliquer, qu'à des ſpécu-

lations phyſiques, à moins que mon attention ne ſoit réveillée par des exemples intéreſſants. Si je ſimplifie mes idées au point de les détacher de tout objet corporel, comme dans l'algébre, où je conſidére les grandeurs & les quantités en elles-mêmes & ſéparées de toutes relations aux corps, loin de faciliter ces idées, mon entendement ne trouve preſque plus de priſe ſur elles : enfin les vérités & les preuves métaphyſiques n'aïant avec les ſens que des rapports extrêmement éloignés, & étant d'une nature, pour ainſi dire, hétérogéne aux ſenſations, ſont celles de toutes qui font le moins d'impreſſion ; & l'eſprit, s'il n'y eſt accoutumé, a peine à les ſaiſir. Cependant les idées abſtraites ſont les plus diſtinctes, & les vérités les moins dépendantes des ſens ſont celles qui ont le plus de clarté, d'évidence & de certitude ; mais elles perdent touts ces avantages, parce qu'elles n'ont pas le talent de nous appliquer par un intérêt aſſez vif.

C'eſt cet extrême attachement de l'ame pour ſon corps, dont elle eſt preſque entiérement occupée, qui rend notre eſprit ſi peu propre aux ſciences. Sa capacité eſt remplie d'idées ſuperficielles & extérieures : quelques combinaiſons de ſes premiéres idées reçuës par les

ſens, augmentent un peu nos connoiſſances qui ne s'étendent pas plus loin.

Ces diſpoſitions contribuënt beaucoup à former le goût de la multitude. Voulez-vous mériter ſes ſuffrages ? Ne lui préſentez pas des choſes claires ; elle les mépriſeroit. Ne lui offrez pas des choſes abſtraites, qui demandent de l'application & du travail ; elle ſe rebuteroit. Mais donnez-lui, comme ſublimes & myſtérieux, des raiſonnements entiérement inintelligibles ; elle les admirera, ſans ſe fatiguer à les comprendre.

Déſordre cauſé par les ſenſations.

Pluſieurs cauſes fortuites jettent ſouvent bien du déſordre dans les ſenſations. Quand les eſprits animaux ſont agités par quelque fiévre chaude, ou quelque paſſion violente, ils remuënt les fibres du cerveau avec autant de force, que ſi la préſence même de l'objet cauſoit la ſenſation ; de ſorte que ces perſonnes ſentent ce qu'elles ne devroient qu'imaginer, & croient voir devant leurs yeux des objets qui ne ſont que dans leur imagination. Cardan a aſſûré qu'il voïoit réellement touts les objets, qu'il imaginoit fortement.

Cardan. lib. 8. de rer. variet. c. 43.

Nous avons coutume d'attribuer nos ſenſations aux objets, toutes les fois qu'ils agiſſent ſur nous par le mouvement de quelques parties inviſibles, &

c'eſt pour cette raiſon qu'on croit ordinairement que la chaleur, la lumiére, les odeurs, les ſons, & quelques autres ſenſations ſont dans les objets extérieurs qui les cauſent. On ſent du mal à des membres que l'on n'a plus ; & un aveugle diſcerne avec ſon bâton la figure & les qualités de pluſieurs objets. Il connoît ſi c'eſt de l'eau, de la terre, de la pierre ou de l'herbe qu'il touche ; ſi le plancher eſt uni ou raboteux. Il eſt certain que l'ame n'eſt pas dans ce bâton, ni dans ce membre qui a été coupé. Des Cartes montre par ces deux expériences, que la ſenſation répanduë dans toutes les parties du corps, ne prouve pas que l'ame y ſoit auſſi répanduë ; & que comme l'ébranlement du corps poli ou raboteux ſe communique à la main par le moïen du bâton, de même l'impreſſion reçuë par les fibres & par les nerfs, ſe communique à l'endroit où le principe des ſenſations fait ſa réſidence.

Soit que nos ſenſations ſe faſſent par ces meſſagers ſubtils répandus dans les fibres (1), que les philoſophes ont appel-

(1) Spiritus eſt etiàm quidàm tenuiſque leviſque,
Quem generat calor, ac ſanguis revolutus ab ipſo,
Ceu ſolet à radiis ſolis reſoluta creare

lés eſprits animaux, qui portent au cerveau les nouvelles de ce qui ſe paſſe aux extrémités des fibres, & qui ſont envoïés du cerveau, pour mouvoir les muſcles, en exécution des volontés de l'ame; ſoit que tout cela ſe paſſe en nous de quelqu'autre maniére, il faut toujours convenir *que le cerveau*, comme le dit M. de Fontenelle, *eſt le plus merveilleux de touts les laboratoires*. Mais Sténon célébre anatomiſte prouve que cet admirable laboratoire n'eſt point du tout connu; qu'on ignore les qualités de la ſubſtance qui s'y trouve; qu'il eſt impoſſible d'y démêler de quelle maniére les nerfs s'y joignent, quelle eſt leur communication & leur ſuite, & juſqu'où leurs extrémités avancent. Il combat entiérement le ſentiment Cartéſien ſur la glande pinéale, ſoutenant que tout ce que des Cartes a dit ne s'accorde nullement avec les recherches de l'anatomie.

Hiſt. de l'Acad. des ſcienc. ann. 1707. p. 16. M. Winſlouv. Expoſit. anatomiq.

Le P. Mallebranche dans la recherche de la vérité a expliqué d'une maniére très-ingénieuſe les cauſes phyſiques de la

Explication de la mémoire & des habitudes.

Unda leves agileſque auras. Hic ſpiritus intrà
Viſcera concluſus paſſim, fluitanſque cavernis
Corporeis, animæ præſtò eſt, animæque miniſtrat,
Cùm vult ipſa aliquid fieri, corpuſque moveri.
Marcell. Paling. Zodiac. lib. 7.

mémoire & des habitudes. A l'égard de la mémoire, il ſuffit de bien comprendre que toutes nos différentes perceptions viennent des changements qui arrivent aux fibres du cerveau. Ce principe ſuppoſé, la nature de la mémoire eſt entenduë. Car de même que les branches d'un arbre qui ont demeuré quelque-tems pliées d'une certaine façon, conſervent quelque facilité pour être pliées de nouveau de la même ſorte; ainſi les fibres du cerveau aïant une fois reçu certaines impreſſions par le cours des eſprits animaux, l'ame les renvoie aiſément dans les traces déja fraïées: & l'effet de la mémoire ne nous paroît pas plus difficile à comprendre, que le remuëment du pié ou de la main, avec cette différence néanmoins, que les muſcles qui ſervent à remuer le pié ou la main, obéiſſent plus également & plus ſûrement au cours des eſprits animaux envoïés par l'ame, que les fibres du cerveau dans leſquels conſiſte la mémoire. Car cette faculté eſt très-indocile, quelquefois rebelle: & rien n'imprime ſi vivement quelque choſe en notre mémoire, que l'effort de l'oublier. Ce fut la raiſon pour laquelle Thémiſtocle répondit à Simonide, qui lui offroit (1) de lui apprendre l'art de la mémoire.

(1) Themiſtocles quidem, cùm ei Simonides

locale ; *j'aimerois bien mieux apprendre à oublier.* Souvent les eſprits ſe portent dans les paſſages fraïés des fibres, ſans que l'ame y dirige leur cours, & on a pour lors un ſouvenir qu'on ne cherchoit pas ; & dans d'autres rencontres l'ame voulant renvoïer les eſprits dans les traces où ils ont déja paſſé, ils ne trouvent pas dans le moment la même route ; on ne peut alors trouver le ſouvenir qu'on cherche : & comme la largeur, la profondeur, & la netteté des traits de quelque gravûre dépend de la force dont le burin agit, & de l'obéïſſance que rend le cuivre, la profondeur & la netteté des traces de la mémoire dépend de la force des eſprits animaux, & de la conſtitution des fibres du cerveau. On a peine à comprendre que les différentes ſenſations ne ſe confondent pas dans les fibres du cerveau, mais des effets aſſez ſemblables ſe rencontrent en des choſes viſibles : ne voit-on pas les couleurs ſe trouver enſemble dans l'air, & pénétrer les paſſages les plus étroits ſans ſe confondre ?

Ariſtote diſtingue la mémoire de la *Ariſtot. memor. & remin. lib c. 2.*

aut quis alius artem memoriæ polliceretur, oblivionis, inquit, mallem ; nam memini etiàm quæ nolo ; obliviſci non poſſum quæ volo. *Cic. de finib. lib. 2.*

réminiſcence. La premiére eſt une ſenſation involontaire, cauſée par le cours des corpuſcules, qui repréſentent un objet abſent, en repaſſant par les mêmes traces où ils ont déja paſſé : les bêtes ont cette ſorte de mémoire. La réminiſcence eſt la repréſentation des choſes effacées par l'oubli, lorſque par une réflexion & un retour ſur nos penſées précédentes, nous cherchons quelque-choſe qui eſt ſortie de notre mémoire, & que pour la retrouver, nous avons recours au lieu, au tems, ou à diverſes circonſtances. La réminiſcence ne convient qu'à l'ame raiſonnable.

Pour expliquer les habitudes, il eſt néceſſaire de ſçavoir la maniére dont on a ſujet de penſer, que l'ame remuë les parties du corps, auquel elle eſt unie. Selon toutes les apparences il y a toujours dans quelque endroit du cerveau, un aſſez grand nombre d'eſprits animaux très-agités par la chaleur du cœur d'où ils ſont ſortis, & prêts de couler dans les lieux où ils trouvent un paſſage ouvert. Touts les nerfs aboutiſſent au réſervoir (1) de ces eſprits, & l'ame a le pouvoir

(1) *Les anatomiſtes ne s'accordent pas ſur la queſtion de ſçavoir ſi ce réſervoir des eſprits animaux eſt commun pour toutes les fibres médullaires, ou ſi ces fibres ſont diſtinctes & n'ont entr'el-*

de

de déterminer leur mouvement, & de les envoïer par les nerfs dans tous les muſcles du corps. Ces eſprits y étant entrés, cauſent le mouvement des parties auxquelles ces muſcles ſont attachés. Il paroîtra vraiſemblable que l'ame remuë le corps de la maniére qui vient d'être expliquée, ſi l'on prend garde que lorſqu'on a été long-tems ſans manger, on a beau vouloir donner certains mouvemens à ſon corps, on n'en peut venir à bout, & même on a quelquefois peine à ſe ſoutenir ſur ſes piés. Mais ſi l'on trouve moïen de faire couler dans ſon cœur quelque choſe de ſpiritueux, comme du vin, ou autre pareille nourriture, on ſent auſſi-tôt que le corps obéït avec beaucoup plus de facilité.

Les enflures des muſcles, qui ſe remarquent dans les agitations des bras & des autres parties du corps, ſont con-

les aucune communication, depuis leur origine qui eſt dans les glandes de la ſubſtance cendrée du cerveau, juſqu'à l'endroit où les nerfs commencent. La premiére opinion eſt fondée ſur deux expériences : 1. qu'en retranchant une aſſez grande partie du cerveau d'un animal, il conſerve le mouvement dans touts ſes membres : 2. qu'une portion du cerveau de pluſieurs hommes a été emportée, ſans qu'ils aient été attaqués de paralyſie, dans aucune partie de leur corps. M. Verdier, abreg. de l'anat. t. 2. p. 249.

noître que les eſprits animaux ſont pouſſés par les nerfs juſques dans les muſcles, pour les enfler & pour y produire les mouvements que nous ſouhaitons. La force des eſprits animaux conſiſte en ce que, ſuivant le principe général des méchaniques, ils ſurpaſſent par un excès de viteſſe l'excès de maſſe qui leur réſiſte ; à peu près comme l'haleine qu'on fait entrer dans de petits tuïaux, auxquels on attache des veſſies, enfle les veſſies, & les met en état de ſoulever les poids les plus peſants. Mais les eſprits ne trouvent pas toujours les chemins, par où ils doivent paſſer, aſſez ouverts & aſſez libres ; ce qui fait que nous avons, par exemple, de la difficulté à remuer les doigts avec la viteſſe qui eſt néceſſaire pour jouer des inſtruments de muſique, ou les muſcles qui ſervent à la prononciation, pour articuler les mots d'une langue étrangere. Les eſprits animaux ouvrent & applaniſſent peu à peu ces chemins par leur cours continuel, en ſorte qu'avec le tems, ils n'y trouvent plus de réſiſtance. Les habitudes conſiſtent dans cette facilité des eſprits animaux à parcourir certains nerfs & certains muſcles. Les fortes diſtractions, les ſonges, les mouvements des ſommambules, s'expliquent par un

cours involontaire des esprits animaux.

Les habitudes se forment plus vite & plus profondément dans les fibres tendres des enfans ; & cette même raison rend leur mémoire meilleure. C'est aussi ce qui fait connoître combien les premières impressions sont importantes pour eux, & quel soin on doit avoir que les femmes, qui les élévent, ne leur gâtent pas l'esprit par des contes ridicules, & ne jettent pas, pour ainsi-dire, dans leurs cerveaux, les semences de leurs opinions extravagantes, de leurs fraïeurs, & de toutes leurs autres foiblesses. Platon donne des préceptes d'éducation, non seulement pour les enfants qui commencent à comprendre ce qu'on dit devant eux, mais il recommande même de travailler à former l'imagination de l'enfant avant qu'il naisse, par celle de la mére.

Plat. ap. Plutarch. de educat.

Plat. de Rep. lib. 2.

Id. de legib l.b. 7.

L'origine du pédantisme & de la prévention des sçavants, se trouve dans les traces que les esprits animaux impriment fortement dans le cerveau. Un auteur s'applique à un genre d'étude ; les traces du sujet de son application s'impriment si profondément & raïonnent si vivement dans tout son cerveau, qu'elles confondent & qu'elles effacent quelquefois les traces des choses même fort dif-

Recherch de la vérit iv. 2 part. 2. ch. 2.

ni es. Il y en a eu un, par exemple, qui a fait pluſieurs volumes ſur la croix; cela lui a fait voir des croix par-tout; & c'eſt avec raiſon que le P. Morin le raille de ce qu'il croioit qu'une médaille repréſentoit une croix, quoiqu'elle repréſentât toute autre choſe. C'eſt par un ſemblable tour d'imagination, que pluſieurs autres, après avoir étudié les propriétés de n, ont rapporté à des qualités m nes un très-grand nombre d'eſ s nat qui n'y ont pas le moindre rt. Ces traces gravées profondém s le cerveau par les habitudes nent les ſçavants de profeſſion pr pres le plus ſouvent ou aux emplois, ou aux converſations, ou à l'adminiſtration de leurs biens, & aux affaires, ou à la plûpart des choſes qui ſe pratiquent communément dans le monde.

Les ſectateurs de l'ancienne philoſophie expliquent la mémoire & les habitudes avec beaucoup moins de vraiſemblance, par *les eſpéces intentionnelles*, ou les images des objets émanées des corps, tranſmiſes & logées dans les cavités du cerveau, & empreintes dans ſa ſubſtance.

Ce n'eſt pas toujours à l'occaſion de la volonté de notre ame, que les eſprits

animaux prennent leur cours : le mouvement de ces eſprits ſe fait ſouvent d'une maniére purement machinale par la ſeule impreſſion des objets ſur les ſens, indépendamment de la volonté de l'ame, & même contre ſa volonté. Des Cartes en donne un exemple qui nous eſt très-familier. Si quelqu'un avance promptement ſa main vers nos yeux, comme pour nous frapper, quoique nous ſçachions qu'il eſt notre ami, & qu'il ſe gardera bien de nous faire aucun mal, nous avons de la peine à nous empêcher de les fermer. *Tr. des paſſ. part. 1. art. 23.*

Notre machine peut être comparée à des orgues. Le vent, que les ſoufflets y font entrer, eſt également diſpoſé à être diſtribué dans touts les tuïaux : mais l'organiſte, en remuant une touche & non l'autre, le détermine à couler dans un tel tuïau plutôt que dans un tel autre. Il arrive donc aſſez ſouvent que l'objet, par un premier mouvement involontaire, fait couler les eſprits animaux, c'eſt-à-dire, les particules les plus déliées du ſang dans certains nerfs, que ces eſprits gonflent certains muſcles, tirent certains tendons, & meuvent certains membres. Ainſi nous ſentons alors que ce mouvement prévient la penſée.

Achille, lorſqu'il délibére s'il mettra (1) l'épée à la main contre Agamemnon, avoit déja tiré ſon épée du fourreau. Mais l'ame a toujours en réſerve une quantité d'eſprits animaux prêts à obéir à ſes commandements, & par le moïen deſquels elle peut ſurmonter les premiéres impreſſions, comme l'organiſte diſtribuë le vent des ſoufflets où il veut. Ou pour me ſervir de l'allégorie du char de Platon, les nerfs ſont comme des rênes dans la main de l'ame, par leſquelles elle peut conduire, c'eſt-à-dire, mouvoir les parties de ſon corps, qui obéïſſent aux commandements de la volonté: & comme il s'en trouve en grand nombre, par exemple, les fibres qui conſervent le dépôt de la mémoire, le cœur, &c. qui ne connoiſſent que les mouvements ſpontanées & indépendants de la volonté, il faut, à l'égard de ces mouvements indépendants, que l'ame prenne des voïes indirectes. Si l'on penſe ſeulement à élargir ou à étreſſir la prunelle, on a beau en avoir la volonté, parce que la nature n'a pas joint le mouvement de la glande,

Des Cart. tr. des paſſ. art. 44.

(1) Ἕως ὃ ταῦτ' ὤρμαινε κατὰ φρένα καὶ κατὰ θυμόν,
Ἕλκετο δ' ἐκ κολεοῖο μέγα ξίφος.
Homer. Iliad. α.

qui ſert à pouſſer les eſprits vers le nerf optique, en la façon qui eſt requiſe pour élargir ou étreſſir la prunelle, avec cette volonté de l'élargir ou de l'étreſſir, mais avec la volonté de regarder des objets éloignés ou proches.

L'ame eſt obligée d'uſer même d'induſtrie, pour faire naître en elle, & pour imprimer aux reſſorts matériels une diſpoſition conforme aux paſſions, qu'elle n'a pas le pouvoir d'exciter directement. Il faut qu'elle s'applique à conſidérer les motifs propres à inſpirer ces mêmes paſſions. Ainſi, pour exciter en ſoi la hardieſſe & ſurmonter la peur, & pour faire agir ſon corps en conſéquence, il ne ſuffit pas d'en avoir la volonté, il faut s'appliquer à conſidérer les raiſons, & les exemples, qui peuvent perſuader que le péril n'eſt pas grand; qu'il y a plus de ſûreté en la défenſe, qu'en la fuite; qu'on aura de la gloire & de la joie d'avoir vaincu, au lieu qu'on ne peut attendre que du regret & de la honte d'avoir fui, & autres choſes ſemblables.

Touts les combats, que l'on a coutume d'imaginer entre la partie de l'ame, qu'on appelle ſupérieure ou raiſonnable, & celle qu'on appelle inférieure & ſenſitive, ou entre les déſirs naturels & la

volonté, ne consistent, suivant l'explication de des Cartes, qu'en la répugnance ou contrariété, qui se trouve entre les mouvements que le corps par les esprits animaux, & l'ame par sa volonté tendent en même-tems à exciter dans la glande pinéale. Car l'ame est une substance simple, qui n'a en soi aucune diversité de parties: & ce qu'on exprime improprement par le combat des passions dans l'ame, n'est autre chose, sinon que la glande, qui est au milieu du cerveau pouvant être remuée différemment, d'un côté par la volonté de l'ame, & de l'autre par des mouvements involontaires des esprits animaux, il arrive souvent que ces deux impulsions sont contraires, & que la plus forte empêche l'effet de l'autre. Mais il me paroît, contre l'opinion de des Cartes, que quoique l'ame soit une substance simple, qui n'a aucune diversité de parties, elle peut éprouver en même-tems, ou tout au moins dans des instants fort courts, & qui se succédent de fort près, les agitations des mouvements contraires en elle-même, & par conséquent différentes impulsions de sa volonté, ce qui fait qu'alors l'ame est combattuë par ses propres modifications, sans que le mouvement machinal du corps y ait aucune part. Je sup-

poſe, par exemple, un homme qui eſt irréſolu ſur le parti qu'il doit prendre, parce qu'il eſt en même-tems pouſſé & retenu par des motifs d'ambition & de reconnoiſſance : il eſt certain que ces deux motifs, qui excitent en lui des mouvements oppoſés, ſont propres à l'ame, & qu'il n'y entre rien de machinal. C'eſt ce qui s'obſerve encore plus particuliérement, lorſque la même paſſion fait ſur l'ame des impreſſions contraires, parce qu'elle a des objets différents : ainſi la mére de Méléagre indéterminée par la tendreſſe qu'elle (1) reſſent d'un côté pour ſon fils, & de l'autre pour ſes fréres, ſe porte tour à tour vers les deux extrémités de la piété & de la vengeance ; je ſuppoſe encore qu'une eſtime égale pour deux perſonnes, ou la conſidération des ſervices qu'elles ont rendus, engage un homme à donner la préférence pour quelque emploi, tantôt à l'une & tantôt à l'autre ; on ne trouvera point ici d'impulſion machinale, ni de mouvement involontaire des eſprits animaux ; le combat

(1) . . . . . Pugnant materque ſororque :
In diverſa trahunt unum duo nomina pectus. . .
. . . . . .
. . . . . utque carina,
Quam ventus ventoque rapit contrarius æſtus,
Vim geminam ſentit, paretque incerta duobus.
Ovid. metam. lib. 8.

ſe paſſe donc quelquefois dans l'ame ſeule, indépendamment de toute cauſe machinale.

De même que l'ame éprouve les contrariétés des paſſions, elle réunit auſſi des vertus, qui ſemblent en quelque façon oppoſées. Des talents différents ſont poſſédés par la même ame. Les Romains excelloient en même tems dans les armes & dans les loix; & Hercule fils d'Alcméne fut ſurnommé *Muſagéte*, ou conducteur des Muſes.

La force des habitudes va juſqu'à changer les impreſſions naturelles des objets. Lorſqu'un chien voit une perdrix, il eſt naturellement porté à courir vers elle, & lorſqu'il entend un coup de fuſil, ce bruit l'excite naturellement à s'enfuir; mais on dreſſe les chiens couchants, de maniére que la vûë d'une perdrix fait qu'ils s'arrêtent, & que le coup de fuſil qu'on tire ſur elle, fait qu'ils y accourent. Il eſt utile de faire ces réflexions, pour exciter le courage à ſurmonter les paſſions: car puiſqu'on peut avec un peu d'induſtrie, changer les impreſſions naturelles dans les animaux dépourvûs de raiſon, il eſt évident que les hommes peuvent encore mieux produire cet effet en eux-mêmes, & qu'ils acquérent un empire abſolu ſur toutes leurs paſſions, par

une volonté ferme, non-seulement de les modérer, mais encore d'en tirer de grands avantages.

L'homme par le libre arbitre a une puissance de se déterminer du côté droit ou du côté gauche, lors même que les attraits des sens ou les motifs sont parfaitement égaux de la part de deux objets opposés. Il peut dire, sans avoir d'autre raison que de faire usage de sa liberté, *j'aime mieux ceci que cela, encore que je ne voie rien de plus digne de mon choix en ceci qu'en cela.* Montagne a bien voulu avancer un paradoxe très-déraisonnable, lorsqu'il a dit qu'un homme également altéré & affamé se laisseroit mourir de faim & de soif entre la bouteille & le jambon, s'il n'y avoit quelque différence d'attrait quoiqu'imperceptible. Les Cartésiens croient qu'une bête ne pourroit se déterminer à la présence de deux objets, qui l'attireroient également : que, par exemple, l'âne de Buridan bien affamé mourroit de faim entre deux boisseaux d'avoine qui agiroient également sur ses facultés : qu'il demeureroit immobile comme un morceau de fer entre deux aimans de même force : puisqu'il ne peut arriver que de deux poids en équilibre, l'un fasse remuer l'autre. Mais il y a bien de l'apparence, que dans cette supposi-

Ess. de Montagn. liv. ch. 14.

tion moralement impoſſible, la bête, ſans avoir aucun ſentiment de liberté, dont elle n'eſt pas capable, ſeroit pouſſée par ſa faim vers l'un ou l'autre côté avec plus de force, que l'équilibre n'en auroit pour la tenir en ſuſpens. L'âne de Buridan ne ſe détermineroit pas comme l'homme par ce motif : *Je préfére ceci à cela, ſeulement parce qu'il me plaît d'en uſer ainſi.* Mais cet âne ſentiroit qu'il vaut mieux ſe faire une eſpéce de violence pour ſurmonter l'équilibre, que ſe laiſſer mourir de faim. Car deux attraits agiſſent à la fois ſur cette bête ; le premier & ſans comparaiſon le plus fort, eſt l'attrait d'appaiſer ſa faim ; le ſecond eſt de ſe tourner vers ce qui l'affecte davantage : à la différence d'un poids, ſur lequel la force, qui le tient en ſuſpens, eſt la ſeule qui agiſſe.

Quoique les bêtes ſoient incapables de comparaiſons refléchies, lorſqu'elles éprouvent deux impulſions, elles cédent néceſſairement à la plus forte : & comme l'attrait le plus puiſſant qui agiſſe ſur une bête, eſt celui de ſa conſervation, il doit l'emporter ſur l'équilibre ſuppoſé, & déterminer la bête vers ce qui ne l'affecte qu'également, & même vers ce qui l'affecteroit moins. Car je ſuppoſe qu'un chien ait un morceau de pain à ſes piés,

qu'il flaire quelque mets qui excite ucoup son appétit, mais auquel il eſt impoſſible d'atteindre, dès qu'il entira preſſé par la faim, il ceſſera de re la ſenſation qui le détermineroit s le meilleur morceau, & il mange- le pain qu'il négligeoit auparavant. qui peut le plus, peut le moins : & ſi s ſommes convaincus, par une expé- ce très-aiſée, que la faim eſt incom- blement plus forte dans un animal l'attrait d'un morceau plus délicat, doit, à plus forte raiſon, l'emporter l'indétermination cauſée dans l'animal une égalité d'attraits dans l'équilibre poſé. Les bêtes gardent pour d'autres s certaines proviſions qu'elles cachent ne quelquefois. Ce qu'elles mangent bien à leur ordinaire, elles ne le gent pas dans les occaſions, où elles ndent ce qui eſt plus à leur goût. s pouvons-nous penſer que la faim étrangéât pas en elles toutes ces peti- manœuvres cauſées par la différen- es ſenſations ? Nous les faiſons donc bêtes qu'elles ne ſont, lorſque nous s imaginons qu'elles ſe laiſſeroient rir de faim entre deux morceaux, es attireroient également. Nous trai- ns bientôt, avec aſſez d'étenduë, ce concerne les bêtes ; revenons aux

opérations excitées dans nos ames par les ſens.

Rien n'eſt mieux imaginé, que toute la méchanique Carteſienne, de glande pinéale & d'eſprits animaux. On y trouve du vraiſemblable; mais le vrai s'y rencontre-t-il? C'eſt ce que pluſieurs philoſophes & anatomiſtes ne peuvent croire. Ces philoſophes non-contents de nier l'uſage de la glande, nient même ſon exiſtence & celle des eſprits animaux. De quelle eſpéce, diſent-ils, ſont les eſprits animaux; ſont-ils ſecs, comme le ſouffle? ou humides, comme le ſang? Leur nom ſemble répugner à leur exiſtence; c'eſt un compoſé monſtrueux, puiſqu'on prétend en quelque maniére allier la matiére & l'eſprit dans une même ſubſtance. Comment cet extrait du ſang ſe prépare-t-il avec tant de promptitude, que l'homme paſſe preſque tout d'un coup de l'épuiſement à la force? A peine une liqueur que l'on a avalée, eſt-elle deſcenduë dans l'eſtomac, qu'on en reſſent l'effet, avant que les eſprits animaux aïent eu le tems de ſe former. Si les muſcles paroiſſent gonflés dans le travail, c'eſt que la liqueur qui coule au-dedans d'eux, eſt pouſſée avec plus d'abondance dans ceux qui agiſſent. Ces eſprits animaux que des Cartes nous repré-

ſente ſi déliés, pourroient-ils être en même-tems ſi viſibles ? Le philoſophe qui prétend ſonder la nature, ſe trouve dans un labyrinthe dont il ne peut démêler les routes.

Du nombre des ſenſations.

Nous ne ſçavons ſi le nombre de nos ſens eſt complet, puiſque nous n'imaginons & ne concevons que ceux dont nous avons l'uſage. Il eſt impoſſible de faire comprendre à un aveugle né, ce dont il eſt privé : s'il le regrette, c'eſt parce qu'il apprend de nous que nous poſſédons quelque choſe d'excellent qui lui a été refuſé. Qui ſçait ſi les bornes étroites de nos connoiſſances, tant de difficultés que nous rencontrons dans la découverte des choſes, ne ſont point cauſées par le manquement de quelque ſens ? Il ſe trouve peut-être des animaux doüés des ſens que nous n'avons pas. N'eſt-ce point quelque ſens à nous inconnu qui conduit les frelons, les fourmis, & les rats, à choiſir toujours le meilleur fromage & la meilleure poire, ſans y avoir tâté ? & qui fait trouver au chien, à l'éléphant, au ſerpent l'herbe propre à leur guériſon ?

Montagn. liv. 2. ch. 1

Il n'y a aucun ſens qui n'ait une domination fort étenduë, & dont il ne dépende un très-grand nombre d'idées & de connoiſſances. Quelque ſens de plus

nou[illegible] it peut-être fait appercevoir la vér[illegible]ntierement & à découvert, dans les effets naturels.

rdan. de il. lib. mit.

Cardan eſt d'un avis oppoſé : il prétend démontrer qu'il n'y a que les cinq ſens poſſibles, & que ſi la nature eût pû en donner davantage aux animaux, ils euſſen[illegible] été inutiles.

_Il n[illegible]ſemble que les Métaphyſiciens n'ont po[illegible]qué les organes & les ſe[illegible]n'imaginons rien au-dela[illegible]s des ſens ; mais il en r[illegible]ſenſations différentes. [illegible]rder les déſirs ou les ave[illegible]lére, en tant que ces mo[illegible]g ſont eſſentiellement ſeparés de la penſée & de toute modification de l'ame, que comme des ſenſations purement matérielles, & cependant diſtinctes des cinq autres ſenſations. Tout ce qui ne réſide que dans le cours des particules animées, appartient uniquement au corps. Il eſt vrai que, dans le même inſtant indiviſible, l'ame apperçoit ce qui ſe paſſe dans ſon corps ; & qu'avant même que de ſe déterminer, elle en eſt vivement occupée. Mais laiſſons à part cette penſée, cette premiére modification de l'ame qui prévient la volonté, il eſt certain que la ſenſation, ou le cours des particules déliées

du ſang, qui opére une émotion iraſcible ou un déſir, eſt une véritable ſenſation. Or ces deux ſenſations ſont bien occaſionnées par les cinq autres, mais elles ne ſont compriſes dans aucune d'elles. On ne peut pas dire qu'une forte averſion, ou qu'une horreur ſubite, ſoit ni le tact, ni la vûe, ni l'odorat, ni l'ouie, ni le goût. Une forte émotion de colére ou d'un déſir n'a aucune reſſemblance avec les cinq autres ſenſations. Je trouve donc qu'il eſt néceſſaire d'admettre ſept ſenſations au lieu de cinq, en ajoutant aux cinq reconnuës par touts les Métaphyſiciens, l'émotion iraſcible & la ſenſation purement matérielle des déſirs ou des averſions.

Il n'y a point de relation entre les opérations des ſens. Ils ne peuvent ſe prêter ni ſecours ni ſoulagement, l'un d'eux ne peut pas s'appercevoir des fautes (1) que l'autre commet. Quelquefois même nos ſens ſe contrarient. Une peinture ſemble élevée à la vûe, au toucher elle paroît platte. Le muſc excite en

(1) An poterunt oculos aures reprehendere? an aures
Tactus? an hunc porrò tactum ſapor arguet oris?
An confutabunt nares? oculive revincent?
Lucret. lib. 3.

même-tems dans l'ame une ſenſation agréable par l'odorat, & facheuſe par le goût. Si nous connoiſſons un objet par l'un de nos ſens, ce même objet eſt entiérement inconnu aux autres ſens, qui n'ont aucune priſe ſur lui. Nous en ſommes convaincus par des expériences continuelles. Mais pour le prouver, Locke a rapporté un problême, dans lequel il paroît qu'il s'eſt trompé.

Eſſai philoſophiq liv. 2. c. 9.

Probléme de Locke.

Suppoſez, dit-il, un homme aveugle de naiſſance, auquel on ait appris à diſtinguer par l'attouchement un cube & un globe de même métal, & à peu-près de la même groſſeur, en ſorte que lorſqu'il touche l'un & l'autre, il puiſſe dire, quel eſt le cube, & quel eſt le globe. Suppoſez que le cube & le globe étant poſés ſur une table, cet aveugle vienne à jouir de la vûë. On demande ſi en les voïant ſans les toucher, il pourroit les diſcerner, & dire quel eſt le globe, & quel eſt le cube. Locke répond que non; car, ajoute-t-il, quoique cet aveugle ait appris par expérience, de quelle manié[illegible]e globe & le cube affectent ſon attouchement, il ne ſçait pourtant pas encore, que ce qui affecte ſon attouchement de telle ou de telle maniére, doit agir ſur ſes yeux d'une façon plutôt que d'une autre, ni que l'angle

avancé d'un cube qui preſſe ſa main d'une maniére inégale, doit paroître à ſes yeux, tel qu'il paroît dans le cube.

L'opinion contraire eſt ſoutenuë par une diſſertation inſérée dans les mémoires de Trévoux. J'ajouterai quelques raiſons, qui me paroiſſent démontrer la vérité de cette ſeconde opinion contraire au ſentiment de Locke. Si l'on ſuppoſoit dans le problême deux corps, dont l'un eût été, par exemple, doux & l'autre rude à l'attouchement; en un mot, deux corps, qui n'euſſent excité dans l'aveugle qui les touchoit, que de ſimples ſenſations, il ne pourroit pas les diſtinguer, & les reconnoître au ſortir de l'aveuglement, juſqu'à ce qu'il eût combiné ſes nouvelles ſenſations de la vûë, avec celles qu'il avoit auparavant par l'attouchement: mais il s'agit ici d'une idée, qui n'a rien de différent pour le ſens de la vûë, quoiqu'introduite par le ſens de l'attouchement. Un aveugle eſt capable de connoître les figures géométriques qu'il n'a jamais vûës. Il connoîtra le corps compoſé de longueur, largeur, & profondeur par l'attouchement. Il concevra même le point géométrique; car ſi le point n'eſt pas palpable, il n'eſt pas non-plus viſible; l'eſprit ſe le figure par retranchement. L'aveugle connoiſ- *Novemb.* 1730.

ſant le point géométrique, il aura, ſans le ſecours de la vûë, une idée de la ligne ou de la longueur par l'addition des points; car tout homme qui apprend les premiers principes de la géométrie, forme les corps de points, de lignes & de ſurfaces, qu'il ne peut pas appercevoir davantage, que s'il étoit aveugle : ce qui prouve que les figures géométriques n'entrent point dans l'entendement par la vûë ſeule, ou plûtôt que ce ſens n'eſt pas abſolument néceſſaire pour les y introduire. Suivant ces principes inconteſtables, il eſt évident qu'un aveugle accoutumé à toucher une épée & une épingle, ſçaura les diſcerner par l'organe de la vûë, dès-qu'il joüira de la lumiére. L'Auteur de la diſſertation inſérée dans les mémoires de Trévoux, rapporte comme un exemple qui fortifie le ſentiment de Locke, & qui eſt une objection au ſien, ce qu'on dit d'un jeune Anglois aveugle de naiſſance, que venant à jouir de la vûë, il ne put diſcerner ſon chat d'avec ſon chien en les voïant, quoiqu'il fût accoutumé à les diſtinguer parfaitement au toucher. Je ſuppoſe qu'on eût préſenté à l'Anglois dans ce moment ſon chat & ſon cheval, il eſt évident qu'il en eût fait la diſtinction à la vûë. Il me paroît auſſi ſûr que notre aveugle doit

diſtinguer le globe & le cube. L'Auteur du problême a lui-même indiqué le défaut de ſon opinion, en ſuppoſant le globe & le cube d'égale groſſeur : car par cette précaution il a reconnu que l'aveugle avant que de jouir de la lumiére, avoit une idée de la grandeur. Or s'il avoit une idée de la grandeur, il n'eſt pas moins ſûr que les idées des autres figures étoient proportionnées à ſon entendement. Un aveugle connoît auſſi les angles ſans les avoir vûs, & à la premiére inſpection il diſtinguera auſſi ſûrement une équerre d'une ligne droite, qu'il diſtinguera une épée d'une épingle, & par conſéquent il fera tout de même la diſtinction du cube & du globe. Car il ne combinera pas une ſenſation avec une ſenſation ; il ne comparera pas l'opération de voir & l'opération de toucher, dont il ne ſçait pas encore les rapports, mais il combinera la ſenſation de la vûë, qui eſt nouvelle pour lui, avec l'idée qu'il avoit déja de l'équerre & de la ligne droite, ou du globe & du cube. Avant que de jouir de la lumiére, il ſçavoit que les lignes oppoſées du cube ſont paralléles, en ſorte que prolongées à l'infini, elles ne ſe rencontreroient jamais ; il connoiſſoit auſſi cette propriété du globe, que toutes les lignes tirées du centre

à la circonférence ſont égales ; je ſuppoſe que le bonheur de jouir de la lumiére lui laiſſe l'attention dont il a beſoin, il diſcernera ſûrement dans le globe & dans le cube les propriétés qu'il y connoiſſoit déja, tout aveugle qu'il étoit : & quand il n'auroit pas appris ces premiers principes de géométrie, il parviendra au même diſcernement par une géométrie naturelle, qui ſe trouve dans tous les eſprits à proportion de leur pénétration. Nous avons même une géométrie machinale dans nos ſens, comme quand nous jugeons, par l'angle du raïon viſuel, de l'éloignement de l'objet. Il eſt donc démontré que l'aveugle né, devenu clairvoïant, n'a pas beſoin de combiner le ſens de la vûë avec celui du toucher, pour diſcerner le cube & le globe, & qu'il les reconnoîtroit en les voïant, de même qu'il diſcerneroit une épée & une épingle qu'il auroit touchées, pendant qu'il étoit aveugle ; & s'il ne les diſcernoit pas, ce ſeroit par le défaut de réflexions, parce qu'il ſeroit fortement diſtrait, & entiérement occupé par la joie de jouir de la lumiére, mais non pas faute de combinaiſon du ſens de la vûë avec celui de l'attouchement.

Quoiqu'il n'y ait point de relation entre les opérations de nos ſens, la nature

ſupplée quelquefois à ceux qui nous manquent par une plus grande ſagacité des autres. On a vû en Hollande un aveugle, qui étoit très-bon organiſte, qui diſcernoit toute ſorte de monnoies & de couleurs, & qui jouoit aux cartes. Une fille de Genéve, qui étoit devenuë aveugle à deux mois, a appris le François, l'Allemand, & le Latin, la philoſophie, à jouer des inſtruments: & ce qui eſt plus remarquable, elle a appris à écrire. On lui a fait graver en relief toutes les lettres, & en aïant ſuivi les traces avec un craïon, elle s'eſt accoutumée de former d'elle-même les caractéres. Un certain Jean Ganibaſus de Volterre bon ſculpteur, étant devenu aveugle à vingt ans, s'aviſa après un repos de dix années, d'eſſaïer ce qu'il pourroit faire dans ſon métier. Il toucha fort exactement une ſtatuë de marbre qui repréſentoit Côme de Médicis, & ſur ce modéle qu'il ne voïoit pas, il en fit une d'argile, qui reſſembloit ſi bien à Côme, que tout le monde en fut étonné. Le grand duc Ferdinand envoïa ce ſculpteur à Rome, où il fit une autre ſtatuë d'argile reſſemblante à Urbain VIII.

Bayl. républ. des l. ttr. Octobr. 1685.

Journ. des ſçav. du Lundi, 25. Mars 1680.

Il y avoit à la cour du grand duc de Toſcane, un homme qui aïant les yeux bandés, diſtinguoit les couleurs par l'at-

Journ. des ſcav. du 30. Août. 1666.

touchement. Un artiſan aveugle travailloit fort bien en ſculpture de bois. On remarque en général, que ceux qui ſont privés de la vûe, ont le ſens de l'ouie beaucoup plus vif, l'attention de l'ame étant moins partagée : mais il n'arrive pas réciproquement, que ceux qui ont l'ouie dure, en aient la vûe plus forte ou plus étendue. Une ſourde d'Amiens, au commencement de ce ſiécle, comprenoit tout ce qu'on lui diſoit, en attachant les yeux ſur la bouche de celui qui parloit. On s'entretenoit auſſi facilement avec elle, que ſi elle eût eu l'ouie excellente ; & même plus facilement en un ſens ; car on n'étoit pas obligé de prononcer haut. Quand on lui parloit en quelque autre langue qu'en François, elle s'en appercevoit auſſi-tôt, & diſoit, je ne ſçais pas cette langue là.

Journ. des Sçav. du 15. Juillet 1675.

Mém. de Trév. Sept. 1701.

On dit qu'on peut apprendre la muſique & à jouer des inſtruments à un homme ſourd & muet de naiſſance ; qu'il n'y a qu'à jouer de quelque inſtrument de muſique dont on lui faſſe mordre le manche, que les ſons ſe portent au cerveau, par les deux orifices, que nous avons au-deſſus du palais.

Facultés des ſens fort inégales.

Les facultés des ſens ſont fort inégales ; non-ſeulement touts ceux des hommes cédent à ceux de quelques animaux, qui

qui les ont dans un dégré d'excellence, dont les ſens humains n'approchent pas, comme l'odorat des chiens, & la vûë des aigles : mais les ſens humains même ſont fort différents dans les différents individus.

C'eſt une expérience preſque journaliére, que certaines perſonnes ſont extrémément bleſſées d'un bruit, qui eſt inſenſible à ceux qui ont plus de force & de ſanté ; & que le ſon qui frappe très-diſtinctement certaines oreilles, échappe entiérement aux autres.

Plus ou moins de ſenſualité pour les plaiſirs de la table, un diſcernement plus ou moins exquis des mets, ou des liqueurs, montre combien le ſens du goût eſt différent dans les hommes. Paul Jove remarque, ſur le Pape Adrien VI. que comme il avoit le diſcernement faux, en ce qui regarde le gouvernement, auſſi avoit-il le goût dépravé, en ce qui concerne la bonne chére ; & qu'il aimoit la merluche (1) au point, que tout le marché de Rome ſe mocquoit de voir cette

(1) Merluceo plebeïo admodùm piſci Adrianus VI. ſicut in adminiſtrandâ republicâ hebetis ingenii, vel depravati judicii, ità in eſculentis inſulſiſſimi guſtûs, adeò delectatus, ut ſuprà mediocre pretium, ridente toto foro piſcatorio, fuerit. *Paul. Jov. in Adrian. VI.*

vile denrée extraordinairement renchérie par le goût du Pape.

Quelques odeurs ſont inſuportables aux uns, dont les autres ne s'apperçoivent pas, ou qui dans d'autres excitent des ſenſations agréables. Cardan croit(1) qu'un odorat excellent eſt une marque d'eſprit : parce que la qualité chaude & ſéche du cerveau eſt propre à rendre l'odorat plus ſubtil, & que ces mêmes qualités rendent l'imagination plus vive & plus féconde.

Quelques joueurs connoiſſent les cartes au toucher, non-ſeulement diſcernant les figures, mais encore les cartes plus ou moins chargées de points depuis l'as juſqu'au dix.

Le ſens de la vûë eſt peut-être auſſi différent dans les hommes, pour les dimenſions & les couleurs des objets, que pour ſon étenduë & ſa portée à des diſtances plus ou moins éloignées. Il n'eſt pas ſûr que deux hommes qui diſent d'un objet, qu'il eſt grand ou petit, voïent dans cet objet la même grandeur, car ils ne jugent de la grandeur, que par

(1) Qui olfactu præſtant, ſunt ingenioſiores, quia calida & ſicca cerebri temperies olfactu præſtat : talis verò ad imaginandum prompta, ob caliditatem, & imaginum tenax, ob ſiccitatem eſt. *Cardan. de ſubtilit. lib. 13.*

comparaiſon ; il n'eſt pas certain non-plus que deux hommes qui diſent qu'un objet eſt rouge, apperçoivent des nuances ſemblables. Il y a même d'autant plus de vraiſemblance à préſumer le contraire, qu'une couleur qui fait plaiſir à l'un, eſt déſagréable à l'autre.

Nous ne devons pas juger par les ſens de ce que les choſes ſont en elles-mêmes, mais ſeulement du rapport qu'elles ont avec notre corps. C'eſt ce qui a fait dire au P. Mallebranche, » que toute portion » de matiére, fût-ce celle dont les cieux » ſont compoſés, ne contient pas en ſoi » plus de perfection l'une que l'autre. » Toute matiére n'eſt capable que de fi» gure & de mouvement, & il lui eſt égal » d'avoir une figure terminée de telle ou » de telle maniere, & des mouvements » réguliers ou irréguliers. La raiſon ne » nous dit pas que le ſoleil ſoit plus par» fait, ni plus lumineux que la bouë, » ni que les beautés les plus éclatantes » aïent aucun avantage ſur les cadavres » les plus corrompus. Ce ſont nos ſens » faux & trompeurs, qui nous le diſent. » On a beau ſe récrier ; toutes les raille» ries, & les exclamations paroîtront » froides & badines à ceux qui examine» ront attentivement ce que c'eſt que la » matiére. « Ces propoſitions du P. Mal-

lebranche ſont outrées. S'il prétend dire qu'il eſt égal à une matiére inſenſible d'être figurée de telle ou de telle maniére, cette penſée ne ſignifie rien : c'eſt comme s'il diſoit qu'il eſt indifférent à une pierre d'entrer dans la conſtruction d'un palais. Mais s'il accuſe nos ſens d'être faux & trompeurs, parce qu'ils nous repréſentent la magnificence & les libéralités du créateur dans la lumiére, dans la beauté & l'utilité des objets, dans un arrangement de la matiére préférable à d'autres arrangements, dont nous ne pourrions tirer ni avantages ni agréments, c'eſt une réflexion qui n'eſt capable que de nous jetter dans l'erreur, & de nous faire méconnoître touts les biens répandus dans la nature.

Variations des ſens.

Pluſieurs philoſophes ont attaqué les fonctions des ſens, par les remarques qu'ils ont faites ſur les variations de leurs rapports. Les objets vûs enſemble par un raïon horizontal, ne paroiſſent pas toujours dans la même ſituation. De la même fenêtre & du même point, on voit un moulin quelquefois comme plongé en partie au-deſſous d'un bâtiment, quelquefois tout élevé ſur le même bâtiment, & quelquefois il en eſt entiérement caché. Les diverſes températures de l'air interpoſé, la quantité, la conſiſtence, & le mé-

Mém. de l'Acad. des ſcienc. ann. 1706. p. 80.

lange des vapeurs cauſent cette variété, en produiſant des réfractions tantôt plus grandes & tantôt plus petites.

Le moindre frottement de l'œil étend ou reſſerre les objets, juſqu'à la différence la plus exceſſive : quelquefois un homme les voit plus grands de l'œil gauche, que du droit, ſuivant les obſervations rapportées dans un journal des ſçavants de Rome. Quand on paſſe d'un endroit fort éclairé dans un lieu ſombre, on ne voit plus rien d'abord ; la même choſe arrive, quand on paſſe d'un lieu fort ſombre dans un lieu fort éclairé. La prunelle retreſſie dans un endroit fort éclairé, pour n'admettre point de raïons qui pourroient bleſſer la vûë, demeure encore quelque-tems retreſſie dans l'endroit ſombre, & n'admet point aſſez de raïons foibles, pour appercevoir les objets. Dans la ſituation contraire, en paſſant d'un lieu ſombre au grand jour, la prunelle qui s'eſt dilatée dans l'obſcurité, pour recevoir une plus grande quantité de raïons foibles, demeure quelque-tems dilatée au grand jour, & reçoit trop de raïons vifs ; cet excès bleſſe l'organe de la vûë.

Sext. Empir. Pirrhon. hypot. lib. 1. c. 14.

Journ. de ſçav. de Rom. de Janv. 1669

La prunelle de l'œil plus ou moins convexe, doit faire l'effet des lunettes ou des microſcopes. Au microſcope d'un

ourn. des v. du 10. cem. 66.

auteur Anglois, la pointe d'une éguille très-fine est inégale, irréguliére, obtuse, large comme la quatriéme partie du poulce; le tranchant d'un rasoir est épais, comme le dos d'un canif; les fils d'une toile sont aussi gros que des cordes; touts les cheveux sont presque ronds, & plus gros par le bout que vers la racine, le pié d'une mouche est terminé par deux griffes si déliées, qu'elles entrent dans les plus petits pores, pour attacher la mouche à un plan perpendiculaire à l'horizon, ou pour la suspendre à quelque platfond; la glace du miroir le plus poli est sillonée & composée d'une infinité de corps inégaux, qui refléchissent une lumiére de différentes couleurs.

Rien ne prouve mieux à combien d'illusions les sens sont exposés, que les diverses compositions des miroirs, qui grossissent, diminuent, multiplient, renversent (1) les objets. Quelques-uns les

(1) Neque enim omnia ad verum specula respondent. Sunt quæ videre extimescas: tantâ deformitate corruptam faciem visentium reddunt, servatâ similitudine in pejus. Sunt quæ cùm videris, placere tibi vires tuæ possint: in tantum lacerti crescunt, & totius corporis suprà humanam magnitudinem habitus augetur. Sunt quæ dextras facies ostendant, sunt quæ sinistras, sunt quæ torqueant vel evertant. .... Sunt quædàm specula ex multis minutis

ſont paroître détachés & ſaillants : d'autres tirent de pluſieurs traits confus & informes la repréſentation de figures réguliéres. Agrippa ſe vante fauſſement de ſçavoir compoſer des miroirs, qui étant expoſés au ſoleil, repréſentent tout ce qui eſt atteint de ſes raïons, même à une diſtance très-grande, comme de quatre ou cinq lieuës. *De van ſcient. c.*

Je doute que le P. Lami fût bien fondé à avancer cette propoſition : *Il n'eſt pas poſſible que touts mes divers ſens, incapables de deſſein & d'artifice, concourent à me rendre témoignage de la préſence d'un même objet, s'il n'étoit véritablement préſent.* Lorſqu'un homme, par la force d'une imagination préoccupée, ou par l'yvreſſe, ou par quelque accident de maladie, eſt vivement frappé de la préſence d'un objet, ne peut-il pas ſe faire qu'il croïe en même-tems le voir, le toucher & l'entendre ? Celui, dont on a dit qu'il s'imaginoit d'aſſiſter à des ſpectacles, non-ſeulement voïoit des acteurs & des muſiciens, mais il entendoit leurs voix & leurs concerts ; & ne pouvoit-il pas ſe ſentir preſſé de la foule des ſpecta- *L'incré amené à relig. ens*

que compoſita : quibus ſi unum oſtenderis hominem, populus apparet, unâ quâque parte faciem ſuam exprimente. *Sen. lib. 1. quaſt. nat. c. 5.*

teurs ? Tous les ſens doivent concourir à rendre témoignage de la préſence d'un même objet quoiqu'il ſoit abſent, lorſque le déſordre n'eſt pas ſeulement dans un organe particulier, mais dans tout le cours des particules animées.

rt. Empir. rrhon. hy. lib. 2. c. Quelques maladies font paroître toutes les couleurs jaunes (1), d'autres les font paroître rouges comme du ſang. Il y a des indiſpoſitions qui font trouver le miel amer : l'homme qui ſe porte le mieux juge des viandes différemment avant ou après le repas ; & la même choſe qui a été trouvée chaude par un homme en entrant dans un bain chaud, le ſaiſit de froid quand il en ſort.

: de Mon. ne. liv. 2. 12. » Puiſque les accidents de la maladie, » de la réverie, ou du ſommeil, dit Mon» tagne, nous font paroître les choſes » autres qu'elles ne paroiſſent aux ſains, » aux ſages, & à ceux qui veillent, n'eſt» il pas vraiſemblable que notre aſſiette » droite & nos humeurs naturelles ont » auſſi dequoi donner un être aux choſes » ſe rapportant à leur condition, & les » accommoder à ſoi, comme font les hu» meurs déréglées, & notre ſanté auſſi » capable de leur fournir ſon viſage, com-

(1) Lurida præterea fiunt, quæcunque tuentur
Arquati. *Lucret. lib. 4.*

» me la maladie. Pourquoi n'a le tempé-
» ré quelque forme des objets relative à
» ſoi comme l'intempéré, & ne leur im-
» primera-t-il point pareillement ſon
» charactére ? Le dégoûté charge la fa-
» deur au vin, le ſain la ſaveur, l'altéré
» la friandiſe. Or notre état accommo-
» dant les choſes à ſoi, & les transfor-
» mant ſelon ſoi, nous ne ſçavons plus
» quelles ſont les choſes en vérité, car
» rien ne vient à nous que falſifié & alté-
» ré par nos ſens..... au demeurant,
» qui ſera propre à juger de ces diffé-
» rences ? S'il eſt vieil, il ne peut juger
» du ſentiment de la vieilleſſe, étant lui-
» même partie en ce débat ; s'il eſt jeu-
» ne de même, ſain de même, malade,
» dormant, & veillant. Il nous faudroit
» quelqu'un exempt de toutes ces qua-
» lités, afin que ſans préoccupation de
» jugement, il jugeât de ces propoſitions
» comme à lui indifférentes ; & à ce
» compte, il nous faudroit un juge qui
» ne fût pas. «

Les perceptions des ſens ne ſont deſtinées qu'à nous avertir des rapports, que les objets extérieurs ont avec l'état préſent de notre corps ; mais non pas à nous les faire connoître tels qu'ils ſont en eux-mêmes. La plûpart des variations des ſens tournent à notre avantage.

comme lorſque notre goût fait un rapport différent des viandes, dont notre eſtomac n'a plus de beſoin. Si nos ſens étoient plus ſubtils, ils ne ſeroient plus proportionnés à nos beſoins, ni convenables à l'uſage le plus ſalutaire & le plus utile pour notre conſervation. Locke & Nyewentit ont obſervé qu'une ouie mille fois plus vive nous rendroit auſſi incapable de méditer & de dormir, que ſi nous étions placés dans le fracas d'un combat naval : qu'une vûë auſſi pénétrante qu'elle peut le devenir avec le ſecours du meilleur microſcope, nous empêcheroit d'appercevoir à la fois toute l'étenduë des objets qui ſont à éviter, & nous en feroit craindre d'autres, dont la rencontre ne nous eſt d'aucune conſéquence. Avoüons donc que ſi nos facultés ne ſont pas ſuffiſantes quelquefois aux déſirs inquiets de notre curioſité, elles ont une capacité entiére pour nos véritables intérets. En moderant nos paſſions, nous trouverons les fonctions des ſens proportionnées aux uſages pour leſquels il nous ont été donnés.

Celui qui conſidére avec attention l'utilité & l'œconomie des ſens, pourroit-il attribuer les merveilles qui y éclatent de toutes parts, à un arrangement fortuit d'atomes, ou à un méchaniſme dé-

pourvû d'une ſouveraine intelligence ? Je n'en citerai ici qu'un exemple. Les oſſelets de l'oreille ſont préciſément de la même groſſeur dans les enfans que dans les adultes ; au lieu que les autres os croiſſent avec le corps. Pourquoi cela ? c'eſt, ſelon les apparences, parce que ſi les inſtrumens de l'ouie venoient à changer, s'ils groſſiſſoient & croiſſoient comme les autres parties, les ſons ordinaires & connus dans l'enfance deviendroient étrangers, méconnoiſſables, & incommodes : combien d'erreurs & quelle confuſion cela ne produiroit-il pas ? *Nieuven liv. 1. de l'exiſt. de Dieu, ch.* 12.

Suivant Epicure, les ſens ne peuvent tromper : ce n'eſt au fond qu'une queſtion de nom. L'idée ou la ſimple perception, fournie par l'organe du ſens, ne peut être fauſſe ; l'erreur ne peut être que dans le jugement qui l'accompagne ; en ce qu'il ajoute que la ſenſation eſt conforme à l'objet auquel l'entendement la rapporte.

Cicéron prétend que » c'eſt une opi» nion (1) injurieuſe aux dieux, que de » refuſer toute confiance aux ſens, com» me ſi nous n'avions reçu que des or-

(1) Qui omnem ſenſibus denegant fidem, in deos vel contumelioſiſſimi exiſtunt, quaſi rebus intelligendis vel diſpenſandis falſaces ac mendaces internuntios præfecerint. *Cic.*

» ganes faux & trompeurs, pour ſer-
» vir aux fonctions de l'entendement. «

Lucrèce, diſciple d'Epicure, fait valoir de ſon mieux la certitude des ſens. » Vous trouverez, dit-il, que toute con-
» noiſſance du vrai tire ſon (1) origine des
» ſens : que nous n'avons aucune facul-
» té capable de réfuter leur témoignage,
» & que rien ne mérite plus de confian-
» ce qu'eux.

» Ce qui s'apperçoit dans (2) les ob-
» jets, dit-il ailleurs, eſt véritable. Si
» notre eſprit ne peut réſoudre cette dif-
» ficulté, pourquoi une tour quarrée nous
» paroît ronde lorſqu'elle eſt vûë de loin,

(2) Invenies primis ab ſenſibus eſſe creatam
Notitiam veri, neque ſenſus poſſe refelli :
Quid majore fide porrò quàm ſenſus haberi
Debet ? *Lucret. lib.* 3.

(3) Proindè quod in quoque eſt his viſum tempore, verum eſt.
Etſi non potuit ratio diſſolvere cauſam,
Cur ea quæ fuerint juxtim quadrata, procul ſint
Viſa rotunda, tamen præſtat rationis egentem
Reddere mendosè cauſas utriuſque figuræ,
Quàm manibus manifeſta ſuis emittere quoquàm,
Et violare fidem primam, & convellere tota
Fundamenta, quibus nixatur vita ſaluſque.
Non modò enim ratio ruat omnis, vita quoque ipſa
Concidat extemplò, niſi credere ſenſibus auſis,
Præcipiteſque locos vitare, & cætera quæ ſunt
In genere hoc fugienda, &c. *Lucret. lib.* 5.

» il vaut mieux que celui qui n'a pas une » bonne ſolution à donner de ce phéno- » méne, explique imparfaitement les cau- » ſes de l'une & de l'autre figure, que de » porter quelque atteinte aux notions » manifeſtes, de violer la premiére ré- » gle de toute vérité, & de renverſer » entiérement les fondements ſur leſ- » quels notre vie & notre conſervation » ſont étayées. Car non-ſeulement toute » raiſon tombe en ruine, mais la vie » même eſt détruite, ſans la confiance » aux ſens, qui nous fait éviter les pré- » cipices, & les autres choſes nuiſibles. « On peut obſerver en paſſant que ce poëte qui nie la Providence divine, eſt ramené ici par la force naturelle de la vérité, à confeſſer que nos ſens nous ont été donnés pour la conſervation de notre corps.

Des illuſions de l'imagination.

Une preuve de la confiance que les ſens méritent, c'eſt leur conformité. Touts les hommes s'accordent à prendre le même objet pour une maiſon ou pour un arbre; & ſi la réfraction en impoſe à ma vûë, en faiſant paroître courbé un bâton droit que je vois dans l'eau, ou ſi l'éloignement fait diſparoître les angles d'une tour qui me ſemble ronde, quoiqu'elle ſoit quarrée, cette réfraction & cet éloignement font le même effet ſur toutes les facultés viſuelles. Ces

apparences d'ailleurs ſont produites par des principes phyſiques, & non par des défectuoſités. A la vérité, je ne ſuis pas aſſûré que mon œil ſoit affecté préciſément, par le même objet, d'une même nuance de couleur ou d'un même degré de diſtance & de grandeur; mais ces différences, ces nuances, pour ainſi dire, que nous pouvons ſoupçonner dans les ſenſations, n'empêchent pas que le rapport des ſens ne ſoit conſtant & univerſel. Il n'arrivera jamais, à moins qu'on ne ſuppoſe des maladies avérées, & qui ſe manifeſtent par d'autres indices, que le rouge paroiſſe jaune, ou que le vin doux ſoit pris pour du vinaigre. Qu'on aſſemble, dans toutes les ſaiſons, des hommes de touts les païs & de touts les âges, leurs ſens dépoſeront d'une maniére uniforme ſur touts les objets qui leur ſeront préſentés. Peut-on dire que ce ne ſoit pas là le plus haut dégré d'une certitude phyſique & morale?

Nous avons, ſans comparaiſon, bien moins à nous défier du rapport de nos ſens, que des illuſions & des dangers de notre imagination. De combien d'erreurs & de troubles n'eſt-elle pas la ſource? Une imagination vive & brillante eſt un préſent fort avantageux de la nature, mais c'eſt un préſent fort dange-

reux, à moins que la juſteſſe du bon ſens, & la ſageſſe des réflexions ne ſçachent l'aſſervir.

Les effets de l'imagination ſont ſurprenants; quelques Auteurs lui en ont même attribué d'incroiables. Sa force eſt telle, ſi l'on en croit Marſile Ficin, qu'elle peut exciter ou appaiſer touts les vents, rendre l'air ſerein ou pluvieux, & exciter les phénoménes les plus étranges par le pouvoir qu'elle a dans la nature.

Thraſylle eut beaucoup de regret d'avoir été guéri d'une folie, qui conſiſtoit à croire que touts les vaiſſeaux, qui arrivoient au port de Pirée, lui appartenoient: & cet homme qui s'imaginoit aſſiſter à des piéces de théatre, & à des concerts, ſe plaignit (1) de ſes amis, qui en le faiſant traiter, lui avoient ôté de l'eſprit une ſi douce illuſion. Willis parle d'un fol, qui connoiſſoit les intervalles du tems par lui-même, avec autant de préciſion, que l'horloge la mieux réglée eût pu les indiquer. Comment le déſordre des idées, dans cette imagination, pouvoit-il y produire un

Will. de animâ brutor. c. 16.

(1) .... Rol me occidiſtis, amici,
Non ſervaſtis, ait: cui ſic extorta voluptas;
Et demptus per vim mentis gratiſſimus error.
Hor. lib. 2. epiſt. 2.

diſcernement ſi régulier de l'écoulement du tems ?

Lorſque nous conſidérons avec beaucoup d'attention quelqu'un qui ſouffre, les eſprits ſe tranſportent avec effort dans les parties de notre corps, qui répondent à celles qu'on voit ſouffrir : ce qui ſe fait bien plus ſentir dans les perſonnes qui ont l'imagination vive, & les chairs tendres, & dans les parties délicates, comme (1) les yeux.

De Thou fait mention d'une ſueur de ſang cauſée par la crainte.

Dans un monaſtére du Frioul, un frére nommé Roch aïant remarqué un religieux, qui alloit toutes les nuits faire ſa priére devant la ſtatuë de S. Dominique, il ôta cette ſtatuë de ſa niche, & s'étant revêtu dans la ſacriſtie d'un habillement, qui imitoit celui de la ſtatuë, il ſe mit dans la même niche à ſa place, tenant en main une diſcipline. Quand le religieux vint, ſuivant ſa coutume, faire ſa priére, le frére déguiſé en ſaint le menaça, en remuant ſa diſcipline. Le religieux eut peur, & s'enfuit ; frére Roch le pourſuivit en courant, dont le religieux ſentit une ſi terrible fraïeur, qu'il tomba évanoui. Frére Roch ne perdant

(1) Dùm ſpectant oculi læſos, læduntur & ipſi. *Ovid. amor. lib. 2.*

pas le jugement, alla au plus vîte remettre la ſtatuë ſur ſon pié-d'eſtal, & accourut comme les autres, au ſecours de celui qui étoit ſaiſi de peur. On trouva que ſes cheveux avoient blanchi en un inſtant; & il mourut peu de jours après, ſans avoir parlé. Frére Rhoc fort repentant, conta lui-même toute cette hiſtoire à Thomas Campanelle, qui la rapporte. *Th. Campan. de ſenſu rerum, lib. 4. c. 16.*

Le célébre Paſcal croïoit toujours voir un abîme à ſon côté gauche, & y faiſoit mettre une chaiſe pour ſe raſſûrer. Ce fait eſt atteſté par l'abbé Boileau, qui dit le ſçavoir d'original. *Lettr. de Jean-Jacq. Boil. lettr. 29.*

Il ſemble que l'imagination fût anciennement plus ſuſceptible qu'aujourd'hui, des grandes & violentes impreſſions. Nous liſons ſans aucune émotion le traité de Platon de l'immortalité de l'ame, dont autrefois pluſieurs furent tellement frappés, qu'ils ſe donnérent volontairement la mort. Il eſt vrai que nous ſommes imbus de cette perſuaſion dès l'enfance; & comme cette vérité nous eſt connuë par des preuves incomparablement plus fortes, & d'un autre ordre, que celles qu'apportoient les Payens, les raiſons de Platon ne nous touchent preſque pas. *L'imagination des anciens plus ſuſceptible des violentes impreſſions.*

Cicéron (1) nomme un certain Cleom-

(1) Hoc quidem à Cyrenaïco Hegeſiâ ſic co-

brotus, qui n'aïant éprouvé aucune adverſité, ſe précipita dans la mer, par l'effet ſeul de la lecture de ce traité de Platon. Les ſouverains d'aujourd'hui n'auroient aucune appréhenſion, que la morale d'un Hégéſias, appellé, *l'orateur de la mort* leur enlevât leurs ſujets en foule, comme autrefois Ptolémée en eut l'inquiétude, & fut contraint d'interdire tout enſeignement à ce dangereux philoſophe.

Le théatr. des Grecs, t. 2. p. 208.

Les Euménides d'Eſchyle aïant des figures de ſerpents au lieu de cheveux, cauſérent tant d'effroi, que des femmes enceintes en avortérent, & des enfants en moururent. Le chœur qui étoit alors de cinquante acteurs, fut réduit à quinze par une loi expreſſe, & depuis à douze.

Plutarch. de muſicâ.

La muſique des anciens agiſſoit auſſi vivement ſur leur imagination. Therpandre qui floriſſoit dans la trente-troiſiéme Olympiade, appaiſa une ſédition à Lacédémone par la muſique.

Odiſſ. γ. v. 166.

Agamemnon partant pour Troie, laiſ-

piosè diſputatur, ut is à rege Ptolemæo prohibitus eſſe dicatur illa in ſcholis dicere, quòd multi his auditis mortem ſibi ipſi conſciverint. Callimachi quidem epigramma in Ambraciotam eſt, quem aït, cùm nihil ei accidiſſet adverſi, à muro ſe in mare abjeciſſe, lecto Platonis libro. *Cic. Tuſcul. quæſt. lib. 1.*

ſa près de ſa femme Clytemneſtre un muſicien, pendant la vie duquel, Egyſthe attaqua vainement la chaſteté de cette reine; mais à peine le muſicien fut-il mort, qu'elle écouta une paſſion, qui la précipita dans les plus affreux forfaits. Antigénide, ſuivant Plutarque, ou Timothée, ſuivant Dion Chryſoſtome, aïant joüé de la flutte, le courage d'Alexandre en fut tellement allumé, que ce prince quitta la table pour courir aux armes. C'eſt à cauſe de l'impreſſion que la muſique & la danſe peuvent faire ſur l'imagination, que Platon ordonne qu'elles ſoient examinées par les conſervateurs des loix.

Plutarch. de fortun. Alex. Dio Chryſ. or. 1.

Plat. de legib. lib. 2.

CHAPITRE SEPTIE'ME.

Des Bêtes.

LEs Philoſophes ſe ſont épuiſés en raiſonnements ſur la nature des bêtes. Ils réuſſiſſent aſſez à dire, ce qu'elle n'eſt pas, mais ils ont beaucoup de peine à comprendre ce qu'elle eſt. Tout ce qu'ils ont avancé ſur une queſtion ſi obſcure, eſt ſujet à mille difficultés. Que les uns traitent les bêtes de ſimples automates dépourvûs de ſentiments; que les autres

Les Philoſophes ne connoiſſent pas la nature des bêtes.

alléguent un (1) inſtinct, qu'ils ne peuvent expliquer, & qu'ils ne comprennent pas eux mêmes; que d'autres imaginent des formes ſubſtantielles; que d'autres ſuppoſent des ſubſtances mitoïennes entre les eſprits & les corps; que d'autres donnent aux bêtes de véritables eſprits, mais d'un ordre inférieur, & que Dieu anéantit par la ceſſation de de ſon concours; que d'autres inventent des métempſychoſes; touts, s'ils étoient de bonne foy, avouëroient que le ſentiment qu'ils ſoutiennent, loin de les convaincre, n'a même rien qui leur préſente un degré de vraiſemblance capable de les ſatisfaire. Examinons leurs différentes maniéres de raiſonner: & tâchons, non-ſeulement d'éviter les écueils où pluſieurs ſont tombés, mais de ramener à des principes clairs & ſolides une queſtion regardée de tout tems comme fort difficile.

Il faut avouer que le ſentiment de des Cartes, qui fait les bêtes des machines, a l'avantage de ne renfermer aucune idée qui ne ſoit à la portée de l'entendement; mais cette opinion eſt ſi fortement déſa-

(1) *L'inſtinct eſt une loi établie par le créateur, ſuivant laquelle chaque animal ſuit naturellement un cours d'actions réglées, dont la fin ſe rapporte à ſa conſervation.*

vouée par les ſens, qu'elle eſt peut-être la moins vrai-ſemblable.

Pluſieurs paſſages de l'écriture lui ſont contraires. La deſcription du cheval dans le livre de Job, exprime les ſenſations les plus vives. *La* (1) *fierté, qui paroît dans le mouvement de ſes narines, inſpire la terreur. Il creuſe du pié la terre; il eſt plein de confiance en ſa force. Il va au devant des hommes armés; il mépriſe la peur, & ne céde point à l'épée. Le carquois, la lance, & le bouclier ſont ſes ornements. Ne pouvant retenir ſon inquiétude & ſon ardeur, il frappe la terre & l'enfonce. Le ſon de la trompette ne lui inſpire point d'effroi. Quand il l'entend, il ſemble prêt à y répondre. Il diſtingue par l'odorat, les ennemis, le commandement des chefs, & les cris des ſoldats.* La ſainte écriture contraire à l'opinion Cartéſienne *Job. c. 39. v. 28.*

Le prophête Iſaie donne au bœuf & à l'âne la connoiſſance de (2) l'étable de

(1) Gloria narium ejus terror. Terram ungulâ fodit; exultat audacter; in occurſum pergit armatis; contemnit pavorem, nec cedit gladio. Super ipſum ſonabit pharetra, vibrabit haſta & gladius. Fervens & fremens ſorbet terram, nec reputat tubæ ſonare clangorem. Ubi audierit buccinam, dicit vah! Procul odoratur bellum, exhortationem ducum, & ululationem exercitûs. *Job, c. 39. v. 19.* &c.

(2) Cognovit bos poſſeſſorem ſuum, & aſinus præſepe domini ſui. *Iſai, c. 1. v. 3.*

Jerém. lament. c. 4. v. 3. leurs maîtres. *La fille de mon pére*, dit Jérémie, *eſt devenuë cruelle, comme les autruches dans le déſert.* Suivant l'expreſſion de la Genéſe, le ſerpent étoit le plus fin de touts les animaux. L'évangile nous exhorte à être prudents comme les ſerpents. Si les bêtes étoient des machines, elles ne pourroient pas être appellées *des ames vivantes*, ainſi que Dieu les nomme dans la Genéſe.

Gen. c. 3. v. 1.

Matth. c. 10. v. 16.

Geneſ. c. 1. v. 24.

Des ſenſations des bêtes.

Les bêtes ont des ſens comme nous, & qui paroiſſent ſemblables à nos ſens. Mais il eſt évident qu'elles ne ſont pas capables de raiſonnement. Si elles raiſonnoient, elles ſe feroient mieux entendre, & leurs connoiſſances ne ſeroient pas ſi bornées. On voit quelques bêtes en particulier à qui l'on fait contracter, ou perdre certaines habitudes; c'eſt par des ſenſations répétées ſouvent, & dont les tracés demeurent imprimées dans les fibres des bêtes : mais on n'a jamais vû une eſpéce de bêtes ſe raffiner, mettre à profit l'expérience, faire des progrès d'induſtrie; on ne remarque jamais en elles qu'une routine invariable. On dit, à la vérité, que le premier nid, conſtruit par une hirondelle, eſt moins régulier que ceux qu'elle fait les années ſuivantes : mais ſi ce fait eſt bien vérifié, on peut dire qu'il arrive par une expé-

rience purement ſenſitive, & qui étant dénuée de toute réflexion, conſiſte ſeulement dans une plus grande facilité acquiſe au moïen du paſſage des particules animées par les mêmes traces : de même qu'un vieux liévre eſt plus ruſé, & ſçait mieux éluder la pourſuite du chaſſeur qu'un jeune liévre à cauſe d'une expérience ſemblable. En touts tems, & en touts lieux, la même eſpéce eſt également bornée aux facultés reçuës de la nature, ſans que l'art y ait rien ajoûté. *Qui voit un lion*, dit Gracian, *les voit touts ; qui voit une mouche à miel, de même : mais qui voit un homme, n'en voit qu'un ; encore ne le connoit-on guéres.* *Critic. de Balth. Grac. part. 1. ch. 11.*

Il eſt vrai que cette grande diverſité de charactéres, qui eſt entre les hommes, ne ſe remarque pas, au même degré, entre les bêtes : la ſphére de leurs facultés étant fort reſtreinte, cette différence l'eſt à proportion. Mais l'expérience nous apprend que comme les bêtes nous plaiſent davantage les unes que les autres par la figure, il ſe rencontre auſſi des facultés inégales entr'elles, ſoit par la différence du principe qui les anime, ſoit par celle de leurs organes. Leur docilité, leur induſtrie, leur fidélité, leur diſpoſition à s'apprivoiſer & à retenir ce qu'on leur enſeigne, ces facultés qui les font entrer

Facultés inégales dans les bêtes.

dans une ſorte de commerce avec nous, non-ſeulement varient ſuivant les différentes eſpéces, mais ne ſont pas entiérement ſemblables dans les individus de la même eſpéce. Parmi les chiens, il y a des eſpéces beaucoup plus diſciplinables ; certaines races ſont diſtinguées dans ces eſpéces ; & il s'en faut bien que nous ne faſſions autant de cas de touts les chiens d'une même race & d'une même portée.

L'ame des bêtes une ſubſtance mitoïenne.

Mais comment définir, ou même comprendre ces facultés intérieures des bêtes, & ce principe qui les anime ? La plûpart des Péripatéticiens ſoutiennent que l'ame des bêtes eſt une ſubſtance, qui n'eſt réellement ni eſprit, ni corps ; une troiſiéme eſpéce de ſubſtance, uniquement capable de paſſions & de connoiſſances ſenſibles, ou de ſenſations ; une ſubſtance dépendante des organes du corps, inutile ſans le corps, ſans réflexion ſur ſes connoiſſances, ſans délibération, ſans choix, ſans liberté, ſans mérite, & par conſéquent deſtinée à périr avec le corps.

Le P. Mallebranche dit que l'homme ne peut pas aſſûrer qu'il n'y ait point de ſubſtance mitoïenne entre les eſprits & les corps. *Qui vous a dit*, demande Locke, *qu'il n'y a que des corps & des eſprits* ? Bayle

le ſoutient au contraire qu'il eſt impoſſible que tout ce qui exiſte, ne ſoit pas eſprit ou matiére ; puiſque s'il a de l'étenduë il eſt matiére ; & s'il n'en a pas, il eſt eſprit. Ce ſentiment de Bayle ne prouve autre choſe, ſi non que l'eſprit humain entreprend de décider ce qu'il ne connoît pas ; & nous pouvons bien affirmer que tout ce qui eſt ſans étenduë, ne peut être matériel, mais ce n'eſt pas une conſéquence néceſſaire, que tout ce qui eſt ſans étenduë, ſoit une même ſubſtance que nos ames.

Il y a plus loin, dit Cardan, *des facultés d'un homme à celles d'un ange, que des facultés d'un chien à celles d'un homme ; parce que dans les progreſſions géométriques, la même loi donne, en avançant, des proportions toujours plus éloignées* 2. 4. 8. 16. &c. Ne diroit-on pas qu'il a été révélé à Cardan, que Dieu a voulu établir une proportion géométrique dans l'ordre & dans les facultés des créatures ? *Card. lib. 16. de rer. variet. c. 93.*

Les Cartéſiens demandent ſi l'ame de la bête eſt matiére ou eſprit ? Les Péripatéticiens répondent qu'elle n'eſt ni l'un ni l'autre : que c'eſt une eſpéce d'être à qui l'on a donné le nom de matériel, non que ce ſoit de la matiére, mais parce que ce n'eſt point un eſprit. *C'eſt un être*, dit le P. Daniel, *mitoïen entre les* *Voïage du monde de des Cartes.*

deux, qui n'eſt pas capable de raiſonnement ni de penſée, mais ſeulement de perception & de ſenſation : c'eſt-à-dire, d'une impreſſion des objets corporels, pareille à celle que nous expérimentons, lorſque tout-à-coup l'on nous pique ou l'on nous brûle. L'eſprit, diſent les Cartéſiens, eſt une ſubſtance qui penſe, qui raiſonne : l'ame de la bête, diront les Péripatéticiens, eſt une ſubſtance qui a des ſenſations ou des connoiſſances ſenſitives, ſans penſer & ſans raiſonner. Mais, dira-t'on, la ſenſation ou la connoiſſance ſenſitive eſt une penſée : je demande par quel endroit ? Voir du feu, ſentir du feu, & penſer à du feu, ſont des choſes très-différentes, & par conſéquent très ſéparables.

Voïag. du mond. de des Cart.

Le P. Daniel objecte qu'un Cartéſien peut dire auſſi ſérieuſement des autres hommes, que ce ſont des automates, qu'il le dit des bêtes. Dieu ne pourroit-il pas faire une machine ſemblable à un homme, qui fît par les loix ſeules de la méchanique, tout ce que nous voïons faire touts les jours aux hommes ? Le Cartéſien répondroit aiſément à cette objection, qu'en effet il ſeroit poſſible que les autres hommes fuſſent des automates ; mais que ce n'eſt pas le motif de la poſſibilité, qui l'engage à prendre les bêtes pour de pures machines : que lorſ-

qu'il ſe détermine à cette opinion, c'eſt à cauſe des difficultés qui lui paroiſſent inſurmontables dans toutes les autres hypothéſes ; & qu'il n'a aucune raiſon approchante pour penſer des hommes ce qu'il penſe des bêtes.

Une brebis, continuë le P. Daniel, ou certains chiens s'enfuïent aux approches du loup. C'eſt, dites-vous, que la préſence de cet objet ouvre le paſſage aux eſprits animaux, pour entrer dans les muſcles qui font le mouvement des jambes, qu'on appelle courir. Mais il ne s'agit pas de courſe, il s'agit de fuite. Si la brebis a la tête tournée vers le loup, ces eſprits animaux coulant ſimplement dans les muſcles des jambes, la feront courir vers le loup, au lieu de le lui faire fuir. Ainſi il faut que les corpuſcules qui s'exhalent du loup, & qui lui imprimeroient un mouvement droit, s'il étoit derriére elle, lui faſſent dans cette autre ſituation décrire un demi-cercle, & enfin la pouſſent en ligne droite pour la faire courir devant le loup : cette ſeule demie-volte bien expliquée me contenteroit.

Il ne ſeroit pas fort embarraſſant d'expliquer cette demie-volte ; puiſqu'il ne ſe trouveroit pas beaucoup de difficulté à comprendre que la toute-puiſſance di-

vine, ajuſtant les loix du mouvement dans la bête à ſa conſervation, eût fait quelque changement à l'effet général de l'impulſion par rapport au méchaniſme animal, s'il étoit une fois établi que l'opinion de ce méchaniſme eſt préférable. Mais la bonne philoſophie n'admet point les ſyſtémes qui ſont contraires aux expériences journaliéres. Le Cartéſien, à l'égard des bêtes, eſt comme le Phyſicien qui prendroit le parti de nier l'exiſtence des phénoménes qu'il ne pourroit expliquer. Seroit-ce raiſonner en phyſicien, que de dire : *Il n'y a ni flux ni reflux de la mer, parce que je ne puis en comprendre la cauſe : les corps ne tombent point ſuivant une ligne perpendiculaire au centre, parce qu'aucun philoſophe n'en a donné une explication qui ſatisfaſſe : l'aiman n'attire point le fer, ni la bouſſole ne décline point, car on ne voit rien, dans tout cela, de naturel ; il n'y a point de lumiére, & les ſens n'éprouvent qu'une illuſion continuelle, puiſque je ne puis connoître ce qui produit la lumiére. Il n'y a aucune réalité dans touts ces phénoménes : mais une puiſſance infinie a fait, par un méchaniſme inconnu, que tout cela paroît être ainſi, quoiqu'au fond il n'en ſoit rien.* Qui pourroit ſe contenter de pareils raiſonnements ? Et ne ſeroit-ce pas un diſcours

Réfutation de l'opinion Cartéſienne.

des plus ſenſés, que de repréſenter à un pareil philoſophe, qu'il eſt très-permis d'avoüer qu'on ignore la cauſe de pluſieurs phénoménes, & que cette naïveté ne peut être que bien reçuë; mais qu'on ne doit pas nier que ce qui eſt apperçu de la même maniére par touts les hommes, n'exiſte véritablement, parce qu'on ne peut comprendre comment il exiſte. C'eſt préciſément à quoi revient l'opinion de ceux qui nient la ſenſation des bêtes, parce qu'ils ne peuvent démêler quelle eſt la nature du principe qui cauſe en elles ces ſenſations. Nous les voïons ſuſceptibles de preſque toutes les paſſions. Nous remarquons en elles des ſignes d'amour, de haine, de colére, de crainte, d'envie, de jalouſie. Elles ne font point paroître d'ambition, à moins qu'on n'appelle ambition, certains déſirs de diſtinction & de préférence, comme dans les chevaux l'ardeur de devancer leurs ſemblables à la courſe, & dans les chiens la jalouſie des careſſes. On trouve en elles l'avarice & le ſoin d'amaſſer. Elles ſe reſſouviennent, ſe corrigent, ſupplient, apprennent, entrent, pour ainſi-dire, en converſation avec les hommes qui ſe mettent à leur portée. Elles guettent, diſſimulent, prennent les moïens les plus propres pour parvenir

à la réuſſite de ce qu'elles déſirent. Tout cela n'eſt, en elles, que l'effet des ſenſations : & la raiſon peut-elle conſentir à attribuer ces apparences à des machines inſenſibles ?

L'opinion Cartéſienne ſur les bêtes n'eſt pas nouvelle. On lit dans S. Auguſtin (1) que de ſon tems on doutoit que les bêtes euſſent une ame. On a prétendu que du tems des premiers Céſars, trois cents ans avant S. Auguſtin, les Stoïciens avoient ſoutenu ce ſentiment. Plutarque rapporte que plus de trois cents ans avant ces Stoïciens de Rome, un philoſophe Cynique diſoit que les bêtes, à cauſe de la groſſiéreté de leur tempérament, & de l'abondance de leur humidité, n'avoient ni connoiſſance, ni ſentiment. Cicéron a remarqué qu'un certain (2) Phérécrate nioit que les bêtes euſſent des ames, ni aucun autre principe de leurs opérations, que la figure de leurs corps. Ariſtote a expoſé clairement l'hypothéſe,

Bayl. rep. des lettr. Octob. 1684 art. 11.

de placit. philoſ. lib. 5. c. 20.

Ariſtot. de animal. mot. c. 7.

(1) Quod autem tibi viſum eſt non eſſe animam in corpore viventis animalis, quamquàm videatur abſurdum, non tamen doctiſſimi homines, quibus id placuit, defuerunt neque nunc arbitror deeſſe. *S. Aug. de quantitate animæ, c.* 30.

(2) Neque eſſe... animam in beſtiâ... quippe quæ (anima) nulla ſit, nec ſit quidquàm niſi corpus figuratum. *Cic. Tuſc. quæſt. lib.* 1.

ſuivant laquelle les bêtes ne ſont conſidérées que comme de véritables machines. Gomeſius Pereïra, médecin Eſpagnol, publia (1) en 1554. un livre où il expoſa le ſentiment renouvellé depuis par des Cartes, que les bêtes ſont des automates.

M. Racine, dans deux épîtres adreſſées à madame la maréchale de Noailles, ſe propoſe de montrer que le ſentiment de des Cartes ſur l'inſenſibilité des bêtes, eſt conforme à la raiſon & à la foi. Voici quelques vers de ſa premiére épître.

Libre des préjugés, triſte fruit de l'enfance,
Quand j'impoſe à mes ſens un rigoureux ſilence,
De la ſeule raiſon n'écoutant que la voix,
Je ſoutiens que ſemblable à ce morceau de bois
(Dût ma comparaiſon vous paroître inſenſée)
Jamais un animal ne forme une penſée;
Que le ſeul cours du ſang pouſſe, agite ſon corps,
Sans qu'une ame préſide au jeu de ſes reſſors.
Ce chien qui doux pour moi m'accompagne & me flatte,
A mes ordres docile en vain me tend la patte;
Et terrible au voleur qui chez moi veut entrer,
Lui préſente une dent prête à le déchirer;
Malgré touts ſes ſecours, ma raiſon inflexible
Sans pitié le déclare automate inſenſible,
Machine inanimée, aveugle dans ſes pas,

(1) *Ce livre étoit intitulé* Antoniana Margarita *Bayl. dict. crit. art.* Pereïra.

Feignant des paſſions qu'elle n'éprouve pas,
Déchirant ſans colére, & criant ſans ſe plaindre,
Me flattant ſans m'aimer, me fuïant ſans me craindre,
Entrainée à l'objet qu'elle ſuit ſans le voir,
Faiſant mes volontés ſans jamais les ſçavoir.
. . . . . .
Car n'allons point, contents d'un être imaginaire,
Recourir à l'inſtinct, refuge du vulgaire;
Je rejette cet être abſurde à la raiſon,
Et n'en connois que deux, ſeuls dignes de ce nom,
Le corps pure matiére, inſenſible ſubſtance,
Et l'ame pur eſprit, qui connoit & qui penſe.
. . . . . .
Celui qui d'une montre ignoreroit l'ouvrage,
Iroit-il animer cette aiguille ſi ſage,
D'un pas toujours égal qui diviſe le tems,
Partage la journée, & régle nos moments?
Donneroit-il une ame à ce marteau docile
Qui pouſſé par ſon doigt répéte un bruit utile?
Après tant de ſecours que nous rend un acier
Façonné par la main d'un artiſan groſſier,
Un ſang toujours bouillant que le feu ſubtiliſe
Doit-il par ſes effets cauſer notre ſurpriſe?

M. Racine dit dans la ſeconde lettre:

M'appuïant aujourd'hui ſur ce ſaint argument,
J'emprunte d'Auguſtin ce grand raiſonnement.
Sous l'empire d'un Dieu tout-puiſſant, équitable,
La peine ſuit l'offenſe, & qui ſouffre eſt coupable.
L'innocence jamais ne connoit le malheur;
Le crime a ſur la terre amené la douleur, &c.

J'avouë que ce dernier argument de M. Racine fait beaucoup d'impreſſion ſur mon eſprit. Maimonide, le plus renommé des Rabbins, attribuë aux bêtes un franc arbitre, digne de récompenſe & de punition ; & pour juſtifier la providence ſur les ſouffrances des bêtes innocentes, il va juſqu'à établir pour elles un paradis. Mahomet admet quelques animaux dans le ſien. Les Sociniens diſent que la raiſon, la liberté, & la vertu ſe trouvent dans les bêtes, au moins d'une maniére imparfaite & analogique. Les Caffres croient l'immortalité des ames des bêtes, & ils établiſſent un enfer particulier pour elles.

Arnaud Réfl. ſur le ſyſt. du P. Mallebr.

Crellius lib. 2. et hic. Chriſtian. c. 1.

Bayl. Rép. des lettr. Octob. 1685. p. 1161.

De pareilles opinions ne peuvent que ſervir d'exemple de la témérité de l'eſprit humain dans ſes raiſonnements & dans ſes conjectures. Mais il eſt naturel d'avoir des remords d'humanité, au ſujet des tourments, que nous faiſons (1) ſouffrir aux bêtes, & je ſens quelques reproches de la perfidie, dont nous uſons envers celles, qui nous ont rendu beaucoup de ſervice, & qui ſe livrent, ſans réſerve,

(1) *Les Aréopagites condamnérent à mort un enfant, qui prenoit plaiſir à crever les yeux des cailles. Quintil. lib. 5. inſtit. c. 9. Le motif de ce jugement ne fut pas de venger les cailles, mais de délivrer la république d'un monſtre qui donnoit des indices d'une cruauté ſi dangereuſe.*

à la confiance (1) qu'elles ont pour nous. Perſuadé qu'elles ſont ſans liberté & ſans choix pour démériter, j'ai peine à (2) trouver une raiſon des douleurs qu'elles endurent. La diſproportion & la baſſeſſe de leur état ne me fournit aucune ſolution à cette difficulté ; car il eſt très-certain, que la providence de Dieu s'étend à tout, & qu'aucune créature, quelque excellente qu'elle ſoit, n'eſt d'une condition proportionnée à la juſtice & à la miſéricorde du Seigneur. J'éprouve quelque penchant à ſuivre l'opinion des Pythagoriciens, qui faiſoient ſcrupule de manger tout ce qui avoit été animé, & à me conformer en général au ſentiment de ces philoſophes qui étendoient le droit naturel juſqu'aux bêtes. Mais rejettant auſſitôt cette délicateſſe, qui ne peut paroître, dans le Chriſtianiſme, qu'outrée & vicieuſe, comme contraire à la parole divine, je reconnois que l'homme a

(1) *Xénocrate donna un aſyle ſous ſa robbe à un moineau pourſuivi par un oiſeau de proie, & lui rendant la liberté, il dit qu'il ne falloit jamais fruſtrer l'eſpérance de celui qui implore notre ſecours. Ælian. lib. 30. de animalib. c. 3.*

(2) Neque enim ſub Deo juſto, miſer eſſe quiſquàm niſi mereatur, poteſt. *S. Aug. Oper. imperf. contr. Julian. lib. 1. c. 39. S. Auguſtin parle, en cet endroit, des enfants : mais la maxime eſt général.*

reçu du Seigneur un (1) empire deſpotique ſur les bêtes ; qu'elles n'ont été créées que pour nos uſages, & que l'homme pouvant les égorger (2) pour ſa nourriture, il eſt autoriſé à leur faire toute ſorte de traitements, pour quelque fin qu'il ſe propoſe. *Act. ap. c. 10.*

Le principe eſt très-aſſuré, qu'un innocent ne peut être miſérable, ſous un maître tel que Dieu : mais je nie qu'on en puiſſe inférer, que les bêtes n'ont pas de ſentiment, parce que la ſimple ſenſation ne ſuffit pas pour rendre miſéra- *Leibnit. théod. pa. 3.*

(1) Poſuit timorem illius ſuper omnem carnem, & dominatus eſt beſtiarum & volatilium, & dedit illi poteſtatem eorum, quæ ſunt ſuper terram. *Eccleſ. c.* 17.

Et aït : Faciamus hominem ad imaginem & ſimilitudinem noſtram ; & præſit piſcibus maris & volatilibus cœli & beſtiis, univerſæque terræ ; omnique reptili quod movetur in aquâ. *Gen. c.* 1. *v.* 26.

Benedixitque illis Deus, & aït : creſcite & multiplicamini, & replete terram, & ſubjicite eam, & dominamini piſcibus maris, & volatilibus cæli, & univerſis animantibus quæ moventur ſuper terram. *Gen. c.* 1. *v.* 28.

(2) Et terror veſter ac tremor ſit ſuper cuncta animalia terræ & ſuper omnes volucres cœli, cùm univerſis quæ moventur ſuper terram : omnes piſces maris manui veſtræ traditi ſunt. Et omne quod movetur & vivit, erit vobis in cibum : quaſi olera virentia tradidi vobis omnia. *Gen. c.* 9. *v.* 2. & 3.

ble, ſi elle n'eſt accompagnée de réflexions. Il en eſt de même de la félicité : ſans la (1) réflexion, il n'y en a point. Les bêtes étant incapables de prévoïance, de réflexion & de penſée, elles ne ſont réellement heureuſes ni malheureuſes. On ne peut appeller heureuſes ni malheureuſes des créatures, qui ne ſont pas ſuſceptibles de l'idée du bien ni du mal. Cette ſolution diſſipe les difficultés de l'argument Cartéſien, fondé ſur la juſtice de Dieu, & ſur les ſouffrances des bêtes ; & il me ſera plus facile de penſer que les bêtes, en ſouffrant, ne ſont pas malheureuſes, que de rejetter les témoignages de touts mes ſens, pour croire qu'elles ne ſentent rien de ce que je leur vois ſouffrir. Car de répondre que les bêtes ſont dédommagées de ce qu'elles ſouffrent, par la figure qu'elles font dans l'arrangement général de l'univers, comme une pierre qui a été taillée pour tenir ſa place dans un bâtiment ; ou de prétendre qu'à l'égard de toutes les bêtes, d'un jeune chien, par exemple, livré aux cruautés lentes d'un anatomiſte, ſi l'on calculoit les biens & les maux, on trouveroit toujours un réſidu de bienfaits purs, dont les bêtes ſont

riſtot. . Ni- lib. 1.

philoſ. ame des . part. . 13.

(1) O fortunatos nimiùm, ſua ſi bona norint, Agricolas! *Virgil. Georg. lib. 2.*

uniquement redevables à la bonté divine, ce ſont des ſolutions dont mon eſprit ne peut être ſatisfait. Après tout, de quoi s'inquiéte l'eſprit de l'homme ? Eſt-ce notre affaire de juſtifier la providence divine ſur les ſenſations d'une ſubſtance qui nous eſt ſi peu connuë ?

Opinions outrées de l'intelligence des bêtes.

L'extrémité oppoſée à l'opinion Carteſienne a eu pluſieurs ſectateurs. Philon a fait un livre pour ſoutenir que les bêtes raiſonnent. On trouve ſur le même ſujet, un traité parmi les ouvrages de Plutarque. Straton & Enéſidéme diſoient que le ſentiment & l'intelligence étoient la même choſe ; & ils attribuoient l'un & l'autre aux bêtes. Parménide, Empédocle, Démocrite & Anaxagore, enſeignoient que les bêtes ſont douées d'intelligence. Pythagore & Platon ont prétendu que les ames des bêtes (1) étoient raiſonnables, mais que le défaut des organes les empêchoit d'exercer leurs fonctions.

Sext. Empir. adv. Math. c. de homine. *Ariſtot. lib. 1. de animâ.* *Stob. Eclog. phyſic.*

Bayle croit *qu'Ariſtote & Cicéron, à l'âge d'un an, n'avoient point eu de penſées.*

Bayl. dict. art. Rorarius, not. E.

(1) Et Pythagoras atque etiàm Plato, ſi Plutarchum audire velimus, rationales eſſe animalium, quæ irrationalia vocantur, animas affirmavit, non tamen rationaliter agere propter inhabile corporum temperamentum. *Joann. Franciſc. Pic. Mirandul. in exam. vanit. doctr. gent. lib* 1. *c.* 13. *Plutarch. lib.* 5. *de placitis philoſophor. c.* 20.

plus ſublimes que celle d'un chien, & que s'ils euſſent vécu dans l'enfance trente ou quarante ans, toutes leurs penſées n'euſſent été que des ſenſations & de petites paſſions de jeux & de gourmandiſe. Mais la ſenſation de l'enfant eſt accompagnée de penſée ou de réflexion; quoique la penſée ou la réflexion d'un enfant ne s'étende pas vraiſemblablement plus loin que la ſenſation préſente: au lieu que la ſenſation du chien ne peut être accompagnée de penſée ou de réflexion, dont le principe, qui anime les bêtes, eſt incapable. Outre que Bayle ne remarque point cette différence qui eſt eſſentielle, il ſe trompe dans ſa conjecture; car s'il pouvoit ſe faire que l'eſprit humain fût uni, pendant trente ou quarante ans, aux organes d'un enfant, il acquerroit, par une plus longue expérience, un plus grand nombre d'idées, qui le rendroient capable d'opérations plus étenduës, même dans les organes de l'enfant. Cet auteur qui, à force de vouloir épuiſer les matiéres qu'il traite, franchit quelquefois les bornes du vrai & même du vraiſemblable, ajoute *que c'eſt par accident que les ames d'Ariſtote & de Cicéron ont ſurpaſſé les ames des bêtes, parce que leurs organes ont acquis telle ou telle modification, à laquelle les organes*

des bêtes ne parviennent pas ; que l'ame d'un chien, dans les organes d'Ariſtote ou de Cicéron, n'eût pas manqué d'acquérir les lumiéres de ces deux grands hommes. Raiſonnement abſurde, qui attribuë aux organes d'Ariſtote & de Cicéron le pouvoir de changer l'eſſence même de l'ame !

Virgile (1) met dans les abeilles une portion de l'ame générale, émanée de la divinité.

» L'homme (2) ſeul, dit Lactance, a

(1) His quidàm ſignis, atque hæc exempla ſequuti,
Eſſe apibus partem divinæ mentis, & hauſtus Æthereos dixere. *Virg. Georg. lib. 4. v. 216. & ſeq.*

(2) Solus homo ſapientiâ inſtructus eſt, ut religionem intelligat, & hæc eſt hominis atque mutorum vel præcipua vel ſola diſtantia : nam cætera quæ videntur hominis eſſe propria, etſi non ſint [illegible] tamen ſimilia videri poſſunt .... quid tàm proprium homini, quàm ratio & providentia futuri ? atqui ſunt animalia, quæ latibulis ſuis diverſos & plures exitus pandant, ut, ſi quod periculum incideit, fuga pateat obſeſſis ; quod non facerent, niſi ineſſet illis intelligentia & cogitatio : alia provident in futurum. *Lactant. de irâ Dei, c. 7.*

Itaque ex tot generibus nullum eſt animal, præter hominem, quod habeat aliquam notionem Dei, ipſiſque ex hominibus nulla gens eſt neque tàm immanſueta, neque tàm fera, quæ non, etiamſi ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum ſciat. *Cic. de finib. lib. 1.*

» une Religion ; c'eſt la principale, ou
» plutôt la ſeule différence qui ſoit entre
» lui & les bêtes ; car pour les autres fa-
» cultés qui ſont dans l'homme, ſi les bê-
» tes n'en ont pas de ſi parfaites, elles en
» ont de fort approchantes..... Qu'y
» a-t'il de ſi propre à l'homme, que la
» raiſon & la prévoïance ? N'y a-t'il pas
» des animaux qui font pluſieurs iſſuës
» à leurs taniéres, pour pouvoir fuir d'un
» côté, ſi le péril les menace de l'autre ?
» Seroient-elles capables de pourvoir
» ainſi à leur ſûreté, ſans la penſée &
» l'intelligence ? Ne remarquons-nous
» pas dans pluſieurs bêtes de la prévoïan-
» ce pour l'avenir ?

» Je voudrois ſçavoir, dit Arnobe (1)
» en quoi conſiſte cette raiſon qui nous
» diſtingue de touts les autres animaux.
» Eſt-ce parce que nous avons conſtruit
» des domiciles pour nous mettre à cou-
» vert des injures de l'air ? Les autres
» animaux n'ont-ils pas la même induſ-
» trie ? «

S. Auguſtin donne non-ſeulement du

(1) Vellem tamen ſcire, quænàm ſit hæc ratio, per quam ſumus potiores animalium generibus cunctis : quià nobis domicilia feci-mus, quibus poſſimus hyemalia frigora & æſta-tis flagrantias evitare ? quid ? animantia cæte-ra hujus rei providentiam non habent ? *Arnob. adverſ. gent. lib.* 2.

ſentiment, mais encore une ame ſpirituelle aux bêtes. Quelques philoſophes ont même regardé les bêtes comme capables de religion. *De anim. & ejus orig. lib. 4. c. 23.*

L'éléphant, dit Pline, (1) eſt l'animal qui approche le plus de l'intelligence de l'homme. On trouve en lui la connoiſſance de la langue de ſon païs, de la docilité pour ce qui lui eſt ordonné, une mémoire fidéle pour ce qui lui eſt enſeigné, du penchant pour l'amour & pour la gloire; pluſieurs bonnes qualités, même rares dans les hommes, la probité, la prudence, l'équité; enfin une religion, ſuivant laquelle il adore les aſtres, & rend un culte au ſoleil & à la lune.

Dion Caſſius paroît perſuadé de la religion des éléphants, & il décrit leurs cérémonies religieuſes. Elien explique ce prétendu culte, en diſant qu'ils portent des branches droites à la clarté de la lune, & qu'ils élévent leurs trompes vers le ſoleil levant. Le même auteur parle des marques de piété que les éléphants don- *Dio, lib. 39. Ælian. lib. 4. de anima. lib. c. 10. lib. 7. c. 44. lib. 5. c. 49.*

(1) Maximum eſt elephas proximumque ſenſibus humanis : quippe intellectus illi ſermonis patrii, & imperiorum obedientia, officiorumque quæ didicere memoria, amoris & gloriæ voluptas; imò verò (quæ etiam in homine rara) probitas, prudentia, æquitas: religio quoque ſiderum, ſoliſque ac lunæ veneratio. *Plin. lib. 8. c. 1.*

Strom. lib. 5. nent en mourant. S. Clément d'Alexandrie rapporte le ſentiment de Xénocrate que les bêtes ne ſont pas privées de quelque connoiſſance de Dieu ; & il ajoute que ce même ſentiment ſuit des principes de Démocrite. Celſe attribuoit aux éléphants la notion de la divinité, l'uſage des ſerments, une religion ; & aux bêtes, en général, la prévoiance de l'avenir, la médecine, la magie naturelle & un langage entr'elles.

Origen. Philocal. c. 20.

De ſenſu rerum, lib. 1. c. 3. Campanelle a inventé des atomes de ſenſation en faveur des bêtes ; & ſelon lui, toute la matiére eſt compoſée de parties qui ont du ſentiment.

L'opinion de Cardan n'eſt pas moins extraordinaire. Il croit que l'entendement humain trouvant dans le corps auquel il eſt uni, des organes propres à le recevoir, il y entre, & l'éclaire en dedans ; au lieu que l'ame des bêtes rencontrant dans la diſpoſition de leurs corps une matiére qui la repouſſe, & lui refuſe l'entrée, cette ame ne fait que raïonner autour des bêtes, & ne les éclaire que par dehors.

De diviſione naturæ, lib. 3. Jean Scot Erigéne a ſoutenu que les ames des bêtes ne ſont pas anéanties par la mort du ſujet qu'elles ont animé ; & que comme la matiére corporelle ne périt pas, auſſi l'ame de la bête n'eſt pas

détruite, mais qu'elle ſe réſout dans ſes principes.

Sennert tenoit l'ame de la bête auſſi immortelle de ſa nature, que l'ame de l'homme, mais que la volonté de Dieu mettoit entr'elles la différence de la vie & de la mort. Il croïoit auſſi que le principe végétatif des plantes & des inſectes, ou cette forme qui anime les plantes & les inſectes, ne s'anéantit point par la diſſolution de la matiére. *Inſtit. medic. lib. 1. 10. & in hypomnem. phyſic. hypom. 4. & 5.*

On a publié, depuis peu, une opinion badine ſur les ames des bêtes; dont le précis eſt que les mauvais anges, qu'on ſuppoſe n'être pas encore livrés aux tourments de l'enfer, ſont condamnés, tandis que leur damnation eſt ſuſpenduë, à l'état humiliant d'animer les bêtes. Cette opinion doit être priſe, ſuivant qu'elle a été donnée, pour un amuſement dont l'objet n'a rien de ſérieux. *Amuſ. philoſ. ſur le langag. des bêt.*

Un nouveau ſyſtéme attribuë aux bêtes une ame immatérielle, mais eſſentiellement différente de l'ame humaine. Le plus ou moins d'idées dont l'ame eſt ſuſceptible, fait dans ce ſyſtéme les différences ſpécifiques des deux ſortes d'ames. Celle des bêtes n'eſt qu'un principe actif & ſenſitif, privé de la faculté qui s'étend aux idées, à la réflexion, au jugement, au raiſonnement, au choix libre. Les bê- *Eſſai philoſ. ſur l'ame des bêtes.*

tes n'ont que des idées particuliéres, & des perceptions confuſes. Mais ſi les bêtes avoient en elles un principe ſpirituel, puiſqu'on voit, dans un grand nombre de leurs actions, plus d'ordre & de ſuite, des moïens mieux choiſis, une conduite plus réglée & plus conſtante, certaines notions naturellement plus étenduës, on en devroit conclure que le principe ſpirituel, qui leur auroit été accordé, ſeroit à quelques égards, ſupérieur à l'eſprit humain.

L'auteur de cette hypothéſe ſoutient que le dogme de l'immortalité de nos ames n'en eſt point obſcurci ; qu'il conſerve toute la certitude qu'il a du côté de la révélation, & toute la probabilité qu'il a du côté de la raiſon ; que touts les préjugés du raiſonnement ſubſiſtent en faveur de l'immortalité d'une ame douée d'intelligence & de liberté, capable de vertu & de la connoiſſance de Dieu ; ſuſceptible d'un bonheur infini, & qui trouve en elle-même un déſir ſans bornes de l'avenir ; que cette hypothéſe n'affoiblit point la preuve fondée ſur la juſtice divine, & ſur la néceſſité qu'il y ait un autre monde, afin que l'ame y trouve des récompenſes ou des punitions proportionnées à ce qu'elle a mérité ; qu'à l'égard de ce principe immatériel, mais

purement ſenſitif, qui anime le corps d'une bête, il n'y a pas beaucoup de difficulté à croire qu'il paſſe dans d'autres corps ſemblables, après la deſtruction du premier : ou que cet eſprit imparfait, créé pour ne durer qu'autant de tems que le corps auquel il eſt uni, retombe dans le néant, auſſitôt que les organes de ce corps ſont incapables de retenir la ſubſtance immatérielle qui les animoit.

Je ne puis acquieſcer à ce nouveau ſyſtême, en ce qu'il attribuë l'immatérialité au principe ſenſitif de la bête. On a regardé, comme une alternative néceſſaire, que les bêtes fuſſent des automates, ou que leur ame ne fût point matérielle. Mais il y a une opinion mitoïenne, ſçavoir que le principe, qui les anime, ſoit ſenſitif & matériel. Il n'eſt pas beſoin d'établir une eſpéce de ſubſtance différente de la matiére & de l'eſprit, pour ſentir ſeulement. La matiére peut en être renduë capable.

Le P. Daniel a dit, à la vérité, *ſentir du feu, ou penſer à du feu, ſont deux choſes très-différentes* : mais les métaphyſiciens n'ont pas aſſez expliqué comment la différence de la ſenſation & de la penſée rend l'une très-compatible & l'autre abſolument incompatible avec la matié-

re. Nous avons démontré ci-deſſus que la penſée ou le retour & la réflexion de l'ame ſur elle-même ou ſur quelqu'autre objet eſt un acte ſimple & indiviſible, qui ne peut être l'acte d'une ſubſtance multiple & diviſible. Il n'en eſt pas de même de la ſenſation, qui ne répugne point à une ſubſtance étenduë & multiple.

Les bêtes ont des ſens comme nous: certains organes ſont même beaucoup plus fins en elles. Nos ſens & nos organes ſont matériels comme les leurs. Dans touts les animaux, c'eſt la matiére qui reçoit les impreſſions des objets: mais dans les animaux raiſonnables, il y a une intelligence, qui réünit ces impreſſions diſperſées, & qui en forme l'idée, la penſée, le raiſonnement. Cette intelligence eſt néceſſairement un être ſimple indiviſible, incapable de diſſolution. Dans les bêtes, l'impreſſion machinale produit la ſenſation; mais il n'y a rien au-delà. Si les bêtes ſe propoſoient quelque fin, elles en joüiroient après qu'elles l'auroient acquiſe: elles n'abandonneroient pas leurs petits, dès qu'ils peuvent ſe paſſer d'elles. Si elles agiſſoient avec connoiſſance; ſi elles ſçavoient que les nids conſervent la chaleur & garantiſſent du froid, elles en feroient pour elles-mêmes, & ſe mettroient ainſi à couvert des incommodités des ſai-

ſons. Réduites à une faculté matérielle, tout ſe termine en elles à la ſenſation, qui eſt une modification convenable & proportionnée à une ſubſtance multiple. Nous éprouvons même que les ſenſations ſont fort compoſées, comme celle de l'œil qui voit à la fois pluſieurs objets: au lieu que la penſée, qui réſulte du ſentiment eſt ſimple, & que notre ame ne peut avoir pluſieurs penſées en même-tems. On ne peut même, en ſuivant les ſenſations, en trouver aucune qui ſoit un acte ſimple: toutes ſuppoſent l'étenduë, & tiennent à la matiére. L'étenduë de la ſenſation eſt circonſcrite par des bornes certaines & connuës, comme celle de touts les corps: elle a une figure marquée & viſible, comme toute autre portion de matiére. Et qu'on ne me diſe point que je confonds la partie du corps affectée de la ſenſation avec la ſenſation même: ce ſont, au contraire, les métaphyſiciens qui confondent la ſenſation avec la penſée qui l'accompagne, lorſqu'un eſprit eſt uni au corps. Puiſque la ſenſation eſt multiple, étenduë, & figurée, elle eſt donc une modification propre à une ſubſtance multiple, & purement matérielle. Mais, au contraire, l'idée & la penſée ne peuvent être les attributs que d'une ſubſtance ſimple; & ſont incom-

patibles avec une ſubſtance multiple & étenduë.

La différence de la ſenſation & de la penſée nous fait connoître clairement les différentes natures des ſubſtances qui en ſont affectées. L'ame ſpirituelle eſt caractériſée par les réflexions, par les raiſonnements, par la capacité de faire des progrès en profitant de l'expérience, par la notion du ſouverain être; elle eſt occupée de l'avenir, & dirigée par ſon eſſence au déſir de l'immortalité: parce que ſa nature la porte à chercher un bonheur proportionné à la grandeur de ſon origine. Nous appercevons, au contraire, que les bêtes ont les ſenſations les plus déliées & les plus vives. Quelques-unes nous ſurpaſſent en cette partie; mais elles ne vont pas plus loin. Elles excellent dans cette ſphére matérielle; mais elles n'en ſortent pas. Elles ont des yeux, & ne voient pas à notre maniére; la viſion ne produiſant chez elles aucune idée. Elles ſont pourvuës de ſens très-ſubtils; mais il ne ſe paſſe rien, ni au dedans ni au dehors, qui ne ſe rapporte à la matiére: tout, en elles, eſt dirigé à leur conſervation & à leur nourriture. Elles trouvent, dans les objets matériels, qui ſe préſentent à leurs ſens, de quoi remplir

remplir la capacité d'une ame pareillement matérielle.

Si les bêtes avoient quelque idée, quelque connoiſſance même la plus bornée, il leur ſeroit naturel de vouloir la manifeſter, comme elles manifeſtent leurs ſenſations par les cris ou par les careſſes. Or aucune eſpéce de bête ne s'efforce de manifeſter des idées, tandis que toutes indiquent vivement leurs ſenſations. Aucune eſpéce de bête n'a jamais tenté d'inſtituer des ſignes pour repréſenter des penſées. Il ſeroit inutile de dire qu'elles peuvent avoir entr'elles des ſignes d'inſtitution que nous n'entendions pas: car il eſt moralement impoſſible qu'ils ne fuſſent différents, ſuivant la diverſité des tems & des lieux, comme les ſignes d'inſtitution, ou les langues, le ſont parmi les hommes. Or il eſt très-certain que les bêtes n'ont point entr'elles de ces ſignes d'inſtitution différents les uns des autres.

Chaque eſpéce eſt bornée à une ſorte d'induſtrie; l'abeille, à ſon miel; l'araignée, à ſa toile; le caſtor, à ſa maiſon: tout le reſte leur eſt indifférent. L'ame ſenſitive du coquillage & de l'éponge eſt de la même nature, que celle du ſinge ou de l'éléphant: il n'y va que du plus au moins.

Or ce principe ſenſitif, purement ma-

tériel, ſe diſſout avec la matiére, comme le feu s'éteint, lorſque la matiére, qui lui ſervoit d'aliment, eſt conſumée. Il n'y a aucun rapport, ni aucune conſéquence d'une faculté purement ſenſitive & matérielle, à l'ame ſpirituelle de l'homme. Cette opinion eſt, non-ſeulement conforme à la ſainte écriture; mais entiérement fondée ſur les termes précis de l'auteur ſacré.

L'eſſence ſpécifique de la ſubſtance qui anime les bêtes, eſt expreſſément déterminée par le paſſage de la Genéſe où Dieu dit: *que la* (1) *terre produiſe les ames des bêtes.* Ce paſſage décide deux choſes: 1. que les bêtes ont des ames vivantes; & que par conſéquent elles ne ſont pas des automates, ſuivant la philoſophie Cartéſienne; 2. que ces ames ſont purement matérielles, comme produites de la terre.

Ce n'eſt point ici une expreſſion vulgaire, emploïée indirectement, dans un ſujet étranger, & qui ne puiſſe être tirée à

(1) Producant aquæ reptile animæ viventis, & volatile ſuper terram, ſub firmamento cœli. *Gen. c. 1. v. 20.* Producat terra animam viventem in genere ſuo, jumenta & reptilia & beſtias terræ, ſecundùm ſpecies ſuas; factumque eſt ità. *Gen. c. 1. v. 24. Voilà donc les ames matérielles des poiſſons & des oiſeaux tirées de l'eau; & celles des bêtes terreſtres, tirées de la terre.*

conſéquence pour réſoudre une queſtion philoſophique : c'eſt un récit où l'intention de l'auteur ſacré eſt de nous apprendre de quelle maniére les ames des bêtes ont été produites par le créateur ; c'eſt une partie de l'hiſtoire de la création, & une révélation expreſſe de l'origine matérielle de ces ames. Un témoignage ſi clair, ſi direct, ſi authentique, ne peut laiſſer aucun doute que le principe, qui anime les bêtes, *ne ſoit une ame vivante & une ame terreſtre.*

Je ne rougis point de l'évangile (dit S. Baſile ſur cette même queſtion des ames des bêtes, en citant (1) S. Paul.) *Je ne ſçais point, lorſque l'écriture ſainte a parlé, avoir recours à des ſyſtêmes d'imagination, qui n'ont pas plus de réalité que les ſonges. Dirons-nous*, continuë ce Pére de l'égliſe, *que la terre eſt animée, ou qu'elle avoit dans ſon ſein des ames ſenſitives pour les produire ? Ce ſeroit une conſéquence fauſſe : mais celui qui a fait le commandement, lui a donné le pouvoir de l'exécuter. Quand Dieu a dit : que la terre produiſe les herbes & les plantes, elle ne les contenoit pas davantage au dedans d'elle-même. Le cheſne & le cyprès n'étoient pas davantage dans ſon ſein, que les ames ſenſitives des bêtes. C'eſt la parole* *S. Baſil. hexæmer. homil. 9.*

(1) Secundùm evangelium meum per Jeſum Chriſtum. *Rom. c. 2. v. 16.*

divine, qui a été la ſource de toutes les productions.

Exemples fidélité, induſtrie d'autres nnes qua- s des bê-

Après nous être aſſûrés de la nature & de l'eſſence de ce principe intérieur, paſſons aux traits les plus remarquables des ſenſations exquiſes, auxquelles on a donné les noms de la fidélité, de l'induſtrie, & des autres bonnes qualités des bêtes. Il n'eſt pas douteux que l'antiquité crédule à l'excès, n'ait débité ſur ce ſujet comme ſur touts les autres, bien des hiſtoires fabuleuſes. Il ne faut donc point perdre de vûë que la plûpart de ces récits ſont inventés; que dans ceux qui ſont véritables, il y a bien des circonſtances changées & exagérées; qu'on a prêté aux bêtes des motifs qu'elles étoient, à coup ſûr, incapables d'avoir; & que ce qui a été remarqué, avec fondement, de plus merveilleux en elles, a été produit par le concours des ſenſations & de l'inſtinct, ou de ce méchaniſme dépourvû de toute intelligence, mais dirigé par l'ordre que créateur y a établi.

Sous le conſulat d'Appius Junius, & de P. Silius on ne put jamais, au rapport de Solin, ſéparer un chien de ſon maître condamné à mort. Il l'avoit ſuivi en priſon, il l'accompagna au ſuplice, faiſant des heurlements affreux. Lorſqu'on lui eut donné à manger, il portoit les mor-

w. lib. 8. o. Solin. t. Sal- . c. 15. Caſſ. 58.

ceaux à la bouche de ſon maître mort, & ce cadavre aïant été jetté dans le Tibre, le chien en nageant s'efforçoit de le ſoutenir.

On lit dans Elien que le chien d'Eupolis, poëte comique, ſe laiſſa mourir de faim & de regret ſur ſon tombeau. La chienne d'Icarius, ſuivant Hygin, découvrit à Erigone, par ſes heurlements, l'endroit où l'on avoit caché le cadavre de ſon maître. Sa fidélité l'a fait placer dans la conſtellation appellée de ſon nom, *la Canicule.* S. Baſile & Cédréne ont auſſi raconté que des chiens avoient fait prendre les meurtriers de leurs maîtres. *Ælian. l 10. de anim. malib. c. 4*

Le chien d'Auberi de Montdidier en 1371. convainquit le meurtrier qui l'avoir aſſaſſiné dans la forêt de Bondi. Cet aſſaſſin, nommé Macaire, étoit un archer des gardes du corps de Charles V. Le chien s'étant mis aux trouſſes de cet hommicide, ne ceſſant de le pourſuivre, & d'aboïer contre lui, le fit ſoupçonner du meurtre. Le chien fut l'accuſateur, & Macaire l'accuſé : on les fit combattre en champ clos, en préſence du Roi & de toute la Cour. Macaire étoit armé d'un bâton, le chien avoit pour retraite un tonneau percé. Il ſauta au col de Macaire, & le tint ſi fortement à la gorge, que Macaire ne pouvant s'en débarraſſer, fut

déclaré vaincu, & livré comme coupable à la justice. Cette histoire est gravée sur le manteau d'une cheminée du château de Montargis. Elle a été racontée par Jules Scaliger, & par la Colombiére; & la description s'en trouve dans une estampe faite sur le monument du château de Montargis, & insérée dans les monuments de la monarchie Françoise, par le P. de Montfaucon.

Scalig. advers. Cardan. exercit. 202. Sect. 6. La Colomb. théat. d'hon. & de chev. p. 2. c. 23. p. 30. Monum. de la mon. Franç. t. 3. p. 70.

Le berger Daphnis avoit cinq chiens de chasse, qui ne purent survivre à leur maître, & qui depuis sa mort ne voulurent prendre aucune nourriture. Elien nous a conservé leur nom; ils se nommoient *le coureur, l'éclair, le rapide, le flatteur, & le robuste.*

De anima. lib. lib. 11. c. 13.

Pline & Elien rapportent d'autres exemples de la fidélité des chiens; & d'une aigle qui se jetta dans le bucher de sa maîtresse, qu'elle avoit nourrie de sa chasse pendant plusieurs années. La valeur des hommes a été excitée par les exemples de celle des bêtes. Solon ordonna aux jeunes gens d'assister aux combats de coqs & de cailles. Les Perses faisoient combattre les cailles. Auguste fit pendre Eros un de ses escaves, pour avoir mangé une caille, qui avoit été victorieuse dans touts les combats.

Plin. lib. 8. c. 40. & lib. 10. c. 5. Ælian. lib. 2. de anima. lib. c. 40.

Ulyss. Aldrov. in Ornith. lib. 13. c. 22.

Plutarch. in apoph.

Les Atheniens, dans le tems qu'on

bâtiſſoit le temple *Hécatonpédon*, ordonnérent qu'on laiſſât aller francs & libres les animaux qui y avoient longtems travaillé, & qu'aucun pâturage ne leur fût interdit. On raconte auſſi qu'une des mules, qui avoit été congédiées avec cette récompenſe, vint d'elle-même ſe préſenter au travail, marchant à la tête des autres bêtes de voiture, comme ſi elle eût voulu les encourager. Ce qui agréa tellement au peuple, qu'il ordonna que cette mule, en particulier, fût ſoignée & nourrie aux dépends du public. Ariſtote dit que c'étoit un mulet âgé de 80. ans. *Plutarch. de Solert. animal. Ariſtot. lib. 6. hiſt. animal. c. 24. Ælian. lib. 6. hiſt. animal. c. 49. & lib. 7. c. 13.*

On voïoit, auprès de la ſépulture de Cimon, celle des juments avec leſquelles il gagna trois fois le prix aux jeux Olympiques. Souvent les chiens ont été inhumés avec leurs maîtres, entr'autres le chien de Xantippe pére de Périclès, qui le ſuivit à la nage depuis le port de Pirée juſqu'à l'île de Salamine, où étant mort en arrivant, il fut honoré d'une ſépulture digne de ſon zéle, ſur une hauteur ſurnommée *le Cap de la ſépulture du chien*. *Plutarch. in Themiſt.*

Pluſieurs animaux ont reçu des honneurs ſignalés. Alexandre fit bâtir une ville à l'honneur de ſon chien Peritas mort dans les Indes, & il l'égala ainſi à

Honneurs ſignalés reçus par les bêtes.

Plutarch. in Alex. Aul. Gell. lib. 5. c. 2 Dio Caſſ lib. 59. Suet. in Calig. c. 55.

ſon cheval, à la mémoire duquel fut bâtie la ville de Bucéphalie. L'empereur Caligula faiſoit ſervir de l'avoine & du vin dans des coupes d'or à ſon cheval Incitatus ; il le faiſoit manger à ſa table, & lui avoit promis le conſulat qu'il étoit réſolu de lui conférer. Dans le tems de l'ambaſſade du chevalier de Chaumont à Siam, le Roi de Siam faiſoit ſervir un éléphant blanc en vaiſſelle d'or.

Relat. de l'amb. du chev. de Chaum.

Nous avons vû que pluſieurs eſpéces de bêtes ont été adorées en Egypte : Rome tomba (1) preſque dans une ſemblable ſuperſtition, à l'égard des oyes, à qui elle décerna des honneurs ſolemnels, parce que ces animaux avoient ſauvé le Capitole.

Plin. lib. 10. c. 43.

Un corbeau de Rome ſaluoit à haute voix touts les matins, l'empereur Tibére, & enſuite nommément Germanicus & Druſus : après quoi il donnoit le bon jour à touts les paſſants. Un cordonnier du voiſinage, ſoit par envie, ſoit par un mouvement de colére, ota la vie à l'animal, & dit pour ſes raiſons, que cet oiſeau lui

(1) Solus collis Capitolinus remanſerat, qui etiàm caperetur, niſi ſaltem anſéres, diis dormientibus, vigilarent. Unde pœnè in ſuperſtitionem Ægyptiorum beſtias aveſque colentium Roma deciderat, cùm anſeri ſolemnia celebrarent. *S. Aug. lib. 2. de civit. Dei, c. 22.*

avoit causé quelque dommage. Le peuple prit cette affaire fort à cœur : le cordonnier fut chassé, & quelques jours après, il fut tué. De magnifiques funérailles furent faites au corbeau. Le corps étoit couvert de bouquets & de couronnes de fleurs. Deux Ethiopiens, précédés de fifres & de hautbois, le portérent à un bucher : & touts ces témoignages de l'affection publique lui étoient d'autant plus honorables, suivant la remarque de Pline, qu'il les recevoit dans une ville, où les funérailles de plusieurs des premiers citoïens avoient été fort négligées, & où la mort de (1) Scipion n'avoit pas été vengée.

Elien a remarqué que Mithridate confioit principalement la garde de sa personne à un taureau, à un cheval & à un cerf, au milieu desquels il dormoit. Valére Maxime dit que ce Roi avoit une garde de chiens. Cinquante chiens gardoient la forteresse de Corinthe. Dans la guerre des Espagnols contre les sauvages de l'isle de S. Domingue, le chien nommé Bérézillo rendit plus de service qu'au-

Ælian. lib 7. de anima lib. c. 46.

Val. Max lib. 9. c. 13

Hist. de l'Isle Espagn. liv. 4.

(1) *Pline parle ici de Scipion Emylien ou second Africain, qui fut trouvé mort dans son lit. Il ne fut fait aucune information de cette mort, quoiqu'il y eût des soupçons violents qu'elle n'avoit pas été naturelle.*

cun ſoldat, & avoit plus groſſe païe.

Quel agrément & quels avantages l'homme ne trouve-t-il pas dans les différentes chaſſes des chiens & des oiſeaux? y a-t-il rien de plus expreſſif, que les ſignes d'un chien de chaſſe à ſon maître, lorſque cet animal rencontre ou qu'il arrête? Les anciens dreſſoient les oiſeaux de proie à voler les loups, les cerfs, les ſangliers, &c. Ce qui ſe pratique encore dans quelques païs. Pour cela, on garde la tête & la peau d'un de ces animaux; & les oiſeaux de proie n'ont à manger que ce qu'ils vont prendre, par l'ouverture des yeux, dans le vuide de la tête. On fait mouvoir peu à peu la figure, pendant que l'oiſeau y mange. Il apprend à s'y affermir. On met enſuite la carcaſſe ſur une charrette, qu'un cheval tire à toute bride. L'oiſeau s'accoutume ainſi à fondre ſur cette tête, & à lui becqueter les yeux. Nous apprenons d'un commentateur du manuel d'Epictéte, que les anciens pratiquoient ce vol du cerf.

Voy. de Gemelli Carreri t. 2. p. 253.

Le Spect. de la Nat. t. 1. entret. 11.

Dans le Mogol, on ſe ſert, pour la chaſſe, de panthéres privées au lieu de chiens: & l'on y prend les cerfs avec des cerfs apprivoiſés, qui portent dans leurs bois des filets, où les cerfs ſauvages, qui viennent pour les heurter, s'embar-

Dict. de Th. Corn. art. Mogol.

taſſent, en ſorte qu'ils ſont arrêtés.

Les bêtes ne ſont ſujettes ni aux inégalités, ni aux excès, ni à l'ingratitude, ni aux trahiſons, affreux partage du charactére humain.

Pline fait (1) mention d'une aſpic, qui aïant été long-tems nourrie à la table d'un Egyptien, & aïant vû qu'un de ſes petits avoit tué un enfant de l'Egyptien, donna elle-même la mort à ſon petit, & ne revint plus dans la maiſon.

Les aigles, les lions, les dauphins nourriſſent leurs parents devenus vieux. Les hérons & les pélicans ont la même reconnoiſſance. Les cicognes couvrent de leurs ailes, réchauffent, & nourriſſent leurs péres dans leur vieilleſſe. *Tzetz. Chil. 4. hiſt. 123. Ælian. de animalib. lib. 3. c. 23. Scot. Erig. de diviſ. rer. lib. 3.*

Le lion (2) donne des marques de généroſité & de clémence en pluſieurs occaſions; il ſemble pardonner à ceux qui ſe couchent à terre; il ne touche jamais aux cadavres; il proportionne la vengeance à l'injure qu'il a reçuë. Quoique preſſé par les chaſſeurs & par les chiens, il fait toujours une retraite lente & cou- *Solin. c. 27. Plin. lib. 8. c. 16.*

(1) *Pline cite Philarque, comme garant de cette hiſtoire, & il y ajoute peu de foy. Plin. lib. 10. c. 74.*

(2) Clementiam exercet in ſupplices..... ſi vindictam ſumpſerit, tantum infert, quantum accipit. *Joann. Jonſton. thaumatograph. claſſ. 7. c. 22.*

rageuſe, tant qu'il eſt à découvert & en plaine : au lieu qu'il fuit de toute ſa force, s'il eſt dans le bois & dans quelque ſentier, où il croie n'être pas apperçu.

Quelque furieux qu'il ſoit, il ne fait jamais de mal aux femmes, paroiſſant non-ſeulement en aimer quelques-unes, mais tout le ſexe en général.

an. de l. lib. . lib. 4. & b. 6. & 44. c. 43. Elien dans ſon hiſtoire des animaux, rapporte les amours d'un bélier pour une muſicienne ; d'un geai & d'un aigle pour deux jeunes garçons ; d'un éléphant pour une fille qui vendoit des bouquets à Antioche ; d'un dragon pour un berger de Theſſalie, d'un aſpic pour un Egyptien ; & il ajoute que la femelle de l'aſpic en devint jalouſe ; il fait mention des amours de deux dauphins pour deux garçons ; & d'un veau marin pour un peſcheur d'éponges, qui étoit fort laid & avoit fort mauvaiſe grace.

On lit dans le même auteur que le cheval de Soclés conçut une grande paſſion pour ſon maître ; & qu'aïant été vendu, il ſe laiſſa mourir de faim. Athénée cite les exemples de pluſieurs bêtes qui ont eu de l'amour pour des garçons ou des filles. Un paon a aimé une fille, dit-il ; un coq, une oye & un dauphin, ont aimé des garçons. Un éléphant fut épris d'une paſſion ſi vive pour un en-

hen. . lib. 30.

ſan, qu'il ne mangeoit jamais hors de ſa préſence, & qu'il étoit continuellement occupé à chaſſer les mouches à l'entour de lui, & à éloigner tout ce qui pouvoit troubler ſon repos.

Pline raconte les amours d'un oiſon, pour un enfant d'Argos, & pour une joueuſe de guitarre appellée Glaucé, qui avoit en même tems un bélier pour autre amant. *Plin. lib. 10. c. 22. Plutarch. de ſolert. anim.*

Un dauphin, au rapport de Solin, aïant porté au travers des flots un jeune homme nommé Hermias, qui vint à ſe noïer par la violence des vagues, le dauphin pour ſe punir d'avoir expoſé Hermias à ce danger, ſe laiſſa mourir de regret & de douleur. *Solin. c. 18.*

Oppien décrit fort élégamment les amours de deux dauphins pour deux jeunes garçons, & il ajoute qu'un de ces dauphins aïant perdu ſon maître, fut inconſolable & diſparut. *Oppian. de piſcat. lib. 5. v. 453. Plin. lib. 9. c. 8.*

L'avanture d'Arion eſt célébre. Un dauphin attiré par ſa lyre le porta à bord, & ſauva ſes jours de la cruelle avarice de ceux qui en vouloient à ſes richeſſes. Hérodote pour conſtater le fait, a remarqué que Périandre fit garder étroitement Arion, juſqu'à ce qu'il eût vérifié cette avanture. *Oppian. de piſcat. lib. 5. v. 448. Aul. Gell. lib. 16. c. 19. Herodot. Clio.*

Enalus étant prêt de périr dans un nau-

Plutarch. in Symp. frage, pour avoir voulu ſe charger de ſa maîtreſſe, deux dauphins les portérent à bord l'un & l'autre. On a dit auſſi de ces animaux, qu'ils faiſoient les funérailles de leurs ſemblables, & qu'ils défendoient leurs corps contre les poiſſons qui vouloient les dévorer. Ariſtote leur attribuë d'obſerver entr'eux la loi des mariages & de garder la foy conjugale. Mais quel indice, ou même quelle préſomption peut-on avoir d'un fait ſi difficile à découvrir ?

Rondelet. lib. 6. de piſc. c. 8.

Ariſtot. lib. 9. hiſt. animal. c. 49.

Orig. contr. Celſ. lib. 4. Les fourmis ſoulagent leurs compagnes, quand elles les voient accablées ſous le faix : & lorſqu'elles (1) ſerrent

(1) *Cet inſtinct des fourmis, & leurs magaſins, dont elles ſont en poſſeſſion depuis l'antiquité la plus reculée, leur ſont aujourd'hui fort conteſtés, & preſqu'enlevés par M. de Réaumur, qui aſſûre que ces magaſins ſeroient abſolument inutiles, pendant l'hyver, aux fourmis qui paſſent cette ſaiſon amoncelées les unes ſur les autres ſans avoir beſoin de manger : que le froid les rend ſi immobiles qu'elles ſemblent mortes ; & qu'elles ſont alors bien éloignées d'avoir la force d'entamer des grains de blé, ne pouvant pas ſe donner le moindre mouvement : que les grains qu'on leur voit tranſporter quelquefois, ſont emploïés par elles à conſtruire leurs habitations. Mem. pour ſerv. à l'hiſt. des inſect. t. 2. Mais ſi les fourmis ſe voient enlever leurs magaſins après une ſi longue poſſeſſion, l'écureüil, l'hériſſon, & pluſieurs autres animaux joüiſſent encore des leurs, ſans y être troublés par aucuns naturaliſtes.*

des grains, elles en rongent le germe, afin que n'étant plus ſujets à pouſſer, ils ſe puiſſent conſerver toute une année, pour leur ſervir de nourriture. L'écureüil fait auſſi des magaſins de noiſettes.

L'éléphant, que Porus montoit, combattit auſſi long-tems que ſon maître fut en état de ſe défendre, mais quand il s'apperçut que Porus perdoit ſes forces, il plia les genoux, & ſe baiſſa doucement juſqu'à terre, afin que Porus pût deſcendre ſans danger; & lorſque ſon maître fut à terre, l'éléphant prit avec ſa trompe l'un après l'autre les dards dont Porus étoit bleſſé, & les lui arracha du corps. *Plutarch. in Alex. Ælian. lib. 7. de animalib. c. 37.*

Pyrrhus étant entré dans Argos par ſurpriſe, il y eut au-dedans de la ville un furieux combat. Un des éléphans de Pyrrhus, nommé Nicon, cherchant à relever ſon maître, qui avoit été renverſé par terre, donna de front contre ceux qui reculoient ſur lui, & renverſa pêle-mêle amis & ennemis, juſqu'à ce qu'il eût trouvé le corps de ſon maître. Il le releva avec ſa trompe, & le portant ſur ſes deux dents, il retourna en arriére vers la porte comme forcené, culbutant & foulant aux piés touts ceux qui ſe rencontroient devant lui. *Plutarch. in Pyrrh.*

Un éléphant de l'armée d'Antiochus,

'ii. lib. 8. 25. Camnel. lib. 2. sensu rer. 23.

n'aïant pas voulu passer le Nil à la nage le premier, fut privé de son rang, & de l'honneur de marcher à la tête des autres éléphants : & de douleur il se fit mourir, aïant refusé depuis de prendre aucune nourriture. La fidélité des éléphans, & leur attachement pour leurs maîtres sont prouvés par plusieurs témoignages, & entr'autres par celui de Strabon, qui va jusqu'à dire que ces animaux, lorsqu'ils perdent leurs gouverneurs, se laissent mourir de faim, ou meurent de chagrin.

Arrian. l. Indic.

On lit, dans Arrien, qu'un éléphant mourut de regret d'avoir tué son gouverneur dans un mouvement de colére. Le même auteur rapporte, comme témoin oculaire, qu'un éléphant avoit deux tymbales attachées à ses deux jambes & une troisiéme à sa trompe, avec laquelle il les frappoit toutes trois d'une justesse étonnante, & qu'une troupe d'éléphans dansoit en rond autour de lui, sans qu'aucun sortît jamais de cadence.

Elien témoigne que dans des spectacles donnés au peuple, il y eut une table servie pour douze éléphans, six mâles & six femelles, habillés suivant la distinction de leur sexe & couchés sur des lits à la Romaine, & que ces animaux mangeoient avec beaucoup de politesse & de propreté, comme des convives bien ap-

pris : que d'autres écrivoient, ſans lever les yeux de deſſus les tablettes ; qu'il paroiſſoit, à la vérité, que la main du maître les aidoit un peu à former les lettres. Mucianus, qui avoit été trois fois Conſul, atteſtoit qu'il avoit vû de l'écriture d'un éléphant ; & qu'il avoit lu diſtinctement les mots ſuivants en Grec : *J'ai moi-même écrit ces lignes, & j'ai dédié les dépoüilles que j'ai remportées ſur les Gaulois.* *Plin. lib. 8. c. 3.*

Pline, Elien, Dion, Oppien, ont écrit que les éléphans entendoient & parloient la langue de leur païs : & Chriſtophle Acoſta Eſpagnol l'aſſûre des éléphans de la côte de Malabar. *Dans la ville de Cochin*, dit-il, *il y avoit un éléphant, qui travailloit ſur le port avec toute l'intelligence d'un habile commerçant. Un jour qu'il étoit fort fatigué, le Gouverneur de la ville & du port le prioit de lancer à l'eau une galére. L'éléphant s'en défendoit, & paroiſſoit fort déterminé à n'en rien faire : mais le Gouverneur après avoir emploïé inutilement pluſieurs careſſes, lui dit qu'il l'en conjuroit au nom du Roi de Portugal. Auſſi-tôt l'éléphant répondit : Je le veux, je le veux ; & il ſe mit à trainer la galére, qui fut lancée en mer.* Tout le monde ne ſçait pas que dans la langue de Malabar, *je le veux* s'exprime par *hoa*.

Apparemment la bête aïant reçu quelque coup pour la faire avancer, fit un cri, qui a donné lieu à cette belle hiſtoire, que Waſerus a rapportée après Chriſtophle Acoſta.

Waſer. in Geſner. Mirid. c. 1.

Phot. biblioth. Cod. 242.

Photius a écrit que l'âne d'Ammonius avoit un goût merveilleux pour la poëſie ; & qu'il aimoit mieux ne point toucher à la nourriture qu'il avoit devant lui, qu'interrompre ſon attention, lorſque ſon maître liſoit un poëme.

Ælian. de animalib lib. 6. c. 10.

De gros ſinges en Egypte, au rapport d'Elien, étoient inſtruits des lettres, ſçavoient danſer, jouer de la flûte ; ils compoſoient une troupe de comédiens, faiſoient païer à l'entrée, & avoient une bourſe penduë à leur côté pour recevoir l'argent.

Philoſtr. in Apollon. lib. 3. c. 1. Jarric, liv. 5. c. 44.

Les Indiens faiſoient faire la recolte du poivre par leurs ſinges. Les ſinges de Guinée marchent ſur les pies de derriére, ſervent comme des valets, pilent dans les mortiers, tournent la broche, vont querir de l'eau dans les cruches, qu'ils rapportent pleines ſur leurs têtes ; mais ſi l'on ne leur prend bientôt les cruches, ils les laiſſent tomber, & quand ils voient l'eau répanduë & la cruche briſée, ils ſe mettent à pleurer & à crier.

On a quelquefois obſervé qu'un poiſſon fort reſſemblant à l'homme, ſort de

l'eau la nuit, bat la pierre, allume du feu, & prend les autres poiſſons à la lueur du feu. Les veaux marins, au rapport de Diodore de Sicile, peſchent conjointement avec les Ethiopiens Ichtyophages, & vivent avec eux dans une union & une paix inaltérable, leur rendant toute ſorte de bons offices. Pline fait mention d'une peſche de dauphins en commun & en ſociété avec des peſcheurs. Cardan, Rondelet, Voſſius ont pris le récit de Pline pour véritable. M. Aſtruc le rejette avec raiſon, & ſe fonde ſur un principe fort judicieux : *que les choſes qui ne ſont que d'inſtitution humaine, & que les animaux ne ſont, que parce qu'on les leur apprend, peuvent changer & changent en effet, dès qu'on ſe relâche du ſoin d'y accoutumer les animaux ; mais que pour celles, qui ne dépendent que des loix de la nature, & que les animaux font ſans éducation & par la force de leur inſtinct, elles ſont auſſi invariables que la nature elle-même.* D'où il infére, *que ce que les animaux ne font plus aujourd'hui, on eſt forcé de convenir qu'ils ne l'ont jamais fait.* Sur le fait particulier de cette peſche des dauphins avec les hommes, M. Aſtruc conjecture, d'une maniére fort juſte, *que les filets des peſcheurs ſe ſeront trouvés pleins des poiſſons que les dauphins chaſ-*

Diod. Sic. lib. 3.

Plin. lib. 9. c. 8.

Hiſt. nat. du Langued. part. 3.

ſoient. En voilà plus qu'il n'en faut, ajoute-t-il, *pour leur avoir fait accroire que c'étoit pour eux que les dauphins travailloient.*

Le crocodile a la ruſe de crier comme un enfant (1), pour attirer les paſſants qu'il veut dévorer.

Pline (2) rapporte de l'hiéne, qu'elle contrefait la voix humaine au milieu des bergeries, apprend même le nom de q… ur qu'elle a entendu pronor… e le faire ſortir en l'appellant … aire ſa proie par cette ſurpri… Ctéſias, Elien, & autres Natur… it attribué la même ruſe au crocottas Ethiopie, animal compoſé du chien & du loup, mais plus fort & plus cruel que l'un & l'autre. Diodore de Sicile traite de fable cette induſtrie du crocottas de contrefaire la voix humaine, & d'apprendre le nom d'un paſteur, afin de le dévorer. Ces exemples nous avertiſſent de nous tenir ſur nos gardes contre les autres récits de l'induſtrie des bêtes.

Plin. lib. 8. c. 30. Cteſ. ap. Phot. biblioth. Cod. 72. Ælian. lib. 7. de anim. lib. c. 22. Diod. Sic. lib. 3.

(1) *De là eſt venu le proverbe latin :* Crocodili lacrymæ. *Eraſmi adag. chiliad. 1. centur. 4. proverb. 60.*

(2) Sermonem humanum inter paſtorum ſtabula aſſimilare, nomenque alicujus hominis addiſcere, quem evocatum foras faceret. *Plin. lib. 8. c. 30.*

Le renard pour attraper les oiſeaux, s'étend par terre & contrefait le mort, & s'élance tout d'un coup ſur les oiſeaux qu'il voit auprès de lui. Il abboïe quelquefois comme un chien pour pouvoir s'approcher des maiſons. *S. Epiph. phyſiol. c. 19. S. Iſid. orig. lib. 12. c. 2.*

Les chiens ne boivent de l'eau du Nil qu'en courant, de peur que les crocodiles ne les attrapent. On connoît les meilleurs chiens d'une portée, en ôtant à la mére touts ſes petits, & les traſportant un peu loin d'elle. Celui qu'elle rapporte le premier, eſt toujours le meilleur, & ainſi des autres par degré. Juſte Lipſe parle d'un chien qui portoit l'argent de ſon maître à la boucherie, & en rapportoit de la viande. Lorſqu'il étoit attaqué en chemin par d'autres chiens, il poſoit la proviſion à terre & la défendoit de ſon mieux : mais quand il n'étoit pas le plus fort, il en mangeoit ſa part avec les autres chiens. *Plin. lib. 8. c. 40. Ælian. lib. 6. de animalib. c. 53.* *Lipſ. Centur. 1. epiſt. ad Belgas, epiſt. 44.*

Pendant que la perdrix couve, ſi elle voit approcher un homme de ſon nid, elle court devant lui comme ſi elle étoit eſtropiée, & qu'il fût facile de l'attraper; & après qu'elle s'eſt éloignée ſuffiſamment de ſon nid, & quand elle croit ſes petits hors de danger, elle prend ſon vol & s'enfuit. *Phile, de animal. propriet. art. 11. Plin. lib. 10. c. 33.*

La biche, dit-on, jette loin d'elle ſon

Fénelon, l'exist. de Dieu, sect. 36. p. 93.

faon dans quelque lieu caché, de peur que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste. Le héron met sa tête sous son aîle, pour cacher dans ses plumes son bec, dont il veut percer l'estomac de l'oiseau de proie qui fond sur lui.

Variar. hist. lib. 1. c. 3.

Elien a observé, que quand les grenouilles d'Egypte apperçoivent une hydre, elles prennent dans leur gueule un morceau de roseau, & le portent en travers, en sorte que l'hydre ne peut les dévorer. L'ibis se roule (1) à différentes reprises dans la bouë, & se séche au soleil, pour se munir de plusieurs cuirasses l'une sur l'autre, avant que d'attaquer les serpents. Lichneumon se fait pareillement des armes défensives. Cet animal est une espéce de rat, de la grosseur d'un petit chien, qui tuë le crocodile, en se jettant dans sa gueule, après s'être enduit d'une couche épaisse de limon, qu'il laisse dessecher, & dont il se fait une cuirasse.

Oppian. de piscat. lib. 2. v. 169. S. Isid. orig. lib. 12. c. 6.

Les cancres, pour pouvoir attraper les huitres, & s'en nourrir, épient l'occasion qu'elles ouvrent leurs coquilles, & y jettent de petites pierres qui les em-

(1) Mergitque se limo sæpiùs, siccatque sole. Mox ubi pluribus eodem modo se coriis loricavit, in dimicationem pergit. *Plin. lib. 8. c. 24.*

pêchent de ſe refermer. Pline ajoute que le (1) polype, qui met une petite pierre comme un coin dans l'écaille de l'huitre, a ſoin de ne la pas mettre ſur ſa chair, de peur que par quelque mouvement, elle ne puiſſe s'en débarraſſer.

Lorſque les grues (2) traverſent les mers pour gagner les païs chauds, toute la troupe forme un triangle équilatéral. L'angle de devant fend l'air, & les ailes de ces oiſeaux étenduës des deux côtés, font le même effet que les rames dans la navigation. La baſe du triangle eſt pouſſée par les vents comme la poupe d'un

(1) Inſidiantur ergò polypi apertis; impoſitoque lapillo extrà corpus, ne palpitatu ejiciatur, ità ſecurè graſſantur, extrahuntque carnes: illæ ſe contrahunt, ſed fruſtrà diſcuneatæ. *Plin. lib. 9. c.* 30.

(2) Grues cùm loca calidiora petentes maria tranſmittunt, trianguli formam efficere: ejus autem ſummo angulo aër ab iis adverſus pellitur; deindè ſenſim ab utroque latere tamquàm remis, ità pennis curſus avium levatur. Baſis autem trianguli, quam grues efficiunt, ea tamquàm à puppi ventis adjuvatur, hæque in tergo prævolantium colla & capita reponunt. Quod quià ipſe dux facere non poteſt, quià non habet ubi nitatur, revolat ut ipſe quoque quieſcat. In ejus locum ſuccedit ex iis quæ acquieverunt; eaque viciſſitudo in omni curſu obſervatur. *Cic. de nat. deor. lib.* 2.

Grues unam ſequuntur ordine litteratæ. *S. Hieronym. epiſt. ad Ruſtic.*

vaiſſeau. Les grues qui ſont à cette baſe, ſe repoſent en appuïant leurs têtes & leurs cols ſur celles qui ſont devant elles. Ce qui étant impoſſible à la grue qui eſt à la pointe de l'angle de devant, lorſqu'elle eſt laſſe elle revient à une des places de la baſe, pour ſe repoſer à ſon tour ; une de celles qui ſe ſont repoſées, prend la pointe de l'angle avancé : & cet ordre s'obſerve pendant tout leur trajet.

Curioſit. inouïes. ch. 12.

Gaffarel remarque cependant qu'elles changent leur ordre ſuivant la diverſité des vents.

Ariſtot. lib. 9. hiſt. animal. c. 10. Plin. lib. 10. c. 23.

Quand elles ſont arrivées, une d'entr'elles fait la garde, & elles ſe relévent tour à tour. La ſentinelle a une pierre dans une de ſes pattes levée, de peur que le ſommeil ne la ſurprenne.

Plin. lib. 8. c. 28. Plutarch. de primo frigido.

Les Thraces lâchent un renard devant eux, quand ils veulent paſſer par-deſſus la glace de quelque riviére. On voit cet animal ſur le bord de l'eau, approcher ſon oreille bien près de la glace, pour entendre le bruit de l'eau qui coule au-deſſous, & juger par la diſtance de ce bruit, de l'épaiſſeur de la glace.

Démocrite croïoit que les hommes avoient appris la plûpart des arts par l'imitation des bêtes, comme des araignées à ourdir la toile ; des hirondelles à bâtir ; du roſſignol & du cygne la muſique ; & de

de pluſieurs animaux à la médecine.

Dans les ruches des abeilles, l'infirmerie (1) eſt expoſée au ſoleil. Oppien prétend que les éléphants prévoient le tems de leur mort, & qu'ils la célébrent entr'eux par leurs chants. Le même auteur attribuë aux dauphins & aux cygnes une connoiſſance anticipée du tems de leur mort. Platon, Cicéron (2) & pluſieurs autres auteurs ont fait mention du chant des cygnes mourants; Ariſtote donne même ce fait pour (3) conſtaté par les expériences : & rien n'eſt plus célébre chez les Poëtes. Bartholin, parmi les modernes, a ſoutenu encore cette opinion, qu'il a entrepris de confirmer par pluſieurs exemples. Mais Pline a révoqué en doute (4) ce chant funébre des

Oppian. de venat. lib. 2. v. 489. & 540. Et de piſcat. lib. 2. v. 628.

Plat. in Phædon.

Thom. Bartholin anatom. cycn.

(1) Cùm ante foras in teporem ſolis promotis aliæ cibos miniſtrant; cùm defunctas progerunt, funerantiumque more comitantur exequias. *Plin. lib.* 11. *c.* 18.

(2) Providentes quid in morte boni ſit, cùm cantu & voluptate moriuntur. *Cic. Tuſcul. quæſt. lib.* 1.

Nous parlerons encore, dans le chapitre des Naturaliſtes, de la belle voix attribuée aux cygnes & de l'Opinion qu'ils célébrent leur mort par leurs chants.

(3) Ariſtoteles experimentis aliquot cantum olorum certiſſimè comprobatum ſcribit. *Plin. lib. 9. c.* 16.

(4) Olorum morte narratur flebilis cantus

cygnes ; & tout ce que l'antiquité a publié de leurs belles voix, eſt aujourd'hui reconnu pour fabuleux.

Tzetz. Chil. 4. hiſt. 127. Elian. lib. 5. hiſt. animal. c. 49.

On a dit que pluſieurs eſpéces d'animaux, les dauphins, les ours, les éléphants, les hirondelles, les abeilles, les fourmis, les rats, & les mouches font des funérailles aux morts de leurs eſpéces. Pline reſtreint (1) ce cérémonial aux ſeules fourmis. Quels naturaliſtes aſſiſtérent jamais à des funérailles de dauphins, d'ours, d'hirondelles ?

In Alex. Pseudopr.

Lucien fait mention de dragons apprivoiſés, qui étoient nourris par des femmes & qui couchoient avec des enfans. Mais exiſte-t-il, en tout, des dragons dans la nature ?

Vigneul-Marville, t. 3. p. 9.

Une femme de Paris avoit accoûtumé un chien, un chat, un moineau, & une ſouris à vivre enſemble comme fréres & ſœurs. Ces quatre bêtes couchoient en même lit, & mangeoient à même plat. Le chien, à la vérité, ſe ſervoit le premier & bien, mais il n'oublioit pas le chat, qui avoit l'honnêteté de donner à la ſouris certains petits morceaux gras fort à ſon goût, & de laiſſer au moineau

(falsò ut arbitror) falſis experimentis. *Plin. lib.* 10. *c.* 23.

(1) Sepeliunt inter ſe viventium ſolæ præter hominem. *Plin. lib.* 11. *c.* 30.

les miettes de pain, que les autres ne lui envioient pas. Le chien léchoit le chat, & le chat peignoit le chien; la souris se joüoit avec la patte du chat, & le moineau voltigeant haut & bas, becquetoit tantôt l'un tantôt l'autre.

On a vû des loups apprivoisés parmi des brebis, & des liévres parmi des chiens de chasse. *Scal. adv. Card. de subtil. exerc.* 138.

Strabon parle d'un crocodile nommé Souchis, nourri dans la ville d'Arsinoé, qui venoit prendre du pain & de la viande de la main des prêtres, & qui se laissoit ouvrir la gueule pour qu'on y versât du vin emmiellé, qui lui servoit de boisson. Plutarque fait mention d'un crocodile qui couchoit avec une femme. On a dressé des crocodiles à nager sous des hommes, qui leur faisoient faire toute sorte d'évolutions, ou à se laisser conduire sur terre par une chaîne, ou à suivre la voix de leurs maîtres. On les paroit de pendants d'oreilles & de petites chaînes aux piés. Tout cela n'a rien d'incroïable. *Strab. lib.* 17. *Plutarch. an terrestr. an aquatil. sint callidior.* *Herodot. Euterp.*

Plusieurs auteurs raportent que des éléphans ont dansé sur la corde en cadence. *Sen. epist.* 85. *Plin. lib.* 8. *c.* 2. *& 3. Suet. in Ner. c.* 12. *Xiphil. lib.* 61.

Les chevaux des Sybarites étoient dressés à danser autour des tables, pendant les repas. Leur cavalerie étant en ba-

taille, les Crotoniates, leurs ennemis, firent joüer les airs connus de ces chevaux, qui s'étant mis auſſitôt à exécuter les mêmes ballets, toute cette cavalerie fut hors d'état de garder ſes rangs & de ſe défendre.

Athen. deipn. lib. 16.

Ælian lib. 5. hiſt. animal. c. 39. Plutarch. in Anton. Lamprid. in Heliog.

Hannon Général des Carthaginois faiſoit porter ſes bagages par des lions. Marc Antoine le Triumvir en atteloit ſes chars. l'Empereur Heliogabale atteloit les ſiens tantôt de lions, tantôt de femmes; d'autres y ont emploïé des cerfs. Quelques Princes, pour imiter Bacchus, faiſoient atteler des pantheres; &, pour le dire en paſſant, quel fut (1) l'orgueil de Seſoſtris & de Tigranès, dont les chars étoient tirés par des rois captifs!

Schot. lib. 8. mirab. animal. c. 9. ſect. 4. Cedren. ad ann. 17. Juſtinian.

Cédréne & le P. Schot ont rapporté que du tems de l'Empereur Juſtinien I. il y avoit à Conſtantinople un charlatan, qui aïant aſſemblé beaucoup de monde autour de lui, dit à ceux qui l'environnoient qu'ils pouvoient jetter dans la place leurs anneaux, & que ſon chien rapporteroit à chacun le ſien ſans ſe tromper. Le même fait eſt atteſté par Zonare. Un phyſicien moderne explique cette induſtrie ſinguliére du chien, en

Zonar. in Juſtinian.

(1) Et Pharios currus regum cervicibus egit. *Lucan. lib.* 10. *Diod. Sic. lib.* 1. *Plutarch. in Lucull.*

disant qu'il demeuroit à chaque anneau des corpuscules de chaque personne, lesquels dirigeoient le chien vers celui où il trouvoit une atmosphére de corpuscules semblables. Car il est certain, ajoute-t-il, que tout ce qui entre dans un volume de matiére transpirée, en est imprégné ou mouillé, si l'on veut, comme une piéce d'or qu'on a enfoncée dans l'eau, avec cette différence que les corpuscules de la transpiration insensible étant infiniment plus subtils que les particules de l'eau, ils pénétrent plus avant dans ce qu'ils inondent, & ne s'en détachent qu'avec plus de tems & de difficulté. Cette explication physique est bien peu vrai-semblable, & ne peut s'appliquer à ce que Cédréne ajoute, que ce chien démêloit, sans s'y méprendre, les femmes grosses, les avares, les débauchés, &c. Il faloit qu'il fût conduit par les regards, les gestes, ou toute autre espéce de signes de son maître, comme dans l'exemple suivant. *Vallem Physiq. occult. c. 8.*

On a montré à la foire S. Germain en l'année 1732. un petit cheval bai-brun, fort bien fait, agé de six ans, qui en entrant dans l'assemblée, d'un œil gai, caressoit tout le monde. Il répondoit fort à propos par des signes de tête, à tout ce que son maître lui demandoit. Il bu-

voit à la ſanté du roi, en prenant un gobelet dans ſa bouche ; il tiroit un coup de piſtolet auſſi avec la bouche. Il contrefaiſoit le boiteux & le mort pour ne point aller à la guerre. Quelque perſonne de l'aſſemblée tiroit une carte, & après qu'on l'avoit approchée de l'œil du cheval, il frappoit autant de coups de pié qu'il y avoit de points. Il frappoit encore autant de coups de pié qu'une montre marquoit d'heures, exprimant les quarts par de petits coups redoublés, comme une montre à répétition. On lui demandoit s'il ſçavoit l'arithmétique ; il faiſoit ſigne qu'oüi ; alors quiconque vouloit lui faiſoit une queſtion, & lui demandoit par exemple, combien font huit & ſix, il frappoit du pié quatorze coups. Son maître prenoit pluſieurs piéces de monnoïe de différentes perſonnes de l'aſſemblée, & après les avoir mêlées enſemble, il les jettoit l'une après l'autre dans un mouchoir au cheval, qui le prenant dans ſa bouche, portoit à chaque perſonne la piéce qui venoit d'elle. Il n'y a point en tout ceci d'exaggération, & touts ces tours ont été vûs par un grand concours de ſpectateurs. On ne peut pas douter que ce cheval ne fût guidé par les ſignes, les geſtes, ou la voix de ſon maître, mais il eſt étonnant que ce che-

val obéït si bien à des signes imperceptibles aux assistants.

Lorsqu'Auguste rentra victorieux dans Rome, après la bataille d'Actium, plusieurs perroquets le saluoient des fenêtres, en criant, *honneur & victoire à César.* Il fit acheter quelques-uns de ces oiseaux assez cher, & un entr'autres vingt mille sesterces. Mais un perroquet, qui lui avoit été apporté, aiant prononcé en sa présence: *honneur & victoire à Antoine Empereur*; paroles qui lui avoient été apprises pour être répétées dans le cas de l'événement contraire, & que l'on croioit apparemment sorties de la mémoire de l'oiseau depuis quelques semaines; Auguste devint assez indifférent à cette sorte de flatterie; & quelques jours après, un chevalier Romain lui aiant présenté un perroquet, qui prononçoit plusieurs mots à la loüange d'Auguste, cet empereur répondit froidement: *J'ai assez de ces courtisans ailés.* Le perroquet se mit aussitôt à dire fort distinctement, *Ha! malheureux j'ai perdu mes soins & mes peines*: paroles que son maître lui avoit apprises à tout hazard. Cette rencontre charma l'empereur, qui donna de l'oiseau une grosse somme. *Macrob. Saturn. lib. 2. c. 5. Budæus de asse lib. 2.*

Le chevalier Temple, dans la seconde 2500. *liv.*

partie de ſes mémoires, parle d'un perroquet fort ſurprenant. » Lorſque le » prince Maurice de Naſſau vint me voir » à la Haïe, dit-il, la penſée me vint de » lui faire une queſtion : car j'avois envie » d'apprendre de ſa propre bouche, ce » que tant d'autres m'avoient ſi ſouvent » raconté d'un perroquet qu'il avoit vû » au Breſil, qui répondoit auſſi juſte » qu'une c ra onnable à toutes » les queſtio n faiſoit que les do- » meſtiques c croïoient qu'il y » avoit de la i ou de la magie, » & qu'un de miſtres ne voulut » plus voir de perroquets, diſant *qu'ils* » *étoient des diables.* « Le prince Maurice expliqua au chevalier Temple qu'il s'étoit fait apporter ce perroquet de fort loin : que l'oiſeau étoit fort gros & fort vieux : qu'il dit de lui-même? *Quelle compagnie d'hommes blancs eſt-ce là* : On lui demanda en lui montrant le prince, *qui il penſoit que fût cet homme* ; il répondit, *C'eſt quelque général.* Le prince Maurice lui demanda, *D'où viens tu?* la bête répondit, *De Marinan.* Le prince. *Que fais-tu là ?* le perroquet. *Je garde les poulets* : & le prince s'étant mis à rire de cette réponſe, l'oiſeau ajouta : *Je puis bien les faire venir* : & contrefit quatre ou cinq fois le cri de ceux qui appellent

les poulets. Le chevalier Temple demanda au prince Maurice *en quelle langue l'oiſeau parloit ?* le prince lui répondit, *que c'étoit en Breſilien ; qu'il n'entendoit pas cette langue, mais qu'il avoit deux interprétes, l'un Hollandois, l'autre du Breſil ; qu'il les avoit interrogés en particulier, & qu'ils s'accordoient très-bien ſur les réponſes du perroquet.* Le récit du chevalier Temple ſe contredit, en ce que le prince Maurice eſt excité à rire ſur le champ par une réponſe du perroquet, & que ce prince interroge ſéparément deux interprétes, ſur les réponſes de l'oiſeau, dont il n'entendoit pas la langue.

Les Roſſignols, dont Pline parle, étoient mieux inſtruits, car ils ſçavoient plus d'une langue, & parloient (1) Grec & Latin. Il y a pluſieurs ſortes d'oiſeaux, à qui l'on apprend à articuler des mots aſſez diſtinctement.

L'empereur Baſile aïant exilé Leon ſon fils, pour le ſoupçon d'une conjuration, ce prince tomba dans l'oubli. Quelques courtiſans, qui s'intéreſſoient à ſon ſort, inſtruiſirent un perroquet à prononcer ces paroles, *Ha ! mon cher maître Léon.* Baſile l'aïant entendu, ils en prirent oc- *Zonar. libr. 16.*

(1) Luſcinias Græco atque Latino Sermone dociles. *Plin. lib. 10. c. 42.*

caſion de demander la grace de Léon à l'empereur, qui l'accorda.

Hiſt. de l'Acad. des ſcienc. ann. 1715. p. 3.

Leibnits avoit vû & entendu un chien qui parloit, à qui l'on n'avoit commencé d'apprendre à parler qu'à trois ans. Il ſçavoit prononcer une trentaine de mots : de ce nombre étoient, *thé*, *caffé*, *chocolat*, *aſſemblée*. Il ne parloit que par écho, c'eſt-à-dire, après que ſon maître avoit prononcé un mot.

Le P. Pardies, de la connoiſſ. des bêt. p. 129.

Le P. Pardies raconte que des chiens ont appris la muſique, & qu'un entr'autres chantoit ſa partie avec ſon maître.

Strad. de-cad. 1. lib. 7. Thuan. lib. 55. Il Taſſo, cant. 18. Stanz. 49. &c.

Des pigeons ſont devenus célébres dans l'hiſtoire, en portant & rapportant (1) des lettres dans les Villes aſſiégées. Ce ſtratagéme a été pratiqué pendant le ſiége (2) de Modéne, ſoutenu par Decimus Brutus contre Marc Antoine après la mort de Jules Céſar, & pendant les ſieges de Harlem & de Leyde par les Eſpagnols. Après la levée du ſiége de Leyde, il fut ordonné que les pigeons qui avoient porté les lettres, ſeroient

Larrey, hiſt. d'Angl. t. 2. p. 288.

(1) Obſeſſis tellure viis, it nuntia cœlo
Sub pennis nexas ultrò citroque tabellas
Telorum ſecura ferens. *Jacob. Vanier. prad. ruſtic. lib. 13.*

(2) Quid vallum & vigil obſidio, atque etiàm retia in amne prætenta profuere Antonio, per cœlum eunte nuntio? *Plin. lib. 10. c. 37.*

nourris aux dépens du public, & embaumés après leur mort, pour être gardés dans l'hôtel de ville. Les marchands d'Alep, & d'Alexandrette, ſe ſervent encore aujourd'hui de ces couriers ailés, pour s'avertir avec une extrême diligence, de tout ce qui peut intéreſſer leur commerce. Une Reine d'Egypte avoit une corneille qui faiſoit touts ſes meſſages avec beaucoup de diligence, portant les lettres & les réponſes. Cécina chevalier Romain lâchoit des hirondelles qui retournant à leurs nids portoient les nouvelles convenuës par les couleurs dont elles étoient marquées. *Ælian. 6. hiſt. mal. c.* *Plin. l 10. c. 2*

On fait un conte, que je ne prétends point du tout garantir, d'une guenon qui après avoir reçu un ſoufflet de ſon maître, dans le moment que (1) jouant aux échecs avec lui, elle lui donna échec & mat, ſe couvrit la joüe d'un couſſin.

(1) *Mucianus, dans Pline, dit que les ſinges joüent aux échecs :* Mucianus & latrunculis luſiſſe; *Plin. lib. 8. c. 54. Sur quoi le P. Hardoüin remarque, dans ſon commentaire, que l'hiſtoire de la guénon de Charles Quint, qui joüoit aux échecs avec cet Empereur, eſt connuë de tout le monde.* De ſimiâ cùm Carolo quinto latrunculis colludente nota hiſtoria eſt. *Hardoüin. in Plin. loc. cit. Pour moi, qui ne ſçais point cette hiſtoire, j'aurois été bien aiſe que le P. Hardoüin me l'apprît, en me citant ſes garants.*

le trouva ſous ſa patte, lorſque re-
nt avec lui, elle le fit échec & mat
ſeconde fois.

Pluſieurs traits, concernant bêtes, rapportés par Montagne.

ontagne s'eſt fort étendu ſur ce ſu-
e l'induſtrie des animaux. Son témoi-
ge leur eſt ſi avantageux que je vais
nférer ici une partie, laiſſant à cet
ur les graces qui ſe trouvent dans
tyle Gaulois.

Montagn. liv. 2. ch. 12.

» y qu'en toutes cho-
» autan ix juge de la con-
» ion des maux que nul autre phi-
» oſophe, co t les mouvements
» u chien, qui encontrant en un
» carrefour à t mins, ou à la quê-
» te de ſon maître il a égaré, ou à la
» pourſuite de quelque proie qui fuit
» devant lui, va eſſaïant un chemin après
» l'autre, & après s'être aſſuré des deux,
» & n'y avoir trouvé la trace de ce qu'il
» cherche, s'élance dans le troiſiéme ſans
» marchander; il eſt contraint de con-
» feſſer qu'en ce chien là un tel (1) diſ-
» cours ſe paſſe: *J'ai ſuivi juſqu'à ce car-*
» *refour mon maître à la trace; il faut né-*
» *ceſſairement qu'il paſſe par l'un de ces*

(1) *Il ne ſe paſſe rien moins qu'un tel raiſonnement dans ce chien: mais ſi l'exemple eſt véritable, le chien n'aiant rien ſenti à l'entrée des deux premiéres voies, eſt emporté par la ſenſation à la troiſiéme.*

» *trois chemins, & n'eſt paſſé ni par cettui-*
» *ci, ni par celui-là, il faut donc infailli-*
» *blement qu'il paſſe par cet autre :* & que
» s'aſſûrant par cette concluſion & ces
» diſcours, il ne ſe ſert plus de ſon ſen-
» timent au troiſiéme chemin, ni ne le
» ſonde plus, ains s'y laiſſe emporter
» par la force de la raiſon. Ce trait pu-
» rement dialecticien, & cet uſage de
» propoſitions diviſées & conjointes, &
» de la ſuffiſante énumération des parties
» vaut-il pas autant que le chien le ſçache
» de ſoi que de Trapezonce ?.....
» Je remarque avec plus d'admiration
» cet effet, qui eſt toutefois aſſez vulgai-
» re, des chiens de quoi ſe ſervent les
» aveugles & aux champs & aux villes :
» je me ſuis pris garde comme ils s'arrê-
» tent à certaines portes, d'où ils ont (1)
» accoutumé de tirer l'aumône, comme
» ils évitent le choc des coches & des
» charettes, lors même que pour leur
» regard ils ont aſſez de place pour leur
» paſſage. J'en ai vû le long d'un foſſé de
» ville laiſſer un chemin plein & uni, &
» en prendre un pire pour éloigner ſon
» maître du foſſé. Comment pouvoit-on
» avoir fait concevoir à ce chien, que
» c'étoit ſa charge de regarder ſeulement

(1) *Les bêtes excellent dans tout ce qui eſt de ſenſation & d'habitude.*

» à la ſûreté de ſon maître, & mépriſer
» ſes propres commodités pour le ſervir ?
» Et comment avoit-il la connoiſſance
» que tel chemin lui étoit bien aſſez lar-
» ge, qui ne le ſeroit pas pour un aveu-
» gle ? tout cela peut-il (1) comprendre
» ſans ratiocination ? ... Je ne veux pas
» omettre d'alléguer auſſi cet autre exem-
» ple d'un chien, que ce même Plutar-
» que dit avoir vû, lui étant dans un na-
» vire : ce chien en peine d'avoir l'huile
» qui étoit dans le fond d'une cruche,
» où il ne pouvoit arriver de la langue,
» pour l'étroite embouchûre du vaiſſeau,
» alla querir des cailloux, & en mit dans
» cette cruche juſqu'à ce qu'il eût fait
» hauſſer l'huile plus près du bord, où il
» la pût atteindre. Cela qu'eſt-ce, ſi ce
» n'eſt l'effet (2) d'un eſprit bien ſubtil ?

(1) *La ſuppoſition eſt fauſſe : on peut bien dreſſer un chien à ſuivre, dans le même eſpace, le chemin qui conviendra le mieux à l'aveugle : mais dans un chemin nouveau, le chien prendra la trace qui l'attirera davantage, aux riſques de l'aveugle, qui ne ſeroit pas aſſez imprudent pour s'y fier.*

(2) *On ne peut ajouter foy à ces exemples, dont les circonſtances n'ont aucun fondement, ou ſont purement fortuites. Mettez autant de chiens que vous voudrez, avec des cailloux auprès d'une cruche : aucun d'eux ne s'aviſera jamais de faire monter l'huile au bord, en y jettant des cailloux. Les bêtes ne ſont pas capables d'agir*

» On dit que les corbeaux de Barbarie en
» font de même, quand l'eau qu'ils veu-
» lent boire, eſt trop baſſe. Cette action
» eſt aucunement voiſine de ce que réci-
» toit des éléphants un roi de leur na-
» tion, Juba; que quand par la fineſſe de
» ceux qui les chaſſent, l'un d'entr'eux ſe
» trouve pris dans certaines foſſes pro-
» fondes qu'on leur prépare, & les re-
» couvre-t-on de menuës brouſſailles
» pour les tromper, ſes compagnons y
» apportent en diligence force pierres &
» piéces de bois, afin que cela l'aide à
» s'en mettre hors.

» Le philoſophe Cléanthés remarqua *Ælian. l. 6. de animalib. c. 5*
» des fourmis qui partoient de leur four-
» milliére, portant le corps d'une fourmi
» morte vers une autre fourmilliére, de
» laquelle pluſieurs autres fourmis leur
» vinrent au-devant comme pour parler
» à eux; & après avoir été enſemble quel-
» que tems, celles-ci s'en retournérent
» pour conſulter, penſez, avec leurs con-
» citoïens, & firent ainſi deux ou trois
» voïages pour la difficulté de la (1) ca-

pour aucune fin particuliére ni générale : leurs ſenſations les déterminent bien à travailler pour la conſervation de leur corps, mais ſans le ſçavoir. Les mêmes réflexions s'appliquent aux exemples qui ſuivent.

(1) C'eſt ainſi que nous attribuons aux bêtes des raiſonnements & des diſcours imaginaires.

» pitulation : enfin ces derniéres venuës » apportérent aux premiéres un ver de » leur tanniére, comme pour la rançon » du mort ; lequel ver les premiéres char- » gérent ſur leur dos, & emportérent » chez elles, laiſſant aux autres le corps » du trépaſſé. Voilà l'interprétation que » Cléanthés y donna, témoignant par-là » que celles qui n'ont point de voix, ne » laiſſent pas d'avoir pratique & commu- » nication mutuelle, de laquelle c'eſt » notre défaut que nous ne ſoïons parti- » cipants, & nous mêlons à cette cauſe » ſottement d'en opiner..... Un citoïen » de Cyzique acquit jadis répuration de » bon mathématicien, pour avoir appris » la condition du hériſſon. Il a ſa tan- » niére ouverte à divers endroits & à di- » vers vents ; & prévoïant le vent à ve- » nir, il va boucher le trou du côté de » ce vent-là : ce que remarquant ce ci- » toïen, apportoit (1) en ſa ville certai- » nes prédictions du vent qui avoit à ti- » rer..... De ſubtilité malicieuſe en eſt- » il une plus (2) expreſſe que celle du mu-

Elian. lib. de anim. lib. c. 42.

(1) Albert le Grand rapporte qu'un citoïen de Conſtantinople s'enrichit par le même moïen. Albert. Magn. lib. 8. de animalib. tract. 2. c. 2.

(2) Le conte de ce mulet eſt aſſez vraiſemblable : les bêtes ſe plient volontiers à toutes les ſenſations, dont elles ont éprouvé quelque avantage.

» let du philoſophe Thalés ? lequel paſ-
» ſant au travers d'une riviére, chargé de
» ſel, & de fortune y étant bronché, ſi
» que les ſacs qu'il portoit en furent tout
» mouillés, s'étant apperçu que le ſel
» fondu par ce moïen, lui avoit rendu
» ſa charge plus légére, ne failloit ja-
» mais, auſſi-tôt qu'il rencontroit quel-
» que ruiſſeau, de ſe plonger dedans avec
» ſa charge, juſqu'à ce que ſon maître
» découvrant ſa malice, ordonna qu'on
» le chargeât de laine, à quoi ſe trou-
» vant mécompté, il ceſſa de plus uſer
» de cette fineſſe..... Quant à la gra-
» titude (car il me ſemble que nous a-
» vons beſoin de mettre ce mot en cré-
» dit) ce ſeul exemple y ſuffira, qu'A-
» pion récite comme en aïant été lui-
» même ſpectateur. Un jour qu'on don-
» noit à Rome au peuple le plaiſir du
» combat de pluſieurs bêtes étranges, &
» principalement de lions de grandeur
» inuſitée, il y en avoit un entr'autres,
» qui pour ſon port furieux, par la for-
» ce & groſſeur de ſes membres, & par
» un rugiſſement hautain & épouvanta-
» ble, attiroit à ſoi la vûë de toute l'aſ-
» ſiſtance. Entre les autres eſclaves qui
» furent préſentés au peuple en ce com-
» bat de bêtes, fut un Androdus de Da-
» ce, qui étoit à un ſeigneur Romain

» de qualité consulaire. Ce lion l'aïant
» apperçu de loin, s'arrêta premiérement
» tout court, comme étant entré en ad-
» miration, & puis s'approcha douce-
» ment d'une façon molle & paisible,
» comme pour entrer en reconnoissance
» avec lui. Cela fait, & s'étant assûré de
» ce qu'il cherchoit; il commença à bat-
» tre de la queuë à la mode des chiens
» qui fleurent leurs maîtres, & à baiser
» & lescher les mains & les cuisses de ce
» misérable tout transi d'effroi & hors de
» soi. Androdus aïant repris ses esprits
» par la bénignité de ce lion, & rassûré
» sa vûë pour le considérer & le recon-
» noître, c'étoit un singulier plaisir de
» voir les caresses & les fêtes qu'ils s'en-
» trefaisoient l'un à l'autre. De quoi le
» peuple aïant élevé des cris de joie,
» l'empereur fit appeller cet esclave,
» pour entendre de lui le moïen d'un si
» étrange événement. Il lui récita une
» histoire nouvelle & admirable, *Mon*
» *maître*, dit-il, *étant proconsul en Afri-*
» *que, je fus contraint par la cruauté &*
» *rigueur qu'il me tenoit, me faisant jour-*
» *nellement battre, de me dérober de lui &*
» *m'enfuir. Et pour me cacher sûrement*

(1) *Qui doute que les animaux n'aïent une connoissance sensitive de ceux qui leur ont fait du bien?*

» d'un perſonnage, aïant grande autorité
» en la province, je trouvai mon plus court
» de gagner les ſolitudes & les contrées ſa-
» bloneuſes & inhabitables de ce païs là :
» réſolu, ſi le moïen de me nourrir venoit
» à me faillir, de trouver quelque façon
» de me tuer moi-même. Le ſoleil étant ex-
» trémement âpre ſur le midi, & les cha-
» leurs inſupportables, je me rencontrai
» ſur une caverne cachée & inacceſſible, &
» me jettai dedans. Bien-tôt après y ſurvint
» ce lion, aïant une patte ſanglante & bleſ-
» ſée, tout plaintif & gémiſſant des douleurs
» qu'il y ſouffroit : à ſon arrivée j'eus beau-
» coup de fraïeur ; mais lui me voïant
» muſſé dans un coin de ſa loge, s'appro-
» cha tout doucement de moi, me préſentant
» ſa patte offenſée, & me la montrant com-
» me pour demander du ſecours. Je lui ôtai
» alors un grand eſcot qu'il y avoit ; &
» m'étant un peu apprivoiſé à lui, preſſant
» ſa plaïe, en fis ſortir l'ordure qui s'y amaſ-
» ſoit, l'eſſuïai, & nettoïai le plus promp-
» tement que je pus. Lui ſe ſentant allégé
» de ſon mal, & ſoulagé de cette douleur,
» ſe prit à repoſer & à dormir, aïant tou-
» jours ſa patte entre mes mains. De là en
» hors, lui & moi véquîmes enſemble en
» cette caverne trois ans entiers de mêmes
» viandes : car des bêtes qu'il tuoit à ſa
» chaſſe, il m'en apportoit les meilleurs en-

» *droits que je faiſois cuire au ſoleil à fau-*
» *te de feu & m'en nourriſſois. A la lon-*
» *gue m'étant ennuïé de cette vie brutale &*
» *ſauvage, comme ce lion étoit allé un jour*
» *à ſa quête accoutumée, je partis de là ;*
» *& à ma troiſiéme journée fus ſurpris par*
» *des ſoldats qui me menérent d'Afrique*
» *en cette ville à mon maître, lequel ſou-*
» *dain me condamna à mort, & à être aban-*
» *donné aux bêtes. Or à ce que je vois,*
» *ce lion fut auſſi pris bientôt après, qui*
» *m'a à cette heure voulu récompenſer du*
» *bienfait & guériſon qu'il avoit reçu de*
» *moi.* Voilà l'hiſtoire qu'Androdus réci-
» ta à l'empereur, laquelle il fit auſſi en-
» tendre de main en main au peuple. Par
» quoi à la requête de touts il fut mis
» en liberté & abſous de cette condam-
» nation, & par ordonnance du peuple,
» lui fut fait préſent de ce lion. *Nous*
» *voyions depuis*, dit Apion, *Androdus*
» *conduiſant ce lion à tout une petite leſſe,*
» *& ſe promenant par les tavernes à Rome,*
» *recevoir l'argent qu'on lui donnoit, le*
» *lion ſe laiſſer couronner des fleurs qu'on*
» *lui jettoit, & chacun dire en les rencon-*
» *trant : Voilà le lion hôte de l'homme,*
» *voilà l'homme médecin du lion.*

Les opinions ſur les bêtes ſont des exemples très-ſenſibles, que les hommes gardent bien peu de meſures dans

leur eſtime ou leur mépris, & que preſque dans touts leurs ſentiments, ils ſe portent à des extrémités, qui ſont des ſources d'erreurs. Il s'en faut bien cependant, que je compare ce que j'appelle l'extrémité Cartéſienne, avec l'opinion de ceux qui prétendent trouver du raiſonnement dans les bêtes. Le ſentiment de des Cartes choque ſeulement toute vraiſemblance ; mais l'extrémité oppoſée attaque les principes les plus eſſentiels & les plus évidents.

Réponſe à l'objection des impies ſur les ames des bêtes.

Les impies & les incrédules ne peuvent ſe prévaloir de la comparaiſon des ames des bêtes avec les ames des hommes : car c'eſt chercher à s'aveugler ſoi-même, que d'oppoſer aux preuves les plus claires de l'immortalité de l'ame, tirées de la nature & de la révélation, une objection fondée ſur une ſubſtance qui lui eſt auſſi oppoſée que la matiére l'eſt à l'eſprit.
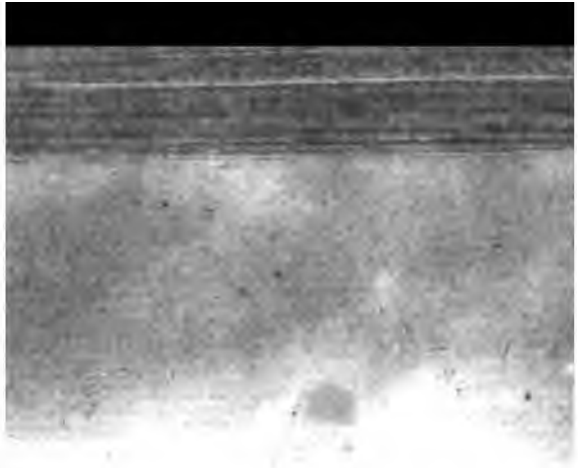
Fin du ſecond Tome.